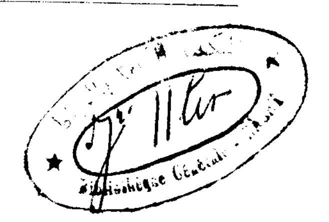
HESPÉRIS

TOME XXII

Année 1936. *Fascicule I.*



SOMMAIRE

NOTES SUR LE PARLER ARABE DES JUIFS DE FÈS

Avec la collaboration de M. Elie Malka, j'ai recueilli de nombreux textes judéo-arabes de Fès, dont quelques-uns ont été publiés dans *Hespéris* (1er trimestre 1932). La publication d'un ouvrage d'ensemble sur le dialecte envisagé est subordonnée à des possibilités d'impression qui paraissent devenir plus rares chaque jour. Sans attendre que les circonstances permettent de présenter une étude approfondie du dialecte judéo-arabe de Fès appuyée par l'édition de textes nombreux et variés, il me paraît utile de donner dès maintenant une vue d'ensemble sur les caractéristiques de ce dialecte.

***

Le parler des juifs de Fès est celui d'une population qui compte de douze à quinze mille individus. L'importance numérique de ce groupement se double, au point de vue qui nous occupe, d'une importance sociale indiscutée, le Mellah de Fès étant considéré comme une sorte de capitale du monde israélite marocain. Placée à côté d'une métropole musulmane telle que la « médina », la ville juive devait participer, dans son domaine, à la même primauté sur le reste du pays. Première raison d'étudier le parler de cette ville.

Cependant, chaque communauté israélite a, tout en fixant ses regards sur Fès, son parler particulier et ses coutumes à elle. A ce titre, le Mellah de Fès, comme tous les autres, mérite sa monographie linguistique. Seconde raison d'en présenter les caractères dialectaux dominants.

Enfin, le parler arabe des israélites de Fès est fortement menacé par le français, langue de civilisation supérieure, dont l'action n'est aucunement atténuée par l'attachement des sujets parlants à leur dialecte. Il est déjà de jeunes ménages qui s'interdisent de parler arabe devant leurs enfants. Le jour n'est pas éloigné où, par la seule volonté des israélites,

le français aura remplacé le dialecte judéo-arabe comme moyen linguistique de communication de la pensée. Troisième raison de faire l'inventaire d'un dialecte qui est sur le point de disparaître.



Le système de transcription employé ici est en gros celui dont nous nous sommes servis, M. Malka et moi, dans la publication des *Textes judéo-arabes de Fès* (*Hespéris*, 1er trimestre 1932). Il n'est guère différent de ceux de M. W. Marçais et de M. Colin.

La bibliographie relative à ce sujet est riche si l'on envisage la dialectologie marocaine dans son ensemble, et il faut alors se rapporter aux indications bibliographiques que renferment les ouvrages de MM. W. Marçais, Colin, Lévi-Provençal ainsi que mes études sur le parler de Rabat. Si l'on n'envisage que les dialectes judéo-arabes, la bibliographie se réduit à un seul ouvrage, mais un ouvrage magistral heureusement, *Le parler arabe des juifs d'Alger*, de M. Marcel Cohen (Paris, 1912).



Comme l'on n'a ici que le désir de caractériser le parler judéo-arabe de Fès sans en faire une étude approfondie et exhaustive, on ne notera que ce qui distingue ce dialecte des parlers citadins des musulmans voisins, surtout celui de Fès, en même temps que les caractères communs à Fès-juif et Fès-musulman qui les distinguent des autres dialectes marocains.

PHONÉTIQUE

I. — Consonnes

§ 1. — La consonantique du parler judéo-arabe de Fès est dominée par deux phénomènes : l'assimilation et l'emphase (ou la perte d'emphase). On verra l'action de ces deux forces à propos de la plupart des consonnes qui vont être étudiées ci-dessous. Il sera inutile, par conséquent, d'en reprendre un examen d'ensemble puisqu'en fait les remarques sur le consonantisme envisagent très fréquemment les modifications dues précisément à l'emphase et à l'assimilation.

***

§ 2. — *t* occlusif ت. — Le ت classique donne régulièrement *ţ* affriqué ; mais, dans certaines conditions apparaît un *t* occlusif très net :

En complexe consonantique avec *l* comme second élément :

itlâ'a, il rencontre ;
ɜămәlt-li, tu m'as fait ... ;
tlâţa, trois.

En complexe consonantique avec *n* comme second élément :

byûtna, nos chambres ;
tnêin-ọ-ɜăsrîn, vingt-deux.

Devant *n* avec qui il forme syllabe :

tәndî'a, modulation (تنطيقة) ;
tәn'ṭáɜ, elle est coupée ;
itәn'a, il est nettoyé.

En présence de *s* ou *ṣ* subséquent :

itsәmma, il s'appelle ;
ma-ḥastî-s bîk, je n'ai pas besoin de toi.

A la place de ط *ṭ* emphatique :

kâẖt, papier, pour كاغيط ;
btêta, petit pot, pour بطيطة ;
iẖt˘s, il plonge, pour يغطس ;
tiiḥọ, ils abattirent, pour طيّحوا ;

Dans les emprunts au roman :

pentọra, peinture ;
bizîla, visite ;
mạịstrọ, maître de français.

A la place de د *d* par assimilation à une sourde subséquente :

ḫ̣fâẹr t-ssîfer, les housses (غعبا ير) des rouleaux de la Loi ;
ṣṣḷá t-ṣṣâba, la Synagogue de la voûte ;
zộz t-ṣṣḷawạ̀ṭ, deux synagogues ;
hạ́l-ssi, cette chose هاذ الشي ;
tfá3, repousse ادفع ;
pᵉssĕm-la p-táḥka, il la fit sourire d'une plaisanterie بسّم لها بضحكة, avec réduction primitive de ض à د dans ضحكة ;
ṯhelna, nous entrâmes دخلنا ;
ṯhâḫən, des fumées دخاخن ;
ntĕfnọ, ils furent enterrés اندفنوا.



§ 3. — *d* = د = ذ apparaît à la place de *t* ou *ṭ* = ت par assimilation à une sonore subséquente :

dzġạḷḷah dzí, ne manque pas de venir تجي ;
dderrégna, nous nous abritâmes تدرّقنا ;
dzəm3ọ, ils se sont assemblés ;
idzġĕl 3ăla, il s'occupe de, pour يشتغل devenu يشتغل (8ᵉ forme dialectale), puis يتسغل par disparition de chuintante, puis يتزغل par assimilation de *s* en *z* au contact de *ġ* sonore, enfin يدزغل.

On le voit aussi apparaître sans qu'on puisse l'expliquer à la place de ط dans :

təndî'a, modulation, façon de prononcer, pour تنطيقة.

Enfin *d* apparaît à la place de ض ou ظ emphatiques *ḍ* dans quelques cas sporatiques :

z-dhél l-kộm, que vous en semble ? (c'est bien fait pour vous اش ظهر لكم) ;
ka-n'diu ka-n'ábḷọ, lorsque nous avons fini cela (كا نقضيوا), nous prenons...

***

§ 4. — *ṭ* emphatique ط, ainsi qu'il est courant dans les dialectes citadins, apparaît fréquemment à la place de ض ou ظ confondus en *ḍ* : *qbáṭ*, il a pris pour قبض.

Il remplace د *d* par emphase et assimilation au contact d'un *ḥ* sourd :

ṭḥá, il a jeté dehors, pour دحا.

Il assimile complètement *t* ت précédent :

ṭṭlåb, tu demandes pour تطلب ;

des dialectes citadins musulmans ont *ṭ˘ṭlåb*.

Il remplace le *t* occlusif dans des emprunts étrangers : *ṭrẹbọnâl*, tribunal ;

lvộṭ, le vote ;

ṭáks, taxe ;

ṭrọṭwarệṭ, trottoirs.

***

§ 5. — *ḍ* emphatique = ض *et* ظ apparaît pour *d* par assimilation d'emplase :

Au contact d'un *ḍ* :

uḍḍówọra et elle l'entoure وتدورها (la racine دار — يدور étant toujours *ḍâṛ* dans les dialectes marocains).

Au contact d'une emphatique :

ḍṛâṣ, récitation, lecture ;

iḍåṛṣ, il récite ;

(On a cependant *idérsọ* sans emphase pour aucune consonne.)

ḍåṛẓa, un degré.

On rencontre *ḍ* dans des emprunts étrangers qui ne connaissent pas ce son :

manḍolinạ̈ṭ, des mandolines.

***

§ 6. — *b* = ب, occlusive bilabiale sonore, est de règle dans les mots arabes du dialecte.

Il apparaît pour *v* spirant dans des emprunts romans :

bizîta : visite ;

iserbíọhọm b-aṭåi, on leur sert du thé ;

lmîda ka-ṭkộn msåṛbya b-má-ḥya, la table est garnie d'eau-de-vie.

Le *ḅ* emphatique est rare. Je ne le note guère que dans *ṛåḅḅʷi*, Dieu.

Le *b* se trouve à la place de *p* dans un emprunt au roman : *lámba* de fr. lampe (esp. lampara), alors que le dialecte emploie fréquemment *p* dans les mots empruntés ; *lamba* a dû passer d'abord par le dialecte arabe qui ne veut connaître *p*.

Enfin, on trouve *b* pour *f* par assimilation de sonorité dans

mbĕzzeg, mouillé, pour مبزّق.



§ 7. — *p* پ occlusive bilabiale sourde est très fréquente dans le judéo-arabe de Fès et c'est un de ses caractères particuliers qui le distingue du parler des musulmans.

Il apparaît dans les vocables hébreux passés sans modification phonétique importante dans le dialecte :

pisâḥ, la Pâque ;
pọ̈rîm, fête de Pourim ou fête d'Esther ;
peṛâṣ, allocation, secours.

p apparaît à la place de *b* par assimilation à une sourde subséquente, surtout *s* :

p-shâr, d'un mois بشهر ;
p-ssḥâm, en foule بالزحام (le *ḥ* est cause de l'assimilation de *z* en *s*) ;
p-ss'álli, avec du fil d'or بالصفلي ;
p-ssâra, dans l'angoisse بالسارة ;
pᵉ ssĕm la, il la fit sourire بسّم لها ;
p-si ḥâza dᵉ dhĕb, quelque objet en or بشي حا جة ;
l-ḥáps, la prison الحبس.

p se trouve encore dans des emprunts à des mots romans qui le renferment :

sperdîna, espadrille ;
pentọra, peinture ;
plâṣa, place (emploi) ;
preẓidâ̤n, président (du tribunal rabbinique) ;
spiktọ̈r, inspecteur ;
paḷḷẹ̈bẹ, gâteaux feuilletés.

* * *

§ 8. — *v* = ڤ spirante labiodentale sonore, inconnue aux parlers citadins musulmans, est assez fréquente dans le judéo-arabe de Fès :

A la place de *f* = par assimilation partielle à une sonore subséquente :

v-zzîha, dans la direction, pour ڤي الجهة ;
nevdî dâk lhyâl, je serai la rançon (نفدي) de ce visage ;
iɜánvzọ, ils écrasent, dérivé de عفس ;
v-ḍḍhôr, à midi ڤي الظهر ;
irvda, il l'enlève, pour يرفدها ;
rạvdîn, portant رافدين ;
v-ḍyộrna, dans nos maisons ڤي ديورنا ;
v-dîna, dans sa religion ڤي دينها ;

Dans les mots hébreux que connaît le dialecte : *aḥasveṛộṣ*, Ahasverus.

Dans les emprunts romans et les noms propres où *v* est inclus :

sivílya, Séville.

* * *

§ 9. — ' = ء (hamza) attaque vocalique forte, explosive du larynx, parfois aussi détente vocalique forte, est de règle à la place de *q* = ق de l'arabe. C'est là un des caractères essentiels du parler judéo-arabe de Fès. La médina musulmane renferme des familles — qui ne sont pas d'origine juive — et des individus isolés qui sont également incapables de prononcer le *q* = et qui le remplacent régulièrement par ' :

s·ndô'a, coffret, pour صندوقة ;
ɜộd le'máiṛẹ, bois d'aloès, pour عود القماري ;
ɜăla'édd·ddîn, selon les préceptes de la religion pour على قدّ الدين.

Par contre, le hamza est supprimé dans les mots qui devraient normalement l'avoir et remplacé par la voyelle longue ou brève qu'il supporte :

f-lárḍ, à terre, pour ڤي الأرض.

Le même phénomène est de règle dans les dialectes des citadins musulmans pour les mots qui ne sont pas considérés comme des vocables classiques.



§ 10. — *q* = ق occlusive arrière-vélaire sourde, très connue des dialectes citadins musulmans, est au contraire absolument proscrite du dialecte judéo-arabe de Fès qui la remplace régulièrement par '. Voir ci-dessus § 9.

Quand *q* est maintenu sous la forme de *g*, il s'agit d'un emprunt où *g* existe déjà. Voir ci-dessous § 11.



§ 11. — *g* = ڨ occlusive palatale sonore apparaît :

Dans des mots où les parlers musulmans emploient également *g* et non *q*, mots empruntés vraisemblablement à d'autres dialectes ruraux ou berbères :

ka-igebblộna, on nous accueille ;
idérrgọ, ils cachent ;
izáugo f-lkbâṛ, ils se mettent sous la protection des notables ;
sâg, jambe ;
mbĕzzĕg, mouillé ;
b-sébga wăḥdá, d'un seul élan.

Dans les emprunts à l'hébreu :

gzîra, de héb. *gézêra*, fatalité, malheur prédestiné par Dieu ;
gibbôṛim, notables ;
ɜaṣaṛâṭ gisâmîm, une grande sécheresse (c'est un pluriel) ;

Dans les emprunts aux langues romanes (voir plus loin §§ 61, 62 emprunts) :

grĕ̊fi, greffier du tribunal rabbinique ;
abogâḍọ, avocat ;
górra, casquette.

A la place de *ž* = ج, dans des mots où les parlers citadins des musulmans ont fait également la mutation de la chuintante en occlusive par dissimulation des sifflantes voisines :

gwâiz, des poutres, pour جرايز ;
gôz, des noix, pour جوز ;
gnâza, obsèques, pour جنازة ;
glĕs, il s'est assis, pour جلس.

A la place de *k* = ك par assimilation de sonorité avec une consonne sonore voisine :

hágda, ainsi, pour هكذا ;

hạgdậk kận, ainsi fut fait, pour هكذاك كان ;
ṭgeddêbni, tu me donnes le démenti, pour تكذبني ;
lgdộb, les menteries, pour الكذوب ;
lgéns, le trésor, pour الكنز (avec une dissimulation de *z* en *s*).

***

§ 12. — *h* = ه souffle sonore, a beaucoup plus que dans les parlers des musulmans citadins une tendance marquée à disparaître comme thème démonstratif de la troisième personne :

zạ núwa bậs..., il vint, lui, pour جا هو باش ;
ọ-nîya, et elle وهي ;
di-nộma, qui, eux,... ذي هما ;
kận la, elle avait كان لها ;
l-rkêbṭa, jusqu'à ses genoux لركبتها ;
ṣḥabâṭa, ses amies صاحباتها ;
dyậlộm, d'eux ذيالهم ;
(ḥ)ṭṭa lád liyậm, jusqu'à ces temps derniers حتى لهاذ الايام.

Par ailleurs, le ه des affixes se comporte dans le judéo-arabe de Fès de la même manière que dans le parler voisin des musulmans.

***

§ 13. — *ḫ* = خ spirante vélaire sourde, apparaît à la place de *ġ* = غ (voir ci-dessous § 14) par assimilation de cette sonore à une sourde qui suit :

iḫṭéu, ils couvrent يغطيوا ;
iḫṭ's, il plonge (avec *t* occlusif) يغطس ;
kwâḫt, des papiers, كواغط ;
ṭḫåssål, elle lave (le nouveau-né) تغسّل ;
ḫfâẹr t-sîfĕr, les housses des rouleaux de la Loi غفاير ذ السيفر ;

Alger-juif connaît cette assimilation. Voir Cohen, p. 72.

Elle apparaît aussi à la place de غ dans le mot *ġêr* qui est le plus souvent prononcé *ḫêr* :

ḫêr wâḥd 'ṣṣlá, rien qu'une école غيروا حد الصلاة ;
u ḫêr kạ-iḥêbb i'ộm, lorsqu'il est sur le point de partir غيركايحب يقوم ;
ḫêr hâdi si-yamậṭ 'lậl, il y a encore fort peu de temps غيرهاذي شي ايامات قلال ;

***

§ 14. — *ġ* = غ spirante vélaire sonore apparaît à la place de *ḫ* = خ (voir ci-dessus § 13) par assimilation de cette sourde à une sonore subséquente :

sahwá di iġzer fīha, c'est un délice de la contempler (خزر).

Alger-juif connaît la même assimilation. Cf. Cohen, p. 132 : *ġeznet ẹ ṣṣolṭán*, le trésor du Sultan خزنة.

***

§ 15. — *ž* = ج spirante cacuminale sonore, et *š* = ش spirante cacuminale sourde, sont radicalement supprimées du dialecte judéo-arabe. Elle sont remplacées régulièrement, la première par *z* = ز, la seconde par *s* = س, substituts qui, à leur tour, par assimilation et dissimilation, passent à d'autres aspects.

C'est un des caractères dominants du dialecte étudié ici. Chez les musulmans, les femmes, et par conséquent les enfants, ne prononcent pas non plus les chuintantes. Dans le monde des adultes, chez les artisans par exemple, certains individus zézaient sinon d'une façon générale, du moins pour certains mots. Dans le dialecte des musulmans, quelques mots ont perdu le chuintement de *š* et *ž*. Mais tous les sujets parlants ont la notion que tel *s* et tel *z* de leur langage correspondent à *š* et *ž* dans le langage des hommes. Chez les israélites rien de semblable.

***

§ 16. *z* = ز spirante dentale sonore, est de règle à la place de *ž*. Voir ci-dessus.

Elle apparaît encore à la place de *š* ramené préalablement à *s*, par assimilation partielle à une sonore subséquente :

háḍ ˇ zzġẹ̄l, ce travail ;
idzġẹ̄l ʿăla, il s'occupe de..., pour يشتغل (voir § 3) ;
zdắ', joue, pour شدق ;
z-dhél-lkôm, que vous en semble ? (c'est bien fait pour vous) pour اش ظهرلكم.

z apparaît, pour la même raison, à la place de *s*, dans le voisinage d'une sonore :

izéddo lbibạ̈n, ils ferment les portes, يسدّوا.

On voit encore z à la place de *ṣ* par assimilation partielle à une sonore subséquente : *zdẹ̆r*, poitrine, pour صدر (chez les musulmans *sdẹ̆r*) :

zġệr, jeune, pour صغير.

ẓ spirante dentale sonore emphatique est assez fréquent surtout lorsque l'ensemble des consonnes du mot est caractérisé par l'emphase :

u-ṛẓᵊọ, et ils revinrent ;
ṛâẓ·ḷ, un homme ;
iẓôṛọh, ils lui rendent une visite pieuse ;
ẓâṛa, voisine (mais *zirân*, des voisins, sans emphase) ;
ḍåṛẓa, un degré, درجة.

***

§ 17. — *s* = س spirante dentale sourde apparaît à la place de *z* sonore ou de *ž* converti à *z* (voir § 15) par assimilation partielle à une sourde subséquente :

p-ssḥâm, en foule, pour بالزحام ;
ḥâsṭĕk bîya ? qu'as-tu besoin de moi, pour حاجتك.

Cette spirante apparaît encore à la place de *ṣ*, son emphatique, sans cause apparente :

f-ssbâḥ, le matin, pour في الصباح ;
s·ḍḍệ', saint, pour صديق ;
s'ẹ̆lli, fil d'or, pour صفلّي ;
s·ndộ'a, coffret, pour صندوقة.

***

§ 18. — *ṣ* = ص spirante dentale sourde emphatique, se substitue fréquemment à *s* = س et à *š* converti en *s* (voir § 15) par assimilation d'emphase de cette dernière à une consonne emphatique du mot :

iḍåṛṣ, il récite, pour يدرس (mais on a *idẹ̆rsọ*) ;
ḍṛâṣ, récitation, pour دراس ;
ṣåṛba, sirop, pour شربة ;
iṣåṛbọ, ils boivent, pour يشربوا ;
fṛaṣâṭ, des lits, pour فراشات ;
t-ṣṣọ́', du marché, pour د السوق.

ṣ apparaît encore à la place de *s* dans des mots empruntés.

ṣọbṛẹ̆ṭ d-lḥlawậṭ, gâteaux en forme d'enveloppe, de l'espagnol *sobre* « enveloppe ».

***

§ 19. — *l* = ل vibrante linguale latérale, résiste mieux que dans les dialectes citadins des musulmans à l'assimilation à *n* subséquent :

iʒăllíu-lna, ils nous jetaient des... et non *ˇnna*;

i'ṭẹ̆lna, ils nous tuent;

ibận-lna, il nous paraît;

kẹ̆llna, nous tous.

l de l'article se maintient sans s'assimiler à *t* subséquent dans l'expression

nhâṛ-ltlậṭa, le mercredi (on entend aussi, mais moins fréquemment, *nhâṛ ttlậṭa*).

ḷ emphatique est assez fréquent par assimilation d'emphase avec une consonne voisine : *ṣḷá* = synagogue.

***

§ 20. — *n* = ن nasale dentale, dans la préposition *men* من tombe fréquemment, surtout dans les complexes, ou s'assimile à la consonne suivante :

m-di kậ-iọṣạ̊l, quand il arrive (من ذ ي);

on entend aussi, moins fréquemment, *m̊d-di*;

m-ḍḍyâṛ, des maisons, من الد يار;

ʒăla m-'ibậlṭ di, pour ce fait que... ;

m-ʒăndi yậna, de ma part, à moi;

m-ssʒáṛ, des cheveux;

m-kṭẹ̆rt-zzîn, tant de beauté... ;

m-dîk lḥlî'a, de cette créature;

m-rọsalạ́im, de Jérusalem;

m-ḍâṛ l-ḍâṛ, d'une maison à l'autre;

mḥîṭ, parce que من حيث;

kṭẹ̊ṛ ˇm-myá, plus de cent;

'ebẹ̆l-m-hạ́l-ssậṛa, avant cette misère;

m-lậzĕm di bnạwạ^h, parce qu'on l'avait bâti;

m ˇl-lậzĕm lmạ̊ṛḍậṭ, à cause des maladies;

m̆-llọ́wọl, au début من الاوّل ;
m-lbâ̤sa, du pacha ;
m-lkbâr, parmi les notables.

En dehors de ce cas, pour ainsi dire particulier, *n* résiste à l'assimilation, fréquente ailleurs, à *l* subséquent :

bîn ˇl'ọbọrâṭ, parmi les tombes.

II. — Voyelles

§ 21. — Le vocalisme du parler judéo-arabe de Fès ne se distingue guère de celui des parlers environnants que par la présence fréquente d'une voyelle originale *o̤* que l'on rencontre d'ailleurs dans d'autres dialectes judéo-arabes, mais rarement, du moins à ma connaissance, dans les dialectes musulmans marocains. C'est un son à mi-chemin entre *eu* et *u* français.

Il n'apparaît, et dans certaines conditions, qu'à la place d'un *ọ* ou d'un *u*. Ces conditions se présentent assez souvent pour que l'audition rendue ainsi fréquente de *o̤* donne rapidement l'impression d'une voyelle dominante qui décèle immédiatement l'origine juive du sujet parlant.

o̤ n'est jamais final d'un mot ou d'un complexe, mais est presque régulier en syllabe fermée.

ṣâbọ lihô̤d, ils trouvèrent les juifs ;
si m˘nnô̤m s̕lmọ, quelques-uns d'entre eux embrassèrent l'Islam ;
hắrbọ l-yô̤m, ils se sont enfuis aujourd'hui ;
mô̤l tmenṭâs er-ɜâm, âgé de dix-huit ans ;
ḥwânṭo̤m, leurs boutiques ;
o̤lâ̤do̤m, leurs enfants.

u ou *ọ*, dans une syllabe fermée finale d'un mot, peut devenir *o̤*, dans le même mot, si, par l'addition de nouveaux éléments *u* ou *ọ* appartient alors à une syllabe ouverte :

iɜắllŭu, ils jettent ; *iɜắlliwó̤-lna*, ils nous le jettent.

o̤ apparaît par ailleurs dans toute syllabe d'un mot (sauf la dernière si elle est ouverte, voir ci-dessus) :

Mo̤lá̤i Slimâ̤n, Moulay Slimane ;

ṭoddíu̮ bîna, vous nous faites souffrir ;
lọdâ̤ya, les Oudaya (tribu arabe) ;
kọ̈nna, nous étions ;
dọ̈k lᵉmselmîn, ces musulmans ;
dộla, troupeau.

ọ̈ semble impossible près des emphatiques :
moḍáɜ, endroit ;
keṭṛộṭ, brutalité (hébreu).

***

§ 22. — A noter la chute de voyelle *a* ou *u* franche dans certains mots tels que :

lḥĕm, viande ;
iḥĕbb, il veut ;
fĕmm, bouche ;
ḫĕbza, pain.

III. — Syllabes

§ 23. — Dans les verbes surtout, la syllabe paraît instable, surtout si on la compare à celle des parlers musulmans même citadins. Le ressaut n'est pas régulier. :

iḍå̆rb, il frappe ;
ḍå̆ṛbni, il m'a frappé ;
ḫᵉlṭ ɜălîna, il nous surprit ;
ṭå̆l', il lâcha ;
w-igĕ̊ls ɜălîh, et il s'assoit dessus ;
inṭĕlf, il s'égare ;
ṭḫĕrz ɜălîya, que tu sortes de devant moi !
ṭḫĕlṭ, elle est entrée ;
ḍå̆ṛṛṭᵉk, elle t'a fait mal ;
di ma ksĕbṭọ́ ḥăṭṭa bĕnṭ, qu'aucune fille ne possède ;
'ăbṭ íya, elle prit, elle, pour قبطت هي ;
ṭlάɜọ, ils montèrent.

IV. — Accent

§ 24. — Le parler judéo-arabe se distingue par un accent très particulier qu'il est difficile de définir. Est-ce un accent tonique, est-ce le timbre, est-ce un accent de phrase ? On ne saurait le dire. En tout cas, il est certain que les syllabes ne sont pas accentuées d'après leur place dans le mot, mais d'après leur place dans la phrase ou le membre de phrase. Par surcroît, tout comme en français, le sentiment du sujet parlant lui laisse la liberté d'accentuer, selon son état affectif, tantôt une syllabe, tantôt l'autre dans le même mot, dans une même phrase.

MORPHOLOGIE

I. — Le Verbe

§ 25. — La conjugaison du verbe à l'accompli présente cette particularité que la première personne du singulier (pour les deux genres), la deuxième personne du singulier (pour les deux genres) et la troisième personne du singulier pour le féminin sont représentées par le même فعلت *fəálṭ* dans les verbes à trois consonnes radicales différentes :

ḍårbṭa, elle l'a frappée, ou je l'ai frappée, ou tu l'as frappée ;
ẖérzṭ, elle est sortie, ou je suis sorti, ou tu es sorti ;
tẖẽ́lṭ, elle est entrée… ;
ṭḷåbṭ, elle a demandé… ;
ẖlá'ṭ, elle fut créée, elle naquit… ;
ɜămẽ́lṭ, elle a fait… ;
ila ḥăḍårt si plâṣa, si une place se présente ;
di maksĕbṭó ḥăṭṭa bẽ́nṭ, qu'aucune fille ne possède.

Le verbe à la forme factitive offre la même particularité :

bˇṭṭˇḷṭ, elle fit cesser.



§ 26. — Le verbe sourd n'intercale pas à l'accompli une voyelle *i* entre le radical et la terminaison, et, de nouveau, les trois formes de la 1re, de la 2e et de la 3e personne, cette dernière au féminin seulement, sont identiques :

ḥábbĕṭ, j'ai voulu, tu as voulu, elle a voulu.

***

§ 27. — Le verbe défectueux ne conserve la ressemblance des formes que chez la 1re et la 2e personnes :

msîṭ, je suis parti, ou tu es parti ;
msâ̤ṭ, elle est partie ;
ḫĕllîṭ, j'ai laissé, ou tu as laissé ;
ḫĕllâ̤ṭ, elle a laissé ;
uṣṣêṭ-ni, tu m'as recommandé.

***

§ 28. — Il a été indiqué plus haut, § 23, que le ressaut n'est pas de règle dans le verbe judéo-arabe. Il faut ajouter que le verbe à la 3e personne du singulier, à l'accompli et à l'inaccompli, a la forme *fáɜl* et non *fɜál* comme dans les autres dialectes. Le ressaut n'a plus alors de raison d'être :

iḍắṛṣ, il récite ; *idę̆́rsọ*, ils récitent ;
iḍắṛb, il frappe ; *iḍắṛbọ*, ils frappent ;
igĕ́ls hnâ̤k, il reste là ;
ibĕ́rd lḥâl, le temps fraîchit ;
nṭḷáɜọ, nous montons ;
isɜálọ, ils allument.

Dans les deux derniers exemples, il faut supposer que la présence de *ɜ* oblige à employer au singulier la forme *fɜál* habituelle aux autres dialectes : *iṭḷáɜ*, il monte, *isɜál*, il allume.

***

§ 29. — La voyelle du verbe concave est brève, souvent muette, à l'accompli. Même à la 3e personne, le *a* long qui est de règle peut disparaître si le verbe est dans un complexe avec les pronoms compléments :

s˘ṭ-la ṭắṛf, il lui resta un morceau, شاط ليا طرب.

***

§ 30. — Le parler judéo-arabe de Fès a, très vivante, une septième forme classique en انفعل à sens passif — parfois réfléchi :

inġâṛọ m-ssɜár dyâ̤la, elles sont jalouses de ses cheveux ;

inzmáəọ, ils se réunissent ;
inṭ°ḷ'ọ, ils sont libérés ;
inṭfáọ, ils s'éteignent d'eux-mêmes ;
ṛâṣẹ t˙n'ṭáə, ma tête sera coupée ;
t˙nksá, tu es vêtue ;
ma-intẽlf, il ne s'égare pas.

***

§ 31. — La huitième forme dialectale des parlers musulmans اتّفعل ou اتّفعل, à sens passif ou réfléchi, se retrouve dans le judéo-arabe avec parfois un allongement de la dernière voyelle اتّفعال ou اتّفعال

iṭṭâṛhan, il est mis en gage ;
iṭbâə, il se vend, il est à vendre ;
iṭṭăəmâl, il se fait, il est fait (voir Cohen, p. 228).

Le verbe *'âl*, il a dit, mis à cette forme prend un aspect particulier :

ṭọ'ál-li, que ça me soit dit ;
di kạ-iṭọ'âlọ ḫẹṛ hád-llîla, qui ne sont dites que cette nuit-là.

***

§ 32. — Le verbe cl. أكل « manger » se conjugue de la façon suivante :

Accompli :

	Singulier	*Pluriel*
1re pers.	*kẹ̃lṭ* ;	*kẹ̃lna* ;
2e pers.	*kẹ̃lṭ* ;	*kẹ̃lṭọ* ;
3e pers.	m. *kẹ̃l* ; f. *kẹ̃lṭ* ;	*klọ* ;

Inaccompli :

	Singulier	*Pluriel*
1re pers.	*nâkẹ̆l* ;	*nâklọ* ;
2e pers.	*ṭâkẹ̆l* ;	*ṭâklọ* ;
3e pers.	m. *yâkẹ̆l*. f. *ṭâkẹ̆l* ;	*yâklọ* ;

Impératif ;

kǫ̈l pour les deux genres au singulier ;
kǫ̈lǫ pour les deux genres au pluriel.

Sur cette conjugaison du verbe أكل voir L. Provençal, *Ouargha*, pp. 26 et 172.

***

§ 33. — Le verbe *ṛa*, employé pour « voir » à l'exclusion de *šäf* qui est inconnu, se conjugue comme un verbe défectueux à futur *a* :

nṛá, je vois ; *iṛá*, il voit ; *ṭṛáu*, vous voyez ;
rîṭ, j'ai vu ; *ṛâṭ*, elle a vu ; *rîna*, nous avons vu.

***

§ 34. — Le futur proche s'exprime à l'aide de *mâši* ماشي ، — مشى, invariable, quelquefois réduit à *mä̂ṣ* :

mä̂ṣi nmǫ̈̂ṭǫ, nous allons mourir ;
dd˘nyá mä̂ṣ ṭ˘ẖlá, le monde va finir.

***

§ 35. — Le conditionnel dans le cas de l'irréel s'exprime à l'aide de la particule *kä̂n* ou *lǫkä̂n* :

u-kä̂n ma-kä̂n isḥá' lǫkä̂n ṛaḥná msii̯bîn ṭ˚mma, s'il n'y avait Isaac, nous serions abandonnés là ;
kä̂n-ma dzí ṭṛá ḥ̣ád ˘ tṭ˘dyệ'a, si tu venais, tu verrais cette misère (noter *kä̂n-ma* avec un *ma* explétif) ;
lǫkä̂n ma ɜarfṭ'k´s fḥ̣ál ẖáy sí ma n'ọ̈l l˘k wä̂lọ, si je ne te connaissais pas comme un frère, je ne te dirais absolument rien ;
wáẖẖa lǫkä̂n kǫ̈nṭ f-lḥáps ma nkǫ̈n-s hạ́gda, quand bien même je serais en prison je ne serais pas dans cet état (lamentable).

II. — Le Nom

§ 36. — *Le genre.* — Il n'y a que peu à dire sur le genre dans le parler judéo-arabe, du moins en ce qui le distingue, à ce sujet, des autres parlers voisins :

râṣ, tête, est du féminin ;

ozáh, visage, est aussi du féminin, sans doute à cause du genre de *râṣ* ;

sîf, sabre, est du féminin ; dans beaucoup de dialectes, notamment chez les juifs, les noms de couteaux et de sabres sont du féminin ;

rôḥ, âme, est du même genre, mais ce n'est pas là une particularité bien marquante, la plupart des dialectes arabes du Maroc mettant *rôḥ* au féminin.



§ 37. — *Le duel.* — A noter simplement *tnẹin* « deux », avec les noms de dizaines, qui a, comme les vrais duels dans tous les dialectes marocains, la diphtongue *ẹi*, distinguant le duel du pluriel en *in* (*rˇzlîn*, des pieds, pluriel, *rˇḷḷẹin*, deux livres, duel). Dans la plupart des autres dialectes marocains, on entend *tnîn*, sans diphtongue.



§ 38. — *Le pluriel.* — Le parler judéo-arabe de Fès a une tendance marquée à considérer comme pluriel des noms qui sont par leur sens et par leur forme des collectifs singuliers :

lkomitẹ ka-isríu, le comité achète ;

lḥăbṛá ka-isríu, la confrérie achète ;

dâṛkŏm răġbôni, les tiens (ta maison) me demandent de... ;

lˈṣâb ka-nṭˈḷḷăəohôm, les roseaux (collectif) nous les faisons monter ;

dọk-lkôṛ ṭéiḥọ ḍḍyôṛ, ces boulets (collectif) abattirent les maisons ;

əáinĕb mzyânin, des raisins bons.

Cependant, on note :

lfamîlya tsĕllĕm, la famille vous envoie le salut.



§ 39. — Les pluriels rares, comme *mûṭa*, des morts, *mórḍa*, des malades, reçoivent des formes plus usitées :

miiṭîn, les morts ;

l'mṛâḍen, les malades (avec deux formes de pluriels ajoutées l'une à l'autre).

***

§ 40. — Le pluriel externe par *âṭ* est fréquent au féminin :

ṣḥâbaṭ, des compagnes (pluriel féminin ajouté à un pluriel masculin) ;

mṛâwaṭ sạrfin, de vieilles femmes.

A noter à côté de *sậrfin* :

nsá sậrfạṭ, de vieilles femmes.

Ce pluriel en *ât* est employé avec des noms masculins :

nhaṛâṭ, des jours ;

nhaṛât-lhmîs, des jeudis ;

nṣâṣat-llîl, des minuits passés ;

fṛâṣaṭ, des lits.

***

§ 41. — Comme pluriels irréguliers, ou rares, citons :

ṭrâṛḥa, des mitrons, au lieu de *ṭạṛṛâḥa* ;

ṭạṛbân, des terres.

***

§ 42. — Les formes de pluriels hébraïques s'appliquent non seulement à des mots d'origine nettement hébraïque, mais encore à des mots emprun-tés à d'autres langues que l'arabe ou à des dialectes non juifs :

ṭṛoṭwaṛêṭ, des trottoirs ;

ṣọbṛêṭ d-lḥlawậṭ, des pâtisseries en forme d'enveloppe (espagnol : *sobre*) ;

ṭâlĕb maᵊṣôṭ, des portefaix (طالب معاش « qui demande sa subsistance », signifie, à Rabat musulman « portefaix, commissionnaire ». Fès musulman dit *zerzậy*. L'expression de Rabat passée à Fès-Mellah n'apparaît plus avec son sens étymologique et fait l'effet d'un emprunt à une langue étrangère).

***

§ 43. — *Les noms de nombres* et leur liaison avec le nom des objets comptés rappellent le dialecte citadin de Fès musulman et celui de Rabat par exemple, la question de phonétique mise à part.

Pour les noms des jours de la semaine qui se rapportent aux noms de nombres signalons les particularités suivantes, toutes d'ordre phonétique :

nhâṛ elḥẹ̄dd, dimanche ;
lᵉtnéin, lundi ;
nhâṛ-ᵉttlâṭa, ou *ttlâṭa*, mercredi.

III. — Le Pronom

§ 44. — *Les pronoms personnels isolés* ne sont pas différents de ceux des parlers arabes citadins. A noter cependant :

a) Que *ana*, moi, devient *yâna* lorsqu'il est précédé d'un mot se terminant par une voyelle :

ila yâna, si, moi... ;
ḥătta yâna, moi aussi ;
la yâna u la ulâdi, ni moi ni mes enfants ;
m-ʿăndi yâna mṛâṭᵉk, de ma part à moi, ta femme ;
u-yâna f-ṭamâra, et moi, je suis dans la peine.

b) Que les pronoms de la 3e personne : *hûwa, hîya, hôma* deviennent fréquemment dans le corps d'une phrase *nówa, nîya, nôma* :

za nôwa bâs..., il vint, lui, pour... ;
o-nîya, et, elle... ;
di-nôma, qui, eux... ;
záo nôma, ils vinrent, eux... ;
lmọḍáʿ fâs nôwa dâba dĕrb ᵉṣṣâba, l'endroit dans lequel il y a maintenant l'impasse de la voûte ;
v-zzîha fâs nîya ḍḍâṛ, du côté où il y a la maison.

En ajoutant que *nṭîn*, au lieu de *nṭa* et *nṭi*, sert pour le pronom 2e personne des deux genres, nous en aurons terminé avec les particularités du parler judéo-arabe de Fès au sujet des pronoms personnels indépendants.

***

§ 45. — *Les pronoms affixes* ne se signalent dans le judéo-arabe de Fès que par la perte du *h* de la 3e personne (voir § 12).

Après une voyelle, le *h* reparaît :

zláuhộm, ils les expulsèrent ;
rinậh, nous le vîmes.

Cependant, on note pour راحي تعاود ليك, elle va te (le) raconter : *rái ṭəáud l'k*.

***

§ 46. — *Les pronoms indéfinis* offrent les particularités suivantes :

wâḥi (pour واحد) ou *si wâḥi*, quelqu'un ;
wâḥi m-ḥbậb... quelqu'un des amis de... ;
ṭ'ộl-(l)k ḥẹ̄r (غير) *si wâḥi di kạ-izí w-izíyif-li zộfi*, c'est comme tu dirais quelqu'un qui vient et me serre les entrailles ;
kĕl wâḥi à côté de *kẹ̄ll wâḥăd* : chacun (comme à Alger-juif. Cf. Cohen, p. 353 ;
*ḥăṭṭa ḥẹ̄d*ᵃ, personne.

***

§ 47. — *Le pronom relatif* est invariablement *di* (de الذي) comme à Fès musulman, équivalent de *elli* d'autres parlers. Le mot-outil sert aussi de conjonction, de pronom démonstratif et de particule d'annexion :

lihộd di kậno..., les juifs qui étaient... ;
bậin hộma di əămlộha, que c'était eux qui avaient fait cela ;
lmĕllậḥ di kận itṭ̆bna zdîd, le mellah qui se construisait tout neuf ;
bezzẹ̄f di kận kậ-itfĕn mậlo, nombreux furent ceux qui enfouirent leurs biens ;
u-di ma-kận-s kậ-iḥẹ̄bb..., et celui qui ne voulait pas... ;
di zậd kĕmmẹl lná əăl ṭṭrîtĕl, ce qui mit le comble pour nous à l'émeute ;
lăəinîn dyậla di săhwa ṭậgzér fihộm, ses yeux que c'était un délice de contempler.

Comparer à *d* des Jbala (Lévi-Provençal, *Ouargha*, p. 36 et Colin, *Notes sur le parler arabe du Nord de la région de Taza*, p. 75). On voit là une parenté entre les dialectes de Fès et ceux des Jbala voisins.

IV. — Rapports d'annexion

§ 48. — Le rapport d'annexion entre le nom et son complément déterminatif est rarement marqué par l'ancienne construction où le nom dépourvu de l'article ou d'affixe est immédiatement suivi de son complément déterminatif. « L'état construit » ne se trouve guère que dans des complexes, des sortes de noms composés dont les éléments sont invariablement soudés l'un à l'autre :

bâb-lmellâḥ, la porte du Mellah.



§ 49. — Plus souvent, le rapport d'annexion est indiqué par *d* comme dans le dialecte des musulmans :

ṭṛéʾ d-nnwâwŏl, le chemin des huttes ;
lkôr-d-lmĕdfâɜ, les boulets de canon ;
lmeɜâṛa d-lihôd, le cimetière des juifs ;
bâb-lmellâḥ d-lyôm, la porte du Mellah d'aujourd'hui.



§ 50. — Enfin, on trouve l'emploi fréquent de *di*, caractéristique des parlers juifs et musulmans de Fès, Sefrou et bourgs avoisinants :

lmellâḥ di fâs, la juiverie de Fès ;
ṣṣlá di ṭalmôt ṭôṛa, la Synagogue du Talmud ;
mbâḥâṛ di ɜod-l'máiṛe, des brûle-parfums pour du bois d'aloès ;
ṣṣ-ṭṭna di molâi lyazîd di kân f-ɜâm..., le progrome de Moulay el Yazid qui eut lieu l'an...

d et *di* sont employés également à Alger-juif (voir Cohen, p. 325).



§ 51. — *dyâl*, si courant dans les autres parlers marocains, ne s'emploie à Fès-Mellah qu'avec les pronoms affixes :

lḫlîfa dyâlo, son lieutenant.

V. — Mots outils

§ 52. — On rassemble sous ce vocable tous les mots simples ou composés, toutes les « expressions » adverbiales, conjonctives... comme disaient les anciennes grammaires, qui servent principalement à lier les phrases et les mots entre eux, ou à marquer des circonstances de temps, de lieu...



§ 53. — *di*, qui a été étudié aux paragraphes précédents comme relatif ou particule de liaison entre le nom et son complément déterminatif, fait partie de complexes variés :

> *fḥál di iḥábbo̤*, comme ils veulent ;
> *m-sĕbbá di ṣâbo̤* (cela arriva) à cause de ce qu'on trouva... ;
> *m-lâ̤zĕm di bnáua̤h*, parce qu'on l'avait bâti ;
> *ḥná di-kif tḥĕ́lna*, à peine fûmes-nous entrés... ;
> *m-di* (مِن ذِي) lorsque, quand. On a aussi *med-di* ;
> *ʿăla m-ʾibâ̤lṭ di*, parce que, par le fait que ;



§ 54. — *men*, indiquant la provenance, est réduit à *m* dans la plupart des cas (voir § 20).

> *m-ḍâṛo̤m*, de leur maison ;
> *m-bâ̤ṛzˇ nnô̤ṛ*, du Bordj-Nord.

men devient *mel* par assimilation avec l'article (voir § 20) :

> *mel-lʿa̤înîn*, des yeux.

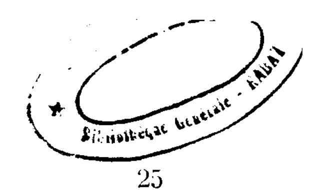
Avec les affixes de la 3e personne, on a *mĕ́nno̤*, de lui, *mĕ́nna*, d'elle, *mĕ́nno̤m*, d'eux.

* * *

§ 55. — *nnît*, « aussi », caractéristique des dialectes marocains, se trouve dans le judéo-arabe de Fès couramment employé :

> *'tló nnît zmáʿa d-lihô̤d*, ils tuèrent aussi un groupe de juifs ;
> *kâ̤no̤ nnît kâ̤-itfnó...*, ils enterraient aussi (voir Marçais, *Tanger*, p. 483).

* * *



§ 56. — Pour les relations de **temps** :

ma-bin, pendant que... suivi d'un verbe ;

di-kîf kạ-inṭåľọ m-ɜaṛbêṭ, dès qu'ils sortent après la prière du soir ;

ḥná ḥ˘zzạz kíf zîna, nous sommes des pèlerins qui viennent d'arriver ;

m-di, lorsque, à côté de *mnạin* ;

mnóṛ ma 'ábṭọ, après qu'ils eussent pris... ;

mnóṛ dạk ˘nnhâṛ, après ce jour... ;

mnọṛâha, après cela ;

u-ḥêr kạ-iḥệbb i'ọm, lorsqu'il est sur le point de partir ;

hạdi ḥẹr-˘ḷḷáh d-lăɜămạṭ, voici de longues années que... ;

Pour le futur proche, on emploie *mạsi* ou *mạs* invariables, déformation le l'arabe *mạši, mạšîya, mạšiyîn* :

ṭkọn ṛọha (روحها) *mạs ṭḥérz-la* (لها), son âme est sur le point de a quitter (de sortir d'elle).

***

§ 57. — Pour exprimer la cause, citons :

m-llạzem ou *m-lạzem lmåṛḍâṭ*, à cause des maladies ;

m-lạzem di bnáu..., parce qu'on avait bâti... ;

ɜăla m-'ibạlṭ di..., parce que... ;

m-ḥîṭ, car, parce que... ;

***

§ 58. — Notons encore quelques dernières particularités :

had rábba, bien au contraire ;

ɜăla ṛôb, la plupart du temps ;

ṛṛób dyạlọ̆m, la plupart d'entre eux ;

i'ọl bạin ida (ila) b'âṭ si fṭộṭa, il dit que s'il reste une miette...

LEXIQUE

I. — Mots Arabes

§ 59. — On ne donnera ici que certains mots d'origine arabe qui sont plus particulièrement employés par les juifs de Fès ou qui ne sont employés que par eux, c'est-à-dire un lexique caractéristique :

bó͈y, mon père ;
bó͈k, ton père ;
bó͈h, son père ;
ḫáy, mon frère, comme les musulmans citadins ;
ḫộk, ton frère, comme les ruraux ;
ḫwâni, mes frères ;
ḫwân, des frères, se conçoit sans affixes possessifs ;
ḫṭí, ma sœur ;
ḫwâṭi, mes sœurs ;
o͈mmĕ́k, ta mère ;
ḥmá, belle-mère de l'épouse (mère de son mari) ;
srí ạ́ bní, achète ! ô mon fils !

⁂

ṛa, il a vu ; *rîṭ*, j'ai vu ; *rîna*, nous avons vu ;
nṛáu͜, nous voyons ; *nṛâk*, je te vois, etc...

⁂

ṣâfṭ, il envoya, à côté de *ṣâvḍ* ;
ṣâfṭọ, ils envoyèrent, à côté de *ṣâvḍọ* ;
iṣâfṭọ, ils envoient, à côté de *iṣệfṭọ* et de *iṣệfḍọ* ;
tṣâvd ˇlna, tu nous enverras, à côté de *tṣîfṭ*.

⁂

mṛâṭọ, sa femme, comme chez les citadins musulmans ;
nsá, *mṛawâṭ*, des femmes (*ɜăyạlạ͈t* est inconnu).

⁂

ffôl, coiffure de femme à crinière de fils noirs ;
mŏṭẹisâṭ, des boucles d'oreilles ;
sĕnbîya, foulard de tête (métathèse de *sĕbnîya*, foulard de tête). Voir Marçais, *Tanger*, p. 327.

* * *

ṭôba d-ˇssˇ kâṛ, un morceau de sucre ;
ṭˇdâuz, des salades diverses ;
ọfyanâṭ, des desserts ;
sḫîna, mets du samedi, cuit au four (cf. Marçais, *Tanger*, p. 149, note 3) ;
ṣâṛba, sirop.

* * *

ṭfra, sorte de mixture solide qui dégage un parfum ;
əọd le'máiṛẹ, pseudo bois d'aloès (cf. Marçais, *Tanger*, p. 433).
ḻḻaṭọḫ, le goudron (ar. cl. لطرخ ordure, saleté avec laquelle on s'est sali) ;
zˇllômin, des cheveux tressés, des cadenettes ;
swânz, des tambours de basque ;
ḷọṭâḥa, grande flamme.

* * *

kṭĕbba, acte de mariage, dot ;
mól-ˇssəbba, le maître de céans (dans une fête familiale) ;
lîlṭ-ˇṛṛọḥân, la nuit de noces ;
ḥăffâf, coiffeur ; *ḥăffĕf*, tailler les cheveux ;
fâṛḥa, mariage, fête de mariage (cf. Marçais, *Tanger*, p. 410) ;
səọda, collation rituelle ;
ṣḥabâṭa, ses compagnes (à elle) ;
ma kânṭ di snîna (une intelligence) qui n'était pas de son âge (précoce) (pour سنينها).

* * *

msáhla, petit balai ;
gộz, noix ;
u-ṭṭa wâḥi, et personne... وحتى وا حد ;
ma ka-irâ-s kilâl, il ne voyait pas du tout ;

f-ṭâli ṣṣlá, dans le fond de la synagogue ;
'ibộṛa, plur. *'ibọṛâṭ*, tombeau d'un saint, à côté de
'bâṛ, plur. *'bọṛâṭ*, tombe ordinaire ;
ḥộli, sorte de maladie chronique ;
ɜăla 'édd ᵔddîn, selon les préceptes de la religion ;
zmân, jadis ;
'bẹ̊l mᵔn hád zzimân, avant cette époque.

***

di ka-ikĕnni kọ́hin, celui qui s'appelle Cohen ;
iʃåḍḍẹ, il finit, il achève (cf. Marçais, *Tanger*, p. 414) ;
iṛᵔṣṣẹ́ọ si lîla bâs, on fixe (on désigne) une nuit pour... ;
'âṣ, il a touché ;
ḥámmåṛ f..., il a regardé fixement... ;
ṭóf, cherche !
iɜăllîu lkåṛṭâṣ ɜăla, ils tiraient des cartouches sur (*ɜalla* signifie aussi « jeter vers le bas », par euphémisme, alors que le sens étymologique est « élever, mettre en haut ») ;
iɜánvzọ, ils écrasent (arabe عجس) ;
mḥélḥel bîha, entouré par elle (entouré d'une ceinture) ;
ibᵕddḥọ f-lmyâdi, ils frappent sur les tables en cadence ;
iḥówọsna, il nous pille.

II. — Emprunts hébreux

§ 60. — Les emprunts à la langue biblique sont très nombreux dans le judéo-arabe pour tout ce qui concerne l'expression de la vie intellectuelle et religieuse du Mellah. Si l'on apprécie à sa valeur l'importance de cette vie intellectuelle et religieuse et les institutions de bienfaisance qu'elle inspire, on comprendra que l'apport soit considérable des mots hébraïques dans le langage social des hommes.

Les femmes éloignées du culte, assez étroitement cantonnées dans leurs occupations ménagères, emploient peu de ces termes hébraïques lorsqu'ils ont un équivalent arabe. Il en est de même du menu peuple occupé à gagner laborieusement sa vie. Mais, par contre, tous ceux qui ont acquis

une culture religieuse assez poussée, parmi les hommes, tiennent à le montrer en émaillant leurs propos de termes hébraïques aussi nombreux que possible se substituant à des termes arabes.

Ils serait trop long de relever tous les vocables hébraïques de ce langage masculin. En se rapportant aux textes I et II, *Hespéris*, 1er trimestre 1932, pp. 3-9, on trouvera une collection déjà importante de termes se rapportant à la religion ou aux institutions sociales. On ne signalera ici, et à titre d'exemple seulement, que certains mots hébreux qui sont d'un usage courant :

ḥád ṛábba, au contraire, bien au contraire ;
ᵊăla ṛôb, la plupart du temps ;
ṛṛọb dyạ̈lọ̈m, la plupart d'entre eux ;
nᵊṭṭâṛ, défunt ;
mᵊṭṭa, civière ;
mᵊṣmâṛa, repas funèbre ;
meᵊâṛa, cimetière (les musulmans emploient ce mot avec le sens de « cimetière juif ») ;
gzîra, fatalité, malheur prédestiné par Dieu ;
ṣâṛa, grande peine, angoisse, misère ;
ndạbạ̈ṭ, dons ;
ṣọfâṛ, trompe pour sonner ;
gibbọṛêm, notables, gens importants dans la communauté ;
biṭọlọ̈ṭ, vierges, jeunes filles à marier.

III. — Emprunts français

§ 61. — Ils datent de l'instauration du Protectorat.

Vocables imposés par l'organisation administrative des mellahs :

gṛêfi, greffier du tribunal rabbinique ;
pṛẹzidạ̈n, président du tribunal rabbinique ;
vîs-pṛẹzidạ̈n, vice-président du même tribunal ;
ṭṛẹbọnâl, tribunal rabbinique ;
komiṭẹ, comité, avec sens du pluriel (*lkomiṭẹ kạ̈-isrîu*, le comité achète) ;
bᵊlvọṭ, au vote ;
ṭáks, taxe.

Vocables imposés par la vie économique et sociale nouvelle :

fránk, franc (monnaie) ;

kîlo, kilogramme ;

farmâsi, pharmacien (la pharmacie, boutique, se dit *potíka*, de l'espagnol) ;

kwerâṭ d-lastîk, balles de caoutchouc (élastique) ;

ṭbîbḫa d-lkauṭo, ballon de baudruche (caoutchouc) ;

kolêz, collège, établissement scolaire ;

spiktọr, inspecteur ;

sinima, cinéma ;

ṭroṭwarêṭ, trottoirs ;

nəámlọ lamộr, nous ferons l'amour ;

ʿămĕlṭ ṛṛandẹ-vọ mʿa ḥâyim, elle a donné rendez-vous à Haïm ;

lmîda ka-ṭkộn mṣárbyà b-ma-ḥyá, la table est garnie (servie) d'eau-de-vie.

Le Bordj-Nord, fort construit au xve siècle et qui fait pendant au Bordj-Sud construit à la même époque, n'a reçu cette appellation qu'en 1912. Les gens du Mellah l'on interprétée en *bárz-nnộṛ* = le fort de la lumière, qui correspond d'ailleurs, de cette façon, à *qăṣbaṭ-nnộṛ* ou Kasba des Filala, qui se trouve entre le Mellah et le Bordj-Nord.

IV. — Emprunts espagnols

§ 62. — Les emprunts espagnols sont relativement nombreux et plus anciens que les emprunts français. La présence au Mellah d'un contingent important de juifs espagnols n'est pas étrangère à ces emprunts. Il faut ajouter que jusqu'à l'instauration du Protectorat, les mots européens empruntés dans tout le Maroc étaient espagnols, en raison de la proximité de l'Espagne et des relations inévitables entre les deux pays. C'est par l'Espagne que le Maroc se mettait au contact de la civilisation européenne et lui empruntait ses objets, ses institutions, les mots qui les exprimaient et les mots qui manquaient à son vocabulaire. Parfois un emprunt à une langue autre que l'espagnol n'a été accepté que sous une forme espagnolisée :

famîlya, plur. *ạt*, famille, groupe comprenant les époux, leurs ascendants et leurs descendants (esp. *familia* = famille) ;

dyamânt, diamant (esp. *diamante* = diamant) ;

ṣọbrệṭ d-ˀlḥlawậṭ, gâteaux feuilletés pliés en diagonale, ce qui leur donne l'aspect d'une petite enveloppe de lettre (esp. *sobre* = enveloppe de lettre) ;

bizîla, réception solennelle (esp. *visila* = visite qu'on fait et non qu'on reçoit) ;

snyộr dộn ḥâyim kộhẹn, Monsieur don Haïm Kohen (esp. *señor don*, titre de civilité) ;

limọnâḍa, limonade (esp. *limonada* = limonade) ;

lbîra, la bière, n'est qu'une forme espagnolisée de fr. *bière* ;

ṭọṛnabộda, fête à l'occasion de la première sortie de la mariée après la noce (esp. *tornaboda* = festin que l'on fait le lendemain de la noce) ;

síita, fauteuil (esp. *silleta* = petite chaise) ;

sperdîna, espadrille (esp. *espardeña* = espadrille) ;

pentộra, peinture (esp. *pintura* = peinture) ;

lfọ́rma, la forme, aspect général (esp. *forma* = forme) ;

băṭâṭa, pomme de terre (esp. *patata* = pomme de terre) ;

rọdíya, assiette (l'espagnol connaît *rodilla* avec le sens actuel de « genou », mais, étymologiquement, ce mot signifie « petite roue », « disque » ; latin *rotella*) ;

pộtíka, pharmacie, boutique de pharmacien (esp. *botica* = pharmacie) ;

gọ́ṛṛa, casquette (esp. *gorra* = casquette) ;

blộsa, blouse (esp. *blusa* = blouse) ;

skwîla, école non talmudique (esp. *escuela* = école) ;

maistrọ, maître d'école non talmudique (esp. *maestro* = maître d'école) ;

lfransệs, le français (langue), la nation française (esp. *francés* = français) ;

plâṣa, place, emploi (esp. *plaza* = place, emploi) ;

drîsa, adresse, suscription d'une lettre, doit provenir de fr. *adresse* espagnolisé ;

manḍọlîna, mandoline (esp. *bandolin* = mandoline) ;

lámba, lampe, doit provenir de fr. *lampe* espagnolisé ;

ṣọṭânọ, cave (esp. *sotano* = cave) ;

abogâḍọ, avocat (esp. *abogado* = avocat) ;

pallệbẹ, crêpe, feuilleté. On propose esp. *pan leve*, pain léger, comme étymologie ;

kộsâka, ceinture de soie pour femme ;

ḫwâṭˀm d-ˀlfóndọ, bagues garnies de brillants.

V. — Emprunts berbères

§ 63. — Le judéo-arabe de Fès n'a pas emprunté directement au berbère. Les mots d'origine ou de forme berbère qu'il connaît sont communs au judéo-arabe et à l'arabe des musulmans.

Dans cette catégorie, on ne signalera qu'un mot particulier au dialecte : *mzwåraṭ*, femmes qui n'ont eu qu'un seul mari.

L'arabe des cités musulmanes du Maroc connaît *mzwâr* avec le sens de « chef, représentant des chorfa », emprunté au berbère *amzwâr*, grand.

Louis Brunot.

LE DIEU DES ABÂḌITES ET DES BARĠWÂṬA

Il existe une question du nom berbère de Dieu, qui s'est trouvée posée pour la première fois par de Slane, à l'occasion de sa traduction française de l'ouvrage d'El-Bekri. En l'espèce, le problème soulevé a trait à l'étymologie du nom divin *Yākūš* que les Berġwâṭa hérétiques de l'ancienne province de Tamesna substituaient, au dire d'El-Bekri, dans la prière, à celui d'Allāh. Le géographe arabe tient ses renseignements à ce sujet d'un certain Zĕmmûr Abû-Ṣâliḥ b. Mūsä b. Hišâm b. Wârdîzen, envoyé en mission en chawwâl 352 (oct.-nov. 963) auprès du calife de Cordoue, par le roi des Berġwâṭa, Abû-Manṣûr ʿIsâ b. Abû-l-Anṣâr (1). Les Berġwâṭa avaient pris une part active à la grande insurrection kharedjite, sous la direction de leur chef Ṭarîf, qui combattit les Arabes aux côtés du célèbre porteur d'eau de Tanger, Mäisāra. El-Bekri nous relate qu'environ l'an 127 de l'Hégire, se manifesta chez eux un faux prophète, Ṣâliḥ, le propre fils de Ṭarîf, qui avait aussi suivi son père dans la lutte contre les musulmans. Ṣâliḥ b. Ṭarîf prétendit se poser, chez les Berġwâṭa, en fondateur d'une religion nouvelle, et il composa même, dit-on, un Coran en langue berbère, dont El-Bekri nous rapporte les titres des principaux chapitres. Le géographe arabe nous donne un certain nombre de détails sur les pratiques du culte des Berġwâṭa, lequel paraît bien n'avoir été qu'une assez grossière déformation de l'Islam. Il nous décrit notamment le rituel des prières : « Quelques-unes (de ces prières) consistaient en simples gestes. D'autres ressemblaient à celles des musulmans. Les prosternations se faisaient trois fois de suite ; ils élevaient leur front et leurs mains à la hauteur d'une demi-palme. Le *takbîr* était remplacé par *a-bism ĕn-Yākūš*, — c'est-à-dire en langue berbère : « au nom de *Yākūš* » —, puis : *mĕqqar Yākūš*, « *Yākūš* est grand ». En récitant la *chahāda*, ils tenaient leurs mains ouvertes vers le

(1) Cf. El-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction de Slane. Edition revue et corrigée, Paris, Geuthner, 1913, p. 259 sqq., et *Id.*, *ibid.*, texte arabe, publié par de Slane, Alger, Jourdan, 1911, p. 134 sqq.

sol. Dans la prière publique, qui avait lieu le jeudi et non le vendredi, ils récitaient la moitié de leur Coran en se tenant debout et le reste en faisant leurs prosternations. La prière se terminait en récitant en berbère les formules suivantes : « Dieu est au-dessus de nous, rien ne lui est caché de ce qui est dans la terre et dans le ciel ». Puis ils répétaient vingt-cinq fois la formule : *mĕqqar Yākūš* ; *iğĕn-Yākūš*, « l'Unique, c'est Dieu » ; *wĕr-d-am Yākūš*, « il n'existe personne de semblable à Dieu » (1).

I

A. — Dans une note accompagnant sa traduction, de Slane fait remarquer que « le mot *Yacoch* paraît représenter le mot *Yacchus* » ; « la suppression d'un seul point dans le mot arabe, dit-il, donnerait la leçon Bacoch, c'est-à-dire Bacchus. Le culte de cette divinité a donc existé chez les Berbères du Maroc central ». L'hypothèse imprudemment avancée en ces termes par de Slane, a été admise après lui par un certain nombre d'auteurs au rang desquels figure un orientaliste aussi distingué que Dozy. Ce dernier a en effet donné son adhésion à l'identification *Yākūš* = Bacchus, dans son *Essai sur l'histoire de l'islamisme*, publié à Leyde en 1879 (2). En dehors de ces deux éminents parrainages, il faut aussi citer les noms de Gustave Mercier, Lefébure (3), Bertholon, qui ont accueilli avec complaisance l'hypothèse de l'existence ancienne d'un culte dionysiaque chez les Berbères. « Il n'est même pas nécessaire, — observe Bertholon, dans la *Revue Tunisienne* (4) —, comme le propose le savant traducteur de Bekri, de supprimer un point dans le mot arabe et de chercher à reconstituer la leçon *Bacoch* ; Yacchus est en effet lui-même un des noms de Dionysos, le dieu de la légendaire Nysa, où il serait né, et qui s'identifie avec Bacchus ; d'autre part

(1) El-Bekri, *op. cit.*, traduction de Slane, p. 267. Les phrases berbères ont été restituées par nous (sur ces restitutions, cf. *infra*, p. 49 sqq.).

(2) Dozy, *Essai sur l'histoire de l'islamisme*, trad. Chauvin, Leyde, 1879, p. 348. On n'a pas manqué de tirer argument, en faveur de l'hypothèse de Slane, de l'existence dans le *Bayân* d'une variante باكوش, *Bākūš*, de ce nom divin (cf. Ibn el-Idhârî, *El-Bayân el-Moghrib*, I, p. 330). Mais cette graphie *Bākūš* est complétement isolée ; les leçons d'El-Bekri, comme celles que nous verrons plus loin recueillies par Motylinski (cf. *infra*, p. 36), ont toutes un *ya* initial. Etant donné que le *Bayân* est postérieur d'environ deux siècles à l'ouvrage d'El-Bekri, il s'agit sans doute d'une erreur de transcription imputable, soit à l'auteur lui-même, soit à l'une des copies manuscrites qui nous ont transmis son œuvre ; il est plus facile d'admettre, en paléographie, l'oubli d'un point que son addition.

(3) G. Mercier, *Les Divinités libyques*, Constantine, 1901 ; Lefébure, *La politique religieuse des Grecs en Libye*, Alger, 1902.

(4) Bertholon, *Essai sur la religion des Libyens*, in *Revue Tunisienne*, janv. 1909, pp. 31-32.

le Dionysos mystique se confond avec le Yacchus d'Eleusis. Le nom de *Yacoch*, employé par les Berghwâta pour désigner leur dieu, évoque donc non seulement le nom de Bacchus et le culte de la vigne et du vin, mais l'extase spirituelle du culte de Dionysos et de cette religion nouvelle et spiritualiste qui semble s'être élevée en face de la religion olympienne ». Tel est le thème proposé à nos méditations par Bertholon. Il s'est trouvé d'autres auteurs pour enchérir encore sur l'hypothèse ainsi développée. On a voulu, en particulier, retrouver dans le nom des Berġwâṭa celui des Berbères Baccuates de l'Antiquité, qui nous sont connus notamment par le témoignage du géographe grec Ptolémée et celui des tables de l'Itinéraire d'Antonin (1). Dans ces conditions, suggère-t-on, le nom des Baccuates serait susceptible d'admettre lui-même « une étymologie grecque rappelant le culte de Bacchus (βακχευτης, « qui célèbre les fêtes de Bacchus ») » ; et l'on ajoute : « dans ce cas, il ne s'agirait évidemment pas d'un nom indigène,

(1) Cf. Tissot, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, Paris, 1877, p. 175 ; M. Besnier, *Géographie ancienne du Maroc*, in *Archives marocaines*, vol. I, Paris, Leroux, 1904, p. 355. On ne paraît guère, quant à présent, avoir songé à se prévaloir d'arguments linguistiques sérieux à l'appui de ce rapprochement entre le nom des anciens Baccuates et celui des Berbères Berġwâṭa. Il en existe cependant au moins un, susceptible de prêter à cette hypothèse une certaine allure de vraisemblance. Si l'on admet que la graphie latine *Baccuat-* transcrit une forme berbère dialectale **Baqqwâṭ*, celle-ci peut être, en effet, rattachée sans difficulté à un prototype **Baġġwâṭ*, — moyennant un traitement phonétique secondaire : **ġġ* > *qq*, très général, aujourd'hui encore, à tous les dialectes. Or, dans plusieurs parlers actuels du Maroc central (Iẓayan notamment), on observe sporadiquement l'assimilation régressive de *r* par *ġ* ; par exemple : *u-ġġors ĕddiġ*, « je ne suis pas allé chez lui », pour : **ur-ġors ĕddiġ*. En faisant intervenir ici un phénomène analogue — qui se justifierait, non seulement par la communauté séculaire de l'habitat géographique (laquelle, *a priori*, n'implique rien quant à la communauté possible de langue), mais aussi par les rapports dialectaux que nous montrerons plus loin exister (cf. *infra*, p. 49 sqq.) entre le parler des anciens Berġwâṭa et celui des Beraber actuels —, on voit qu'on serait en définitive ramené, pour le prototype étymologique du nom des Baccuates, à une forme **Barġwâṭ-*, effectivement identique à celle du nom des Berġwâṭa.

Une autre explication, moins satisfaisante, de la relation morphologique possible : *Baccuat-/Berġwâṭ-*, sera proposée simplement pour mémoire. On pourrait en effet penser, dans une autre hypothèse, que la relation ainsi envisagée est à base d'un jeu de mots, d'un calembour, passe-temps comme on sait très goûté des indigènes et dont il existe un certain nombre d'exemples historiques célèbres (cf. notamment les jeux de mots prêtés au Mähdi Ibn Toumert ou à d'autres personnages, dans G. Marcy, *Les phrases berbères des « Documents inédits d'histoire almohade »*, in *Hespéris*, 1932, pp. 71 et 75. De semblables calembours effectués sur des noms propres se constatent à diverses reprises dans les inscriptions libyques et les *graffiti* rupestres du Sahara central, cf. G. Marcy, *Les inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du Nord*, et *ibid.*, *Introduction à un déchiffrement méthodique des inscriptions « tifinâgh » du Sahara central*). Dans cette seconde hypothèse, le nom des Baccuates aurait eu pour racine — réelle ou imaginée après coup — le mot **baḫḫo*, correspondant à Maroc central actuel : *a-buḫḫo*, « insecte », — l'élément *-at* additionnel, suffixé, étant un indice grammatical ancien de collectif appliqué à des noms ethniques (sur ce suffixe *-at* ou *-t*, dont l'emploi vivant est attesté au XIVe siècle par Ibn Khaldoun, — témoignage du reste confirmé par les vestiges dialectologiques —, cf. G. Marcy, *Une tribu berbère de la confédération Aït Waraîn : Les Aït Jellidasen*, in *Hespéris*, 1929, p. 109, n. 1). La leçon arabe écrite *Barġwâṭ-* proviendrait alors d'un jeu de mots fait par des bilingues entre la forme berbère d'origine : **baḫḫu-at*, et le terme arabe de sens voisin بُرْغُوث *burġûṯ*, « puce ». Mais cette interprétation fait difficulté, car il n'y a pas correspondance absolue du vocalisme de première syllabe et il faudrait surtout expliquer, d'autre part, pourquoi l'on a un *t* emphatique dans la leçon *Barġwâṭa*, en face du *t* simple spirant étymologique de *burġûṯ*. Nous pensons, au surplus, que la première explication, fondée sur l'argument phonétique, est bien préférable, — si tant est du moins qu'il y ait lieu d'accepter le rapprochement historique proposé entre les Baccuates et les Berġwâṭa.

mais d'un surnom donné à certaines populations du pays, soit parce qu'elles pratiquaient effectivement le culte de Bacchus, soit parce qu'elles buvaient du vin et qu'elles se livraient, en célébrant les cultes locaux, à des transports et à des orgies rappelant les fêtes bachiques (1) ».

B. — Les berbérisants ont vivement réagi contre ces hypothèses présentées par des arabisants, des ethnographes et des archéologues, c'est-à-dire par des auteurs que leurs spécialités respectives ne qualifiaient pas peut-être entièrement pour émettre un avis au fond sur cette question de pure linguistique berbère.

1° Motylinski, dans l'étude qu'il a consacrée en 1905 au *Nom berbère de Dieu chez les Abadhites* (2), a eu le mérite de montrer le premier la diffusion remarquable en pays berbère de ce nom divin *Yākūš*, qui n'est nullement spécial à l'ancienne religion des Berġwâṭa. Sous de légères variantes, ce nom se retrouve en effet mentionné dans diverses chroniques manuscrites traitant de la doctrine ibâḍite, et, entre autres, dans le *Kitâb eṭ-Ṭabaqât* de Derdjini et la célèbre *Mudawwana* d'Ibn Ġanem de Djerba, provenant des Nekkarites de Zouaġa. D'après le *Kitâb eṭ-Ṭabaqât*, le cheikh Abû-ʿAmmar ʿAbd-ĕl-Kâfî b. Abî-Yaʿqûb ĕt-Tenauti, qui vivait à Wargla dans la seconde moitié du VIe siècle de l'Hégire, aurait fait, à une certaine consultation théologique portant sur l'emploi du mot *Yākūš* comme synonyme d'Allah, la réponse suivante : « dire إِنَّ اللّٰهَ لَيْسَ بِيَكُش , c'est-à-dire en substance : « Dieu n'est pas *Yākūš* », c'est exactement comme si l'on disait que « Dieu n'est pas Dieu » : كما قال أنّ اللّٰه ليس بالله » (3). Dans une autre chronique, rédigée d'après la double autorité d'Abû-Rabîʿ Suleimân b. ʿAbd-ĕs-Slâm et d'Abû-ʿAmmar, on trouve mentionnée dans des conditions analogues une forme *yuš*; une variante, placée plus loin dans l'intérieur d'une phrase berbère, est orthographiée avec une voyelle longue *yūš*. La consultation donnée par ʿAbû-ʿAmmar ʿAbd-el-Kâfî est ainsi rapportée dans ce second manuscrit, — où la réponse fournie se trouve, du reste, exposée dans une forme légèrement plus énigmatique — : « Celui qui dit *yūš* est la tortue (en berb. *ifkĕr*) donne des associés au Dieu suprême ».

(1) Ap. M. MICHAUX-BELLAIRE, in *Villes et Tribus du Maroc, Vol. X, Région des Doukkala. T. I, Les Doukkala*, Paris, H. Champion, 1932, p. 41.

(2) A. DE C. MOTYLINSKI, *Le nom berbère de Dieu chez les Abadhites*, Alger, 1905.

(3) MOTYLINSKI, *op. cit.*, p. 142. Pour la biographie d'Abû ʿAmmar, cf. aš-Šammaḫi, *Kitâb as-Siyar*, p. 441.

La *Mudawwana* d'Ibn Ġanem renferme également la version *yūš*, avec une voyelle *u* longue ; on la relève en particulier dans l'expression berbère *ġĕl-ubrīd ĕn-Yūš*, « sur le chemin, sur la voie de *Yūš* », donnée pour équivalent de l'arabe *fisabīllah* (1).

Motylinski ne s'est pas contenté de nous apporter le témoignage des seuls documents écrits ; il nous apprend que le nom divin *Yūš* est encore vivant en dialecte berbère de Ġadamès, où on le retrouve figurant dans l'invocation des rites de pluie : *uš-anĕġ-d, ā-Yūš, aman wanzĕr*, « donne-nous, ô *Yūš*, de l'eau de pluie » (2), là où les autres tribus berbères emploient d'ordinaire *Rĕbbi*, « mon Dieu » : *uš-anĕġ, ā-Rĕbbi, aman ʷwanẓar*, « donne-nous, ô mon Dieu, de l'eau de pluie ».

2° Se basant sur l'essai d'interprétation du mot *Yākūš* proposé très dubitativement, en concurrence avec plusieurs autres étymologies (3), par Abû-ʿAmmar, — soit l'arabe المعطي, « celui qui donne » —, R. Basset, dans son compte rendu du travail de Motylinski, s'est avancé plus loin ; il a cru pouvoir retenir, pour ce nom berbère de Dieu, une étymologie proprement indigène, *yūš* signifiant en berbère, selon lui : « il donne », de *ūš*, « donner » (4). La présence d'un *k* dans les variantes du type *yākūš* s'expliquerait par la forme fréquente : *ūkš*, spéciale aux parlers zénètes, de ce même verbe *ūš*, « donner ». *Yūš*, *Yākūš*, seraient ainsi les équivalents berbères dialectaux des épithètes arabes de la Divinité *El-Muʿṭi*, *El-Wahhâb*, « celui qui donne, l'auteur de tous les dons ». Le fondateur des études berbères a repris plus récemment cette thèse dans son article *Berġwâṭa* de l'*Encyclopédie de l'Islam* (5), en s'employant à porter le coup de grâce à l'étymologie **yacchus*. Il s'efforce d'y démontrer, par le moyen des renseignements fournis par El-Bekri sur la religion des Berġwâṭa, que celle-ci

(1) *Ibid., ibid.* M. Tadeusz Lewicki nous a récemment fait connaître, dans une publication de la *Revue des Etudes islamiques*, vingt-quatre nouvelles phrases en vieux berbère extraites d'une chronique ibāḍite anonyme, inédite quant à présent, et dont la date de rédaction se placerait également dans la seconde moitié du VIe siècle de l'Hégire, c'est-à-dire vers le temps où aurait vécu Abû ʿAmmar (cf. TADEUSZ LEWICKI, *De quelques textes inédits en vieux berbère provenant d'une chronique ibāḍite anonyme*, in *Revue des Etudes islamiques*, cahier III, 1934, pp. 275-296). Le nom de *Yūš* s'y trouve mentionné à trois reprises (cf. phrases III, IV et XII, pp. 282, 283, 290) sous la graphie arabe constante يُوشْ.

(2) MOTYLINSKI, *op. cit., ibid.*

(3) Notamment العظيم « le sublime », et الاحْسن « le meilleur ».

(4) R. BASSET, *Le nom berbère de Dieu chez les Abadhites*, compte rendu ap. A. de C.-Motylinski, in *Bulletin de la Socitéé archéologique de Sousse*, 2e semestre 1905. Voir également : *id.*, *Recherches sur la religion des Berbères*, in *Revue de l'Histoire des Religions*, Paris, 1910, t. LXI, p. 316.

(5) *Ibid.*, sb. art. *Barghwaṭa*, in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris-Leyde.

n'avait au demeurant rien à voir avec un prétendu culte dionysiaque et s'analysait en une simple déformation, assez grossière, des pratiques les plus usuelles de l'Islam, — ce qui paraît du reste évident. Ainsi les dates des grandes cérémonies religieuses et les heures de la prière étaient simplement déplacées. Le jeûne se célébrait en *rağab* et non en *ramaḍan*; la fête des sacrifices avait lieu le 11 de *muḥarram* et non le 12 de *ḏu-l-ḥiğğa*; les prières se faisaient cinq fois par jour et cinq fois par nuit, etc. Le rituel des ablutions était à peine modifié, on l'avait visiblement interverti : les ablutions commençaient par le nombril et les hanches, puis les parties naturelles, la bouche, le cou, les avant-bras jusqu'au coude, la tête, les oreilles, les genoux. Les formules de prière étaient sensiblement les mêmes que dans le culte musulman, mais on y remplaçait le nom d'Allah par celui de *Yākūš*. Enfin le Coran de Ṣâliḥ ben-Ṭarîf, divisé en 80 sourates, était une imitation du Coran de Mahomet.

II

Cette argumentation de fond, tirée de l'examen des pratiques cultuelles des Berġwâṭa, est à coup sûr la plus pertinente pour réfuter la thèse d'une identité possible de *Yākūš* berbère avec Bacchus-Dionysos. On doit reconnaître en effet que la théorie linguistique de R. Basset — seule produite antérieurement pour étayer cette réfutation — ne vaut guère mieux en soi que l'ignorance désinvolte où se tenaient ses devanciers, partisans de la première étymologie, des conditions phonétiques réelles qui empêchent le mot latin Yacchus d'avoir jamais donné en berbère une forme dialectale *yākūš*. C'est précisément sur ce plan d'un examen méthodique des conditions locales relatives au traitement berbère éventuel de **Yacchus* d'une part, et à l'emploi supposé d'un morphème *yūš*, « il donne », pour servir en berbère à former le nom de la Divinité, d'autre part, que nous voudrions, à présent, nous placer pour montrer le caractère également inacceptable des deux thèses étymologiques proposées respectivement par de Slane et par René Basset.

A. — Voyons d'abord la thèse de Slane : *Yākūš* égale **Yacchus*. Cette thèse ne tient pas. Sans doute, le traitement berbère *š* de l'*s* latin ne fait pas difficulté. Cette correspondance nous est en effet attestée dans un certain nombre de noms latins de haute époque passés en berbère marocain

septentrional ; ainsi arabe Jbāla, d'après berbère, *šbényä*, « conifère indéterminé, peut-être *juniperus sabina* », Tétouan *šbīna*, « *sapin* », rapprochés par M. Colin du latin *sapīnus*, *sapīnea* ; de même *šbīyo*, « lien d'attelage en cuir, en forme d'anneau, assujettissant la perche sous-ventrière au timon de la charrue », latin *subiŭgis-subiŭgĭum-subiŭgĭus*, « courroie servant à attacher le joug » ; *šqālya*, « espèce de seigle dont l'épi est très aplati », latin *sĕcāle*, « seigle » ; *fŏrqōš*, « pied fourchu de bête de boucherie », latin *furcōs-furcus*, « fourchu », etc. (1).

Mais, si la correspondance **s*>*š* est acceptable, il en est tout autrement de celle du *k* berbère au *cch* du latin Yacchus. Celui-ci note en effet une vélaire sourde occlusive, vraisemblablement géminée : **ḳḳ*, qui répond en latin au groupe *kappa-khi*, κχ, du prototype grec étymologique : ιακχος. Or, le *k* latin, palatal simple, donnait déjà très souvent une vélaire en berbère marocain septentrional ; ainsi Jbāla : *ābĕrṭāq*, « aiguillon de laboureur », et latin *pertĭca*, « perche, gaule » ; *buruqqôša*, « verrue sur la main », et latin *verrūca*, « verrue » ; *šqālyä*, « espèce de seigle », et latin *sĕcāle* ; *fŏrqōš*, « pied fourchu », et latin *furcōs* ; *qbeyyo*, « hutte de gardien de verger », et latin *cŭbĭcŭlum*, *cubīclum*, « logette, cabane, petit gîte » ; etc. (2). *A fortiori* le *ḳḳ* vélaire géminé du latin devait-il donner en berbère un *qq* géminé. Si l'on cherche donc à restituer, d'après cela, la forme berbère septentrionale du mot Yacchus emprunté par les indigènes du Maroc à l'onomastique divine des conquérants latins, il semble que la dite forme ne devait guère être éloignée d'un thème **Baqqus*, — ou **Baqquš*, avec traitement chuintant de la sifflante finale. Du moins ce thème ne nous est-il point expressément connu. Mais un menu détail historique vient cependant apporter à notre hypothèse les éléments d'une intéressante confirmation.

Dans son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, St. Gsell nous apprend, en effet, que le roi de Maurétanie Bocchus, contemporain de César, fit frapper des monnaies à l'effigie de Dionysos, « ce qui s'explique probablement, ajoute Gsell, par un jeu de mots : Bocchus-Bacchus » (3). Or, précisément, ces monnaies, à légende néo-punique, nous font connaître la véritable forme du nom berbère du roi : celui-ci s'y trouve orthographié

(1) Cf. G.-S. Colin, *Etymologies maġribines*, I, in *Hespéris*, 1er trimestre 1926, p. 69, nos 22, 23, 24 ; et p. 73, no 33.

(2) G.-S. Colin, *Etymologies maġribines*, I, in *Hespéris*, 1er trimestre 1926, p. 57, no 3 ; p. 58, no 5 ; p. 69, no 24 ; p. 73, no 3 ; p. 76, no 42.

(3) Cf. St. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1929, t. VI, p. 158.

beth, *qof*, *šin* (1), soit donc — autant qu'il semble — **Boqqus* ou **Boqquš*, le *cch* latin représentant dans Bocchus — comme il est normal — un *qq* berbère géminé étymologique (2). Les géminées ne sont jamais indiquées dans l'écriture punique, mais on sait par ailleurs que *q* n'existe pas à l'état simple, en position intervocalique, dans les mots d'origine purement berbère ; et au surplus la graphie latine : *cch* fait foi de la gémination du *q* dans **Boqqus*. Il existe en touareg actuel un mot *awĕqqas*, employé dans l'*Adġaġ*, qui désigne « le lion » (3) ; sa forme libyque, d'après les données phonétiques qu'on peut déduire des inscriptions nord-africaines et de l'étude comparée des dialectes berbères vivants, serait **beqqus* (4), c'est-à-dire qu'elle répondrait assez exactement à la forme berbère du nom du roi Bocchus. Il n'est pas rare que cette épithète : « le lion », se rencontre appliquée en guise de surnom, dans la terminologie berbère, à un chef indigène ; on se rappelle la phrase du Mähdi Ibn Toumert, par exemple, dans le manuscrit du *Baiḏaq*, à propos du *chaikh* Abû Merwân : « Abû Merwân est le lion né au printemps ; il ne vit pas dans la compagnie du plomb (5) ». L'orthographe punique avec un *š* terminal : *Baqquš*, pourrait peut-être s'expliquer par le fait que l'*s* libyque ancien était un *s* alvéolaire, prononcé avec la langue un peu creusée, à la façon de l'*s* actuel des juifs maghrébins : *ṡ*. Cette prononciation existe encore dans certaines tribus de l'Anti-Atlas et de la haute vallée du Dra où nous l'avons personnellement notée (6). Il serait trop long de développer les raisons qui nous ont amené à considérer d'autre part, que l'*s* libyque, — noté par un signe : ∞, qui correspond « étymologiquement » au *k* fort spirant, — présentait sans doute une articulation analogue (7). Il suffit de constater que l'admission de cette hypothèse fournit une explication très plausible du *š* punique : *š* est en effet la « forte » correspondant à *ṡ* ; or il est constant qu'en chamito-sémitique les dentales et sifflantes sont souvent renforcées dans les mots d'emprunt

(1) *Id.*, *ibid.*, t. VII, p. 267, nº 9.

(2) Il convient d'ajouter, — pour la pleine valeur démonstrative de cette graphie punique B Q Š, — que le Q (*qof*) ne saurait être ici en fonction de *g* berbère, comme il arrive occasionnellement en graphie arabe pour le ڨ (*qaf*) ; l'alphabet punique, au contraire de l'arabe, dispose en effet d'une notation autonome pour le *g*, — figuré par la lettre *gimel*.

(3) Cf. le P. de Foucauld, *Dictionnaire abrégé touareg-français* (*Dialecte ahaggar*), Alger, Carbonel, 1920, t. II, p. 360.

(4) Sur le traitement libyque ancien : **w* > *b*, cf. G. Marcy, *Inscriptions libyques*, *cit.*

(5) Cf. G. Marcy, *Phrases berbères des « Documents inédits »*, *cit.*, p. 70.

(6) Nous l'avons relevée en particulier, dans plusieurs mots, à *Taṭṭa*, chez les Ait Mumbark, habitant le qṣâr d'Agadir ĕllahna.

(7) Cf. G. Marcy, *Introduction à un déchiffrement des inscriptions « tifinâgh »*, *cit.*

étrangers : que l'on songe à arabe maghrébin *qobṭān*, *jarḍīnī*, *ṭumūbīl*, *ṣālā*, etc., avec des emphatiques *ṭ*, *ḍ*, *ṣ*, là où nous avons, dans la langue d'origine, des dentales ou sifflantes simples : « capitán », « jardinier », « automobile », « salle ». Ainsi, le *ṡ* final de **Baqquš* berbère a-t-il été renforcé en punique en *š* : **Baqquš*. Un exemple parallèle est celui du nom de la ville de « Lixus » : en latin *Lixus*, berbère *Lĕkkūs*, punique (en *scriptio defectiva*) *Lkš* (1). Le même procès explicatif est évidemment applicable, *pro parte*, au traitement *š* berbère ancien — mentionné plus haut — de **s* latin ; ce dernier avait pour équivalent libyque absolu un *s* fort, c'est-à-dire — sur terrain dialectal où la sifflante normale sourde est *ṡ* — un *ṡ* alvéolaire renforcé, aboutissant à *š* (2).

Pour en revenir à *Bocchus* — et quoi qu'il en soit du reste de l'étymologie proposée pour ce nom : « le lion », sur laquelle nous ne tenons nullement à insister —, il est clair que la forme restituée de ce même nom **Boqquṡ*, — rattachée par l'intermédiaire d'un jeu de mots au nom latin Bacchus, — est une confirmation indirecte de la forme berbère **Baqquš* de ce dernier. La leçon hypothétique **Bākūš-Yākūš* admise par de Slane en reçoit donc une très sérieuse concurrence. On se doit de signaler cependant deux exemples nets, exceptionnels, où s'observe un traitement berbère dialectal *kk* du groupe *cc* latin. Ils se rencontrent dans Ġāt, Ahaggar : *a-bĕkkaḍ*, « péché », < lat. *peccatu(m)* (3), et Maroc central ; *äsäku*, « sac double, tellis » (où *k* occlusif suppose, dans la règle normale du parler, une géminée **kk* étymologique) < lat. *saccus* (4). On notera toutefois, dans *äsäku*, le traitement berbère non-modifié de l'*s* latin, lequel tendrait à prouver que nous avons à faire ici à une ambiance dialectale différente de celle où se

(1) Sur les différentes graphies du nom de Lixus, cf. Gsell, *Hist.*, *cit.*, t. II, p. 172.

(2) Ce renforcement est aussi bien constant pour d'autres sons d'origine étrangère que les Berbères ne possèdent pas naturellement dans leur système phonétique ; ainsi par exemple, pour le *p*, souvent traité *pp* dans les mots d'emprunt.

(3) Cf. G.-S. Colin, *Etymologies maġribine*, II, *cit.*, in *Hespéris*, 1er trimestre 1927, p. 85. Il conviendrait, selon nous, de rattacher à la même étymologie latine le zénaga *fakkuḏa*, sens identique : « péché », inexactement rapporté par R. Basset à l'arabe فعلة (cf. R. Basset, *Mission au Sénégal*, t. I, *Etude sur le dialecte zénaga*, Paris, Leroux, 1909, p. 156). La leçon du zénaga, qui comporte un *a* terminal, fait songer à un emprunt effectué sur la base plur. *peccata*, « péchés ». Peut-être, en effet, la forme plur. de ce mot est-elle d'emploi plus fréquent dans le lexique religieux chrétien que la forme du sing., ce qui expliquerait qu'elle ait été empruntée par les Berbères de préférence au singulier.

(4) Le mot est également connu des parlers d'Algérie : Zouaoua *asaku* : Aurès, Chenoua *saku*. Ailleurs, le *k* s'est affaibli, conformément à la tendance dialectale, passant à *š*, — avec parfois une sonorisation secondaire en *j*. Beni Rached *sağu* atteste encore, par la présence d'une affriquée, le caractère initial géminé du **k* étymologique : mais celui-ci n'est plus apparent dans A. Waraîn et arabe dialectal de Tanger — d'après berbère (et avec, d'ailleurs, le sens dérivé différent de « mesure à grain ») — : *ašašu* (sur tous ces termes, cf. E. Laoust, *Mots et Choses berbères*, Paris, Challamel, 1920, p. 271, nº 3, 2º).

serait produit par hypothèse le passage : *iacchus* > *yākūš*, qui suppose *s lat. > *š* berb., — dans une ambiance où la comparaison phonétique instituée cesserait par conséquent de demeurer entièrement légitime. Une remarque analogue vaut pour ahaggar : *abĕkkaḍ*. Le même dialecte possède *ăṅḡelus*, « ange » < lat. *angelus* (cf. de Foucauld, *Dict.*, *cit.*, II, p. 227), mot qui appartient de toute évidence à la même série lexicographique que *abĕkkaḍ* et peut être de ce fait considéré plus ou moins comme d'emprunt synchronique. Or, dans *ăṅḡelus* également, *s* latin a pour correspondant berbère dialectal *s* et non *š*. Il suit de là que toute conclusion doit être pratiquement réservée quant à ces deux exemples *abĕkkaḍ* et *äsäku*, qui apparaissent, aussi bien, isolés. Admettrait-on même — comme nous le ferons personnellement plus loin dans un cas analogue (1) — l'hypothèse d'un sous-emprunt inter-dialectal de type : lat. *iacchus* > berb. (dans une première ambiance dialectale) **yākūs* > berb. (dans une deuxième ambiance dialectale) **yākūš*, — disjoignant la question des deux passages **s* > *š* et **cch* > *kk*, — qu'il n'en resterait pas moins absolument impossible de rendre compte de la chute du *k* — étymologiquement redoublé — dans les leçons *yuš*, *iyuš*, rapportées par Motylinski. Ce dernier argument d'ordre phonétique est au surplus déterminant : il suffirait à lui seul, au regard du linguiste, à faire abandonner la thèse de Slane (2).

B. — Arrivons-en à la thèse de René Basset : *Yākūš* égale « il donne », du verbe *ūk̠š*, « donner ». Elle n'est pas meilleure que la précédente, ni dans la forme, ni dans le fond.

1° Dans la forme d'abord. Il apparaît en effet que René Basset s'est mépris sur le caractère essentiel de ce *k* spirant qui figure dans la variante zénète *ūk̠š* du verbe *ūš*, « donner ». Ce *k* n'est nullement une lettre radicale autonome, mais bien un simple phonème furtif de transition qui se produit au contact de la voyelle *ū* longue du verbe et du *š* subséquent. En réalité, il s'agit d'un *y* sourd léger, épenthétique, qui se dégage normalement, dans un assez grand nombre de parlers zénètes, au contact d'une voyelle *ū* ou *ī*, longue, et d'une dentale ou sifflante sourde, palatalisée ou non, qui la suit ; ainsi *ūxṯ*, « frapper », de *ūt* ; *tazḡaūxṯ*, « couffin », pour *tazgaut*, — de masc.

(1) Cf., *infra*, p. 54.

(2) Notre ami, M. R. Thouvenot, Conservateur de Volubilis, veut bien nous confirmer que, hormis la découverte à Volubilis d'une petite statuette de Silène endormi, — découverte insignifiante en soi du point de vue limité qui nous intéresse —, les fouilles archéologiques entreprises au Maroc n'ont apporté jusqu'ici aucun témoignage que le culte du dieu Bacchus ait été particulièrement en honneur dans ce pays pendant la période romaine.

azgau— ; *aīxṯ*, « fils » (au pluriel), pour *ait* ; *īxššaun*, « cornes » (au plur.), pour *īššaun*, etc. (1). Il n'est pas bien sûr qu'un informateur indigène noterait toujours, dans la transcription, ce phonème furtif qui correspond à un simple accident physiologique, vraisemblablement très peu conscient. Mais de cette constatation il découle que le *k* considéré a nécessairement sa place assignée, dans le radical du verbe *ūkš*, « donner », entre la voyelle *ū* longue et le *š* subséquent, et cela sans qu'aucune voyelle ou autre son puisse s'intercaler entre lui et ce même *š* final du verbe. Or, la version de Bekri du nom du Dieu berbère des Bergwâṭa, — qui est incontestablement la plus ancienne, — possède entre *k* et *š* une voyelle *ū* longue : *Yākūš*. Nous entendons bien qu'on pourra toujours, à la rigueur, invoquer une métathèse possible : *Yākūš*, pour **Yāūkš*, intervenue à la suite d'un emprunt dans une ambiance dialectale différente qui confond le *k* avec une lettre radicale (2) ; il faudrait alors rendre compte de la voyelle *ā* longue, — inexplicable à cette troisième personne de l'aoriste du verbe *ūkš*, — qui suit le *y* initial. Il existe bien en ahaggar une voyelle *ă* brève, qui est une attaque prosthétique secondaire, à l'initiale de mot, de la voyelle *u*, dialectalement faible, dans un certain nombre de verbes : — ainsi *ăur*, « être sur », *ăus*, « bouillir », *ăut*, « frapper » — ; mais cette voyelle *a*, très brève et non longue, disparaît après le préfixe *y* de la troisième pers. masc. sing. du verbe : *yur*,

(1) Sur ce phénomène, cf. G. Marcy, *Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère*, in *Hespéris*, 1931, pp. 87-88.

(2) M. A. Roux a bien signalé chez les Igezran (Moyen Atlas marocain) une forme *k̲uš*, « donner » (cf. A. Roux. *Le verbe dans les parlers berbères des Ighezran, Beni-Alaham et Marmoucha*, in *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, t. XXXVI, fasc. 1, 1935, p. 58). Nous doutons toutefois qu'elle puisse provenir d'une métathèse de la forme *ūk̲š* observée pour le même verbe dans les parlers voisins des Ait Waraîn de l'Est et des Beni ʿAlaham (*ibid.*, et note personnelle pour les A. Waraîn). En effet, M. Roux a relevé de même chez les Igezran, Beni-ʿAlaham un verbe : *kuṯ*, « frapper » (ibid.) (A. Waraîn de l'Est, note personnelle : *ūk̲ṯ*). Le *k* initial occlusif dans cette dernière leçon (*kuṯ*), nous indique, de plus, que la notation *k̲uš*, « donner », avec *k* initial spirant, relevée dans le même parler (Igezran), est sans doute accidentelle — peut-être due à l'influence du *š* final ? —, la forme de base à restituer étant **kuš*, « donner », en complet parallélisme phonétique avec *kuṯ*, « frapper ». Ceci posé, **kuš* et *kuṯ* peuvent se ramener très facilement, et sans l'intervention d'aucune métathèse, aux formes étymologiques : *wĕš* et *wĕṯ*, de ces deux verbes : « donner », et « frapper », encore vivantes dans les parlers voisins des Ait Segrušsen et du Maroc central. Au cours d'un premier stade, très usuel en phonétique berbère, la voyelle neutre, brève, *ĕ*, auxiliaire de disjonction des groupes bi-consonantiques radicaux WŠ et W Ṯ, s'est assimilée au *w* antécédent, passant à *ŭ* : **wŭš*, **wŭṯ*. Puis, par choc en retour, au cours d'un deuxième stade, la voyelle *ŭ* brève ainsi produite a influencé le *w* antécédent, le renforçant en *k* palatal occlusif : **kŭš*, *kŭṯ*. Cette tendance au renforcement palatal du *w* suivi de *u*, en *k*, *g*, et du *y* suivi de *i*, en *g*, est courante dans les parlers du Maroc central et du Moyen Atlas Nord (cf. Soûs *wunzer*, « saigner du nez », Iẓayan *kunzer*, A. Segrušsen *gunzer* ; tout Maroc central et Moyen Atlas Nord : *...*ay iran*, « ...qui a voulu », > *ag-ran*, etc.). On observe de façon analogue, dans les parlers kabyles, le renforcement labial de **wu* en *bu*, et palatal de **yi* en *gi* (sur ce point, cf. A. Hanoteau, *Essai de grammaire kabyle*, Alger, Bastide, 1858, pp. 38 à 43, et A. Basset, *Notes sur le genre dans le verbe et dans le nom en berbère*, in *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, Alger, 1932, p. 9, extrait).

D'une telle explication, il suit que la forme aoriste de 3e pers. masc. sing. : *ik̲uš*, « il donne », du parler des Igezran, ne saurait être invoquée pour rendre compte de la graphie, avec double voyelle longue, du nom divin *Yākūš*, rattaché par hypothèse purement gratuite à cette étymologie.

« il est sur », *yus*, « il bout », *yut*, « il frappe » (1). Or ici, non seulement l'*a* persiste, mais il est fondamentalement long : **yăūkš*. Sur le plan morphologique, l'hypothèse présentée, dûment analysée, fait donc difficulté (2).

2° Il en est de même sur le plan sémantique. Non que cette épithète de Dieu : « Celui qui donne », ne soit pas une épithète berbère ; au contraire, elle est parfaitement connue en ahaggar sous des formes purement berbères : *ămâraǧ*, *asennekelua*, *ăsenneflay*, « l'auteur de tous les dons, Dieu ». Mais un simple aoriste de troisième personne ne saurait servir à rendre cette idée : l'aoriste est en effet, en berbère, un temps *dépendant*, qui ne peut s'employer seul pour former une proposition principale ; il est obligatoirement précédé dans le discours, ou d'un autre temps : prétérit ou forme d'habitude, — vis-à-vis duquel il joue le rôle d'une sorte de substitut narratif —, ou d'un pré-verbe ou d'une conjonction, à valeur propre généralement temporelle (pré-verbe *ad*, *ra*, *ġa*, *ġra* du futur ; conjonction du passé : *alliǧ*, « lorsque (dans le passé) » —, ou conjonction du futur-éventuel : *addäy*, « lorsque (dans l'avenir) », etc.). Nous avons tenu à nous assurer, par un examen concret des faits, que cette forme d'aoriste aberrante ne se trouvait pas usitée dans la terminologie berbère des épithètes divines : dans ce sens, nous avons procédé à un dépouillement complet du lexique correspondant du ahaggar, d'après le *Dictionnaire ahaggar-français* du P. de Foucauld, ouvrage dont on ne saurait assez dire quel excellent outil de travail il est et fait par un savant qui connaissait profondément la langue étudiée. En Afrique du Nord la terminologie est en effet entièrement arabisée et il faut descendre au Sahara, dans l'ambiance conservatrice bien connue du grand désert, pour retrouver un vocabulaire un peu étendu des épithètes purement berbères de Dieu. Cet examen nous a convaincu que les épithètes ainsi conservées en ahaggar — elles sont au nombre d'une vingtaine environ —, quand il ne s'agit pas d'un simple adjectif substantivé, sont toutes formées sur deux types morphologiques exclusifs : celui d'un nom d'agent à préfixe *m-* et celui d'un dérivé instrumental à préfixe *s-*. Voici quelques-unes de ces épithètes : *ămâṭkal*, « Celui qui porte tout » ; *ănâhmar*, *émezẓeider*, « Celui qui supporte patiemment par excellence »

(1) Cf. A. Basset, *La langue berbère. — Morphologie. — Le verbe : Etude de thèmes*, Paris, Leroux, 1929, pp. 10-11.

(2) A noter d'ailleurs que si la forme يكّش a bien été signalée à Wargla pour le nom divin (cf. *supra*, p. 36), les dialectes de cette région ne semblent connaître actuellement, pour le verbe « donner », que la seule forme *uš*, exclusive de toute radicale *k*.

(avec dissimilation **m-m> n-m* dans *ănâhmar <*ămâhmar*) ; *émeli*, « le Possesseur par excellence » ; *ămanay*, « Celui qui voit tout » ; *ămârağ*, *asennekelua*, *ăsenneflay*, « l'Auteur de tous les dons » ; *ămâgdah*, « Celui qui se suffit à soi-même » ; *ămûder*, *ămeġlul*, « Celui qui vit éternellement » ; *ămeqqar*, « le Grand par excellence » ; *mess-i*, « mon Maître » ; *mess-îneġ*, « notre Maître » ; *émerni*, « le Vainqueur par excellence » ; *ămûsen*, « l'Omniscient » ; *ămeqqered*, *ăneddâbu* (<**ămeddâbu*, avec dissimilation : **m-b> n-b*), « l'Omnipotent », etc.

Plusieurs de ces épithètes sont certainement pré-islamiques : il en est deux, en particulier, qui se retrouvent sur les stèles libyques : *ămâgdah*, « Celui qui se suffit à soi-même », et *ămûder*, « Celui qui vit toujours », libyque *mâkdah* et *muter* (1).

On objectera sans doute que l'état actuel de la langue ne préjuge point de son passé, et que l'ancien berbère, comme le sémitique, a pu connaître certains emplois autonomes de l'aoriste ; par ailleurs, les langues sémitiques offrent plus d'un exemple de noms divins ainsi obtenus d'une 3e personne de l'imparfait du verbe. Mais nous n'avons aucune preuve, — même à l'époque la plus archaïque —, de l'utilisation en berbère de ce procédé dans le cas particulier dont nous nous occupons. Le fonds le plus ancien de notre documentation concernant l'onomastique divine en Berbérie comprend un peu plus d'une trentaine de noms. Or, parmi une dizaine de formes nouvelles qui nous ont été fournies par nos recherches personnelles sur les inscriptions libyques et les parlers guanches, nous ne relevons que des substantifs, dont plusieurs sont des noms d'agent à pré-formante *m*–, et des adjectifs, souvent pourvus du suffixe d'intensif *–an* (variante : *–ūn*) (2). Même constatation en ce qui concerne les vingt-cinq noms de divinités locales rapportés par St. Gsell (3). Six de ces noms commencent par un *m*–, susceptible de représenter la pré-formante des noms d'agent ;

(1) Cf. G. Marcy, *Inscriptions libyques, cit.* L'épithète *ămâṭkal*, « celui qui porte tout », était également usitée chez les anciens Berbères des îles Canaries, lesquels ne furent pourtant jamais atteints par l'islamisation. Elle a été relevée en guanche de la Gomère sous la transcription espagnole *Machial* (= **Mâṭḵal*) (cf. Agustín Millares Carlo, *Una relación inédita de las Islas Canarias*, in *El Museo Canario*, mai-août 1935, nº 6, p. 73). Dans la conception des Guanches, le dieu suprême était essentiellement « celui qui porte tout » ; nous avons là-dessus le témoignage concordant des divers auteurs espagnols des xvie et xviie siècles qui ont recueilli les derniers vestiges de la langue indigène ; — voir notamment : Alonso de Espinosa, *Del origen y milagros de la santa imagen de Candelaria, que apareció en la Isla de Tenerife con la descripción de esta Isla*, Santa-Cruz de Tenerife, 1848, p. 8).

(2) Cf. G. Marcy, *Notes linguistiques autour du Périple d'Hannon*, in *Hespéris*, 1er-3e trim. 1935, p. 43.

(3) Gsell, *op. cit.*, t. VI, pp. 136-139.

un au moins est à pré-formante *s–* de dérivé instrumental ; huit sont peut-être terminés par le suffixe d'adjectif *–ān* ou *–ūn* (1). Trois seulement ont pour lettre initiale *i–* : *Ifru*, *Iesdanis* (au génitif latin), *Iocoloni* (au datif latin). Mais rien ne nous autorise ici à considérer que *i–* correspond à un préfixe verbal plutôt qu'à la forme palatalisée de l'article qui précède en berbère les noms et les adjectifs (2) ; la probabilité est, au contraire, — pour *Iesdanis* et *Iocoloni* —, en faveur d'adjectifs à suffixe *–ān* ou *–ūn*. Quant à *Ifru*, il s'agit vraisemblablement d'une divinité chtonienne, dont le nom a déjà été rapproché par divers auteurs du substantif berbère *ifri*, qui signifie « grotte, caverne » (3) ; rien ne permet, du reste, d'affirmer ou d'infirmer cette dernière hypothèse.

La conclusion que nous voudrions présenter, après cet examen décisif de la terminologie berbère des épithètes divines, est nette : c'est à savoir que l'aoriste aberrant imaginé par René Basset pour servir de base à la désignation essentielle de Dieu chez les Berbères, ne correspond pas en réalité à une formation berbère. Comme il ne correspond pas non plus à une formation arabe, — qui aurait pu être localement calquée en berbère par les indigènes Berġwâṭa ou Mzabites, — il faut en conclure que l'hypothèse de René Basset est, elle aussi, à rejeter comme la précédente et qu'elle ne peut nous fournir la véritable étymologie du nom mystérieux de *Yākūš*.

III

Faut-il donc abandonner tout espoir d'identifier celui-ci? Nous ne le croyons pas et nous voudrions maintenant soumettre à l'appréciation des linguistes berbérisants les éléments d'une hypothèse personnelle qui nous semble à tous égards plus satisfaisante. Précisons immédiatement la position de la question : *Yākūš* n'est originellement ni le dieu latin Bacchus, ni le Dieu des musulmans, Allah, dont les Abadites auraient retenu pour caractère essentiel qu'il était un « Dieu large », *Yūkš*, « Celui qui donne » :

(1) Il convient, en effet, de réserver l'hypothèse où *n* n'appartiendrait pas au nom berbère, mais serait un simple élément de la flexion latine ajoutée après coup à celui-ci (cf. G. Marcy, *Notes ling.*, *cit.*, p. 49, n. 2).

(2) Cf. G. Marcy, *Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère*, in *Hespéris*, 1er trim. 1931, pp. 62 sqq.

(3) Gsell, *op. cit.*, t. VI, p. 136 ; H. Basset, *Le culte des grottes au Maroc*, Alger, Carbonel, 1920, p. 48, n. 3.

Yākūš est le Dieu même des indigènes chrétiens romanisés, le Christ Jésus. C'est par l'intermédiaire d'une forme dialectale à sifflante sonore à l'intervocalique, — comme en français Jésus et en italien Gesu, — soit **Yēzūs*, que le nom latin ***Iēsūs*** du Christ a donné en berbère ancien *Yākūš*.

A. — Envisagée quant au fond, l'hypothèse en soi n'a rien que de très plausible. L'épisode du pseudo-Coran donné par Ṣâliḥ b. Ṭarîf aux Berġwâṭa se place vers l'an 127 de l'Hégire, 745 de l'ère chrétienne. Or, l'on a trouvé à Volubilis une épitaphe chrétienne datée de 655 de l'ère du Christ, ce qui semble bien confirmer que le Christianisme conservait à aussi basse époque une certaine vitalité dans l'intérieur du pays (1). De 655 à 745, il n'y a pas un siècle : 90 ans. En est-ce assez pour affirmer que tous vestiges de la croyance chrétienne avait pu disparaître dans l'intervalle de la vie des indigènes et qu'en particulier ceux-ci avaient déjà perdu, après avoir embrassé l'Islam, tout souvenir du nom du Dieu fait homme qu'ils avaient antérieurement adoré ? Personne ne peut raisonnablement le penser, car le Christianisme avait poussé en Berbérie de profondes racines et le rayonnement de l'Eglise d'Afrique n'a pas pu s'éteindre du tout au tout en l'espace d'un aussi petit nombre d'années, sous le coup des événements extérieurs. Sans doute, les éléments essentiels de la profession de foi des Berġwâṭa, rapportés plus haut, ne correspondent point, dans leurs termes, à ceux du dogme chrétien. Comme on l'a déjà remarqué, ces formules : « au nom de *Yākūš* », « *Yākūš* est grand », « l'Unique, c'est *Yākūš* », « il n'a pas laissé de descendants », etc., sont la transcription pure et simple en berbère des versets de la sourate 112 du Coran : « Au nom d'Allah, le très miséricordieux, le compatissant. — Dis : « Allah Lui est unique. Allah l'Eternel. Il n'a pas engendré et n'a pas été engendré. Il n'y a personne qui lui soit égal ». Mais il n'importe : on sait très bien qu'il s'agit d'une religion tout entière artificielle, imaginée par Ṣâliḥ b. Ṭarîf, et pour laquelle celui-ci s'est simplement servi du nom-prétexte de Jésus, survivant comme une vague souvenir dans la mémoire des indigènes. Si l'on en juge d'après l'éducation

(1) Cette inscription, mise à jour en 1920, a été publiée et traduite en 1928, dans *Hespéris*, par M. Jérôme Carcopino (cf. J. CARCOPINO, *Note sur une inscription chrétienne de Volubilis*, in *Hespéris*, 2e *trim.* 1928, pp. 135-145). Depuis lors, deux nouvelles stèles chrétiennes ont encore été trouvées au cours des récentes campagnes de fouilles entreprises à Volubilis : les lectures de M. R. Thouvenot conduisent à leur assigner les dates respectives de 599 et 605 ap. J.-C. (cf. R. THOUVENOT, *Note sur deux inscriptions chrétiennes de Volubilis*, in *Hespéris*, 2e-4e trim. 1935, pp. 131-139). Ces découvertes portant sur des documents d'aussi basse époque, sont extrêmement intéressantes, car elles montrent qu'il existait encore à Volubilis, à la veille de la première invasion arabe, une communauté d'indigènes romanisés gardant un attachement tenace à la foi du Christ.

religieuse assez fruste des paysans berbères d'à présent, le Christianisme professé par leurs ancêtres ne devait pas laisser d'être également fort rudimentaire ; l'ignorance générale des détails de la doctrine pouvait laisser facilement la porte ouverte à de semblables fantaisies. Auraient-ils confondu l'Islam lui-même avec un des aspects du Christianisme, et regardé la religion du Coran comme un schisme de celle des Evangiles, que les Berġwâṭa n'auraient pas commis d'ailleurs, — à l'époque où ces faits nous placent —, une erreur historique tellement grossière. De toute manière, le caractère « sub-islamique », si l'on peut dire, de la religion des Berġwâṭa est une objection moins forte contre l'étymologie **Iēsūs* que contre l'étymologie **Iacchus* : la transposition des dogmes est en effet beaucoup moindre du Christianisme à l'Islam, que d'un culte dionysiaque à ce dernier (1). On observera, au surplus, qu'aucun des articles de la profession de foi mentionnée ci-dessus ne renferme d'affirmation contraire en soi aux principes fondamentaux de la doctrine chrétienne. Seule la phrase : « *Yākūš* n'a pas engendré », pourrait formuler une opposition capitale, si l'on partait de l'hypothèse aprioristique : *Yākūš* = Allah = Dieu le Père dans le Christianisme. Mais, si l'on restitue à *Yākūš* sa signification d'origine, soit **Iēsūs*, on aboutit à : « Jésus n'a pas engendré », affirmation — on le voit — conforme à la croyance chrétienne (2).

B. — Il reste à justifier notre hypothèse sur le plan morphologique. Il nous faut, pour cela, distinguer un prototype occidental, celui qui a donné Berġwâṭa *Yākūš*, et un prototype oriental, celui qui a donné Ġdamès, Djerba *Yūš*. La base commune est * *Yēzūs*, ou plutôt * *Yīzūs*. Le traitement *ẹ̄ long latin > ī berbère, est en effet constant dans tous les emprunts connus ; ainsi : arabe Jbāla, d'après berbère : *ašẹ̆ntīl*, « seigle », latin *centēnum* ; berbère Maroc central *afinar*, « meule de paille », rapporté par M. Laoust et

(1) M. G.-S. Colin veut bien nous communiquer et nous traduire — d'après une copie manuscrite en sa possession — un passage d'une *qaṣīda* satirique de l'auteur marocain Ibn ʿArdūn (milieu du XVIe siècle) où celui-ci reproche aux Ġmâra de considérer Mahomet « comme le fils de Dieu ». On lira plus loin (*infra*, p. 50) les raisons historiques et linguistiques qui nous amènent à regarder les anciens Berġwâṭa comme très proches parents des Ġmàra. Il serait intéressant, à travers le passage d'Ibn ʿArdūn, de retrouver chez ces derniers l'attestation à aussi basse époque de la transposition de croyances que nous imaginons, laquelle transposition — essentiellement inspirée du principe de l'identité de Mahomet, promoteur du Coran, avec le Christ, promoteur de l'Evangile, considéré par les Chrétiens comme le fils de Dieu — se serait maintenue localement en vigueur dans le Nord du Maroc jusqu'en plein XVIe siècle.

(2) Il n'est pas sans intérêt de noter ici que le terme *angĕlus*, « ange », d'incontestable origine chrétienne, fait également partie du lexique de la théologie ibādite, et qu'il se trouve employé, en particulier, côte à côte avec *Yūš*, dans la chronique anonyme étudiée par M. Lewicki et que nous avons mentionnée plus haut (cf. p. 290, phrase XVII : ...*īgīn wāngelūsĕn*..., ...« les anges sont témoins... »).

M. Colin à latin *fēnum*, « foin », adjectif *fēnārĭus*, « de foin », etc. (1). Ce traitement est encore actuel dans les emprunts espagnols ; ainsi *ššku̯ūla*, « école », de *escuela*. Quant à *u* latin, il est partout maintenu : par exemple, arabe Jbāla : *arĕtčūm*, « grapillon de raisin », de latin *răcēmus*, « grappe » ; *šbīyo*, cité, « lien d'attelage », de *subiŭgis* ; *fŏrqōš*, « pied fourchu », et *furcōs* ; *qbéyyo*, « hutte », et *cŭbĭcŭlum* ; *amāno*, « gerbe d'épis », et latin *mănŭs*, « main », *mănŭa*, « poignée », etc. (2). On a, d'autre part, à l'autre extrémité du Maghreb, en berbère des Nefûsa : *ġasru*, « ville », de latin *castrum*, « place forte » ; *falšu*, « quenouille », rapporté par M. Colin à latin *pensum*, « quenouillée » ; *kāmūr*, « voûte, toit », de latin *cămŭr*, « recourbé, cintre » ; *qaṭṭus*, « chat », de latin *cattus*, etc. (3). Aucune difficulté, donc, quant à l'admission de cette base commune * *Yīzūs*.

1° Pour connaître le traitement en berbère des Berġwâṭa de la base * *Yīzūs*, il est nécessaire de déterminer tout d'abord l'ambiance dialectale à laquelle se rattachait le parler des Berġwâṭa. Les phrases du Coran de Ṣâliḥ b. Ṭarîf, qui nous sont rapportées par El-Bekri, suffisent, en gros, à cette détermination. Ce sont les suivantes : *war-iyā warā*, « il n'y a personne après lui » (4), berbère actuel du Maroc central : *wer īli arau*, « il ne possède pas de descendants » ; *meqqar Yākūš*, « *Yākūš* est grand » (5), et actuellement : *imĕqqûr Yākūš* ; *īğĕn Yākūš*, « l'Unique, c'est Dieu » (6), berbère actuel *iğen Yākūš*, « Un (seul) Dieu » ; *wĕr-d-am Yākūš*, « il n'existe personne de pareil à Dieu » (7), berbère actuel : « Personne comme *Yākūš* ». Quelques lignes plus loin, à part, El-Bekri donne encore une sixième phrase empruntée au parler berbère des Barġwâṭa : *īmnī Māmat*, qu'il traduit :

(1) Cf. G.-S. Colin, *Etym.*, I, *cit.*, p. 70, n° 26 et p. 75, n° 39.

(2) Cf. G.-S. Colin, *Etym.*, I, *cit.*, p. 64, n° 18 ; p. 69, n° 23 ; p. 73, n° 33 ; p. 76, n° 42 ; p. 82, n° 55.

(3) *Ibid.*, *ibid.*, *II*, p. 93, n° 69 ; p. 95, n° 73 ; p. 95, n° 75 ; p. 96, n° 77.

(4) El Bekri, *op. cit.*, édit. arabe, p. 136, l. 2 : وريا ورى, que nous restituons : وَرِيَا وَرَى *.

(5) *Ibid.*, p. 139 : مقر يا كوش = مَقَّرْ يَا كُوش *.

(6) *Ibid.*, *ibid.*, ايحن ياكش. La graphie arabe est certainement erronée : *īḥĕn* (ايحن), pour « un », n'est attesté nulle part en berbère actuel. La réduction locale à *Māmat* du nom **Mahommad* du Prophète — comme il sera dit plus loin (cf. *infra*, p. 50), — implique d'autre part que les Berġwâta ne possédaient point naturellement dans leur système phonétique le son *ḥ*, — lequel, par conséquent, ne saurait se rencontrer dans un mot d'origine aussi purement berbère que le nom du nombre « un ». Il faut bien certainement restituer : ايجن *, en rétablissant un point diacritique sauté à la copie ; soit : **īğĕn*, qui correspond à la forme des parlers Nord-marocains actuels et d'une partie des parlers du Maroc central. La phrase est à lire, une fois vocalisée : ايجَنْ يا كُش

(7) *Ibid.*, *ibid.* : وردام ياكش = وَرْدَام ياكُش *.

« regarde Muḥammad », *Māmat* étant la forme dialectale du nom du Prophète (1).

Ces phrases se rattachent toutes aux parlers du Maroc central ou du Rif actuels, sans qu'on puisse décider entre les deux, faute d'un matériel de comparaison plus extensif. Ainsi, par exemple, le traitement palatal *y* de l'*l* du verbe *īla*, « il possède », est commun aux deux groupes (2). Pourtant, le vocalisme *a* de ce verbe, au lieu de *i* attendu à la forme négative : **wĕr īli*, et de même celui de *mĕqqar*, « il est grand », au lieu de *imĕqqūr*, attendu, rapprochent singulièrement le parler des Berġwâṭa de celui des Berbères Ġmâra, à timbre *a* dominant très caractéristique, que nous a fait connaître une récente enquête de M. Colin (3). Cette impression est confirmée et accentuée par l'examen de la forme dialectale, citée plus haut, du nom du Prophète Muḥammad. Par son vocalisme *a* de première syllabe, cette forme : *Māmat*, évoque en effet le prototype de même vocalisation :**Maḥommäd*, dont l'emploi est précisément attesté au xvie siècle chez les Ġmàra, — ainsi que le montrait, il y a une dizaine d'années, dans une courte note, M. G.-S. Colin (4). L'allongement de la voyelle *a* dans la leçon Berġwâṭa provient, selon toute probabilité, de la réduction du phonème *ḥ* que les indigènes — ne le possédant point sans doute naturellement — n'arrivaient pas à prononcer dans ce nom d'origine étrangère (5). On notera en outre le traitement **d*>*t* en finale, trahissant une tendance dialectale à l'assourdissement, qui rapprocherait le parler Berġwâṭa des parlers nord-marocains actuels. On se souvient, par ailleurs, qu'Ibn Khaldoun rattache ensemble les Berġwâṭa et les Ġmàra à la même famille des Berbères Maṣmûda. Comme le parler des Berġwâṭa, entrevu à travers les phrases d'El-Bekri, ne présente aucune des caractéristiques des parlers du Soûs actuel, il faut en

(1) *Ibid.*, p. 40 : ايمني مامت = ايمني مامت *.

(2) Ce traitement a d'ailleurs un caractère également exceptionnel dans les deux groupes. Beaucoup plus souvent, la palatalisation de *l* aboutit à un phonème voisin de *j* français. On peut se demander précisément si le ي (= *y*) n'aurait pas été employé, dans la graphie de Bekri, en fonction de *j*, pour lequel l'arabe classique ne possède point de notation propre. Dans cette hypothèse, il faudrait alors lire : *wĕr ijā warā* (= **wĕr ilā warā*), « il ne possède pas de descendants ».

(3) Sur cette particularité du parler des Ġmara, cf. G. Marcy, *Essai d'une théorie de la morphologie berbère*, *cit.* p. 65, et *id.*, *Note sur l'instabilité dialectale du timbre*, *ibid.*, 1er trim. 1933, p. 144.

(4) Cf. G.-S. Colin, *Note sur l'origine du nom de « Mahomet »*, in *Hespéris*, 1er trim. 1935, p. 129. Ce vocalisme *a* de **Maḥommäd* — pour *Muḥammad* — s'explique par la tendance phonétique générale du parler Ġmara, qui est essentiellement à timbre *a* prééminent.

(5) Sur une chute analogue du ع en ancien libyque dans les noms propres d'origine punique, cf. plusieurs exemples dans G. Marcy, *Inscript. lib.*, *cit.*

conclure que les deux tribus Berġwâṭa et Ġmâra appartenaient aux Maṣmûda du Nord, premiers occupants de la province septentrionale du Maroc et sans doute aussi ceux chez qui l'influence romaine — et chrétienne — s'est exercée le plus en profondeur. Or, les conditions phonétiques anciennes des parlers ainsi considérés peuvent être assez aisément inférées des conditions similaires actuelles des parlers arabes montagnards occupant le même emplacement géographique et greffés sur substrat entièrement berbère à l'origine, dont les données d'articulation fondamentales, à base physiologique, n'ont pas dû beaucoup varier lors du changement de langue. Ces données comportent tout d'abord — comme on l'a vu plus haut (1) — le traitement *š* de l'*s* latin, soit : * *Yīzūs* > * *Yīzūš*. L'assimilation régressive **z — š* > *j — š*, qui mène à * *Yījūš*, est partout constante. Et par exemple *šĕkšĕm*, « faire entrer », pour **sĕkšĕm*; *jūji*, « guérir », pour **sūji*, etc. (2). Le groupe des deux chuintantes *j — š* dissimile normalement, dans les parlers Jbāla, en *g — š* ; il suffit de renvoyer sur ce point, notamment, à *Tanger* de M. William Marçais, sans allonger notre exposé par un trop grand nombre d'exemples (3). Soit donc finalement : * *Yīgūš* (4). Dans le

(1) Cf. *supra*, p. 38 sqq.

(2) Cette assimilation n'est d'ailleurs pas nécessaire. On peut très bien imaginer un traitement direct : * *z* lat. > *j* berb., lequel est même, semble-t-il, impliqué dans une certaine mesure par : **s* lat. > *š* berb.

(3) W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, Paris, Leroux, 1911, p. XIII.

(4) Cette dissimilation : **j-š* > *g-š* forme le point central de notre hypothèse. Le passage : * *Yēzūs* > * *Yījūš* ne présente en effet, d'autre part, aucune difficulté. La même dissimilation est constante dans les parlers berbères qui ne possèdent point naturellement le son *j* ; en chleuh du Soûs, elle s'observe régulièrement dans tous les emprunts arabes *de type ancien* (c'est-à-dire ceux qui comportent l'article berbère : *a*-, fém. *ta*-) : ainsi : *tagzīrt*, « île » (جزيرة), *tamĕzgīda*, « mosquée » (مسجد), *agĕzzār*, « boucher » (جزّار), etc. De même en berbère du Maroc central : *ṯimĕzgīḏa*, « mosquée ». On pourrait sans doute objecter que, dans tous ces exemples, la dissimilation s'était déjà produite en arabe et qu'elle est antérieure à l'emprunt. La chose, à vrai dire, resterait à démontrer. Le petit nombre effectif d'Arabes qui doivent se trouver mêlés à la population berbère arabophone des Jbāla, incite fortement à penser que le phénomène a sa source dans le substrat phonétique berbère. Au surplus, dans un exemple tel que Soûs *tadgālt*, « veuve » < ar. هجّالة, le passage **j* > *g* ne résulte plus d'une dissimilation et il apparaît bel et bien inconditionné. En réalité, dans tous les mots berbères d'origine où l'on peut noter sa présence, le phonème *j* figure toujours en fonction d'un *g* plus ancien étymologique. Nous ne croyons donc pas, sur la foi de cette constatation, que cette consonne *j* ait appartenu au système phonétique du berbère primitif. Elle n'a pas de notation dans les inscriptions libyques nord-africaines (cf. G. Marcy, *Insc. lib.*, *cit.*) ; dans les *tifinâgh* touarègues, le *j*, ⵊ, n'est aussi, graphiquement, qu'une déformation du *z*, ⵣ. (Sur ce point, cf. G. Marcy, *Introd. à un déchiffrement des inscriptions du Sahara central*, *cit.*).
Dans ces conditions, et en admettant qu'il s'agisse bien d'un son inconnu de l'ancien berbère, il semble qu'on pourrait distinguer trois degrés dans « l'acclimatement » progressif du *j*, d'origine étrangère : 1° refus pur et simple de le prononcer et transformation inconditionnée en *g* ; c'est l'étape ancienne attestée par Soûs *tadgālt* ; 2° phase d'acclimatement mitigé, caractérisé par l'instabilité du son emprunté, soumis à la transformation spontanée en *g* au cas d'une difficulté supplémentaire d'articulation, comme celle qui résulte, par exemple, d'une allitération : c'est le stade actuel de la dissimilation observée dans les parlers Jbāla ; 3° stade de l'acclimatement instantané, le son n'offrant pas de difficulté de prononciation au regard d'un parler berbère qui le possède déjà de lui-même comme résultat de l'évolution phonétique séculaire de **g* (> *j*) ; il

parler des Berġwâṭa, à timbre vocalique *a* prédominant, ce prototype occidental **Yīgūš*, a donné **Yāgūš*. En outre, le *g* s'est assourdi, comme il arrive assez souvent aujourd'hui dans le Rif (ainsi *asĕkk*^{w}*as*, « année », pour *asĕgg*^{w}*as* ; *kurdu*, « puce », Soûs *aggurdi*, etc.). Cet assourdissement dialectal du *g*, — qui va souvent de pair avec celui du *d* et surtout du *ḍ* (> *t*, *ṭ*) —, est une des caractéristiques des parlers nord-marocains actuels ; il était aussi fréquent en libyque ancien, comme le prouvent *mâkdah*, déjà cité, épithète de Dieu, « le Suffisant », et ahaggar actuel *ămâgdah*, — *muter*, d°, « l'Eternel », et ahaggar *ămûder*, etc. (1). Sur la stèle libyque n° 70 des « Etudes » de Halévy, les deux leçons *mâkdah* et *muter* sont associées dans la même formule, montrant la concommittance déjà ancienne de ces traitements **g > k* et **d > t* (2). Si l'on veut bien considérer que **d > t* est attesté dans le parler des Berġwâṭa par l'exemple *Māmat* < **Maḥommäd*, cité plus haut, **g > k* ne saurait donc, dans ce même parler, faire difficulté. Finalement on a donc eu *Yākūš*, qui est la forme rapportée par El-Bekri. Sur le traitement **i > a* en ancien berbère immédiatement préislamique de la province de Fâs, on comparera du reste les toponymes : *Ṭānja*, « Tanger », latin *Tingi* ; *Aẓēilā*, « Arzila », latin *Zili* ; *Tiṭwân*, « Tétouan », et *tiṭṭawîn*, « les sources » ; *Salā*, « Salé », et ahaggar *ésali*, « le plateau » ; *Tāzā*, et berbère tous parlers : *tīzi*, « le col », etc.

Sans doute est-ce cette même forme *Yākūš*, ou plutôt **Yīkūš*, — avec abrègement séculaire bien connu des voyelles, — qui se trouve mentionnée à plus basse époque à Wargla, à la fin du VIe siècle de l'Hégire, dans le *Kitâb eṭ-Ṭabaqât* dont nous avons parlé. Le vocalisme, en effet, n'y est pas indiqué et le mot est simplement orthographié : *ya*, *kaf*, *šin*.

2° Nous en arrivons à présent à l'examen du prototype oriental qui a donné Ġadamès, Djerba *Yūš*. La base, on s'en souvient, est **Yīzūs*.

En berbère oriental, l'*s* latin semble avoir été d'ordinaire conservé pur :

correspond à l'ambiance actuelle des parlers berbères zénètes (A. Waraîn, A. Sĕgruššĕn, Rif) où *j* — issu de l'usure de **g* — est un son très vivant.

On notera que le parler berbère actuel des Ġmâra, rapproché plus haut de celui des anciens Berġwâṭa, n'appartient pas à cette 3e catégorie, mais à la seconde, **g* étymologique y étant généralement représenté par *y* ou *gy* (cf. les textes recueillis par M. Colin, dans G.-S. Colin, *Le parler berbère des Ġmāra*, in *Hespéris*, 1er trim. 1929, p. 52 sqq.). Il correspondrait donc bien aux conditions hypothétiques de la dissimilation envisagée. Le parler arabe des Ġmāra fait du reste partie du groupe Jbāla, où ce phénomène s'observe, comme nous l'avons dit, de façon régulière.

La forme *īmnī* du verbe « regarder, voir », dans la phrase : *īmnī Māmat* citée plus haut (cf. *supra*, p. 49), — laquelle procède évidemment de *enni*, *anni*, « même sens », bien connu, par **nn > mn*, — confirme au surplus la tendance dialectale à la dissimilation du parler des Berġwâṭa, rattaché par nous au même substrat phonétique que celui des Ġmāra-Jbâla.

(1) Cf. G. Marcy, *Inscript. lib.*, *cit.*

(2) *Ibid.*

cf. Nefousa, *qaṭṭus*, « chat », *ġasru*, « ville », déjà cités, de *cattus*, *castrum*. Il faudrait y joindre probablement aussi ahaggar *ăn̄ĝelus*, « ange » (1), sans doute emprunté en Tripolitaine, habitat primitif des Howwâra, avec lesquels les Ihaggaren, au dire d'Ibn Khaldoun, ne font qu'un (2) (Ce traitement a pu être aussi en partie marocain, concurremment avec *š*, car on trouve au Maroc *afullus*, « coq », de *pullus*; *asnus*, « âne », de *ăsĭnus*. Sans vouloir poser une règle exclusive, on peut penser que *š* était de préférence au Maroc un traitement septentrional, et *s* un traitement méridional propre aux Maṣmûda du Grand Atlas aux parlers desquels appartiennent essentiellement ces deux derniers mots). En Tripolitaine, on rencontre aussi d'ailleurs, sporadiquement, *š* : ainsi *falšu*, « quenouille », de *pensum*. Dans cette région orientale, *š* aurait peut-être été un traitement particulier aux oasis où l'on palatalise beaucoup, par exemple à Ġât, Ġadamès, Djerba. Ainsi s'expliquerait, du moins, qu'on relève, dans ces deux dernières localités, un schème de basse époque : *Yūš* (pour « Jésus »), lequel remonte, selon toute probabilité, à un schème berbère plus ancien à sifflante pure : **Yīhūs* (> **Yīhūš*). *ăn̄ĝelus* ahaggar forme en effet nécessairement série avec un premier stade **Yizūs*, à partir duquel on passe à **Yīhūs*, moyennant le traitement du *z* central dont nous allons maintenant parler.

L'une des particularités phonétiques les mieux affirmées du ahaggar actuel est le traitement *h* du *z*, la sifflante sonore y étant transformée en un simple souffle. Cette particularité **z* > *h* ne se retrouve pas dans les parlers septentrionaux, aujourd'hui tout au moins. Car à l'époque où les Ihaggaren habitaient encore la Tripolitaine, elle s'était diffusée en Numidie orientale. Nous le savons par le témoignage des inscriptions libyques bilingues de Tunisie. Ainsi par exemple, dans la dédicace du mausolée de Dougga, le mot « fer » est écrit *holi*, pour **zoli* (3). De même, dans la dédicace du temple à Masinisa, les noms écrits en punique *Zalalsĕn* et *Zumar*, sont orthographiés en berbère *Halalsĕn* et *Humar* (4). Ces faits sont confir-

(1) De Foucauld, *Dict.*, *cit.*, II, p. 227.

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, Alger, 1852-56, t. II, p. 116 sqq. Le mot *ăn̄ĝelus*, se retrouve effectivement dans le parler berbère des Maṭmāṭa du sud de Gabès (Tunisie), où Stumme l'a noté à Tamezraṭṭ, sous la forme *anglus* ayant le sens dérivé de : « adolescent, jeune homme », fém. *ṭanglusṭ* (cf. Stumme, *Märchen der Berbern von Tamezratt in Süd tunisien*, Leipzig, 1900). Ce sens dérivé est éclairé par une note de Foucauld, dans son *Dict.*, *cit.*, *s. v. ăn̄ĝelus* : « au figuré s'emploie comme terme de flatterie ou de tendresse en parlant aux femmes ; dans ce cas s'emploie au féminin et a pour féminin *tăn̄ĝelust* » (t. II, p. 227).

(3) Cf. G. Marcy, *Inscript. lib.*, *cit.*

(4) *Ibid.*

més par l'examen des bilingues latines. La sifflante *–s* finale du nominatif latin était en effet parfois sonorisée en berbère : ainsi : Maroc actuel *yulyuz*, « juillet » ; arabe Tanger *faṛṛuj*, « coq » (1), d'après **farruz* < **pullus*, — avec remaniement dialectal de timbre **u* > *a*, conforme aux tendances déjà vues du parler. En pareil cas, on a évidemment en ahaggar : **–s* lat. > **–z* > *–h* ; ainsi *yunyoh*, « juin », de *iunius* (2). De même, en ancien libyque de Tunisie on trouve *Kahuh*, *Serenah*, *Faūstuh*, en face de latin *Caïus*, *Serenas*, *Faustus* (3). On peut en déduire, semble-t-il, que **Yīzūs* donnait en Africa **Yīhūs*, ce que nous voulions démontrer. C'est cette forme **Yīhūs* que Ġadamès a empruntée, en la modifiant par la suite en *Yūš* dans sa propre ambiance dialectale. La modification ainsi envisagée suppose d'abord la palatalisation de *s*, courante à Ġât et Ġadamès ; ainsi Ġât ***imĕšwān***, « moustaches », et ahaggar *imeswān*, de *su* « boire », — littéralement : « les buvantes », comme en arabe (4). Elle implique encore la chute de *h*. *h* est, en effet, un phonème berbère particulier au ahaggar, que les autres parlers ne possèdent pas normalement dans les mots de leur vocabulaire indigène, et qu'ils éprouvent une réelle difficulté à prononcer dans les mots arabes d'emprunt. Dans la plupart des parlers berbères actuels, la sonore *h* de l'arabe est articulée avec une extrême faiblesse et avec tendance très prononcée à s'amuïr en position débile, par exemple à l'intervocalique ou en finale. Ce dernier fait s'est du reste répercuté en arabe maghrébin où est tombé le *–h* final du pronom possessif suffixe de 3e personne. On pourrait citer de même un certain nombre d'autres termes, où un *h* de l'arabe classique a disparu en arabe maghrébin sous l'influence du substrat phonétique berbère : *kāf*, « grotte », de *kahf* ; *sārīj*, « bassin », de *sahrīǧ* ; *fqẹ̄*, « fqih, lettré », de *fqīh* ; *fakya*, « fruit », de *fākiha*, etc. Encore les Berbères ont-ils eu le temps en huit siècles d'arabisation bédouine, qui les a profondément pénétrés, d'apprendre à prononcer le *h*. Dans les emprunts berbères anciens, ils l'ont régulièrement laissé tomber : ainsi *idrīmĕn*, pan-berbère, « argent », de plur. arabe *drāhĕm* ; *tadgālt*, « veuve », de ar. *haǧǧāla*, etc. Ces données expliquent des correspondances

(1) G.-S. Colin, *Etym.*, *I*, *cit.*, p. 72, n° 30.

(2) De Foucauld, *Dict.*, *cit.*, I, p. 466. En ahaggar, le *z* a été maintenu en finale dans *yulyuz*, « juillet », — sans doute intentionnellement, afin d'établir une différenciation lexicographique nette entre les noms des deux mois voisins ; **yulyoh* assonnancerait trop avec *yunyoh*.

(3) G. Marcy, *Inscript. lib.*, *cit.*

(4) Sur ce passage **s* > *š* dans les parlers d'oasis, cf. R. Basset, *Etudes sur les dialectes berbères*, Paris, Leroux, 1894, p. 29, et Nehlil, *Etude sur le dialecte de Ghat*, Paris, Leroux, 1909, p. 8.

berbères internes de vocabulaire tels que kabyle *ara*, « chose », ahaggar *harĕt* ; Soûs *tālāt*, « source », ahaggar *tăhala* ; Aurès, Berrian, Menacer *anfus*, « manche », ahaggar *ahĕnfus* ; Menacer, Harakta, Wargla *ar*, « lion », ahaggar *ăhar* ; Mzab *saat*, « sept » (fém.), ahag. *essahet* ; Beni Halima, Warsenis *aitša*, « demain » (< **ahitša* < **azitša*), Soûs, Maroc central *azĕkka*, etc. Elles rendent compte en définitive du passage de **Yīhūs* à **Yīūs* (> **Yīūš*). On trouve effectivement dans une chronique citée par Motylinski et rédigée d'après l'autorité d'Abû Rabiʿ Soleimân b. ʿAbd es-Slâm et Abû ʿAmmar, la notation *iyuš*. La vocalisation de l'*alif* initial n'est pas indiquée dans la graphie arabe, mais l'auteur proposant pour étymologie du mot *illa*, « il est », il faut comprendre que celui-ci est pour lui une 3e personne verbale du masculin singulier, qui, donc, commence par *i*. *Iyuš* est une forme directement issue par métathèse de *i* de **Yīūš*. Sur l'aphérèse occasionnelle de *i* berbère initial, non accentué, qui a finalement donné Ġadamès, Djerba : *Yūš*, *Yuš* avec abrègement de vocalisme, on comparera Soûs *iyán* et *yán*, « un », ahaggar *yen*, « même sens », et Ġat *iyen* ; Maroc central *yun*, et Kabylie *iyun*, *yiun* (1). La métathèse de l'*i* s'explique par la nécessité pan-berbère de disjoindre deux voyelles au contact : **yīūš*, produit de la chute de *h* dans **yīhūš*, ne peut donner dans ces conditions que **īyūš*, le *y* étant en effet le phonème auxiliaire normal qui sert à la disjonction vocalique, obligatoire dans ce cas (2).

Ainsi donc, le Dieu des Abâḍites et des Berġwâṭa n'est autre, si l'on admet notre hypothèse, que le Jésus des Chrétiens. L'écrasement définitif au XIIe siècle des Berġwâṭa par les troupes d'ʿAbd el-Moumen prend ainsi la signification symbolique, dans le cadre marocain, du triomphe décisif des Maṣmûda du Sud, champions farouches du nouveau dogme islamique, contre leurs frères Maṣmûda du Nord, derniers tenants dans l'Ouest du Maghreb des vestiges de la religion chrétienne.

(1) Dans ces exemples, l'aphérèse de la voyelle initiale est la conséquence d'un phénomène, — plus spécialement propre aux parlers de type évolutif (parler zénètes), — qui, dans les dissyllabes, rejette l'accent sur la syllabe finale : ainsi *fús*, « main » < **afús* (Soûs : *áfus*) ; *ḍáṛ*, « pied » <**aḍáṛ* (Soûs *áḍåṛ*), etc. On a eu ici, dans les mêmes conditions : **îyúš* > *iyúš* > *yúš*. Dans son étude sur le dialecte de Ġadamès (*Le dialecte berbère de R'edamès*, Paris, Leroux, 1904, p. 147), Motylinski donne, au vocatif, une forme : *a-Iiouch* (ايّوش = *a-Yyuš*, « ô *Yúš* »), où le redoublement du *y* derrière la particule *a* accentuée du vocatif a sans doute une origine purement phonétique (sur ce phénomène de redoublement, courant en berbère derrière voyelle accentuée, cf. G. MARCY, *Essai d'une théorie de la morph. berb., cit.*, p. 78). Etant donné la graphie ambigüe de l'auteur, qui ne distingue pas l'*i* voyelle du *y* consonne, peut-être faut-il cependant lire *a-Īyūš*, avec une forme encore vivante : *Īyūš* pour le nom du Dieu invoqué ?

(2) On peut aussi penser à une métathèse ayant précédé la chute du *h* : **yīhūs* > **hīyūs* > *īyūs* (sur l'aphérèse de *h-* initial dans les anciens noms propres, cf. G. MARCY, *Essai d'une théorie de la morph. berb., cit.*, p. 67).

Les mots, sans doute, au cours des siècles, ont perdu leur sens, et le Dieu des Berġwâṭa n'avait probablement plus grand chose à voir déjà avec celui des Chrétiens dont il avait retenu le nom. Mais ces mots n'auraient-ils gardé que la valeur d'un simple symbole, quel émouvant symbole n'y a-t-il pas à considérer que l'hérésie kharedjite s'est peut-être développée autour du nom-prétexte de Jésus et, pour tous ceux qui réfléchissent aux graves problèmes de l'heure, — acceptant avec mélancolie le déroulement irréversible de l'histoire —, à constater que les paysans berbères de Ġadamès demandent encore aujourd'hui la pluie au Ciel au nom du Dieu fait homme des Chrétiens, Jésus !

G. Marcy.

DEUX ÉPITRES DE THÉOLOGIE ABADITE :

I. — RÉFUTATION DE LA DOCTRINE AŠʿARITE DES ATTRIBUTS DIVINS ET DE LA NON-CRÉATION DU ḲORʾĀN.

II. — ESCHATOLOGIE (AL-WAʿD WAʾL-WAʿĪD).

La théologie abaḍite n'a, jusqu'ici, encore fait l'objet d'aucune étude suffisamment poussée. En dehors, en effet, de la traduction par Motylinski de la ʿAḳīda abaḍite et des notes qui accompagnent la traduction de la chronique d'Abū Zakariyā par Masqueray, aucun travail d'ensemble sur la dogmatique des « puritains du désert » n'a encore vu le jour. L'œuvre des théologiens abaḍites, encore peu connue, n'a été utilisée, d'une manière nécessairement fragmentaire, que par l'éminent orientaliste, M. Massignon, qui, dans sa magistrale étude comparative de la dogmatique musulmane, a souvent été amené à donner des références à ces auteurs (1).

La place que tiennent les doctrines ḫāriǧites dans l'histoire du monde musulman et en particulier de l'Afrique du Nord, leurs affinités avec le Muʿtazilisme (2) dont elles empruntent l'allure rationaliste, leurs rapports avec la *šuʿūbīya* dont le nationalisme et le néo-wahhābisme actuels ne sont qu'une nouvelle expression, font un devoir de leur consacrer une monographie. Ces doctrines, d'autre part, sont restées encore de nos jours l'élément essentiel de la vie intellectuelle de groupements importants, aussi bien dans l'Afrique du Nord française qu'en Tripolitaine et dans le ʿOmān. Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner de près les spéculations religieuses auxquelles ces groupements, actifs et tenaces et dont les ramifications s'étendent dans tout le monde musulman, demandent leur idéal. Une telle étude suppose évidemment une analyse préalable des textes arabes dont nous disposons. J'ai pensé que cette analyse serait facilitée par la traduction de ceux de ces textes qui sont consacrés aux questions classiques de

(1) Massignon, *La passion d'al-Ḥallāj*, tome II.
(2) Goldziher, *Le dogme et la loi de l'Islām*, p. 162 et note 11, p. 281.

la théologie musulmane. Les deux épîtres qui font l'objet de cet article sont les premières d'une série dont quelques-unes sont achevées, les autres en préparation. N'ayant en vue que de publier quelques-uns des éléments nécessaires à l'élaboration d'un futur travail d'ensemble, j'ai délibérément renoncé aux annotations dont devra s'accompagner nécessairement ce travail. Je me suis surtout appliqué à pénétrer la pensée de l'auteur et à la rendre le plus fidèlement possible.

Les deux épîtres qui vont suivre ont été tirées du traité du šaiḫ Abū Yaʿḳūb Yūsuf ibn Ibrāhīm al-Warğalānī (1), intitulé *Kitāb ad-Dalīl liahli 'l-ʿUḳūl* (2) que les Abaḍites considèrent, à juste titre d'ailleurs, comme un de leurs principaux ouvrages de théologie. Ce šaiḫ qui vivait au VIᵉ siècle de l'hégire, à Wargla, s'était rendu, pendant son jeune âge, en Andalousie pour y parfaire ses études. Il y apprit la langue, les traditions et l'astrologie. Il se rendit ensuite célèbre par ses voyages dans l'Afrique centrale et fut, à ce que prétendent certains auteurs, le premier qui institua la traite des nègres au profit de l'Wādī Riġ et, plus tard, de l'Wādī Mzāb. Il possédait une riche bibliothèque qui fut brûlée lors de la ruine de Wargla. Il mourut en 570 de l'hégire. En dehors du *Kitāb ad-Dalīl*, aš-Šammāḫī cite de lui un ouvrage de droit intitulé *Kitāb al-ʿadl wa'l-inṣāf*, en quatre volumes, un recueil de vers, un commentaire du Ḳor'an et un recueil de traditions intitulé *al-Ğāmiʿ aṣ-Ṣaḥīḥ*, imprimé récemment au Caire.

I. S. ALLOUCHE,
Directeur d'études à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.

---

(1) Sur ce personnage, cf. aš-Šammāḫi, *Kitāb as-Siar*, pp. 443-5, MASQUERAY, *Chronique d'Abou Zakaria*, p. 97.

(2) Edition lithographiée du Caire.

TRADUCTION

I

Réfutation de la doctrine aš'arite des attributs divins et de la non création du Ḳor'ān (1)

Tu m'as fait part, ô mon frère, de la controverse qui s'est engagée entre certains adeptes de notre rite et des lettrés aš'arites au sujet de la création du Ḳor'ān et des attributs de Dieu. Sache que ta lettre m'est parvenue à un moment où j'avais l'esprit préoccupé par le mauvais état de santé de ma famille, lequel m'inspirait une vive inquiétude. C'est la raison pour laquelle j'ai dû remettre à aujourd'hui la réponse à ta lettre, d'autant plus que ces questions comportent un double danger :

On s'expose, tout d'abord, à commettre des erreurs sur l'Essence de Dieu, Ses Attributs transcendantaux et Ses beaux Noms, sans raison sérieuse qui oblige à en discuter. Il est, en effet, difficile à l'esprit humain de saisir la véritable nature de Dieu ; à plus forte raison serait-il téméraire d'en discuter librement s'Il ne nous avait pas permis de Le désigner par Ses Noms et Ses Attributs qu'Il a lui-même mentionnés (dans les textes sacrés). Les hommes, malgré leur humble condition, ne permettent pas aux fils, aux esclaves, au bas peuple, à leurs égaux de donner aux pères, aux notables, aux chefs, aux égaux, quand ils les interpellent, leurs véritables noms, mais d'employer des expressions comme : ô mon père, quand il s'agit d'un fils ; ô mon maître, quand c'est un esclave ; ô mon frère, quand l'interlocuteur est un égal ; monsieur, quand il s'agit du bas peuple. S'il en est ainsi des hommes que penser alors de Celui à qui rien ne ressemble, de Celui qui entend et voit tout, qui est trop haut placé pour que quoi que ce soit puisse Lui être comparé ! Les langues pourraient-elles prononcer Son nom ou lui adresser des louanges et crier à haute voix, le cœur vide, sans employer de métaphore : ô Dieu, ô clément, ô miséricordieux, s'Il n'était vraiment le Clément, le Miséricordieux, Celui qui n'a besoin de rien, le Généreux ?

En second lieu, ces questions ne sont d'aucune utilité dans l'épreuve car elles n'incitent pas à la dévotion et ne sont d'aucun secours pour l'abandon des choses prohibées. Les cœurs des hommes, et Dieu en connaît le fond, peuvent se souvenir de Lui à la moindre suggestion et les bouches de ceux qui sont pénétrés de Sa Toute Puissance et de Son Empire se taisent à Son souvenir, et s'abstiennent de parler avec volubilité de ce sujet si grave. Il semble que celui qui veut traiter de ces

(1) Ad-dalīl, pp. 36-54.

questions pénètre dans un domaine qui ne lui appartient pas et dont il ne tirera aucun profit. Néanmoins, comme tu ne consens pas à me dispenser de répondre, je dirai :

Sache que nous sommes en désaccord avec les Aš'arites sur dix points :

1° Nous disons que Dieu est décrit par la Science, la Puissance, la Volonté et les autres attributs qu'on Lui donne, tandis qu'ils soutiennent que ce ne sont pas des attributs mais des concepts. Ainsi, pour nous, la Science est une épithète, pour eux c'est un concept. Il en est de même pour la Puissance, la Volonté et les autres attributs qui sont tous des concepts. Pour eux *ṣifah* (qualité) est synonyme de *waṣf* (qualifier).

2° Ils prétendent que ces concepts ne sont pas identiques à Dieu et sont différents entre eux ;

3° Ces concepts, différents de Dieu sont co-éternels à Dieu. Nous disons qu'il n'y a pas de concept différent de Dieu et que rien n'est co-éternel à Dieu ;

4° Ils soutiennent, de ce que ces concepts existent, qu'on doit les attribuer à Dieu et dire, par exemple, que Dieu est savant par la Science, puissant par la Puissance, agissant par la Volonté, qu'Il sait par une science, qu'Il peut par une puissance, qu'Il veut par une volonté, qu'Il vit par une vie et est éternel par une éternité ;

5° Que ces concepts sont inhérents à l'Essence divine ;

6° Ils décrivent Dieu comme ayant un visage, des mains, une tête, des yeux, un côté, une jambe, une droite. Ils lui attribuent la faculté de s'asseoir, celle de tenir des objets, d'occuper un trône, de se pencher, de déchirer le voile, de monter le Grand Ane. Il est, pour eux, la Lumière la plus éclatante ;

7° Que la Parole est un des concepts qui sont inhérents à Son Essence et qu'Elle est éternelle ;

8° Que les prescriptions impératives et prohibitives qui sont insérées dans la Parole sont des concepts et éternels aussi ;

9° Que le Kor'ān et tous les livres révélés sont des concepts éternels ;

10° Que la Justice, la Bonté, la Bienveillance, la Grâce sont Ses attributs, mais des attributs de l'acte, donc créés.

Section I

Il est nécessaire de formuler au préalable un certain nombre de règles qui soient, dans ces questions, comme un lien entre les antagonistes et un critérium pour les adversaires :

1° Il est indispensable que nous soyons d'accord sur le fait que Dieu n'emploie pas une autre langue que celle dont nous nous servons entre nous ;

2° Que l'on n'applique à Dieu que (les mots et expressions) permis par la Loi, et, que l'on n'admette rien que la raison n'approuve, puisque les Aš'arites reconnaissent, comme nous, que rien n'est semblable à Dieu ;

3° De tenir compte de (ce qui est admis et de ce qui ne l'est pas) dans la langue qui sert à la controverse.

A ces trois principes il faut en ajouter trois autres :

1° Il convient d'établir le sens exact de l'objet de la discussion, en donnant, de cet objet, une définition précise, de sorte que les adversaires ne ressemblent pas aux deux yeux d'un homme atteint de strabisme ;

2° Toute proposition ne doit être tenue pour vraie, que si elle est démontrée à l'aide d'arguments décisifs qui permettent de la rapporter à un des modes du jugement scientifique : inné, rationnel, juridique ou philologique ;

3° Toute vérité démontrée doit être acceptée par tous et défendue contre les hérétiques.

Section II

Sache que les Aš'arites dans leurs doctrines sur Dieu, Ses Attributs, Ses Noms et Sa Forme qu'ils ont comparée à celle de Ses créatures, s'écartent de ce qui est simple pour tomber dans ce qui est complexe, et comptent sur l'excuse après la chute. Mais ils sont bien loin, par cette excuse, d'avoir triomphé. Ils se sont exposés sans nécessité, au malheur. Jamais un être raisonnable ne pourra admettre leurs opinions dont la fausseté éclate aux yeux de l'ignorant lui-même. Les Anciens ont dit : « Garde-toi de faire ce qui t'obligera à des excuses. »

Nous sommes d'accord avec les Aš'arites pour écarter de Dieu tout ce qui peut altérer Sa pureté, pour en exclure tout antropomorphisme et proclamer Son unicité.

La première erreur commise par eux consiste à avoir détourné de son véritable sens la langue arabe. Ainsi ils affirment que *ṣifah* (qualité) est synonyme de *waṣf* (décrire), *'idah* (promesse) de *wa'd* (promettre), *zinah* (poids) de *wazn* (peser), *'iẓah* (exhortation) de *wa'ẓ* (exhorter). Or les linguistes font une différence entre ces mots. Ils rapportent *ṣifah* au complément objectif et *waṣf* à l'agent, *'idah* au complément objectif et *wa'd* à l'agent, etc. Les Aš'arites se prévalent de ce que les grammairiens tolèrent que l'on ne fasse pas de distinction entre les deux noms verbaux provenant d'un même verbe. Mais ce n'est qu'une tolérance qui ne peut être admise quand il s'agit de réalités transcendantales. Il est étonnant qu'ils invoquent de tels arguments qui ne peuvent leur être d'aucune utilité et qui ne nuisent nullement à leurs adversaires. Il en est de même pour *'idah* qui signifie cadeau promis, tandis que *wa'd* désigne l'action de celui qui promet ; *'iẓah* est l'état de l'exhorté et *wa'ẓ* l'action de l'exhortateur ; *simah* est une marque au visage tandis que *wāsim* est le nom d'agent et que *wasm* est son action.

En second lieu ils nient que Dieu perçoive le blanc, le noir et toutes les autres couleurs. Mais ils affirment avec insistance que les œuvres divines, la pudeur, la vie, la science, la puissance, la volonté, la satisfaction, la colère, etc., sont des attributs qui sont des concepts, non des épithètes. Ils s'écartent de ce qui est clair et connu pour tomber dans ce qui est obscur et difficile à comprendre. Pour quelle

raison placent-ils à côté de Dieu des concepts, aussi bien quand ils font de la réunion de ces concepts la divinité que lorsqu'ils font de l'Essence le lieu de ces concepts, et, de cette Essence, la divinité ? Ils pèchent ainsi contre la langue et contre la divinité. Craignant qu'on ne les accuse d'attenter à l'unité de Dieu, ils déclarent que ces concepts sont différents (*aġyār*) de Dieu et indépendants les uns des autres. Quand nous leur disons : Peut-on admettre que ce qui n'existe pas par soi (*aġyār*) ne cesse pas d'être, ils répondent que ces concepts sont éternels, mais déjà ils se troublent ! Ce qui est éternel, ajouterons-nous, est immuable, or ce qui n'existe pas par soi implique le nombre, l'association, la différence. Lorsqu'ils voient que leurs propos sentent l'hérésie ils sont pris de panique. Mais cela ne leur sera d'aucun secours, car ils attribuent à Dieu une partie de ses créatures. Nous suivons, eux et nous, deux routes différentes. La leur mène au polythéisme, la nôtre à l'Unité,

Il résulte de qui précède qu'ils professent que Dieu ne peut se passer de ces concepts : science, puissance, volonté, etc., et disent Il sait par une science (ce qui revient à dire) que sans Sa science Il ne saurait pas, sans Sa puissance Il ne pourrait pas, sans Sa volonté Il ne voudrait pas. En retranchant ces concepts de Son Essence, ils font dépendre Celle-ci d'autrui. Voyant que la science ne peut être décrite par la puissance ni par la volonté, ni par la vie ; que, de même, la puissance ne peut être décrite par la science et la volonté, ils ont pris peur et ont déclaré que l'Essence ne peut se passer de ces concepts, que ces derniers ne peuvent se passer de l'Essence à laquelle ils sont inhérents et que le tout est Dieu. Ils ne font ainsi que répéter les propos de ceux qui autrefois étaient tenus pour des infidèles (que Dieu les extermine de quelque côté qu'ils soient). C'est la doctrine des partisans de la matière et de la forme. Ils les dépassent même et renchérissent. Ils vont plus loin que les trinitaires qui croient aux hypostases, que ceux qui professent la doctrine des quatre éléments : chaud, froid, humide, sec, que les Ḫurramiya qui admettent la métempsychose, que les partisans du nombre parfait six, puisqu'ils admettent sept et même huit (concepts). (Il est heureux) qu'ils ne soient pas allés jusqu'à neuf, ni douze ! Ceci pour justifier ce que nous avons dit au début, à savoir, qu'ils recherchent sans nécessité la difficulté. Leur Dieu est, au-dessus de tout besoin pour qu'ils en fassent un assemblage de choses dissemblables comme les polythéistes que le Kor'ān (combattait).

Nous les avons ensuite interrogés sur ces concepts qu'ils considèrent comme nécessairement éternels à côté de Dieu, pour savoir où ils se trouvaient : « Ils ont leur place (*ḳā'imatun*) dans l'Essence, ont-ils répondu. » Ils imitent en cela ceux qui soutiennent, à juste titre, que les accidents sont des états passagers (*ḥālatun*) qui sont inhérents au corps, car s'ils avaient dit que les accidents ont leur place (*ḳā'imatun*) dans le corps et que les concepts sont un état (*ḥālatun*) qui est inhérent à l'Essence, ils n'auraient rien ajouté de plus au sens. Ils ont ainsi attribué ouvertement à l'Essence divine ce qui est manifestement applicable aux corps. Ces mots pouvant être employés les uns pour les autres, ils ne peuvent donc éluder cette

conséquence. Ne voient-ils pas, en effet, que l'être humain est vivant et que Dieu est également vivant (nous avons dit précédemment que ce qui est inhérent au corps (*al-ḳā'imatu*), c'est l'état passager (*al-ḥālatu*), que l'état passager (*al-ḥālatu*) est ce qui est inhérent (*ḳā'imatun*) au corps, et que d'autre part, Dieu n'a pas employé d'autre langue que celle dont nous nous servons), qu'Il a une science et que nous en avons une, qu'Il a une puissance et que nous en avons une, qu'Il a une volonté et que nous en avons une, qu'Il est le lieu des concepts, et que nous sommes celui des accidents. S'ils nous contredisent il ne reste plus qu'à dire : « Qu'ont ces gens à ne rien vouloir comprendre ? »

Quant à leur anthropomorphisme et à la question des organes attribués à Dieu, il y a lieu de distinguer deux catégories parmi eux :

1° Ceux qui soutiennent que Dieu est pourvu des mêmes organes que l'homme ne méritent même pas que l'on discute avec eux ou qu'on leur adresse des reproches. Les moins coupables parmi eux lèvent leur regard vers Dieu, puis jettent leurs yeux sur leur propre corps et le croyant l'égal de Dieu disent : « Louange à Dieu, l'Etre le plus noble, le Maître des bienfaits et des grâces, le Possesseur du visage et du pied, de la main et des os, de l'œil et de la bouche, bref, de tous les organes, de l'encre et de la plume. Que crois-tu que soit cette encre et cette plume et ce qu'ils en écrivent ? Les aveugles de tous les pays ont répondu à leur appel et ajouté foi à leur propos.

« *Il ne lui reste plus qu'à dire à la Ka'ba, la maison sacrée : je suis sans aucun doute le Maître.*

« *Je suis un Envoyé, répondez à l'appel de votre Dieu et si vous ne voulez pas croire, je suis le Dieu Lui-même.* »

Il serait moins grave de dire qu'Il circule au milieu d'eux dans les marchés sans qu'ils puissent le reconnaître, qu'Il entre avec eux dans les mosquées et les lieux de réunion, sans qu'il leur soit possible de L'identifier, qu'Il dit : « Je suis votre Maître le très haut », sans qu'ils Le démentent, à condition qu'Il soit beau, élégant, bien fait, qu'Il inspire le respect, et qu'Il ne soit ni laid, ni difforme.

2° Quant à ceux qui s'abstiennent de donner à ces noms le sens métaphorique de considération pour visage, de sévérité pour pied, de bienfait et de puissance pour main, de soutien pour bras, de science pour œil, de parole pour bouche, etc., toutes acceptions connues chez les Arabes et désignant aussi bien l'organe que la fonction de l'organe, il suivent un chemin qui est au milieu de l'illusion et du malheur. Ils refusent de reconnaître que Dieu est pourvu d'organes, mais ils n'admettent pas non plus le sens métaphorique des noms et de ces organes. Quand on leur demande s'ils les connaissent, ils répondent : « Non, tout ce que nous savons c'est que c'est un attribut de Dieu. » Le fou parle facilement de questions que le sain d'esprit est incapable de résoudre, dit avec juste raison le proverbe. Ces gens sont désemparés car ils ne sont ni du nombre de ceux-ci, ni du nombre de ceux-là. Ils érigent l'ignorance en religion...

Quant à leur doctrine de la Parole : prescriptions impératives et Ḳor'ān, c'est elle qui est la cause de leur perdition. Dieu a dévoilé leurs turpitudes. Ils sont aussi coupables que les Chrétiens entre eux. Leur péché le plus grave est l'erreur qu'ils commettent en niant la création du Ḳor'ān et en affirmant qu'il est un concept différent de Dieu et qui lui sert d'attribut. Ils vont plus loin et soutiennent que les prescriptions et les prohibitions sont deux concepts éternels qui adhèrent à son Essence. Ils arrivent enfin au comble de l'erreur lorsqu'ils prétendent que tout le langage est un concept inhérent à Son Essence...

Section III

Nous allons maintenant exposer notre doctrine sur Dieu, Ses attributs, Ses Noms et Son Essence. Si l'on nous demandait, tout d'abord : « Sur quelle preuve vous appuyez-vous pour affirmer l'existence de Dieu ? » Nous répondrions : « Sur l'existence du contingent. »

Qu'est-ce qui prouve que Dieu est éternel ? — Son antériorité par rapport au contingent.

Qu'est-ce qui prouve qu'Il est Vivant ? — Sa libre disposition du contingent.

Quelle preuve donnez-vous de Sa science ? — La perfection dans Sa création du contingent.

De Sa puissance ? — La création du contingent.

De sa volonté ? — La variété dans le contingent.

De Sa satisfaction et de Sa colère ? — Les différences que présente le contingent.

Quelle est la preuve de l'existence du contingent ? — Son commencement.

Tous les Unitaires s'appuient sur ces principes pour combattre les matérialistes dans la question de l'existence de Dieu. La croyance en l'unité de Dieu est commune à tous les Musulmans à l'exception de ceux qui se sont séparés d'eux dans quelques questions secondaires.

Commentaire (de ce qui précède).

a) Qu'y a-t-il dans la création qui soit une preuve de l'existence de Dieu ? La science innée en tout homme permet d'établir que l'édifice est une preuve de l'existence du maçon ; l'écriture de celui qui a écrit ; une trace, de celui qui l'a laissée ; toutes les industries sont une preuve de l'existence des artisans qui les exercent. Tout cela est conforme à la raison, à la loi, à la philologie et à la nature :

1° Du point de vue de la raison, celle-ci perçoit naturellement trois principes de la connaissance qui sont innés, gravés en elle, inséparables d'elle : la nécessité de ce qui est nécessaire, la possibilité de ce qui est contingent et enfin l'impossibilité de ce qui est impossible. La question qui nous occupe doit être ramenée au premier cas, à savoir, ce qui est nécessaire, car la raison ne peut admettre qu'il y ait une trace sans que quelqu'un l'ait produite, une écriture sans que personne l'ait écrite, un édifice sans qu'un maçon l'ait construit, une industrie sans artisan, une création sans créateur ;

2° Du point de vue de la Loi, Dieu en disant dans le Ḳor'ān : « Il y a dans la création des cieux, de la terre, de la succession alternative du jour et de la nuit... un peuple qui raisonne (1) », a voulu du même coup en faire la preuve de Ses paroles, par suite et à plus forte raison, de Son existence. Quand on établit l'existence de conséquences on doit *a fortiori* admettre celle du principe dont elles découlent. Dieu a dit également : « Dis : qui ressuscite des os en poussière ? Dis : c'est Celui qui les créa une première fois. Il a la science de tout ce qu'Il a créé (2). »

3° Du point de vue philologique, les Arabes ont classé leurs mots de telle sorte que la création implique l'action de créer, le créateur et le créé, de même que sortir implique l'existence de celui qui fait sortir, de celui qui sort, l'action de faire sortir et l'action de sortir. Le verbe présente, dans tous les dialectes arabes, quatre formes qui correspondent au nom d'agent (*fā'il*), au régime direct (*maf'ūl*), à l'action (abstraction faite du sujet et du complément), tandis que *fa'l* est le nom même de la chose faite. Dieu a dit : « Et tu as accompli ton acte (*fa'latàka*) et tu es du nombre des infidèles. »

4° Le fait d'affirmer l'existence de Dieu est conforme à la mentalité naturelle de l'esprit humain parce que celui-ci répugne à admettre qu'une chose créée puisse exister sans un créateur, lequel aurait pu s'abstenir de sa création. Si tous les hommes tombaient d'accord pour admettre qu'une action puisse avoir lieu sans qu'un sujet l'accomplisse ils ne feraient qu'énoncer une chose absurde. Ils seraient démentis par celui qui a tant soit peu de raison et essuyeraient son mépris s'ils persistaient à affirmer pareille chose.

Sache qu'il n'y a pas désaccord entre les Aš'arites et nous sur ce point, à savoir, que dès l'instant qu'il est établi que la création est contingente, elle a nécessairement un créateur. La connaissance que l'on a de ce principe est intuitive comme nous l'avons déjà exposé. La controverse entre Unitaires et Matérialistes a eu pour objet la contingence du monde, mais sur ce point nous avons les mêmes opinions que les Aš'arites ;

b) Quelle est la preuve de l'éternité de Dieu ? Son antériorité par rapport au contingent. Sache que ce qui est éternel, c'est ce dont l'existence est antérieur à celle du contingent. Tout ce qui n'a pas existé, puis existe est contingent. Tout ce qui a toujours existé et ne peut être créé est éternel ;

c) Quelle est la preuve de l'attribut divin de la vie ? C'est sa faculté de disposer librement des choses en les créant, en les détruisant, en les récréant, en les diminuant, en les augmentant. La connaissance que l'on en a est plutôt intuitive ;

d) Quelle est la preuve de la science divine ? Le haut degré de perfection que l'on trouve dans la création. On peut constater que le contingent est créé selon les desseins du Créateur : le semblable est attiré par le semblable ; toute conséquence découle de son principe aussi bien en ce qui concerne la terre, que les cieux, les végétaux, les minéraux, les animaux qui ont été créés suivant un même dessein et

(1) Ḳ II, 159.
(2) Ḳ XXXVI, 78.

une hiérarchie déterminée. C'est Lui qui a créé les sept cieux les uns au dessus des autres et autant de terres. Rien n'échappe à Sa Science. La connaissance que nous avons de ces choses est aussi intuitive ;

La science, la puissance, la volonté, la satisfaction et la colère sont les conséquences nécessaires de la vie. Si l'on refuse d'admettre l'existence, chez un être, de l'une de ces conséquences, on lui refuse du même coup l'attribut de la vie ;

e) Quelle est la preuve de la Puissance divine ? L'existence du contingent qui ne saurait être sans une force qui le produise, autrement le fort et le faible, le mort et le vivant seraient une même chose ;

f) Quelle est la preuve de la Volonté de Dieu ? C'est la distinction qu'Il fait entre les choses possibles. Celles dont Il veut l'existence existent, celles dont Il ne veut pas l'existence n'existent pas. C'est aussi la variété des choses créées qui sont pourvues de propriétés différentes. Elles ont le caractère commun d'exister par un effet de la Puissance divine tandis que les différences qu'il y a entre elles relèvent de Sa Volonté. Il en est de même de la Satisfaction et de la Colère divines qui ont leur preuve dans le fait que les choses créées sont différentes les unes des autres : celles-ci sont bonnes, belles, celles-là laides, mauvaises. Sans la satisfaction et la colère divine il ne pourrait être fait de distinction entre le bien et le mal. Tout ce qui ne peut être décrit de cette façon, à savoir qui n'est l'objet ni de la colère ni de la satisfaction de Dieu, est plus proche des choses inertes ;

g) Quelle est la preuve de l'existence du contingent ? C'est la possibilité d'exister (que l'on peut constater empiriquement). Cette question est pendante entre les matérialistes et nous. Il nous suffira de faire observer que les accidents qui affectent les corps présentent tous le caractère commun d'être adventices. Or, on ne peut concevoir de corps qui ne subissent pas d'accidents. Tout ce qui n'est pas antérieur au contingent est lui-même contingent. Quiconque veut avoir davantage de précisions sur cette question consultera utilement l'ouvrage intitulé « *an-Nafr al-ṯamāniya* » où sont exposés tous les arguments des Unitaires, et le « livre d'Ibn Ḫayyāṭ ».

Puisque, dira-t-on, l'existence de Dieu est établie par des preuves, quelle est votre doctrine des attributs divins ? Vous ne pouvez, d'ailleurs, envisager la question qu'à l'un des trois points de vue suivants :

1° Nier absolument l'existence de ces attributs pour ne pas donner à Dieu d'associé. Vous seriez dans ce cas partisan de la dénudation de l'Essence (*ta'ṭīl*) ;

2° Affirmer que les attributs sont créés, c'est-à-dire qu'ils existent après n'avoir pas existé, de sorte que l'on pourrait appliquer à Dieu le contraire de ce qu'ils expriment. On pourrait donc dire qu'avant d'être vivant Dieu était mort, avant d'être omnicient, Il était ignorant ; avant d'être puissant, Il était impuissant ; avant d'être actif, Il était passif ; avant d'éprouver de la satisfaction ou de la colère, Il était indifférent ;

3° Enfin affirmer que ces attributs sont des concepts éternels, non créés comme nous l'avons exposé nous-mêmes.

Nous répondrons :

Nous ne pouvons nier les attributs dont l'existence a été établie par des preuves.

Nous ne pouvons non plus admettre qu'ils soient créés et que Dieu puisse être décrit par le contraire de ce qu'ils expriment.

Nous n'admettons pas, enfin, que ces attributs soient différents de Dieu et co-éternels à Lui.

Ces trois points de vue sont impossibles. En affirmant que la question ne pouvait être envisagée qu'à l'un de ces trois points de vue on a porté un jugement arbitraire parce qu'on a tenu compte du particulier et non du général, et l'on a pas vu qu'il pouvait y avoir une quatrième solution...

Si l'on nous demandait quelle est cette quatrième solution, nous répondrions : « Les attributs divins ne sont pas des entités distinctes de Dieu, qui sont inhérentes à Son Essence ou séparées d'Elle. Quand nous disons que Dieu existe nous affirmons du même coup qu'il n'existe, en même temps que Lui, rien qui puisse le contrarier ou lui convenir. Quand nous disons que Dieu est vivant, nous voulons simplement exprimer que Son Essence n'est pas morte et qu'Il dispose arbitrairement de tout ce qui n'est pas Lui. Quand nous disons que Dieu est puissant nous exprimons par là que Son Essence ne peut être incapable de quelque chose. Quand nous disons que Dieu est volontaire nous entendons par là que Son Essence ne peut être contrainte et que rien n'est au-dessus d'Elle, etc.

En excluant de l'Essence toutes ces imperfections, nous évitons qu'Elle implique l'existence à côté d'Elle, de quelque chose qui ne serait pas Elle, qui pourrait la combattre et l'égaler, où quelque chose d'autre dont Elle s'aiderait et qui serait une partie d'Elle, tout cela étant incompatible avec l'idée de Dieu. L'éternel est ce qui est antérieur au contingent et a tout ce qui est incapable d'exister par soi. Quiconque se voit attribuer le nom d'éternel a par cela même le caractère de la divinité et la perfection qui en est inséparable. Or cela est incompatible avec tout ce qui n'est pas Dieu. Il n'y a d'éternel et de parfait que Lui tandis que l'imperfection est inhérente à tout ce qui n'est pas Lui. Prenons l'exemple d'un homme assis en quelque lieu où les gens puissent passer, les uns devant lui, d'autres derrière, d'autres encore au-dessus ou au-dessous de lui. Le fait qu'on le voit de différents côtés n'implique pas qu'il y ait dans son essence des parties distinctes et qu'il faille considérer comme séparée, la tête, les jambes, les côtés. Or, il s'agit bien de l'essence et quiconque passe près d'un homme, de quelque côté que ce soit, passe près de cet homme tout entier. Si les côtés portent des noms différents, cela n'implique pas qu'ils correspondent, dans l'homme à des entités distinctes. Si cet exemple ne suffit pas à donner une idée exacte de ce que nous voulons exprimer, prenons celui d'un objet qui serait devant un miroir. Cet objet se reflète dans ce miroir sans que l'essence de celui-ci n'en soit nullement modifiée. Rien ne s'y ajoute et rien n'en est retranché. Telle est notre croyance au sujet de notre Dieu.

Revenons maintenant à notre controverse avec eux au sujet des attributs : « Si vous prétendez, nous direz-vous, que l'Essence est une et que les attributs

sont Lui, que pensez-vous de celui qu'Il a créé vivant, qu'Il a fait mourir, puis qu'Il a ressuscité ? Est-ce par une seule science ou par plusieurs ? Car si vous dites que c'est par une seule science que Dieu le sait, vous ne faites plus, par cela même, de différence entre un mort et un vivant. Si, au contraire, vous prétendez que c'est par plusieurs sciences, vous admettez donc l'existence d'une pluralité d'entités éternelles. Enfin, si vous déclarez qu'Il sait sans science vous tombez dans l'absurde. » A cela nous répondrons que Dieu connaît les vivants, parmi nous, pendant le temps qu'ils sont vivants, puis Il les connaît pendant qu'ils sont morts. Il existe une différence entre ces deux états successifs et non pas entre les deux modes de connaissance de Dieu. De même, l'essence (humaine) que vous avez connue vivante est celle-là même que vous avez connue morte. D'ailleurs, nous pouvons leur retourner la balle et leur poser la même question au sujet de la Science. Ce qu'ils nous ont dit de Dieu savant nous pouvons le leur dire de la Science-concept. S'ils répondent qu'il n'existe qu'une seule Science nous leur objecterons que rien ne doit donc distinguer la vie de la mort, l'être du non être. S'ils prétendent qu'il y a autant de sciences que de choses créées, ils affirment par là même l'existence de plusieurs entités co-éternelles à Dieu. On peut, enfin, leur dire aussi : « Si vous soutenez que Dieu sait sans science vous tombez dans l'absurde. » Il n'y a donc d'autre voie, pour résoudre cette question, que celle que nous avons suivie. Il en est de même de tous les autres attributs, puissance, volonté, satisfaction, colère, etc.

Sache que les différences qui existent entre les choses sont conditionnées par les substances, le temps et les lieux ; qu'il n'existe entre ces choses et la science qu'un seul rapport, de même qu'il n'existe qu'un seul rapport entre elles et la puissance et ainsi de suite pour chacun des attributs ; que ces différences qui existent entre les choses n'influent en rien sur l'essence qui les perçoit. Il en est ainsi de deux hommes qui perçoivent un même objet ou de deux objets qui sont perçus par le même homme. Nous n'affirmons pas, quant à nous, qu'il existe à côté de Dieu une science (distincte de lui) et nous n'admettons que ce qui est notre point de vue dans cette controverse. Si vous persistez dans votre doctrine des concepts éternels distincts de Dieu, nous vous répondrons : « Vous voulez donc forger d'autres dieux à côté de Dieu ? Que pensez-vous donc du Maître des Mondes ! »

S'ils disent : « Vous vous êtes écartés du sens généralement admis dans la langue arabe, à savoir que les Arabes, lorsqu'ils attribuent à un homme, le courage ou la lâcheté, la générosité ou l'avarice, considèrent ces qualités ou ces défauts comme des notions distinctes de lui. » Nous répondrons : « Lorsque les Arabes attribuent à quelque chose une qualité ou un défaut ils envisagent seulement le sens du mot qui exprime cette qualité ou ce défaut, sans que cela implique que ceux-ci soient lui ou distincts de lui. La connaissance de ce dernier point de vue ne peut être obtenue qu'en examinant les choses matérielles. Or, la corporéité est un attribut du corps, qui n'implique pas qu'elle soit distincte du corps. De même l'accidence est un attribut de l'accident sans être distincte de lui, la création est un attribut du créé et n'est pas distincte de lui. »

Section IV

Sache que les Aš'arites sont en opposition avec nous sur cinq choses :

1° Si vous prétendez, ont-ils dit, que l'Essence divine est une et que Ses attributs sont Lui, la Science de Dieu est donc Dieu, la Puissance de Dieu est Dieu, etc ;

2° Si vous admettez ce qui précède, vous devez donc dire : Dieu est la Science. Dieu est la Volonté, etc. ;

3° La Science, disent-ils, est donc la Volonté et réciproquement ;

4° Le concept savoir est identique au concept pouvoir et réciproquement, etc.

Nous leur répondrons :

1° Certains de nos compagnons admettent que l'on puisse dire que les attributs divins sont Dieu lui-même : la science de Dieu est Dieu et non pas autre chose que Dieu, la volonté de Dieu est Dieu et non pas autre chose que Dieu, etc. Mais, pour moi, le mieux est de dire qu'il n'y a là rien d'autre que Dieu ;

2° Quant à dire que Dieu est la Science, la Volonté, etc., sache que cela n'est point permis du point de vue du langage, sans quoi il n'y aurait aucun mal à le faire. On dit bien, en effet, Dieu est le Maître, Dieu est la Justice, Dieu est l'Unique, Il est la Vérité évidente ;

3° Pour ce qui est de dire que la Science est la Volonté et réciproquement, cela n'est pas admis dans la langue, mais si quelqu'un s'exprimait ainsi, l'erreur qu'il commettrait ne serait qu'une faute de langage et serait moins blâmable que celui qui se tromperait sur l'Essence de Dieu ;

4° La réponse à faire au quatrième point est la même que pour le troisième, à savoir, que cela n'est inadmissible que du point de vue du langage ;

5° Nous nous abstenons de considérer les attributs divins comme des concepts afin d'éviter que l'on nous accuse d'admettre en Dieu autre chose que Lui. La langue permet seulement l'emploi de mots pour exprimer Ses attributs transcendantaux et Ses beaux noms.

S'ils nous demandent : « Dieu Se connaît-il ? » Nous répondrons qu'Il se connaît et que l'on ne peut pas dire qu'Il ne se connaît pas. Mais s'ils nous demandent : « Dieu Se peut-Il ? » Nous répondrons qu'il n'est pas permis (dans la langue) de dire qu'Il se peut ou qu'Il ne se peut pas. Il en est de même pour le vouloir, etc.

Section V

Sache que ces gens ont été induits en erreur par deux choses :

1° La langue, à savoir, qu'ayant constaté qu'il existe dans le discours des divisions tels que les noms, les verbes et les particules, que chaque terme correspond à un sens particulier dans les corps et leurs divers états, de sorte que le nombre de mots est très grand du fait du grand nombre des corps, des temps et des lieux, ils croient que cela peut aussi s'appliquer à Dieu. Ainsi lorsqu'ils disent, Il sut, Il sait,

Il saura, science, savant, très savant, omniscient, ils en déduisent qu'à ces divisions doivent nécessairement correspondre des concepts différents. La démonstration qui établit l'existence de Dieu les a ensuite amenés à déclarer éternels des concepts, oubliant ce qu'ils avaient affirmé auparavant, que rien ne ressemble à Dieu. Ils ont ainsi comparé l'Essence indivisible et inaccessible aux accidents. Ils n'ont pas regardé avec les yeux de la vérité Celui qui est au-dessus du lieu et du temps, à qui rien ne ressemble, et ils n'ont pas tenu compte des flèches du temps et du lieu qui n'atteignent que les corps physiques à l'exclusion de l'Eternel qui les a précédés.

Ce qui caractérise le corps physique c'est l'existence, la causalité, l'essence, la finalité et la stabilité.

Ce qui caractérise les lieux ce sont les six côtés : devant, derrière, dessus, dessous, droite et gauche.

Le temps c'est maintenant, aujourd'hui, hier, demain, le mois, l'année prochaine, les années précédentes ou suivantes.

Il apparaît que, malgré la diversité des mots, l'essence des choses matérielles reste une. Il en est nécessairement de même quand on énonce l'idée de Dieu, c'est-à-dire Sa nature, Son essence et Son sens. La diversité des termes n'implique pas la diversité d'entités distinctes de Lui. De même la diversité des lieux et du temps n'implique pas nécessairement la diversité dans l'essence, surtout en ce qui concerne l'Etre unique et indivisible. ;

2° Ils comparent Dieu à leur propre personne et croient que leur esprit peut Le concevoir, pensant que c'est là établir Son existence et qu'admettre le contraire consiste à la nier. Ils croient en paroles, à Son unicité, mais en réalité, ils la négligent. Ils ne comprennent pas la parole du très sincère (1) : « Reconnaître que l'on est incapable d'atteindre à la vérité est preuve d'intelligence » et prétendent que : « reconnaître que l'on est incapable d'atteindre à la vérité est une cause de perdition. »

Réfutation de leur doctrine de la non création du Ḳor'ān

Si les Aš'arites nous demandent pourquoi nous ne considérons pas la Parole de Dieu, Ses prescriptions impératives ou prohibitives, le Ḳor'ān, comme un attribut inhérent à Son Essence nous répondrons : « Etant donné qu'il a été démontré que l'être vivant a nécessairement un certain nombre d'attributs essentiels et que Dieu est l'Etre vivant par excellence, il s'ensuit que Dieu possède ces caractères essentiels, à savoir l'existence, la vie, la science, la puissance, la volonté, la satisfaction, la colère, l'action. Toute démonstration est basée sur des principes et des conséquences. Pour la divinité, le principe est l'existence et les conséquences sont les actions. Ni l'existence, ni les actions ne sont des attributs divins car l'existence est une affirmation et les actions sont des innovations. Les attributs tiennent la

(1) Abū Bakr, le premier kalife.

place qui se trouve entre eux. Or, il est impossible qu'un être soit vivant et n'ait ni science, ni puissance, ni volonté, ni satisfaction, ni colère. De même il est impossible qu'un être éprouve de la satisfaction ou de la colère sans avoir ni volonté ni puissance, qu'il ait la volonté sans la science, ou la science sans la vie. Nous avons établi que Dieu est vivant, savant, puissant, volontaire, capable de satisfaction ou de colère, éternel, car si la vie était un attribut créé cela laisserait supposer qu'elle avait été précédée par la mort. De même si la science était créée cela impliquerait qu'avant d'être savant Dieu était ignorant ; si la puissance était créée Dieu aurait été auparavant impuissant ; si la volonté était créée Il aurait été avant sa création, contraint (par une autre volonté que la sienne) ; si la satisfaction et la colère étaient créées il faudrait admettre qu'avant leur création Il était indifférent. D'où donc tirent-ils que la parole se trouve être liée nécessairement à l'être vivant ? Si les Aš'arites prétendent que c'est à cause de l'impossibilité de la création de la parole, création qui impliquerait que Dieu était muet avant d'être doué de la parole, car le mutisme en est le contraire, nous répondrons que cette conclusion n'est pas nécessaire, car il est admis que celui qui ne parle pas peut garder le silence sans pour cela être muet. Il n'en est pas ainsi de la science car celui qui n'est pas savant est nécessairement ignorant. De même celui qui n'est pas puissant est impuissant. Tandis que celui qui ne parle pas peut tout simplement garder le silence. Leur raisonnement conduirait à admettre nécessairement l'éternité du monde, car on pourrait dire aussi par analogie que Dieu avant de le créer était impuissant, et à le ranger parmi les concepts éternels inhérents à Dieu. Si l'impuissance n'est pas le contraire de la faculté de créer, le mutisme n'est pas, aussi, le contraire de la parole. Le mutisme est en effet une infirmité qui supprime l'usage de la parole, de même que l'impuissance en est une autre qui annihile la faculté de créer. Or toutes deux sont exclues de l'idée de Dieu, par Son attribut de la Puissance. L'être vivant peut garder le silence sans pour cela être muet tandis qu'il n'est pas possible d'en séparer la science, la puissance, la volonté, la colère, la satisfaction. Si on lui dénie la possession de l'un de ces attributs cela équivaut à lui supprimer, du même coup, la vie. Il n'en est pas de même, en ce qui concerne la parole.

Les gens de la Vérité démontrent la création du Ḳor'ān en s'appuyant sur de nombreux arguments dont le plus solide est celui-là même qui établit que l'homme a été créé. Si donc les Aš'arites refusent d'admettre la création du Ḳor'ān nous leur dénierons leur propre existence. Dieu a décrit le Ḳor'ān dans Son Livre, Il en a fait une récitation arabe, créée, révélée, entendue par les oreilles, lue par les bouches, écrite dans des livres et imprimée dans les cœurs de ceux qui ont reçu la science. Ils ne peuvent, après la chute, que s'excuser de s'être trompés, car ils ont forgé à côté de la parole divine et des prescriptions impératives et prohibitives, une matière imaginative différente du Ḳor'ān et qu'ils appellent « son expression ». Si bien que lorsque nous discutons avec eux au sujet des caractéristiques qui font du Ḳor'ān un objet créé, ils déclarent que tous nos arguments sont

valables mais ne s'appliquent qu'à l'expression du Ḳor'ān, non au Ḳor'ān lui-même. Nous aurons beau leur dire que Dieu a déclaré : « Nous en avons fait une lecture arabe (1) », ils répondront : « L'expression du Ḳor'ān. » — Cette autre parole de Dieu : « Il ne leur arrive jamais un nouvel avertissement de leur seigneur, qu'ils ne l'écoutent uniquement pour s'en moquer (2). » — C'est toujours l'expression. — Mais ces autres paroles : « Nous l'avons fait descendre au cours d'une nuit bénie (3), la nuit du destin (4). C'est l'esprit sûr (l'ange Gabriel) qui l'a descendu (5). Nous faisons descendre du Ḳor'ān ce qui sera une guérison et une miséricorde pour les croyants (6). — Nous l'avons descendu avec sa science en présence des anges (7).» « Il s'agit encore, disent-ils, de l'expression du Ḳor'ān, non du Ḳor'ān lui-même. » Qui peut témoigner de la véracité de ce qu'ils prétendent quand eux-mêmes récusent le témoignage de Dieu et des anges ? Que Dieu nous préserve de gens qui, à l'instar des idolâtres, nient la descente du Ḳor'ān. S'ils disaient la même chose du Prophète et de l'ange Gabriel, ce ne serait donc pas le Ḳor'ān que l'ange a fait descendre dans le cœur de Muḥammad, mais seulement son expression. Ce serait aussi le fantôme de l'ange Gabriel qui aurait communiqué la révélation au fantôme de Muḥammad. Le Ḳor'ān n'aurait pas été révélé pour nous mais pour le fantôme de nous-mêmes. Ces paroles de Dieu : « Ton peuple a traité (le Ḳor'ān) de mensonger et il est la Vérité (8) », signifierait que c'est le fantôme de ce peuple qui aurait traité de mensonger l'expression (du Ḳor'ān). Ce ne serait donc pas le Ḳor'ān lui-même qui serait la vérité, mais seulement son expression. Les gens qui professent de telles croyances ne sont pas les êtres doués de raison auxquels s'adresse Dieu, à moins qu'ils ne feignent seulement d'être ignorants.

Section VI

Quant à ce qu'ils prétendent que la grâce de Dieu, Sa bonté, Sa justice, Sa bienveillance sont des attributs, sache que Dieu est créateur, qu'il est actif, qu'Il récompense, qu'Il châtie, qu'Il ressuscite, qu'Il fait mourrir, qu'Il répand Ses grâces, qu'Il est bon, juste éternellement. Si c'est là leur point de vue, il est admissible et ce sont là Ses noms et Ses attributs. Mais s'ils entendent par là que la grâce, la bonté, la justice, la bienveillance sont elles-mêmes des attributs (distincts de Dieu) qu'ils y joignent donc aussi la création, les moyens de subsistance, les actions et d'une manière générale tout ce qui est créé ! Ceux qui sont dans la bonne voie ne peuvent tenir de tels propos.

Pourquoi, pourrait-on demander, admettez-vous que Dieu soit créateur et

(1) Ḳ XLIII, 2.
(2) Ḳ XX I, 2.
(3) Ḳ XLIV, 2.
(4) Ḳ XCVII, 1.
(5) Ḳ XCV, 3.
(6) Ḳ XVII, 84.
(7) Ḳ IV, 164.
(8) Ḳ VI, 66.

dispensateur de biens éternellement ? La création et les biens existent-ils donc éternellement ? Nous répondrons que les noms ne renferment pas en eux une idée de temps et que le nom d'agent s'applique aussi bien à une action future, qu'à une action présente ou passée. Ainsi quand on dit qu'un homme est *ḥāǧǧ* cela veut aussi bien dire un homme qui a l'intention d'accomplir le pélerinage, qu'un homme qui est en train de l'accomplir ou qui l'a déjà accompli. Quiconque refuse d'admettre cela conteste la véracité des paroles d'Abraham : « Dieu vous a donné le nom de *muslimīn* avant (l'islām). Quiconque n'avait pas ce nom avant, ne l'aura pas non plus après (1). »

Ce qui est extraordinaire c'est que ces gens recherchent la pluralité au lieu de s'en tenir à l'unité. Qu'ont-ils besoin de cette pluralité en ce qui concerne l'unité divine ? Si leur but est de louer Dieu, on ne peut faire de plus grand éloge de Lui que de Le considérer comme Unique, plutôt que d'emplir l'éternité d'entités éternelles, car en diminuant le nombre de ces dernières on se rapproche davantage de la Majesté divine. Ainsi ils comptent l'ouïe et la vue parmi les sept concepts éternels inhérents à l'Essence divine. Or l'ouïe et la vue sont deux branches de la Science. La vue ne consiste-t'elle pas à percevoir les couleurs, et l'ouïe ne consiste-t'elle pas à enregistrer les sons ? Ces deux sens réunis sont la Science même. S'ils entendent par là qu'il s'agit d'une pluralité de concepts qui existent éternellement à côté de Dieu, que ne Lui donnent-ils pas aussi le goût comme huitième attribut, l'odorat comme neuvième, le toucher comme dixième, et que ne font-ils pas l'inventaire des noms qui expriment toutes les facultés humaines et ne les Lui appliquent-ils pas en spécifiant que ce sont des concepts inhérents à Son Essence ? Ils commettraient ainsi la même erreur que celle du Bédouin, bien que celui-ci ait péché moins gravement au sujet des anges, qu'eux au sujet de Dieu, lorsqu'il a dit :

« *Le possesseur du Trône est porté sur le dos de sept (anges),*
« *Sans lui ils ne voudraient se lever ni ne le pourraient.*

« Malheureux, lui a-t-on dit, tu déclares que Dieu est porté et tu ajoutes que c'est par sept anges alors qu'ils sont au nombre de huit. — N'est-il pas vrai, a-t-il répondu, que moins ils sont nombreux plus la force de chacun d'eux est grande ? » Ce Bédouin pense que la force physique est en rapport inverse avec le nombre (2), tandis que les Aš'arites soutiennent que plus le nombre (des attributs) est élevé plus l'éloge est grand. Le Bédouin a fait ainsi preuve de plus de finesse d'esprit qu'eux. Il est allé à la signification profonde des choses tandis qu'ils se sont contentés de l'apparence grossière qui s'offre aux sens. Nul doute qu'ils ont puisé à la mer des matérialistes, quand ceux-ci disent que Dieu est la Cause première, que le Monde est son effet et que l'un et l'autre sont liés nécessairement. Ils ont dit aux Unitaires : « Ne soutenez-vous pas que Dieu a existé avant sa création ? — Oui, avons-nous répondu. — N'a-t-il pas ensuite créé l'univers ? — Oui. — Eh bien !

(1) Ḳ XXII, 77-78.
(2) L'effort fourni étant le même.

il n'y a entre l'existence de Dieu et celle de Sa création ni distance, ni durée, ni nombre, ni obstacle. Le créateur ne précède sa création que comme l'on précède son ombre dans le mouvement et le repos et comme la cause précède l'effet. » Telle est la doctrine de ces gens-là mais ils n'ont pu en dire davantage au sujet des attributs de Dieu tels qu'on les conçoit d'ordinaire. Ils ont en cela emboîté le pas aux matérialistes et nul doute qu'ils n'aient subi l'influence de Abū Šākir ad-Daimāni qui le premier a nié la création du Ḳor'ān en usant d'un odieux stratagème comme nous l'avons déjà dit.

II

ÉPÎTRE DU JURISTE 'ABD AL-WAHHĀB IBN MUḤAMMAD B. ĠĀLIB B. NUMAIR AL-ANṢĀRĪ AU JURISTE ÉMINENT ABŪ-AMMĀR 'ABD AL-KĀFĪ B. ABĪ-YA'ḲŪB B. ISMA'ĪL AT-TANAUTĪ (1) DANS LAQUELLE IL SOLLICITE DE CE DERNIER SON AVIS SUR CERTAINES QUESTIONS POSÉES PAR LES SUNNITES, RELATIVES A LA PROMESSE ET A LA MENACE DIVINES ET A LA VISION DE DIEU (2).

Ceci est une demande à être conduit sur le droit chemin relativement à ce qui divise les théologiens au sujet de la Promesse et de la Menace divines et de la question de savoir si la récompense et le châtiment divins sont nécessairement dus par Dieu. Chez les Aš'arites la récompense n'est pas nécessaire et la rétribution n'est pas obligatoire. Elle est un effet de la Bonté divine. Le châtiment non plus n'est pas nécessaire. Pour eux l'un et l'autre sont un acte de justice émanant de Dieu. Ce qu'Il a promis ou ce dont Il a menacé est parole de vérité et promesse sincère. Abū-'Ammar s'abstint de lui répondre par des arguments et des opinions et mourut. 'Abd al-Wahhāb mourut aussi. Des élèves d'Abū-'Ammār ayant acquis des connaissances suffisantes (de théologie) décidèrent de répondre aux questions d''Abd al-Wahhāb :

Sache que la question du salut est à la base de la Promesse et de la Menace. Or cette condition est requise de trois espèces de créatures : les anges, les hommes et les démons. Il y a donc lieu de considérer qu'il y a trois catégories de créatures :

1° Celles qui présentent les caractéristiques des anges. Ceux-ci de par leur nature ne se nourrissent pas et ne croissent pas. Leur nature est simple : ce sont des esprits dépourvus de passions, immuables, inaccessibles aux changements provoqués par le désir. Le diable ni les passions n'ont de prise sur eux. Il n'y a rien dans leur nature qui les distraie de l'obéissance (à Dieu) et la leur rende pénible ;

2° La deuxième catégorie comprend les hommes et les démons. En les créant Dieu leur a donné des passions et la raison. Celle-ci les incite à faire tout le bien, tandis que les premières les poussent à faire tout le mal. Ils sont, de ce fait, en lutte perpétuelle avec eux-même, tantôt devant s'abstenir de faire ceci, tantôt s'obligeant à accomplir cela. Les anges, eux, sont des esprits sans appétits et les bêtes sont des appétits sans esprit. Dieu, en imposant cette lutte aux hommes et aux démons a voulu donner, par leur exemple, une preuve de Sa Sagesse. Il fait régner le désir sur le corps et la raison sur l'âme. Celui qui fait dominer sa raison sur son corps, arrive à le mater et échappe à la laideur morale, mais celui qui laisse le désir s'emparer de son âme se laisse tromper par les apparences et s'expose aux tentations. Celui qui fait triompher sa raison de son désir rejoint les anges proches

(1) Sur ce personnage, cf. aš-Šammāḫī, *Kitāb as-Siar*, p. 441.
(2) Ad-dalīl, pp. 54-72.

de Dieu, mais celui dont la raison est vaincue par le désir tombe au nombre des démons malfaisants ;

3º Les animaux domestiques et sauvages, herbivores et carnivores, les oiseaux, les bestioles de toutes sortes, les insectes ont la faculté de choisir et le pouvoir de se procurer leur nourriture, d'élever leurs petits, de (s'adonner) à leurs industries, de (se mêler) aux animaux de leur espèce, de (lutter contre) leurs ennemis. Ils ne se distinguent des hommes que parce qu'ils sont dépourvus de raison, de mémoire et de prévoyance. Ceux, parmi eux, qui ont été domestiqués par l'homme sont semblables aux êtres doués de raison responsables et soumis aux prescriptions impératives et prohibitives. Mais ils reçoivent leur récompense ou subissent leur châtiment dans ce monde non dans l'autre.

Du caractère nécessaire de la récompense pour l'obéissant et du châtiment pour le rebelle

Sache que Dieu a ordonné à Ses créatures, anges et humains, de l'adorer et leur a interdit de lui désobéir. Il a promis une récompense à ceux qui se seront conformés à Ses prescriptions et a menacés d'un châtiment ceux qui auront enfreint Ses ordres. La récompense, en ce qui concerne les anges est une grâce, parce que la nécessité du châtiment les incite à faire acte d'obéissance sans discontinuer étant donné qu'il leur est très facile de se soumettre à la Volonté divine. Ainsi nous ne devons pas de récompense à nos esclaves pour les services qu'ils nous rendent, tandis que nous avons l'obligation de les châtier quand ils se rendent coupables de rébellion. Il est, en effet, permis de ne pas leur donner de récompense tandis que ce serait faire preuve de sottise que de s'abstenir de leur infliger le châtiment qu'ils méritent. Dieu est plus digne que quiconque de n'être pas sousoumis à une nécessité car rien n'est nécessaire vis-à-vis de Lui. Mais cette nécessité existe du fait de la Sagesse. La récompense et le châtiment sont dus du fait de cette Sagesse. Le Châtiment est absolument obligatoire (pour toutes les créatures), tandis que la récompense reste facultative pour certaines d'entre elles. Ce qui paraît vraisemblable c'est que les anges sont dans l'obédience divine dans ce monde et dans l'autre et qu'ils sont au service de Ses amis les Musulmans, ainsi qu'ils l'ont dit : « Nous sommes vos protecteurs dans ce monde et dans l'autre. » Ils ont annoncé la bonne nouvelle aux Musulmans en disant : « Vous y aurez tout ce que vous désirerez, tout ce que vous demanderez. Ce sera une hospitalité de l'Indulgent, du Miséricordieux (1). »

Quant à la deuxième catégorie d'êtres responsables, à savoir, les humains et les démons, la rétribution par Dieu de leurs œuvres est nécessaire du point de vue de la Sagesse et de ses conséquences, non pas du point de vue d'une nécessité inéluctable, car les humains et les démons soutiennent une lutte pénible et l'on ne peut rien attendre d'eux sans la nécessité (des règles) de la Sagesse. On peut consta-

(1) Ḳ. XLI, 31-32.

ter, en effet, que malgré la récompense et le châtiment la plupart d'entre eux sont damnés. Si Dieu leur promettait une récompense à l'exclusion de tout châtiment ou s'il les menaçait d'un châtiment à l'exclusion de toute récompense, ils n'accompliraient rien de méritoire.

Quant à la troisième catégorie, c'est-à-dire les animaux domestiques, les oiseaux, les carnivores, les insectes, les fourmis, les abeilles, les huppes, etc., la charge qui leur est imposée leur vient de nous et ils ne sont responsables ni vis-à-vis les uns des autres, ni vis-à-vis de Dieu. Mais Lui seul sait ce qui est caché. Le règne minéral contient un mystère. Ḥasān al-Baṣrī a dit : « Il y a un grand mystère dans les choses inanimées. » Mais il a prononcé cette parole à propos du ḥadīṯ suivant : « Lorsque les lieux se demanderont les uns aux autres : « Celui qui prononce le nom de Dieu est-il passé près de vous ?... »

Ce devoir des animaux vis-à-vis de nous consiste en ce que Dieu leur a ordonné expressément de nous obéir et de se mettre à notre service. Celui qui, parmi eux cherche à éluder cette obligation reçoit de nous un châtiment. Il en fut ainsi de Salomon, lorsque la huppe ayant quitté son poste, il dit : « Qu'ai-je à ne pas voir ici la huppe ? Est-elle absente ? » Salomon commença par s'adresser un reproche, car il dit : « Qu'ai-je » et non pas : « Qu'a la huppe à être absente. » Il se posa la question et ajouta : « Je lui infligerai un dur châtiment ou bien je la tuerai. » Celui à qui il est licite d'infliger un châtiment c'est celui qui, s'il n'est point doué de raison et ne sait point se faire comprendre, saisit tout de même ce qu'on lui dit et fait ce qu'on lui demande. Ainsi la huppe ayant quitté son poste Salomon la menaça en ces termes : « Je lui infligerai un dur châtiment ou bien je la tuerai à moins qu'elle ne me donne une excuse valable. » Salomon ne l'attendit pas longtemps. Elle revint et, s'enorgueillissant, lui dit : « J'ai appris ce que tu ne sais pas...» Par cette allégorie Dieu nous a permis d'infliger aux animaux des corrections et de les faire travailler. Les ordres que nous leur donnons et la charge que nous leur imposons ne reçoivent de rétribution que dans ce monde, non dans l'au-delà. Le principe d'ailleurs en est le même : ni injustice, ni iniquité volontaires. Ils sont passibles de châtiment lorsqu'ils font ce qui ne leur est pas commandé de faire. C'est ce qui arriva au lézard qui souffla du feu sur Abraham. Le Prophète ordonna d'exterminer tous les lézards. C'est pourquoi un *šaiḫ* a dit : « Dieu nous a ordonné de vous tuer ô pauvres lézards. » Une autre preuve de leur responsabilité vis-à-vis des hommes se trouve dans la venue de Jésus qui brisera la croix et tuera le porc, ou, dans cette tradition relative aux serpents : « Depuis que nous avons commencé à leur faire la guerre nous ne leur avons jamais fait grâce. Quiconque craignant leur vengeance, ne les tuera pas, sera considéré comme infidèle car Satan pénétra au paradis entre les mâchoires d'un serpent et tenta Adam qui mangea le fruit de l'arbre défendu. Dieu fit sortir alors Adam et Eve ainsi qu'il est dit dans le Ḳor'ān : « Sortez du paradis tous tant que vous êtes, ennemis les uns des autres (1). » Le

(1) Ḳ. II, 34.

Prophète a dit encore : « Le bien est attaché au toupet des chevaux jusqu'au jour du jugement dernier. » Les chevaux, en effet, sont employés comme monture pour faire la guerre sainte. Le Prophète a interdit de tuer l'oiseau ṣurad (1) qui guida Adam jusqu'à la Mekke et essuya la morve qui coulait du nez des moutons en disant : « Les moutons sont les troupeaux du paradis. » Les chiens offrent un exemple qui se perpétuera jusqu'au jour du jugement dernier et qui a commencé à l'époque d'Adam à qui Dieu ordonna de jeter au chien une bouchée de nourriture lorsque tous les animaux se furent acharnés après lui. Adam fit comme Dieu le lui dit et le chien ayant avalé cette bouchée, s'attacha, de ce jour, à l'homme qu'il suivra jusqu'au jugement dernier. Un signe miraculeux plus grand encore ce fut l'exemple du chien des gens de la caverne. Dieu a dit à ce sujet : « Et leur chien était couché, les pattes étendues, à l'entrée de la caverne (2). » Le sommeil s'était emparé du chien et des gens jusqu'au jour du jugement dernier. Tous ces animaux sont autant de signes miraculeux dans leurs mœurs, leur utilité, leur façon d'élever leur progéniture, la soumission dont ils font preuve à l'égard de leurs maîtres. Les choses inanimées renferment un secret que Dieu seul connaît, à plus forte raison quand il s'agit des animaux.

'Abd al-Wahhāb a dit : « Certains pensent que la récompense est obligatoire et que le châtiment est nécessaire pour celui qui a commis un péché grave ; que le fait de se rendre coupable d'une seule faute sans s'en être repenti détruit toutes les bonnes œuvres d'un homme. Est-il juste que celles-ci soient totalement perdues (pour celui qui pèche une fois) ? »

Réponse : Ceux qui prétendent que la récompense est nécessairement due par Dieu font preuve d'un manque d'éducation regrettable. Ils devraient dire que la récompense est nécessitée par la Sagesse divine. Il reste, néanmoins, qu'ils ne se trompent pas en disant que cette récompense est nécessaire du moins en ce qui concerne les hommes et les démons. Pour ce qui est des anges nous avons vu (qu'elle est facultative). Ils sont, d'autre part, dans le vrai quand ils croient que le châtiment est nécessaire pour celui qui commet un péché grave sans s'en être repenti. Ce qu'il dit de l'anéantissement des œuvres est une erreur. Le péché capital en effet ne détruit rien des œuvres d'un homme. Ce qui est perdu pour lui c'est la récompense. Avoir péché ne veut pas dire n'avoir pas, par exemple, prié ou jeûné Cependant la rétribution est perdue. Il s'étonne en disant : « Est-il juste que toutes les œuvres d'un homme deviennent inutiles (s'il commet un péché grave) ? » Nous avons déjà répondu à cette question. Si le Maître de la Loi voulait que le péché capital ,tel que le polythéisme, détruisit (toutes les œuvres d'un homme) cela serait. Ni la raison ni la Sagesse ne seraient admises à le nier. Mais le Miséricordieux n'en a pas décidé ainsi.

Il a dit d'autre part : « Si la récompense et le châtiment s'excluent l'un l'autre,

(1) Selon une tradition populaire il fut le premier des oiseaux à observer le jeune par dévotion envers Dieu.

(2) Ḳ. XVIII, 17.

il n'y a pas plus de raison de croire que la récompense soit perdue que d'admettre que le châtiment ne soit pas infligé. La loi n'affirme-t-elle pas, en effet, que les bonnes actions rachètent les mauvaises ? Il serait plus logique de dire que le châtiment peut être remis, puisque Dieu a dit que les bonnes actions rachètent les mauvaises. »

Réponse : La récompense et le châtiment se compensent l'un l'autre, chose que les Sunnites n'admettent pas. Ils considèrent que le châtiment est obligatoire, temporairement, pour les croyants. La loi a proclamé que le péché irrémédiable exclut toute la récompense des œuvres tout en admettant que les bonnes actions rachètent les mauvaises et qu'elle doivent l'emporter les unes sur les autres. Donc d'une part le péché capital fait perdre le fruit des œuvres et d'autre part les bonnes et les mauvaises actions se compensent. Mais quant à dire que le châtiment que comporte le péché capital tombe sans condition cela n'est pas admissible. C'est une question pendante entre les Murǧi'ites et nous. Ils prétendent, en effet, que le récidiviste qui se rebelle contre son Dieu et l'innovateur qui se détourne de son Maître ne subiront pas le châtiment et cela sans la condition que Dieu leur a imposée, à savoir : se repentir, accomplir de bonnes œuvres, supporter courageusement les malheurs et les souffrances.

Quant à ce qu'il soutient que la foi est le plus important des actes de l'homme et le plus élevé, qu'elle subsiste (malgré tout), que les actes d'obéissance subsistent aussi et que leur source est la croyance en l'unité divine, sans laquelle aucune œuvre n'est complète on doit répondre qu'il a raison d'affirmer que la foi est l'acte le plus important de l'homme. Nous ne pouvons en effet ne pas admettre que la foi rachète, tout comme les bonnes œuvres les péchés, sauf cependant deux d'entre eux, l'opiniâtreté dans le péché et l'innovation. La Sagesse nous interdit de croire que ces deux derniers puissent être compensés par une bonne ou une mauvaise action.

Pour ce qui est de l'opiniâtreté dans le péché capital, tel que l'apostasie et l'abjuration, qui si elle supprime le bénéfice des devoirs d'obligation est du même coup incompatible avec leur validité, nous ne sommes guère dans la nécessité de l'admettre car nous pensons que seuls les contraires peuvent se compenser, à l'exclusion des choses différentes. Or, l'accomplissement des devoirs obligatoires est une action humaine et son contraire est leur transgression, tandis que la récompense est une action divine et son contraire est le châtiment. Il ne peut donc y avoir de compensations entre (les deux choses différentes que sont) l'accomplissement des devoirs d'obligation (action humaine) et le châtiment (action divine).

Quant à l'incompatibilité entre l'opiniâtreté dans le péché capital, tel que l'apostasie ou l'abjuration, et la validité des devoirs d'obligation c'est une question saugrenue qui ne mérite pas de réponse. Il en est d'elles ce qu'il est de la terre et du soleil, du corps et de l'accident. Sache que la récompense est anéantie par une seule faute, sans que l'œuvre soit touchée. La connaissance de ce point est d'ordre canonique et non pas rationnel. Mais si Celui qui crée et ordonne désirait

que le péché capital, tel que l'apostasie et l'abjuration détruisît tout devoir d'obligation, cela serait.

ʿAbd al-Wahhāb a ajouté : « Si l'on dit que la promesse et la menace sont deux énonciations qui correspondent à la réalité et sont de même valeur, étant donné qu'elles sont toutes deux employées dans une acception générale, l'énonciation ne peut donc différer de la réalité qu'elle énonce parce que c'est là une chose que ne peuvent admettre les théologiens en ce qui concerne les énonciations divines. »

Réponse : Il a dit avec raison que la promesse et la menace sont deux énonciations de même valeur. Cette question ne peut être envisagée que sous l'un des cinq points de vue suivants :

1° L'énonciation de la promesse est vraie et celle de la menace ne l'est pas ;

2° L'énonciation de la menace est vraie et celle de la promesse ne l'est pas ;

3° Les deux énonciations sont fausses ;

4° Les deux énonciations sont vraies ;

Aucun de ces quatre points de vue n'est admissible ;

5° Ce qui semble plus vraisemblable c'est que la réalisation de chacune des deux énonciations est subordonnée à certaines conditions. Ainsi, en ce qui concerne les devoirs d'obligation, la communauté musulmane est unanime à admettre que la promesse n'est pas réalisable par l'accomplissement d'un seul devoir. Dieu ne récompensera pas un homme pour avoir seulement fait la prière et s'être abstenu de l'aumône légale et du pèlerinage, ou d'avoir seulement fait l'aumône légale à l'exclusion de tout autre devoir, à moins qu'intervienne un autre motif religieux tel que la repentance ou autre. Quant aux transgressions, Dieu les abolit toutes par la repentance qui est la plus grande thériaque ou par des remèdes appropriés aux différentes maladies (transgressions). Ainsi certaines bonnes actions sont particulières à des transgressions déterminées. D'une manière générale celui qui a à son actif un nombre de bonnes actions pouvant compenser celui des mauvaises est un élu du paradis. Ainsi ceux que l'on considère unanimement comme saints, ont fait de bonnes actions et en ont commis des mauvaises. Quant à la proportion des bonnes et des mauvaises actions qui doivent se compenser, Dieu seul la connaît. Nous savons déjà que les mauvaises actions sont compensées (en quelque mesure) par le fait de s'abstenir de commettre des péchés capitaux, par la volonté (de bien faire) telle que la pénitence publique, les œuvres pies, par la souffrance, l'intercession du Prophète et des saints. La vérité sur cette question ne peut-être que présumée. Nous n'avons, à ce sujet, aucune certitude. Au contraire, en ce qui concerne l'opiniâtre qui persiste dans sa rebellion contre Dieu et l'innovateur qui s'est séparé de la communauté musulmane (sa damnation) ne peut être mise en doute.

ʿAbd al-Wahhāb a dit : « Doit-on admettre que Dieu énonce ce qu'Il ne veut pas ou n'énonce que ce qu'Il veut de toute éternité contrairement au précepte au sujet duquel les Ašʿarites professent que Dieu peut commander ce qu'Il ne veut pas. Dieu, par exemple, a commandé au Prophète d'ordonner à Abū Ǧahl (1) et à

(1) Ḳ. XCVI, 6-7.

d'autres Ḳuraišites infidèles de croire tout en ne voulant pas qu'ils crussent et en énonçant qu'ils ne croiraient pas. »

Réponse : La question du décret divin semble obscure à celui qui n'en connaît pas l'essence, car, tantôt il y est fait allusion à l'amour divin, tantôt au libre arbitre de l'homme. Dieu a énoncé des choses qu'Il ne voulait pas, Il a parlé de l'infidélité bien qu'Il ne la voulût pas, c'est-à-dire qu'Il l'abhorrât et qu'Il l'interdît. Quant à ce qu'il dit au sujet des Aš'arites qu'ils professent que Dieu prescrit ce qu'Il ne veut pas, cela est vrai, bien que le précepte chez nous soit un acte et le décret un attribut (inhérent), tandis que chez les Aš'arites ce sont deux concepts par quoi Dieu est décrit. Ce qu'ils ont dit d'Abū Ǧahl et certains Ḳuraišites est également vrai : s'Il avait décrété cela de leur part ils l'auraient nécessairement voulu, tandis que s'Il l'avait prescrit il leur aurait été possible de le vouloir ou de ne pas le vouloir.

'Abd al-Wahhāb a dit : « Si celui qui professe que la menace divine est effective affirme que de même que l'on ne peut admettre que la promesse soit fausse de même on ne peut soutenir que la menace soit vaine, toutes deux étant contenues, au même titre dans la Volonté divine en s'appuyant sur ces paroles de Dieu : « Ceux qui se révoltent contre Dieu et son Prophète auront comme rétribution le feu de l'enfer éternellement (1) », ou « ceux qui n'invoquent point avec Dieu une autre divinité », jusqu'à « sauf celui qui s'est repenti (2) » et prétend que ces exceptions s'appliquant à ceux qui se sont repenti, laissent les autres sous le coup des versets précités nous répondrons : ce qu'il dit de l'exécution de la menace divine en affirmant que de même que l'on ne peut admettre que la promesse soit fausse de même on ne peut soutenir que la menace soit vaine, est vrai. Dieu a dit en effet : « Ne vous querellez pas devant moi qui suis venu vers vous avec la menace... aux hommes (3). » Cette question est en faveur de la thèse que nous soutenons et combat celle des Aš'arites qui appliquent ces versets généraux au sens apparent du décret divin et ont eu recours ensuite (pour en donner une explication satisfaisante) au sens ésotérique de ce décret. Nous avons déjà dit au sujet de la promesse et de la menace que chacune d'elle est déterminée en soi par les modalités du décret divin. La menace par exemple, est subordonnée à l'absence de péchés irrémédiables, à savoir qu'elle n'est pas mise à exécution si ces péchés n'ont pas été commis.

'Abd al-Wahhāb ajoute : « Si al-Aš'arī dit : « Tous les arguments dont vous vous servez sont contradictoires et nous pouvons opposer aux versets généraux sur lesquels vous basez votre raisonnement d'autres versets généraux qui les détruisent, si d'ailleurs nous voulions bien admettre qu'il existât des versets qui sont généraux et d'autres qui ne le sont pas. Or nous considérons cette distinction comme fausse et sans application. Il est dit dans le Ḳor'ān : « Dieu ne pardonnera pas à ceux qui

(1) Ḳ. LXXII, 24.
(2) Ḳ. XXV, 68-71.
(3) Ḳ. L, 27-28.

l'associeront à d'autres et pardonnera, sauf pour ce motif, à qui Il voudra (1). » Ceci est un texte indiscutable qui met un terme à la discussion. »

Réponse : Cette réponse d'al-Aš'arī, à savoir que tous nos arguments sont contradictoires et que l'on peut opposer aux versets généraux d'autres versets généraux qui les détruisent, n'échappe à personne et ne peut ni être utile aux Aš'arītes ni nous être nuisible, car ce qui est admis par la communauté c'est que toute règle générale et son contraire se conjuguent dans une certaine proportion. Il est, en effet, impossible d'admettre que l'une ou l'autre soit absolue. Si la croyance à l'existence de règles générales (et constantes) est fausse il ne lui reste plus qu'à dire que tout est illusoire. S'il pense qu'il n'existe que des règles particulières, à chacune d'elle on peut opposer une autre règle particulière qui la détruit. Ainsi le repentir met fin à l'associationisme et à toutes les transgressions. Il en est de même pour cette parole de Dieu : « Celui qui fait le poids d'un atome de bien le retrouvera, celui qui fait le poids d'un atome de mal le retrouvera (2). » Si quelqu'un disait qu'il s'agit de celui qui s'est repenti, nous répondrions qu'il peut aussi bien s'agir de celui qui a persévéré dans le mal. S'il prétend que les péchés peuvent être remis par un décret de Dieu nous répondrons qu'ils peuvent l'être aussi par le repentir. S'il ajoute que le fait de s'écarter sans preuve du sens apparent est une erreur et qu'il n'est pas fait allusion dans le verset ni explicitement ni implicitement au repentir, nous dirons qu'il en est question explicitement et implicitement, explicitement dans cette parole de Dieu : « Je pardonne à celui qui se repent (3) », et implicitement parce que le repentir est obligatoire pour faire cesser les transgressions. Supprimer le châtiment réservé au transgresseur de la loi, sans repentir, ni retour à Dieu impliquerait que ces transgressions sont licites. La remise des péchés par un décret divin non par le repentir est la chose qui se rapproche le plus de licéité de ces péchés. Quant à ce qu'il dit que le repentir doit être obligatoirement accepté on peut opposer la parole de Dieu : « Le repentir n'est d'aucune utilité à ceux qui commettent les mauvaises actions... maintenant (4). » S'Il avait voulu Il n'aurait pas laissé d'issue au repentir et aurait dit : « Quiconque transgressera mes prescriptions je n'accepterai pas son repentir », et cela aurait été admissible.

'Abd al-Wahhāb a dit : « Si quelqu'un disait au sujet de la parole de Dieu : « Celui qui tue volontairement un croyant... (5) », que le pronom *man* (celui qui) étant une particule du conditionnel s'applique à la totalité de ceux dont elle tient la place, on pourrait répondre que cela ne peut être admis, car, bien que cette particule soit employée ici dans le sens conditionnel, elle n'implique pas la totalité de ceux dont elle tient la place, car le poète a dit :

« *Celui* (*man*) *qui ne défend pas son bassin par les armes, son bassin est détruit.*
« *Celui qui n'est pas injuste à l'égard des autres est traité injustement.* »

(1) Ḳ. IV, 51.
(2) Ḳ. XCIX, 7-8.
(3) Ḳ. XX, 84.
(4) Ḳ. IV, 22.
(5) Ḳ. IV, 95.

« Or, ceux qui ne sont pas injustes envers les autres ne sont pas tous traités injustement. De pareils exemples sont nombreux. »

Réponse : Quand il dit, à propos de la parole de Dieu : « Celui qui (*man*) tue volontairement un croyant », que le pronom *man* n'implique pas la totalité de l'espèce, en donnant pour exemple le vers qui vient d'être cité, on doit admettre que c'est là un argument solide en sa faveur, car le poète est le plus véridique des auteurs. Mais Dieu est au-dessus de ce que peuvent imaginer les ignorants ! (Tout ce qu'on peut reprocher à ʿAbd al-Wahhāb) c'est de s'être servi de l'exemple de ceux qui peuvent mentir et d'avoir omis de s'appuyer sur les paroles de Celui qui ne dit que la vérité. Dieu a dit en effet : « Celui qui (*man*) associe à Dieu (d'autres divinités) Dieu les privera du paradis (1). » Or (nous savons) qu'il est possible que des polythéistes entrent en paradis et qu'il ne faut pas conclure de cette parole de Dieu, que tous les polythéistes seront damnés. On peut emprunter au langage des Arabes la forme des mots, les désinences des verbes, les moules des particules, à la condition de s'en tenir au sens strict qu'ils leur donnaient. Quant à ce qui dépasse la morphologie de leur langue, on ne doit pas l'admettre et nul n'ignore qu'ils avaient souvent quitté la voie de la raison. On ne doit point mettre en parallèle leurs paroles et celles de l'Eternel Véridique, le Savant Très-Haut. (A propos de *man*) Il a dit aussi : « Celui qui (*man*) croit en Dieu, ne sera pas frustré et ne subira pas d'affront (2) » ; « Celui qui croit en Dieu et qui accomplira une bonne action, nous le ferons entrer dans les jardins où coulent des rivières (3). » ; « Celui qui aura cru en Dieu et accompli une bonne action, nous lui pardonnerons ses péchés (4) etc.»

ʿAbd al-Wahhāb a dit : « Une deuxième question est celle relative à la divergence de leurs opinions au sujet de la vie future. Les Ašʿarītes professent, à cet égard, que Dieu est visible dans l'au-delà, par le seul fait qu'Il existe, car il est admis que tout ce qui existe est visible. Il n'y a, à cela aucun empêchement, si toutefois Il n'est pas vu comme un corps, dans un lieu déterminé, sous une forme connue, car Dieu Très-Haut, ne peut être décrit ni par le lieu, ni par les limites, ni par la comparaison (avec quelque chose d'autre). Il n'est pas possible d'admettre qu'Il puisse être exposé à la vue, celle-ci étant une sorte de comparaison (avec les autres choses existantes) et aucun corps ne pouvant lui être comparé.

Réponse : Quant à dire que Dieu est visible par le seul fait qu'Il existe, tout ce qui existe étant visible, on peut répondre que les accidents bien qu'existant sont invisibles· A plus forte raison n'est pas visible celui qu'on ne peut décrire par la couleur, car la vue ne s'applique qu'aux couleurs. Si al-Ašʿarī prétend que Dieu est visible parce qu'Il existe, Il devrait donc l'être aussi dans ce monde. Or pourquoi les Ašʿarites prétendent-ils qu'Il n'est visible que dans l'au-delà ? Pourquoi, d'autre part, n'admettent-ils pas qu'on puisse Le toucher ? Si des gens préten-

(1) Ḳ. V, 76.
(2) Ḳ. LXXII, 13.
(3) Ḳ. II, 23.
(4) Ḳ. LXIV, 9.

daient qu'ils touchent leur Dieu, le goûtent, le mangent, le sentent, lui serrent la main, leurs propos seraient semblables à ceux des Aš'arites. Sache que l'existence n'est pas une qualité. Elle n'implique pas un jugement et ne nécessite pas une cause. Elle est établie (d'une manière empirique) par une simple affirmation (iṯbāt) (1). Pour ce qui est de dire que rien n'empêche de professer une telle opinion, nous répondrons que c'est sa raison qui, la première, le lui interdira s'il veut être juste. Il ajoute, ensuite, que rien n'empêche de voir Dieu à condition qu'Il ne soit pas vu comme un corps (humain) dans un lieu déterminé, avec des limites, sous une forme connue car il ne peut être décrit ni par le lieu, ni par les limites, ni par la comparaison (avec autrui) la vision étant une sorte de comparaison (entre les différentes choses) et rien ne pouvant lui être comparé. Si ce sont là les paroles d'al-Aš'arī, les concepts qu'il vient d'énumérer et qu'il exclut de l'idée de Dieu le conduisent à la négation de la vision de Dieu, cette vision n'étant possible qu'avec l'existence de ces concepts. S'il faut les attribuer à ses adversaires la conclusion reste la même.

'Abd al-Wahhāb ajoute : « Si l'on dit que l'argument qui consiste à soutenir que tout ce qui existe est visible, est en contradiction avec les perceptions qui bien qu'existant sont invisibles et est par conséquent sans valeur, on pourra répondre qu'al-Aš'arī admet que nos perceptions puissent être perçues par une autre perception non située en un lieu déterminé. »

Réponse : Quand il dit que l'on peut percevoir nos perceptions par une autre perception non située en un lieu déterminé il n'a aucune raison d'admettre que celle-ci ne soit pas en un lieu déterminé. Il faudra donc une troisième perception pour la percevoir et à cette troisième une quatrième et ainsi de suite à l'infini.

'Abd al-Wahhāb a dit encore : « Si l'on soutient que votre raisonnement pour établir la possibilité de la vision n'aboutit en réalité qu'à la négation de cette vision, car rien n'est visible s'il ne se trouve dans l'un des six côtés ou s'il n'est un genre ou n'est situé en un lieu déterminé ou n'est l'objet d'une comparaison, toutes choses inapplicables à Dieu à qui rien ne ressemble et qui ne ressemble à aucune chose créée, on établit de la sorte que la vision est impossible. »

Réponse : Nous approuvons le raisonnement qui précède et qu'il a exposé en notre nom et nous le tenons pour établi sur une argumentation solide.

'Abd al-Wahhāb a dit : « On a soutenu qu'il est possible que Dieu crée en nous, dans la vie future, un sens autre que celui qui a son siège dans nos yeux et qui permettra de Le percevoir. Ce sens aurait pour organe non pas les yeux, mais le cœur ou tout autre partie du corps humain. Nous percevrions ainsi Dieu réellement, sans limite, ni manière d'être. »

Réponse : Sache que quand bien même ce qu'il soutient serait vrai il n'en resterait pas moins qu'il ne s'agirait pas là de vision, mais de la science qui a son siège

(1) Suit cette phrase dont je n'ai pu saisir le sens :

فلو استدلّ على ان كلّ المتضادات باي صفة .اراد واعتلّ بالوجود لصحّ له اعتلا له

dans le cœur ou dans tout autre organe. S'il consent à ne parler ni de limite, ni de couleur, ni de côté, ni de perception visuelle, ni de comparaison nous lui passerons volontiers l'erreur qu'il commet quant à la vision de Dieu.

'Abd al-Wahhāb a dit : « Si on demande sur quoi l'on s'appuie, dans le Ḳor'ān, pour prouver la possibilité de la vision de Dieu, on répondra que c'est sur cette parole divine : « Alors des visages radieux se tourneront vers Dieu pour le contempler (1)... » Dans le langage des Arabes lorsque le verbe *naẓara* (voir) est suivi du régime direct *waǧh* (visage), que ce dernier n'est pas déterminé par le nom d'une tribu ou d'un clan, mais suivi par la préposition *'ilā* (vers) et qu'il n'est pas doublement transitif, il exprime la vision par l'organe de vue. »

Réponse : Il a omis de citer un autre sens de visage qui (par métonymie) désigne le corps entier parce qu'il en est la partie la plus noble. Ainsi l'on dit : « J'ai fait cela pour ton visage », c'est-à-dire pour toi. Dans le verset : « Alors des visages radieux, etc. », il s'agit des corps entiers, de même que l'expression : « J'ai fait cela pour le visage de Dieu », signifie pour (l'amour de) Dieu, ou encore : « Le visage du peuple est venu », pour le chef, ou enfin : « C'est le visage des gens », c'est-à-dire le personnage le plus important.

'Abd al-Wahhāb a dit : « Si quelqu'un tient le raisonnement suivant : Dieu en disant : « La vue ne l'atteindra pas (2) », n'a-t-Il pas voulu faire Sa propre louange, de la même façon que lorsqu'il a dit : « Il est la merveille des cieux (3). » Et peut-on alors admettre que vous le priviez de Sa propre louange ? On répondra que Dieu a fait Sa louange quand il a dit : « Il est celui qui atteint tous les regards (4) », et non pas quand Il a déclaré que la vue ne peut l'atteindre, car les saveurs, les odeurs et la plupart des accidents ne peuvent être, selon vous, perçus par la vue. Or ce n'est pas un éloge que de dire d'eux une telle chose. »

Réponse : Dieu n'a pas voulu faire Son propre éloge quand Il a dit : « Ni la somnolence, ni le sommeil ne peuvent Le gagner (5) », car les piliers, les murs, les palmiers, les arbres ne somnolent ni ne dorment. Il en est de même quand Il a déclaré que la vue ne peut l'atteindre.

'Abd al-Wahhāb a dit : « Si l'on soutient que dans Sa parole : « Les regards ne l'atteindront pas », la négation est aussi absolue que dans le verset où il est dit : « La somnolence ni le sommeil ne Le gagneront », on répondra qu'on ne doit pas mettre en parallèle les deux versets qui n'ont aucun rapport entre eux, car pour le second tous les Musulmans sont unanimes à reconnaître que Dieu ne peut-être vaincu par l'assoupissement ni par le sommeil, ce qui serait une imperfection incompatible avec Lui. Tandis que pour le verset relatif à la vision on ne peut invoquer leur unanimité et s'en servir comme argument. Mais (ce que l'on peut

(1) Ḳ. LXXV, 22-25.
(2) Ḳ. VI, 103.
(3) Ḳ. II, 111, VI, 101.
(4) Ḳ. VI, 103.
(5) Ḳ. II, 256.

soutenir c'est que) la vision divine, dans sa parole : « Alors des visages radieux se tourneront vers Lui pour le contempler », est liée à l'avènement de la vie future tandis que le verset : « Les regards ne pourront l'atteindre » est pris dans un sens absolu. Or, les deux versets étant du même genre, celui qui est pris dans un sens absolu doit englober celui dont le sens est plus restreint. »

Réponse : Quant à ce qu'il soutient qu'il existe une différence entre les deux versets, en réalité il n'y en a pas, et le rapport qui existe entre eux est au contraire très étroit car tous deux expriment une négation. Pour ce qui est de dire que tous les Musulmans sont unanimes à reconnaître qu'on ne peut admettre que le sommeil et la somnolence soient deux termes applicables à Dieu, on peut répondre qu'il en est de même pour le verset : « Les regards ne l'atteindront pas », car ce serait pour Dieu une imperfection. S'il existe des gens qui professent une opinion différente, ce ne peuvent être que des matérialistes. S'il argue (en ce qui concerne le verset relatif au sommeil) que c'est une imperfection incompatible avec l'idée de Dieu, nous répondrons que c'en est une également (d'admettre que les regards puissent l'atteindre). Quant à prétendre que l'on doive ramener le verset dont le sens est restreint à celui dont le sens est absolu, cela ne se peut admettre dans le cas présent, car dans l'un : « Les regards ne pourront l'atteindre », il s'agit de ce monde, tandis que l'autre : « Alors des visages radieux se tourneront vers Lui pour Le contempler », est relatif à la vie future. Il en résulte qu'il ne peut être fait de rapprochement entre eux bien qu'ils soient du même genre.

'Abd al-Wahhāb a dit : « Si l'on demande quel est le sens du passage : « Tu ne me verras jamais (1) », qui implique nécessairement la négation de la vision divine aussi bien dans le présent que dans l'avenir ; de celui-ci : « Je retourne à toi pénétré de repentir (2) », qui indique que Moïse se repentait d'avoir cru qu'il verrait Dieu ; de cet autre : « Fais-nous voir Dieu distinctement. Une violente tempête fondit sur eux en punition de leur méchanceté (3) », qui est encore une preuve de la négation de la vision, on répondra que dans : « Tu ne me verras jamais », on ne peut admettre qu'il s'agisse d'une négation (absolue) de la vision car c'est une réponse à une question faite dans le temps présent non pour l'avenir. Si la vision était impossible, Moïse qui était le prophète de Dieu, l'homme en qui Il avait mis Sa confiance, Son intermédiaire auprès des humains et le porteur de Sa mission, n'aurait pas demandé à Dieu l'impossible. »

Réponse : Tous les exemples qu'il cite, à savoir : « Tu ne me verras jamais » ; « Je retourne à toi pénétré de repentir » ; « Fais-nous voir Dieu distinctement » ; « Moïse tomba évanoui », pour étayer son raisonnement, sont judicieusement choisis. Mais on ne peut admettre, en ce qui concerne la particule *lan*, que la question était posée dans le temps présent seulement. Moïse, d'autre part, ne connaissait pas

(1) Ḳ. VII, 139.
(2) Ḳ. VII, 140.
(3) Ḳ. IV, 152.

tout ce qui était impossible. Ainsi Dieu a dit à Noé : « Ne m'interroge pas sur ce que tu ne sais pas (1). » Noé ignorait, en effet, que le polythéiste ne peut entrer en paradis. Dans le passage : « Tu ne me verras jamais » (*lan tarānī*) *lan* est une particule de la négation absolue qui ne laisse aucun espoir. Il se peut qu'al-Aš'arī voie Dieu dans l'autre monde tandis que Moïse ne Le verra jamais. Si, d'ailleurs, on admettait que Dieu fût visible, Il aurait dit : « *La tarānī* ». En employant la particule *lan* Il a voulu ôter tout espoir à Moïse qui désirait voir Dieu dans l'avenir. *Lan* est une particule qui enlève tout espoir tant à Moïse qu'à tout autre que lui.

Pour ce qui est de prétendre que dans le verset : « Je reviens vers toi pénétré de repentir », Dieu n'a pas spécifié que le repentir se rapportait à la vision, il y a lieu de considérer, en ce qui concerne Moïse, deux cas : ou Moïse était un sot qui fut châtié pour une faute et se repentit d'une autre, ou il était un hypocrite à qui Dieu infligea un châtiment pour un péché et qui se repentit (sciemment) d'un autre péché. Mais il est aussi difficile d'admettre le premier cas que le second. Quant à dire que tous les péchés commis alors par Moïse, lui vinrent à l'esprit à ce moment, sauf celui d'avoir voulu voir Dieu, cela ne paraît possible qu'à celui qui est dépourvu de raison.

En ce qui concerne le passage : « Montre-nous Dieu distinctement », quand il soutient que les Juifs n'ont pas été frappés par la foudre à cause de l'impossibilité de la vision, nous sommes du même avis que lui ; mais nous ajoutons que c'est parce qu'ils demandèrent à voir Dieu. Cette demande est leur acte tandis que l'impossibilité de la vision est un acte de Dieu. Je ne saisis pas, d'autre part, le sens de ces paroles : « Ils ont subordonné leur foi à leur vision de Dieu. C'est pourquoi ils furent châtiés par Lui. »

'Abd al-Wahhāb a dit : « Si l'on soutient que Dieu a employé dans le verset le verbe *naẓara* (voir) dans le sens de *antaẓara* (attendre), comme lorsqu'il a dit : « N'attendent-ils qu'un seul cri (2) (*ianẓurūna* pour *iantaẓirūna*) » ou « attendez-nous (*anẓurūnā*) que nous prenions de votre lumière (3) », on peut répondre que ce que l'on avance là est insoutenable car le verbe *naẓara* dans la langue arabe s'emploie dans quatre acceptions seulement :

1° *Naẓara* peut signifier, en effet, avoir de la sollicitude pour quelqu'un, de la pitié comme dans le verset suivant : « Au jour du jugement dernier il n'aura pas pour eux un regard (4) », c'est-à-dire, n'aura pas pitié d'eux, car, pour la vue, Dieu voit tout ;

2° *Naẓara* signifie aussi considérer, comme par exemple dans le verset : « Ne considèrent-ils pas les chameaux comme, etc... (5) » ;

3° *Naẓara* veut dire aussi attendre, comme dans les versets : « N'attendent-ils qu'un seul cri » et « attendez-nous que nous prenions de votre lumière » ;

(1) Ḳ. XI, 48.
(2) Ḳ. XXXVI, 49.
(3) Ḳ. LVII, 13.
(4) Ḳ. III, 71.
(5) Ḳ. LXXXVIII, 17.

4° *Naẓara* s'emploie enfin au sens propre de voir avec les yeux. En conséquence dans le verset où il est dit : « Pour voir leur Dieu », le mot *naẓara* ne peut avoir le sens de considérer car il ne peut s'agir dans la vie future de considérer ou d'assumer une responsabilité. Il ne peut non plus signifier attendre car l'attente est dans le cœur et l'on ne peut lier le mot *naẓara* avec visage en donnant à celui-ci le sens de cœur et réciproquement. De plus, quand *naẓara* signifie attendre, il est transitif, ce qui n'est pas le cas dans le verset en question. »

Réponse : Sache que les quatre acceptions qui ont été données au verbe *naẓara* sont exactes. Le sens qu'il faut retenir pour le verset est *al-intiẓār* (l'attente). Le mot wuǧūh (visage) dans le même verset, signifie (par métonymie) corps (humain) car la vision de Dieu n'est possible que si l'on suppose qu'Il ressemble à Ses créatures. Dieu est au-dessus de cette ressemblance. Pour ce qui est de dire que lorsque *naẓara* a le sens de *antaẓara* il est transitif, on répondra qu'on peut aussi l'employer dans le même sens sans qu'il soit suivi d'un régime direct et ainsi l'objection tombe.

Communications

A propos d'une prétendue " Chanson populaire marocaine "

Dans l'un des derniers numéros de la revue espagnole *Al-Andalus* (1), M. A. R. Nykl a publié et traduit un *zağal* qu'il considère comme une chanson populaire marocaine. Ce texte est tiré d'un manuscrit conservé à Leyde. « L'auteur paraît être un *Meistersinger* musulman, plus précisément un tisserand en laine comme il en abonde encore dans les villes du Maroc, bien que — pour autant que je sache — ils ne composent plus de vers en langue vulgaire ». M. Nykl n'a pas indiqué les raisons qui lui ont fait considérer ce *zağal* comme marocain. Mais un simple examen de la langue dans laquelle il est composé montre qu'il ne saurait s'agir d'arabe marocain ni même d'arabe hispanique, dialecte dans lequel des poésies strophéiques du type *zağal* ont été écrites au Maroc jusqu'au XVIe siècle. Des faits précis prouvent qu'il s'agit au contraire d'un texte oriental, égyptien ou syrien.

1° Toutes les premières personnes du singulier de l'aoriste (une dizaine de cas) sont à préformante *a-* (et non *n-*, comme c'est le cas dans *tous* les parlers occidentaux).

2° On voit apparaître une fois (2) — et, semble-t-il, avec une valeur d'éventuel — l'aoriste muni du préfixe *bi-*, caractéristique des parlers citadins de Syrie et d'Egypte.

Ce sont là deux particularités grammaticales qui décèlent, sans doute possible, une origine orientale. Des faits de vocabulaire viennent confirmer cette origine :

3° *ādī* « voici, voici que », n'est pas arabe occidental, mais est très courant encore en cairote ;

4° *qayyim* (p. 210, l. 19), que M. Nykl n'a pas traduit, désignait en Egypte et en Syrie, dès le XIVe siècle, le « prince des poètes » que les auteurs de *zağal-s* élisaient dans chaque grande ville à la suite d'un concours poétique ;

5° *aiš* « quoi ? » (p. 209, l. 16), n'est pas arabe occidental.

La « *Chanson populaire marocaine* » est donc en réalité un *zağal* d'Orient, composé en Egypte ou en Syrie. L'emploi de *ādī*, joint à l'allusion au Ṣaʿīd (p. 208, l. 10),

(1) Vol. II (1934), fasc. 1, pp. 207-214 : *Una canción popular marroquí.*
(2) P. 209, l. 7 : *mā bi-yarḥamnī wa-dā min-'ağlĕkum.*

fait pencher en faveur d'une origine égyptienne. Si la mention des chevaux de la poste (*ḫail al-barīd*) n'est pas une simple réminiscence, le *zağal* du *qayyim* Muḥammad ibn ʿAbbās aṣ-Ṣawwāf peut dater de l'époque des sultans mamlouks (XIIIe-XVIe siècles). C'est seulement à la fin du XIIe siècle que des poètes orientaux, émules d'Ibn Quzmān (mort en 1160), se mirent à composer des *zağal-s* ; encore les premiers, conformément à la règle de ce genre poétique, sont-ils écrits en dialecte hispanique. Le *zağal* que vient de publier M. Nykl, écrit en dialecte oriental, doit être sensiblement postérieur.

Georges S. Colin

Quelques documents manuscrits sur les campagnes de Moulay el Hassan

Nous devons à l'obligeance de notre ami Moulay Abd-er-Rahman Ben Zidan, le savant historien des Alaouites et de leur capitale, la communication de quatre manuscrits, probablement autographes, intéressant les campagnes de Moulay el Hassan, leur préparation, les routes suivies et la longueur des étapes.

Sans vouloir donner de ces documents une traduction intégrale, ce qui dépasserait les cadres d'une simple communication, nous avons cru bon d'en faire une brève analyse.

Sans doute intéressera-t-elle les historiens curieux de détails vrais et surtout précis.

Le premier de ces manuscrits est un cahier relié, de 106 pages, de 200 mm. × 150 mm. L'écriture, du type maghrebin, en est soignée et ordinairement très lisible.

L'auteur, d'après Moulay Abd-er-Rahman ben Zidan, en serait Aḥmed ibn eš-Šadli-el-Buḥari. Dans son ouvrage *Itḥāf aʿlām en-nās bi jamāl aḫbār ḥāḍrat Miknās*, Moulay Abd-er-Rahman ben Zidan donne, à la page 467 du 2e volume, les renseignements suivants :

Aḥmed ibn al Qayd Moḥammed eš-Šadili-el-Buḥari était versé dans toutes les sciences et particulièrement dans les mathématiques (arithmétique et géométrie). Il les avait étudiées à Fez où le sultan Sidi Moḥammed l'avait envoyé dans ce dessein. Il avait eu pour maîtres Aḥmed es Ṣwiri et d'autres savants. Ses élèves furent entre autres : Moḥammed ben El Madani et Si Moḥammed er-Regragi.

Il mourut à Meknès en 1337.

Sans doute Aḥmed ibn eš-Šadli faisait-il partie de ce corps de « muhendizin », sortes d'ingénieurs géomètres que Moulay El Hassan chargeait d'abord de reconnaître les différentes routes possibles vers les tribus à visiter, et enfin de guider l'armée sur l'itinéraire choisi.

Le manuscrit que nous étudions ici nous apporte le témoignage de ces différentes activités.

En voici une analyse sommaire :

Table des matières

84. — Tableau des étapes de l'expédition du Sous (retour).
85-86. — Tableau des étapes de l'expédition de Marrakech à Safi et Mogador.

(En partant de la dernière page du cahier.)

1'. — Tableau dénombrant les foyers des tribus de Ras-el-Oued, le nombre d'hommes de corvée, les hommes fournis, les hommes non fournis.
2'-3'. — Tableau dénombrant, par tribu, les foyers de Ras-el-Oued.
4'-5'. — Tableau dénombrant les foyers des Howara et fixant le montant de la contribution imposée à chaque cheikh.
6'-7'-8'. — Tableau des hommes à fournir par les tribus de Ras el Oued.
9'. — Tableau semblable au tableau des pages 4' et 5'.
10'. — Tableau semblable au tableau des pages 2' et 3'.
11'. — Liste de caïds Ichqirn.
12'. — Rescrit chérifien aux Aït-BaεAmran.
13'-18'. — Tableau des vivres à fournir par les tribus au cours des différentes étapes.
19'-20'. — Résultat d'une consultation de caïds du Sous a/s étapes de la colonne chérifienne.

Voici quelques extraits du manuscrit montrant la précision des détails donnés par l'auteur :

A la page 3 on trouve :

Tableau des vivres à fournir par les gens du Sous (district de Ras el Oued) établi le 22 Rbiε-et-tani 1303

1° Tribu du Caïd Othman el Mjaṭi :

450 moutons ; 22 quintaux 50 de beurre ; 225 kharrouba de blé ; 450 d'orge.

2° Tribu du Caïd Larbi eš-Šebbani :

75 moutons ; 3 quintaux 75 de beurre ; 37 kharrouba 1/2 de blé ; 75 d'orge.

Le tableau s'achève par le dénombrement des foyers exemptés de la fourniture des vivres.

A la page 5 commence l'étude des étapes, des différentes routes possibles vers le Sous ; on peut y lire : « de l'Oued Ulġās à Tiznit 4 heures moins 20 de marche : route en plaine, avec pointe d'eau à Tiznit ; à Tiznit se trouve une ancienne kasba du Makhzen, mais elle est délabrée ; le pays est occupé par ses habitants. »

Et en marge, on a ajouté la note suivante : « Ces renseignements ont été soumis à Lahj-Tahar qui les a confirmés. »

Telle est la précision remarquable de tous les renseignements que ce manuscrit nous apporte sur les expéditions du Sous.

Sur les autres campagnes de Moulay el Hassan nous avons des documents analogues dans les trois autres manuscrits.

Ces trois derniers manuscrits nous sont parvenus en bien mauvais état. Si l'un d'eux, le B, quoique acéphale et tronqué, était encore broché, les deux autres C et D étaient constitués de feuilles volantes qu'il a fallu regrouper.

L'auteur de ces manuscrits serait Moḥammed ben el Ġarbaoui el Malki el Bu-Jnuni. Il a eu parmi ses maîtres Moulay Aḥmed Ṣwiri, chef des géomètres de Moulay el-Hassan ; il mourut en 1931 à Meknès où il s'était retiré. Il avait succédé à Ahmed es Ṣwiri dans les fonctions de géomètre en chef pour Moulay el Hassan et Moulay Abd el Aziz (renseignements fournis par Moulay Abd-er-Raḥman ben Zidan).

Le manuscrit B commence à l'année 1293 et à la « harka » de Moulay El Hassan de Marrakech à Oujda et donne année par année, jusqu'à celle de Marrakech à Fez, en 1308, le détail précis des étapes parcourues. Il signale qu'en 1295 il n'y eut pas de déplacement du sultan à cause de la sécheresse, de la disette et de la peste qui sévissaient. La fin du manuscrit comporte la description des différents itinéraires (Meknès-Rabat ; routes des Zaɛer, du Tadla, des Aït Soḥman, de Fez à Tétouan). La répartition en fractions de quelques tribus y est indiquée (Beni Zeroual, Béni Mestara, Ghomara, Aït Sri, Aït Yafelman, Zemmour Chleuh).

Le manuscrit C commence à la mort de Sidi Moḥammed et à l'avènement de Moulay el Ḥasan et donne les itinéraires précis (heures de départ, d'arrivée, longueur des étapes) de toutes les expéditions de Moulay el Hasan jusqu'à sa mort. Cette sorte de journal s'achève à l'avènement de Moulay Abd el Aziz. Il donne en complément la description de différents itinéraires, le tableau de fractionnement de certaines tribus, et mentionne sommairement les principaux événements du règne de Moulay El Ḥasan.

Nous avons pu vérifier, sur place, pour tout ce qui concerne les itinéraires à travers le Moyen et le Grand Atlas, de Meknès au Tafilalt, l'exactitude des renseignements fournis et la concordance de la transcription des noms de lieux avec la prononciation locale.

Le manuscrit D, manifestement incomplet, ne comporte que 9 feuilles détachées reproduisant les renseignements déjà fournis par les manuscrits B et C. Peut-être n'y a-t-il là que les minutes de ces manuscrits.

Quoi qu'il en soit, l'analyse du contenu de ces différents manuscrits et les quelques extraits que nous en avons donnés auront, sans doute, démontré l'intérêt que présentent ces documents pour l'étude des campagnes de Moulay El Ḥasan comme pour la connaissance du pays et des tribus sous le règne de ce sultan.

Arsène Roux.

A propos du déchiffrement des inscriptions " tifinâgh "

A diverses reprises, au cours de récents articles (1), nous avons eu l'occasion de renvoyer nos lecteurs à notre mémoire, encore inédit, intitulé *Introduction à un déchiffrement méthodique des inscriptions « tifinâgh » du Sahara central.* Nous tenons à nous excuser d'avoir ainsi fourni, contre l'usage, des références que l'événement — en l'espèce la parution très rapide de nos articles — a rendu quelque peu anticipées. Nous ne nous attendions pas, en effet, à voir se prolonger aussi longtemps le retard apporté à la publication de notre mémoire, dont le manuscrit — bien que complètement achevé et définitivement clos dans les premiers mois de l'année 1934 — n'a pu encore, par suite de circonstances tout à fait étrangères à notre volonté, se trouver livré à la composition. Ce retard imprévu, dû à des contingences purement accidentelles, nous a valu aussi bien une autre menue mésaventure — dont on lira le récit plus loin — et qui nous détermine à apporter ici quelques précisions, devenues indispensables, en ce qui concerne la genèse matérielle et la date d'achèvement de notre travail.

L'étude en question a été entreprise vers le milieu de l'année 1933, sur la suggestion amicale de M. Maurice Reygasse, directeur du Musée d'Ethnographie et de Préhistoire d'Alger, qui voulait bien nous confier dès cette époque, aux fins d'un examen scientifique approfondi, toute sa collection personnelle d'inscriptions *tifinâgh* rapportées de ses nombreuses missions sahariennes. Elle se trouvait complètement achevée au printemps de 1934. En vue de répondre au désir manifesté par M. Reygasse, il fut décidé que le mémoire ainsi rédigé serait incorporé dans un fascicule spécialisé de la revue *Préhistoire*, éditée sous la direction de M. R. Lantier, par les soins du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain. Dans ce fascicule, actuellement en cours de réalisation, doivent paraître également divers travaux consacrés par M. Reygasse aux résultats scientifiques de ses plus récentes missions sahariennes. Notre manuscrit fut donc remis à titre définitif entre les mains de M. Reygasse à la date du 10 juillet 1934 (2). Depuis lors — et du fait des lenteurs bien connues inhérentes à la composition de tout numéro spécialisé —, la parution n'a pu encore se trouver assurée et nous ne saurions même, à l'heure actuelle, garantir qu'elle doive être très prochaine. Entre temps — et c'est ici que se place la mésaventure à laquelle nous faisions allusion plus haut —, assistant, à Rome, au dernier Congrès international des Orientalistes, il nous a été donné d'y entendre, le 23 septembre 1935, une communication en italien de M. le professeur F. Beguinot, intitulée *Saggio di interpretazione d'iscrizioni in tifinagh.*

(1) Voir notamment nos *Notes linguistiques autour du Périple d'Hannon*, in *Hespéris*, 1er-2e trimestres 1935.

(2) « ...La prise de date doit être du 10 juillet 1934, date de l'envoi officiel de votre manuscrit au Musée du Bardo. Sur ce point, aucun doute n'est permis ... » (Lettre de M. Reygasse du 12 décembre 1935).

Le distingué Directeur de l'Institut Oriental de Naples, dont on connaît les beaux travaux sur la dialectologie berbère et les nombreuses et intéressantes contributions fournies depuis plusieurs années à l'étude des inscriptions libyques — examinant pour une large part le même matériel qui avait servi de base à nos propres investigations (documents Reygasse publiés) —, aboutissait, à d'infimes détails près, à des lectures identiques à celles consignées par nous dans notre *Introduction* quatorze mois auparavant. Nous ignorions — cela va sans dire — que M. Beguinot se fût intéressé également à cet aspect saharien du problème épigraphique berbère —, sauf erreur, abordé pour la première fois par lui sous forme de publication à la date, toute récente, du mois d'avril 1935 (1). Ce n'est certes point, non plus, la première fois qu'une rencontre de ce genre se vérifie dans l'histoire de la recherche scientifique. Tout en félicitant M Béguinot, nous ne pouvions donc faire autrement que l'avertir de l'existence de notre travail et de l'identité de ses conclusions. Il voulut bien nous répondre très aimablement qu'il se félicitait lui-même de l'accord scientifique complet qui ressortait de la confrontation de nos deux tentatives. Notre collègue et ami, M. André Basset, professeur de berbère à la Faculté des Lettres d'Alger — qui avait eu, quelques mois auparavant, communication personnelle de notre manuscrit par l'entremise de M. Reygasse —, se trouvait d'ailleurs présent à cet entretien, assistant comme nous-même, au titre de congressiste, à la communication de M. Beguinot. Nous avons, depuis, avisé à ce sujet M. Reygasse, et c'est sur son conseil que nous nous décidons — ce dont nous prions nos lecteurs de nous excuser, une fois n'étant pas coutume — à insérer dans *Hespéris* cette petite note destinée à faire prendre date à notre travail (2).

G. MARCY.

NOTE ADDITIONNELLE. — La présente note était rédigée et envoyée à l'imprimeur quand nous avons eu connaissance d'un nouvel article consacré par M. BEGUINOT à la question des *tifinâgh* (in *Bolletino della R. Società geografica Italiana*, série VI, vol. XII, oct. 1935, pp. 660-665). Si notre mémoire est bien fidèle, il s'agit — en dépit du titre différent (*Studi linguistici nel Fezzan*) — du texte même de la communication donnée par M. Béguinot au Congrès de Rome.

---

(1) Dans un article de simple position du problème, accompagné de quelques indications bibliographiques (cf. F. BEGUINOT, *Le iscrizioni berbere del Sahara*, in *La Rivista d'Oriente*, N° 4, avril 1935, pp. 59-62).

(2) Tous les exemples d'inscriptions *tifinâgh* interprétées donnés § VI, A, 2°, dans notre travail d'ensemble plus récent intitulé : *L'épigraphie berbère* (*numidique et saharienne*). *Aperçu d'ensemble* (en cours de publication dans le t. II des « Annales de l'Institut d'Études Orientales d'Alger »), sont la reproduction pure et simple d'exemples déjà consignés dès juillet 1934 dans notre *Introduction*.

Bibliographie

Mawlāy ʿAbd ar-Raḥmān ibn Zaidān. — *Itḥāf aʿlām an-Nās bi ǧamāl aḫbār ḥāḍirat Miknās.* Rabat, tome I, 1347-1929 ; tome II, 1349-1930 ; tome III, 1350-1931 ; tome IV, 1350-1932 ; tome V, 1352-1933 (le tome VI est en préparation).

L'auteur, qui est nakīb des Šorfāʾ de Meknès et directeur-adjoint de l'Ecole des Officiers de cette ville, s'est proposé dans cet ouvrage, à l'instar d'Ibn al-Ḫaṭīb dans son *Iḥāṭa*, d'écrire une histoire succinte de Meknès et de donner les biographies des personnages célèbres : souverains, princes, généraux, écrivains, poètes, saints, etc., qui habitèrent cette ville ou qui y séjournèrent plus ou moins longtemps. Etant donné, d'autre part, que Meknès fut le lieu de séjour préféré de plus d'un souverain de la dynastie ʿalawite actuellement régnante et, en particulier, de Mawlāy Ismāʿīl qui en fit sa capitale, l'auteur en profite pour élargir le champ de ses investigations et son ouvrage devient alors une histoire générale du Maroc sous la dynastie ʿalawite. Le texte est illustré de nombreuses photographies parmi lesquelles celles d'un grand nombre de documents officiels émanés de souverains ʿalawites, de vizirs, de généraux, d'ambassadeurs, etc. Cette abondante moisson de documents inédits d'une incontestable authenticité et que, seul, un membre de la famille impériale, doublé d'un historien érudit, pouvait réunir et mettre en œuvre, fait de l'*Itḥāf* un ouvrage plein d'intérêt sur l'histoire de la dynastie ʿalawite et ses relations avec les nations européennes. Il est vraiment heureux qu'il se soit trouvé, pour nous conserver ces documents d'une inappréciable valeur, un homme qui, outre qu'il réunit les qualités requises du compilateur intelligent, occupe dans la société musulmane une place telle qu'il lui a été possible d'utiliser les bibliothèques et les archives privées inaccessibles à d'autres. Le tome II, par exemple, ne contient pas moins de cent quarante ẓahīrs adressés par les souverains ʿalawites à différentes personnalités et trente lettres émanées de vizirs, d'ambassadeurs, de gouverneurs, etc.

L'ouvrage est divisé en cinq parties :

1° Introduction sur l'utilité de l'histoire ;

2° Fondation de Meknès et étymologies de ce nom ;

3° Description de la ville et énumération des avantages qu'elle présente ;

4° Biographies des personnages célèbres suivant l'ordre alphabétique en usage en Occident musulman ;

5° Énumération par ordre chronologique des événements historiques qui s'y sont déroulés et aperçu général sur les industries, les corps de métiers, les coutumes, les fêtes, les *mawāsim* des habitants de cette ville.

En dehors des documents puisés dans les archives privées signalés ci-dessus et qui constituent pour nous la partie la plus intéressante de l'ouvrage, l'auteur a utilisé toutes les chroniques et les répertoires biographiques connus. Les plus souvent cités sont le *Rawḍ al-Hatūn* d'Ibn Ġāzī, le *Kitāb al-Istiḳṣā'* d'an-Naṣīrī, le *Bustān* d'az-Zayyanī, le *Nafḥ aṭ-Ṭīb* d'al-Maḳḳarī, le *Dībāǧ* d'Ibn Farḥūn, la *Salwat al-Anfās* d'al-Kattānī, etc.

Il faut, enfin, féliciter l'auteur d'avoir fait suivre chacun des cinq tomes, heureuse innovation chez les auteurs marocains, de six index qui facilitent les recherches et rendent cet ouvrage si volumineux parfaitement utilisable.

I. S. ALLOUCHE.

***

Documents marocains pour servir à l'histoire du « Mal Franc », textes arabes publiés et traduits avec une introduction par H.-P.-J. RENAUD et G. S. COLIN. Paris, Larose, 1935, 1 vol. 8° de 124 et 38 pages (Publications de l'Institut des Hautes Etudes marocaines, tome XXVII).

Voici le deuxième ouvrage issu d'une collaboration qui a déjà fait ses preuves avec la *Tuḥfat al-aḥbâb*, le glossaire de la matière médicale marocaine si utile aux arabisants. Il s'agit cette fois de pathologie et d'histoire. Celle de la maladie appelée selon les pays « Mal d'Espagne, Mal de Naples ou Mal Franc », lorsqu'elle apparut à la fin du XVe siècle, était jusqu'à présent très mal connue en ce qui concerne l'Afrique du Nord ; les seuls renseignements qu'on possédât provenaient de Léon l'Africain. C'est dire combien est opportune la publication de documents manuscrits traduits et interprétés par des spécialistes. MM. Renaud et Colin donnent pour la première fois la traduction d'un passage capital de la *Nuzha*, ouvrage du médecin syrien du XVIe siècle, Dâwûd al-Antâkî, resté ignoré des historiens de la médecine arabe, où il est pour la première fois question sans ambiguité des lésions spécifiques appelées du nom de « bouton franc ». Le parallélisme entre sa description des diverses sortes d'accidents et celle qu'on peut lire dans les ouvrages chrétiens (Villalobos, 1498 ; Alménar, 1502) est à remarquer.

Léon l'Africain avait, comme on sait, nettement attribué l'origine de la contagion à l'exode vers l'Afrique du Nord des Maures et des Juifs expulsés d'Espagne après la perte des dernières possessions de l'Islâm dans la péninsule, à la fin du XVe siècle. Le terme de *bubas*, nom appliqué par les Espagnols aux accidents du « nouveau mal », se retrouve en tout cas presque inchangé sous la plume du premier des auteurs marocains dont MM. Renaud et Colin publient le poème sur le traitement

de la syphilis, avec ses commentaires. Ils ont réussi à identifier ce personnage comme le descendant d'un renégat gênois, devenu chambellan du Sultan saadien Mawlâi ʿAbd Allâh al-ġâlib billâh (1557-74) et qui se nommait ʿAbd al-Karîm b. Mumin. La description qu'il donne, dès le début de son poème, des « ulcères » de la maladie nouvelle, avec une curieuse division en « ovins » et « bovins » selon leur dimension, la comparaison qu'il fait de ces derniers avec la « dartre qui atteint les jeunes bouvillons » (la vaccine, évidemment) sont pleins d'intérêt. Le traitement que ʿAbd al-Karîm applique à ses malades est exclusivement à base de pilules arséno-mercurielles ; toutefois, comme ses contemporains chrétiens, il s'exagère l'importance du régime alimentaire et le décrit minutieusement.

Le poème qui vient après est l'œuvre du célèbre lettré de Fès, ʿAbd er-Rahman el-Fâsi (1631-1685), habile assembleur de mots, qui reprend en vers le texte et commentaire d'Abd al-Karîm, afin d'en graver plus facilement les préceptes dans la mémoire du lecteur, et les fait suivre de nouvelles formules, toujours versifiées, empruntées aux ouvrages du médecin syrien dont il a été question plus haut. Ici apparaissent les frictions mercurielles, mais il n'est pas encore question des « bois sudorifiques ». Il faut attendre pour cela le poème suivant, dû à un des membres d'une vieille famille médicale de souche berbère, les Adarrâq, qui fut au service des sultans marocains pendant la plus grande partie des XVIIe et XVIIIe siècles.

ʿAbd el-Wahhâb Adarrâq, tel est son nom, agit de la même manière que son devancier, mais avec un autre ouvrage, celui d'un lettré de Meknès, Ibn Chaqrûn, sur « l'herbe médicinale indienne », la salsepareille d'Amérique, qui a détrôné la squine, importée d'Extrême-Orient. En somme, chez les indigènes nord-africains, l'évolution de la thérapeutique s'est poursuivie selon les mêmes modalités qu'en Europe, mais avec un « décalage » notable dans le temps. La décadence de la médecine arabe d'origine andalouse ne fait que s'accentuer à partir du XVIIe siècle ; le vieux fonds magico-médical berbère reprend le dessus. Les voyageurs européens qui visitent le Maroc à la fin du XVIIIe et durant le cours du XIXe siècle sont unanimes : le traitement mercuriel est à peu près oublié ; la salsepareille, à cause de son prix coûteux, n'est guère utilisée que dans la classe aisée ; le peuple se traite peu ou pas. L'insuffisance ou l'inactivité de la thérapeutique antisyphilitique a laissé se développer ces accidents cutanés exubérants, cette syphilis floride bien caractérisée par son nom marocain de *nuwâr* (fleurs) que nous décrivent les premiers médecins français du Corps d'occupation. Mais elle a préservé, en revanche, les indigènes des redoutables complications nerveuses, de ce qu'on a appelé « l'européanisation » de la syphilis.

Louis BRUNOT.

***

Lieutenant Antoine JORDAN. — *Textes berbères, Dialecte tachelhait*, Editions Omnia, Rabat, 1935, VIII + 134 p., 115 × 178, et *Dictionnaire berbère-français. Dialecte tašelhait*, Editions Omnia, Rabat, 1934, 159 p., 118 × 167.

On est heureux de signaler ici la parution aux Editions Omnia, à Rabat, d'un recueil de *Textes berbères, Dialecte tachelhait*, publié par le lieutenant Jordan, avec une préface de M. Brunot, Chef du Service de l'Enseignement Musulman au Maroc. Le lieutenant Jordan qui avait déjà donné, en 1934, et aux mêmes éditions, un dictionnaire berbère-français pour les dialectes tašelḥait, annonce la parution prochaine d'un dictionnaire français-berbère, et d'un manuel de conversation. Le lieutenant Jordan semble vouloir consacrer aux études berbères une partie de son activité. Tous les berbérisants se réjouiront de cette collaboration. Nous n'aurons jamais trop de documents linguistiques sérieux, c'est-à-dire recueillis avec précision et fidélité en tribu ou de la bouche d'informateurs « d'origine ». Aussi tous les ouvriers de bonne volonté qui consentiront à travailler à cette cueillette seront-ils les bienvenus. Mais il est, pour notre herborisation linguistique, quelques précautions indispensables à prendre sans lesquelles la collection de faits recueillis reste peu utilisable.

Le lieutenant Jordan, qui a le mérite incontestable d'avoir fourni, jeune berbérisant, un travail déjà important, me semble avoir négligé quelques-uns de ces soins.

C'est ainsi que pour son dictionnaire berbère-français le lieutenant Jordan a omis de nous indiquer qu'elles étaient les sources de ses informations. Les « 6.025 formes » citées, d'où proviennent-elles, à quels parlers appartiennent-elles ? Il semblerait, d'après l'examen de certaines lettres, le *d*, par exemple, que l'auteur n'ait pas songé à faire œuvre personnelle mais qu'il ait voulu plus simplement mettre à la portée des étudiants en berbère, dans un manuel pratique et d'un prix abordable, l'essentiel de ce qu'avaient déjà recueilli sur les dialectes chleuhs les Destaing et les Laoust. Sans doute le souci de conserver au volume un format moyen lui a-t-il fait écarter d'autres termes qu'il aurait pu puiser dans les études de Justinard, de Montagne et de Stumme par exemple. Ce même désir d'être bref n'a pas permis à l'auteur de donner sur chaque vocable les renseignements indispensables à son emploi : par exemple les caractères de conjugaison pour un verbe. Mais nous serions mal venus d'insister sur ces lacunes et de signaler les négligences ou les erreurs du dictionnaire berbère-français de Jordan, puisqu'il a eu le mérite indispensable de venir combler un vide auquel les étudiants étaient particulièrement sensibles.

Mais il n'en va pas de même du recueil de textes. Là les berbérisants étaient mieux armés. Basset, Boulifa, Stumme, Justinard, Laoust, Destaing ont déjà mis à notre disposition une collection importante de textes en tašelḥait du Grand Atlas, du Sous et de l'Anti-Atlas. Le besoin de documents complémentaires était donc moins pressant. Aussi pouvions-nous espérer qu'un nouveau manuel, pour être utile aux étudiants comme aux linguistes, tiendrait compte des exigences de la méthode linguistique, identifierait les documents apportés en indiquant à quels parlers ils appartenaient, essaierait, en employant un système de notation approprié, de nous donner de ces parlers l'image la plus approchante possible, et enfin éclairerait le sens des textes par des notes suffisantes.

Sur ces trois points les *Textes berbères* de Jordan ne nous donnent pas entière satisfaction.

L'avertissement nous dit bien que les textes ont été fournis par des informateurs originaires des Imentaigen et des Ida ou Ziki. Mais dans le cours de l'ouvrage les textes restent anonymes. Il nous est donc impossible de déceler les caractères particuliers des deux parlers étudiés. Et cependant la connaissance générale que nous avons aujourd'hui de la tašelḥait nous invite à diriger nos efforts vers une étude plus poussée des différents parlers.

Aussi devons-nous nous montrer plus exigeants quant à la précision et l'exactitude de la notation phonétique. Sans espérer obtenir des textes comparables aux admirables documents linguistiques que sont les notations des parlers arabes d'un William Marçais, nous pouvons du moins essayer de nous rapprocher le plus possible des exemples que nous donnent entre autres un Stumme et un Destaing dans leurs travaux sur le berbère. M. Jordan ne me semble pas avoir accordé à cette question l'importance qu'elle mérite. Il confond un phonème avec un autre :

Texte 19, p. 42, puis texte 21, p. 41, il donne *anǵar* pour « aire à battre ». Ne serait-ce pas *anrar* ? Et si *anǵar* est authentique, il eût fallu le faire remarquer.

Texte 11, p. 27, et aussi texte 3, p. 16, *baḥra* est mis pour *bahra*.

Texte 12, p. 28, on parle de l'arabe *ghabya*, alors qu'il s'agit de *ḫabya*.

Texte 4, p. 18, on a *lahomt* pour *lḥomt*.

Certains phonèmes sont omis :

Texte 11, p. 27, on a *lqaida* pour *lqaεida*.

Texte 9, p. 25. on a *lqawa* pour *lqahwa*.

Texte 6, p. 20, on a *buawid* pour *buεwid*.

D'autres ne sont pas mis à leur place :

Texte 2, p. 15, texte 9, p. 25, *lbahim* pour *lbhaym*.

Texte 7, p. 21, *lεarbia* pour *larbiεa*.

Les géminées ne sont pas toujours notées et on trouve :

Texte 8, p. 24, *lešta* pour *tšetta*.

Texte 9, p. 25, *tqen* pour *toqqen*, *imsuaqen* pour *imsuwwaqen*, etc.

Les emphatiques sont souvent négligées et l'on rencontre :

Texte 3, p. 16, *iḥiyaden*, alors que le dictionnaire de Jordan donne le singulier *aḥyaḍ*.

Texte 13, p. 23, *lmudεa* pour *lmuḍāε*.

Si les parlers étudiés font peu usage des emphatiques et des géminées, il eût été bon de signaler ces particularités. On peut regretter à ce propos que les notes qui suivent les textes soient trop sommaires et ne signalent pas assez ce qui peut apparaître comme une anomalie. Ainsi texte 3, p. 16, le Glawi est traduit par *Aglawi* et *Aglawu*. Si les deux formes sont possibles il fallait le signaler. Pour le mot « foire », on trouve p. 16 *almuggur*, p. 17 *almuggar*, et le même texte 11, p. 27, fournit les

variantes *anmuggar, anmuggur, almuggur, almuggar*. Ces quatre formes sont-elles toutes les quatre courantes dans un même parler et chez un même sujet parlant ? C'était intéressant à noter. De *asemmawd*, faucille, il est donné trois pluriels différents : *isemmiwad* (p. 38), *ismuwad* (p. 42), et *isemmauden* (p. 44). Là encore une remarque n'eût pas été inutile.

Texte 1, p. 13, dans « *Tassurt... ar sas ttawin* », *sas* signifie-t-il « vers elle » ? Sans doute, mais M. Laoust donne *sers* et non *sas*, et Destaing *s* et *ṣdar*.

De même, dans *Iat tmazirt ism-as Ida-al-Gert*, est-ce bien *as* ? N'est-il pas utile de le souligner dans une note ?

On trouve également : *lemdit ur-as-aikšem ian*.

Texte 3, p. 17, *Ġakuda* : alors. Son dictionnaire donne « *ġakudan* », et Destaing donne *ġakudann*. Erreur ou variante ?

Texte 5, p. 19, au milieu du troisième §, on trouve *yaḍna*, « autre ». Or le dictionnaire ne donne pour « autre » que *yaḍen*, pluriel *yaḍnin*, alors que Destaing donne, p. 26, *iaḍnin* (invariable) et Laoust, p. 138, *iaḍnin* (invariable), *iaḍen* et *iaḍni*, Stumme (*Hand.*, p. 101) *yaḍni* et *yaḍnin*, et Justinard p. 31, *yadni* et *yadnin* (invariable). Ce *yaḍna* est possible ; il existe chez les Ida ou Ziki (notes personnelles), mais encore eût-il fallu préciser.

Texte 6, p. 20, *tifenġin*, du troisième §, est glosé par « champs ». Pourquoi ne pas donner le singulier ? Cela est d'autant plus nécessaire que, sous le vocable « champs », ce mot ne figure ni dans Destaing ni dans Stumme, ni même dans le dictionnaire Jordan.

Texte 8, p. 23, cinquième §, *ar-tεawalen* est glosé, p. 24, n° 8, par « pour tεawanen » ce qui est une erreur, *εawwel, II. tεawal* signifiant faire des provisions.

Texte 10, p. 26, *usiġ-d* est glosé par « je suis parti », alors qu'il conviendrait de dire : « je suis venu ».

Texte 18, p. 41, la note 5 glose *taseft* par « arbustes, plantes parasites », et texte 19, p. 43, la note 3 glose *asef* par « chêne-liège ». Un mot d'explication eût été nécessaire.

Ces exemples suffiront à montrer que les textes donnés par M. Jordan laisseront souvent dans l'embarras l'étudiant et surtout le linguiste désireux d'utiliser des documents précis et clairs.

Nous sommes persuadés que le lieutenant Jordan, dont le zèle pour les études berbères n'est plus à démontrer, saura nous apporter bientôt des textes remplissant ces conditions.

C'est pour lui permettre une meilleure utilisation de ses qualités de chercheur que nous nous sommes permis des observations qui n'entament en rien son mérite.

Arsène Roux.

***

FEGHALI (Michel). — *Contes, Légendes, Coutumes populaires du Liban et de Syrie.* Paris, Adrien-Maisonneuve, 1935, 196 + 87 pages.

C'est un fait symptomatique que le premier Oriental arabophone à qui l'on doive des travaux scientifiques sur la dialectologie arabe soit un chrétien du Liban.

Poursuivant la publication d'une série d'études sur les parlers de son pays natal, l'auteur vient de publier de nombreux textes documentaires décrivant divers aspects — familiaux, sociaux et agricoles — de la vie des paysans libanais. Le sociologue comme le linguiste (et peut-on être l'un sans être l'autre ?) y trouveront une mine de renseignements de première main.

En lisant les chapitres consacrés à l'activité rurale dans la haute montagne (vigne et vin, olivier et huile, chèvres), les marocanisants sont frappés par de nombreux parallélisme avec ce qui se passe chez les Jbala : c'est qu'il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de vieux sédentaires montagnards fixés sur le pourtour de la Méditerranée. Dans ce domaine de l'activité humaine, où le facteur religieux n'exerce à peu près aucune influence, les différences que l'on peut relever entre Libanais et Jbala proviennent surtout de la différence des substrats culturels et linguistiques : syriaque (araméen) au Liban, berbère au Maroc.

Il est également curieux de retrouver dans un chant de noce libanais (cf. p. 100) un écho des luttes des Hilaliens contre les Zénètes du Maghrib oriental au XIe siècle ; tout comme en Egypte, la geste des Beni Hilal est populaire au Liban et, de la Syrie au Maroc, le peuple se passionne pour les exploits de Dyab. Il reste encore beaucoup à faire pour éclaircir l'origine de ce roman de chevalerie, les causes de son succès et les conditions dans lesquelles il s'est propagé.

Dans les textes touchant la vie familiale et sociale, la différence entre les deux civilisations est au contraire profondément marquée, surtout en ce qui concerne le monde féminin. Il s'écoulera peut-être plus d'un siècle avant que, chez nos Jbala, soit possible une discussion analogue à celle de la belle-mère libanaise avec sa belle-fille (cf. texte II). Dans ces mêmes textes, on remarque aussi l'influence exercée sur le vocabulaire et le style du dialecte vulgaire par l'arabe classique enseigné dans les écoles ou, plus exactement, par l'arabe moderne journalistique ; la fin du texte I (p. 3) en offre un exemple caractéristique.

Tous les textes sont donnés en une double transcription : caractères latins diacrités et caractères arabes avec orthographe dialectale. La traduction est accompagnée de notes nombreuses et copieuses où l'on trouve l'explication des mots rares ou techniques, ainsi que des renseignements complémentaires. Dans son *Introduction* (p. XIII), l'auteur fait espérer la publication d'un second recueil de textes comportant un glossaire, une carte du Liban, des planches et des croquis.

En somme, un excellent ouvrage, bien présenté, susceptible d'intéresser un public très varié ; il convient d'en féliciter l'auteur sans réserves.

Georges S. COLIN.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

ROCHEFORT-SUR-MER.— IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE

HESPÉRIS

TOME XXII

Année 1936. *Fascicule II.*

SOMMAIRE

L'ART MUSULMAN D'ESPAGNE

Il peut sembler tout à fait superflu de parler, quatre ans après sa parution, du beau livre d'Henri Terrasse (1), dans une revue dont tous les lecteurs connaissent l'auteur et l'ouvrage. On n'apprendra rien à personne en affirmant que cette étude de 500 pages sur les débuts de l'art mauresque est une œuvre maîtresse et dont la première équipe de l'Institut des Hautes Etudes marocaines a le plus droit d'être fière. Aussi bien n'a-t-on pas la prétention de la signaler tardivement au public. Mais on voudrait au moins dire l'intérêt quasi tragique qu'emprunte aux événements actuels ce livre tout pénétré de sympathie pour l'Espagne et pour son glorieux passé. Quelle émotion l'on ressent quand on relit cet avant-propos, où Henri Terrasse évoque « le calme et le charme de Cordoue, la cité califale »! Quelle angoisse nous saisit quand il cite les noms des savants espagnols chez qui il trouva, comme tant d'entre nous, un si chaleureux accueil!

Entre nos confrères de la Péninsule et nous, ce qui resserrait les liens d'amitié, c'était l'intérêt que nous prenions les uns et les autres aux édifices musulmans que garde leur pays et dont l'étude avait pris assez récemment, chez eux, un développement singulier. Et certes, il semble que, tout en les admirant, l'Espagne, jusqu'à ces derniers temps, n'ait pas reconnu comme vraiment siennes les créations de ceux qu'elle continuait à considérer comme des étrangers et des Infidèles. L'histoire dont on avait le droit d'être fier commençait avec l'épopée de la « Reconquista » et le triomphe du catholicisme; pour les siècles antérieurs elle n'admettait que Pélage et le royaume des Asturies. Il faut en venir presque aux années qui ont suivi la guerre mondiale pour voir s'élargir cette conception étroite du passé. Bien qu'elle fût restée en dehors du grand conflit qui, partout, suscitait le réveil des consciences nationales, l'Espagne recherchait, elle aussi, ses titres de noblesse. Par delà

(1) Henri TERRASSE, *L'art hispano-mauresque des origines au XIIIe siècle*, in-8°. Paris, Van Oest, 1932. (*Publications de l'Institut des Hautes Etudes marocaines*, XXV).

Charles-Quint et Saint Ferdinand, elle rencontrait les sultans de Grenade et les califes d'Occident ; par delà l'Escorial et la cathédrale de Burgos, elle trouvait l'Alhambra et la Grande Mosquée de Cordoue. Des architectes d'une science profonde et d'un goût infini s'employèrent à restituer la beauté des joyaux de l'art musulman et révélèrent dans des publications excellentes les découvertes que leurs travaux de restauration leur avaient livrées. Quoi qu'il subsiste, après la tourmente, de ces splendides et combien fragiles monuments, l'Espagne ne peut pas oublier les noms de ceux qui mettaient tant d'amour à les lui conserver, D. Leopoldo Torres Balbás, D. Félix Hernández, et celui qu'ils considéraient tous comme leur maître, D. Manuel Gómez Moreno.

Ces érudits, ces artistes, qui faisaient avancer notre connaissance de la civilisation musulmane, pensaient aussi servir la gloire de leur pays. Cette conviction apparaît comme légitime. L'art musulman d'Espagne est, dans une large mesure, une création espagnole. Si nous étions tentés d'en douter, le livre d'Henri Terrasse nous en fournirait les preuves les plus décisives. Il va sans dire d'ailleurs que la pensée de l'auteur est t op alerte, son analyse trop clairvoyante, son souci d'exactitude trop dénué de parti pris et qu'il est au reste servi par une langue trop riche et trop nuancée pour nous laisser ignorer la complexité de l'art qu'il étudie. D'un bout à l'autre de l'ouvrage les influences que cet art a subies au cours de cinq siècles sont scrupuleusement dosées.



Parmi ces influences, il convient naturellement de faire une place considérable à l'Orient, à la Syrie, à Byzance, voire à l'Egypte et à la Tunisie. L'art musulman a déjà un brillant passé oriental quand il aborde l'Espagne. La famille des Omeiyades, par qui vont se réaliser en Occident les destinées de l'Islâm, a vu s'effondrer son empire en Syrie. Pour le prince omeiyade fugitif et pour ceux de son clan, l'Andalousie sera une Syrie nouvelle. L'art musulman d'Espagne se présente d'abord à nous comme un art d'exilés. A Cordoue, qu'ils adoptent comme capitale et dont l'existence se liera désormais à celle de leur famille, une civilisation orientale se fixe, qui rayonne largement sur la Péninsule.

La Grande Mosquée, qui sera l'œuvre quasi collective de la dynastie omeiyade, emprunte bien des traits aux mosquées syriennes. Avec 'Abd er-

Rahmân II (milieu du IXe siècle), c'est surtout le prestige de Bagdad qui s'impose. Des transfuges de la cour abbâssite, tel le chanteur Ziryâb, apportent à Cordoue toutes les modes de l'Iraq. Cette hantise de la rivale lointaine semble s'atténuer avec 'Abd er-Rahmân III. En 928, il prenait le titre d'Emir des Croyants. Ce calife andalou s'entoure de faste. Il bâtit, à quelques kilomètres de la capitale, sa ville princière de Medinat ez-Zahrâ. Le souvenir des palais mésopotamiens n'en est peut-être pas exclu ; mais ce qui, pour Henri Terrasse, s'y impose avec le plus d'évidence, c'est l'influence de l'art hellénistique de Syrie et la tradition byzantine. Entre le basileus et le calife des ambassades s'échangent, porteuses de présents magnifiques. « La leçon de Byzance commence à pénétrer en Espagne musulmane, sans intermédiaire et sous ses formes les plus pures » (p. 79).

Cette transmission de formules et de techniques décoratives se prolonge et s'intensifie sous El-Hakam II (961-976). Celui-ci, constatant l'insuffisance de la Grande Mosquée de Cordoue pour le nombre des fidèles, reprend l'œuvre dynastique. Il accroît l'ampleur de l'oratoire en repoussant le mur du fond d'une quarantaine de mètres et il lui confère sa plus somptueuse parure : la niche du mihrâb avec les deux portes qui le flanquent et les trois coupoles qui le précèdent. Pour décorer les surfaces de cet étonnant ensemble architectural, c'est à Constantinople que le calife fait appel. Il obtient de l'empereur chrétien, son ami, l'envoi de mosaïstes, qui viennent avec leur matériel de smalts dorés et multicolores et qui forment sur place des disciples aptes à terminer l'ouvrage.

Cependant l'anatomie des coupoles elles-mêmes, ces énigmatiques nervures, qui s'entrecroisent et supportent des voûtins légers, semblent bien venir d'un Orient plus lointain. H. Terrasse a signalé leur origine probable dans les voûtes en brique de la Perse. Tout récemment, Elie Lambert montrait l'analogie que présentent ces coupoles sur nervures avec la coupole à côtes de la Grande Mosquée de Tunis, dont l'inspiration mésopotamienne n'est pas niable ; il avait déjà suggéré un rapprochement curieux entre le plan de la mosquée de Kairouan et celui de l'oratoire construit par El-Hakam II. La Tunisie semble bien avoir parfois servi de relais sur la route allant de Bagdad en Andalousie.

L'Egypte dût également jouer ce rôle. Par l'intermédiaire du Fostat d'Ibn Touloûn ou du Caire des premiers Fâtimides, Cordoue reçut de même l'influence de l'art mésopotamien de Samarra. Les plafonds de la mosquée,

diligemment recueillis par D. Félix Hernández, nous permettent de l'affirmer. Mais ce n'est pas seulement dans la structure ou l'ornementation des édifices que l'Orient manifeste son prestige permanent sur l'Espagne au temps des califes. Les arts industriels portent aussi la marque de ces modes exotiques. La céramique de Medinat ez-Zahrâ, dont la masse imposante reste à publier, s'affirme par la technique, la palette et le décor, comme d'origine mésopotamienne. Quant aux admirables coffrets d'ivoire, gloire des ateliers califiens, ils empruntent leurs thèmes iconographiques, leurs scènes de chasse, de musique ou de beuveries, au répertoire traditionnel de l'art asiatique. Toutefois Henri Terrasse note que le décor floral, qui accompagne ces figures d'hommes et de bêtes et qui témoigne d'un goût bien supérieur, ne doit rien ou presque rien à l'Orient. Dans ces souples acanthes et dans ces fleurons, un art se révèle, qui appartient en propre à l'Islâm occidental et espagnol.



Que l'art musulman d'Espagne soit inséparable de la terre où il a germé, Henri Terrasse l'affirme à maintes reprises et nous en convainc. Cette opinion apparaît presque comme le motif-conducteur d'une « thèse », dont la dernière phrase est à peu près la suivante : « Les artistes de l'Andalousie musulmane nous ont donné une des expressions les plus claires et les plus séduisantes du génie artistique de l'Espagne».

Quand on sait d'ailleurs combien cet art doit à l'Orient, quand on récapitule, comme nous l'avons fait avec l'auteur, tous les apports hellénistiques ou irâniens qui l'ont constitué et enrichi, on présume que le caractère hispanique ne s'y révèle pas constamment avec la même évidence. Il y a lieu de rechercher à quelle période et dans quelle mesure il est un art espagnol.

Il le fut sans doute dès son aurore. L'élan de la conquête avait porté l'Islâm au delà des Colonnes d'Hercule. Le royaume des Wisigoths s'était écroulé dès le premier assaut. Mais la civilisation, l'art wisigothiques ne durent pas disparaître aussi vite. De cet art nous connaissons peu de chose. Les grands édifices ont péri ou ont été transformés. Il n'en a subsisté que quelques petites églises campagnardes et des fragments de décor sculpté. Nous en savons toutefois assez pour reconnaître, dans les premières fondations musulmanes, des traces de cet art local. Par le fait qu'ici comme

ailleurs les vainqueurs accommodèrent de vieux sanctuaires à leur culte ou les dépouillèrent de matériaux utilisables pour leurs mosquées, nous supposons qu'ici comme ailleurs l'art des immigrés dût recevoir la marque de ce « substrat ». Son influence dut souvent renforcer des tendances que la première architecture musulmane portait déjà. S'il ne la dota pas de l'arc en fer à cheval, il contribua à acclimater ce tracé si caractéristique en Andalousie ; de même pour l'anatomie des supports, pour l'emploi de la colonne et du surabaque, familiers aux constructeurs wisigothiques. Quant au répertoire décoratif hérité par les Wisigoths de l'art romain ou reçu des Chrétiens d'Orient, quant à la facture particulière du bas-relief à feuillages, ces défoncements de section triangulaire qui tiennent lieu de modelé dans les pilastres et les chapiteaux d'époque antérieure à la conquête, la tradition devait s'en maintenir longtemps dans les ateliers musulmans.

Cet art wisigothique qui « avait déjà, dans la Péninsule, des racines singulièrement profondes », demeurera, ainsi que la foi qui s'y exprimait, dans le domaine populaire. Réfugié dans les petits sanctuaires ruraux, il prolongera son existence obscure chez les Mozarabes. Ces chrétiens qui vivent et pratiquent leur religion sous la loi de l'Islâm conservent ainsi leur art en marge de celui des vainqueurs.

Cependant l'art musulman triomphe, et il est, en Espagne comme partout, officiel et dynastique. Héritage oriental, mais empruntant à la tradition locale bien des traits, que lui inspirent les œuvres remployées ou que lui transmettent les ouvriers recrutés dans le pays, il dégage sa forte personnalité et se naturalise andalous. Les événements vont contribuer à l'enraciner et à le particulariser bien davantage.

Au début du XI[e] siècle, le califat d'Occident s'écroulait. L'Espagne musulmane, qui n'avait jamais connu d'unité ethnique et où seule l'énergie des grands Omeiyades avait réalisé une cohésion précaire, se divisa en vingt petits Etats. Ce fut le règne des « Reyes de taifas », « Rois chefs de bandes », époque politiquement assez lamentable, mais qui, dans l'histoire de l'art, est loin de compter pour un temps mort. Vingt capitales vont recueillir la succession laissée par Cordoue, et leurs maîtres, arabes, esclavons ou berbères, vont se hausser au rôle de princes éclairés et de mécènes. « Le morcellement de l'Espagne musulmane fait émigrer ou se fonder des ateliers dans les villes jusqu'alors sans activité artistique, et la prospérité — même éphémère — des petites cours provinciales enracine l'art hispano-mau-

resque dans des cantons où il vivra désormais pendant des siècles». Parmi les multiples conséquences de cette sorte de mouvement féodal, deux au moins méritent d'être signalées.

La chute du califat, qu'une famille syrienne avait ressuscité aux limites extrêmes du monde musulman, semble reculer encore l'Espagne et la détacher davantage de l'Orient. Le temps n'est pas loin d'ailleurs où la rupture de la Tunisie avec le califat du Caire et l'invasion hilâlienne qui s'ensuit achèveront de couper les ponts entre le Maghreb et les pays d'où il recevait des maîtres et des directeurs spirituels. De même que l'Islâm de Berbérie s'affirmera comme spécifiquement berbère, l'art hispano-maghribin se caractérisera plus nettement dégagé de l'art oriental.

En répudiant le califat, l'Espagne a perdu l'avantage d'un commandement unique et le sentiment de devoirs communs. Les petits royaumes indépendants et constamment rivaux vont se trouver sans défense en face des princes chrétiens qui bientôt entreprendront la Reconquête. Au reste, la tiédeur assez générale du sentiment religieux n'interdit pas aux dynastes musulmans de s'entendre avec leurs voisins du Nord. Ils ne répugnent pas à s'en déclarer les alliés ou les vassaux. Quant à la masse de leurs sujets, qui n'est ni arabe, ni berbère, quant à ce peuple andalous des campagnes et des villes, qui, bien qu'en grande partie gagné à la culture arabe, n'a pas perdu l'usage d'un dialecte roman, on présume qu'il se sent moins musulman qu'espagnol, et l'on est tenté de chercher, dans les œuvres que ses artisans créent, quelques caractères permanents de l'art national.

Ces œuvres ont malheureusement disparu presque toutes. Quelques pièces d'ivoire, de bois sculpté, de céramique et de tissu peuvent être datées du XIe siècle. Quant à l'architecture, nous ne la connaissons guère que par les restes très fragmentaires du palais de l'Aljafería bâti à Saragosse par Aboû Ja'far El-Moqtadir, prince des Beni Hoûd (1049-1081).

Le décor sculpté dans le plâtre des murs ou dans la pierre des chapiteaux emprunte ses éléments essentiels à l'art de Cordoue. Il serait aisé de retrouver dans les panneaux de la mosquée d'El-Hakam II et dans les ivoires omeiyades les acanthes stylisées d'où l'ornemaniste de Saragosse a tiré les palmes de ses rinceaux. La flore mauresque est déjà constituée telle ou peu s'en faut que nous la retrouverons à Tlemcen, à Fès ou à Grenade. Les terminaisons végétales affectent déjà leur silhouette conventionnelle et l'entrelacs des tiges a déjà ses rythmes. Il s'est compliqué et systéma-

tisé. Cette flore née dans la Péninsule, création du génie andalous, restera celle du Maghreb et de l'Espagne, et si, dans la suite, nous la rencontrons par hasard en Orient, c'est que des Occidentaux l'y auront apportée. Les surfaces que remplissent ces éléments floraux, les bandeaux où courent les inscriptions coufiques, sont déterminés par une composition rigoureuse et claire.

Dans cette clarté, dans ce sens de la hiérarchie entre les parties du décor, « qui manquèrent souvent aux œuvres de l'Orient musulman et parfois aussi à celles de Byzance », mais qui se retrouve dans l'art chrétien d'Occident, Henri Terrasse reconnaît un signe de l'esprit latin. Dans la fidélité des ornemanistes à certains éléments hérités de Rome, telle l'acanthe, tels les chapiteaux corinthiens et composites, s'atteste une emprise de la tradition classique singulièrement profonde et tenace.

Ainsi, par les formes qu'il met en œuvre et par son esprit même, l'art musulman d'Espagne — au moins jusqu'au XIIIe siècle — se révèle frère de l'art carolingien et de l'art roman, et il exprime, « parfois avec plus de netteté que l'art roman », l'esprit décoratif occidental.

Il appartient bien aussi et de très bonne heure à l'Espagne. Une visite à l'Aljafería suffirait pour nous révéler combien cet art tient au pays par son goût pour la parure pléthorique, pour la richesse surabondante. Ce caractère, qui s'indique à la Grande Mosquée de Cordoue, qui s'affirme au palais de Saragosse, ne se maintiendra pas constamment avec la même évidence. Il semble qu'au XIIe siècle, l'ascétisme des réformateurs almohades ait réfréné l'exubérance de cette sève, mais ce fut là sans doute un effet passager de la rusticité africaine (1). Au XIVe siècle, le décor de l'Alhambra est d'une opulence foisonnante que ne connaissent, dans le même temps, ni les médersas de Fès, ni les mosquées de Tlemcen. Elle apparaît comme assez spécifiquement espagnole et nous fait prévoir la somptuosité de ce style baroque qui tient tant de place dans la Péninsule.

Mais l'art hispano-mauresque a plus évidemment encore sa place dans l'art national de l'Espagne par ce fait qu'il a donné naissance à l'art mudéjar. Il s'agit, comme on sait, de l'art des Musulmans restés en terre devenue chrétienne par la Reconquête. La situation des Mudéjars sous le joug des princes catholiques offre la contre-partie assez exacte, « le renouvellement

(1) Il faut aussi tenir compte en Maghreb de l'influence très nette de l'art de Tunisie et d'Orient, de ce syncrétisme de l'art musulman, dont le décor almohade porte la marque.

inversé » de celle des Mozarabes sous le gouvernement des émirs. Entre l'art mozarabe et l'art mudéjar existent d'ailleurs de curieux rapports, qui sont encore loin de nous être clairs. Le mudéjar lui-même ne nous est qu'imparfaitement connu, mais il est certain que la diffusion posthume de l'art musulman, de ses techniques et de ses formes fut d'une ampleur et d'une durée surprenantes. « Pendant plus de deux siècles, dit Henri Terrasse, l'art hispano-mauresque vécut, en substance aussi bien qu'en esprit, dans des centaines et des centaines de monuments chrétiens».

Il y a d'ailleurs lieu de distinguer avec l'auteur le mudéjar de survivance et le mudéjar d'importation. Ce dernier nous apparaît comme un art de cour dont l'exemple le plus notable reste l'Alcázar de Séville. Des maîtres d'œuvre et des décorateurs appelés de centres encore musulmans comme Grenade y travaillèrent poar des souverains chrétiens tels que Pierre le Cruel. Moins factice, plus durable et pour nous d'un plus grand intérêt est ce mudéjar de survivance, qui atteste la pénétration profonde de l'art musulman dans les villes et les bourgs de la Péninsule, la vie provinciale dont il jouissait depuis l'époque des Reyes de taifas, l'abondance d'une main-d'œuvre fidèle à ses traditions. Et ce qui se fixe dans notre souvenir, parmi les traits les plus caractéristiques de l'art si riche de l'Espagne, c'est l'emploi de techniques originairement orientales dans les édifices catholiques comme les églises de Saragosse, c'est la survivance de décors omeiyades dans les monuments de Tolède, c'est l'amalgame inattendu et cependant harmonieux de thèmes traditionnels de l'Islâm avec des formules gothiques ou renaissantes importées de France, des Flandres, d'Allemagne ou d'Italie, et où les éléments chrétiens, bien plutôt que les éléments musulmans, font figure d'étrangers.

Georges Marçais.

Septembre 1936.

MONNAIES DE LA PÉRIODE IDRISITE TROUVÉES A VOLUBILIS

M. Louis Chatelain, Directeur du Service des Antiquités au Maroc, a bien voulu m'autoriser à publier ce lot de monnaies musulmanes, datant de la période idrisite, qui furent trouvées lors des fouilles exécutées dans les ruines de l'ancienne ville romaine de Volubilis.

I. — *DIRHAM-S*

N° 1 (1)

Année 95 (=713-714). — Dirham anonyme frappé à Wâsiṭ (2).

Légende circulaire :

بسم الله ضرب هذا الدرهم بواسط في سنة خمس وتسعين

Dans le champ :

لا اله الا
الله وحده
لا شريك له

R. Légende circulaire : mission prophétique jusqu'à المشركون (Coran, IX, 33)--- محمد رسول الله ارسله.

Dans le champ :

الله احد الله
الصمد لم يلد و
لم يولد ولم يكن
له كفوا احد

(1) Il a été trouvé trois exemplaires de ce *dirham*.

(2) Ancienne ville de l'Irac, à mi-distance entre Basra et Koufa. Elle fut la résidence d'Al-Ḥajjâj, le plus grand des gouverneurs de l'époque umayyade qui s'y fixa et l'agrandit considérablement au début du VIIIe siècle de notre ère.

N° 2

Année 157 (=773-774). — Dirham anonyme, frappé à Madînat as-Salâm (1).

Légende circulaire :

بسم الله ضرب هذا الدرهم بمدينة السلام سنة سبع وخمسين ومية

Dans le champ :

لا اله الا
الله وحده
لا شريك له

R. Légende circulaire : mission prophétique (comme au n° 1).

Dans le champ :

محمد
رسول
الله

Au-dessus : un point. Au-dessous, sur une même ligne, deux fois le sigle بخ.

N° 3

Année 171 (=787-788). — Dirham frappé à Tâǵaṣṣâ.

Légende circulaire :

بسم الله ضرب هذا الدرهم بتاغصا سنة احدى (2) سبعين ومية

Dans le champ :

لا اله الا
الله وحده
لا شريك له

R. Légende circulaire : mission prophétique (comme au n° 1).

Dans le champ :

محمد
رسول
الله

Au-dessus de la légende centrale, deux sigles : بخ سر

Au-dessous, deux autres sigles : بمد ول (3).

(1) La « Ville de la Paix », c'est-à-dire Bagdad. Cette monnaie fut frappée sous le règne du calife abbaside Al-Manṣûr.

(2) *Sic*, sans و. La même absence de conjonction se retrouve sur un dirham d'Idris I frappé à Tudǵa et publié par Lavoix (N° 890).

(3) Ces quatre sigles sont courants sur les monnaies abbasides d'Orient.

N° 4

Année 171 (=787-788). — Dirham anonyme frappé à Tâġaṣṣâ.

Légende circulaire :

بسم الله ضرب هذا الدرهم بتاغصا سنة احدى وسبعين ومية

Dans le champ :

لا اله الا
الله وحده
لا شريك له

R. Légende circulaire : mission prophétique (comme au n° 1).

Dans le champ :

محمد
رسول
الله

Deux sigles. Au-dessus de la légende centrale : بخ. Au-dessous : لد (?) ou د (?).

N° 5

Année 175 (=791-792). — Dirham au nom de Ḫalaf ibn al-Maḍâ', frappé à Tudġa.

Légende circulaire :

بسم الله ضرب هذا الدرهم بتدغة سنة خمس وسبعين ومية

Dans le champ :

لا اله الا
الله وحده
لا شريك له

R. Légende circulaire :

مما امر به خلف بن المضا امر بالحق والوفا على البر والتقوى بركة من الله

Dans le champ :

محمد
رسول
الله

Au-dessous de la légende centrale : خلف ; au-dessus, il semble ne rien y avoir, mais cette partie du *dirham* est fort usée.

N° 6

Mêmes légendes, semble-t-il, que le n° 5. Au-dessus et au-dessous de la légende centrale du revers, on lit : خلف (1). Date et lieu de frappe illisibles.

(1) Ce dirham paraît donc identique comme coin à celui qu'a décrit Lavoix sous le N° 888.

N° 7

Mêmes légendes, semble-t-il, que le n° 5. Au-dessus de la légende centrale du revers, un petit cercle ; au-dessous : خلف. Date et lieu de frappe illisibles.

N° 8

Mêmes légendes, semble-t-il, que le n° 5. Au-dessus de la légende centrale du revers, un sigle بخ ; au-dessous, خلف. Date et lieu de frappe illisibles.

N° 9

Année 181 (=797-798). — Dirham au nom d'Idrîs II, frappé à Walîla.

Légende circulaire :

بسم الله ضرب هذا الدرهم بوليـ[لة] سنة احدى و ثمنين و مية

Dans le champ :

لا اله لا
الله وحده
لا شريك له

R. Légende circulaire :

سمد اسر به ادريس ابن ادريس جلء الحق و زهق البلطل ان البلطل كان زهوقا

Dans le champ :

محمد رسول
الله صلى الله
عليه و سلم

Au-dessus de la légende centrale : ادريس. Au-dessous : على.

N° 10

Année 183 (=799-800).

Mêmes légendes que le n° 9, avec la date : ثلث و ثمنين و مية.

N° 11

Dirham au nom d'Idrîs ibn Idrîs ; date et lieu de frappe illisibles. Au-dessus de la légende centrale du revers, une étoile à huit branches ; au-dessous : علي.

N° 12

Dirham au nom d'Idrîs ibn Idrîs ; date et lieu de frappe illisibles (quatre exemplaires).

Dans le champ du revers :

محمد رسول
الله نبي
رحمة

Au-dessus : un point. Au-dessous : un palmier à six palmes (1).

N° 13

Année 18 ? (=entre 796 et 805). — Dirham au nom de Q. l. s. (?) ibn Yûsuf ; lieu de frappe effacé.

Légende circulaire :

بسم الله ضرب هذا الدرهم ....ثمنين وسية

Dans le champ :

لا اله الا
الله وحده
لا شريك له

R. Légende circulaire : mission prophétique (comme au n° 1).

Dans le champ :

محمد رسول
الله صلى الله
عليه وسلم

Au-dessus de cette légende centrale : فلس. Au-dessous : بن يوسف.

N° 14

Dirham anonyme ; date et lieu de frappe illisibles. Même type que le n° 13.

R. Légende circulaire : mission prophétique (comme au n° 1).

Dans le champ :

محمد
رسول
الله

Au-dessus et au-dessous de la légende centrale, le sigle بخ

(1) Des dirhams d'Idrîs II, publiés par Lavoix (cf. pl. VII, fig. 894 et 899), portent un palmier à *huit* palmes.

II. — *FULÛS* DE BRONZE

N° 15

Fals frappé à Walîla par Râšid ibn Qâdim ; sans date.

Dans le champ :

ضرب
هذا الفلس
بوليلة

R. Dans le champ :

مما امر
به راشد
بن قادم

N° 16

Fals frappé à Tîhart par Râšid ibn Qâdim ; sans date.

Dans le champ :

ضرب
هذا الفلس
بتيهرت

R. Dans le champ :

مما امر
به راشد
بن قادم

N° 17

Fals frappé par Q. l. s. (?) ibn Yûsuf ; sans lieu de frappe ni date.

Dans le champ :

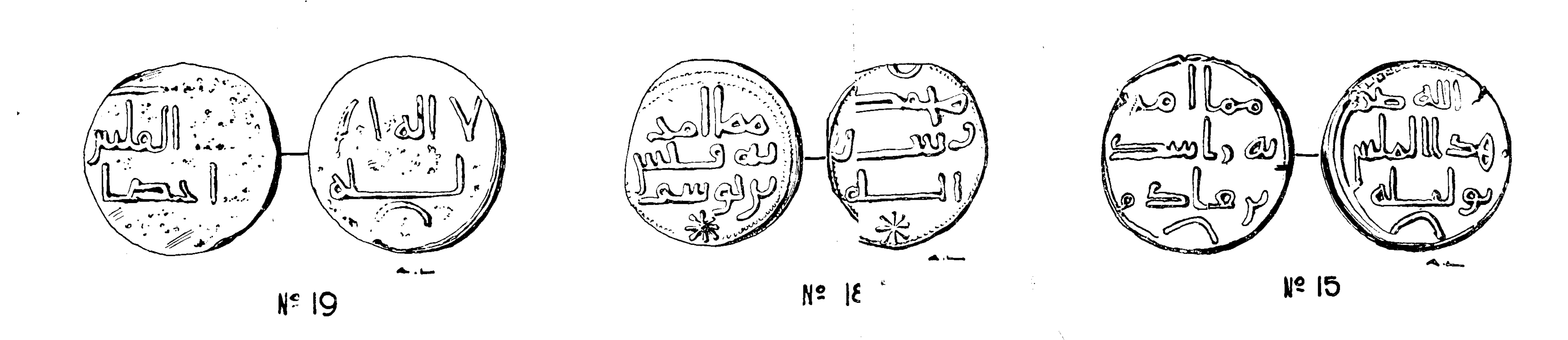
لا اله الا
الله وحده
لا شريك له

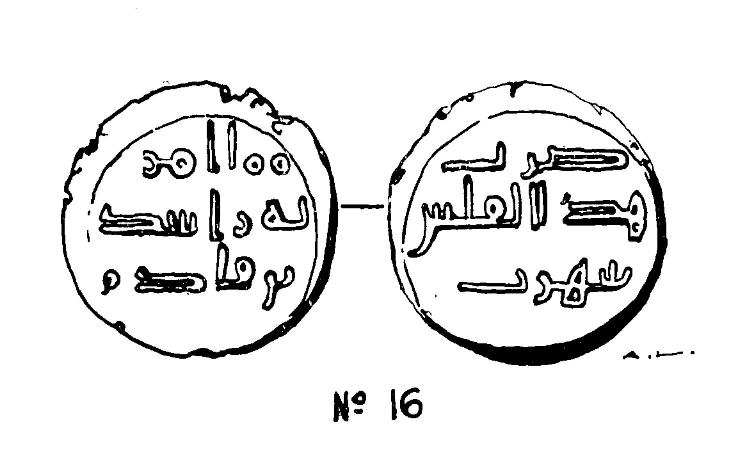
R. Dans le champ :

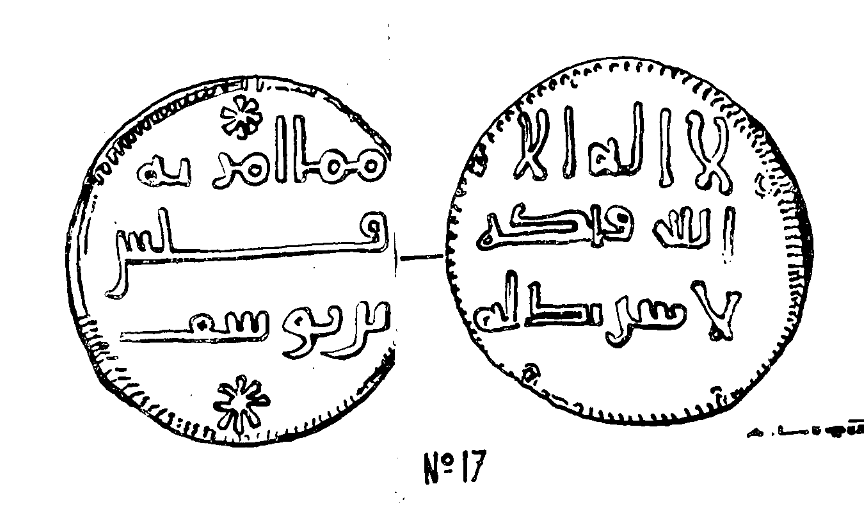
مما امر به
قلس
بن يوسف

Au-dessus et au-dessous de la légende du revers, une étoile à huit branches.

· MONNAIES DE BRONZE (*fuls*) TROUVÉES A VOLUBILIS ·





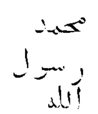


· *double de leur grandeur* ·

N° 18

Fals frappé par Q. l. s. (?) ibn Yûsuf ; sans lieu ni date.

Dans le champ :



Au-dessus de la légende du droit, un croissant, les deux pointes tournées vers le haut. Au-dessous, une étoile à huit branches.

R. Dans le champ :

مما امر
به قلس
بن يوسف

Au-dessous, une étoile à huit branches.

N° 19

Fals anonyme, frappé à Tâġaṣṣâ ; sans date.

Dans le champ :

لا اله الا
الله

R. Dans le champ :

ضرب
هذا الفلس
بتغصا

* * *

Le lot de monnaies qui vient d'être décrit apporte à l'histoire marocaine un certain nombre de données nouvelles : des noms d'ateliers monétaires et des noms de personnages y ayant battu monnaie.

I. — Ateliers monétaires

1. L'atelier de Walîla est bien connu. Cette localité fut la capitale d'Idrîs I, puis d'Idrîs II jusqu'à la fondation de Fès, et c'est dans cette ville que tous deux furent enterrés. Selon toute vraisemblance, Walîla correspond à une partie de l'actuel Mouley Dris du Zerhoun où l'on trouve encore une source dite ʿAin Ulîlî. Néanmoins, le rapport géographique et étymologique précis existant entre la *Volubilis* romaine, la Walîla (1) idrisite et Walîlî-Ulîlî de l'époque médiévale et moderne n'est pas clair et demande à être précisé.

Les dirhams connus, frappés à Walîla au nom d'Idrîs I, portent les dates de 173 (789-90), 174 (790-1) et 176 (792-3) ; ceux d'Idrîs II s'échelonnent de 180 (796-7) à 199 (814-5) ; deux de ces derniers, publiés ici (n[os] 9 et 10), portent les dates de 181 (797-9) et de 183 (799-800). Ces données, fournies par des lectures certaines, vont à l'encontre des renseignements fournis par les historiens arabes. D'après eux, Idrîs II n'aurait été proclamé souverain qu'en 188 (804), âgé seulement de onze ans ; il est donc étonnant de trouver des dirhams frappés à son nom dès 180, époque à laquelle, selon les mêmes historiens, il n'aurait eu que trois ans. Les indications précises apportées par la numismatique permettent de suspecter certaines dates fournies par des historiographes postérieurs de plusieurs siècles aux événements qu'ils relatent et qui, jusqu'ici, ont été admises sans contrôle (2).

2. L'atelier de Tudġa est également bien connu des numismates, car les collections européennes conservent de nombreux *dirham-s* qui furent y frappés à l'époque idrisite.

Le nom de cet atelier a été lu à tort بدعة *Bedʿa* par Fraehn et Stanley Lane Poole. C'est à Lavoix que revient le mérite de l'avoir interprété correctement. Il ne semble pas pouvoir s'agir d'autre chose que d'une ville située dans le Tudġa, localité aujourd'hui disparue, mais dont le souvenir

(1) Sur les monnaies idrisites, on lit toujours وليلة. Les manuscrits marocains d'Al-Bakrî et du *Qirṭâs* donnent وليلى *Walîlä*. Mais, dès le xvi[e] siècle, Léon l'Africain indique la prononciation *Gualili*, soit : *Walîlî*.

(2) De même, les historiens arabes sont d'accord pour fixer à l'année 192 (808) la fondation de Fès par Idrîs II. Or, la collection de la Bibliothèque Nationale de Paris conserve un *dirham* anonyme, frappé à Fès en 189 (804-5) (Cf. Lavoix, p. 377, N° 899, où est, en outre, signalée l'existence, au musée de l'Université de Kharkoff, d'un *dirham* frappé à Fès en 185 = 801).

s'est conservé dans le nom du Todġa, région d'oasis du Sud marocain, au nord-ouest du Tafîlâlt.

La première monnaie connue (1) comme ayant été frappée à Tudġa est abbaside et porte la date de 164 (780-1); par la suite, cet atelier fournit des *dirham-s* au nom d'Idrîs I (frappes de 174, 175, 177, 178, 179) (2), de Ḫalaf ibn al-Maḍâ' (frappes de 173, 175, 176, 177) et d'Idrîs II (frappes de 183, 184, 185, 188).

Au premier abord, on est porté à s'étonner de voir, dès le VIIIe siècle, fonctionner un atelier monétaire dans une contrée si reculée. Il convient toutefois de se souvenir qu'un autre atelier de frappe fonctionnait à la même époque dans la ville de Zîz, dont on ignore l'emplacement exact (3), mais qui a donné son nom à l'une des deux rivières du Tâfîlâlt, l'wâd Zîz « la rivière de Zîz ». Dans la collection de monnaies musulmanes conservées au Musée Asiatique de Saint-Pétersbourg (4), figurait, en effet, un *dirham* anonyme frappé à Zîz en 179 (795-6).

Enumérant les différents petits états du Maghreb de l'Ouest, le géographe arabe Ibn Ḫurdâḏbah (5) (qui écrivait vers 860 de notre ère) dit ceci : « Le ḫârijite ṣufrite (6) possède Tudġa (7), grande ville très peuplée où se trouve une mine d'argent, et la ville nommée Zîz ». Fondée dès 140 (757-8), Sijilmâsa ne prit en effet quelque importance que sous le règne d'Al-Yasaʿ (790-823), qui l'entoura de remparts et y construisit une grande mosquée ainsi que divers autres édifices, subjuga tous les Berbères de la région et perçut le quint sur le produit des mines du Darʿa (ou : de Tudġa). « L'accroissement de Sijilmâsa, dit Al-Bakrî (8), provoqua la dépopulation de Tudġa, ville qui en était éloignée de deux journées, ainsi que la ruine de la ville de Zîz ».

(1) Cf. Lavoix, p. 370.

(2) Selon les historiens arabes, Idrîs I serait mort en 177 (793) ; mais, après sa mort, durant la régence de Râšid, il est possible que l'on ait continué à battre monnaie à son nom.

(3) Peut-être est-il à identifier avec le site de la ville médiévale de Garsalwîn ?

(4) Cf. FRAEHN, *Numi muhammedani*, I, 1826, p. 12xxx, No 5, *g*.

(5) Cf. éd. De Goeje, texte, p. 88 ; trad., p. 63.

(6) Il s'agit de l'un des souverains miknasiens qui régnaient au Tâfîlâlt depuis le milieu du VIIIe siècle et professaient les doctrines ḫârijites abâḍites ṣufrites ; c'est d'eux que sortit la dynastie dite des Banû Midrâr.

(7) L'éditeur d'Ibn Ḫurdâḏbah a adopté la lecture *Darʿa* ; mais les variantes fournies par plusieurs manuscrits indiquent qu'il faut lire *Tudġa*.

(8) Cf. *Description de l'Afrique septentrionale* (trad. De Slane, 2e éd., p. 282) où l'éditeur a lu, à tort : *Tergha*, le *dâl* et le *râ* pouvant être facilement confondus dans l'écriture cursive, mais non en coufique.

Cependant, les premières monnaies connues sortant de l'atelier de Sijilmâsa ne remontent qu'à 336 (947-8); ce sont les fameux *dînâr-s šâkiri-s*, frappés par Muḥammad ibn al-Fatḥ, qui portait le surnom honorifique d'Aš-Šâkir li-llâh et fut le dernier grand souverain de la dynastie des Banû Midrâr. Il abandonna le ḫârijisme pour le sunnisme et se reconnu vassal des ʿAbbâsides.

Le fonctionnement d'ateliers monétaires à Tudġa et à Zîz dès la fin du VIIIe siècle s'explique, mais en partie seulement, par la présence de mines d'argent dans la région. Il implique aussi le développement ancien, dans la zone pré-saharienne, d'une civilisation *citadine* d'oasis dont les géographes et les historiens arabes nous attestent l'existence non seulement au Tâfîlâlt, mais dans tout le bassin du Darʿa (Drâ). La conquête almoravide, au XIe siècle, causa de grands torts à ces petits centres urbains; la tyrannie et les déprédations des nomades arabes et berbères achevèrent leur ruine.

Il est curieux de remarquer que, durant plusieurs années, en 175, en 176 et en 177 notamment, l'atelier monétaire de Tudġa fut utilisé concurremment par Idrîs I et par Ḫalaf ibn al-Maḍâʾ. Or, d'après les légendes de ces monnaies, il n'apparaît pas que ce dernier ait été un simple gouverneur; en tout cas, on n'y retrouve pas la mention du nom d'Idrîs ni celle de son ancêtre ʿAlî qui caractérisent les premières monnaies idrisites.

D'autre part, les historiens et les géographes arabes ne font pas la moindre allusion à une conquête du Tâfîlâlt par les Idrîsides; cette région ne figure pas non plus dans la liste des territoires qui constituaient le royaume d'Idrîs II et que se partagèrent ses fils. D'aucun de ces derniers, on ne connaît de monnaie frappée à Tudġa ou ailleurs dans la région. Les monnaies d'Idrîs I et d'Idrîs II frappées à Tudġa posent donc un problème historique : quel genre d'autorité les deux premiers souverains idrîsides ont-ils exercé sur la ville de Tudġa et dans quelles conditions y ont-ils battu monnaie ?

3. L'atelier de Tâġaṣṣâ, attesté par deux *dirham-s* et par un *fals* trouvés à Volubilis (1), était jusqu'à ce jour inconnu. Une seule localité importante de ce nom existant au Maroc, il paraît devoir s'agir de Tâġeṣṣâ, petit port de la côte des Ġmâra, sur la Méditerranée, à trois kilomètres à l'ouest de l'embouchure de l'wâd Uringa.

(1) Voir *supra* Nos 3, 4 et 19.

On sait qu'après les Awarba, les Ġumâra furent au nombre des tribus qui, les premières, reconnurent la souveraineté d'Idrîs I. Lors du partage du royaume d'Idrîs II, l'un de ses fils, ʿUmar, reçut le pays des Ġumâra. Cependant les géographes et les historiens arabes anciens, qui citent couramment dans cette région les villes de Tîġîsâs et de Tarġâ, ne mentionnent pas Tâġaṣṣâ. Ce toponyme semble apparaître pour la première fois au XIIIe siècle dans le *Maqṣad* d'Al-Bâdisî (1). Ensuite, au XVIe siècle, Léon l'Africain (2) lui consacre une notice. Mouliéras, enfin, a donné, d'après son informateur, une description de ce port situé sur le territoire actuel des Bnî Grîr ; dans la région, à Âmâlû, les indigènes signalent la présence d'une mine d'argent (3).

Il est à noter que ni les *dirham*-s ni le *fals* frappés à Tâġaṣṣâ ne portent le nom du souverain pour lequel ils ont été battus. Les *dirham-s*, datés tous deux de 171 (787-8) mais de coins légèrement différents, sont donc antérieurs à l'arrivée d'Idrîs I au Maroc que les historiens s'accordent à placer en 172 (788-9).

4. L'existence de l'atelier monétaire de Tîhart paraît attestée pour la première fois ici. Il ne semble pouvoir s'agir que de la ville d'Algérie que nous appelons *Tiaret* et qui porte en arabe les noms de Tîhart, Tâhart et Tâhurt.

Elle fut fondée vers 150 (767) sur les ruines d'une ville plus ancienne, par ʿAbd ar-Raḥmân ibn Rustam et devint la capitale d'un petit état kharijite ; celui-ci demeura indépendant des Abbasides et des Aghlabides jusqu'en 908, date à laquelle il succomba sous les coups des Fatimides.

II. — Personnages ayant battu monnaie

1. Le nom de Ḫalaf ibn al-Maḍâ', ignoré des historiens, est bien connu des numismates grâce aux *dirham-s* frappés à son nom à Tudġa. Les collections européennes en conservent de nombreux exemplaires dont les dates de frappe s'échelonnent entre 173 (789-90) et 177 (793-4). Ce qui est curieux, c'est qu'à des dates identiques, en 175, en 176 et en 177, notamment, des *dirham-s* ont été frappés à Tudġa tantôt au nom de Ḫalaf ibn

(1) Cf. traduction, p. 104.
(2) Cf. éd. Schefer, II, p. 277.
(3) Cf. *Le Maroc inconnu*, II, pp. 256 et 337.

al-Maḍâ', tantôt à celui d'Idrîs I. Jusqu'ici les numismates ont hésité su la façon de lire le nom de son père ; il paraît hors de doute qu'il s'agit d'Al-Maḍâ', nom qui était assez courant chez les Arabes anciens.

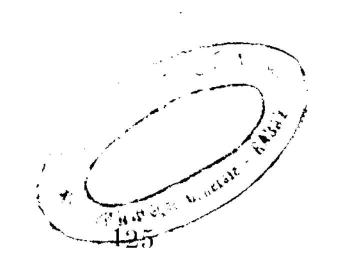
2. Râšid ibn Qâdim était à la fois ignoré des numismates et des auteurs arabes dont nous possédons les œuvres. Il semble impossible qu'il s'agisse du fameux Râšid, compagnon d'Idrîs I et régent durant la minorité d'Idrîs II ; car, d'après les historiens (1), le nom du père de ce Râšid aurait été Menṣa (?) ou encore Muršid.

De Râšid ibn Qâdim, on ne connaît que les deux pièces de bronze trouvées à Volubilis (nos 15 et 16). Elles portent les mêmes légendes, sans formule religieuse, et offrent cette particularité de provenir de deux ateliers monétaires bien éloignés : Walîla et Tîhart. Ce détail permet d'ailleurs d'essayer de les dater provisoirement. Le royaume idrisite, à ses débuts du moins, a bien englobé le territoire de Tlemcen, mais jamais celui de Tiaret. Ce n'est qu'après 920, à la suite des campagnes de Maṣâla ibn Ḥabbûs et de la prise de Fès, que Walîla et Tiaret dépendirent toutes deux de l'empire fatimite ; plus tard encore, vers 950, ces deux villes firent partie d'un même territoire placé sous le protectorat des Ummayades d'Espagne, et de Tanger à Tiaret la *ḫuṭba* était prononcée au nom du calife.

Cependant, il est vraisemblable qu'au xe siècle la ville de Walîla avait perdu beaucoup de son importance du fait de la fondation de Fès, devenue la capitale. Les *dirham-s* connus frappés dans son atelier monétaire portent seulement les noms d'Idrîs I et d'Idrîs II, et le plus récent (2) est daté de 199 (814-5). En 213 (828), Idrîs II meurt à Walîla où il est enterré ; son royaume est alors partagé entre ses fils, et Walîla n'est plus désormais que le chef-lieu d'une petite principauté dont le nom n'apparaît plus dans l'histoire.

On a vu que le trésor monétaire étudié ici comptait deux *dirham-s* frappés à Tâġaṣṣâ en 171 (787), c'est-à-dire un an avant l'arrivée d'Idrîs I au Maroc ; on possède par ailleurs un *dirham* abbaside frappé à Tudġa dès 164 (780-1). Il est donc vraisemblable que Râšid ibn Qâdim était un gouverneur dépendant plus ou moins des Abbasides de Bagdad et qui eut sous son autorité, simultanément ou successivement, les villes de Tiaret et de Walîla.

(1) Cf. Muḥammad al-Kattânî, *Al-Azhâr al-ʿÂṭira*, lith. Fès, 1314, pp. 99-100.
(2) Cf. St. Lane Poole, II, suppl., p. 164.



3. Q-l-s (ou : F-l-s) ibn Yûsuf, comme le précédent, était un personnage inconnu des historiens et des numismates. Son nom même n'est pas certain et, si la hampe du *lâm* n'était pas si haute, on pourrait aussi bien le lire *Qays*, nom propre très courant chez les Arabes anciens. On a de lui un *dirham* et deux *fulûs*. Le *dirham* (voir n° 13) est daté de l'an cent quatre-vingt et quelques, mais sans indication de lieu de frappe ; son nom n'y apparaît d'ailleurs pas dans la légende circulaire du revers (comme c'est le cas pour les *dirham*-s idrisites et ceux de Ḫalaf ibn al-Maḍâ'), mais seulement au-dessus et au-dessous de la légende horizontale (comme dans les *dirham*-s frappés à Tâġaṣṣâ). Il ne semble donc pas s'agir d'un souverain ni d'un prince autonome, mais d'un simple gouverneur dépendant d'une autorité supérieure.

*
* *

Malgré son peu d'importance numérique, le lot de monnaies trouvé à Volubilis apporte de précieuses données nouvelles sur le Maroc durant la période idrisite.

Au point de vue strictement numismatique, il fournit huit types de monnaies demeurés jusqu'ici complètement inconnus (nos 3, 4, 13, 15, 16, 17, 18 et 19). Aucune des pièces de bronze notamment, qui, pour la plupart, sont à fleur de coin, n'avait encore été recueillie.

Par ailleurs, notre connaissance de la numismatique de la période idrisite se trouve accrue par l'apport de nombreuses variétés de *dirham*-s frappés dans la ville de Tudġa par Ḫalaf ibn al-Maḍâ'.

Pour l'historien, ce lot fournit :

1° L'indication de deux nouveaux personnages ayant frappé monnaie : Râšid ibn Qâdim (à Walîla et à Tiaret) et Q-l-s (?) ibn Yûsuf (à la fin du VIIIe ou au début du IXe siècle de notre ère) ;

2° L'indication de deux nouveaux ateliers monétaires : Tâġaṣṣâ (deux frappes différentes en une même année 787-8) et Tîhart.

Georges S. Colin.

LES COUPOLES DES GRANDES MOSQUÉES DE TUNISIE ET D'ESPAGNE AUX IX[e] ET X[e] SIÈCLES (1)

L'étude des relations artistiques entre l'Orient et l'Occident au Moyen Age continue à faire l'objet de recherches importantes. Un des principaux problèmes actuellement posés dans ce domaine est celui des origines orientales possibles de la voûte d'ogives gothique. M. Baltrušaitis a consacré tout récemment un remarquable travail aux monuments arméniens à voûtes nervées et au rôle qu'il y aurait lieu de leur attribuer dans l'invention de l'ogive (2). M. Arthur Upham Pope a fait connaître les coupoles à nervures de la grande mosquée d'Ispahan et montré l'intérêt que présente à ce point de vue l'architecture persane (3). Nous avions nous-même attiré précédemment l'attention sur les relations artistiques entre l'Espagne musulmane et mozarabe et la France romane et gothique aux XI[e] et XII[e] siècles (4). Des influences orientales assez différentes ont donc peut-être, directement ou indirectement, joué un certain rôle en Occident pendant la période où des essais de natures diverses ont précédé au XI[e] siècle l'invention de la voûte d'ogives proprement dite et se sont poursuivis encore durant une partie du XII[e] siècle.

Dans l'état actuel des connaissances, il paraît seulement établi sans conteste que la croisée d'ogives, telle à peu près qu'elle a été employée et développée dans les plus anciens monuments gothiques de l'Ile de France

(1) Communication présentée au XIV[e] Congrès International d'Histoire de l'Art à Berne le 4 septembre 1936.

(2) J. BALTRUŠAITIS. — *Le problème de l'ogive et l'Arménie.* Paris, 1936.

(3) Les photographies rapportées de Perse par M. Pope ont été récemment exposées par lui à plusieurs reprises en attendant d'être publiées et commentées.

(4) Cf. en particulier : *Les coupoles nervées hispano-musulmanes du XI[e] siècle et leur influence possible sur l'art chrétien*, *Hespéris*, t. VIII (1928), pp. 147-175 ; — *Les premières voûtes nervées françaises et les origines de la croisée d'ogives*, *Revue Archéologique*, nov.-déc. 1933, pp. 235-244 ; — *L'art hispano-mauresque et l'art roman*, *Hespéris*, t. XVII (1933), pp. 29-43 ; — *Les origines de la croisée d'ogives*, *Bulletin de l'Office international des Instituts d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 1936 (sous presse).

pendant la première moitié du XIIe siècle, avait été auparavant appliquée par les architectes anglo-normands dès les environs de l'an 1100 à la cathédrale de Durham ; et les relations artistiques que l'on sait avoir existé bientôt après entre la Normandie et l'Ile de France donnent tout lieu de penser que ce sont des influences normandes qui expliquent l'adoption de ce système de voûte nervée, puis du procédé complémentaire de l'arc-boutant, par les constructeurs de la région parisienne. Mais sur les origines mêmes de la croisée d'ogives proprement dite, qui réalise en somme la synthèse de la voûte d'arêtes et de la nervure portante ou de l'arc de renfort, bien des données nous échappent encore, et nous savons seulement que dans plusieurs régions différentes, dont la Normandie, on a commencé par employer des nervures de renfort avec des systèmes de voûtes très divers.

Il importe donc maintenant d'établir avec précision, non seulement un recensement descriptif, mais encore une chronologie sûre des œuvres de cette sorte dans les différentes régions où l'on en rencontre, hors de France et en France même. C'est une contribution à cette vaste tâche que nous désirons apporter ici en ce qui concerne les monuments de l'art musulman de l'Islam occidental en Espagne et dans l'Afrique du Nord au IXe et au Xe siècles.



Les premières données précises, en très grande partie déjà connues, que nous possédons sur ces monuments, sont fournies par la grande mosquée, aujourd'hui transformée en cathédrale, de Cordoue. Tel qu'il est parvenu jusqu'à nous depuis l'époque musulmane, ce vaste ensemble de constructions nous fait connaître avec des dates certaines l'art de deux périodes différentes dans l'histoire artistique de l'Islam occidental.

Une première mosquée, entreprise par l'émir omeiyade Abd er-Rahman Ier en 785 et agrandie un demi-siècle environ plus tard par son troisième successeur Abd er-Rahman II, représente l'œuvre maîtresse de l'art hispano-mauresque pendant la période de sa formation. Des textes récemment découverts par M. Lévi-Provençal permettent de préciser que la mosquée primitive d'Abd er-Rahman Ier, large de neuf nefs et profonde de douze travées, a dû être agrandie une première fois, peut-être en l'an 833, d'une nef supplémentaire sur chaque côté, puis une deuxième

fois, en l'an 848, de huit travées dans le sens de la profondeur. Tout ce groupe de constructions restait en somme assez homogène. Les deux mihrabs successivement édifiés par Abd er-Rahman Ier et par Abd er-Rahman II ont disparu l'un après l'autre au VIIIe, puis au Xe siècle, et nous ignorons par suite entièrement comment pouvaient être couvertes, à l'origine, les travées qui les précédaient. Peut-être y avait-il déjà là des coupoles, mais rien ne permet de l'affirmer et, s'il en existait, ces coupoles n'étaient plus que probablement pas nervées.

En arrière de cette première mosquée du VIIIe et du IXe siècles, le calife El-Hakam II en fit construire une deuxième, prolongeant exactement les onze nefs de la première sur une profondeur de douze travées, entre 962 et 965. Un peu plus tard, de 987 à 990, le ministre El-Mansour fit élargir l'ensemble formé par ces deux mosquées en ajoutant huit nefs nouvelles du côté de l'Est sur toute la longueur des trente-deux travées déjà existantes. Ces deux agrandissements successifs de l'édifice pendant la deuxième moitié du Xe siècle nous font connaître, à leur tour, l'art musulman d'Espagne parvenu à son apogée, à l'époque du Califat d'Andalousie. L'élargissement d'El-Mansour n'ajoute pas grand'chose en qualité à l'œuvre de ses prédécesseurs, à la partie surtout qui est due à El-Hakam. Celle-ci présente, par contre, un intérêt exceptionnel, et l'on y trouve de nombreuses et importantes innovations par rapport à la mosquée des VIIIe et IXe siècles. On y constate en particulier l'emploi de la coupole nervée avec trois formes différentes d'entrecroisement des nervures : sous la forme la plus simple pour couvrir la travée qui précède immédiatement le mihrab ; avec des nervures dessinant un octogone étoilé à droite et à gauche de la coupole qui est devant le mihrab ; enfin, sur plan carré et avec douze points de retombée au lieu de huit à l'autre extrémité de la nef médiane au-dessus de l'emplacement de l'ancien mihrab d'Abd er-Rahman II. Aucun doute n'est possible sur l'ancienneté des trois coupoles de cette partie de la mosquée les plus voisines du mihrab d'El-Hakam II dont elles étaient évidemment contemporaines. Un texte récemment retrouvé par M. Lévi-Provençal (1) prouve avec certitude qu'il en est de même pour la quatrième coupole.

Nous avons étudié déjà ces remarquables coupoles nervées cordouanes

(1) Ce texte est un passage de Ibn en-Nazzâm, qui écrivait précisément à l'époque d'El-Hakam II.

du xe siècle qui comportent une ossature d'arcs entrecroisés indépendants des compartiments de la voûte, et nous en avons indiqué l'importance exceptionnelle dans l'histoire de l'art musulman occidental, de l'art mozarabe et mudéjar d'Espagne, et de l'art chrétien médiéval. Il reste surtout à établir si la construction de ces voûtes, qui apparaissent ainsi en Andalousie entre 962 et 965, a été précédée en Occident par celle d'autres voûtes qui annoncent et préparent celles-ci dans une certaine mesure, ou bien si elles représentent un système architectural de toutes pièces et brusquement importé d'Orient.



L'étude des grandes mosquées tunisiennes nous paraît pouvoir apporter sur ce point un élément nouveau d'information.

Ces monuments, en effet, ont précisément été, en grande partie, construits sous leur forme actuelle pendant l'intervalle qui sépare les deux périodes de l'histoire artistique de l'Islam occidental que nous font connaître les différentes parties de la grande mosquée andalouse, et le calife El-Hakam II s'en est sans nul doute inspiré dans la magnifique addition ajoutée par lui à l'œuvre de ses prédécesseurs. La grande mosquée de Kairouan, seule accessible aujourd'hui, a été étudiée en particulier par M. Georges Marçais, qui en a magistralement décrit la structure et le décor (1). Celles de Sousse et de Tunis, dont l'accès reste au contraire interdit aux non musulmans, nous sont seulement connues par la riche documentation photographique qu'a recueillie récemment M. Ahmad Fikry et dont une prochaine publication serait tout à fait souhaitable. L'étude des grandes coupoles qui couvrent les travées devant mihrab à Kairouan et à Tunis doit précéder logiquement celle des coupoles nervées de Cordoue, et peut-être, pour une part, les expliquer.

La coupole devant mihrab de la grande mosquée de Kairouan date de la reconstruction de l'édifice exécutée par l'émir Ziyâdet-Allah vers 836. Ce n'est pas encore une coupole nervée ; et si elle a pu inspirer en quelque manière celles de Cordoue, c'est seulement dans le système de trompes qui permettent d'y passer du plan carré au plan octogonal et dans certains éléments de son riche décor. Elle est côtelée de vingt-quatre fuseaux rayonnant autour du centre et séparés les uns des autres par de simples

(1) Marçais, *Coupole et plafonds de la Grande Mosquée de Kairouan*, Tunis et Paris. 1925.

arêtes abattues. Rien encore n'y annonce le système employé à Cordoue où des nervures de profil rectangulaire sont nettement indépendantes des compartiments de la voûte.

La coupole devant mihrab de Tunis demeure, à première vue, assez proche de celle de Kairouan. Elle comprend vingt fuseaux rayonnant de même autour d'un centre. Mais, à en juger par les photographies de M. Ahmad Fikry, la structure même de la voûte paraît au contraire assez différente et annoncerait dans une certaine mesure celle des coupoles cordouanes. A la différence, en effet, de la coupole de Kairouan, les concavités des fuseaux paraissent à Tunis séparés par une ossature de véritables arcs indépendants ou tout au moins en très forte saillie et de profil rectangulaire. On voit toute l'importance de ce fait, si la réalité correspond bien à ce que semble montrer la photographie. Un tel système annoncerait aussi, par delà Cordoue, non seulement les grandes coupoles nervées espagnoles qui s'élèvent à la croisée des cathédrales de Zamora et de Salamanque, mais encore des voûtes françaises comme celles qui couvrent la salle haute du clocher de Moissac ou l'abside principale de la crypte à Saint-Eutrope de Saintes, et jusqu'aux sortes de demi-coupoles à fuseaux nervées d'énormes arcs que l'on voit aux hémicycles terminaux du transept de la cathédrale de Tournai.

Il faut souhaiter qu'une occasion favorable permette d'étudier avec précision la structure architecturale de cette coupole devant mihrab de la grande mosquée de Tunis. Elle est en tout cas, elle aussi, exactement datée par l'inscription suivante, qui en situe la construction entre le moment où a été érigée la coupole devant mihrab de Kairouan et celui où le calife omeiyade El-Hakam a fait bâtir les quatre coupoles nervées de Cordoue : « Au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux. Ceci est au nombre des œuvres qu'a ordonné d'exécuter l'Imâm El-Mosta'în bi'llah, Emir des Croyants, l'Abbâsside, en recherchant la récompense d'Allah, par désir qu'Il soit satisfait de lui, sous la direction de Nacir, son affranchi, dans l'année deux cent cinquante. O vous qui croyez, que l'équité règle vos témoignages. — Œuvre de Fath. »

On ne saurait désirer plus de précisions sur la construction d'un monument. L'année 250 de l'Hégire correspond à l'an 864 de l'ère chrétienne. L'œuvre a été exécutée sur l'ordre du calife abbâsside El-Mosta'în, qui régnait alors à Bagdad, et sous la direction de l'affranchi de ce calife,

Nacîr. L'architecte s'appelait Fath, sans patronyme, ce qui semble indiquer qu'il n'était pas musulman d'origine. Enfin, comme l'a fait également remarquer M. Georges Marçais (1), il n'est fait dans l'inscription aucune mention de l'émir aghlabide qui gouvernait alors l'Ifriqiya au nom du Calife de Bagdad, tandis que la part qui revient à celui-ci et à son affranchi dans la commande et dans l'exécution est expressément indiquée. Peut-être faut-il voir dans ce fait un indice que l'influence artistique de l'Islam oriental a pu se marquer dans l'œuvre à côté de traditions locales ifriqiyennes, et l'on doit se demander s'il n'y a pas lieu d'expliquer ainsi certaines des innovations que la coupole de Tunis paraît présenter par rapport à celle de Kairouan.

E. LAMBERT.

---

(1) *Manuel d'art musulman*, tome I, Paris, 1926, p. 13.

LA " RISĀLA " D'AŠ-ŠAKUNDĪ [1]

La *Mufāḫara*, ou joute de prééminence, est un genre bien caractéristique du génie arabe. Les Bédouins de l'Arabie, qui devaient marquer si fortement de leur empreinte la cour umaiyade de Damas et dans une certaine mesure son héritière, celle de Cordoue, furent par excellence de farouches individualistes. Leurs orateurs et leurs poètes, chez qui s'épanouirent le mieux les qualités de la race, furent naturellement emphatiques, grandiloquents, amoureux de gloriole, pleinement convaincus de leur valeur. Cette tendance, qui s'explique par l'âpreté de la vie au désert et la nécessité pour le Bédouin de défendre à chaque instant son existence contre la nature et les hommes, entraîne tout naturellement, le mépris du voisin, le désir de le rabaisser pour se relever d'autant, le besoin de proclamer ses propres vertus et sa supériorité. Tels sont bien les sentiments qui sont à la base de toute compétition (2).

Mais si le Bédouin a le culte du moi, il a aussi celui de sa tribu, cette agglomération plus ou moins nombreuse, fruit d'une société où les droits du père sont presque illimités. Un lien très puissant unit le Bédouin à ses contribules, lien que fortifie la communauté d'origine et d'histoire, le partage des mêmes périls : c'est la *'Aṣabīya*, sorte de chauvinisme ardent, qui fait que le Bédouin prend fait et cause pour son contribule, qu'il voue

(1) La présente étude a fait l'objet d'un mémoire pour le Diplôme d'études supérieures présenté au mois de juillet 1932, devant un jury présidé par M. Gaudefroy-Demombynes, professeur à l'Ecole des Langues Orientales à Paris. L'introduction que j'avais rédigée a été considérablement réduite et elle se limite aux seuls développements ayant trait à la *Risāla* et à son auteur.

Depuis cette époque, l'éminent orientaliste M. E. García Gómez a publié, dans la revue *Al-Andalus*, une traduction espagnole de la *Risāla* d'aš-Šakundi, précédée d'une introduction. J'ai pensé qu'une version française de l'épître andalouse pouvait néanmoins avoir quelque intérêt pour ceux qui ne lisent pas l'espagnol.

Il m'est très agréable de remercier ici les maîtres éminents qui n'ont cessé de m'encourager et de me prodiguer leurs avis éclairés, et qui ont bien voulu revoir et annoter ce travail : MM. L. Brunot, Lévi-Provençal, G.-S. Colin et Pérès.

(2) Cf. sous les Umaiyades, les controverses et luttes de suprématie entre Ǧarīr et al-Farazdaḳ (*Naḳā'iḍ*, éd. Bevan). Des joutes s'engageaient entre les poètes désireux d'obtenir la palme dans leur art ; le grand an-Nābiga arbitra plusieurs fois ces sortes de compétitions à 'Ukāẓ (Cf. DERENBOURG, *an-Nābiga aḏ-ḏubiānī*, *Journ. asiat.*, 1868, T. XII, pp. 247-8).

à sa tribu une admiration sans bornes et lui assigne toujours la première place. L'homme chargé d'exalter la noblesse et les vertus de sa tribu est le poète; et ce personnage nous est suffisamment connu pour que nous imaginions l'acuité et le relief d'une lutte de prééminence soutenue par deux poètes défendant chacun leur tribu. Les périodes antéislamique et umaiyade sont particulièrement riches en compétitions de ce genre.

Enfin, quand les Bédouins, issus de tribus la veille encore ennemies, auront conquis un immense empire, l'Arabe sera plus que jamais fier de sa patrie et, chaque fois qu'il en aura l'occasion, il chantera la beauté de son pays et la gloire de ses grands hommes. Des circonstances nouvelles auront alors accru ce sentiment de la supériorité de la race : la rapidité et l'ampleur des conquêtes, le contact dans les pays conquis avec des gens de nationalités et de religions différentes. En Espagne comme en Perse, les Arabes seront imbus de leur supériorité sur les gens originaires du pays même; et quand, avec l'avènement des ʿAbbāsides, les Persans revendiqueront dans l'empire arabe une place prépondérante et auront à cœur de prouver leur supériorité sur les conquérants, le patriotisme arabe s'exacerbera sous l'effet des prétentions šuʿūbites et voudra faire triompher encore le génie de la race.

Dans l'Espagne musulmane, les choses ne se passèrent pas différemment, et les Andalous ressemblent en tous points à leurs frères d'Orient. La *Risāla* de l'un d'eux, aš-Šaḳundī, proclame la gloire des Andalous et les beautés de leur pays, pour faire pièce aux prétentions d'un Maġribin de Ceuta, Ibn al-Muʿallim, désireux de donner la palme à ses compatriotes. Mais cette joute prend un intérêt particulier à nos yeux, car elle met aux prises deux individus représentant deux peuples de nationalités différentes : les Arabes andalous et les Berbères maġribins. De plus, elle se déroule à une époque où les Arabes andalous, n'étant plus assez forts pour lutter contre la Reconquête chrétienne, font appel aux Berbères qui leur imposent leur joug en paiement des services rendus. En lisant la *Risāla* d'aš-Šaḳundī, on verra quel ressentiment pouvait demeurer chez cet Andalou lettré et délicat, quand il songeait à la grossièreté des Berbères, protecteurs de sa patrie.

Il serait aisé de se rendre compte de la naissance et du développement de cette inimitié entre Andalous et Berbères en revoyant dans ses grandes lignes, la lutte de suprématie soutenue par les partis arabe et berbère

de la Péninsule, après la désagrégation du royaume umaiyade d'Espagne, puis l'histoire des différentes campagnes entreprises par les princes berbères du Maġrib pour soutenir les Andalous contre le choc des Chrétiens.



L'aide apportée par les Berbères maġribins aux roitelets andalous ne fut pas, on le sait, purement désintéressée. Les roitelets de la Péninsule furent détrônés par leurs anciens protecteurs et cet état de choses ne put qu'exaspérer l'hostilité qui séparait les deux éléments ethniques. L'un des mérites de la *Risāla* est de montrer précisément le dédain qu'éprouvait un Arabe lettré d'Andalousie pour les Berbères, nouveaux maîtres de son pays.

Avant d'aborder l'étude de l'épître qui a perpétué son nom, on dira quelques mots de l'auteur.

Le *Nafḥ aṭ-ṭīb* est malheureusement trop sobre de détails sur la vie de ce personnage. Abū 'l-Walīd Ismā'īl b. Muḥammad aš-Šaḳundī était originaire de Šaḳunda (1), forme arabisée de Secunda, nom d'une petite ville romaine qui était située en face de Cordoue, sur la rive gauche du Guadalquivir. Au témoignage d'Ibn Sa'īd dont al-Maḳḳarī rapporte les paroles, c'était un homme fort cultivé dans toutes les branches des sciences anciennes et modernes. Familier d'al-Manṣūr l'Almohade, lequel avait pour lui beaucoup de considération, il avait été nommé par ce prince cadi de Baeza et Lorca. Il mourut à Séville en 629 (1231-2).

Ibn Sa'īd dit avoir tiré profit des moments passés en compagnie de notre auteur, mais c'est surtout grâce aux souvenirs que lui a rapportés son père, ami intime d'Aš-Šaḳundī, qu'Ibn Sa'īd a pu apprécier le mérite de cet homme remarquable.

Al-Maḳḳarī, toujours d'après son informateur habituel, rapporte quelques échantillons de la poésie d'aš-Šaḳundī, notamment deux courts extraits de « ḳaṣidas » dédiées, l'une au calife al-Manṣūr qui s'était porté à la rencontre de l'ennemi, l'autre au vizir Abū Sa'īd b. Ǧāmi'. Suivent un sixain de poésie amoureuse et une épigramme décochée à ceux de ses amis qui ne l'avaient pas visité lors d'une maladie. Dans cette dernière pièce, la plaisanterie, un peu grosse, est à peine excusée par les mœurs de l'époque ; mais elle met en relief l'esprit ironique et malicieux de l'auteur.

* * *

(1) Cf. E. LÉVI-PROVENÇAL, in *Enc. de l'Isl.*, s. v.

Le plan de la *Risāla*, sans être d'une netteté rigoureuse, reste suffisamment apparent. En guise d'exorde, l'auteur se justifie d'avoir à parler du mérite de ses compatriotes et de son pays ; les prétentions de son interlocuteur l'y ont contraint. Les hommes dont il tire gloire se répartissent en princes et hommes de gouvernement, savants, poètes, héros et hommes vertueux. Mais c'est surtout aux poètes que vont ses préférences. Il les cite d'après leur rang social : monarques, ministres et enfin professionnels.

L'auteur n'a pas pris le soin de grouper toujours ensemble les poésies de même nature. C'est ainsi qu'il débute par des fragments de poésie laudative, amoureuse et descriptive, cités indistinctement. Viennent ensuite, groupés, des extraits de poésie satirique, et enfin les dernières citations qui sont consacrées en majeure partie à la poésie morale ou religieuse ou à des vers composés par des femmes. On le voit, les citations d'aš-Šaḳundī offrent le choix d'échantillons poétiques le plus complet et le plus varié.



Ces différentes citations et les noms de leurs auteurs sont toujours amenés à peu près de la même façon et ont l'allure d'un défi : « Avez-vous un poète qui ait fait des vers comme ceux-ci ? ». Presque toujours une courte analyse, jointe aux circonstances dans lesquelles les vers ont été composés, précède le fragment cité. Ces courtes notices prouvent, chez aš-Šaḳundī, l'étendue de la culture littéraire et de la documentation. Enfin, ce qui vaut mieux encore que les notices, ce sont les appréciations critiques qui suivent certaines citations et où notre auteur se révèle tout entier avec ses qualités de finesse, d'ironie et de goût.

Voyons s'exercer la perspicacité de notre auteur au sujet de deux petites compositions poétiques d'Ibn-Šuhaïd et d'Ibn Abī-Rabīʿa qui se sont inspirés l'un et l'autre d'un vers d'Imru'l-Ḳaïs. Il note d'abord l'adresse et la délicatesse avec lesquelles Ibn-Šuhaïd pille son illustre devancier, procédé qui n'a rien du grossier plagiat ; puis, il constate que son compatriote a atténué la rudesse du vers antéislamique en la tempérant de douceur et de grâce. Après l'analyse du procédé, aš-Šaḳundī cite les vers des deux poètes et donne la palme à Ibn-Šuhaïd dont le fragment, même aux yeux d'Européens, vaut par la puissance et la douceur tout à la fois de comparaison comme celle-ci : « Je me traînais vers elle aussi furtivement que se répand la somnolence ».

Comme il convient, aš-Šaḳundī veut motiver son jugement en faisant la critique du vers d'Ibn Abī Rabī'a. Avec impartialité, il reconnaît la haute valeur du poète qui, pour une fois cependant, a été malheureux ; et son esprit caustique ne lui ménage pas le ridicule : « Il n'a pu opposer au hennissement qu'un braiment et à l'eau douce une eau saumâtre ». Puis avec une fantaisie charmante et l'ironie la plus spirituelle, le dernier coup de patte est asséné à l'infortuné Ibn Abī Rabi'a. « Je jure que si mon chameau rendait visite à sa bien-aimée, il serait plus galant au cours de son entretien que cet homme « au soutien oblique » et « qui secoue ses yeux ». » On ne peut railler plus gentiment et le spirituel Aš-Šaḳundī, à la manière dont il reprend les expressions du poète pour s'en moquer, fait songer au grondeur Alceste critiquant le sonnet d'Oronte.

Cet esprit mordant, cette aptitude à couvrir quelqu'un de ridicule se manifestent à différentes reprises dans la *Risāla*. Voyons notre Andalou s'étendre complaisamment sur l'ignorance de Yūsuf b. Tāšfīn, qui comprend tout à rebours les vers d'al-Mu'tamid, et a besoin d'une explication presque enfantine pour en saisir le sens. Nous sentons combien aš-Šaḳundī se rit de la réponse saugrenue que Yūsuf dicte à son secrétaire : « Nos larmes coulent en pensant à lui, et notre tête nous fait mal après son départ. »

Yūsuf aurait-il conquis le monde, qu'aš-Šaḳundī et tous les lettrés andalous n'auraient pu lui pardonner une pareille ignorance.

Ailleurs, c'est à un vers parfaitement ridicule (1) que notre auteur s'en prend, et nous ne saurions trop le louer de vilipender une pareille poésie qui est le comble du mauvais goût et le fruit de cette tendance à la préciosité si commune aux poètes andalous. Mais, comme il fallait s'y attendre, aš-Šaḳundī n'échappe pas lui-même à cet amour du brillant et de l'artificiel. Il prise trop ce maniérisme des poètes, leurs expressions recherchées, leurs comparaisons les plus risquées. Serait-ce par esprit de partialité qu'il censure chez d'autres des procédés qu'il admet chez ses compatriotes ? Nous croyons plutôt que s'il admet la préciosité la plus quintessenciée, il ne la tolère plus lorsqu'elle aboutit à la platitude et au ridicule. Cette réserve ne saurait l'excuser ; mais convenons, pour être juste, qu'il ne pouvait se soustraire tout à fait au goût général de l'époque.

Aš-Šaḳundī semble avoir été plus qu'un lettré délicat et documenté, un critique incisif et spirituel. Dans la première partie de son mémoire, il

(1) Le vers du poète al Ǧarāwī, cf. *infra*, p. 164.

fait preuve de qualité d'historien en émettant certains jugements exacts sur des événements passés ou en concentrant judicieusement l'intérêt sur certains hommes. C'est ainsi qu'il note très justement l'heureuse influence du démembrement de l'empire umaiyade et de l'avènement de *Mulūk aṭ-Ṭawāif* sur la littérature et les sciences. Il note aussi d'une manière pittoresque ces compétitions entre roitelets pour s'arracher l'un à l'autre leurs vedettes littéraires (1). Lors du séjour de Yūsuf b. Tāšfīn en Andalousie, il révèle l'ambiance de la Cour d'al Mu'tamid et le parfait mépris de ses poètes pour l'ignorant Saharien, en nous disant simplement que le roi de Séville dut les contraindre pour qu'ils louassent son hôte.

Aš-Šaḳundī n'a pas moins bien jugé les hommes. Il a fort bien compris que deux grandes figures, célèbres à des titres différents, dominaient l'histoire des Musulmans d'Espagne depuis le commencement de la décadence, c'est-à-dire dès la fin du xe siècle ; nous voulons désigner le ministre al-Manṣūr et le prince de Séville al-Mu'tamid : le premier, cet homme intrépide qui eut raison de tous les complots et qui remplissait les Chrétiens d'effroi par ses expéditions au cœur de leur pays ; le second, le prince poète, l'illustre représentant d'une société parvenue au faîte de la civilisation et du luxe, devenu le malheureux proscrit d'Aġmāt.

A ses qualités d'historien, aš-Šaḳundī joint des dons descriptifs réels et se rapproche de ces écrivains arabes qui ont composé des ouvrages de géographie. C'est dans la seconde partie de son mémoire, en décrivant les différentes cités andalouses, que notre auteur aborde ce genre composite où toutes ses qualités trouvent leur emploi.

Remarquons tout d'abord que le but visé ici par aš-Šaḳundī est différent de celui que se proposent en général les géographes arabes. Notre auteur fait l'apologie de son pays comme pour gagner une gageure et n'a point à se préoccuper de servir de guide aux voyageurs, ni d'instruire le monde lettré sur les particularités d'un pays. Donner à sa patrie l'aspect le plus séduisant, sans toutefois cesser d'être exact : tel doit être son dessein. Aussi trouverons-nous dans sa description non seulement des notions de géographie, mais beaucoup d'autres choses qui nous révèleront un aš-Šaḳundī tour à tour psychologue, conteur, littérateur, folkloriste, ethnographe.

(1) Cf. *infra*, p. 116.

Sans s'astreindre à observer un plan dont la répétition pour chaque cité eût été monotone, aš-Šaḳundī décrit l'aspect des lieux où s'élèvent les cités : plaines, vallées, montagnes, littoral, lacs, cours d'eau et donne parfois des indications sur le climat. Il fait mention des cultures ou de la végétation qui constituent la richesse ou la parure des villes et de leurs alentours : roses de Cordoue, jardins de fleurs un peu partout, oliveraies de Séville, figues et vignobles de Málaga, blé de la Campiña de Cordoue. N'attendez pas de lui des notations sèches d'économiste ; c'est en véritable peintre qu'il décrit les blanches villas de la banlieue sévillane, telles des étoiles brillantes se détachant sur un ciel d'oliviers, ou bien encore le fleuve et ses ramifications qui, dans la Vega de Grenade, ressemblent à des lingots rutilants au milieu d'arbres d'émeraude. Toutefois, certains aspects de la vie économique sont également mentionnés : industries locales (1), principales exportations (2).

Les hommes sont dignes des lieux qu'ils façonnent et les inspirent. Et c'est l'occasion pour l'auteur de nous peindre dans sa complexité la vie de ses compatriotes, si bien qu'après huit siècles nous les voyons s'agiter sous nos yeux, lorsque nous méditons sur les pages si évocatrices de son mémoire. C'est d'abord l'esprit et le caractère des habitants qu'en psychologue aš-Šaḳundī essaie de déterminer : vif et grivois à Séville, pieux et sérieux à Cordoue, plein de distinction à Almería, accueillant à Valence. Puis, il nous instruit de leurs mœurs et nous introduit dans leur existence. Ce sont des points d'histoire et d'archéologie (3) qu'il met en relief, des aventures galantes (4), des anecdotes (5) et des dictons savoureux (6) qu'il rapporte. Cependant, cette vie qui a tant de charmes ne laisse pas d'être précaire. Le péril chrétien est latent ; mais l'héroïsme des Andalous ne se laisse pas entamer (7).

(1) Almería, Málaga et Murcie étaient des centres de fabrication d'étoffes de brocart. Murcie avait en outre la spécialité des « trousseaux pour fiancées ».

(2) Exportation de figues de Málaga jusqu'en Orient, de safran de Baeza, etc..

(3) Cf. l'ascendant pris par les faḳīhs sur les princes (*infra*, p. 169) ; la course en Méditerranée organisée par l'amiral Ibn Maïmūn (*infra*, p. 174) ; ou encore détails relatifs à la grande mosquée de Cordoue (lustre et matériaux de construction) (*infra*, p. 171).

(4) Celle de Ḥafṣa b. al-Ḥaǧǧāǧ et du vizir Abū Ǧa'far de Grenade (*infra*, p. 172).

(5) Les dernières paroles d'un joyeux viveur : « Boire du vin de Málaga » (p. 174), ou encore le jugement porté par un Berbère sur les figues de cette même ville et de sa banlieue : « Versez-en dans mon gosier » (*infra*, p. 173).

(6) Cf. le dicton : « Si l'on demandait du lait d'oiseau, on en trouverait à Séville ».

(7) Allusion aux nombreuses tentatives d'investissement de Jaén par les Chrétiens (*infra*, p. 171) et aux souffrances endurées par les habitants de Valence toute proche de territoires ennemis (*infra*, p. 175).

Telle était l'existence si variée des Andalous au sein des cités dont le mérite d'aš-Šaḳundī est d'avoir su dégager le cachet et la physionomie propre.



Un problème reste à résoudre : celui de la date à laquelle a été écrite la *Risāla* d'aš-Šaḳundī. Ibn Saʿīd, qui nous a rapporté le texte de l'épître et les circonstances dans lesquelles elle a été composée, ne l'a pas mentionnée. La chose est regrettable : une peinture aussi complète de l'Andalousie n'en aurait eu que plus de valeur

Nous ne pourrons que proposer une date approximative que nous essayerons de justifier. Aš-Šaḳundī, qui occupait déjà la charge de Ḳāḍī sous le règne de Yaʿḳūb al-Manṣūr (1184-1199) et qui mourut en 1231-1232, a été contemporain de deux événements capitaux pour l'histoire des Musulmans d'Espagne : la bataille d'Alarcos, en 1196, dernière grande victoire remportée sur les Chrétiens, et le désastre de Las Navas de Tolosa, en 1212, qui frappa au cœur la domination musulmane d'Espagne. Nous pensons que c'est entre ces deux dates qu'il faut placer la rédaction de la *Risāla* ou plus exactement encore sous le règne d'An-Nāṣir, entre 1199 et 1212.

En effet, Ibn Saʿīd relate que c'est chez le gouverneur de Ceuta Abū Yaḥyā b. Abī Zakariā, gendre d'an-Nāṣir, qu'aš-Šaḳundī et son compétiteur commencèrent à disputer sur les mérites de leur pays. L'indication de cette parenté entre le gouverneur de Ceuta et an-Nāṣir nous incline à penser qu'à ce moment-là an-Nāṣir devait régner. Un souverain et surtout un souverain régnant était une référence qui dispensait l'historien d'avoir à donner de plus amples renseignements sur le personnage qu'il mentionnait. Certes, l'argument n'est pas sans réplique. An-Nāṣir eût pu être mort et, par suite, la *Risāla* serait postérieure à 1213. Mais d'autres raisons nous font pencher pour la première hypothèse : d'abord le népotisme bien connu des princes arabes ; an-Nāṣir a fort bien pu profiter de son accession au trône pour placer son parent par alliance ; ensuite, le ton de fierté et de satisfaction qui est celui des deux disputeurs : nous ne croyons pas que si nos deux champions s'étaient rencontrés après le désastre de Las Navas, ils eussent songé à rechercher si la royauté et la supériorité venaient du Maġrib ou de l'Andalousie. Ils se seraient plutôt lamentés ensemble de

voir l'ennemi commun, les Chrétiens, si près de leurs capitales ; ils auraient déploré leurs malheurs présents au lieu d'évoquer le souvenir de leur gloire passée. Ce serait donc, à notre avis, aux environs de 1200 qu'a été composée cette mémorable épître.



La *Risāla* d'aš-Šaḳundī a, entre autres mérites, celui d'être un hymne à la gloire des Andalous et de leur pays. Par ailleurs, elle reflète à nos yeux l'antagonisme qui divisait les Arabes andalous et les Berbères maġribins, et qui avait à sa base une différence de race et de culture. Elle restera surtout comme une courte, mais précieuse anthologie des échantillons de la poésie andalouse, et nous conservera, avec les noms des meilleurs poètes des XIe et XIIe siècles, l'indication de quelques-uns des procédés poétiques en honneur à cette époque. Un travers de l'esprit, une conception erronée du beau ont marqué de leur empreinte cette poésie : la préciosité. Ce maniérisme littéraire était dû, en partie, au goût de l'époque, à une sorte de mode qui semblait condamner le naturel pour ne priser que l'artifice, et d'autre part à la permanence, dans la poésie arabe, des mêmes cadres poétiques et des mêmes conceptions artistiques ; ce qui obligeait le poète soucieux d'originalité à polir son œuvre avec excès, ne pouvant guère espérer d'apporter quelques innovations dans les idées. A ces deux causes nous pouvons en ajouter une troisième : la difficulté éprouvée par le poète arabe pour se renouveler, étant données la régularité avec laquelle il devait produire et l'ambiance peu propice des salons et des cours. Là encore, le poète ne se tirait souvent d'affaire que par sa connaissance du métier, sa facilité à démarquer et à polir certaines métaphores (1), bref en faisant un travail de préciosité.

Mais gardons-nous d'aller trop loin. Les grands artistes n'ont pas toujours sacrifié à la tradition, ni partagé docilement le goût du public. Et il s'en est trouvé en Andalousie qui, sous le coup d'une forte émotion, ont atteint à la vraie poésie : celle qui peut se passer de fards.

Hostile aux Maġribins, aš-Šaḳundī englobait dans un même sentiment

(1) C'était pour le poète andalou, à court d'image nouvelle ou épris de recherche, une sorte de brevet d'élégance que de renchérir sur un devancier ou un contemporain, en portant à son plus haut degré d'éclat une métaphore déjà employée par eux. La *Risāla* présente justement un intéressant essai de rajeunissement de vieux clichés par Ibn Zuḳāḳ (*infra*, p. 155). Aš-Šaḳundī a le mérite d'avoir bien analysé le procédé, mais il se montre, à notre sens, beaucoup trop charmé du résultat obtenu par le poète. Il se récrie d'admiration là où nous ne voyons qu'une image plus obscure encore.

d'admiration ses compatriotes et la patrie andalouse. Et c'est l'occasion de rappeler encore avec quelle sympathie notre auteur a su brosser de chaque cité un tableau original et vivant. Séville résumait à ses yeux tous les charmes de l'Andalousie ; Cordoue avait pour elle l'auréole d'un glorieux passé. Et quand on songe que la chute définitive de cette ancienne capitale ne suivit que de quelques années la mort d'aš-Šaḳundī, l'on est reconnaissant au destin d'avoir épargné à cet homme délicat, à ce pieux fils de l'Andalousie, cette douloureuse épreuve (1).

A. LUYA.

---

(1) J'ai suivi pour cette traduction le texte d'al-Maḳḳarī, *Nafḥ aṭ-Ṭīb*, *Analectes*, Leyde, t. II, p. 126, l. 4, à p. 150, l. 10.

TRADUCTION

Mon père (1), dit Ibn Sa'īd (2), m'a fait le récit suivant :

J'étais un jour dans le salon du gouverneur de Ceuta, Abū Yaḥyā b. Abī Zakariyā (3), gendre d'an-Nāṣir (4) des Banū ʿAbd al-Mu'min, lorsqu'un différend s'éleva entre Abu 'l-Walīd aš-Šaḳundī et Abū Yaḥyā b. al-Muʿallim aṭ-Ṭanǧī (5) (de Tanger) au sujet de la supériorité à accorder à chacun de leurs deux pays (l'Espagne et le Maġrib). « Sans l'Andalousie, dit aš-Šaḳundī, il ne serait pas fait mention du Maġrib, qui n'aurait acquis aucune célébrité, et, n'était le respect que je porte à cette assemblée, je dirais ce que tu sais ! — Veux-tu dire, repartit l'émir Abū Yaḥyā que les habitants de ton pays sont arabes et que ceux du notre sont berbères ? — A Dieu ne plaise ! répondit aš-Šaḳundī. — Par Dieu ! reprit l'émir, tu n'as pas voulu dire autre chose ! », et l'on reconnut à son visage que telle avait été sa pensée. « Tu oses dire cela, ajouta Ibn Muʿallim, alors que la royauté et le mérite ne viennent que du Maġrib ! ». L'émir poursuivit : « Mon opinion est que chacun de vous compose une épître sur la supériorité de son pays ; la conversation, ici, se prolongerait en pure perte. J'ai l'espoir que si vous consacrez votre esprit à cette tâche, vous pourrez produire une œuvre qui ira à la postérité ! ». Chacun d'eux se mit à l'ouvrage ; voici la *Risāla* d'aš-Šaḳundī :

Louange à Dieu qui a donné l'occasion à celui qui s'enorgueillit des mérites de l'Andalousie, de parler à pleine bouche et de s'étendre comme il lui plaît, sans trouver quelqu'un qui puisse le contrecarrer (dans son projet), ni l'en détourner. On ne saurait, en effet, dire au jour : O ténèbres ! et à un beau visage : O laideur ! [*Basīṭ*] :

« *Tu as trouvé un sujet de conversation plein d'ampleur,*
« *Si tu possèdes une langue diserte, parle.* »

« Louange à Dieu qui m'a mis au nombre de ceux que l'Andalousie a créés et qui m'a donné d'être de ceux qu'elle a produits. Mon bras s'est étendu loin dans la gloire et la générosité de mon caractère m'a aidé à acquérir les vertus. Je bénis notre seigneur Muḥammad, Son illustre prophète, ainsi que sa famille et ses compagnons vertueux et je les salue.

(1) Al-Maḳḳarī, *Analectes*, Leyde.

(2) Abū 'l-Ḥasan ʿAlī Ibn Saʿīd al-Maġribī est né à Alcala la Real près de Grenade en 1208 ou 1214. Grand voyageur, littérateur et géographe, il composa entre autres ouvrages, le *Muġrib*, sorte d'encyclopédie, et le *Basṭ al-Arḍ*, complément à la géographie de Ptolémée. Cf. Brockelmann, *G. A. L.*, I, 336-7. Pons Boigues, *Ensayo*, 306 suiv.

(3) Ce personnage m'est resté inconnu.

(4) Muḥammad an-Nāṣir, prince almohade qui régna de 595 à 610 (1198-9 à 1213-4).

(5) Je n'ai pu recueillir aucun renseignement sur ce personnage.

Un compétiteur a troublé mon calme et ma quiétude. Je dus donc sortir de mon naturel, malgré moi, répugnant à la colère et à l'orgueil. Un compétiteur, dis-je, conteste la supériorité de l'Andalousie, voulant rompre l'accord unanime et alléguer ce que les yeux ni les oreilles ne sauraient accepter. Quiconque, en effet, voit et entend ne peut admettre pareille chose et se laisser égarer par celui qui erre dans de tels sentiers. Cet homme qui veut accorder la supériorité au Maġrib sur l'Andalousie, veut donc préférer à la main droite la main gauche et affirmer que la nuit est plus brillante que le jour ! O surprise ! Comment peut-il comparer aux pointes des lances, les ferrures de leurs manches et frapper le roc avec du verre.

O toi, qui souffles sur des braises éteintes et qui désires chasser les faucons avec des orfraies, combien tu te plais à augmenter ce que Dieu a fait intime et tires vanité de ce qu'Il a voulu méprisable ! Qu'est-ce que cette rivalité de parade inadmissible ? Comment peut-on faire paraître devant une jeune fille une vieille femme ? Interroge des yeux le visage pour lequel tu as de l'inclination et prête l'oreille au récit de celui qui retient ton attention [*ṭawīl*] :

« *Grande est la différence entre les deux Yazīd sous le rapport de la générosité,*
« *Yazīd Sulaim et al-Aġarr b. Ḥātim* (1). »

Conserve ta pudeur, ô toi qui chantes des lamentations, te pares de haillons et témoignes de l'amour aux belles, après avoir teint tes cheveux blancs.

Où s'en est allé ton esprit ? Comment ta perspicacité a-t-elle rétrogradé ? Le chauvinisme s'est-il emparé de ton cœur au point que tu ne tiennes aucun compte des lumières de tes yeux et de ton intelligence ? Tu as allégué que les princes étaient issus de chez vous ; mais sache qu'ils l'ont été aussi de chez nous. Nous illustrons la pensée du poète [*mutaḳārib*] :

« *Un jour nous est défavorable, un autre favorable.*
« *Un jour, nous sommes dans l'affliction, un autre dans la joie.* »

Si vous pouvez revendiquer le siège de la royauté dans tout le Maġrib, grâce au califat des Banū ʿAbd al-Muʾmin, puisse Dieu le perpétuer ! Nous avons eu celui des Ḳuraïšites dont un des leurs, de la dynastie orientale, a dit [*ṭawīl*] :

« *Je suis d'une famille généreuse et puissante,*
« *Dont les représentants ont façonné de leurs pieds le haut des chaires.*
« *Califes dans l'Islām, chefs au temps de l'idolâtrie,*
« *C'est auprès d'eux que sont toutes gloires et vers eux qu'elles affluent.* »

(1) Pour les circonstances dans lesquelles un poète du nom de Rabīʿa ar-Raḳī composa ces vers pour opposer l'avarice de Yazīd as-Sulamī à la générosité de Yazīd b. Ḥātim, tous deux gouverneurs d'Egypte, cf. Ibn ʿAbd Rabbihi, *ʿIḳd*, 3 vol., Le Caire, 1321, I, 94, bas. Aġānī, XV, 37, 40.

Et un autre de la dynastie occidentale [*ṭawīl*] :

« *Ne sommes-nous pas des Banū Marwān, de quelque façon que la fortune se modifie pour nous, ou que la roue du destin tourne à notre égard ?*

« *Lorsque l'un de nos nouveaux-nés voit le jour, la terre pousse des chants d'allégresse et les chaires vibrent de joie* (1) ».

Durant leurs règnes, ont vécu des hommes remarquables et des poètes célèbres dans l'univers, et dont les mérites sont plus durables sur les feuilles du temps que les colliers aux cous des colombes [*ṭawīl*] :

« *(Leur renommée) a suivi la marche du soleil dans tous les pays et la course des vents sur les continents et les mers.* »

Leurs rois n'ont cessé de se succéder, comme l'a dit un poète [*basīṭ*] :

« *Le califat chez vous n'a cessé d'être pourvu de califes se succédant,*

« *Semblable au collier dont les perles précieuses sont disposées avec ordre.* »

Jusqu'au moment où Dieu décréta leur dispersion et la chute de leur royaume. Ils s'en sont allés et leur histoire avec eux. Ils ont disparu et leurs traces se sont effacées [*basīṭ*] :

« *Durant leur vie, ils étaient la beauté de cette terre ; et après la mort, ils restent la parure des livres et des biographies.* »

Combien d'actions généreuses ils ont accomplies ! Combien de fautes ils ont pardonnées ! [*raǧaz*] :

« *L'homme après sa mort n'est qu'un sujet de conversation. Sois donc l'objet d'un bel entretien pour celui qui sait observer* ».

Au nombre des gloires de leur royaume était al-Manṣūr b. Abī ʿĀmir. Quelle intelligence servait celui qui en pays chrétien a porté la guerre jusqu'à la mer verte (l'Océan Atlantique), sans laisser aucun prisonnier musulman en territoire ennemi, ne cessant d'être un combattant, digne de l'armée d'Héraclius et ferme comme Alexandre. Lorsqu'il mourut, on inscrivit sur son tombeau [*kāmil*] :

« *Les traces qu'il a laissées sur la terre t'apprendront son histoire, comme si tu le voyais de tes yeux.*

« *Par Allāh ! Le temps n'en amènera jamais de semblable, ni personne qui, comme lui, défende nos frontières* (2) ».

Il fut l'objet de tant de panégyriques et d'ouvrages dont tu as connaissance, qu'on vint le voir jusque de Baġdād et que la renommée de ses bienfaits et des maux qu'il infligeait (à ses ennemis) se répandit dans les plus lointaines contrées.

(1) Ces vers sont cités dans Ibn Abī 'l-Ḥadīd, *Šarḥ Nahǧ al-Balāġa*, éd. du Caire, IV, 425, l. 26.

(2) La traduction de ces deux vers est de Dozy, *Histoire des Musulmans d'Espagne*, III, 241, 2e éd. II, 264-5.

Lorsqu'après le morcellement de cet Etat bien organisé, les roitelets andalous se soulevèrent et se dispersèrent dans les différentes régions, ce fait fut une source de faveurs pour les sujets les plus remarquables. Ces princes, en effet, mirent en vogue le marché des sciences et luttèrent d'émulation pour récompenser la prose et les vers. Leur plus grande rivalité consistait dans ces mots : « Le savant un Tel est chez le roi un Tel ; le poète un Tel se consacre spécialement au prince un Tel ». Il n'y avait aucun de ces princes qui ne fît tout ce qu'il pût pour dispenser ses faveurs ; en retour, les panégyriques conféraient à ses actions d'éclat l'immortalité·

Tu as connaissance de l'histoire des clients 'āmirides : Muǧāhid, Mundir et Ḫairān, et de celle des rois arabes : les Banū 'Abbād, les Banū Ṣumādiḥ, les Banū 'l-Afṭas, les Banū D̲ī'n-Nūn, les Banū Hūd. Chacun de ces princes s'est assuré pour l'éternité des louanges telles que si la nuit en était qualifiée, elle serait plus brillante que le jour.

Les poètes ne cessaient de circuler autour de ces monarques, comme les zéphyrs soufflent entre les parterres de fleurs et de se jeter sur leur fortune à l'instar d'al-Barrāḍ. C'est ainsi qu'un poète, voyant combien les princes se disputaient ses panégyriques, en arriva à jurer qu'il ne louerait l'un d'eux dans une *ḳaṣīda*, qu'au prix de cent dīnārs. Al-Mu'taḍid b. 'Abbād, connu pour sa violence et l'effroi qu'il inspirait, chargea ce poète de faire son panégyrique. Il s'y refusa jusqu'à ce que le prince lui eût donné ce que le poète avait stipulé dans son serment.

Parmi les actions les plus nobles que l'on cite est la suivante qui n'a point d'égale. Abū Ġālib, le philologue, avait composé un livre. Muǧāhid le 'Āmiride, roi de Denia, lui fit don de mille dīnārs, d'une monture et de vêtements d'honneur pour qu'il mît l'ouvrage sous le nom du prince. Abū Ġālib n'y consentit pas. « C'est un livre, dit-il, que j'ai composé pour que les gens en tirent profit et pour perpétuer ma pensée ; y mettrai-je le nom d'un autre et me priverai-je de la gloire en sa faveur ? C'est une chose que je ne ferai pas ». Lorsque la nouvelle parvint à Muǧāhid, il prisa la fierté et les idées de l'auteur, et doubla les présents qu'il lui réservait en disant : « Il est libre de ne pas mentionner notre nom dans son ouvrage : nous ne le détournerons pas de son but ».

Si tous les princes andalous connus sous le nom de *mulūk aṭ-ṭawā'if* rivalisèrent pour atteindre à la civilisation la plus parfaite, je distinguerai spécialement parmi les autres les Banū 'Abbād. Comme l'a dit Dieu Très Haut ! « Dans eux deux, il y a des fruits, des palmiers et des grenades (1) Les jours s'écoulaient pour eux comme des fêtes. Ils avaient encore plus de penchant pour les belles-lettres que les Banū Ḥamdān d'Alep. Ces princes, leurs enfants, leurs vizirs occupaient la première place dans l'art de la poésie et de la prose et s'occupaient avec une égale ardeur des diverses branches de la science. Leurs hauts faits sont notoires, leur histoire est célèbre. Ils ont laissé à la postérité le souvenir d'actions illustres et parfaites que répètent sans cesse la haute société et les gens du commun.

(1) *Coran*, LV, 68. Il s'agit de deux jardins qui seront donnés aux élus.

Par Dieu ! il faut que tu me nommes ceux dont vous vous enorgueillissez avant cette dynastie issue de la prédication du Mahdī. Est-ce du ḥāǧib Sukkūt, de Ṣāliḥ al-Barġawāṭī et de Yūsuf b. Tāšfīn, lequel, sans l'intervention d'Ibn ʿAbbād auprès des poètes andalous pour qu'ils fissent son panégyrique, n'aurait fait l'objet d'aucune mention de leur part et n'aurait vu aucune considération attachée à son empire. Lorsqu'enfin les poètes eurent chanté ses louanges, grâce à l'intercession d'al-Muʿtamid Ibn ʿAbbād, et que ce dernier lui eut demandé s'il saisissait ce qu'ils venaient de dire, le calife répondit : « Je ne sais, mais ils demandent du pain ».

Quand Yūsuf eut pris congé d'al-Muʿtamid pour se rendre dans la capitale de son royaume, ce dernier lui écrivit une lettre où se trouvaient ces vers [*basīṭ*] :

« *Vous vous êtes éloigné de nous : notre cœur ne s'est point rasséréné* (1),
tellement nous eussions désiré vous voir ; nos yeux ne se sont point séchés.
Nos jours ont changé depuis que nous vous avons perdu. Ils sont devenus noirs, alors que nos nuits passées en votre compagnie étaient lumineuses (2).

Lorsqu'on eût lu ces deux vers à Yūsuf b. Tāšfīn, il dit à son secrétaire : « Il nous demande des esclaves blanches et d'autres noires ? — Non, maître, dit ce dernier, il a voulu vous dire que ses nuits passées auprès du prince des croyants étaient des jours, parce que les nuits qui s'écoulent dans la joie sont qualifiées de blanches. Au contraire, les jours qu'il a vécus après votre départ ont été des nuits, car les jours passés dans la tristesse sont des nuits noires. — Par Dieu ! c'est excellent, dit Yūsuf. Tu lui écriras, en réponse, que nos larmes coulent en pensant à lui et que notre tête nous fait mal à cause de son éloignement ».

Plût à Dieu que ʿAbbās ben al-Aḥnaf (3) fût encore en vie pour qu'il apprît de cet homme supérieur (Yūsuf b. Tāšfīn) la finesse de la passion [*ṭawīl*] :

« *Chaque fois que tu verras un mulet mis à la tête d'un groupe d'ânes,*
ne désapprouve pas la chose : ils sont bien appareillés (4). »

Taisez-vous donc ; n'était cette dynastie des Banū ʿAbd-al-Mu'min, vous n'eussiez acquis aucun prestige sur les peuples [*wāfir*].

« *La rose est cueillie sur l'arbuste épineux et le feu provient des tisons recueillis sous la cendre* (5). »

Si tu désires prendre la défense des savants de ton pays, fais moi savoir si vous avez dans la jurisprudence des hommes comme ʿAbd al-Malik b. Ḥabīb (6),

(1) Littéralement : nos côtés n'ont point été humectés.
(2) Littéralement : blanches ; nuits blanches, a pour nous un tout autre sens.
(3) Abū 'l-Faḍl al-ʿAbbās b. al-Aḥnaf. Cf. *Enc. de l'Isl.*, art. de Th. Weir, Huart, *Litt.*, p. 70, Brockelmann, *op. cit.*, I, 74, suiv.
(4) La pensée nous semble être la suivante : Yūsuf b. Tāšfīn, à peine plus intelligent que ses sujets, est bien digne de commander à des ânes, ayant avec eux plus d'un trait de ressemblance.
(5) La dynastie almohade s'est développée sur les ruines de l'empire almoravide.
(6) Sur ce personnage, cf. *Enc. de l'Isl.*, et surtout Pons Boigues, *Ensayo*, p. 29 suiv.

aux avis duquel on se conforme encore aujourd'hui, Abū'l-Walīd al-Bāǧī (1), Abū Bakr Ibn al-ʿArabī (2), Abu'l-Walīd Ibn Rušd al-Akbar (le grand) (3), Abū'l-Walīd Ibn Rušd al-Aṣġar (le petit) (4), petit-fils du précédent ; tous flambeaux (5) de l'Islam, lumières (6) de la loi de Muḥammad, salut sur lui ! Avez-vous un homme aussi versé dans l'étude des traditions qu'Abū Muḥammad Ibn Ḥazm (7), lequel a renoncé à la charge de vizir et à la fortune pour se vouer à la science qu'il jugeait supérieure à toute autre condition ? Il dit, alors que ses livres venaient d'être brûlés [*ṭawīl*] :

« *Laissez-moi ! que parlez-vous d'avoir brûlé parchemin et papier ; proclamez donc la science, afin que les gens connaissent le savant.*

« *Si vous avez brûlé les livres, vous n'avez pas brûlé leur contenu, car il est en moi.* »

Avez-vous des savants comme Abū ʿUmar Ibn ʿAbd al-Barr (8), auteur de l'*Istiḏkār* et du *Tamhīd*, comme Abū Bakr b. al-Ǧadd (9), le savant de l'Andalousie sous la dynastie actuelle? Avez-vous des philologues comme Ibn Sīda (10), auteur du *Kitāb al-Muḥkam* et du *Kitāb as-Samāʾ wa-l-ʿālam*, cet homme que Dieu a privé de la vue, mais non de l'intelligence ? Avez-vous des grammairiens comme Abū Muḥammad ben as-Sīd (11), auteur de nombreux ouvrages, Ibn aṭ-Ṭarāwa (12), Abū ʿAlī aš-Šalawbīnī (13) qui vit encore et dont la renommée s'est étendue de l'Occident à l'Orient ? Avez-vous dans la musique et la philosophie des personnalités comme Ibn Bāǧa (14), et dans l'astronomie, la philosophie et la géométrie un roi comme al-Muktadir Ibn Hūd (15), prince de Saragosse, véritable prodige dans ces sciences ?

Dans la médecine, avez-vous des émules d'Ibn Ṭufail (16), auteur de l'épître de *Ḥayy Ibn Yakẓān* et maître de la philosophie ; de Zuhr Abu'l-ʿAlā (17), de son

(1) Cf. Pons Boigues, *op. cit.*, et Huart, p. 261.
(2) Cf. Pons Boigues, p. 216 et *Enc. de l'Isl.*
(3) Le célèbre Averroes ; cf. *Enc. de l'Isl.*, art. de Carra de Vaux.
(4) Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur ce personnage.
(5) Littéralement : étoiles.
(6) Littéralement : lampes.
(7) Cf. Pons Boigues, p. 130, et *Enc. de l'Islam.*
(8) Cf. Pons Boigues, p. 147.
(9) Cf. aḍ-Ḍabī, *Buġiat al-multamis*. Tome III de la *Bibliotheca arabo-hispana* par Codera et Ribera, p. 88, nº 181.
(10) Cf. *Enc. de l'Isl.*, art. de M. B. Cheneb, Brockelmann, I, 308-9, *aḍ-Ḍabī*, p. 405, nº 1205.
(11) Cf. Pons Boigues, *op. cit.*, p. 184.
(12) Cf. Ibn al-Abbār, *Kitāb at-Takmila*, II, p. 404, nº 1979 de la *Bibliotheca arabo-hispana* par Codera et Ribera.
(13) Cf. Pons Boigues, p. 287. Sur aš-Šalawbīnī, professeur d'Ibn Sahl, voir Med Soualah, *Ibn Sahl*, p. 38 suiv.
(14) Avenpace : cf. *Enc. de l'Isl.* et références.
(15) Sur ce personnage, cf. Dozy, IV, *passim*.
(16) Sur ce philosophe, cf. *Enc. de l'Isl.*, art. de Carra de Vaux, et Pons Boigues, 252.
(17) Sur ce personnage et les deux suivants, cf. *Enc. de l'Isl.*, art. du Dr G. Colin.

fils ʿAbd al-Malik et du fils de celui-ci, Abū Bakr, tous trois de même lignée (et de même valeur) ?

Avez-vous un historien comme Ibn Ḥayyan (1), auteur d'*al-Matīn* et d'*al-Muḳtabis* et parmi les maîtres du genre *adab* (2), un Ibn ʿAbd Rabbih (3) auteur du *ʿIḳd* ?

Avez-vous un anthologue qui, comme Ibn Bassam (4), auteur de la *Ḏaḫīra*, ait apporté autant de soin pour perpétuer les traits illustres des personnages remarquables de son pays, et autant d'application pour réunir leurs plus belles pièces ?

Je t'accorde (5) que vous ayez son semblable ; mais alors, que peut bien faire une femme habile dans une maison vide ?

Avez-vous un prosateur aussi éloquent qu'al-Fatḥ b. ʿUbaid Allah (6), qui, s'il loue, élève, et s'il blâme, abaisse ? Le *Kitāb al-Kalāʾid* offre le témoignage le plus impartial de ce que nous venons de dire. Avez-vous un épistolier comme Ibn Abi'l-Ḫiṣāl (7), un prédicateur comme Abū'l-Ḥasan Sahl b. Mālik (8), qui est encore parmi nous ? Avez-vous en poésie, un roi comme al-Muʿtamid Ibn ʿAbbād (9) qui a dit [*ṭawīl*] :

« *Quelle nuit n'ai-je point passée auprès du barrage du fleuve en compagnie d'une belle parée d'un bracelet semblable à la boucle du cours d'eau.*

« *Elle ôta son vêtement d'étoffe rayée, laissant apparaître (un corps pareil à) un rameau de saule très tendre. O belle apparition qu'un calice s'ouvrant pour laisser voir la fleur !* »

Et en parlant de son père [*basīṭ*] :

« *Généreux, il dispense des milliers spontanément ; après quoi, lorsqu'on vient le trouver, il s'excuse (d'avoir trop peu donné).*

« *Sa main droite est baisée par tous les tyrans. N'était sa moiteur (10), l'on dirait qu'elle est la pierre (noire de la Kaʿba).* »

(1) Sur ce célèbre historien, cf. Pons Boigues, p. 152, De Slane, *Journal Asiat.*, 1861, t. 17, p. 259, *Notices sur les historiens arabes-espagnols.*

(2) Le genre « Adab » comprend surtout les genres propres à affiner l'homme, à faire de lui un mondain, un « honnête homme » comme l'on disait au XVIIe siècle. La philologie arabe, la poésie et son commentaire, les anciennes histoires arabes étaient les connaissances les plus propres à remplir cet office. Voir, sur le genre « Adab », le très intéressant développement qu'y a consacré M. Gaudefroy-Demombynes dans *Le Monde arabe et byzantin jusqu'aux Croisades*, Paris, 1931.

(3) Sur cet écrivain, cf. Pons Boigues, p. 51, et *Enc. de l'Isl.*

(4) Cf. Pons Boigues, p. 208, De Slane, *Journ. Asiat.*, 1861, t. 17, p. 259.

(5) Littéralement : accorde-moi...

(6) Cf. Pons Boigues, n° 162, *Enc. de l'Isl.*, art. de M. b. Cheneb.

(7) Sur cet érudit et poète, cf. Pons Boigues, p. 205 ; Huart, *Litt.*, p. 231.

(8) Sur ce littérateur, cf. Ibn al-Abbār, *Takmila*, II, p. 712, n° 2.007, Ibn Ḫaldūn, traduc. De Slane, III, 428, note, 431-441.

(9) Sur al-Mu ʿtamid ben ʿAbbād, † 1095, cf. Dozy, IV 86-87, 108 suiv., 130-133 suiv., et Ibn Ḫāḳān *Kalāʾid*, p. 4 à 31.

(10) « Nada » : signifie : humidité, moiteur et libéralité ; le poète joue sur le double sens du mot.

Un de vos poètes a-t-il dit comme le fils d'al-Muʿtamid, ar-Rāḍī (1) [*basīṭ*] :

« *Ils sont passés chez nous, le soir, sans espoir de retour. Ils ont embrasé mon cœur et de quel embrasement !*

« *Il n'est pas étonnant que leur passage ait accru ma souffrance ; la vue de l'eau attise l'ardente soif de l'homme altéré* ».

Avez-vous un prince qui ait composé dans les diverses branches de l'*adab* une œuvre d'environ cent volumes, comme al-Muẓaffar Ibn al-Afṭas (2), roi de Badajoz, sans que ni les guerres, ni les soucis du royaume ne l'eussent détourné de ses préoccupations littéraires ?

Avez-vous parmi les vizirs un poète comme Ibn ʿAmmār (3), dont la *ḳasīda* s'est répandue plus vite qu'un proverbe et qui procure plus de plaisir que la rencontre d'un ami nouvellement arrivé ? En voici quelques vers [*kāmil*] :

« *Tu as fait porter comme fruit à ta lance les têtes de leurs rois, lorsque tu eus vu que l'on aimait le rameau couvert de fruits.*

« *Et tu as teint ton bras du sang de leurs héros, lorsque tu eus remarqué que la beauté se vêtait de rouge.* »

Avez-vous un poète comme le vizir Ibn Zaidūn (4) dont la *ḳasīda*, malgré sa longueur, est sans rivale, pour la finesse de sa poésie amoureuse ? C'est le poème dans lequel il dit [*basīṭ*] :

« *On dirait que nous n'avons pas passé de ces nuits où notre union était en tiers avec nous, où le bonheur (dont nous jouissions) faisait détourner les yeux de nos détracteurs.*

« *Nous étions comme deux secrets que l'esprit des ténèbres cachait jusqu'au moment où la langue de l'aurore risquait de révéler notre présence* (5). »

Avez-vous des poètes comme Ibn Wahbūn (6), qui atteignit le but qu'il se proposait en improvisant des vers en présence d'al-Muʿtamid b. ʿAbbād, lequel avait vivement goûté le vers suivant d'al-Mutanabbī (7) [*ṭawīl*] :

« *Lorsque ton coursier exténué et amaigri te touche de compassion par un regard qu'il porte vers toi.* »

Ibn Wahbūn improvisa ce distique [*ṭawīl*] :

(1) Sur ce prince, cf. Dozy, IV, 183, 201, 211-2, 233, 242-3 ; Ibn Ḫāḳān, *Ḳalāʾid*, pp. 31 à 36.

(2) Sur ce prince et grand bibliophile, cf. Pons Boigues, p. 140 et suiv.

(3) Sur ce poète, cf. Dozy, IV, 133-139, 144-148, 162-188, *Enc. de l'Isl.*, art. de A. Cour.

(4) Sur ce poète, cf. A. Cour, *Un poète arabe d'Andalousie : Ibn Zaïdoūn*, Constantine, 1920, et Pons Boigues, p. 142.

(5) Voir les circonstances dans lesquelles a été composée la belle *Nuniya* d'Ibn Zaïdūn et la traduction qu'en a donnée M. Cour. Cf. A. Cour, pp. 68-69 suiv.

(6) Sur ce poète, cf. A. Ḍaîf, *op. cit.*, p. 121 suiv. ; aḍ-Ḍabbī, p. 374, nº 1101 ; Al-Maḳḳarī, *Nafḥ aṭ-Ṭīb*, *passim*.

(7) Sur al-Mutunabbī (Abū Ṭayib ibn Al-Kindī), cf. Brockelmann, I, p. 86 suiv., Huart, 92 suiv., et le livre récent de M. Blachère (1935).

« *Certes, si les vers d'Ibn Ḥusaīn sont excellents, tu excelles (toi) dans la générosité ; et les présents délient la langue* (1).

« *Il se prétendit prophète, infatué de son talent poétique, et s'il avait pu savoir que tu citerais ses vers, il se serait prétendu Dieu (lui-même).* »

Avez-vous un émule du poète de l'Andalousie Ibn Darrāǧ (2), dont aṯ-Ṯa'ālibī (3) a dit qu'il était pour ce pays ce qu'était al-Mutanabbī pour l'Orient et qui, s'il faisait l'éloge des rois, composait des vers comme ceux qui suivent [*tawīl*] :

« *Ne sais-tu pas que faire halte dans un lieu, c'est périr et que les demeures des impuissants sont des tombeaux.*

« *Que les périlleux dangers (du voyage) garantissent à ceux qui s'y exposent que la récompense en sera considérable.*

« *Ces périls me font craindre un long voyage qui cependant me permettra de baiser la main du 'Āmiride* (4).

« *Défenseur de l'orthodoxie et de la religion contre tout hérétique ; contre lui, il ne se trouve personne qui protège l'erreur.*

« *Chez lui se rencontrent des Tamīm et des Ya'rub* (5), *tels des soleils et des pleines lunes se rencontrent dans les hautes régions du ciel.*

« *Ils font bon marché de leur vie en faveur de celui qui la demande* (6), *et ils méprisent le danger qui pourtant est considérable.*

« *Lorsqu'ils viennent saluer, alors que l'on a ôté de devant le soleil se levant à l'horizon, les tentures.*

« *Et que sont brandies, en deçà de l'astre, des rangées de fers de lances bleutés et des files de sabres éclatants.*

« *Ils voient combien l'obéissance à Dieu engendre de puissance et combien sont brillants les miracles des bienfaits divins (dont le 'Āmiride est gratifié).*

« *Comment un gouvernement s'est affermi sur la terre et comment un trône royal supporte le poids des difficultés très grandes ?*

« *Ils arrivent en hâte, le cœur palpitant et ils s'en retournent lentement, les yeux baissés.*

« *Ils disent, tandis que la vénération rend leurs langues muettes et que les yeux et les poitrines gardent jalousement leur contenu :*

(1) Littéralement : ouvrent la luette. Les présents incitent les poètes à remercier leurs généreux bienfaiteurs et à célébrer leurs mérites. Ibn Wahbūn utilise les procédés précieux chers à al-Mutanabbī : allitérations, répétitions, etc...

(2) Sur ce poète, cf. Ibn Ḫallikān, *Wāfayāt al-A'yān*, Le Caire, 1310, 2 vol. I, 51, Ḥaǧǧī Ḫalifa, *Lexicon...* etc., Londres, 1835-8, 7 vol., III, 246, aḍ-Ḍabbī, 147, nº 342, al-Makkarī, *passim*.

(3) Cf. Brockelmann, I, 284 suiv.

(4) Al-Manṣūr Ibn Abī 'Āmir.

(5) Sur les Banū Tamīm, cf. C. de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*, Paris, 1847, 3 vol., III, 598. Sur Ya'rub, fils de Kaḥṭān, cf. *ibid.*, III, 601. Le poète veut dire que chez al-Manṣūr se rendaient à la fois les descendants des deux races, autrefois ennemies et dont l'hostilité subsistait encore en Andalousie.

(6) Allusion au dévouement absolu des Andalous à la personne d'Al-Manṣūr. Cet hémistiche pourrait, peut-être, se comprendre ainsi : « Ils dédaignent la vie auprès de celui qui désire en jouir ».

« *Un protecteur (Dieu) garde pour toi les signes de la voie droite, un potentat a décrété que les actions seraient nobles et généreuses.* »

J'en jure par les merveilleux prodiges contenus dans ces vers, que si le prince des Banū Ḥamdān (1) avait entendu ce panégyrique, il en aurait oublié l'éloge de son poète (2), qui cependant a dominé tous les autres. Ce prince aurait jugé que cette méthode convient mieux pour louer les rois que tout ce que les poètes et prosateurs imaginent pour introduire de la variété dans leurs compositions.

Lorsque ce même poète vient à parler de l'éloignement du pays natal et de la souffrance qu'apportent les vicissitudes de l'existence, il s'exprime ainsi [*kāmil*] :

« *Elle dit, tandis que la séparation mêlait nos larmes et nos poitrines :*

« *Nous séparerons-nous même en pays étranger ? Combien de temps serons-nous la proie des vicissitudes de l'existence ?*

« *Si je te fais grief de ton absence, durant ton voyage, je me porte garante que cette absence amènera la joie du retour* (3).

« *Tes yeux ont-ils vu une pleine lune s'élevant à l'horizon qui ne provienne d'un croissant qui se couche.* »

Lorsqu'il compare, il dit [*kāmil*] :

« *Comme des forteresses de lis, les mains du printemps ont élevé leur édifice au-dessus des rameaux.*

« *Les créneaux en sont d'argent et les défenseurs, groupés autour du prince, portent des sabres d'or.* »

Parmi vos poètes, quelqu'un ayant entrepris de peindre la chasteté a-t-il innové de telle sorte que la magie elle-même en est ensorcellée et que les fleurs en deviennent plus odorantes. C'est ce qu'a fait Abū ʿAmr Ibn Farag (4) dans les vers suivants [*wāfir*] :

« *Que de fois, avec une femme aux faveurs faciles, je suis resté chaste et n'ai point obéi à Satan qui l'inspirait.*

« *Elle apparut dans la nuit le visage découvert, et aussitôt les ténèbres nocturnes écartèrent leurs voiles.*

« *Il n'y avait point de regard qui ne poussât à la séduction des cœurs.*

« *J'ai rendu mon esprit maître des flèches de mon amour pour suivre la continence, suivant mon habitude.*

« *J'ai passé la nuit près d'elle, comme un chamelon assoiffé, et que la muselière empêche de téter.*

« *Le parterre de fleurs, il n'est permis à mes pareils pour toute jouissance que de le voir et de le sentir.*

(1) Ce prince est Saif ad-Dawla.

(2) Al-Mutanabbī. V. *supra*, p. 150.

(3) C'est le poète qui parle mais nous ne sommes pas prévenus du changement d'interlocuteur

(4) Sur cet érudit et poète cf. aḍ-Ḍabbī, 140, nº 331. aḍ-Ḍabbī écrit : Aḥmad b. Muḥammad b. Faraḥ, au lieu de Farağ. Maḳḳarī, II, 123, l. 18.

« *Je ne suis point comme le bétail qui paît librement pour qu'il me soit permis de choisir le plus herbeux parmi les pâturages.* »

Quelqu'un de vos poètes, les plus habiles en métaphores, est-il arrivé à dire comme Abū Ǧa'far al-Lammāy (1) [*ramal*] :

« *Un nuage s'est avancé sur l'aile des ténèbres, se balançant comme le fait la bête aux sabots usés.*

« *Un vent léger avait semé des perles (de rosée) que l'astre fit scintiller comme des lampes.* »

Ou comme Abū Ḥafṣ b. Burd (2) [*munsariḥ*] :

« *Les ténèbres qui se repliaient devant l'aube brillante,*

« *Ressemblaient à un voile noir qu'aurait incendié quelqu'un de propos délibéré, en allumant un flambeau.* »

Quelqu'un d'entre vous a-t-il décrit les effets du vin rougissant les pommettes des joues, ainsi que l'a fait aš-Šarīf aṭ-Ṭalīḳ (3) [*ramal*] :

« *Comme un soleil apparaît la liqueur. La bouche est le couchant, tandis que la main de l'échanson, qui prononce la taḥiya (formule de politesse), est l'Orient (d'où cet astre se lève).*

« *Lorsque la liqueur disparaît dans la bouche, elle laisse sur la joue la teinte d'un crépuscule.* »

Que la langue soit lâchée pour faire de tels vers ; que tout homme s'enorgueillisse de les avoir composés. Quelqu'un d'entre vous s'est-il servi du vers d'Imru'l-Ḳaïs (4) [*ṭawīl*] :

« *Je montai vers elle, après que son entourage se fût endormi, à la manière de bulles d'eau, montant degré par degré* (5). »

en a dérobé l'esprit tel que le zéphyr dérobe aux fleurs leur arôme, l'a pillé avec délicatesse, comme le soleil ravit les gouttes de la rosée matinale, l'a tempéré d'une grâce qui pénètre les cœurs et dispense du repos des délices et de la boisson. C'est ce qu'a fait Ibn Šuhaid (6) dans les vers suivants [*mutakārib*] :

« *Lorsqu'elle (7) fut au comble de l'ivresse et qu'elle se fut endormie ainsi que ses gardiens,*

(1) Sur ce poète, cf. Maḳḳarī, II, 133-404-527, aḍ-Ḍabbī, 505, n° 1520.

(2) Sur ce poète, cf. aḍ-Ḍabbī, p. 153, n° 354.

(3) J'ignore quel est ce poète.

(4) Imrū 'l-Ḳaïs ben Ḥuǧr, le célèbre barde antéislamique. Cf. Brockelmann, I, 24, Huart, 10 suiv.

(5) Cf. De Slane, *Dīwān d'Imrū 'l-Ḳaïs*, Paris, 1837, p. 21, l. 6 du texte et p. 34, l. 23 de la traduction.

(6) Sur ce grand poète et critique littéraire, cf. Ibn Ḫallikān, I, 43, al-Maḳḳarī, *passim*, Aḥmad Ḍaïf, p. 43 suiv.

(7) C'est l'occasion dd faire remarquer ici que le poète arabe chante le plus souvent la femme au masculin, afin de ne pas nuire à sa réputation et de s'éviter de cruelles représailles. Cf. G. DUGAT, *Le poète Hodba, Journal asiat.*, 1855.

« *Je m'approchai d'elle avec crainte tel que s'approche un compagnon qui sait ce qu'il demande.*

« *Je me traînai vers elle aussi furtivement que la somnolence, puis je me haussai de toute la force de mon être.*

« *Je couvrai de baisers la blancheur de son cou et ses lèvres d'un rouge foncé.*

« *Je passai auprès d'elle une nuit de jouissance jusqu'à ce que sourient les lèvres de l'aurore.* »

Ibn Abī Rabīʿa (1) a utilisé cette idée et malgré sa puissance et sa supériorité, il n'a pu opposer au hennissement qu'un braiment, et, à l'eau douce une eau saumâtre. Il a dit, plût à Dieu qu'il se fût tu ! [*ṭawīl*] :

« *Je secouai violemment mes yeux loin de moi ; j'arrivai en rampant comme un serpent et mon soutien, par crainte des gardiens, était oblique.* »

Je jure que si un chameau rendait visite à sa bien-aimée, il serait plus galant au cours de sa visite que cet homme au soutien oblique et secouant ses yeux. Mais s'il a mal fait ici, combien il excelle dans les vers suivants [*munsariḥ*] :

« *Elle dit : Tu nous as fatigué à force d'arguments ; viens lorsque sommeillera le veilleur.*

« *Tombe sur nous comme tombe la rosée, une nuit où personne ne formulera d'interdiction ni de blâme.* »

Quel grand poète que Muḥammad b. Safar (2), l'un de nos poètes parmi les derniers venus du siècle, mais au nombre des premiers pour le génie. Lorsqu'il s'applique à chanter sa bien-aimée, il dit, et plût à Dieu qu'il n'eût pas cessé de dire ainsi, car ce sont de pareils vers qui méritent d'être composés et d'être réunis en recueil [*ṭawīl*] :

« *Je lui promis, alors que le soleil s'inclinait pour disparaître, de me rendre auprès d'elle, autre soleil, quand la lune dans les ténèbres monterait.*

« *Elle vint comme arrive la clarté de l'aurore perçant l'obscurité ou comme le zéphir qui souffle sur le fleuve.*

« *Elle embauma, autour de moi, les lieux qui révélèrent son approche. Le parfum révèle bien la présence de la fleur.*

« *J'ai suivi, en les baisant, les traces de sa course comme le lecteur suit jusqu'au bout les lettres de la ligne.*

« *Je restai avec elle : la nuit s'était endormie ; l'amour s'était éveillé, dans les feuillages, les courbes molles du sable, sous la lune.*

« *Tantôt je l'enlaçai, tantôt je couvrai sa bouche de baisers et ainsi jusqu'à ce que la bannière de l'aurore nous invitât à nous séparer.*

1) Sur ce poète médinois, cf. Brockelmann, I, 45 suiv. Huart, 45-6.

2) Il est encore fait mention de ce poète, *infra*, p. 166.

« *Ses colliers furent brisés dans l'ardeur de nos embrassements. O nuit du destin, éloigne donc l'heure de la séparation .*»

Quelqu'un parmi vous a-t-il, enchaîné par les bienfaits, donné libre cours à ses remerciements ainsi que l'a fait Ibn al-Labbāna (1) dans ses vers [*ṭawīl*] :

« *J'en jure par moi-même et ma famille ! Ce sont des protecteurs à qui je ne suis jamais allé demander secours contre l'adversité sans avoir pris congé d'eux, comblé de bienfaits !*

« *Ils ont garni mon aile de plumes, puis ils l'ont humectée de rosée* (2), *de sorte que je n'ai pu m'envoler de leurs terres.* »

Qui, chez vous, alors que le personnage qu'il louait, venait de lui supprimer les bienfaits qu'il était accoutumé de recevoir, a, comme Ibn Waḍḍāḥ (3), riposté en cessant de faire son éloge. Ayant appris que son bienfaiteur l'en blâmait, le poète composa les vers suivants [*kāmil*] :

« *N'étais-je pas un oiseau chantant vos louanges et qui, dans les bosquets de votre gloire se levait et se posait ?*

« *Si vous m'arrachez les plumes* (4) *que vous m'avez données et me retirez votre ombre* (5), *comment chanterai-je désormais ?* »

Avez-vous un poète qui, ayant remarqué que les gens étaient lassés d'entendre comparer les dents à des fleurs de camomille, les fleurs à des étoiles, les joues à des anémones, déploya toute sa finesse pour tâcher de renouveler sa forme et d'acérer ses expressions émoussées. Ce poète, Ibn Zukāk (6), se montra d'une délicieuse originalité et exprima sa pensée de la façon la plus habile grâce à l'emploi de belles métaphores [*munsariḥ*] :

« *Que de fois un échanson au corps souple a circulé autour des coupes à une heure avancée de la matinée et les a excitées alors que le matin avait déjà paru.*

« *Le jardin nous offrait ses anémones ; ses myrtes ambrés embaumaient.*

« *Nous lui demandâmes où étaient ses fleurs de camomille* : « *Je les ai confiées à la bouche de celui qui a rempli vos coupes* ».

« *L'échanson se mit à nier que de telles paroles fussent vraies. Mais lorsqu'il sourit, il fut confondu.* »

(1) Sur ce poète, cf. Pons Boigues, p. 172, Dozy, IV, 271, 278, 280.

(2) *Nadā* signifie à la fois rosée et générosité.

(3) Sur ce poète, cf. Ibn al-Abbār, *Muʿǧam*, édition Codera et Ribera, p. 11, nº 9.

(4) Jeu de mots : *Rīš* signifie plumes et biens.

(5) Jeu de mots : *Ẓill*, plur. *Ẓilāl*, signifie ombrage et protection.

(6) Ibn Zukāk était contemporain d'Ibn Ḫafāǧa (cf. infra). Ces deux poètes et un troisième, Ibn ʿĀ'iša, se trouvèrent un jour dans un jardin : chacun d'eux se mit à décrire ce qu'il voyait. Ibn Zukāk composa les vers cités dans la *Risāla* : *wa riāḍun min aš-šakā'iki 'aḍḥat*. Cf. Makkarī, II, p. 424, haut. Ce personnage serait-il le même que celui cité par aḍ-Ḍabbī, p. 410, nº 1222 ?

Ce poète a dit aussi [*wāfir*] :

« *Faites circuler la coupe sur le parterre de fleurs humide de rosée, alors que l'aurore a déjà dissipé les ténèbres.*

« *La coupe de vin voit* (1) *grâce aux bulles (qui lui servent d'yeux) et qui remplacent nos prunelles languides.*

« *Les étoiles n'ont point disparu à l'horizon, mais elles ont été transportées des cieux dans les jardins.* »

Il a dit encore [*ḫafīf*] :

« *Que de fois, dans la matinée, les parterres d'anémones étaient mollement balancés par le souffle du zéphir.*

« *Je les visitai tandis que le nuage flagellait des fleurs qui avaient l'éclat du vin.*

« *Quelle est leur faute, lui dis-je ? — Elles ont volé l'incarnat des belles joues, me répondit-il.* »

Vois combien avec une telle imagination il met à l'étroit les novateurs et combien avec une telle langue, il les devance.

Quelqu'un parmi vous a-t-il excellé dans la description des jardins, des eaux et de ce qui s'y rapporte au point d'arriver (le premier) au drapeau qui marque le terme de la course et de couvrir de ridicule quiconque après lui chercherait à l'égaler, tel Abū Isḥaḳ Ibn Ḫafāǧa (2) dont voici quelques vers [*kāmil*] :

« *Que de soirs passés en société, pendant lesquels l'étourdissement causé par l'ivresse nous retenait sur des couches unies et moelleuses.*

« *L'arāk m'y offrait son manteau d'ombre ; les rameaux se penchaient ; les colombes bavardaient.*

« *Le soleil, malade, inclinait vers le couchant ; le tonnerre élevait la voix, le nuage répandait ses gouttes de pluies.* »

Et encore [*kāmil*] :

« *Fleuve délicieux, que celui qui coule dans une large vallée et dont l'eau est plus agréable à boire que les lèvres rouge brun d'une belle.*

« *Ployé comme un bracelet, il ressemble, tout entouré de fleurs, à la voie lactée.*

« *Il est tellement mince qu'on le prendrait pour une rayure d'argent liquide*(3) *sur une étoffe verte.*

« *Le matin, les rameaux l'entourent pareils à des cils encerclant des yeux bleus.*

« *Pendant longtemps, j'offris dans ce lieu, un vin doré qui teignait les mains de mes commensaux.* »

(1) Je lis : *tanẓuru*, comme le conseille l'erratum.

(2) Sur ce célèbre poète, cf. Maḳḳarī, *passim*, Ibn Ḫallikān, I, p. 16, Aḍ-Ḍabbī, p. 202, n° 502, Aḥmad Ḍaïf, p. 190, Huart, p. 128.

(3) *Mufraǧān*, littéralement : qui aurait été coulé.

Et encore :

« *Le vin circulait, le zéphir était doux, l'ombre flottante ; la tente ombrageait.*

« *Le jardin balançait les pans de son manteau en signe de bonheur, et comme grisé par le vin, il ployait sous la caresse du zéphir.*

« *Abondamment abreuvé, la rosée lui donnait une teinte argentée qui disparaissait ensuite ; puis le soir le dorait de tous côtés.* »

De même [*kāmil*] :

« *Le nuage t'a permis de mélanger l'éclat argenté de l'eau à la teinte dorée du vin.*

« *Attends patiemment le décret du printemps dans un site sablonneux. Là chantonnent les buveurs ; là les oiseaux sont éloquents.*

« *Partageant les regards entre les beautés d'une colline semblable à la croupe d'une femme et celles d'un étroit sentier qui rappelle une taille fine.*

« *La main du zéphir a semé sur le sein du jardin les perles de la rosée et les corolles* (1) *argentées des fleurs.*

« *Un bosquet touffu, palpitant au souffle d'une brise parfumée, a fait entendre, là, son bruissement pareil à un chant d'oiseau.*

« *Ce bosquet a agité ses rameaux sous la caresse du vent à qui il a parfois fait don d'un manteau de fleurs.* »

Ibn Ḫafāǧa est aussi l'auteur des vers suivants (*basīṭ*] :

« *Qu'elle soit abreuvée de l'eau d'une large vallée soyeuse, dominée par des arbres de haute futaie bordant le fleuve qui y coule.*

« *Tu n'y vois qu'un visage comparable à un soleil, sur lequel pousse un duvet ombreux* ».

Il a dit aussi [*kāmil*] :

« *Un fleuve coulait comme coule de lèvres rouges une salive agréable ; un vent soufflait, dont les pans étaient humides et nonchalants.*

« *Les effluves parfumés s'exhalaient d'un jardin humide de rosée, aux deux côtés duquel soufflait le zéphir.*

« *J'ai fait la cour à ce parterre de fleurs ; la camomille était une bouche souriante, le myrte, des tempes couvertes de cheveux, la violette, un grain de beauté.* »

Et encore [*ṭawīl*] :

« *C'est un échanson, dont les paupières semblent teintées de collyre, et qui, dans son extrême beauté, demeure rétif et indocile malgré la grande patience dont on use à son égard.*

(1) Littéralement : les *dirhems* ou (pièces d'argent) des fleurs.

« Tu vois à sa jeunesse un feu colorer ses joues, et cependant de ses joues brunies, aucune fumée ne s'échappe.

« Il a rempli les coupes (1), *alors que le croissant de lune brillait déjà dans le soir tombant, semblable au fer de lance qui se tord sur la cuirasse du héros,*

« D'un vin qu'a porté la vigne, — aussi est-il généreux, — et que l'eau n'a point altéré, — aussi est-il pur (2).

« (Il a versé la liqueur), alors qu'un nuage semblable à un coursier noir teinté de fauve parcourait le ciel, ayant l'éclair pour fouet et le vent du nord pour rênes.

« La gorge du jardin, enduite des perles que la rosée y avait déposées (brillait) comme la cuirasse du soleil (3).

« Les secrets du jardin ont été divulgués par un buisson touffu ayant les fleurs pour bouche et le zéphir pour langue. »

C'est ce poète qui, en décrivant un cheval, a dit en suivant toujours la même méthode (*mutakārib*] :

« C'est un cheval alezan qui allume la guerre, grâce au tison de l'intrépidité.

« Sa robe brillante a l'éclat de la fleur de grenadier ; son oreille ressemble à la feuille du myrte.

« L'étoile blanche de son front, au milieu de la robe rousse, ressemble à la bulle (brillante) qui s'épanouit au haut d'un verre (rempli de vin rouge). »

Quelqu'un des vôtres a-t-il, en appelant son commensal, les paroles d'Abū'l Ḥasan Ibn Bassām (4). Ce poète, muni d'un verre, s'était rendu de grand matin dans un jardin, accompagné d'une amie. Un brouillard épais voilait les beautés du lieu. Notre poète, craignant que son commensal ne tardât trop à venir, lorsqu'il verrait cette brume, improvisa ces vers [*wāfir*] :

« Or ça, hâte-toi, je suis seul et n'ai avec moi que ce que tu sais : une coupe et une femme au visage aussi resplendissant que la pleine lune !

« Ne sois point paresseux en voyant un brouillard qui obsède le jardin et recouvre le vin.

« Le jardin restera voilé jusqu'à ce que tu y viennes : à ton arrivée son voile s'abaissera. »

L'un d'entre vous a-t-il composé des vers érotiques à l'adresse d'un jeune tisserand, comme l'a fait ar-Ruṣāfī (5) dans les vers suivants [*basīṭ*] :

(1) Littéralement : il a versé la liqueur.

(2) A noter dans ce vers le jeu de mots entre *karm* et *karīma*, et la jolie périphrase : la fille du nuage pour l'eau.

(3) Si l'on tient compte de la correction proposée par Fleischer, *Kleinere Schriften*, Leipzig, 1888, 3 vol., 2° vol., 1re partie, p. 289, qui lit : *wa dammaha dar'u 'š-Šamsi nahra hadīkatin*... etc., il faut traduire : « La cuirasse du soleil avait enduit la gorge du jardin en y déposant les perles de la rosée ». Fleischer me semble avoir raison.

(4) Abū 'l-Ḥasan b. Bassām, cf. *supra*, p. 149.

(5) Sur ce poète, cf. ad-Ḍabbī, n° 251, p. 109, qui cite en partie les vers de la *Risāla*, Makkarī, II, 272, l. 18.

« *Ils ont dit, en blamant maintes fois mon amour pour lui : « Si au moins tu n'aimais pas follement ce garçon qui se prodigue à tout le monde* (1).

« *Je repondis : « Si j'étais dans cet amour maître de mon sort, je me rangerais à votre avis ; mais la chose ne dépend pas de moi.*

« *Je me suis épris de lui, aux dents si belles, à la bouche parfumée, aux lèvres douces, aux paupières et aux yeux fascinateurs.*

« *Délicat comme une gazelle, ses doigts ne cessent de voltiger en filant comme voltige l'esprit adressant un madrigal.*

« *Joyeux, ses doigts armés de la navette, se jouent sur la chaîne du tissu comme les vicissitudes de l'existence se jouent sur l'homme qui espère.*

« *Rapprochant tantôt les mains, tantôt grattant le sol de la plante des pieds, il semble se débattre comme la gazelle embarrassée dans des rets.* »

Avez-vous des vers comme ceux, où ce même poète note que le musc des ténèbres finit par l'emporter sur le safran du crépuscule [*ramal*] :

« *Nous avons passé, à boire pur le vin frais, un soir qui offrait un spectacle magnifique.*

« *Pendant ce temps, le soleil semblait avoir collé sa joue sur la terre, se préparant à descendre.*

« *Le zéphir élevait les pans des collines et la face du ciel ressemblait à un fleuve resplendissant.*

« *Qu'elle était belle notre demeure, quand on y buvait le coup du soir, alors que, seul, venait frapper nos oreilles, le roucoulement de la colombe !*

« *Un oiseau chantait mélodieusement, un rameau se courbait, tandis que les ténèbres buvaient la teinte rouge* (2) *du crépuscule.* »

Quelqu'un d'entre vous a-t-il dit dans un *muwaššaḥ* sur le même thème : « La main des ténèbres replie le manteau du crépuscule » ? L'auteur de cette métaphore est ʿAbū'l-Ḳāsim Ibn al-Faras (3).

Avez-vous quelqu'un qui ait décrit un jeune homme à l'aspect agréable, en train de danser, comme l'a fait Ibn Harūf (4) [*kāmil*] :

« *Vif et dégagé dans ses mouvements, il se joue de l'interdiction ; il est vêtu des grâces lorsqu'il ôte ses vêtements.*

« *Flexible comme le rameau au centre d'un bosquet, se jouant comme la gazelle qui regagne son gîte.*

(1) Les termes *mudayyal* et *mubtadil* s'appliquent à des habits dont on fait un usage commun

(2) Littéralement : la liqueur rousse (le vin).

(3) Ce personnage est sans doute Abū 'l-Ḳāsim ʿAbd ar-Raḥīm Muḥammad al-Ḫazraǧ, connu sous le nom d'Ibn-Faras, qui fut un jurisconsulte et un rapporteur de hadīṯ célèbre. Il naquit en 472/1079-80 et mourut en 542/1147-8. Cf. aḍ-Ḍabbī, p. 360, nº 1050, et Ibn al-Abbār, *Muʿǧam*, p. 245, nº 223.

(4) Sur ce poète et philologue, cf. Ibn al-Abbār, *Takmila*, p. 676, nº 1884 ; Maḳḳarī, II, 124-5, 138, 308, 312-3, 423, 482. Ibn Ḫallikān joint à son nom le qualificatif d'an-Naḥwī, I, 433.

« *Il captive l'esprit, soit qu'il avance ou recule, comme le destin se joue à son gré des humains.*

« *Il rapproche de ses pieds, sa tête, tel le sabre dont la pointe s'incurve vers la poignée.* »

L'un des vôtres a-t-il décrit un grain de beauté mieux que ne l'a fait an Naš-šār (1) [*Wāfir*] :

« *O vous qui blâmez ma passion pour Yaḥyā, quand donc serai-je délivré de son amour ?*

« *Alors qu'entre sa joue et ses lèvres est un grain de beauté, semblable à un nègre, venu au jardin matinalement,*

« *Et qui demeure perplexe, ne sachant s'il doit cueillir la rose ou la camomille* (2). »

Avez-vous un poète qui comme aucun autre ne l'a fait, je veux dire Abū'l-Ḥasan Salām b. Salām al Mālaḳī (3), ait usé d'une métaphore en décrivant le baiser posé sur des joues roses et celui où l'on hume les lèvres de la bien-aimée [*kāmil*] :

« *Lorsque je parvins, une nuit, à la rejoindre — car l'amoureux ne peut être guéri que par la réunion avec l'être cher —.*

« *Je fis éclore la rose de ses joues en les aspirant (dans un baiser) et je me mis à sucer la rosée de cette fleur sur la bouche de mon amie.* »

Quelqu'un des vôtres a-t-il satirisé sans proférer d'injures, atteignant ainsi un effet auquel ne parviendrait pas un satirique grossier ? Ce poète, al-Maḫzūmī (4), a dit [*basīṭ*] :

« *ʿĪsā souhaite la descente de Jésus dans l'espoir que Jésus le guérira de sa maladie.*

« *Or, le siège de cette maladie est un membre qu'il ne plaira pas au Messie de toucher.* »

Lorsqu'il se montre injurieux, il excelle encore (5).

Avez-vous un poète qui, dans un éloge, soit arrivé à la limite extrême de la perfection, en employant telle expression, et qui, ayant ensuite transposé cette image dans la satire, soit parvenu au summum du blâme ? Tel al-Iakkī (6), qui, dans les vers suivants, loue [*kāmil*] :

(1) Je n'ai rien trouvé sur ce poète.

(2) Allusion très connue à l'incarnat des joues et à l'éclat des dents.

(3) Ce poète m'est resté inconnu.

(4) Sur ce poète, cf. al-Maḳḳarī, I, 117-8-9 ; 184, bas ; 199, l. 7 ; II, 341.

(5) Suivent deux vers extrêmement orduriers dont voici la traduction latine [*Munsariḥ*] :
O domitor equorum, nec vero eques nisi sedens in equo testiculorum,
Mosem antecellis et miracula ejus : nam absconditā virgā efficis tamen ut profluat aqua !

(6) Sur ce lettré et poète, cf. aḍ-Ḍabbī, p. 488, nº 1479, qui cite aussi de ce personnage une pièce amoureuse.

« C'est un clan qui jouit de la plus haute considération chez les Ḥimyarites (1) ; et lorsque ces hommes font remonter leur origine aux Lamtūna, leur prétention est fondée.

« Lorsqu'ils eurent possédé le meilleur de toutes les vertus, la pudeur s'empara d'eux et ils se voilèrent du liṯām (2) ».

...Et satirise dans ces autres [*kāmil*]:

« L'Almoravide (3) est avare de ses dons, mais il est prodigue de ses femmes.

« Il porte sur son visage la trace de tout ce qui lui arrive de laid ; aussi se voile-t-il du liṯām. »

Avez-vous un poète qui ait satirisé un homme aux paupières renversées, comme l'a fait Abu'l-ʿAbbās b. Ǧannūn al-Išbīlī (4) [*kāmil*] :

« O visage qui montre toutes les laideurs ; tout en lui, lorsque vous le regardez, est laid,

« As-tu, en plus d'un œil aux paupières retournées, une source qui larmoie et dont les pleurs ne cessent de couler.

« Ses paupières se sont renversées et je me suis dit : « Voici une barque en pleine mer dont le vent fait incliner l'un des deux bords.

« Sa prunelle semble être le pilote de l'embarcation, qui redoute un naufrage et ne cesse de vider (5) l'eau de l'intérieur du bateau. »

Avez-vous un poète qui, en présence d'un ennemi, lequel ne lui avait témoigné qu'ingratitude pour un bienfait reçu, ait reçu de ce jaloux l'invitation suivante : « Si tu es poète, fais des vers sur ce flacon de verre noir rempli de vin ». Ce poète, qui était Ibn Muġbar (6), improvisa ces vers [*ṭawīl*] :

« Je me plains à mon commensal du sort de ce flacon qui s'est vêtu d'un manteau noir.

« Nous en faisons couler, entre nous, un vin qui a l'éclat du soleil ; puis l'astre disparaît dans une partie obscure de la nuit (7). »

Et la bouteille, par sa couleur, nie les lumières du vin, comme un cœur envieux nie [les bienfaits] d'une main généreuse. »

(1) Ḥimyar : nom d'un ancien peuple de l'Arabie méridionale. Cf. *Enc. de l'Isl.*, art de Mordtmann.

(2) L'on sait qu'à cause de cette coutume les Almorāvides s'appelaient les Mulaṯṯimūn ou voilés.

(3) Il s'agit très certainement ici de Yūsuf b. Tāšfīn. Nous savons que ce personnage ne fut loué à Séville que sur l'ordre d'al-Muʿtamid (*supra*, p. 147), et qu'après son départ, ce fut contre lui un débordement d'injures.

(4) Je n'ai trouvé aucun renseignement sur ce poète.

(5) Le terme *iamīḥu* est employé actuellement dans le vocabulaire de Rabat et Salé et signifie : écoper. Cf. L. Brunot, *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé*, p. 139.

(6) Sur ce poète, cf. Makkarī, II, 139, 159, 160-1-2, 481, 552, 661, 694, et aḍ-Ḍabbī, 493, nº 1493.

(7) Le poète veut sans doute dire que le reste de vin reflue au fond de la bouteille.

Quelqu'un des vôtres a-t-il, comme Abū Ǧaʿfar ad-Ḏahabī (1), dit à un homme vertueux qui l'avait mis en présence d'un autre personnage aussi valeureux [*ḫafīf*] :

« *O homme excellent qui m'avez conduit vers quelqu'un que vous aviez loué en connaissance de cause.*

« *Que Dieu vous remercie de ce que vous avez fait et vous récompense ! Puissiez-vous être toujours l'étoile qui guide le voyageur !*

« *Tout éclair est utile au nuage et la clarté du matin conduit à la lumière du jour.*

« *Lorsque le zéphir vient matinalement pour me servir de guide, il ne me fait arrêter que sur des parterres de fleurs.* »

Avez-vous un poète aveugle qui ait fait des vers sur la perte de sa vue et sur ses cheveux grisonnants, comme aṭ-Ṭulaiṭulī (2) [*basīṭ*] :

« *Les (mauvais) jours ne sont-ils pas satisfaits du séjour qu'ils ont fait chez moi, pour s'attaquer encore à ce dont j'ai manifestement besoin ?*

« *N'ont-ils pas agi à leur guise envers mes yeux noirs pour s'acharner encore sur les cheveux qu'il me reste ?* »

Est-il des vôtres celui dont les vers ont été en vogue de l'Orient à l'Occident et qui est Abū'l-Ḳāsim Muḥammad b. Hānī' al-Ilbīrī (3) [*kāmil*] :

« *Le vent des combats a pour vous répandu son ambre, l'aurore brillante vous a secondés.*

« *Vous avez cueilli les fruits mûrs des combats, grâce à l'assistance fournie par les feuilles vertes du fer* ».

J'ai entendu réciter sa *fā'iya* (poème avec rime en *fā'*) sur les étoiles. N'était sa longueur, je la transcrirais ici. C'est ce qu'on a dit de meilleur sur ce sujet.

Quelqu'un des vôtres, a-t-il composé des vers sur l'ascétisme comme Abū Wahb al-ʿAbbāsī al-Ḳurṭubī ? (4) [*ḫafīf*] :

« *Je suis, dans l'état où tu me vois si tu veux observer, l'homme qui a la meilleure situation.*

« *Ma demeure est où il me plaît de me fixer sur terre ; je m'abreuve à l'eau la plus limpide.*

« *Je n'ai pas de vêtement qui me fasse craindre un sol boueux, et tu ne me verras jamais de richesse.*

« *Je fais de mon bras droit, mon oreiller ; puis lorsque je me retourne je replie mon bras gauche.*

(1) Ce poète m'est resté inconnu.

(2) Sur ce poète célèbre appelé aussi l'Aveugle de Tolède, cf. *Daḫīra* et *Ḳalā'id al-ʿIḳiān* Maḳḳarī, II, 275 ; Aḥmad Daʿf, p. 116 : Ibn Ḫaldūn, traduc. De Slane, III, 422 suiv.

(3) Sur ce poète, cf. *Enc. de l'Isl.*, art Ben Cheneb et référ.

(4) Ce poète m'est resté inconnu.

« Je n'ai ni père ni enfant, et il ne me souvient pas d'avoir jamais eu une famille.

« Je me suis délecté, pendant de longues années, de certaines choses. Quand je les eus considérées, elles n'étaient que fictions ».

Ou comme Abū Muḥammad ʿAbd Allah b. al-ʿAssāl aṭ-Ṭulaiṭulī (1) [*muǵtaṯṯ*] :

« Considère ce bas monde. Si tu t'aperçois qu'il est chose durable,

« Profites-en, en toute tranquillité, surtout si le bien-être te favorise.

« Mais lorsque tu remarqueras avec amertume que ce monde est insensé, oublie-le, renonces-y et émigre vers un autre séjour. »

Est-il né chez vous des femmes comme Wallāda al-Marwāniya (2) qui disait en plaisantant (3) au vizir Ibn Zaidūn (4), lequel avait un page nommé ʿAlī [*munsariḥ*] :

« Qu'a Ibn Zaidūn, malgré sa vertu, à médire de moi injustement alors que je n ai commis aucune faute ?

« Il me regarde de travers lorsque je passe près de lui comme si j'étais venue pour châtrer ʿAlī. »

Ou comme Zainab bent Ziyād al-Muʿallim al-Wādī-Āšīya (5) (de Guadix), qui disait [*ṭawīl*] :

« Lorsque les détracteurs n'eurent poursuivi que notre séparation, alors qu'ils n'avaient aucune vengeance à tirer contre l'un de nous deux,

« Qu'ils eurent multiplié contre notre réputation toutes sortes d'attaques, tandis que mes protecteurs étaient en petit nombre ainsi que mes défenseurs,

« Je les pourchassai avec l'épée de tes yeux, l'eau de mes larmes, le feu de mon souffle. »

Je terminerai ce choix d'extraits par les vers d'Abū Bakr b. Baḳī (6), pour que la fin ait un parfum de musc [*kāmil*] :

« Tandis que la nuit traînait les pans de son manteau, je lui présentai une coupe de vin dont le bouquet de musc pénètre le buveur qui l'aspire.

« Je l'étreignis comme un brave serre son épée et ses longs cheveux comme des baudriers entouraient mes épaules.

« Lorsque le sommeil l'eut fait incliner, je la détachai doucement de moi qu'elle tenait embrassé.

(1) Ce poète m'est inconnu.

(2) Sur cette princesse et poétesse, cf. A. Cour, *op. cit.*, : aḍ-Ḍabbī, p. 531, nº 1595 : Maḳḳarī, *passim*, et surtout II, 565-8.

(3) Le terme *mudāʿiba*, « plaisantant », ne traduit qu'imparfaitement la haine de Wallāda pour Ibn-Zaidūn après que celui-ci eut envoyé à Ibn ʿAbdūs sa fameuse épître signée du nom de Wallāda. En réalité, Wallāda accuse son ami de relations honteuses avec son esclave ʿAlī. Cf. A. Cour, p. 49, note 7, et aussi p. 31 suiv.

(4) Pour ce personnage, voir *supra*, p. 15?, n. 4.

(5) Sur cette poétesse, cf. Ibn Ḫaṭīb, *Kitāb al-Iḥāṭa*, Le Caire, 1319h, 2 vol., I, p. 315.

(6) Sur ce poète, cf. Ibn Ḫallikān, II, p. 313, qui, dans la notice consacrée au poète, reproduit les vers de la *Risāla*, et Ibn Ḫaldūn, traduc. De Slane, III, 425, note 4, et 426.

« *Et l'éloignai d'un cœur qui l'aimait pourtant, afin qu'elle ne dormît pas sur ce mouvant oreiller.* »

J'ajouterai encore les vers du ḳāḍī Abū Ḥafṣ ʿUmar al-Ḳurṭubī (1) [*wāfir*] :

« *Ils ont regardé ses yeux et sont devenus fous d'amour tandis que le vin semblait boire la pulpe de sa lèvre.*

« *Les hommes ne redoutent que ses prunelles ; un cœur s'effrayerait-il lorsqu'un sabre l'accompagne.*

« *Mes yeux en pleurs se sont levés vers elle ; or sous le soleil, le nuage se résout en pluie.*

« *J'évoque sa taille et me lamente de douleur. Sur les rameaux gémissent les colombes.*

« *Le départ de mon amie a laissé la tristesse en mon cœur ; lorsque le solei disparaît, les ténèbres arrivent.* »

Ce même poète dit aussi [*wāfir*] :

« *Elle possède une croupe attachée à une (taille) gracieuse et qui est pour elle et moi tyrannique.*

« *Elle me tourmente lorsque j'y songe, et elle fatigue mon amie lorsqu'elle désire se lever.* »

J'ai lâché les rênes à la poésie, encore que je me sois contenté de prouver l'éclat du jour par le seul éclat du matin. Par Dieu ! fais-moi connaître lequel de vos poètes vous pouvez comparer à l'un de ceux que je viens de citer. Je ne vous en connais point de plus célèbre renommée et aux vers plus pompeux qu'Abū 'l-ʿAbbās al-Ğarāwī (2). Il vous eût mieux valu rejeter sa gloire et oublier sa célébrité. Mais il vous suffit de la honte, dont vous ont couvert les vers suivants de sa *ḳaṣīda* à la louange d'un calife [*ṭawīl*] :

« *Si les rois du temps sont des serpents, tu seras toujours parmi eux un très long serpent.* »

Combien est laid cet emploi du mot *tuʿbān* (serpent très long) et faible celui de l'expression *dā'im ad-dahr* (toujours) !

J'ai récité ce vers à un fin lettré d'Andalousie. « On ne peut reprocher, dit-il, pareil vers à un poète du genre d'al-Ğarāwī ! Gloire à Dieu ! au contraire, qui a fait que son origine ethnique, son inspiration et sa poésie participent de la même lourdeur ».

Si tu désires tirer gloire des chevaliers et faire rivaliser les braves de mérite, ceux qui ont vécu au temps d'al-Manṣūr b. Abī ʿĀmir et des Mulūk-aṭ-ṭawā'if, ont laissé une histoire célèbre et des hauts faits notoires.

Il te suffit, pour ce qui est des héros de notre époque, de ce que tu as entendu

(1) Abū Ḥafṣ ben ʿUmar al-Ḳurṭubī, ḳāḍī de Cordoue, descendait de Sulaïm b. Manṣūr b. ʿIkrima b. Ḫaṣafa b. Kaïs (Maḳḳarī, I, 185, l. 14).

(2) Sur ce poète maġribin, cf. al-Maḳḳarī, II, 160, 481.

dire du prince Abū ʿAbd Allah b. Mardanīš (1), lequel repoussait, un jour, les troupes chrétiennes et perçait leurs rangs de droite et de gauche, en récitant ce vers [*wāfir*] :

« *Je reviens à la charge sur l'escadron (ennemi), sans me soucier si je trouverai la mort dans cette rencontre ou dans une autre*. »

Un jour qu'il donnait la chasse à un détachement de Chrétiens, il renversa et mit à mort un grand nombre des leurs et se comporta si vaillamment que lui-même en fut étonné. Il dit alors à un vieillard de ses familiers, que sa science des choses de la guerre, avait rendu célèbre : « Que penses-tu de ce que tu viens de voir ? — Si le sultan t'avait vu, répondit le vieillard, il aurait augmenté la pension qui t'est servie par le Trésor, et conféré une dignité supérieure. Se trouve-t-il un chef d'armée qui déploie une pareille hardiesse et s'expose ainsi à la mort pour exterminer ses ennemis ? — Laisse donc, reprit l'Emir, je ne mourrai pas deux fois, et lorsque je mourrai, peu m'importeront ceux qui me survivront (2) ».

Tel est aussi le général Abū ʿAbd Allah b. Ḳādis (3), célèbre par son courage, par les combats qu'il livra aux Chrétiens et les dures épreuves qu'il leur fit subir, à tel point qu'il leur inspirait le plus grand effroi et les contraignait de reconnaître son mérite. C'est ainsi que l'un d'eux disait à son cheval, lorsqu'il le menait boire et que la bête refusait d'avancer : « Qu'as-tu donc ? Aurais-tu aperçu Ibn Ḳādis dans l'eau ? » Voici un rang bien illustre et une supériorité que les ennemis eux-mêmes ont attestée.

Une personne digne de foi m'a raconté qu'étant sorti de l'armée à la tête d'un simple détachement de cavaliers dans le but de faire une incursion sur les territoires chrétiens, ce général tomba sur un gros rassemblement de troupes ennemies. Déployant alors tous ses efforts pour leur échapper et rejoindre le gros de l'armée, il soutint le combat, aidé de ses compagnons, tout en battant en retraite. A un certain moment, un cheval ayant entraîné dans sa chute l'un des soldats de l'Emir et s'étant enfui, le cavalier désarçonné cria à son chef de le secourir. « Attends », dit celui-ci. Puis, ayant aperçu un cavalier chrétien qui s'était écarté des siens, Ibn Ḳādis commanda au musulman de courir vers ce chrétien et de prendre son cheval. Là-dessus, il chargea le soldat ennemi, le jeta à bas et dit à son compagnon d'enfourcher sa monture. L'homme obéit et eut la vie sauve. Nombreux sont de pareils faits ; mais je ne t'en ai rapporté que quelques-uns entre mille (4).

Pour ce qui est de la magnanimité et des hautes vertus je vais te raconter une anecdote contemporaine dont tu seras émerveillé. Une inimitié excessive s'était

(1) Sur ce personnage, cf. *Enc. de l'Isl.* et bibliog.

(2) L'on pourrait peut-être comprendre aussi : « Lorsque je mourrai, ceux que je laisserai après moi ne me survivront pas ».

(3) Je n'ai rien pu trouver sur ce personnage.

(4) Littéralement : Je ne t'ai rapporté que quelques graviers du Mont Ṯabīr. Sur ce mot, cf. Yaḳūt, *Muʿǧam al-Buldān*, éd. Wüstenfeld, Leipzig, 6 vol., 1866-73.

développée entre Abū Bakr Ben Zuhr (1) et le savant Abū Bakr b. al Ǧadd (2), issue de leur compétition dans la science, le rang, la fortune, les nombreux domaines. Un jour, Ibn Zuhr parla de son adversaire dans une réunion d'amis, et dit : « Cet homme nous a causé le plus grave tort et n'a cessé de nous calomnier auprès du Prince des Croyants et dans la haute société comme dans le peuple ». Un homme du commun qui se trouvait là dit alors à Ibn Zuhr : « Je te rappelle que tu possèdes contre lui un acte judiciaire susceptible de donner matière à litige, et dans une circonstance qui lui serait extrêmement pénible. Si tu l'attaquais en cette affaire, tu lui ferais le plus grand mal ». Ibn Zuhr sortit alors, montrant une vive irritation et de la répulsion pour un tel procédé. « Un homme tel que moi, dit il à son intendant, se vengera-t-il d'un ennemi à l'instar des misérables et des vauriens, je vais mettre Ibn al Ǧadd à l'abri des difficultés, sur ce point ». Et il ordonna qu'on lui portât l'acte : « Par Dieu, ajouta-t-il ensuite, je ne désire pas, en faisant ainsi, me réconcilier avec lui. L'hostilité qu'il me témoigne vient de la jalousie qu'il nourrit à mon égard, et je demande à Dieu qu'il la perpétue car elle est liée aux bienfaits que Dieu répand constamment sur moi ».

Entreprendrai-je de décrire les différentes cités de l'Andalousie, d'en commenter les beautés et les qualités dont Dieu les a spécialement dotées en en privant les autres, écoute ce qui fait mourir l'envieux de tristesse.

Séville (3) possède entre autres qualités un climat tempéré, de beaux édifices, des embellissements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, une solidité de construction remarquable, Le peuple dit d'ailleurs que si l'on demandait du lait d'oiseau à Séville on en trouverait.

Son grand fleuve que la marée remonte sur une longueur de soixante-douze milles, pour faire place ensuite au reflux, a inspiré au poète Ibn Safar (4) le distique suivant [*kāmil*] :

> « *Le zéphir a fendu la chemise que le fleuve avait revêtue ; le fleuve s'est échappé hors de ses rives poursuivant sa vengeance.*
>
> « *Les pigeons cendrés en ont ri dans leurs hautes futaies, par moquerie ; alors le fleuve a rassemblé de honte les pans de son voile* ».

En plus des autres fleuves, celui-ci a ses rives embellies de pavillons de plaisance, de jardins, de vignobles, de peupliers qui offrent une continuité qu'on ne retrouve pas ailleurs.

Un homme avisé qui était allé en Egypte et que j'ai prié de me parler du Nil, m'a dit que les jardins et pavillons de plaisance ne se suivent pas sur ses bords.

(1) Sur ce personnage, voir *supra*, p. 149.

(2) Sur ce personnage, voir *supra*, p. 148.

(3) Pour cette ville et les suivantes, comparer les descriptions qu'en donne aš-Šaḳundi avec celles d'Idrisi, *Description de l'Afr. et de l'Esp.*, éd. Dozy et de Goeje, Leyde, 1866, 4e climat, p. 197 suiv. de la traduc.

(4) Il a déjà été parlé de ce poète, p. 154.

avec cette régularité qu'ils ont sur le fleuve sévillan. Une autre personne qui avait visité Baġdād m'a fait les mêmes remarques.

La vallée du Guadalquivir est propice au bonheur parce qu'elle n'est dépourvue d'aucune joie. Tous les instruments de musique et l'usage du vin n'y sont point réprouvés. Personne ne songe à prohiber ni critiquer cette boisson, tant que l'ivresse ne dégénère pas en querelles et rixes.

Ceux des gouverneurs de Séville, zélés partisans de la religion, qui voulurent mettre un terme à cette coutume, ne purent la supprimer. Les sévillans ont l'esprit le plus vif, sont le plus naturellement enclins à conter des anecdotes piquantes, le mieux portés à la plaisanterie fût-elle accompagnée des plus grossières injures. Ils se sont habitués à la chose qui est devenue chez eux une coutume (1) à tel point que celui des leurs qui ne s'y adonne pas constamment et ne profère pas d'imprécations, est détesté par eux et considéré comme un esprit lourd.

Tu as dû avoir connaissance d'un muwaššaḥ qu'un poète a composé sur l'Aljarafe (2) de Séville et dans lequel il loue Al-Muʿtaḍid ben ʿAbbād :

« Séville est une mariée qui a pour époux ʿAbbād, l'Aljarafe pour couronne et son fleuve pour collier. »

Et cet Aljarafe (3) s'est annexé toute la noblesse qu'il lui a plu ! Ses bienfaits s'étendent à toutes les régions de la terre, et l'huile extraite de ses olives est parvenue jusqu'à Alexandrie.

Les agglomérations de la province de Séville l'emportent sur les autres par le choix des constructions et le soin qu'en prennent les habitants, intérieurement et extérieurement. Ainsi, ils les blanchissent d'une façon telle qu'elles ressemblent à des étoiles sur un ciel d'oliviers.

A une personne qui avait visité l'Egypte et la Syrie, on demanda ce qu'elle trouvait de plus beau de ces deux contrées ou de Séville Après avoir accordé la préférence à Séville, elle dit : « Son Aljarafe est une forêt sans lion et son fleuve un Nil sans crocodile. »

Tu as aussi entendu parlé des montagnes ar-Raḥma (de la Miséricorde) et de la grande abondance de figuiers Ḳūṭī (Goths) et Šaʿrī (4) qui y croissent.

De l'avis commun des voyageurs qui ont parcouru les différentes contrées de la terre, ces deux variétés de figues n'ont point leurs pareilles dans un autre lieu que Séville.

Tu as aussi connaissance des nombreuses variétés d'instruments de musique que l'on trouve dans cette ville. Ce sont le Ḫaiāl (5), le Karīǧ (5), le ʿŪd (6) (luth),

(1) Pour le terme *daïdan*, voir Dozy, *Supplément aux dict. ar.*, Leyde, 1881, 2 vol.

(2) Province située entre Séville et Niebla, longue de quarante milles et large de douze (d'après Idrīsī), entièrement plantée d'oliviers et de figuiers. L'huile extraite de ses oliveraies formait le principal commerce de Séville. Idrīsī, traduc., pp. 208 et 215.

(3) Jeu de mots entre Aljarafe (arabe *aš-Šaraf*) et *aš-šaraf*, « noblesse ».

(4) Dozy ne fait que mentionner ce terme dans son *Supp. aux dict. ar.*

(5) Même observation qu'à la note précédente.

(6) « L'instrument musical le plus important chez les peuples islamique, de l'Atlantique au Golfe persique ». Cf. *Enc. de l'Isl.*, art. ʿ*dŪ*, de H. G. Farmer.

la Rūṭa (1), le Rabāb (2) (rebec), le Ḳānūn (sorte de harpe), le Mūnis, la Kanīra (3), le Ġanar (4), le Zullāmī (5), la Šaḳara, la Nūra. Ces deux derniers instruments sont des chalumeaux, l'un rendant un son grave, l'autre aigu. Ajoutons enfin le Būḳ (6) (clairon). Si tous ces instruments se trouvent aussi dans les autres villes de l'Andalousie, c'est à Séville qu'ils sont le plus nombreux. Il ne se trouve rien de tout cela au Maroc qui n'ait été importé d'Andalousie. Tes compatriotes se contentent du Daff (tambour de basque), de l'Aḳuāl, de l'Iara (7) (flûte), de l'Abū Ḳrūn, de la Dabdaba (tambour), des Nègres, de la Ḥamāḳā des Berbères.

Les navires et les véhicules de Séville, ses ustensiles de cuisine, ses fruits frais ou secs offrent une variété qui l'emporte par sa supériorité, de la façon la plus évidente.

Tu as entendu parler de la perfection de ses constructions, du soin qu'en prennent leurs propriétaires. La plupart d'entre elles possèdent des ruisseaux d'eau courante et les arbres y poussent drus, tels l'oranger, le citronnier, le limonier.

Les savants de cette ville, que l'objet de leur étude soit élevé, bas, sérieux ou plaisant, sont trop nombreux pour être dénombrés, trop célèbres pour être cités. Ses poètes, du genre classique et des genres populaires (Muwaššaḥ et Zağal) s'ils étaient répartis sur le territoire du Maroc, s'y trouveraient à l'étroit. Tous obtiennent des marques de générosité de la part des Grands.

Tout ce que j'ai conté de cette noble cité n'a d'autre but que de donner une idée des mérites de toute l'Andalousie. Tout ce pays, en effet, possède ce que je viens de dire. Mais j'ai fait de Séville, ou plutôt Dieu a fait d'elle, la Métropole de la province, le siège de sa gloire et de sa grandeur, car elle est la plus grande et la plus puissante des cités andalouses.

Cordoue était le siège de la royauté dans l'ancien temps, le foyer de la science, le phare de la piété, le lieu du respect et de la préséance. Les princes de la conquête et les personnages considérables qui y prirent part y résidèrent. Puis, ce furent les monarques de la dynastie marwānide. Yaḥyā ben Yaḥyā (8), le disciple de Mālik, et ʿAbd al-Malik b. Ḥabīb (9) y vécurent.

(1) Farmer (art. *Ūd*) pense que la *Rūṭa* a pu être identique à la *Rūda* (variété de luth).

(2) Il existe aussi le *Rubāb* qui est un luth (pour sa description, cf. Farmer, *art. cit.*).

(3) Farmer croit que cet instrument cité par aš-Šaḳundī n'est autre que la *Kītara* ou *Kīṯara* (variété de luth), employé dans l'Espagne musulmane dès le xe siècle (al-ʿIḳd al-Farīd).

(4) Dozy se demande s'il ne faudrait pas lire *al-kitār* (espagnol *guitarra*). Cf. sa *Lettre à M. Fleischer*, Leyde, 1871.

(5) Sorte de chalumeau, inventé vers le commencement du IXe siècle par un musicien de la cour ʿabbāside nommé Zunan. Cf. *Enc. de l'Isl.*, art. Mizmār de Farmer.

(6) Sorte de clairon fait de corne ou de métal ; « il pouvait être assimilé au saxophone moderne ». Cf. *Enc. de l'Isl.*, art Mizmār.

(7) L'*Iara* (flûte) se distingue du chalumeau proprement dit par la façon dont l'air y pénètre ; le musicien embouche l'extrémité du chalumeau, tandis que pour jouer de la flûte, il souffle par un trou (*Enc. de l'Isl.*, art Mizmān).

(8) Sur ce disciple de Mālik b. Anas, cf. Maḳḳarī, *passim*, et notamment I, 466, l. 12.

(9) Cf. sur ce personnage, *supra*, p. 147.

Tu as entendu parler du respect que les Cordouans portent à la loi divine et de l'émulation qu'ils mettent à l'étudier pour y exceller. Les princes de Cordoue, eux-mêmes, montraient une grande soumission à l'égard des « Ulémas » ; ils leur témoignaient une grande considération et se conformaient à leur avis. Ces monarques ne nommaient à la charge de vizir ou de conseiller qu'un savant.

Ainsi, parce que les « Ulémas » avaient inspiré à Al-Ḥakam al-Mustanṣir (1) de l'aversion pour la fabrication (2) du vin, il songea à faire couper toutes les vignes de l'Andalousie. Puis, comme on lui représenta qu'on pouvait exprimer le vin d'autres vignes que celles de l'Andalousie musulmane, il abandonna son projet.

Ces princes ne nommaient aucun magistrat pour rendre des décisions juridiques, ni pour recevoir les dépositions des témoins, qu'il n'ait été soumis à un long examen et n'ait été appelé à soutenir des discussions au cours de réunions formées dans ce but. Enfin, le titulaire d'un tel emploi devait être riche, la plupart du temps, de crainte que la pauvreté ne l'incitât à convoiter le bien des gens et à trafiquer ainsi des droits de la religion.

On m'a rapporté qu'al-Ḥakam ar-Rabaḍī (3) voulut nommer un « faḳīh » (jurisconsulte) spécialement pour recevoir les dépositions des témoins. Il se mit à parler de ce projet avec Yaḥya b. Yaḥya (4), Abd al-Malik (4) et d'autres personnages parmi les plus doctes « Ulémas ». « Ce faḳīh, dirent-ils au prince, est apte à remplir cet emploi, mais il est d'une extrême pauvreté, et nous ne saurions avoir confiance en quelqu'un qui est dans une pareille situation pour sauvegarder les droits des Musulmans. D'autant plus que tu as dessein de l'utiliser et de le préposer au service des héritages et des testaments et autres questions similaires ». Le prince ne répondit pas à leur objection, il resta pensif, voyant que ces doctes personnages ne se rangeaient pas à son avis. Son fils ʿAbd ar-Raḥmān (5), qui devait lui succéder sur le trône (entra) et voyant al-Ḥakam impressionné par cet entretien, lui demanda ce qu'il avait. « Ne vois-tu pas, lui répondit-il, comment ces gens que nous avons élevés aux honneurs et dont nous avons accru le prestige aux yeux du peuple, lorsque nous réclamons d'eux une chose qui n'est point excessive, bien plus, qui ne leur porte aucun préjudice et ne les regarde pas, nous détournent d'elle et nous défendent toute intercession en faveur de quelqu'un (6) ? ». Après quoi le prince fit part à son fils des objections qu'ils avaient soulevées. « Seigneur, ajouta ʿAbd ar-Raḥmān, tu es parmi les hommes, le plus digne d'avoir l'équité en partage ; ce n'est pas toi qui as mis ces gens à la tête des autres, ni qui les as élevés,

(1) Prince umaiyade d'Espagne qui régna de 350 à 366/961 à 976. Cf. *Enc. de l'Isl.* et Dozy, *passim.*

(2) J'ai tenu compte de la leçon donnée par l'erratum et lu : *taʿaṣṣur al-ʿinab.*

(3) Al-Ḥakam b. Hišām ar-Rabaḍī, troisième calife umaiyade de Cordoue, qui règna de 180 à 206/796 à 822. Cf. *Enc. de l'Isl*, art. de M. Schmitz.

(4) Personnages cités ci-dessus.

(5) ʿAbd ar-Raḥmān b. al-Ḥakam, quatrième calife umaiyade de Cordoue, qui régna de 206 à 238/822 à 852. Cf. *Enc. de l'Isl.* art. de Seybold.

(6) Littéralement : nous ferment les portes de l'intercession.

c'est leur science. Voudrais-tu prendre des ignorants pour les mettre à leur place ? — Non, répondit le roi. — Traite-les donc avec équité, eu égard aux efforts qu'ils ont faits pour atteindre la science en vue d'obtenir le bonheur dans ce bas-monde et le repos dans l'autre. — Tu dis vrai, dit Al-Hakam ». ʿAbd ar-Raḥmān poursuivit : « Quant à ne point accepter cet homme à cause de son extrême pauvreté, c'est là un prétexte qui peut être éludé, grâce à un procédé qui perpétuera ta renommée de vertu. — Et quel est-il ? — C'est de donner à ton candidat une certaine somme prélevée sur tes biens, qui lui procurera une fortune suffisante pour le rendre digne d'occuper cet emploi. Ceci d'ailleurs t'évitera la honte de voir ta proposition rejetée par eux ; et ce sera une action généreuse que tu seras le premier à avoir faite ». Le visage d'al-Ḥakam s'illumina. « Très bien ! très bien, s'écria-t-il, c'est un digne descendant de ʿAbd aš-Šams (1) ; le poète qui a dit le vers suivant est bien véridique [*ṭawīl*] :

« *Les enfants des rois sont des seigneurs généreux ; le plus petit d'entre eux, aux yeux des hommes, est grand.* »

Ensuite, le prince fit appeler ʿAbd al-Malik b. Ḥabīb et lui demanda quelle somme il fallait pour rendre son candidat apte à occuper une telle fonction.

Son interlocuteur lui ayant fixé un chiffre, le prince ordonna qu'on versât sur l'heure la somme au faḳīh ; puis, pour le tirer de l'obscurité, il lui fit don d'une monture de son écurie. C'était là une libéralité dont l'importance est évidente (le temps disparaît, mais ce qu'il a bâti demeure éternellement). Désormais, puisque cet homme avait une fortune qui le dispensait de toute malversation, des sentiments religieux qui le détournaient des choses défendues par Dieu (Très Haut), une science grâce à laquelle il ne pouvait manquer d'être habile dans l'application de la loi, on lui permit de rendre des « fatwās » (décisions juridiques) et de recevoir les dépositions de témoins. Et l'on institua, comme signe distinctif de cet emploi, le port de la coiffure dite « ḳālis » et du manteau « ridā ».

Les Cordouans sont les gens qui veillent le plus fortement à ce que l'on utilise en justice les plus authentiques traditions mālekites, à tel point qu'ils ne nommaient un juge qu'à la condition qu'il ne s'écarterait pas, en rendant la justice, de la doctrine d'Ibn al-Ḳāsim (2).

Ibn Sāra (3) dit en entrant à Cordoue : « Louange à Dieu ! j'arrive à Cordoue, maison des sciences et trône des sultans ». C'était le camp de concentration des armées de l'Islam. C'est de Cordoue que partaient les armées musulmanes que Dieu rendait victorieuses des adorateurs de la croix. On rapporte que lorsque al-Manṣūr b. Abī ʿĀmir eut achevé d'établir sa domination sur les deux continents et qu'il eut en abondance des troupes et de l'argent, il passa en revue, hors de la ville,

(1) ʿAbd aš-Šams, fils de ʿAbd Manāf, ancêtre des Umaiyades. Cf. Caussin de Perceval, I, tableau VIII et pp. 252-, 256, 259 (note), 262.

(2) Sur ce *faḳīh*, cf. *Enc. de l'Isl.*, art. de Juynboll, Ibn-Ḳāsim.

(3) Sur ce poète, cf. aḍ-Ḍabbī, p. 325, nº 896 ; Maḳḳarī, *passim* (nombreuses citations de vers du poète). Certains auteurs écrivent Ṣāra (avec *Ṣ*).

ses cavaliers et ses fantassins. Il les avait recrutés dans les différentes provinces pour aller combattre l'ennemi et subjuguer son territoire. La cavalerie comprenait plus de deux cent mille hommes et l'infanterie plus de six cent mille. A Cordoue, se trouvent jusqu'à nos jours des héros et des chefs musulmans qui ne montrent point de noblesse dans la mêlée, ni ne se lassent de combattre. Leurs noms sont célèbres dans les plus lointaines contrées chrétiennes, leurs hauts faits y sont notoires et les cœurs de leurs ennemis, malgré l'éloignement, sont remplis de la crainte qu'ils leur inspirent.

On raconte que les constructions dans les villes de Cordoue, az-Zāhira (1) et az-Zahrā' (2), offraient une telle continuité qu'on pouvait y marcher à la lueur des lampes qui se suivaient, pendant dix milles.

Tu as dû entendre dire que les lustres de la grande mosquée-cathédrale de Cordoue proviennent de cloches prises aux Chrétiens. Quant aux agrandissements (3) qu'apporta Ibn Abī 'Āmir à cet édifice, ils sont faits de terre que les chrétiens ont transportée sur leur tête et provenant d'églises démolies par al-Manṣūr en territoire chrétien.

Tu as dû entendre parler du grand pont de la capitale, des moulins très nombreux établis sur le fleuve et dont le nombre de moules dépasserait cinq mille, au dire des gens ; enfin de sa Campiña et de la bénédiction que Dieu a répandue spécialement sur sa terre en y faisant pousser du blé d'excellente qualité.

A Cordoue, il y a les montagnes dites « des roses » où un « rub' » de ces fleurs se vend parfois un quart de dirhem. Et les propriétaires de roseraies considèrent qu'une grâce leur est faite par celui à qui ils offrent des roses, s'il veut bien les cueillir de sa propre main.

Si le fleuve à Cordoue est moins considérable qu'il ne l'est à Séville, cela est dû à ce que ses rives y sont rapprochées et que les étangs et les prairies y sont en moins grand nombre. C'est là une dernière qualité, une douceur nouvelle qui procure une vie sociale plus intense, une plus grande sécurité contre les noyades.

Enfin, sur les rives du fleuve croissent des jardins et des prairies qui y ajoutent verdure et beauté.

Jaén est pour l'Andalousie une citadelle. C'est, en effet, une des cités les plus agricoles, celle qui possède le plus de vaillants héros, et qui est le mieux fortifiée. Combien de fois les soldats chrétiens ont souhaité ardemment l'atteindre pendant les périodes que leur laissaient les guerres civiles (entre Musulmans). Mais ils la trouvaient plus lointaine que la constellation de la Chèvre, plus difficile à obtenir

(1) al-Madinat az-Zāhira, « la ville florissante », fût bâtie par al-Manṣūr Ibn Abī 'Āmir à l'est de Cordoue sur la rive septentrionale du fleuve. Cf. Lévi-Provençal, *L'Espagne musulmane au X[e] siècle*, Paris, 1932, pp. 230-1 ; *Enc. de l'Isl.*, art. Cordoba de Seybold, Maḳḳarī, *passim*.

(2) al-Madinat az-Zahrā', ville de plaisance que 'Abd ar-Raḥmān III (912-961) fit bâtir à une lieue et demie au nord-ouest de Cordoue pour sa favorite az-Zahrā. Cf. Lévi-Provençal, *L'Esp. musul.*, 225-229, et pl. XX représentant les vestiges de la résidence califienne, et *Enc. de l'Isl.*, art. Cordoba.

(3) Pour les agrandissements et modifications reçus par cet édifice au cours de siècles, cf. *Enc. de l'Isl.*, *ibid.*

que des œufs de chamelle. Cette ville compte aussi des savants et des poètes. On l'appelle « Jaén de la soie » à cause du grand soin que les paysans des environs et les citadins prennent des vers à soie. Au nombre des attributs dont s'enorgueillit cette ville, il faut noter l'existence, à Baeza, l'un de ses districts, (d'excellent) safran que l'on exporte par terre et par mer, et à Úbeda, de vignobles si productifs que le raisin ne se vend ni ne s'achète presque plus. Jaén s'honore aussi des divertissements variés qu'offre Úbeda, de ses danseuses renommées pour leur bel art, fait de qualités innées et de pratique. Ce sont les créatures de Dieu, les plus habiles à manier les sabres, à jouer des gobelets, à faire des tours d'adresse et de passe-passe, à se masquer (1).

Grenade, c'est le Damas de l'Andalousie, le panorama que les yeux aiment à contempler à leur guise, le lieu auquel les âmes aspirent.

Elle possède une citadelle inaccessible entourée de remparts très hauts, des bâtiments imposants. Elle a ce privilège que le fleuve qui l'arrose, distribue ses eaux dans les habitations, les bains, les marchés, les moulins à l'intérieur et à l'extérieur de la cité, les jardins. Dieu l'a embellie en la plaçant sur une position élevée dominant sa vallée spacieuse et étendue, où les cours d'eau tels des lingots (d'argent), dessinent leurs ramifications entre les arbres d'émeraude.

Le zéphyr qui souffle sur son *Naǧd*, la beauté du spectacle de son *ḥawz* (2) ont pour les yeux et les cœurs une douceur qui saisit l'être d'admiration, et y fait naître tout ce que la beauté peut engendrer d'originalité et de nouveauté.

Grenade n'est point dépourvue des personnages les plus notables, de grands savants, d'excellents poètes. Même si elle n'avait reçu de Dieu d'autre privilège que celui d'avoir formé des poétesses telles que Nazhūn al-Ḳalāʿīya (3), Zainab bent Zyād (4), desquelles nous avons plus haut cité des vers et Ḥafṣa bent al-Ḥaǧǧāǧ (5) (cela suffirait à sa gloire). Ces noms te suffisent pour ce qui est de la grâce et des belles-lettres.

Connais-tu une personne qui montre plus de finesse que cette dernière poétesse dans sa réponse à l'estimé vizir prosateur et poète Abū Ǧaʿfar, fils de l'illustre général Abū Marwān b. Saʿīd (6) ? Les deux amants avaient passé la nuit à *Ḥawz Mu'ammal*, aussi étroitement enlacés que le parterre de fleurs et le zéphyr, mêlant souffle odorant et verdoyante beauté.

Lorsque l'heure de la séparation arriva, Abu Ǧaʿfar dit [*ṭawīl*] :

(1) Pour les termes *dakk*, *Ḳarwā*, *marābiṭ* et *mutawaǧǧih*, cf. Dozy, *Supp. aux dict. arabes.*

(2) Un éminent orientaliste me conseille de lire *Ḥawz* au lieu de *ḥūr*.

(3) Sur cette poétesse, cf. Maḳḳarī, I, 108, 117, II, 147, 635-6-7 ; aḍ-Ḍabbī, p. 530, nº 1588.

(4) Cf. sur cette poétesse, *supra*, p. 31.

(5) Sur Ḥafṣa bent al-Ḥaǧǧāǧ [al-Maḳḳarī donne tantôt al-Ḥaǧǧāǧ, tantôt al-Ḥaǧǧ], ar-Rakuniya, poétesse de Grenade, cf. Maḳḳarī, I, 108, II, 147, 539-40, 544 ; Ibn Ḫaṭīb, *Iḥāṭa*, I, 316 suiv.

(6) Sur ce poète célèbre, cf. Maḳḳarī, II, 545-6-9.

« Dieu garde une nuit qui n'eut pas à craindre de censeur, une nuit qui nous a préservés et donné l'hospitalité (1) *à Ḥawz Mu'ammal.*

« Venant de Naǧd, soufflait une brise parfumée qui, lorsqu'elle s'exhalait, répandait des senteurs de girofle (2).

« Un tourtereau chantait dans la futaie, un rameau odorant ployait au-dessus d'un ruisseau.

« Tu aurais vu le bosquet joyeux de ce qui lui apparaissait : embrassements, étreintes, baisers prolongés. »

L'auteur de ces vers les envoya à son amie après leur séparation pour qu'elle y répondît selon son habitude. Elle lui écrivit les vers suivants dont la valeur est manifeste [*ṭawīl*] :

« Par ta vie ! Le jardin ne s'est point réjoui de notre réunion, mais il nous a montré de la rancune et de la jalousie.

« Le fleuve n'a point agité son onde en signe de gaieté parce que nous étions tout proches ; le tourtereau n'a crié que sous l'effet de la tristesse amoureuse.

« Ne juge pas trop favorablement, toi qui es un homme judicieux ; le fait de tout prendre en bonne part n'est pas chose sensée dans toutes circonstances.

« Je ne me suis point imaginé que le ciel nous eût montré ses étoiles pour autre chose que pour qu'elles fussent nos espions. »

Málaga offre tout ensemble une vue de la mer et de la terre, avec des vignobles qui se suivent au point de ne laisser aucun intervalle où le sol soit inculte, des tours semblables aux étoiles du ciel par leur nombre et leur luminosité éclatante. Le fleuve qui arrose la ville remplit en hiver et au printemps le lit de sa large vallée dont les flancs semblent pressés par l'onde comme par une ceinture.

Málaga se distingue des autres cités par ses figues dites ar-Reiy, qui tirent leur nom de l'ancienne appellation de la ville qui est Reiyo (3).

On m'a raconté qu'on les vend jusqu'à Baġdad tellement on les regarde comme une curiosité. Les Musulmans et les Chrétiens en exportent dans les vaisseaux, de si grandes quantités qu'on ne peut les évaluer.

Je passai une fois dans cette ville et suivis pendant trois jours environ, la route qui longe la côte de Suhail à Velez-Málaga ; je demeurai émerveillé de voir la grande quantité de figuiers qui poussaient sur ce parcours. Les figues peuvent être cueillies à certains arbres par un petit enfant, tellement elles sont rapprochées du sol. Ces mêmes arbres fournissent des fruits si abondants, que plusieurs personnes ensemble, qui porteraient la production de chacun d'eux, en seraient harassées.

On demandait à un Berbère comment il trouvait les figues de Velez. « Ne

(1) Je tiens compte de la leçon donnée par Dozy, *Lettre ā M. Fleischer*, p. 147, et lis : *wa āwānā*.

(2) Réminiscence d'un vers de la *Muʿallaḳa* d'Imru 'l-Ḳaïs.

(3) Dozy (*Recherches sur l'hist. et la litt. de l'Esp.*, I, 317) fait ressortir que Reiyo et non Reiya, était une province et non une ville, qu'elle ne pouvait être que la Malacitana Regio des Latins, qu'enfin cette province avait eu pour capitale Archidona, puis Málaga.

m'interrogez pas là-dessus, répondit-il, mais versez-en dans mon gosier par couffins ». Par Dieu ! ce brave homme est excusable, car ce sont des fruits dont son pays est privé (1). Málaga est renommée spécialement pour ses excellents vins, licites et illicites, dont la renommée est devenue proverbiale.

On dit à un franc buveur qui était sur le point de mourir de demander à Dieu le pardon (de ses fautes). « O Dieu, dit-il, en levant les mains, je ne te demande de tout ce qu'il y a au Paradis, que du vin de Málaga et du vin de raisins secs de Séville ».

Dans cette ville, on confectionne des robes de brocart, aux dessins les plus originaux et les mieux choisis, qui valent plusieurs milliers. Ces vêtements sont destinés aux califes et aux personnes de condition moins illustre.

La côte avoisinant Málaga est un centre de commerce pour les navires musulmans et chrétiens.

Almería est une ville d'une renommée célèbre, d'un rang élevé, dont les habitants se distinguent par leur tempérament bien équilibré, l'éclat de leur teint (2), la finesse de leur peau, la beauté du visage et l'excellence du caractère, enfin par l'agrément que procure leur fréquentation et leur compagnie.

Le littoral d'Almería est des plus propres et offre la vue la plus divertissante et la plus belle. C'est dans cette cité que l'on trouve le gravier multicolore et merveilleux avec lequel les princes de Marrākuš décorent les murs (3) ; de là aussi est le marbre poli, à l'usage des rois.

La rivière qui arrose la ville et que l'on appelle Baǧāna (4) (Pechina) est un des plus riants cours d'eau. Ses deux rives sont bordées de jardins comme la bouche est encadrée par les deux joues. Judicieux est le vers composé à ce sujet [*kāmil*] :

> « *C'est une contrée, dont le gravier que je foulais était des perles, la terre, du musc et les jardins, des joyaux* (5). »

C'est là qu'avait sa base l'amiral Ibn Maïmūn (6) qui vainquit les Chrétiens sur mer et coupa leurs randonnées maritimes. Il porta de rudes coups aux contrées italiennes. Il tua, pilla et remplit de frayeur le cœur des habitants.

Il se comportait de la façon dont parle un brave [*kāmil*] :

> « *Lorsqu'il s'éveille, tu l'épouvantes et lorsqu'il sommeille, les songes dégaînent tes sabres au-dessus de lui* (7) ».

(1) Le pays de ce Berbère est aussi celui du compétiteur d'aš-Šaḳundī : autre coup d'épingle.

(2) Jeu de mots, contenant une allusion au brocart renommé que l'on fabriquait dans cette ville.

(3) Pour le terme *barārīd*, voir Dozy, *Supp. aux dict. ar.*

(4) Pechina est un bourg situé à 12 km. au nord d'Alméria.

(5) Ce vers est emprunté à un poème d'Ibn-Hānī' qu'al-Maḳḳarī cite dans *Nafḥ aṭ-Ṭīb*, II, 449.

(6) Sur Muḥammad Ibn Ma'mūn : amiral almoravide, cf. Mercier, *op. cit.*, II, 79-80.

(7) La crainte qu'Ibn Maïmūn inspire à ses ennemis ne leur laisse aucun repos.

Cette ville servait d'escale aux navires des Chrétiens, et c'est là qu'étaient centralisés les bureaux où ils acquittaient les droits de douanes. C'est de ce centre que leurs marchandises étaient acheminées vers les autres localités de l'Andalousie musulmane et qu'ils exportaient les produits dont ils avaient besoin. Le but que l'on s'était proposé en établissant ces différents services dans cette ville, était de concentrer toutes les sommes perçues, au titre de droits de douanes, sur les Chrétiens. On ne pouvait trouver pour atteindre ce but d'autre ville qu'Almería, car elle occupe une position médiane, elle est spacieuse et bien située pour ceux qui arrivent et ceux qui partent.

L'on y fabrique aussi de riches vêtements de brocart.

Murcie est la capitale de l'Andalousie orientale, Ses habitants sont connus et célèbres pour leur bravoure et leur fierté. La rivière qui l'arrose partage ses eaux avec le fleuve de Séville, tous deux prenant leur source dans la Šaķūra (Sierra de Segura). Cette rivière est bordée de jardins aux longs rameaux pendants, actionne des roues élévatrices aux gémissements harmonieux, abrite des oiseaux chanteurs, des fruits et des fleurs à profusion, ainsi que tu l'as sans doute entendu dire.

Cette ville est au nombre de celles qui produisent le plus de fruits et de fleurs. Ses habitants sont ceux qui mènent la vie la plus paisible et la plus joyeuse ; les alentours de la cité y contribuent d'ailleurs par leur bel aspect. C'est dans cette ville qu'est pourvue la fiancée dont on choisit le trousseau. La jeune femme n'a nul besoin d'avoir recours à une autre ville pour un article de ce genre. Murcie est avec Almería et Málaga la troisième ville où l'on fabrique des étoffes de brocart. Elle est spécialement renommée pour ses tapis d'Abanilla (1) que l'on exporte jusqu'en Orient, pour ses nattes fort belles dont on recouvre les murs et pour bien d'autres objets fabriqués trop longs à citer. Enfin, cette ville ne manque pas de savants, de poètes et de braves.

Valence, en raison de ses nombreux jardins, est appelée «le bouquet de l'Andalousie ». Sa « Rusāfa » (2) est un des plus beaux spectacles de la terre. Près de Valence se trouve le lac célèbre extrêmement lumineux et éclatant.

On dit que, vu la position du soleil en face de ce lac, la lumière de Valence est plus accusée ; car c'est là une des caractéristiques de cette ville.

Valence se distingue par ses tissus dits « valenciens » que l'on exporte dans les différentes régions du Maġrib. Elle a aussi des savants, des poètes et des chevaliers qui supportent (vaillamment) la proximité des ennemis, et ne s'abreuvent que de jouissances mêlées d'infortune.

Ses habitants suivent le rite le plus pur, ont l'attachement le plus solide à la

(1) Pour cette lecture, v. Simonet et Lerchundi, *Crestomatia*, p. 52 du texte, et p. 39 du glossaire.

(2) A l'origine « Rusāfa » fut la résidence de l'Umaiyade Hišām b. ʿAbd al-Malik (724-743). Ruṣāfa se trouvait non loin de Rakka et de l'Euphrate à la limite du désert de Syrie. Cf. Huart, *Hist. des Ar.*, I, 272.

religion ; ils sont de la plus charmante compagnie et font le plus doux accueil à l'étranger.

L'Ile de Majorque possède les territoires les plus fertiles. C'est le pays le plus abondant en cultures, ressources et troupeaux. Malgré l'éloignement où cette île se trouve du continent, elle peut se passer de lui, et le superflu de ses ressources s'écoule dans d'autres contrées.

Cette île possède en effet un développement intense de la vie sédentaire et citadine, de vastes campagnes qui font sa richesse. Elle offre tous les avantages que l'on sait. Elle a des hommes remarquables, des héros qui surtout se sont souciés de la défendre contre les ennemis qui l'entourent [*kāmil*] :

« *Ils font partie d'une armée dont tous les soldats font de leur sabre leur compagnon et ne desirent jamais d'autre aide que cette arme.* »

Tels sont (que Dieu orne ton esprit d'équité et ennoblisse ta générosité en te faisant confesser la vérité) les principaux traits de mérite de l'Andalousie, qui viennent de se présenter à mon esprit. Je n'ai cité parmi les régions de ce pays que chacune de celles qui forment des principautés indépendantes, gouvernées d'une manière autonome par les princes de la descendance de ʿAbd al-Mu'min. Quant aux autres cités, elles sont à l'image des premières.

Comme savants et poètes, je ne t'ai cité que ceux dont la célébrité a l'éclat du jour et dont la renommée court à l'instar du vent.

Je vais te raconter une aventure qui m'est arrivée dans le salon du maître et jurisconsulte Abū Bakr b. Zuhr (1). J'étais un jour auprès de lui, lorsqu'entra un étranger, homme des plus distingués du Ḫurāsān et que mon hôte traitait avec beaucoup d'égards. Je lui demandai son opinion sur les savants de l'Andalousie, ses secrétaires, ses poètes. « J'ai dit : Dieu est grand ! » répondit-il. Je ne compris pas son intention et j'accueillis froidement sa réponse (2). Ibn Zuhr, comprenant que je regardai l'étranger avec froideur et dédain me dit : « As-tu lu les vers d'al-Mutanabbī ? — Oui, dis-je et je les ai tous appris. — Dans ce cas, dit-il, tu es en défaut, et ton esprit peut être accusé de compréhension médiocre ». Puis, il me cita le vers d'al-Mutanabbī [*kāmil*] :

« *J'ai dit : Dieu est grand ! autour de leurs demeures, alors qu'apparurent ces soleils dans un pays où l'Orient manquait* (3). »

Je m'excusai auprès du Ḫurāsānien et lui dit : « Par Dieu ! tu as grandi à mes yeux de la valeur dont j'ai diminué aux tiens (4), puisque je n'ai pas compris ton

(1) Pour ce personnage, cf. *supra*, p. 149.

(2) La traduction de cette phrase est de Dugat, *Nafḥ aṭ-Ṭīb*, Introduction.

(3) Ce vers fait partie d'un panégyrique à la louange de Abū 'l-Muntaṣir Šuǧāʿ b. Muḥammad b. A'us b. Maʿn. Cf. ʿAbd ar-Raḥmān al-Barḳūḳī, *Šarḥ dīwān al-Mutanabbī*, Le Caire, 1930, II, 480, l. 4.

(4) Traduction de Dugat, *Nafḥ aṭ-Ṭīb*, Introduction.

intention ». Louange à Dieu qui a fait élever dans l'Occident ces soleils pour en faire la cîme du peuple de cette contrée.

Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Muḥammad, son prophète choisi dans l'élite des Arabes, sur sa famille et ses compagnons ! que ces bénédictions ininterrompues durent jusqu'à la fin du temps ».

Fin de l'épitre d'aš-Šakundī, lequel s'appelait Abū'l Walīd Ismā'īl ben Muḥammad. Šaḳunda, dont il tire son ethnique, est une bourgade qui surplombe le fleuve de Cordoue et qui est la voisine méridionale de cette ville.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Communications

UN JUIF MAROCAIN DU XIVᵉ SIÈCLE
constructeur d'astrolabe

M. Duval, actuellement colon chez les Aït Bouhou, par Tagnanaït (au sud-est d'Anoceur) a bien voulu me permettre d'examiner un astrolabe qu'il a acquis à Fès. C'est un instrument d'une belle facture, mais son intérêt principal réside dans l'inscription qu'il porte au dos.

On y lit, gravée en caractères coufiques du type dit « astronomique », l'indication suivante :

صنعه اذمي يعقوب
بن موسى طافيره من مدينة
فاس امنها الله سنة ستة عشر وسبعمائة للهجرة

« L'a fait le juif Jacob,
fils de Moïse Ṭâfîrəh, de la ville
de Fès (Dieu la garde !), l'année 716 de l'hégire ».

La graphie vulgarisante du mot اذمي pour الذّمّيّ est à relever. En pays musulman, on appelle *ḏimmî* tout individu appartenant à l'une des religions révélées autres que l'Islâm et dont la sécurité est placée sous la responsabilité (*ḏimma*) des autorités musulmanes. Au Maroc, ce mot s'est spécialisé dans la valeur de « juif ».

Dans le nom propre *Ṭâfîrəh*, le *fâ* peut représenter un *p* hébreu. On sait en effet que, dans l'écriture hébraïque, une même lettre, différenciée à l'occasion par un point, sert à noter les sons *f* et *p*, le premier n'étant considéré que comme l'aspect doux, spirant, du second ($=p^h$).

La terminaison —*əh* pourrait se lire —*ah*. Mais, étant donné les habitudes de la graphie arabe ancienne tant en Espagne qu'au Maroc, je préfère la lire —*uh*.

Plusieurs familles juives de l'Afrique du Nord portent encore le nom de *Tapiéro*

qui, toutefois, paraît être actuellement plus algérien que marocain. Quoi qu'il en soit, je propose de lire *Ṭâfîruh* le nom de famille du constructeur de l'astrolabe.

La date est exprimée en lettres, suivant l'habitude des astronomes arabes. La somme *sîn* + *tâ* + *yâ* + *wâu* représente 300 + 400 + 10 + 6 = 716, selon la valeur numérale des lettres dans l'*abujad* d'Occident. Cette date correspond aux années 1316-1317 de notre ère.

Le juif de Fès, constructeur d'astrolabe, Jacob, fils de Moïse Ṭâfîruh, est inconnu par ailleurs.

Georges S. Colin.



INSCRIPTION FUNÉRAIRE DE MARRAKECH

Le Musée archéologique annexé à la mosquée de Marrakech connue sous le nom de Jâmaʿ el-Koutbîya, conserve une inscription funéraire jusqu'ici inédite. Elle se lit sur les deux faces d'une petite *mqabrîya* de stuc, ayant environ 0 m. 85 de long.

Première face :

الحمد لله وحده ولد القايد عبد الكريم بن النير عام اثنان واربعين بعد تسعماية

Seconde face :

وتوفي رحمه الله في الرابع والعشرون من رجب عام ثمانية وتسعين وتسعماية

Traduction : « Louange à Dieu seul ! Le caïd ʿAbd al-Karîm ibn Alnîr (?) naquit en l'année 942 ; et il trépassa le 24 du mois de Rajab de l'année 998 ».

L'année 942 de l'Hégire correspond aux années 1535-1536 de notre ère, et le 24 Rajab 998 au 30 mai 1590.

Le nom du père du défunt est douteux : on pourrait le lire aussi bien *Alnîn*. Il n'est pas impossible que ce caïd saʿdien ait été d'origine étrangère : chrétien, grenadin ou turc.

Cette *mqabrîya* aurait été recueillie dans le jardin d'orangers attenant à la mosquée.

Georges S. Colin.

⁂

ENTOMOLOGIE ET FOLKLORE

Peu d'insectes semblent avoir frappé l'imagination paysanne autant que la Mante religieuse. Déjà bien avant notre ère, les Grecs l'avaient appelée Μάντις, le devin, le prophète. Ce nom prouve qu'ils lui attribuaient un certain don de prédiction ; mais on ignore ce qu'elle était censée prédire, les Anciens ne nous ayant pas renseignés à ce sujet.

De quelque médiocre importance que soit le problème, il n'est pas sans intérêt de savoir que le présent est apte à y projeter une lueur. Des croyances paysannes, notées au Maroc et en Provence, peuvent éclairer dans une certaine mesure le mystère d'une superstition trois fois millénaire.

La Mante est très commune au Maroc, où certaines espèces dépassent notablement la grosseur des Mantes provençales. Rarement insecte fut, dans un même pays, doté de plus de noms. Le Maroc de langue arabe se trouve divisé par elle en trois zones : dans l'extrême nord — Maroc espagnol — elle est appelée « la marieuse » *zuwwâja* (Tanger, Tétouan) ; puis commence une autre zone où l'on dit *ummi l-ḥâjja* (ma mère la pèlerine), *ummi ḥâjjet ed-dûm, lâlla ḥâjjet ed-dûm, ɛammi l-ḥâdj* (mon oncle le pèlerin), *mûl l-ḥajjâja* (patron des pèlerins). Ces expressions sont attestées à Larache, Souk-et-Tléta du Gharb, Salé, Rabat, Fès, Sefrou, Oujda. A Ouezzan se trouve localisée une variante intéressante : *ḥâjja Mîmûna*, où l'idée de « pèlerin » peut même s'éliminer, de sorte qu'on a parfois *lâlla Mîmûna* ou *Mîmûna* tout court. La série tout entière ne doit pas, vers le sud, dépasser de beaucoup une ligne Zaër-Zemmour (*mûl l-ḥajjâja* encore employé à Christian), car déjà le Tadla annonce une nouvelle zone où apparaissent des expressions très différentes : *n-nâga dyâl Mûlâna* (la chamelle de Dieu), *nâget bâba Ṛebbi, nwîget sîdi Ṛebbi* (Beni-Mellal, Oued Zem, Settat, Marrakech, Safi).

Dans la zone intermédiaire (à série *ummi l-ḥâjja*, etc.), on regarde la Mante comme un génie secourable, ramenant dans le bon chemin les pèlerins égarés. On lui demande la direction qu'il faut prendre à l'aide de la formule suivante : « O ma mère la pèlerine, montre-moi le chemin du Paradis : *yâ ummi l-ḥâjja, uṛṛî-li ṭṛêq ej-jenna* ».

Il paraît que l'insecte consulté, d'un geste des pattes antérieures, indique la direction de la Mecque. La formule admet des variantes : « Mon oncle le pèlerin, montre-moi le chemin du pèlerinage : *ɛammi l-ḥâdj uṛṛî-li ṭṛêq l-ḥejj* », ou encore : « ...*uṛṛî-li ṭṛêq el-ḫêṛ* » (le chemin du bien). A Ouezzan, on dit : « Mimouna, montre-moi le chemin de l'Orient » (*Mîmûna, uṛṛî-li ṭṛêq ech-cherq*).

Il est vraiment remarquable qu'on rencontre en Provence une formule analogue. Dans la région de la Sainte-Baume, par exemple, les paysans s'adressent à la Mante en ces termes : « *Prègo-Diéu dei rastoublé, mountre-me lou camin dóu bon Diéu,*

autremen te tue » (Prie-Dieu des chaumes, montre-moi le chemin du bon Dieu, sinon je te tue). Même allusion à un chemin ; même caractère religieux : en arabe, on demande le chemin du Paradis ; en provençal, le chemin du bon Dieu. Dans la forme, remarquer l'identité des tournures (une apostrophe + une proposition à l'impératif), l'emploi de mots équivalents (*urrî-li* = *mountre me* ; *ṭrêq* = *camin*) ; enfin, des deux côtés, le procédé des assonances (en arabe : *ḥâjja/ jenna* : en provençal : *Diéu/te tue*).

L'invocation dont usent les Arabes offre un certain sens ; mais, chez nos paysans du Midi, nul n'a pu nous dire ce que devait faire la Mante interpellée, ni ce que signifiait au juste « le chemin du bon Dieu ».

Au Maroc, la Mante donne lieu à une autre superstition. Lorsqu'une jeune fille désire savoir si elle se mariera, elle ne manque pas, en rencontrant l'insecte dans les champs, de l'interroger ainsi : « *Zuwwâja, urrî-li ṛ-ṛâjel lli-iddîni* », c'est-à-dire : « Marieuse, montre-moi l'homme qui m'emmènera ». Si la Mante étend la patte et désigne une maison voisine, son geste est un présage que la jeune fille entrera dans cette maison comme épouse. A Rabat, une bonne d'origine méridionale nous a attesté cette formule dans les termes que voici : « *Nâga dyâl Mûlâna, zûujni : urrî-li ṛ-râjel lli yâḫudni* ».

S'appuyant sur ce qu'on raconte des mœurs conjugales de la Mante — on sait que les femelles sont sujettes à des colères jalouses et qu'elles dévorent fréquemment leurs mâles pendant l'accouplement — on serait tenté d'y voir quelque rapport avec la superstition matrimoniale signalée ici. D'autre part, quand il est à l'affût, notre insecte se tient des heures entières immobile, les pattes antérieures jointes, comme occupé à une interminable oraison. Que fallait-il de plus aux paysans pour qu'ils en fissent une créature inspirée ?

Ne nous aventurons pas trop cependant dans ce genre d'explications, car voici qu'en Provence les jeunes villageoises ont recours à un autre insecte quand elles songent à se marier. Elles s'adressent, non à la Mante, mais à la Coccinelle, la mettent sur le bout du doigt, la laissent libre et lui chantent :

« *Digo-me, Catarineto,*
Ounte passarai
Quan me maridarai ».

(Dis-moi, Catherinette, où j'irai quand je me marierai). La bestiole prend son essor. Si elle s'envole du côté de l'église, elle signifie le couvent ; dans toute autre direction, le mariage. Il y a certes là une curieuse coïncidence avec les naïves illusions de la petite Marocaine interrogeant la *zuwwâja*.

Qu'on nous permette de signaler, à propos d'autres petites bêtes, des coïncidences non moins troublantes. On sait qu'au Maroc, l'araignée est appelée *ṛtîlet en-Nbi*, « l'araignée du Prophète ». Un jour, pour échapper à ses persécuteurs, disent les Musulmans, Sîdna Moḥammed se réfugia dans une caverne, à l'entrée de laquelle une araignée se hâta de filer sa toile. Trompés par cette toile, les enne-

mis ne s'avisèrent point de diriger là leurs recherches : le Prophète fut sauvé. Aussi les Arabes évitent-ils de tuer l'araignée et ils apprennent à leurs enfants à la respecter. Cette tradition n'offrirait qu'un intérêt médiocre si, passant en Provence, nous n'avions l'étonnement de constater que la triste bestiole y jouit aussi dans les villages d'une certaine immunité ; les paysannes protestent quand on ôte des toiles d'araignée d'une écurie, d'un grenier ou d'un poulailler ; elles disent avec insistance qu'on doit les laisser, qu'il n'est pas bon de les enlever. Mais c'est en vain qu'on leur demande pourquoi. Leurs parents et grand-parents faisaient ainsi, voilà tout.

Nous terminerons par une observation sur le nom marocain du cloporte, *ḥmîyer jedda*, « le petit âne de ma grand-mère ». Le terme *ḥmîyer* rappelle étrangemen celui d'ὀνίσκος (petit âne) dont se servaient déjà, il y a vingt-cinq siècles, les paysans de l'Attique pour désigner le petit crustacé. Dans le nord de la France, on appelle vulgairement le cloporte « cochon de Saint Antoine » ; dans le midi, *por dóu bon Diéu* : expressions où prévaut l'idée du porc, dont le cloporte rappelle en petit l'aspect. Cette assimilation est ancienne : qu'on rapproche le latin qui disait *porcellio*. On voit qu'en arabe, au contraire, comme en grec ancien, on se sert d'une autre métaphore dont l'âne fournit l'élément, quoique le cloporte n'ait aucune tournure de baudet. L'image du cloporte frapperait-elle la vue d'un Grec et d'un Arabe autrement que celle d'un Romain et d'un Français ?

Ainsi, ces petites bêtes, si insignifiantes en apparence, soulèvent des problèmes qui nous rejettent dans la nuit des temps, quand les peuplades primitives se dispersaient sur le pourtour méditerranéen. Des superstitions puériles apparaissent chargées du mystère préhistorique. Etudiée dans son folklore, l'entomologie pourrait peut-être valoir aux ethnologues des documents nouveaux sur le passé millénaire de l'humanité.

E. Revel.

Chronique

LE LIEUTENANT-COLONEL PORTILLO

Les journaux ont annoncé, au printemps de cette année, la mort du lieutenant-colonel Portillo, gouverneur de la zone espagnole d'Ifni. Quand il occupait à Tétouan les fonctions d'adjoint au directeur des Affaires indigènes, le lieutenant-colonel Portillo avait eu plusieurs fois l'occasion de montrer envers l'Institut des Hautes Etudes Marocaines une sympathie effective. Lors de notre Congrès de 1928, il avait participé à l'organisation de cette excursion à El-Qsar et à Larache dont un autre disparu, le maître Stéphane Gsell, au cours du banquet qui nous fut offert, tint à souligner le caractère particulièrement amical. Quelques semaines plus tard, il accompagnait nos collègues Georges S. Colin et Robert Montagne à travers le pays des Ghomara, où il les faisait profiter de son autorité et de son expérience. Au début de juin 1929, André Basset et moi-même bénéficiions à notre tour de son obligeance : grâce à lui, nous pouvions faire sans peine le magnifique voyage de Chechaouen à Alhucemas qui n'était pas alors d'une réalisation facile. Nos études — les travaux de Georges S. Colin et de Robert Montagne en font foi — et les relations scientifiques entre les deux zones devaient donc beaucoup à l'esprit de collaboration et à la droiture cordiale du lieutenant-colonel Portillo. L'Institut des Hautes Etudes Marocaines ne pouvait laisser disparaître cet ami sincère sans rappeler ici son souvenir

R. R.

Bibliographie

Lévi-Provençal (E.). — *Les Mémoires de ʿAbd Allah, dernier roi ziride de Grenade* (dans *al-Andalus*, vol. III, 233-344 ; IV, 29-145), introduction, texte arabe, traduction, glossaire et index. Tirage à part.

Dans son introduction, M. Lévi-Provençal rappelle dans quelles conditions il a retrouvé, à la bibliothèque d'al-Qarawiyîn, à Fès, les trois fragments dont il donne le texte arabe et la traduction et qui sont les restes d'une autobiographie du dernier roi ziride de Grenade, ʿAbd Allah ibn Buluggin, détrôné par l'almoravide Yûsuf ibn Tašfîn, en 483/1090 et mort à Aġmât au Maroc. Vient ensuite une esquisse de l'histoire de la dynastie des Zirides (*al-Andalus*, III, 238-260) qui constitue en elle-même une excellente monographie sur cette famille berbère.

L'intérêt de cette publication réside moins sans doute dans l'abondance des menus faits qu'elle renferme sur les démêlés d'un petit prince andalou avec ses rivaux musulmans d'Espagne ou avec Alphonse VI de Castille, ou encore avec le terrible Yûsuf ibn Tašfîn, que dans le témoignage direct qu'elle offre sur la psychologie de certains personnages marquants de cette époque.

C'est en effet une particularité bien digne d'attention que dans la littérature arabe où fourmillent tant d'œuvres dues à des biographes officieux ou à des historiographes appointés, il ne se trouve qu'un nombre infime d'autobiographies comme celle d'Usâma ibn Munqid pour le xie siècle en Orient et Ibn Ḫaldūn pour le xive siècle en Occident. Tout s'est passé, somme toute, comme si les personnages politiques de l'Islâm, ne sachant pas tenir une plume, avaient abandonné systématiquement à d'autres le soin d'écrire leurs mémoires. Il faut donc se réjouir grandement de trouver un écrit, très tendancieux naturellement, mais qui projette une lumière singulièrement vive sur les mobiles qui poussent un petit prince comme cet ʿAbd Allah ibn Buluggin pris entre l'insatiable rapacité d'Alphonse VI, l'appui incertain du roi de Séville al-Muʿtamid et la menace grandissante de Yûsuf ibn Tašfîn. Pour la première fois peut-être nous saisissons, par un témoignage direct et non plus par le récit d'historiens postérieurs, le processus de décomposition d'un Etat musulman au moyen âge. Cela commence par la mort naturelle ou « artificielle » d'un roi de quelque mérite ; un héritier sans caractère lui succède ; alors reparaît la menace extérieure compliquée de trahison à l'intérieur ; l'arrivée d'un

conquérant nouveau fait rentrer tout dans l'ordre par la disparition de la dynastie en cause. La lutte parfois s'éternise. Les *Mémoires* de ʿAbd Allah montrent les roueries, le « bluff », les hardiesses même dont un souverain est capable pour se maintenir. On n'en saurait tirer aucune idée de grandeur.

En dehors de cet intérêt psychologique, le document livré aux islamisants par M. Lévi-Provençal est d'une valeur linguistique incontestable. On a représenté ʿAbd Allah comme un lettré ayant « une connaissance assez étendue de la rhétorique et des sciences profanes » (*al-Andalus*, III, 259). Ses *Mémoires* n'en témoignent rien et il faut grandement s'en louer. Ils sont tout le contraire de l'œuvre d'un pédant. L'auteur raconte au courant de la plume les événements auxquels il a participé, soucieux seulement d'en faire sentir les causes. Est-ce à dire que son style en soit plus clair ? Il y aurait bien de l'audace à l'affirmer. Non seulement ce document fourmille de mots pris dans un sens provincial (ils figurent dans l'index annexé par l'éditeur), mais on y rencontre presque à chaque ligne des faits syntactiques inexplicables si l'on fait abstraction du milieu où vivait l'auteur. Signalons, à titre d'exemples (je renvoie à *al-Andalus*) :

III, 265, lig. 9 : ارسل فيّ au lieu du classique ارسل إليّ ;

lig. 10 : انهض الى أمهاتي وقل لهم au lieu du classique قل لهن.

III, 325-23-25 : و الدليل على ما قدمنا ... لم يُرَ , avec suppression de la copule أنّ.

IV, 95, lig. 11 : ألّا ولاية تتهيّأ لهم يرون au lieu du classique ألّا تتهيّأ لهم ولاية.

Il est à peine besoin de dire quelles difficultés présentait l'établissement d'un texte n'existant que dans un *unicum*, s'offrant sous un aspect fragmentaire et contenant une foule d'allusions historiques à des faits souvent mal connus. Il fallait la compétence de M. Lévi-Provençal pour surmonter toutes ces difficultés.

R. Blachère.



Leopoldo Torres Balbás. — *Las torres del Oro y de la Plata en Sevilla*, extrait de l'*Archivo español de Arte y Arqueología*, 16 pp., 8 fig. et plans, 4 planches, Madrid, 1934.

La Tour de l'Or, à Séville, connue depuis longtemps comme un monument de fondation almohade, n'avait fait l'objet d'aucune publication d'ensemble. D. Leopoldo Torres Balbás a bien voulu joindre aux plans et aux dessins de son élève, D. Francisco Fraguas, un texte aussi riche de précisions que de suggestions.

Cette tour est une des dernières œuvres des Almohades en Espagne : sa construction fut ordonnée en 1220-1221 par le gouverneur Abou El Ola. Par elle

s'achevait, sur la rive même du Guadalquivir, une muraille fortifiée qui descendait de l'Alcázar. C'est, comme on le sait, une tour dodécagonale à trois étages.

Les deux étages inférieurs datent seuls du XIIIe siècle. Malgré toutes les restaurations et les réparations qu'a subies la Tour de l'Or, les lignes générales de l'œuvre musulmane se laissent lire encore. L'étage inférieur, bâti en pierre de taille, est couvert de voûtes d'arêtes en briques, de plan alternativement carré ou triangulaire. C'est là un exemple tardif — et sans doute unique dans l'Occident musulman — d'une combinaison de voûtes qui fut souvent employée au déambulatoire des églises d'Occident.

Le second corps, bâti de briques, a été très remanié. De ses origines, il ne garde guère que sa forme générale avec de beaux restes de sa décoration extérieure. Le lanternon actuel de la Tour de l'Or date de 1760.

Le peu de décor qui subsiste — quelques arcatures de briques garnies de zellijs, et un beau panneau d'entrelacs — est du plus grand intérêt. On retrouve là ce style sévillan, avant tout épris de richesse et de pittoresque, que la Giralda nous avait révélé. En Espagne — et surtout à cette date assez tardive — on est bien loin de la force et de la relative sobriété des monuments almohades d'Afrique. Mais quelques détails décoratifs de la Tour de l'Or sont d'une rare élégance : ainsi les chapiteaux de palmes qui supportent les arcatures lobées du second étage. On voudrait mieux connaître cet art andalou du début du XIIIe siècle, qui atteint déjà à la richesse et aux nuances de l'art mérinide et nasride, mais qui retient encore quelque chose de la vigueur et de la variété de l'art du XIIe siècle.

La Tour de l'Argent qui subsiste entre l'Alcázar et la Tour de l'Or et qui faisait partie du même ensemble fortifié, semble bien être, dans sa forme actuelle, un édifice mudéjar du XIIIe siècle. C'est un des meilleurs exemplaires de ces grandes tours mudéjares qui abondent en Andalousie.

A propos de la Tour de l'Or, D. Leopoldo Torres Balbás étudie les origines des tours polygonales dans l'architecture hispano-mauresque. L'influence des monuments romains d'Occident et celle de Byzance les expliquent pour une part. L'emploi du béton, qui bannissait presque la tour ronde, contribua, dès l'époque califale et plus encore au XIIe siècle, à répandre l'emploi des bastions polygonaux ou à pans coupés. De ces tours polygonales, la Tour de l'Or fut une des plus vastes et sans doute la plus belle.

Henri TERRASSE.

***

Antonio PRIETO. — *Numismática granadina*, Madrid, 1932, 11 pp., 2 pl.

Dans cet opuscule D. Antonio Prieto Vives décrit des monnaies nasrides qu'il convient d'ajouter à la série jadis publiée dans ses *Monedas de las dinastías arábigo-españolas*. Il nous révèle des monnaies de Mohammed IX et de Mohammed XII, et note des variantes de types monétaires courants sous Yousef Ier et Mohammed IV.

Quelques-unes des monnaies signalées par D. Antonio Prieto Vives sont d'un grand intérêt historique.

Lorsque le fondateur de la dynastie nasride luttait contre Ibn el Houd, il reconnut d'abord comme calife l'émir hafside Abou Zakariya Yahya et frappa des monnaies qui ne portent que le nom du souverain tunisien. Une autre monnaie d'Ibn el Ahmar se contente de mentionner le nom du Mahdi, fondateur de la secte almohade que les Hafsides représentaient en Berbérie.

Mais Ibn el Ahmar, comme tous les émirs espagnols de cette époque, changeait de calife suivant les nécessités de sa politique : une troisième monnaie apporte la preuve que le souverain grenadin — sans doute après la mort de son rival Ibn el Houd qui avait été le vassal théorique du calife abbasside — voulut se rattacher à son tour au calife oriental, suzerain plus lointain, et par suite moins gênant que le Hafside.

Une monnaie nasride intéresse l'histoire marocaine : c'est une pièce de Mohammed V frappée à Ceuta pendant le brève occupation de cette ville par les Nasrides, à la fin du XIVe siècle. L'émir grenadin avait obtenu Ceuta du sultan Abou Inan et la ville lui fut reprise par Aboul Abbas Ahmed.

Une fois de plus la numismatique nous apporte, sur quelques points obscurs de l'histoire de l'Andalousie musulmane, des dates précises et de précieux témoignages psychologiques.

Henri TERRASSE.

***

J. LÓPEZ ORTIZ, O. S. A. — *San Isidoro de Sevilla y el Islam (Comentarios a cuatro pasajes de don Lucas de Túy y del Silense)*, dans *Cruz y Raya*, Madrid, nº 36 (mars 1936), pp. 7-63.

Le P. López Ortiz précise au début de ce mémoire qu'il n'y a pas eu de relations entre saint Isidore de Séville et Mahomet. Mais il y en a eu entre le saint Isidore et le Mahomet de la légende médiévale. Saint Isidore meurt quatre ans après Mahomet : ils sont donc exactement contemporains. Les historiens du moyen âge n'ont pu admettre que deux contemporains, si célèbres et si représentatifs, ne se soient pas connus ; et, à l'époque où la plus grande partie de l'Espagne était musulmane, ils inventèrent ce qu'ils ne trouvaient pas dans les vieilles sources. Saint Isidore aurait prophétisé la chute de l'Espagne chrétienne. En revanche, un épisode de sa vie aurait préfiguré la victoire finale de la Croix : la *Crónica general* nous raconte que, Mahomet se trouvant en Espagne et prêchant à Cordoue la religion musulmane, Isidore donna l'ordre de l'arrêter, et le fondateur de l'Islâm dut s'enfuir. Cette légende a fait fortune en Espagne. D'autres, cependant, préféraient croire à une entrevue. A une date tardive, il est vrai, au XVe siècle, saint Antonin de Florence met saint Isidore et Mahomet face à face. On retrouve encore saint Isidore et l'Islâm dans une autre légende, celle qui fait d'Avicenne un plagiaire de l'évêque de Séville. En fait, le seul contact authentique de saint Isidore avec le

monde musulman se place au moment où saint Alvit ramène ses reliques de Séville à Léon : ce départ, où il sent comme un abandon, inspire au roi al-Muʿtadid quelques vers mélancoliques. Tels sont, dans les grandes lignes, les sujets qu'aborde l'article du P. López Ortiz. Il faut ajouter que l'auteur présente d'ingénieuses et savantes hypothèses, impossibles à résumer ici, pour expliquer les fantaisies qu'il rencontre sur son chemin. Des digressions nombreuses sur la légende de Mahomet brisent un peu la continuité du développement, mais on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre, car elles sont toujours intéressantes et parfois savoureuses.

Robert RICARD.



Dr F. WEISGERBER. — *Casablanca et les Chaouia en 1900.* Préface du général d'Amade. Imprimeries réunies, Casablanca, 1935, 1 vol. in-4°.

Le Dr Weisgerber, qui nous avait déjà donné de vivants et précieux récits du vieux Maroc, a recueilli ses souvenirs sur Casablanca et les Chaouia en 1900. Dans une centaines de pages, de la prose alerte et précise que l'on connaît, un des doyens de l'ancienne colonie française du Maroc nous dit ce qu'était le pays de Casablanca et des Chaouia avant les décisives interventions françaises.

Il retrace ainsi ce qu'on pourrait appeler l'histoire ancienne de l'actuelle Casablanca. La petite bourgade de Dar Beïda et ses environs sont évoqués avec couleur et minutie. Le souvenir de tout ce que la ville actuelle a recouvert ou détruit nous est ainsi conservé. Le Dr Weisgerber nous donne même les excellentes photographies qu'il avait prises en 1900 et qu'il complète par les aquarelles d'un autre « vieux marocain » : M. H. Soudan. C'est toute une iconographie de la vieille Casablanca qui nous est ainsi offerte. En regard de l'image ancienne, le Dr Weisgerber a souvent placé une photographie récente des mêmes lieux ; et cette confrontation fait sentir quelle importance unique ont, et conserveront, dans l'histoire urbaine du Maroc, les vingt-cinq dernières années.

Sous ce titre à demi géographique le Dr Weisgerber nous donne aussi le tableau de toute une époque bien particulière et déjà trop oubliée, d'une époque où le vieux Maroc, condamné à mort, n'était plus qu'un paradoxe chancelant, mais où les interventions européennes, de plus en plus fréquentes et directes, n'avaient pas encore abouti à l'installation de la France. C'était une très curieuse atmosphère que celle du petit port atlantique où vivait une colonie européenne qui avait foi en l'avenir du pays et de la cité : malgré l'incertitude des temps, et parfois l'insécurité des lieux, l'amitié et la gaieté ne cessaient de régner dans cette petite compagnie. Il est dans le livre du Dr Weisgerber bien des pages charmantes ou savoureuses où est évoquée, avec un humour qui voile peut-être quelque nostalgie, ce qu'était la vie casablancaise en ces temps héroïques.

Ce volume, de très agréable lecture, fournira aux historiens et aux géographes de la capitale économique du Maroc une masse de documents précis et sûrs. Mais

ce livre doit rendre au Maroc d'aujourd'hui un autre service : celui de donner aux Français qui oublient trop aisément un passé pourtant tout proche, comme à ceux des Marocains qui transforment cet hier en une sorte d'âge d'or, une image exacte de ce qu'était, dans son charme et son pittoresque — mais aussi dans ses misères et ses tares traditionnelles — le Maroc de 1900.

Henri TERRASSE.

Table des Matières

du Tome XXII

ARTICLES

***

COMMUNICATIONS

***

CHRONIQUE

***

COMPTES RENDUS

L'Editeur-Gérant : R. Pinardon.

ROCHEFORT-SUR-MER. — IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE

Table des Matières

du Tome XXI

ARTICLES

***

COMMUNICATION

***

COMPTES RENDUS

Rochefort-sur-mer. — Imprimerie A. Thoyon-Thèze.

HESPÉRIS

TOME XXIII

Année 1936. *Fascicule I.*

SOMMAIRE

M. LÉVI-PROVENÇAL a assuré la direction de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines du 13 avril 1926 au 30 septembre 1935.

Il a été appelé au 1er octobre 1935 à occuper sa chaire magistrale à la Faculté des Lettres d'Alger.

*Ses collaborateurs, ses élèves et ses amis, au nombre desquels il convient d'inscrire les lecteurs de cette Revue, tiennent à lui exprimer ici, avec leur regret de son départ, leur gratitude pour les années d'activité féconde qu'il a consacrées au Maroc, activité dont la collection d'*Hespéris *demeure l'un des plus riches témoignages. Il a ainsi créé une tradition à laquelle ses continuateurs s'efforceront de rester fidèles.*

DOCUMENTS ESPAGNOLS SUR LE SIÈGE D'ARZILA EN 1508

On sait qu'au mois d'octobre 1508 la place portugaise d'Arzila, alors commandée par le comte de Borba D. Vasco Coutinho, fut assiégée par le roi de Fès Moḥammed el-Bortgâli et faillit succomber aux assauts de celui-ci. Les textes ne manquent pas de signaler à cette occasion, et non sans détails, le secours qui fut apporté à la ville par les Andalous de Cadix, du Puerto de Santa María et de Jerez de la Frontera (1). Malheureusement, si l'on recherche les traces laissées par cet événement dans les archives locales, on se heurte partout à des difficultés presque insurmontables. Les Archives Municipales de Cadix ont été détruites ou dispersées lors du pillage de la ville par les Anglais en 1596. Celles du Puerto de Santa María, dans la mesure où nous les connaissons aujourd'hui, ne remontent pas jusqu'à la date du siège d'Arzila. Quant à Jerez de la Frontera, on y trouve sans doute des fragments des *Libros de Actas Capitulares* du XV[e] siècle et des années complètes à partir du début du XVI[e] siècle. Mais il arrive précisément que l'année 1508 manque. De leur côté, les historiens de Jerez sont à peu près muets sur ces faits. Le seul qui en parle avec quelque précision est Rallón (2). Mais il a rejeté en appendice les documents sur lesquels il s'est fondé et, comme les originaux des documents et de l'appendice ont disparu sans avoir été publiés, notre curiosité demeurerait insatisfaite si

(1) Voir, en particulier, Andrés Bernáldez, *Historia de los Reyes Católicos*, ch. CCXVIII (*B. A. E.*, tome 70, p. 736) ; Bernardo Rodrigues, *Anais de Arzila* (éd. David Lopes, 2 vol., Lisbonne, s. d. [1915 et 1919-1920]), I, pp. 21-22 ; et Damião de Góis, *Crónica do Felicissimo Rei D. Manuel*, éd. J. M. Teixeira de Carvalho et David Lopes, 4 vol., Coimbre, 1926, II, ch. 29, pp. 90-92. Sur l'intervention de l'aristocratie de Jerez dans les affaires d'Arzila, on rapprochera B. Rodrigues, I, p. 186 et pp. 416-418 ; II, pp. 51-52 (cf. Hipólito Sancho et Rafael Barris, *El Puerto de Santa María en el descubrimiento de América*, Cadix, 1926, p. 137) et pp. 152-153, et Góis, IV, ch. 5, p. 11.

(2) *Historia / de / Xerez de la Frontera* / por / el Padre Fray Estéban Rallón / Administrador del Convento de Frailes Gerónimos de la villa de Bornos / copiada / del manuscrito original que se conserva en la Biblioteca Municipal / de esta ciudad, por donacion del Señor / D. Manuel de Bertemati y Troncoso / Xerez : 1890 / Establecimiento Tipografico de Melchor Garcia Ruiz / Gravina 2. Les tomes II, III et IV ont paru également à Jerez, en 1891, 1892 et 1894. Une partie du ms. du P. Rallón est encore inédite. Sur le siège d'Arzila, voir tome IV, p. 202.

la Bibliothèque Municipale de Jerez ne possédait un manuscrit qui vient remédier à cette lacune. Ce sont les *Notas á la historia del R. P. Fray Estevan Rallon del Orden de San Geronimo* du Carme chaussé Fr. Alberto María de Avendaño. Ce religieux semble avoir eu entre les mains le manuscrit complet de Rallón, et il a incorporé à son texte les documents que cet auteur reproduisait dans son appendice. Ses *Notas* suppléent donc en quelque manière à l'absence de celui-ci, et nous croyons intéressant d'en faire connaître toute la partie relative au secours qui fut envoyé à Arzila par la ville de Jerez lors du siège de 1508. Aux *Notas* du P. Avendaño est joint l'original d'une lettre du roi Ferdinand le Catholique, dont M. l'archiviste Adolfo Rodríguez Rivero, chargé des Archives Municipales de Jerez de la Frontera, a eu l'obligeance d'établir le texte.

Tomás García Figueras
(trad. Robert Ricard).

Acude Jerez en socorro de Arcila.

Como era Xerez la valentona defensora de estos Reynos cada dia mostraba y exercitaba su valor traiendo siempre la espada en la mano contra todas las personas que los inquietaban, por lo qual llegó a tanta opinión, que aun el Reyno de Portugal participo de su aiuda, é fabor, pues siendo avisada Domingo 22 dias de Octubre del mismo año 508: que doce portugueces havian venido á Cadiz en una carabela huiendo de Arcila, dentro de la qual quedaba ya el Rey de fes con mucha gente, haviendola ganado el miercoles passado, y entrado a escala vista, matandose toda su gente, menos a el Conde de Borba, que mal herido se defendia en la fortaleza con hasta 150 hombres, llevado de su mismo valor acordó el cavildo saliese Xerez a la defensa de esta plaza, que aunque no pertenecia a estos Reynos era de la Serenissima Reyna de Portugal, hermana de su natural señora (1), y el moro cercador enemigo comun; hizo tocar a rebato, y con 300 hombres escogidos y la más de la nobleza y cavildo en tres carabelas, luego otro dia Lunes 23 de Octubre salieron de Xerez llevando por su caudillo, y capitan a su Corregidor Ramiro Nuñez de Guzman.

Acuerdo de la ciudad

(1) L'infante Marie de Castille, seconde femme de D. Manuel et reine de Portugal, était la sœur de Jeanne la Folle, mère du futur Charles-Quint. Toutes deux étaient filles du roi Ferdinand le Catholique. C'est pourquoi celui-ci, un peu plus loin, appelle le roi du Portugal « son très cher et bien-aimé fils ».

Carta del Rey

Luego juebes (1) adelante tubo carta Xerez del Rey católico en que le manda prebenga toda la gente de a pie y de a cavallo, para el socorro de los christianos de Arcila, pues es razon defenderlos de los enemigos de la fé, y demas por ser plaza.del Serenissimo Rey de Portugal, su mui caro y amado hijo : y asi manda esté Xerez prevenida, para lo que se ordenare, y dispusiere. Es fh̄a esta carta en la casa de Mirabales (2) a 24 de Octubre de 508 años.

Acuerdo de la ciudad

Acordó Xerez esse dia se tocase a rebato, y se previniese toda la gente, para que se executase la orden que viniese de Su Altesa. Abisaron al Rey lo echo y como por su serbicio luego otro dia, q se tubo la nueba los cavalleros de la ciudad y del cavildo se metieron en tres carabelas, y con 300 hombres más salieron; viendo ser causa de la exclarecida Reyna de Portugal, su hija, y cosa en que su Alteza tendria gusto, y que hasta hagora no han tenido nueva del suceso; que sabido avisaran ā su Alteza, y que ya todas sus armas, y gente queda prebenida para su mandado.

Escribe desde Arzila el Corregidor Ramiro Nuñez de Guzman

Sabado 28 de Octubre tubo Xerez carta de Ramiro Nuñez de Gusman, su Corregidor en que dice : que Jueves en la tarde dia de la fh̄a llegaron a Arcila, y se metieron en el castillo, el cual hallaron en poder del Conde Borba y del Capitan de la Armada (3) con poca gente, y esa mui herida, y trabajada, y los muros, y torres por el suelo: que fue bien recibida, y agradecida su venida, y la probición y mantenimientos que llebaron, de que havia muncha falta, que con brebedad se remitan mayores cantidades: Dió muchas gracias a Dios el aiuntamiento por lo sucedido: mando se

Carta al Rey

hiciessen processiones, porque Dios diesse felice fin a lo comenzado : remitieron al Rey la mesma carta con otra de la Ciud. Luego Xerez junto los mas mantenimientos, que pudo,

Envio de nuevos mantenimentos

y con 50 escuderos a cargo de Diego de Herrera, 24, y Gomes Davila, jurado lo remitio todo a Arcila (4).

Carta del Rey

En Domingo 29 de Octubre tubo carta Xerez del Rey en que dice: que agradece el grande serbicio, que es tal como los que siempre hace la Ciud un serbicio de Dios, y de la corona real, y que ha escrito al Conde Dn. Pedro Navarro, que luego ā la hora baia a socorrer a Arcila,

(1) 26 octobre.

(2) Ce point semble impossible à identifier. La Rinconada, dont il est question plus loin, se trouve dans la région de Séville. Ferdinand le Catholique, venant de Cordoue par Écija et Carmona, arriva à Séville le 28 octobre 1508 (Bernáldez, ch. CCXVI et CCXVII, p. 735).

(3) D. João de Meneses, nommé plus loin. C'était lui, en effet, qui commandait la flotte portugaise envoyée au secours d'Arzila (cf. David Lopes, *História de Arzila durante o domínio português*, Coimbre, 1924-1925, pp. 136-146). Sur ce personnage, voir Carolina Michaëlis de Vasconcelas, *Romances velhos em Portugal*, Coimbre, 1934, pp. 209-216.

(4) Les *veinticuatros* et les *jurados* étaient des membres du *Concejo*.

y que le escriba, si ay necesidad de mas probición, y que espera respuesta suia, y de otras partes; y que si Xerez supiese algo de que avisarlo que se deba hacer, lo escriba. Es fecha en la Rinconada a 27 (?) de dho mes (1).

Carta que envia desde Arcila Fernan Lopez de Carrisosa, 24

Y por ser mis principales intentos referir hasañas, y lealtades de Xeres, y a bueltas de ellas serbicios de los valerosos cavalleros, de cuias casas he de hacer alguna memoria, pondre aqui una carta que embia de Arcila Fernan Lopez de Carrisoza 24 que nos descubre algo más, que la del Corregidor, lo sucedido dice asi (2):

MUI MAGNIFICOS SEÑORES

El juebes a visperas 26 de Octubre llegamos a esta villa, de nra llegada el Señor Corregidor escribio largo; y porque al presente su merced está ocupado en escribir al Rey nro Señor, y este navio esta de prisa me mando â mi que lo hiciese, dando cuenta de lo que hasta ágora ha sucedido. Estos Señores, y cavalleros de Portugal, que en esta fortaleza estan, hicieron al Señor Corregidor, y a los que con el venimos un mui gran recebimiento, y agradecieron tanto el socorro de esa Ciud, como si de cautibos de dentro de Fez los sacaramos, porque toda la más de su gente tenian herida y la otra mui cansada, y muerta de hambre: los muros de la fortaleza ya munchas partes comenzadas â minar y toda la barrera de la fortaleza, que comienza del mar hasta la Villa Vieja desamparada por falta de gente, y por mui aportillada no se atrebian a defendella, y tenianla atajada con un reparo mui flaco. Luego viernes por la mañana viendo el Señor Corregidor que esta varrera desamparada era, como es la vida de esta fortaleza, puesto que es estancia mui peligrosa, ansi por lo que tengo dicho, como por estar debajo del muro de la Villa Vieja, que el Rey de Fez posee, y por estar todo lo demas del real asentado a esa parte la pidió por estancia de nra gente, el Conde y D. Juan de Meneses nos la dieron, y luego derrocamos el reparo que tenian echo y metimos toda nra gente dentro, y con madera, y tierra hicimos reparo a los portillos, y tales, que dentro de tres horas holgaramos, que el Rey de Fez viniera por esta parte a combatirnos; lo qual el no ha echo hasta hagora; pero porque no estemos despacio desde su estancia nos probee de saetas y espingardasos, y a Dios muchas gracias hasta hagora no ha herido hombre de esa Ciud: Todos estan mui buenos teniendo por pasatiempo de dia, y de noche, deshonrrarse con los moros, ya asaeteando a algunos, que se asoman, y asi hacen los moros a los que de los nros se desmandan. Los moros estan Señores de la Villa Vieja, y de la nueba, y hasta la puerta de la Fortaleza; y nros estamos esperando, que nos vengan â combatir sin abelles ningun miedo; de que nos venga gente para echallos fuera de la Villa, porque del Campo solo Dios tiene poder; porque la gente que de Fez viene es sin numero,

(1) De toute façon, entre le 24 et le 28 octobre, si la chronologie de Bernáldez est exacte.
(2) « Está escrita en Arzila el 30 de Octubre » (note du P. Avendaño).

y bien armada con muchos vallesteros y espingarderos, y con tantas piezas de artilleria con que todo el dia tiran a la mar y a la fortaleza. El Corregidor hiso ayer Domingo asentar una bombarda gruesa al postigo de la mar, y esta mañana hizo con mui gentil tiro en la bobeda de la torre, que hizo un portillo mui grande, y â otros dos o tres benia la torre al suelo. Estos Señores lo han tenido en mucho ; y esta tarde comenzaremos ã quemar las Villas creemos que el Rey de Fez se quiere ya ir, pero en tanto si algunos quisieren traer aca mantenimientos nros se lo agradeceremos, y ellos los venderan mui bien. Este navio ba a dar cuenta, y trairá hacia aca de balde lo que se nos imbiare.

Aqui dice Mariana, que el Rey de Portugal daba a los cavalleros doblas, y no la quisieron (1). Jueves 2 de Nobiembre llego a Xerez Gonzalo de Arebalo Aposentador del Rey con carta de su Alteza, en que manda y ruega al cavildo, que sin embargo de sus franquezas dé hospedaje a Antonio de Fonseca contador mayor de su Concejo, capitan general de la gente, que por su mandado iba al socorro de Arcila. Pide su Alteza a Xerez embie bastimentos a aquella plaza, y asegurale que el riesgo que corrieren sera por cuenta de la real hacienda (2).

Carta del Rey

El Rey de Fez levanta el cerco de Arcila

Parece que el Rey de Fez viendo tambien socorrida la plaza y el valor con que los caballeros xerezanos se la defendian acordo de lebantar su campo, y bolver, quando la dejasen con el sociego de antes.

Regresan los refuerzos de Jerez

Bolbieron a Xerez sus cavalleros acabada accion tan gloriosa, y a pocos dias les llegó carta del Señor Rey de Portugal dandoles agradecimientos del socorro en esta forma : Concejo, Corregidor, Alcaldes, fidalgos, cavaleiros, omes boos, é povo da Cidade de Xerez : Nos Dn. Manuel per gracia de Deus Rey de Portugal, e dos Algarves, de aquen é de allen mar en Africa, Señor de Guemunz (3), e da navegasaõ, e comerço de Etiopia, Arabia, Persia e das Indias, os embiamos muito a saudar : nos sabemos con cuanta diligenza, y cuidado, e voa boluntade de esa Cidade mandastis socorrer, e acudir a nosa Villa de Arcilla, que nos foy tomada por lo Rey de Fez. E recebimos de esto tanto praser, e contentamiento, como se regresse a õ muito serbicio, que nos fecistes, è asi vos lo gradesemos, è è certo que en todas nosas cosas nos deseyais noso bien, è por ende siem-

(1) Dans son *Año Xericiense* (p. 107), Bartolomé Gutiérrez s'exprime ainsi : « Octubre 15. Año 1508, envió Xerez 300 caballeros y muchos peones al socorro de Arzila, plaza de Portugal en Africa : y cuando escribió el Rey D. Fernando (que era Gobernador del Reino de España) se le respondió que ya estaba hecho, por saber seria de su Real agrado. Esta accion quiso premiar el Rey de Portugal con muchos cruzados de oro ; pero dijo Xeréz, que ellos servian a su costa ». Le passage de Mariana est dans son *Historia General de España*, Liv. XXIX, ch. XIV.

(2) On conserve aux Archives Municipales de Jerez une lettre du roi Ferdinand le Catholique, dont nous donnons le texte plus loin, et qui est datée de Séville, 30 octobre 1508. Par la date et le contenu, elle correspond en partie à celle que résume le P. Avendaño et qui aurait été reçue à Jerez le 2 novembre. Nous ignorons si la question du logement d'Antonio de Fonseca était abordée dans une autre lettre, qui aurait été, dans ce cas, à peu près de la même date.

(3) *Guiné.* L'ensemble du texte est très incorrect. Les lacunes actuelles de notre documentation ne permettent pas de faire les rectifications nécessaires.

pre à esa Cidade, è à todas sus cosas, è à cada uno de vosotros en particular a hareis en nos honrra, merced, y fabor como vos mercedes, escrita en Tavilea (1) a 12 de Enero de 1509 años.

Nuevo intento de sitio de Arzila

A pocos dias despues de esta carta recebida parece que tubo aviso Xerez del Conde de Borba, capitan general de Arcila, y de D. Juan de Meneses, General de la Armada de Portugal, que el Rey de Fez bolbia con mayor exercito sobre Arcila, y junta más numero de gente que la vez pasada ; y mucha nobleza de Xerez con su corregidor Ramiro Nuñez de Guzman salian al socorro cuando fueron avisados que el de Fez se havia dejado ya del intento, conociendo le havian descubierto los christianos la intencion y prevenidos los socorros, y defensa.

***

LETTRE DU ROI FERDINAND LE CATHOLIQUE
A LA VILLE DE JEREZ
(Séville, 30 octobre 1508)

EL REY

Concejo Corregidor veint e quatros d la noble çibdad de Xerez d la frontera Rda la / vra carta en q dzis q abeys proveydo para el mantenym. del cerco de Arzilla / como el Corregidor vos estruyo lo cual os tengo en mucho servicio por lo aver fecho / tan bien en cosa q tan es servicio de nro Señor y por q podría ser q por falta de man/tenimientos oviese algun d peligro en el cerco de aqlla fortaleza yo vos mando e en/cargo q hagays luego proveher a todos los mays mantenimientos e vituallas que vs / pudieides par q se lleven alla por q alli se venderan vien e los que los llevasen no / pdran nada en ello e por q mas seguramente lo cargue por la presente a seguro q / sy en lo q se cargase pa el dho cerco e llevase a el obiese algun daño o menoscabo / lo mandase pagar e en esa se ponga mucha diligencia p my servo por q como sabeys / va tanto en la brevedad dello. de la muy noble cibdad de Sevilla a treinta dias del / mes de Octubre de quinientos e ocho años

Yo el Rey (autographe)

Por mandado d su Alteza
Escribano publico de Camara

Pã la Cibdad de Xerez q provea de mantenimientos / p Arcilla e q V. a. asegura q el daño e menoscabo que oviese en lo q se cargare e llevare lo mandará pagar.

(au dos) Por el Rey / al Conçejo, veynt y quatros / de la noble Çibdad de Xeres.

(1) Tavira en Algarve. D. Manuel, qui se trouvait à Evora, s'y était rendu précipitamment quand il avait reçu les mauvaises nouvelles d'Arzila (B. Rodrigues, I, pp. 26-27, et Góis, II, ch. 29, pp. 91-92).

LES CORDONNIERS DE FÈS

La corporation des cordonniers compte, à Fès, 957 patrons, faisant travailler un nombre au moins égal d'ouvriers, si bien qu'on peut estimer, sans exagération, à deux milliers de personnes le nombre de ceux qu'occupe directement ce métier.

Les cordonniers sont et ont toujours été l'un des corps de métiers les plus nombreux et les plus puissants de la ville. C'étaient autrefois des gens remuants et qui, comme les tanneurs et les bouchers, participaient souvent aux soulèvements.

Ils appartenaient, comme beaucoup d'artisans, aux associations de tireurs constituées à Fès, dont il a déjà été parlé à propos des tanneurs (1).

Du temps du vieux ma'allem Sidi Mess'ūd, âgé de 75 ans, et qui faisait partie de l'une de ces associations, il y en avait trois principales : celle de l''Adwa (rive droite du Bou-Ḫrāreb), celle de Lemṭiyīne, partie septentrionale et orientale de la ville, sur la rive gauche (Lemṭiyīne, Fondouq El Yhoudi, Saġa, Blīda, etc.), et enfin celle d'El Andalus (partie occidentale de la rive gauche, englobant la Qiṣaria, Qarawiyīne, Moulay Idris, Ṭal'a, etc.). Chacune de ces associations avait à sa tête un cheikh (2). C'étaient des associations sportives et des sortes de clubs d'artisans qui organisaient fréquemment des pique-niques et des promenades agrémentées de compétitions pour les artisans d'un même quartier ou d'un même métier. Mais c'étaient aussi des associations à caractère utilitaire qui participaient à la défense de la ville lorsqu'elle était attaquée par les tribus. De là vient probablement l'allusion à une milice urbaine que l'on trouve dans l'enquête de M. Massignon (3) ; on voit qu'il ne s'agit pas à proprement parler de

(1) Cf. *L'industrie de la tannerie à Fès*, in *Hespéris*, tome XXI (1935), p. 232.

(2) Le dernier cheik de l'association de l''Adwa fut Ben el Aḥmar, celui d'El Andalus fut Būba l'Azreq (cf. *Hespéris*, *loc. cit.*), celui de Lemṭiyīne, Sidi Mohammed ben Ṭayeb el Meŝŝeŝti, charron.

(3) MASSIGNON, *Enquête sur les corporations marocaines*, in *Rev. du Monde mus.*, t. LVIII, p. 39

milice, puisque ces associations n'avaient aucun caractère officiel ; mais pratiquement elles en tenaient bien lieu, et il est permis de penser que le gouvernement comptait sur elles en cas de danger.

De nombreux cordonniers faisaient partie de ces associations où ils retrouvaient des tanneurs, des teinturiers, des bouchers, etc.

D'autre part, c'est parmi les cordonniers de Fès que depuis longtemps sont désignés les fournisseurs de la famille impériale. Le maʿallem Esṣḥaqi a en sa possession des dahirs attestant que ses ancêtres furent successivement fournisseurs de Moulay ʿAbderraḥman, Moulay el Ḥasan, Moulay ʿAbdelʿazīz, Moulay Youssef, et enfin de Sidi Moḥammed glorieusement régnant (1).

*

Les cordonniers ont leurs ateliers dispersés dans toute la médina, dans des fondouqs ou des maisons de rapport qu'ils partagent souvent avec des tisserands, quelquefois aussi dans des échoppes donnant directement sur la rue. Ils sont cependant plus nombreux au centre de la ville (fondouq-es-Sbiṭriyīne, Meššāṭīne, Šemmāʿīne, Kettānīne et maisons de rapport des quartiers avoisinants où sont édifiés beaucoup de ces bâtiments industriels et commerciaux. Il n'y a qu'un ou deux véritables cordonniers établis à Fès Djedid : on n'y trouve guère que des savetiers qui, avec ceux de la médina, feront l'objet d'une étude spéciale.

I. — LES ATELIERS

Les ateliers de cordonniers présentent trois variétés différentes :

1° Ou bien ce sont des boutiques, analogues à toutes les autres boutiques de la médina, un peu plus spacieuses cependant en général et donnant directement sur la rue (*ḥānūt*) ;

(1) Voici le dernier en date de ces dahirs, que le maʿallem a bien voulu nous communiquer pour nous permettre de le traduire :

Louange à Dieu seul : Que ses bénédictions et son salut soient répandus sur notre Seigneur et maître Moḥammed, sur les siens et ses compagnons (Cachet du sultan Moḥammed ben Youssef.)

Que l'on sache par le présent dahir de teneur généreuse, imposant respect et considération, que nous avons renouvelé à celui qui le détient, au maʿallem ḫerrâz (cordonnier) Esṣḥaqi, le bénéfice des dahirs qu'il détient, prescrivant de témoigner au susdit respect, considération et égards.

Par renouveltement parfait et exécutoire auquel celui de nos serviteurs et représentants de notre autorité qui en prendra connaissance devra se conformer, sans s'écarter des limites de sa teneur.

Le 20 mai 1933. Signé : Moḥammed el Moqri.

2° Ou bien ce sont des pièces d'un fondouq ou d'une maison de rapport (*ḥānūt*) ;

3° Ou bien enfin, dans ces mêmes immeubles, de vastes pièces où plusieurs cordonniers travaillent ensemble (1) (*drāz*, ateliers (2) faits pour des tisserands).

Ces ateliers sont souvent biens Habous, au profit de Qarawiyīne, de Sidi Fraj, de Moulay Idris de Fès, de Moulay Idris du Zerhoun, etc. D'autres appartiennent à des particuliers, gros propriétaires de la médina, comme les Oulad Bennis. Il est pour ainsi dire sans exemple que les cordonniers soient propriétaires de leur atelier ; ce sont en général de trop pauvres gens pour posséder des immeubles importants, comme ceux où se trouvent ces ateliers. Le maʿallem Eṣṣḥaqi, fournisseur de la famille impériale, fait cependant exception à cette règle.

Leur prix varie naturellement selon leur taille et leur confort : il va de 10 francs par mois pour les plus petites échoppes jusqu'à 100 francs par mois pour les grands ateliers occupés par plusieurs patrons cordonniers, en passant par tous les prix intermédiaires. Les cordonniers changent rarement d'atelier : certains passent toute leur vie dans le même.

Sur les murs on voit souvent des images de toutes sortes : dessins grossiers exécutés par les patrons ou les apprentis eux-mêmes — versets du Coran ou passages de livres saints — gravures arabes ou même pages de périodiques français tels que *Match*, *Voilà*, *Vu*, *Pour vous*, etc. Et dans cette dernière catégorie quelques photographies licencieuses, très rares à la vérité.

Dans un bon nombre d'ateliers, il n'y a pas d'éclairage artificiel, en vertu de cette antique tradition que la journée de travail commence et finit en même temps que le soleil ou vers l'heure des deux prières de l'aube et du crépuscule, avec une interruption facultative pour le repas de midi. Quand l'éclairage artificiel existe, il consiste en chandelles ou bougies, en lampes à pétrole ou à acétylène, quelquefois enfin, mais rarement, en lampes électriques.

(1) Dans ce cas, l'un d'eux est locataire de l'atelier et reçoit des autres leur quote-part. C'est le cas de l'amīne Sebti qui loue son atelier aux Habous pour 95 francs par mois et reçoit 24 francs de chacun des trois autres patrons qui y travaillent avec lui. Dans certains de ces ateliers collectifs on trouve jusqu'à 9 patrons exerçant ensemble leur métier, par exemple au fondouq Meṣṣâṭīne.

(2) Il faut noter à ce propos que quelquefois encore on trouve des cordonniers travaillant dans un atelier occupé par des tisserands : c'est le cas du vieux Sidi Messʿūd qui exerce son métier dans l'atelier des frères Ben Šerīf, tisserands en soie.

Le mobilier est simple, il se compose (1) :

a) De nattes (*ḥaṣīra*) achetées en général à des paysans au Souq el Ḫemīs et étendues sur le sol presque toujours en terre battue ;

b) De petits bancs (*kursī*) identiques à ceux dont se servent les ouvriers décorateurs chez les potiers, peu solides, mais de prix modique (on les a actuellement pour 4 francs au plus chez les menuisiers) ;

c) De coffres en bois ou de petites armoires pour ranger les outils, les morceaux de cuir, etc. ;

d) Enfin d'un billot fixé sur trois pieds de bois à peine équarri (*qormīl*). Ce billot est souvent en bois d'abricotier, mais l'essence importe peu. C'est tout simplement un cylindre de forme très grossière de 25 à 40 centimètres de diamètre et de 12 à 20 centimètres d'épaisseur ; les pieds doublent à peu près la hauteur, si bien que le plateau supérieur est à 40 centimètres du sol environ. Pour peu que le bois soit bien homogène, le *qormīl* peut durer très longtemps, 40, 60, 90 ans même, dit-on. Il s'achète chez les ʿawwâdīne qui fabriquent les objets de bois grossiers (bois de charrue, etc...) près de la mosquée de Rṣīf, et vaut actuellement de 15 à 35 francs, selon la taille et la qualité.

On voit donc que pour meubler un atelier de cordonnier il n'est besoin que d'un très faible capital, tout au plus une centaine de francs, et toutes les pièces du mobilier peuvent durer longtemps. Elles entrent donc pour une très faible part dans les prix des babouches.

II. — LE PERSONNEL

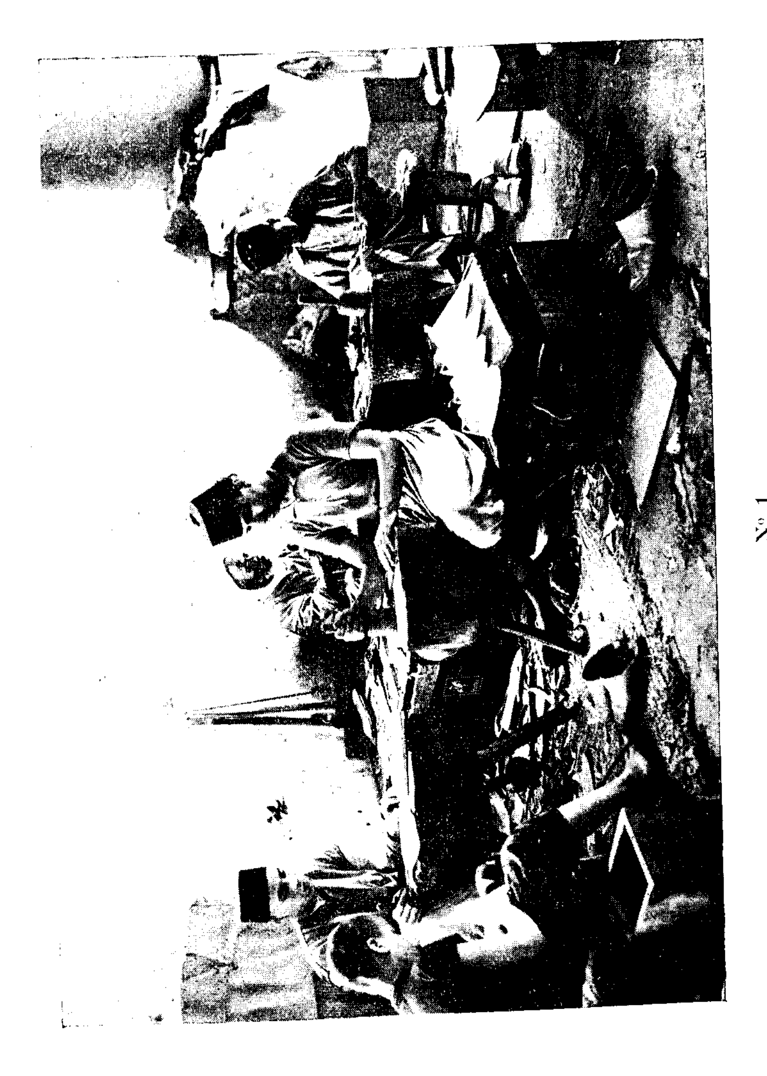
Chaque atelier comprend un patron qui souvent travaille seul ; son personnel, quand il en a un, se compose d'ouvriers (trois au maximum) et d'apprentis (trois au maximum).

Plusieurs des ateliers que nous avons visités groupaient autour du patron un ou deux ouvriers et deux apprentis.

1° Les patrons sont pour la plupart fassis depuis plusieurs générations ; on trouve cependant parmi eux des étrangers, venant surtout de Rabat et de Marrakech (2). Ce sont en général d'assez pauvres gens, d'une condition tout à fait analogue à celle des patrons potiers. Leur souci primordial est

(1) Cf. photo n° 1.

(2) Les deux centres les plus importants, avec Fès, de la fabrication des babouches au Maroc.



N° 1

Atelier de cordonnier au fondouq *Meššaṭine*

celui d'assurer leur pain quotidien ; ils y parviennent dans l'ensemble et ne se plaignent pas trop. Ils songent avec regret aux années prospères de l'après-guerre où l'on arrivait à gagner 40 francs sur une paire de babouches, mais on a l'impression que dans leur esprit c'était presque trop beau pour durer et qu'ils y pensent comme à un beau rêve qui devait nécessairement finir. Les vieux jugent même que la situation présente est un peu supérieure à celle d'avant le Protectorat où, à certaines époques, un patron gagnait à peine 2 francs par jour.

La plupart de ceux qui travaillent seuls sont de très pauvres diables qui gagnent une dizaine de francs par jour. Quelques-uns pourtant ont d'autres occupations et n'ont pas la vie désagréable, parce qu'elle est variée et comporte un brin de fantaisie. Tel est ce patron qui s'est entendu avec un de ses amis, propriétaire dans le Zerhoun, et qui va l'aider au moment des travaux agricoles : récolte des céréales, vendanges, récolte des olives. Il fait ainsi trois séjours à la campagne, de trois semaines ou un mois chacun pendant l'été et l'automne, et reprend avec d'autant plus de plaisir son métier de cordonnier qu'il l'a quitté un temps.

Quelques patrons cordonniers sont cependant des gens aisés et ne travaillent plus guère de leurs mains ; ils surveillent leurs ouvriers, dirigent la vente de leur marchandise, gèrent les biens qu'ils ont par ailleurs et s'occupent de la corporation : tel est le patron Moḥammed ben ʿAbdeljlīl qui nous est apparu comme l'éminence grise de la corporation, jouissant d'une influence et d'une considération beaucoup plus grandes que l'amīne lui-même.

Du point de vue du métier, il existe aussi diverses catégories de cordonniers : d'abord deux grands groupes, si nettement distincts qu'ils ont chacun un amīne : les fabricants de babouches d'hommes (*blaiġīya*) et les fabricants de babouches de femmes (*msaḥrīya* ou *šrābliyīne*). A l'intérieur de ces deux grandes divisions, il n'y a pas de spécialisation bien nette : chaque cordonnier peut exécuter et exécute les divers modèles de *blāġi* ou de *šrābel*, mais il existe une classification correspondant à la qualité des objets fabriqués. Les cordonniers se divisent ainsi eux-mêmes en trois classes :

a) Ceux qui fabriquent des chaussures de qualité inférieure ;

b) Ceux qui fabriquent des chaussures de qualité moyenne ;

c) Enfin l'élite, ceux dont les produits sont renommés à Fès et quelque-

fois dans le Maroc tout entier et qui arrivent à gagner une trentaine de francs par jour. Parmi ceux-là figurent les patrons, de moins en moins nombreux d'ailleurs, qui travaillent uniquement ou presque uniquement sur commande. Ce ne sont pas toujours les plus riches ni les plus intelligents : c'est ainsi qu'à côté d'un Tajmuʿati (1) qui a lancé la mode des babouches spéciales pour les Juives (2) et qui est un homme intelligent et à son aise, on trouve le maʿallem Ṭbīb (3), bien connu à Fès et dans tout le Maroc pour l'excellence de ses produits, vieillard complètement sourd, d'aisance médiocre et d'intelligence assez bornée. C'est ainsi encore qu'à côté d'un Eṣṣḥaqi (4) on trouve un Sidi Messʿūd (5).

Ces patrons ont une culture variable ; la plupart sont très ignorants ; un certain nombre cependant savent lire et écrire et suivent ou ont suivi des cours du soir à Qarawiyīne ou ailleurs. Presque aucun ne sait le français. Il en est qui ont voyagé, comme le maʿallem Ṭbīb qui fit autrefois un séjour d'un an à Marrakech et qui a accompli le pèlerinage ; mais ils sont rares.

Les charges de ces patrons sont de deux sortes :

a) Le droit de marché à l'achat des peaux (6) ;

b) La patente qui se compose d'une taxe fixe de 18 francs plus 6 francs par personne employée (même si ce sont les enfants de l'artisan), plus un

(1) La famille de ce patron est d'origine arabe : elle vient de Yanboʿ et s'est fixée d'abord au Tafilalet où habitait encore le grand-père du maʿallem, Sidi ʿAbdelmalek et Tajmuʿati, savant et saint homme. Le maʿallem est né à Fès où son père était commerçant au souq El ʿAṭṭarīne. L'un de ses fils suit les cours de Coran dans une école rénovée et apprend le métier dans l'intervalle de ses occupations scolaires ; un autre élève est à l'école des fils de notables.

(2) Voir plus bas, p. 33.

(3) El Hajj Moḥammed Eš-šafaï est surnommé Ṭbīb parce que son grand-père était médecin du sultan Moulay el Ḥasan.

(4) Le maʿallem Eṣṣḥaqi est un homme de 45 ans dont la famille fournit de babouches la famille impériale depuis 80 ans environ. Il travaille avec ses trois frères (dont l'un est encore apprenti) et un apprenti étranger à la famille, dans un atelier qui leur appartient, au quartier de Ṣeffārīne. Cet atelier de construction récente se compose d'un petit patio et de deux petites salles à chaque extrémité du patio : l'une sert d'atelier, l'autre de réserve ; le patron y garde des volailles. Il travaille presque uniquement pour la famille impériale et lui fournit des babouches d'hommes et de femmes, d'un travail très soigné. C'est à ses moments perdus seulement qu'il travaille pour le souq. Outre les dahirs qui consacrent sa qualité de fournisseur du Sultan, le maʿallem a un diplôme d'honneur qui lui a été décerné à la première foire de Casablanca (1915) ; il fait donc partie, à tous points de vue, de l'élite de la corporation. Il a un fils qui fréquente en ce moment une école coranique avant d'apprendre, avec son père, le métier de cordonnier.

(5) Le maʿallem Sidi Messʿūd dont il a déjà été parlé (voir page 9 et page 11) est un vieillard de 75 ans qui vit avec sa mère âgée, dit-il, de 115 ou 120 ans. Il a d'ailleurs toujours vécu avec elle, ne s'étant jamais marié. Il travaille uniquement sur commande et n'éxécute que des babouches à l'ancienne mode, pour des gens d'âge. Il en fait deux ou trois paires par semaine, qu'il vend 5 francs de plus en moyenne que le cours du souq : il gagne ainsi à peine de quoi vivre et nourrir sa vieille mère ; les frères Ben Šerīf, chez lesquels il travaille, lui font souvent des cadeaux plus ou moins déguisés, moyennant quelques paires de babouches. C'est un homme d'un autre âge, un inadapté dans un monde déjà évolué malgré le caractère médiéval qu'il garde pour nous.

(6) Cf. *Hespéris, loc. cit.*, pp. 204-207.

centième du loyer annuel, plus des centimes additionnels assez élevés. Cette taxe annuelle va de 35 francs pour les moins imposés jusqu'à 100 francs environ.

2° Les ouvriers sont payés à la tâche ; on leur remet cependant chaque jour leur salaire qui, en moyenne, va de 4 à 6 francs. Certains ouvriers gagnent plus : ce sont ceux qui fabriquent les babouches de première qualité ; car le salaire est en rapport avec le travail et aussi avec la qualité de la matière employée, conception fort légitime puisqu'une malfaçon, quand il s'agit d'un cuir de premier choix, entraîne pour le patron une perte plus considérable : il lui faut donc employer un ouvrier de confiance qui ne risque pas de faire du mauvais travail, et cela se paie. Ces ouvriers d'élite, peu nombreux à la vérité, peuvent arriver à gagner 10 francs par jour, et jusqu'à 15 francs en été où les journées de travail durent plus ; mais ces chiffres sont rarement atteints.

Les ouvriers sont fassis pour la plupart ; parmi les étrangers à Fès, on remarque surtout, comme chez les patrons, des Rbaṭi ou des Marrakchi.

Parmi eux, les jeunes semblent être d'un niveau intellectuel nettement supérieur à leurs aînés ; beaucoup savent lire et écrire l'arabe et suivent des cours du soir à Qarawiyīne ou à Moulay Idris. Il n'est pas rare d'en trouver qui sachent le français, soit qu'ils suivent les cours d'adultes des écoles françaises (1), soit qu'ils y aient passé quelques années comme élèves. Nous avons même rencontré un ancien élève du collège musulman qui a dû interrompre ses études pour raisons de santé et nous a dit ne pas être seul dans son cas.

Selon le patron Moḥammed ben ʿAbdeljlīl, le niveau moral de ces ouvriers n'est pas très bon : beaucoup sont célibataires et vivent chez leurs parents ou dans des fondouqs sans grands frais ; ils ont donc un peu d'argent de poche qu'ils s'empressent d'aller dépenser à jouer et à boire à Fès-Djedid ou en compagnie des femmes du quartier réservé de Moulay ʿAbdallah.

3° Les apprentis gagnent de 0 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour, selon leurs capacités, et aussi selon les bénéfices réalisés par leur patron, car l'argent qu'on leur donne est considéré comme un cadeau et non comme un salaire. On trouve parmi eux un assez grand nombre de fils de cordonniers qui appren-

(1) Douze cordonniers se sont inscrits aux cours du soir du collège Moulay-Idris pour l'année scolaire 1934-1935, contre onze teinturiers, neuf menuisiers, cinq tisserands, etc.

nent le métier avec leur père ; on trouve aussi des fils d'artisans de toutes sortes. Leur niveau social semble un peu moins humble que celui des apprentis potiers ; il y a aussi parmi eux une bien plus forte proportion de jeunes fassis.

La journée de travail commence à peu près au lever du soleil pour finir à son coucher, sans rien de rigoureux cependant. On chôme un jour dans la semaine, très souvent le samedi (1), trois jours à l'occasion de *ʿašūra* et une semaine à l'occasion des trois grandes fêtes religieuses : l'*ʿaïd eṣ-ṣġīr*, l'*ʿaïd el-kbīr*, le *mulūd*.

III. — LES BLAÏĠIYA

A) Les matières premières

Les matières premières dont se servent les fabricants de babouches d'hommes ou *blaïġīya* sont peu nombreuses et ne feront pas l'objet d'un long développement, car la principale d'entre elles, le cuir, a déjà été étudiée par ailleurs (2). Il est bon cependant d'indiquer rapidement ce que les cordonniers nous en ont dit.

a) *Le cuir* (*jeld*). — Les cordonniers l'achètent presque tous au fondouq es-Sbiṭriyīne (3) où il est vendu à la criée. Ils ne savent pas, en général, de quel tanneur proviennent les peaux qu'ils achètent et n'ont donc pas de fournisseur attitré (4).

Les peaux de chèvre servent à fabriquer l'empeigne et quelquefois la semelle intérieure (*farrāša*) ; les peaux de mouton, à doubler l'empeigne, les peaux de bœuf, à fabriquer la semelle proprement dite (*naʿala* et souvent aussi la *farrāša* (à ce dernier usage servent les peaux de bœuf teintes en rouge).

La peau de chèvre qui valait autrefois jusqu'à 200 francs (au moment où une paire de babouches atteignait parfois 80 francs) coûte maintenant de 12 à 35 francs, selon la qualité. Avec une peau de chèvre on peut faire de 3 à 6 paires de babouches.

(1) Parce que le marché aux peaux chôme le vendredi.

(2) Cf. *Hespéris*, *loc. cit.*, pp. 201-212.

(3) *Ibid.*, p. 202.

(4) Le maʿallem Sidi Messʿūd, quoiqu'achetant ses peaux au *souq el jela*, connaît cependant ses fournisseurs et leur est fidèle. Le maʿallem Esshaqi achète directement ses peaux de chèvre et de mouton à un tanneur de Raḥbat et Tben. L'un comme l'autre prennent des peaux de toute première qualité.

La peau de mouton vendue autrefois de 40 à 50 francs vaut aujourd'hui de 8 à 15 francs. On peut en faire autant de paires de babouches qu'avec une peau de chèvre.

La demi-peau de bœuf enfin vaut de 40 à 50 francs (autrefois 150 à 200 francs) ; avec une demi-peau, on peut fabriquer 14 à 15 paires.

La peau de chameau est très peu employée par les babouchiers, comme étant de qualité médiocre ; les savetiers en font un assez grand usage.

Par contre, les cordonniers achètent souvent des peaux de mouton importées (*bṭāna rumiya*) (1) qui, si elles sont moins solides, sont beaucoup plus légères et moins coûteuses que les peaux indigènes ; elles se vendent au kilogramme pour 8 ou 10 francs dans les boutiques de derb Sbiṭriyīne.

b) *Le carton* (*kaġīṭ*). — Le carton employé dans la fabrication des semelles (2) s'achète dans la Qiṣaria. C'est un carton importé d'Europe qui se vend au poids, par feuilles de 500 grammes (0 fr. 50), 1 kilo (1 fr.), 2 kilos (2 fr.) (3).

c) *Le fil* (*ḫīṭ*) employé par les babouchiers, est celui-là même qu'emploient les cordonniers français, avec cette différence que, pour en amalgamer les cinq ou six longueurs avec lesquelles on obtient l'épaisseur voulue (*kubība*), les cordonniers fassis se servent non pas de poix (*zeft*), mais de cire (*šmaʿ*) achetée près de Moulay Idris et qui provient du Djebel.

Ce fil est un fil de chanvre très fin importé le plus souvent du nord de la France et qui se vend en pelote (*qobba*) à raison d'un franc la pelote ; une pelote fait environ trois paires de babouches.

Autrefois on se servait couramment d'un fil indigène (*qanneb beldi*) fait avec du chanvre cultivé chez les Bani Yazġa ; on en cultivait même dans les jardins de Fès aux alentours de Bab El Ḥadīd. Ce fil est encore fabriqué près de la mosquée des Andalous par la corporation des *šerrāṭa* qui fabriquent aussi les ficelles et cordes vendues dans les boutiques du derb Sbiṭriyīne. Seul le vieux maʿallem Sidi Messʿūd (4) se sert encore de ce fil national plus cher, mais plus solide que le fil européen.

d) *La colle* (*ṭihāʾ*). — Pour coller leurs divers assemblages, les cordon-

(1) Cf. *Hespéris*, *loc. cit.*, p. 239.
(2) Voir plus bas, p. 21.
(3) Avant le Protectorat, les cordonniers marocains ne se servaient pas de carton : les semelles des babouches étaient en cuir plus solide que le cuir actuel, si l'on en croît un vieux maʿallem, et naturellement beaucoup plus minces.
(4) Voir plus haut, p. 15.

niers fassis se servent de petits morceaux de rate d'animal (bœuf ou mouton) avec lesquels ils frottent les pièces à assembler. Ces morceaux s'achètent au jour le jour (autrement ils se gâteraient) à des prix très variables, selon l'abondance des bêtes tuées : c'est ainsi qu'un morceau vendu en janvier 1935, pour 0 fr. 25, peut monter jusqu'à 2 fr. 50.

e) *La toile* (*mṭeyyeb*). — Souvent enfin les babouchiers collent entre l'empeigne en chagrin et la doublure en basane une pièce de toile qui rend l'assemblage plus solide. Cette toile provient des toiles de tentes réformées par l'armée et se vend très bon marché.

On voit donc qu'à part le cuir, qui a cependant beaucoup diminué depuis quelques années, les matières premières employées par les fabricants de babouches sont peu coûteuses et peu nombreuses.

Il faut cependant noter une évolution dans l'achat des matières premières : autrefois, les cordonniers de Fès se servaient uniquement de produits indigènes : ils emploient maintenant du fil et du carton importés d'Europe et même quelques peaux de mouton importées d'Algérie. C'est là un signe que pour conserver même le marché local la production indigène devrait se moderniser : si elle reste ce qu'elle est actuellement, elle risque de voir le marché local envahi par des produits importés, fabriqués industriellement et surtout à meilleur compte.

B) La fabrication et l'outillage

Quand il a acheté son cuir, son fil, son carton et sa colle, le cordonnier se met en devoir de travailler et commence par fabriquer l'empeigne, puis la semelle, et il assemble ensuite ces deux parties ; il n'a plus enfin qu'à donner à la babouche un aspect plaisant pour la vente au souq

1° *Fabrication de l'empeigne*

a) Au moyen de calibres en carton (1) l'ouvrier dessine sur la peau de chèvre la forme des pièces dont il a besoin (*ifeṣṣel*). Ces pièces sont au nombre de trois : la claque (*ruq'a*), le quartier (*qfa*), enfin la pièce intermédiaire qui sert à ajuster la claque au quartier (*lūq*) ; il y a donc trois sortes de formes (*qyāṣ derruq'a, d'elqfa, d'eṭṭūq*), de diverses grandeurs

(1) Et non pas en zinc comme autrefois à Tétouan, d'après Joly, *Arch. Mar.*, t. VIII, p. 250.

selon la taille des babouches qu'on veut exécuter (1). Pour dessiner sur le cuir la forme choisie, l'ouvrier se sert d'un stylet (*meṭṭel derršīm*). La même opération se répète pour les pièces correspondantes de la doublure en basane (*bṭāna*) et pour la semelle intérieure (*farrāša*), faite en peau de bœuf teinte en rouge ou en peau de chèvre de la même couleur que l'empeigne.

L'ouvrier découpe ensuite les formes ainsi dessinées dans le cuir au moyen de gros ciseaux analogues à ceux des tailleurs (*mqāṣ*).

(*b*) Le voilà donc avec six pièces : le *ruqʿa* et sa doublure, le *qfa* et sa doublure, le *ṭūq*, et enfin la *farrāša*. Il commence par coller les trois pièces de l'empeigne à leur doublure ; pour ce faire il se contente de rate (*ṭiḥān*) achetée le matin chez les bouchers ; lorsque les deux pièces sont superposées, il les écrase avec un pilon de bois (*tsqīl d-tbṭīn*) sur lequel il appuie de toute sa force pour obtenir une adhérence parfaite (2). On laisse sécher, puis, avant de passer à l'opération suivante, on trace sur l'empeigne et le contrefort les traits simples ou doubles qui servent à les orner (*izouwoq*) au moyen d'une spatule en bois (*qorbāṣ*) qui sert à accuser les traits ainsi obtenus.

c) Il ne reste plus ensuite qu'à coudre ensemble les trois pièces de l'empeigne avec un fil de coton ou de soie, selon la qualité de la babouche fabriquée. Quand l'ouvrier fait la couture qui joint la doublure de la claque à la partie externe, on dit : *išebbek erruqʿa*. Quand il coud les trois pièces de l'empeigne, on dit : *iṭuwoq*. Mais quand il fait les coutures visibles, celle des extrémités du *ṭūq* (3) et celles qui à l'intérieur de la babouche joignent la *ruqʿa* et le *qfa* (*ṣerma*), on dit *išebbek ludnīn* et *iṣerrom* (noms d'action : *tšbīk-ludnīn* et *tṣrīm*).

d) Enfin l'on coud à la *farrāša* l'ensemble ainsi obtenu (*iḫrez el frāch*). Ces diverses pièces sont cousues à l'envers. Quand la couture est finie, on retourne la pièce au moyen d'un bâton de bois (*ʿaṣa deltqlīb*) autour duquel on fait peu à peu glisser l'assemblage, comme un doigt de gant retourné. Puis avec ce même bâton on écrase les coutures (*ṭarraq*) pour qu'elles ne risquent pas de gêner ou même de blesser le pied.

Comme les cordonniers ont besoin de leurs deux mains pour ce travail

(1) Cf. photo n° 2. — Pour tous les outils énumérés par la suite, cf. la même photo.

(2) Si l'ouvrier insère une épaisseur de toile (*mṭeyyeb*) entre l'empeigne et la doublure, l'opération reste exactement la même.

(3) Quand il les a introduites dans les deux trous ménagés à cet effet dans l'empeigne proprement dite, on a dit : *irkez*.

de couture qui est assez dur, ils maintiennent les pièces à coudre au moyen d'un tire-pied de cuir (*rkāb*) qui, tendu par leur genou gauche et leur deux pieds écartés, forme un triangle aux côtés bien rigides : la pièce est glissée entre le genou et la lanière, et ainsi solidement fixée.

Pour coudre l'empeigne à la *farrāša*, on se sert du fil dont il a déjà été question et d'aiguilles fortes (*ibra*), mais qui pourtant se cassent souvent, achetées aux mêmes magasins que le fil, de 3 à 5 sous la paire.

Après ces diverses opérations, la partie supérieure de la babouche est terminée.

2° *Fabrication de la semelle*

a) Avant de travailler le cuir de bœuf qui servira à faire la semelle, on le lisse avec un lissoir appelé *mkerṭa*.

b) Puis on dessine sur la peau de bœuf la forme qu'on veut obtenir, au moyen d'un calibre en carton (*qyāṣ denna'al*) et du stylet déjà indiqué. Quand elle est découpée, on y trace des traits qui serviront de repères pour la couture (*iḍowwer*) et tout le long de ces traits, on soulève au moyen du couteau (*šefra*) une faible épaisseur de cuir (*išoqq*) sous laquelle on passera le fil et que l'on rabattra, la couture finie. On obtient ainsi la semelle proprement dite ou *na'al*. Mais elle est de faible épaisseur, et les babouches fassies ont, en général, des semelles très épaisses ; si cette forte épaisseur était obtenue au moyen de pièces de cuir superposées, la semelle serait beaucoup trop rigide, et la chaussure serait trop lourde et coûterait trop cher. Les cordonniers fassis emploient donc le procédé suivant : seul le talon (*gadmiya*) et une largeur d'un demi à 1 centimètre environ sur tout le pourtour de la semelle sont en cuir, le reste est en carton (*ḥšo*) (cf. fig. 1).

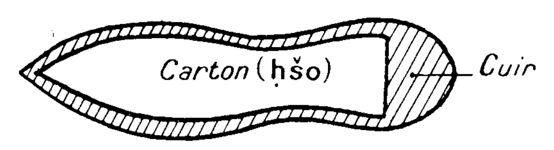


Fig. 1

A cet effet on découpe des lanières (*syūr*) de peau de bœuf et de peau de mouton que l'on superpose alternativement (cf. fig. 2).

On les colle avec le *liḥān* et, pour rendre le collage très adhérent, on emploie le pilon (*tsqīl d-llbṭīn*). Quant aux épaisseurs de carton, elles sont

collées avec de la terre à foulon (*tadoqqa*) fortement délayée dans de l'eau.

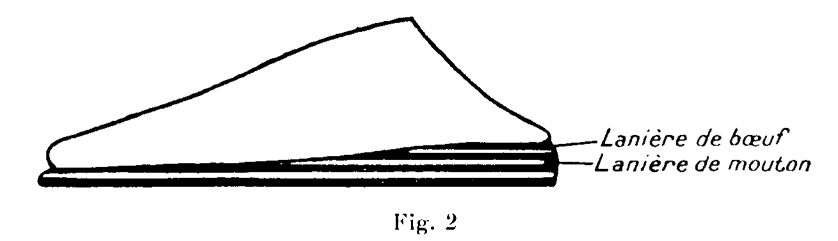


Fig. 2

c) On coupe les bouts qui dépassent de la semelle ainsi constituée au moyen du tranchet (*šefra*) qu'il faut souvent aiguiser.

3° *Assemblage*

C'est la partie la plus rude du travail et celle qui demande le plus d'expérience. Pour coudre la semelle de l'empeigne, il faut d'abord percer dans la semelle les trous par lesquels passera le fil ; cette opération se fait au moyen d'alènes (*išfa*), de différents calibres suivant l'épaisseur de la semelle. Ensuite on coud les deux pièces aux deux extrémités d'abord (*itsqef*), puis sur tout le pourtour, non sans casser beaucoup d'aiguilles et risquer de se blesser. Pendant toute cette opération, qui exige de la force et de l'adresse, la babouche est maintenue sur le genou gauche à l'aide du tire-pied (*rkāb*).

4° *Dernières opérations*

L'ensemble des dernières opérations s'appelle *ḥasana* : elles consistent à donner à la babouche de la souplesse et un aspect agréable.

a) Avec la *šefra*, on égalise bien la semelle, puis on la frotte avec un petit pilon (*ḥfīf d'ettedlīk*) et à grand renfort de salive pour la rendre bien brillante ; on fait de même pour les bords de la semelle (*ḥarf*).

b) Ensuite avec un pilon analogue à celui qui sert pour le collage, mais à manche plus long (*ḥfīf d'ettetrīḥ*) (1), on bat le cuir de l'empeigne pour l'assouplir (*iṭerraḥ*). On l'assouplit davantage encore au moyen de trois formes en bois, disposées l'une sur l'autre, comme l'indique la photographie, et appelées *zyāda*, *lzāz* et *ḥešba* (2).

c) La dernière opération, qui n'est pas la moins importante pour un

(1) A Tétouan (JOLY, *Arch. Mar.*, t. VIII, p. 248), à Rabat et à Tlemcen, cet instrument est remplacé par un maillet de cuivre (*Rzāma*), en usage chez quelques rares cordonniers de Fès.

(2) Cf. photo n° 2.



N° 2

Les outils d'un cordonnier

1. *Aṣa d-etteqlîb.* — 2. *Rkāb.* — 3. *Ḫfīf d-etteṭrīḥ.* — 4. *tqīl d-ettbṭīn.* — 5. *Ḫfīf d-ettebṭīn.* — 6. *Qorbāṣ.* — 7. Babouche sur formes de bois. — 8. *Qyāṣ d-enn'al.* — 9. *Qyāṣ d-erruq'a.* — 10. *Qyāṣ d-eṭṭūq.*— 11. *Qyāṣ d-elqfa.*— 12. *Meftel d-etteršīm.* — 13. *Ṭāba'.* — 14. *Meršem.* — 15. 2 alènes (*Išfa*). — 16. *Mqāṣ.*

cordonnier de valeur, consiste à imprimer sur le talon de l'empeigne (*qfa*) la marque de fabrique, au moyen de marques en fer (*ṭāba'*) appliquées à froid.

La babouche est alors prête pour la vente. On compte que la babouche soignée demande deux journées de travail, et la babouche commune moitié moins de temps.

Il existe d'ailleurs une certaine division du travail (1) quand l'atelier comporte un personnel complet (patron, ouvrier, apprenti) ; le patron fait le travail du billot : c'est lui qui découpe les différentes parties de la chaussure ; c'est lui aussi qui exécute les dernières opérations qui doivent donner à la babouche tout son lustre.

L'ouvrier fait le travail pénible, celui de la couture. Enfin l'apprenti prépare le fil, colle les différentes pièces de l'empeigne, fait les courses et s'initie peu à peu aux différentes opérations de l'ouvrier, puis du patron.

Enfin, à la différence de ce qui se passait à Tétouan (2), les outils employés ne viennent pas d'Europe, mais sont fabriqués à Fès même, à l'exception des aiguilles. Les objets de métal (ciseaux, couteaux, stylets, alènes, marques) se trouvent chez les forgerons (*ḥaddādīne*) et les objets de bois (pilons, formes et spatule) chez les charrons (*'awwādīne*), le tout à des prix très modiques. Si l'on songe que ces outils font presque tous un long usage (sauf les alènes), on voit que là encore la mise de fonds est très faible.

IV. — LES MSAḪRIYA

I. — Matières premières

Les matières premières dont se servent les fabricants de babouches de femmes sont à peu de chose près celles que nous avons indiquées pour les babouches d'hommes. Il arrive très souvent cependant que ces babouches soient brodées, avec du fil de coton, de soie, d'argent ou d'or. Il arrive souvent aussi que l'empeigne au lieu d'être en peau soit en étoffe (3).

Il y a donc là deux matières premières nouvelles qu'il nous faut étudier.

(1) Mêmes observations dans Joly, *loc. cit.*, p. 253.

(2) *Ibid.*, p. 251.

(3) Il faut noter aussi que l'empeigne des babouches de femmes ne comporte que deux pièces, *ruq'a* et *qfa* : la pièce appelée *ṭūq* et qui sert, dans les babouches d'hommes, à assembler les deux autres, n'existe pas.

A) *Les fils à broder*

Les fils de coton et de soie sont très peu employés à Fès ; les dessins en soie sont surtout faits à Marrakech.

Les *msaḫrīya* de Fès emploient donc presque uniquement des fils d'argent et d'or. Ces fils sont fabriqués au Mellah de Fès par les Juifs qui viennent parfois le vendre dans les boutiques mêmes des cordonniers, et plus souvent le matin au souq Ṣebbāṭ.

Ce fil se vend en petites longueurs enroulées autour de bouts de roseau et appelées *uqẹya* (1). L'*uqẹya* de fil d'or (*sqalli d-eddheb*) valait au début de 1935, 17 francs, l'*uqẹya* de fil d'argent (*sqalli del fedḍa*) 12 fr. 50. Le fil d'or de seconde qualité coûte 12 francs l'*uqẹya*.

Il existe enfin un fil d'argent de qualité tout à fait inférieure, et que n'emploient pas les bons artisans, le *belsiān*. On l'achète en petites pelotes de 24 grammes (3/4 d'*uqẹya*) au prix d'un franc l'une. Ce fil sert à décorer, d'une manière d'ailleurs assez grossière, les babouches brodées qu'achètent les pauvres femmes de Fès-Djedid, des fondouqs des quartiers excentriques, ou de la campagne avoisinante.

B) *Les étoffes*

Les diverses étoffes achetées par les *msaḫrīya* sont les suivantes :

a) Serge de coton (*zerdḫān*) au prix de 4 francs le mètre ;

b) Feutrine de coton (*melf ṭalyān*) à 6 francs le mètre ;

c) Gabardine de laine (*šerga d-jlāleb*), très à la mode en ce moment et valant de 10 à 50 francs le mètre suivant la qualité ;

d) Velours (*mubber*), très à la mode autrefois, mais beaucoup moins demandé maintenant, et valant 10 francs le mètre pour les produits de première qualité.

Toutes ces étoffes sont importées d'Europe et sont teintes en toutes couleurs. Cependant le bleu clair, le violet, le vert pomme et le blanc dominent, le rose étant surtout réservé à la doublure. Il va sans dire que les couleurs à la mode varient suivant les années (2) et probablement aussi suivant les milieux sociaux.

(1) L'*uqẹya* est en réalité une unité de poids, l'once. C'est parce que la longueur de fil d'or ainsi vendue pèse une once qu'elle est désignée par ce mot.

(2) Actuellement, au moins pour ce qui est des babouches de toute première qualité, le blanc a la faveur des élégantes fassies.

II. — Fabrication

Pour les babouches en cuir, la fabrication est en tous points semblable à celle des babouches d'hommes, à ceci près qu'elles sont souvent ornées d'un léger dessin en fil de coton ou de soie exécuté par les *ma'allmāt* dont nous parlerons plus loin.

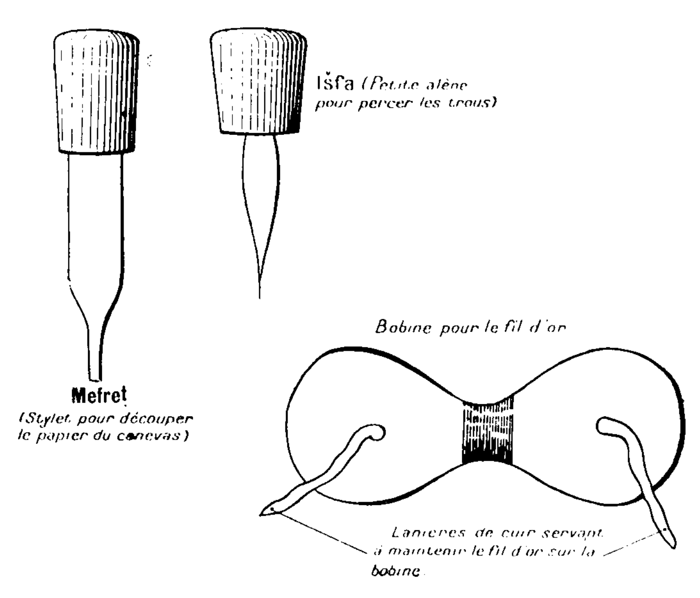


Fig. 3

La fabrication des *šrābel*, ou babouches à empeigne en étoffe, est par contre assez différente. En voici les principales étapes :

a) *Fabrication de l'empeigne.* — Au moyen de formes en carton, on découpe les deux pièces de l'empeigne (*ruq'a* et *qfa*) et leur doublure de basane ou d'étoffe, et l'on colle le tout sur des pièces de carton (1), découpées au préalable, avec la même colle et les mêmes instruments que nous avons vu employer pour la fabrication des *blāği*.

Sur l'empeigne ainsi obtenue, on colle un papier découpé, représentant le décor à broder (*ršem*). Ce décor a d'abord été dessiné au crayon sur un papier blanc et fort, importé de Marseille ; puis après avoir teint l'une des faces en orange, au moyen d'une teinture appelée *ġobra* ou *tši'a*, de la

(1) Pour les babouches de luxe, le carton est remplacé par une épaisseur de basane qui, en assurant une rigidité suffisante, donne beaucoup plus de souplesse à l'empeigne.



N° 3
Fabrication des *šrābel*



N° 4
Msāḫri au travail : mise de la babouche sur la forme appelée *temmūn*

même couleur que le fil employé pour la broderie, on a découpé le décor dessiné, au moyen d'un stylet (*mefref*) (1).

Ces décors sont très variés : certains semblent traditionnels, d'autres, très nombreux, sont créés au jour le jour par les patrons qui essaient de reproduire tel dessin vu sur un plateau de cuivre, telle sculpture sur bois, tel décor en plâtre, qui les a frappés (2).

Ces dessins constituaient, il y a encore une vingtaine d'années, une véritable marque de fabrique à laquelle en reconnaissait facilement la provenance des *šrābel* : chaque patron avait ses modèles que les autres n'avaient pas le droit de reproduire, mais à mesure que le nombre de *msaḫrīya* a augmenté, cette règle s'est relâchée et maintenant un modèle nouveau n'est pas plus tôt imaginé qu'il est aussitôt copié au souq (3).

Quoi qu'il en soit, il y a là un élément artistique qui n'existe en aucune manière chez les cordonniers ordinaires, et le métier de *msāḫri* est considéré comme plus difficile ; peu d'enfants l'apprennent directement ; ils font d'abord un stage chez les *blaïġīya* et n'entrent chez un *msāḫri* qu'après avoir été déjà dégrossis.

Une fois ce modèle découpé, on le colle sur l'empeigne, et, quand la pièce est sèche, le patron la fait porter par un apprenti chez une brodeuse.

b) *Broderie.* — Les brodeuses (*maʿallmāt*) travaillent à domicile. Ce sont des femmes de toutes conditions, très nombreuses, et réparties dans toute la médina. Les unes, dont le mari est pauvre, cherchent à gagner par ce moyen un peu d'argent pour aider le ménage à vivre ; d'autres, esclaves ou servantes dans une grande maison, occupent ainsi leurs heures de loisir en arrondissant leur petit pécule ; d'autres enfin, bourgeoises plus ou moins riches, augmentent par leurs gains les sommes qu'elles reçoivent de leur mari, souvent avec parcimonie, pour leurs besoins personnels.

On convient d'un prix qui va de 3 à 20 francs la paire, et l'on fixe un délai de livraison qui va quelquefois jusqu'à trois semaines pour les broderies compliquées, et parce que la brodeuse ne peut consacrer tout son temps à cette occupation. Le patron cordonnier fournit à l'ouvrière tout ce dont elle a besoin pour exécuter son travail : aiguilles et fil. Il a ainsi un contrôle absolu sur la qualité du fil employé.

(1) Autrefois les broderies étaient beaucoup plus simples, parce que le velours, trop fragile, ne pouvait supporter de broderies trop serrées ; l'emploi d'étoffes plus solides a permis d'exécuter des modèles plus variés et plus complexes.

(2) Cf. photos nos 3, 4 et 5.

(3) Les dessins nouveaux ont naturellement toute la faveur des acheteurs.

La brodeuse travaille assise par terre et fixe la pièce à broder sur un petit métier en bois très simple qu'elle a acheté chez les menuisiers (*mremma d-el-ḫšeb*) (voir fig. 4).

Il n'y a pas de brodeuse attitrée pour chaque patron cordonnier ; il ne semble pas non plus qu'il y ait de brodeuse particulièrement renommée ; au reste, du moment que le modèle est fourni par le cordonnier, le travail de broderie ne demande aucune habileté technique particulière, mais seulement du soin et de la patience.

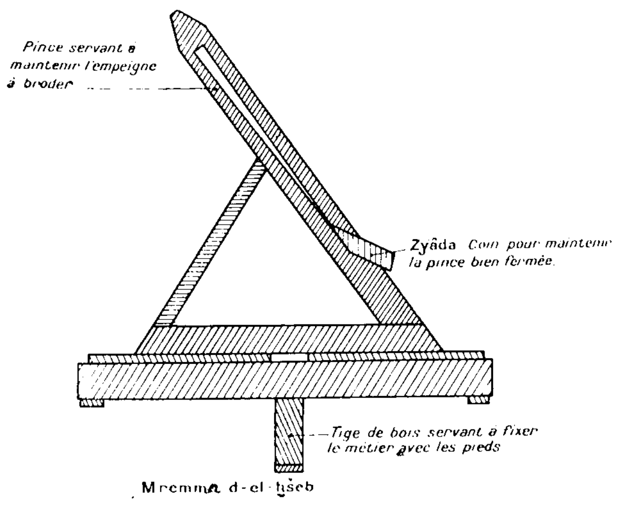


Fig. 4

c) *Dernières opérations.* — Pendant que l'empeigne est aux mains de la brodeuse, le cordonnier fabrique la semelle ; le procédé est le même que pour les *blāġi*, mais la semelle de *šerbīl* est en général plus épaisse, et les lanières de cuir de bœuf employées pour sa confection sont découpées dans des peaux importées d'Europe et vendues dans les boutiques du derb Sbiṭriyīne à raison de 6 à 8 francs le kilo. C'est un cuir de meilleure qualité que celui de Sidi Mūsa (1) et qui, une fois fini, devient plus brillant. On coud ensemble les diverses pièces ainsi fabriquées (empeigne, *farrāša* (2), semelle) en employant la même méthode que pour les *blāġi*, et la finition est la même aussi, à ceci près qu'avant de porter au souq les *šrābel*, on donne à l'empeigne une forme bien bombée au moyen d'un calibre en bois

(1) Cf. *Hespéris*, *loc.*, *cit.*, pp. 194-200.
(2) La *farrāša* elle-même comporte quelquefois un petit motif brodé près du talon.

de forme conique (*temmūn*) (1), puis on les brosse soigneusement avec une petite brosse pour que les broderies resplendissent de tout leur éclat.

Cette branche de cordonniers, qui compte aujourd'hui 120 patrons et au moins autant d'ouvriers et d'apprentis, n'a pas toujours été aussi prospère, car, jusqu'à une époque encore récente, les femmes ne portaient jamais de *šrābel* pour sortir ; c'étaient uniquement des babouches d'intérieur et de cérémonie. Dehors, on ne portait qu'une savate noire appelée *riḥiya kaḥla* (pl. *rwaḥi*) ou *riḥiya* tout court, et cela jusqu'après l'instauration du Protectorat. Tous se souviennent très bien du temps où une dizaine de patrons, établis derb Kettānīne, travaillaient à la fabrication de ces savates. Il ne reste plus maintenant qu'un artisan de ce genre qui a pour clientes de bien vieilles femmes attachées à la tradition et quelques familles de Taza (2) ; il est à la fois fabricant et marchand.

L'empeigne (en deux pièces) est faite de peau de chèvre, doublée de basane importée ; la *farrāša* est découpée dans une peau de mouton indigène ; la semelle est faite de cuir de bœuf assez mince. Les deux pièces de l'empeigne sont cousues au moyen d'une lanière de cuir de bœuf teinte en violet ; la teinture noire de l'empeigne est faite par le patron au moyen d'ingrédients européens. L'outillage est exactement le même que celui des cordonniers ordinaires, mais le travail est beaucoup plus simple, et un seul ouvrier peut fabriquer cinq ou six paires dans la même journée. Le prix d'une paire varie entre 5 et 10 francs selon la qualité du cuir.

Au reste le dernier survivant de cette industrie mourante est un brave homme très borné, aussi grossier que les objets qu'il fabrique.



On voit que le matériel dont se servent les *msaḥrīya* n'est ni plus important ni plus coûteux que celui des *blaïġīya*, et, à part le fil d'or et d'argent, les matières premières ne sont pas plus dispendieuses.

Pourtant, dans l'ensemble, les fabricants de babouches de femmes ont l'air plus à leur aise que les autres : certains, comme leur amīne Moḥammed ben L'arbi ben Brahīm ont quatre personnes à leurs gages ; d'autres même, comme le patron Ḥasan el Marnissi, en ont six. Cela nous paraît tenir à

(1) Voir photo n° 4.

(2) A Rabat et Salé cette industrie doit être encore prospère, car une grande partie des femmes qu'on rencontre dans les rues portent ces babouches noires.

ce que les femmes, plus sensibles que les hommes aux variations de la mode, consomment plus de babouches, bien qu'elles en usent moins ; et il semble aussi que, plus faciles à tenter que les hommes, elles permettent au marchand de s'assurer un bénéfice plus important.

V. — LES DIVERSES SORTES DE BABOUCHES

Avant d'expliquer le mécanisme de la vente, nous énumérerons les différentes sortes de babouches fabriquées par les cordonniers de Fès car, outre la grande division entre *blāġi* et *msāḫri*, il existe d'assez nombreuses subdivisions qu'il est bon d'examiner.

Nous distinguerons d'abord deux grands groupes : les babouches fabriquées pour la consommation locale et les babouches destinées à l'exportation.

A) Les babouches destinées a la consommation locale

1° *Les babouches d'hommes*

a) Parmi les babouches d'hommes fabriquées pour la consommation locale, les plus prisées sont les babouches appelées *medfūna* (ensevelies, cachées), parce que les coutures intérieures sont invisibles. Ce sont des chaussures de forme assez fine, à semelle peu épaisse au bout du pied et d'épaisseur presque double au talon. L'empeigne est d'un cuir jaune crème qui prend des tons vieil or en s'usant, et la *farrāša* est en cuir de chèvre. La doublure est de basane, et parfois d'étoffe pour ceux qui veulent avoir plus chaud aux pieds. Les plus belles, portées par les hauts fonctionnaires et les jeunes gens élégants, ont les coutures extérieures brodées de soie (*ṣarma-d-el-ḥrīr*), les autres ont des coutures en coton.

Les moins élégantes ont la *farrāša* en cuir de bœuf teint en rouge (1).

On appelle aussi ces chaussures *limuniya* (à cause de leur couleur) ou bien *derja šūka*, à cause de leur talon surélevé et de leur forme pointue.

b) Vient ensuite la *belġa el-ḥamra el-ferradiya*, nommée ainsi à cause de sa couleur d'un jaune plus vif et plus criard que les précédentes, mais de forme tout à fait analogue (2), avec une *farrāša* toujours en cuir de

(1) Pour la fabrication et la teinture de ce cuir à la tannerie de Sidi Mūsa, cf. *Hespéris*, *loc. cit.*, pp. 198-199.

(2) La semelle cependant n'est pas évidée au cou de pied.

bœuf. Ces chaussures sont surtout achetées par les campagnards et les pauvres gens, car elles coûtent moins cher. On les appelle aussi *belġa mhoṣra ferradiya*, comme à Rabat.

c) Enfin la babouche à bout rond (*sriksia*) (1) et à *farrāša* en cuir de bœuf teint en rouge, la seule que l'on portât autrefois à Fès. C'est encore la babouche des vieillards attachés aux traditions (2).

d) Il existe aussi pour les hommes des chaussures en peau de chèvre rouge, de toute première qualité, appelées *teqšīr*. On ne les fabrique que sur commande : et certains notables en portent toujours en hiver, sous leurs babouches ordinaires.

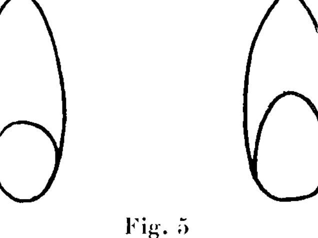
Léon l'Africain (3) parle bien encore de souliers en bois employés les jours de mauvais temps, mais il ne s'en fabrique plus à Fès depuis assez longtemps. Il y a une trentaine d'années pourtant, on en portait encore les jours de mauvais temps : ce sont les *qbāqeb*.

2° *Les babouches de femmes*

Comme on s'en doute, les babouches de femmes présentent des variétés plus nombreuses encore. Outre les babouches noires (*rwaḥi kaḥla*) dont nous avons parlé au chapitre précédent, on peut distinguer :

a) Les *šrābel* (4), chaussures d'apparat à semelle très épaisse dont l'empeigne est de velours ou de gabardine de laine (*šerga*), et dont les ornements sont dessinés avec des fils d'or et d'argent pur (*es-sqalli el ḥorr*) ;

b) Les *msāḥri* (ou *šrābel d-el-belsiān*), babouches à empeigne en étoffe, décorée avec du fil d'or ou d'argent de qualité inférieure (*es-sqalli el ḥarami*) ;





Babouche ordinaire — Fig. 5 — Moqawwara

c) La *belġa tsudda*, à empeigne en étoffe ou en cuir décorée, discrètement d'ailleurs, avec du fil de soie ou de coton ;

d) La *belġa nsawiyya*, à empeigne de cuir quelquefois décorée sur les côtés de dessins en fil de coton ou d'argent de qualité inférieure (*belsiān*), presque toujours doublée de basane importée.

(1) Du nom d'un patron renommé, il y a une centaine d'années, pour leur fabrication.

(2) On vend à Fès quelques paires de babouches tout à fait analogues au *sriksi*, mais fabriquées à Tétouan et dont la semelle est de meilleure qualité : on les appelle *mṣiyyiṭ*.

(3) T. II, p. 105.

(4) Appelées par les paysans *meššāya*.

moins solide, mais plus légère que la basane fassie. Le bord de l'empeigne, sur le cou de pied est souvent dentelé, et comme toutes les autres babouches de femmes, cette catégorie est dépourvue de *ṭūq* ;

e) La *riḥiya* (pl. *rwaḥi*), babouche rouge, souvent en cuir de veau, destinée uniquement aux femmes de la campagne et quelquefois ornée de dessins très simples en fil de coton noir ou violet (1) ;

f) La *moqawwara*, portée uniquement par les Juives, et présentant cette particularité que le haut de l'empeigne est très évasé (voir fig. 5) (2) ; ces chaussures sont aussi plus étroites que les chaussures portées par les Musulmanes et comportent toujours un talon en saillie, très peu épais à la vérité, comme les chaussures européennes. La *farrāša* est toujours en cuir et décorée de lamelles de cuir de couleur différente, collées dessus et formant dessin. Comme il a été dit plus haut (3), ces chaussures sont de fabrication récente et le patron Tajmuʿati en est l'initiateur. Elles comportent deux variétés : la *moqawwara msaḫrīya*, brodée comme les *šrābel*, et la *moqawwara beiḍa*, en tous points analogue à la *belġa nsawiyya*.

3° *Les chaussures pour enfants*

Elles comprennent à peu près toutes les variétés énumérées pour les babouches d'hommes et de femmes.

B) Les babouches fabriquées pour l'exportation

a) On trouve encore dans les souqs de Fès quelques spécimens des babouches que l'on fabriquait autrefois pour les envoyer en Egypte.

C'étaient des chaussures tout à fait analogues au *sriksi* : bout rond, semelle mince, mais uniquement en cuir et non évasée (voir fig. 6).

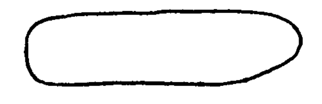


Fig. 6

Forme de la semelle des babouches destinées à l'exportation en Egypte.

Presque toujours, entre l'empeigne en chagrin et la doublure en basane, on collait une seconde épaisseur de basane pour donner plus

(1) A part cette espèce, on ne trouve aucune chaussure de femme analogue à la *belġa el ḥamra* dont parle Joly (*loc. cit.*, p. 245). Il ne faut pas, d'autre part, confondre cette chaussure pour campagnardes (*riḥiya ḥamra*) avec la chaussure noire pour citadines (*riḥiya kaḥla*), dont nous avons parlé ci-dessus (p. 30).

(2) Voir aussi photo n° 5.

(3) Voir p. 15.

de chaleur au pied. Les babouches ainsi fabriquées étaient lourdes et confortables. L'exportation en a cessé il y a dix ans dans les conditions que l'on verra étudiées au chapitre suivant (1).

b) Par contre, on fabrique encore à Fès beaucoup de babouches pour l'exportation au Sénégal. Ces babouches ont la forme des babouches de Fès, mais l'empeigne est faite de cuir blanc légèrement rosé (*werdi*) et la *farrāša* est toujours en peau de bœuf. Les babouches de femmes sont sensiblement analogues, mais plus légères encore.

c) Enfin, depuis quelques années, on fabrique à Fès des babouches de fantaisie, uniquement destinées à l'origine aux Européens et surtout aux touristes ; nous disons à l'origine, car depuis un certain temps, plusieurs Fassis en achètent au Souq Ṣebbāṭ pour mettre sous les *blāġi*, l'hiver, et avoir plus chaud.

Quatre ou cinq patrons cordonniers se livrent à cette fabrication ; encore ne les occupe-t-elle pas toute l'année et prend-elle tout juste un mois et demi environ au printemps, saison du tourisme. Le reste du temps, ces artisans font des babouches ordinaires.

Ils achètent leurs peaux au fondouq Sbiṭriyīne et les teignent eux-mêmes avec des produits chimiques importés d'Europe, qu'ils achètent au souq Ṣeffārīne. Les teintes en usage sont au nombre de huit :

Blanc, *Biod* ;
Crème, *Qšri* (teinte donnée par l'écorce de grenade) ;
Jaune vif, *Ḫabūri* ;
Orange, *Lranji* ;
Rose vif, *Werdi* ;
Bleu, *ʿAlja* ;
Vert pomme, *Ḫḍar Qaṣbi* ;
Vert sombre, *Serraqraq* ;
Marron, *Qahwi*.

Puis, à l'aide de formes en carton, ils dessinent sur la peau la forme de l'empeigne (*ruqʿa*) et du quartier (*qfa*) qu'ils découpent ensuite avec les ciseaux (voir fig. 7).

La semelle (*farrāša*) est formée de deux épaisseurs de peau de mouton entre lesquelles est collée une épaisseur de carton souple.

(1) Pp. 47 et suivantes.

Avant de coudre, on trace avec le *meršem* les traits qui décorent l'empeigne et le talon, puis on les assemble et on les coud avec la *farrāša* au moyen d'un fil plus fort. On peut faire en moyenne cinq paires avec une peau, et deux ouvriers qui travaillent ensemble, comme le père et le fils Bū Ḫrīs, peuvent fabriquer cinq ou six paires par jour.

Les paires ainsi fabriquées sont vendues directement aux marchands de curiosités marocaines tels que le chérif Kanūni, Lʿaraqi, Serġini, Bennis, Sebti. Le prix est de 6 à 8 francs. Ces commerçants les font ensuite décorer, ou les décorent eux-mêmes, de dessins d'or, à la manière des relieurs et les revendent de 15 à 40 francs selon l'importance du dessin.

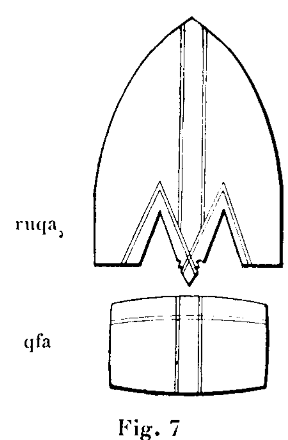


Fig. 7

Babouches de fantaisie

Cette variété de babouches existe depuis l'instauration du Protectorat, mais d'abord on n'en fabriquait que des blanches, faites avec les peaux destinées aux babouches du Sénégal. C'est le fils Bū Ḫrīs (1) qui, il y a une dizaine d'années, a eu l'idée de les teindre de différentes couleurs ; le chérif L'araqi a d'abord été le seul à vendre ce nouvel article, qui ensuite s'est répandu.

VI. — LE COMMERCE DES BABOUCHES

Comme toutes les autres activités commerciales de Fès, le commerce de babouches est absolument libre. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il revête des formes assez diverses : vente directe aux particuliers, vente directe aux marchands, vente à la criée. Cependant la vente à la criée est de beaucoup le procédé le plus employé.

1° Vente directe aux particuliers

Les cordonniers ne vendent directement aux particuliers que les babouches qui leur ont été commandées. Autrefois les commandes étaient très

(1) Le fils Bū Ḫrīs travaille dans un *drāz* du derb *Tūnes* (non loin de la mosquée de Rsif) avec son père, qui l'occupe depuis cinquante ans. Ces artisans appartiennent à une vieille famille de cordonniers fixée depuis bien longtemps à Fès puisque, selon la tradition familiale, elle a occupé pendant 430 ans la même maison, que l'actuel patron vient d'être obligé de vendre.

nombreuses, mais aujourd'hui, par souci d'économie, par imitation peut-être aussi des mœurs européennes, les Fassis achètent beaucoup plus souvent les babouches omnibus du souq. Et très rares sont maintenant les cordonniers qui travaillent uniquement sur commande : on ne pourrait guère citer que le vieux Sidi Mess'ūd, dont il a été question au début de cette étude (1) ; on se souvient aussi d'un vieux cordonnier, Biyi Ḥaddū, mort il y a deux ans ; enfin, jusqu'à ces dernières années, les trois frères Bel-laḥmar ne travaillaient que sur commande, mais ils ont été forcés de fabriquer des babouches pour le souq : autrement, ils n'auraient plus gagné suffisamment leur vie.

L'acheteur va trouver un cordonnier qu'il connaît ou qui lui a été recommandé (il y a ainsi des cordonniers connus dans toute la ville, comme Ṭbīb et Ba'Allū, et d'autres dont la célébrité ne dépasse pas les limites d'un quartier), donne ses mesures et convient du prix et de la date de livraison. Lorsque la commande est prête, l'artisan va lui-même la porter à domicile et reçoit, en général, une petite somme en plus du prix convenu, surtout si le travail a été fait en temps voulu. L'unique fabricant de babouches noires pour femmes vend toujours ainsi les fruits de son travail.

Il va sans dire que la plupart des cordonniers qui travaillent sur commande exécutent des babouches de toute première qualité, sont fiers de leur renommée et ne voudraient la perdre pour rien au monde ; ainsi le patron Ba'Allū nous disait qu'il préférerait refuser une commande s'il ne trouvait pas de peau excellente, plutôt que de livrer un travail qui ne fût pas parfait.

2° Vente directe aux marchands

C'est une méthode fort peu en usage ; il n'existe pour ainsi dire pas de cordonnier travaillant pour un commerçant déterminé et lui vendant directement ses chaussures. Nous n'avons guère rencontré que le patron Tajmu'ati, spécialiste dans la fabrication des babouches brodées pour Juives. Les fabricants et les marchands (2) de cette catégorie de chaussures étant très peu nombreux, s'entendent directement pour la vente, sans avoir recours à la criée. De même Tajmu'ati est en rapport direct avec certains

(1) Voir pp. 9, 11, 15.

(2) Trois marchands sont spécialisés dans la vente des *moqawwarat msaḥriya* au Souq Ṣebbāṭ, 'Abd-esslām el wazzāni, Tahar Buqa et Elḥajj Dris elġzāwi.

commerçants de Meknès, Casablanca, etc., spécialisés dans la vente de cet article.

De même aussi les fabricants de babouches pour touristes dont nous avons parlé au chapitre précédent. Mais ce sont, on le voit, des cas tout à fait particuliers et très peu nombreux.

3° Vente a la criée

La plupart des cordonniers vendent donc leurs babouches à la criée des chaussures qui a lieu tous les jours, sauf le vendredi et les jours de fête, de l'ʿaṣer au moġreb, au Souq Ṣebbāṭ, ruelle de la Qiṣaria parallèle à la grande artère du Souq el ʿAṭṭārīne.

Cette vente est l'un des spectacles les plus colorés qu'on puisse voir à Fès : dans une ruelle étroite, d'une soixantaine de mètres de long, grouille la foule des vendeurs qui circulent, se coudoient, se bousculent en criant des prix ; bien des cordonniers sont là aussi qui attendent le résultat de la vente ; des particuliers se pressent pour acheter ; quelques passants et quelques touristes ont bien de la peine à fendre ces flots mouvants, et quelques tire-laine profitent parfois de la situation. Seuls les marchands sont impassibles dans leur boutique et dominent cette agitation ; de temps à autre ils font un signe lorsqu'ils ont entendu un prix intéressant ; aussitôt le vendeur se précipite, bousculant deux ou trois personnes pour aller plus vite, et entame avec le boutiquier une discussion à mi-voix ; si l'affaire semble intéressante, il va chercher, au prix de nouvelles bousculades, le cordonnier pour le compte duquel il vend, et un nouveau conciliabule s'engage, à l'issue duquel le marchand sort placidement de sa sacoche quelques billets verts ou bleus que le cordonnier engloutit dans la sienne.

Tel est le spectacle qui s'offre. En voici le mécanisme. Quand un cordonnier a terminé quelques paires de babouches, deux ou trois seulement dans bien des cas, il les envoie porter par un apprenti ou plus souvent les porte lui-même au Souq Ṣebbāṭ. Là il s'abouche avec un crieur public (*dellāl*) qui va proposer les babouches à différents marchands et se promène dans toute la longueur du souq en répétant les prix qui lui ont été proposés. Quand il a trouvé un acheteur sérieux, marchand de babouches ou particulier (1), il va chercher le cordonnier et le met en rapports avec l'ache-

(1) Environ 80% des babouches vendues à la criée sont, nous a-t-on affirmé, achetées par des particuliers.

teur (1). Si le marché se fait, il reçoit une commission en rapport avec le prix de vente

Nous étudierons successivement les prix de vente courants, les *dellāla* et les marchands de babouches qui forment deux groupes nettement distincts des cordonniers, avec chacun à leur tête un amīne.

A) *Les prix de vente*

Les prix de vente que nous allons donner sont bien entendu des prix moyens pour l'année 1934-1935, car il y a un cours qui varie d'un jour à l'autre, surtout à certaines époques : par exemple avant les fêtes, les prix montent, car la demande est forte ; immédiatement après les fêtes, au contraire, les cours tombent très sensiblement. De même juste avant un départ de bateau pour le Sénégal, il y a plus-value, car les marchands désirent que leurs caisses partent pleines ; et ainsi de suite.

Voici les prix, suivant les catégories de babouches indiquées au chapitres précédent :

a) Babouches d'hommes :

El ḥamra el ferradiyya, trois qualités :

Qualité inférieure : de 8 à 10 francs ;

Qualité moyenne : de 14 à 16 francs ;

Qualité supérieure (article rare) : 20 francs environ.

Limuniya : 8 à 10 francs ;

Medfūna inférieure : 14 à 15 francs ;

Medfūna moyenne : 16 à 18 francs ;

Medfūna supérieure : 20 à 25 francs ;

Sriksia : 7 à 8 francs.

b) Babouches de femmes :

Nsawiyya : 8 à 12 francs ;

Tsudda : 7 à 12 francs ;

Msaḥriya del belsiān : 8 à 15 francs ;

Šrābel d-essqalli : de 15 à 100 francs (selon la qualité de l'étoffe et l'im-

(1) Cette méthode est quelquefois mise à profit par d'habiles filous. C'est ainsi qu'a été arrêté récemment un ancien cordonnier qui opérait de la façon suivante : quand le crieur avait pris langue avec un acheteur et était parti chercher le cordonnier pour le compte duquel il vendait, notre homme venait trouver l'acheteur, déclarait être le vendeur et empochait l'argent : ce petit manège a pu durer une quinzaine de jours, avant de prendre fin devant le Pacha.

portance des broderies. Le prix de 100 francs est un maximum rarement atteint) ;

Moqawwara nsawiyya : 8 à 20 francs (il y a quelques années elles atteignaient 50 francs) ;

Moqawwara msaḥriyya : 20 à 50 francs (ce dernier prix étant rarement dépassé au lieu de 125 francs au temps de la prospérité).

c) Babouches pour le Sénégal : de 12 à 17 francs.

B) *Les dellāla*

Leur nombre varie de 80 à 150. Ce sont de très pauvres gens, d'origines fort diverses. Ils travaillent tous les jours, sauf le vendredi et une semaine après chaque fête, de l'ʿaṣer au moġreb. Quelques-uns exercent leur métier au Souq Bṭāna qui se tient vers midi au fondouq Ṣeffārīne, ou à la criée des vieux vêtements à Bab Dekāken. La plupart vivent d'expédients, faisant des commissions par exemple pour une menue rétribution.

Chaque crieur est, en général, l'agent attitré d'un ou plusieurs cordonniers et ne vient pas au souq s'il sait qu'ils n'ont rien à vendre ce jour-là.

La vente se fait par unité de six paires (*biʿa*) ou de trois paires (*noṣṣ bīʿa*), ou de douze paires (*biʿalīn*). A la façon dont montent les enchères, les crieurs comprennent vite si le souq sera bon ou mauvais. On part toujours d'un prix assez bas ; si les enchères montent vite, c'est signe de souq actif et les ventes se font rapidement ; si au contraire les enchères sont lourdes, le souq traîne, les affaires sont rares et lentes, et bien des cordonniers remportent tout ou partie de leurs marchandises.

Les *dellāla* sont payés en proportion du prix obtenu par le cordonnier : 1 fr. 50 pour 30 francs, 2 francs pour 60 francs, 3 francs pour 100 francs. Un crieur actif peut, un jour de souq favorable, gagner jusqu'à 12 francs. Mais que de journées où le gain ne dépasse pas quarante sous, ou bien même est complètement nul ! Ces gens ont donc la vie dure, d'autant plus qu'il leur faut payer une patente de 30 à 35 francs, et l'on comprend que quelques-uns se montrent peu honnêtes. Mais le fait est rare, et les crieurs peu scrupuleux sont vite brûlés dans ce marché où tout le monde se connaît plus ou moins.

C) *Les marchands de babouches* (*Blaiġīya*)

Les marchands de babouches qui sont établis dans le Souq Ṣebbāṭ forment une véritable corporation, distincte à toutes sortes de points de vue de celle des cordonniers, sous la direction d'un amīne qui est actuellement Si Moḥammed ben Aḥmed eš-Šraïbi.

Le Souq Ṣebbāṭ est, comme nous l'avons dit, une ruelle de la Qiṣaria, longue de soixante mètres environ, orientée sensiblement Est-Ouest, parallèle et adjacente au Souq el-ʿAṭṭārīne auquel elle est reliée par deux ou trois passages de cinq ou six mètres de long sur lesquels donnent des boutiques. Ces boutiques (*ḥawānat*) au nombre de soixante-cinq d'importance inégale sont, comme toutes celles de la médina, à 0 m. 80 environ au-dessus du sol et fermées par deux pièces de bois, la pièce inférieure se rabattant vers le sol, la pièce supérieure formant auvent. Chaque boutique a environ 2 m. 50 de haut, 1 m. 50 de large et 2 mètres de profondeur. La paroi du fond et les parois latérales sont tapissées de babouches, disposées sur trois ou quatre étagères superposées. Quelquefois on voit des babouches suspendues aux solives du plafond ; quelquefois aussi on remarque une petite vitrine placée au fond de la boutique et contenant les plus belles babouches, mises ainsi à l'abri de la poussière.

Presque toujours ces commerçants déploient beaucoup d'art à disposer leur marchandise ; les *šrābel* éclatantes d'or et d'argent sont placées sur la paroi du fond, et le marchand se détache ainsi sur ce décor d'icône, toujours rutilant, car, à défaut du soleil, l'électricité fait briller et jouer les broderies. Sujet bien fait pour tenter un peintre, mais difficile à traiter pratiquement et qui, nous semble-t-il, a donné seulement naissance à un tableau très remarquable du peintre espagnol Ortiz Echagüe.

Ces boutiques sont toutes des biens habous de Qarawiyīne, de Sidi Fraj ou de Moulay Idris. Le paiement de la location se fait d'une manière assez curieuse : chaque année l'administration des habous fixe la valeur locative de chaque boutique. Si le commerçant qui l'occupe est un locataire ordinaire, il paie intégralement le prix fixé ; s'il est locataire avec *zina* (1), il paie seulement 45 % de ce prix, les 55 % restant étant considérés comme une sorte de ristourne faites aux propriétaires du droit de *zina*. C'est ainsi que

(1) Voir la définition de la *zina* dans notre enquête sur les tanneurs, *Hespéris*, *loc. cit.*, p. 181.



N° 5

Boutique d'un marchand de babouches au Souq Ṣebbāṭ

la valeur locative du magasin de l'amīne a été fixée pour l'année 1934 à 120 francs, mais comme il est possesseur d'une *zina*, il ne paie réellement que 54 francs.

Dans chacune de ces boutiques on trouve à peu près toutes les sortes de babouches, et si dans certaines on voit surtout à l'étalage des *šrābel* rutilants, c'est pour attirer les clients, mais on peut y trouver aussi toute la gamme que nous avons décrite précédemment, ou peut s'en faut (1). Certains marchands vendent cependant de préférence telle ou telle catégorie : c'est ainsi que deux ou trois d'entre eux font surtout le commerce des chaussures juives (*moqawwarat*) (2).

Si l'on voulait distinguer des catégories parmi les boutiques du Souq Ṣebbāṭ, il faudrait plutôt tenir compte de leur importance respective ; c'est ce qu'a fait le fisc qui, pour l'établissement des patentes, divise les marchands de babouches en trois catégories :

a) Les marchands en gros (*b-ejjemla*) dont la patente va de 320 à 360 fr. par an ;

b) Les détaillants bien achalandés (*bel-mḥwoṣṣeṭ*) ;

c) Les petits détaillants (*b-ettofṣīl*).

Outre la patente, ils paient une taxe proportionnelle à la valeur locative de leur boutique (*ḍaribat el mabani*), qui se monte en moyenne, pour cette année, à 125 ou 130 francs.

Un gros commerçant comme l'amīne Šraïbi paie donc près de 500 fr. par an d'impôts professionnels, et ces chiffres seuls montrent toute la différence qui existe entre les cordonniers et les marchands du Souq Ṣebbāṭ : les premiers sont des artisans, les autres des commerçants qui appartiennent à une catégorie sociale supérieure, à la bourgeoisie de Fès. Les cordonniers, même les plus renommés, ne font guère que gagner leur vie ; les marchands peuvent amasser de petites fortunes.

Plusieurs traits accentuent encore cette différence ; la plupart des commerçants du Souq Ṣebbāṭ savent lire et écrire, et il n'est pas rare d'en voir plongés dans la lecture de quelque livre pieux aux heures où le souq sommeille. On ne trouve pas parmi eux d''Isāwa ou de Ḥamādša : tous appartiennent aux confréries plus intellectuelles que sont les Tijaniyīne,

(1) Cf. photo n° 5.
(2) Cf. *supra*, p. 33 et 39.

les Derqāwa et les Kittāniyyīne. Leur mise, leurs manières, leur langage sont de gens assez raffinés, avec, comme il sied, de rares exceptions.

Quelques familles pratiquent ce commerce depuis plusieurs générations : les Šraïbi, les Oulad Lezrag, les Oulad Berrāda par exemple. Très souvent d'ailleurs, les marchands n'ont pour employés que des membres de leur famille. Cela rend les différends professionnels très peu fréquents, puisque les querelles entre patrons et employés n'existent pour ainsi dire pas. Les différends entre marchands sont aussi très rares ; car le grand principe qui domine cette corporation, comme du reste tout le commerce fassi, est celui de la libre concurrence absolue (1) : pas de marque déposée, pas de propriété commerciale qui pourraient faire naître des litiges ; la fonction d'amīne a donc encore moins d'importance ici qu'ailleurs, de l'aveu même de son titulaire actuel.

Comme toutes les autres, cette corporation est atteinte par la crise ; les bénéfices sont bien moindres qu'il y a sept ou huit ans. Ils varient d'ailleurs suivant les clients et les époques. On sait que le procédé de vente courant est le marchandage, et que le bénéfice dépend uniquement de la ténacité plus ou moins grande de l'acheteur et aussi de sa connaissance plus ou moins précise du cours. A quelques minutes d'intervalle un marchand peut gagner 0 fr. 50, puis 5 francs sur des babouches de qualité identique. D'autre part, à l'époque des grandes fêtes, l'ʿaïd eṣ-ṣġīr et l'ʿaïd el-kbīr (2) la demande est très forte et les prix montent. Immédiatement après les fêtes, au contraire, les prix tombent très bas.

La crise se fait moins sentir cependant sur cette industrie que sur d'autres : la babouche est la chaussure traditionnelle (3), les Musulmans tiennent toujours à l'acheter à l'occasion des fêtes religieuses, et la vente dépend beaucoup plus de la récolte en ce pays surtout agricole que de toute autre influence. Quand la récolte est bonne, les paysans peuvent célébrer dignement les fêtes religieuses, les mariages, etc., et le Souq Ṣebbāṭ est prospère ; quand la récolte est mauvaise, les paysans se restreignent et l'économie fassie s'en ressent.

(1) C'est en vertu de ce principe que les marchands n'essaient pas d'empêcher les particuliers d'acheter leurs chaussures à la vente à la criée ; ils le pourraient cependant en s'entendant pour faire monter les enchères.

(2) Les Fassis achètent de préférence leurs babouches neuves pour l'ʿaïd eṣ-ṣġīr, et les campagnards au contraire pour l'ʿaïd el-kbīr.

(3) On ne concevrait pas qu'un invité à une réunion mondaine portât d'autres chaussures que des babouches nationales. Le malheureux qui par hasard s'en aviserait verrait aussitôt se poser pour lui d'insolubles problèmes de savoir-vivre.

Pour la même raison, la concurrence étrangère des chaussures européennes ou japonaises n'a pas fait grand tort au commerce des babouches ; même dans les villes, il est bien peu de personnes qui n'en achètent une paire à l'occasion des fêtes ; à plus forte raison les paysans ne connaissent-ils guère que la chaussure nationale, quand ils ne vont pas pieds nus. La grande vogue qu'ont connue un moment à Fès les chaussures japonaises, vendues à des prix dérisoires, n'a pas ému les commerçants du Souq Ṣebbāṭ qui avaient confiance en l'esprit traditionnaliste de leurs concitoyens et aussi en leur sens pratique ; ils se sont bientôt aperçus que ces chaussures, si elles coûtaient bien moins cher, s'usaient bien plus vite que les babouches, et n'étaient pas, de très loin, aussi agréables à porter.

Pour marquer par un dernier trait l'indépendance de ce commerce à l'égard des influences extérieures, nous signalerons qu'aucun des marchands de babouches n'est assuré contre l'incendie, parce que, nous a dit l'amīne, ils considèrent que la religion le leur interdit. Ils savent cependant qu'il y a là pour eux une grave menace, puisque tous ou presque ont été témoins d'un terrible incendie qui ravagea la Qiṣaria en 1918 (1) et qui n'était pas le premier. Mais il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu.

Il existe à Fès-Djedid des marchands de babouches qui vendent en même temps des djellaba, de l'étoffe, etc. Ils occupent quatorze boutiques dans la grand'rue de Fès-Djedid. Les babouches qu'ils vendent viennent du Souq Ṣebbāṭ ; ce sont des babouches de qualité moyenne ou inférieure, à l'usage de petites gens qui ne veulent pas descendre jusqu'à la Qiṣaria pour faire leurs achats.

Les commerçants sont pour beaucoup des commerçants de la médina ; ils ne dépendent pas de l'amīne du Souq Ṣebbāṭ, mais de l'amīne général du souq de Fès-Djedid dont la juridiction s'étend aussi aux épiciers, par exemple.

On voit donc, fait intéressant à noter, que la distinction des métiers, encore assez nette dans la médina, n'existe pas et n'a probablement jamais existé à Fès-Djedid, campement plutôt que ville véritable.

(1) Cf. la description de ce sinistre dans *France-Maroc* du 15 septembre 1918 (THUMINONT : *L'incendie des souqs de Fès*).

1° L'Exportation

Outre la vente à Fès, qui approvisionne la ville et les alentours, il existe un commerce d'exportation des babouches assez important.

Fès envoie ses babouches en bien des points du Maroc, au Sénégal, et en exportait autrefois en Egypte.

Ceux qui s'occupent de ce commerce sont ou bien de gros marchands de babouches comme l'amīne Šraïbi, ou bien des maisons générales d'exportation.

A) *Exportation au Maroc*

Fès envoie quelques paires de babouches assez grossières dans les tribus du Nord : l'amīne y a des représentants. Mais la plupart des babouches exportées par Fès sont des babouches de première qualité, destinées à toutes les villes où vivent des bourgeois raffinés : Meknès, Taza, Rabat, Casablanca, Marrakech, etc. Car les babouches de Fès sont renommées pour leur élégance, même dans des villes comme Rabat et Marrakech, où travaillent de nombreux cordonniers.

Jusqu'à l'été de 1934, Fès exportait en zone espagnole une assez grande quantité de babouches. En réponse au dahir dirigé contre les babouches japonaises et qui interdisait l'entrée en zone française de toutes les babouches, quelles qu'elles fussent, les autorités espagnoles ont pris une mesure identique et les babouches de Fès ne peuvent plus pénétrer dans la zone voisine. Mais certains cordonniers de Fès ont tourné la difficulté en s'établissant à El-Qṣar el-Kbīr, où ils fabriquent des babouches avec des peaux tannées à Fès, puisque le commerce du cuir tanné est resté libre.

B) *Exportation au Sénégal*

Nous avons vu, au chapitre précédent (1), que les cordonniers de Fès fabriquaient des babouches blanches uniquement destinées à l'exportation au Sénégal. Il nous faut maintenant examiner les conditions générales de ce commerce.

Depuis très longtemps le Maroc est en relations commerciales avec le Sénégal ; autrefois les échanges se faisaient par caravanes et le point ter-

(1) Voir p. 34.

minus en pays noir était Tombouctou ; de nos jours les cargos et les paquebots modernes assurent un transport bien plus régulier et bien plus rapide de Casablanca à Dakar.

Les babouches marocaines, et surtout celles de Fès, ont toujours été un élément important de ce trafic et le restent. Les cordonniers de Fès expédient chaque année au Sénégal de 110 à 115 mille paires de babouches pour hommes et 2.500 à 3.000 paires de babouches pour femmes, ce qui représente, au prix moyen de 16 francs la paire, un chiffre d'affaires de près de 2 millions de francs. Ce commerce est saisonnier ; le gros moment de la vente coïncide avec la récolte des arachides en novembre, décembre et janvier, car les campagnards du Sénégal ont de l'argent à ce moment-là et se chaussent pour l'année ; il part de Fès environ 20.000 paires de babouches pendant chacun de ces trois mois, contre 6 à 7.000 paires par mois pendant le reste de l'année (1).

Au Souq Ṣebbāṭ, la paire descend jusqu'à 12 francs aux époques de vente restreinte et monte jusqu'à 16 ou 17 francs au moment de l'exportation massive. Une vingtaine de grossistes les achètent, parmi lesquels quelques marchands de babouches comme l'amīne Šraïbi.

Ceux d'entre eux qui n'ont pas de représentants au Sénégal s'adressent à des maisons de commission de Dakar et ne gagnent guère qu'un franc par paire de babouches. Ceux, au contraire, qui ont à Dakar des représentants, souvent membres de leur famille, font des bénéfices beaucoup plus importants. Il faut compter qu'à l'arrivée à Dakar le prix du départ de Fès a monté de 50 % à cause du prix de transport et des taxes douanières.

En 1933, cette exportation a beaucoup diminué du fait de la crise, d'autant plus que le Gouvernement de l'A. O. F. refusait d'abaisser les droits de douane fixés à l'époque des hauts prix. Sur les instances de la région de Fès, le Service marocain du Commerce a obtenu un abaissement des tarifs en 1934, et depuis lors l'exportation est en hausse de 10 % environ sur 1933.

Si donc le trafic des babouches entre Fès et le Sénégal a diminué d'importance, il n'en reste pas moins actif et semble en voie de reprendre son ampleur passée ; et même dans la période de crise actuelle il fait venir à Fès près de 2 millions de francs par an.

(1) Presque à chaque départ, c'est-à-dire tous les quatorze jours, le courrier du Sénégal emporte des caisses de babouches vers Dakar.

C) *Exportation en Egypte*

Depuis une époque qu'il ne nous a pas été possible de préciser, Fès exportait en Egypte une assez grande quantité de babouches spécialement fabriquées à cet usage (1). Ces babouches étaient vendues par les crieurs au Souq Ṣebbāṭ et achetées par des grossistes spécialisés dans ce commerce ou traitant des affaires de toutes sortes avec l'Egypte. Cette exportation a brusquement cessé il y a une dizaine d'années, et cela a causé un grave préjudice aux tanneurs (2), et aux cordonniers. Ceux-ci cependant ont assez bien supporté ce coup du fait qu'ils n'étaient pas spécialisés : beaucoup d'entre eux fabriquaient, entre autres, des babouches pour l'Egypte, et la perte sèche causée par l'arrêt de cette exportation a été répartie entre eux tous et moins vivement ressentie par chacun. Ajoutons qu'elle est venue à une époque de prospérité intérieure et de commerce actif avec le Sénégal, et nous comprendrons pourquoi les cordonniers fassis n'en ont pas été trop vivement affectés. La crise actuelle a fortement avivé leurs regrets.

Nous avons essayé de savoir pourquoi l'Egypte avait cessé d'acheter les babouches de Fès ; trop souvent les réponses ont été vagues et peu satisfaisantes. Il semble d'ailleurs que la question soit assez complexe. En voici les principaux éléments d'après les renseignements que nous avons pu recueillir auprès des cordonniers et des marchands de babouches.

Quelques cordonniers de Fès sont allés autrefois s'établir en Egypte où ils ont donné naissance à une industrie concurrente de l'industrie fassie. Pour protéger cette industrie nouvelle, le gouvernement égyptien a établi, il y a dix ans, un droit de 25 francs par paire sur les babouches importées du Maroc.

Par ailleurs, l'usage des chaussures européennes se répandait de plus en plus en Egypte, même dans les campagnes, et la consommation des babouches diminuait d'autant.

Trop souvent enfin les cordonniers de Fès ont envoyé en Egypte des chaussures mal faites, employant dans la fabrication des garnitures de la semelle plus de terre (*ṭīn, tadoqqa*) que de cuir.

Il semble donc que cette exportation a été minée par la concurrence locale, par la concurrence européenne et aussi par la mauvaise politique des

(1) Cf. chapitre précédent.
(2) Cf. *Hespéris, loc. cit.*, p. 238.

cordonniers fassis, et que les droits protecteurs institués en Egypte, il y a une dizaine d'années, lui ont porté le coup de grâce.

Les fabricants de babouches en Egypte emploient maintenant, nous a-t-on dit, un cuir d'origine syrienne, d'un jaune beaucoup plus foncé que celui de Fès. On voit donc que les Fassis se tiennent au courant de ce qu'ont fait les Egyptiens après avoir fermé leur marché aux produits fassis, mais il semble qu'il y a là simple curiosité, non désir de reconquérir un marché qu'on se résigne à voir fermé à tout jamais. Et cependant la baisse considérable des peaux tannées sur la place de Fès pourrait y inciter.

VII. — LA VIE CORPORATIVE

Nous avons dit que les cordonniers étaient divisés en deux corporations : les fabricants de chaussures d'hommes et les fabricants de chaussures de femmes. Mais cette dernière corporation est, nous l'avons vu (1), d'origine récente et n'est guère qu'une filiale de la première : l'autorité morale de l'amīne des cordonniers, Moḥammed bel Ḥajj Dris Sebti, s'étend sur les *msaḫrīya* et aussi sur les *dellāla* qui vendent les babouches au Souq Ṣebbâṭ.

Cet amīne est plus occupé que les autres, car la corporation des cordonniers est assez remuante : les têtes sont chaudes et les conflits naissent fréquemment ; le rôle arbitral de l'amīne a matière pour s'exercer. Aussi l'amīne Sebti a-t-il un ḫalifa officiel, Qaddūr Ḥajji, et un ḫalifa officieux, Si Moḥammed ben 'Abdeljlīl (2), de même que l'amīne des *msaḫrīya*, Si Moḥammed ben L'arbi ben Brahīm, d'ailleurs souvent absent de Fès pour faire du commerce à Khenifra.

Mais, le rôle arbitral de l'amīne mis à part, la corporation des cordonniers n'est pas plus fortement constituée que les autres, malgré le grand nombre de ses membres. Ils ont bien un drapeau, mais pas de caisse de secours, et l'aumône, là encore, supplée à l'absence de toute organisation mutualiste. La seule dépense faite en commun est celle des frais d'enterrement des indigents.

Pas plus qu'en étudiant les autres corporations il ne nous a été facile d'obtenir des renseignements sur les traditions des cordonniers. Ils n'ont

(1) Cf. ch. IV, p. 30.
(2) Cf. ch. II, p. 14.

disent-ils, ni chansons ni légendes, et en ville on ne leur en attribue pas. Comme tous les artisans de Fès, ils participent au moussem annuel de Moulay Idris et ont un saint patron, Sidi Moḥammed ibn ʿAbbad (1), en l'honneur de qui ils organisaient autrefois chaque année un moussem, mais faute d'argent, cette pratique a cessé depuis deux ans (2). Cet Ibn ʿAbbad n'était pas cordonnier, tant s'en faut ; c'était au contraire un saint et savant personnage, mais il aimait à s'asseoir dans les boutiques des cordonniers et à parler avec eux, il priait pour eux et demandait spécialement à Dieu de les préserver, surtout les débutants, des blessures que peuvent provoquer les alènes ou les aiguilles maniées maladroitement. Souvent aussi, dit-on, il réunissait les cordonniers dans une mosquée et dirigeait leurs prières.

Outre Ibn ʿAbbad, les cordonniers conservent pieusement le souvenir d'El Ḥajj ʿAbdesslām el Moqri (3), qui, avant d'obtenir d'importantes fonctions administratives, vendait des peaux importées au fondouq El-jeld. Entré au Maḫzen, El Ḥajj ʿAbdesslām ne cessa pas de s'intéresser aux cordonniers avec qui il avait eu de si fréquents rapports et à qui il achetait encore, au moment des fêtes, de 3 à 5.000 paires de babouches pour l'armée du Sultan. Il avait conservé sa boutique et venait s'y reposer quelques instants chaque jour quand il était à Fès ; à sa mort, raconte-t-on, il recommanda à ses fils de toujours bien traiter les cordonniers.

La tradition veut aussi que les cordonniers aient toujours été craints et que les représentants de l'autorité, pacha ou moḥtasseb, aient toujours eu peur d'avoir des démêlés avec eux, car il a y parmi les cordonniers qua-

(1) Cf. E. Lévi-Provençal, *Historiens des Chorfa*, p. 314, n. 6, bibliographie sur ce personnage. Voici le résumé de la notice que lui consacre Moḥammed ben Jaʿfar el Kittani dans la *Salwat El Anfas*, t. II, p. 133 :

Abou ʿAbdallah Moḥammed, ben Abou Isḥaq Ibrahīm, ben Abou Bekr, Abdallah, ben Malik ben Brahīm, ben Moḥammed, ben Malik, ben Ibrahīm, ben Yaḥya, ben ʿAbbad, En Nafazi el Himyari, er-Rondi, connu sous le nom d'Ibn Abbad, naquit en 733 (1323 an apr. J.-C.) en Espagne, dans la ville de Ronda, où il grandit et où il apprit par cœur le Coran à l'âge de sept ans et commença à étudier la langue et le droit. Il se rendit ensuite, pour compléter ses études, à Fès et à Tlemcen. Il rentra au Maroc, se fixa à Salé où il suivit les leçons d'Aḥmed Ibn ʿAcher, après la mort duquel, après avoir passé quelque temps à Tanger auprès du marabout Abou Marwan ʿAbdel Malik, il fut amené à Fès et chargé de la prédication à la mosquée d'El Qarawiyīne, poste qu'il conserva pendant quinze ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui arriva le 4 de Rajab de l'année 792 (1930 apr. J. C.). Il fut enterré à Bab El Ḥamra. Soufi de l'école d'Ech Chadili, jurisconsulte, poète mystique et prédicateur, il composa de nombreux ouvrages.

(2) Selon le patron Dris El Ḥamyani, ce fait est dû aussi à ce que le Maḫzen, sous l'influence des jeunes, bien loin d'encourager ces moussems, laisse entendre qu'il ne les aime pas et les considère comme des pratiques superstitieuses. Pourtant le moussem d'Ibn ʿAbbad consistait en une procession le soir au tombeau du saint et en une veillée accompagnée de prières et de lectures pieuses, toutes pratiques dont l'orthodoxie ne semble pas pouvoir être mise en doute.

(3) Cf. Michaux-Bellaire. *Les musulmans d'Algérie au Maroc*. *Arch. Mar.*, t. XI, pp. 89-90.

rante saints (*wâli*) qui peuvent attirer les vengeances du ciel sur ceux qui leur nuisent.

Ces quarante saints sont naturellement des vieillards renommés pour leur sagesse, et qui sont peut-être une survivance dans la mémoire populaire du conseil des quarante anciens qui administraient autrefois la corporation quand elle était organisée à la manière des tribus.

Mais cette tradition, nous a-t-on dit, est en train de se perdre, car tout est changé maintenant, et la vieillesse ne jouit plus du respect qu'on lui portait autrefois. Cette diminution de l'influence des vieillards correspond d'ailleurs à une transformation assez profonde de la corporation.

Il y a vingt ou trente ans encore, l'apprentissage durait longtemps, et peu d'ouvriers osaient s'établir à leur compte. Il y avait donc beaucoup moins de patrons qu'aujourd'hui, et ils étaient tous assez âgés, mais les ateliers étaient aussi plus importants : au lieu d'abriter cinq ou six patrons, un *drāz* n'en abritait qu'un seul, mais qui faisait travailler une dizaine d'ouvriers.

La période de prospérité qui a suivi la grande guerre a permis à beaucoup d'ouvriers de s'établir à leur compte (1), et la corporation s'est éparpillée en une poussière de petits ateliers, perdant ainsi beaucoup de son ancienne homogénéité. D'autre part, en présence de tant de patrons répartis dans tous les coins de la ville, l'amīne n'a plus eu comme autrefois, si nous en croyons le vieux Sidi Messʿūd, la possibilité de contrôler la qualité des babouches et de raffermir les consciences professionnelles défaillantes, et la qualité moyenne des babouches aurait beaucoup perdu à cette transformation du métier.

Il existe cependant un moyen de contrôler la qualité des babouches vendues à Fès, c'est la mise au pilori. Lorsqu'un acheteur constate une malfaçon dans les chaussures dont il a fait l'acquisition, il les rapporte au marchand qui les lui a vendues. Celui-ci n'a pas de peine à reconnaître la marque du fabricant et va le dénoncer au moḥtasseb qui inflige une amende au délinquant et fait afficher au mur de la boutique de l'amīne Šraïbi au Souq Ṣebbāṭ, l'une des babouches incriminées, portant le nom de l'artisan peu consciencieux. Trop souvent, malheureusement, les babouches mal faites sont vendues à des campagnards qui ignorent l'institution, ou n'osent rien dire, ou s'aperçoivent de la mauvaise qualité de la marchandise quand

(1) On a vu que le capital à engager était très faible.

ils sont rentrés chez eux et ne refont pas le voyage de Fès exprès pour signaler la fraude.

VIII. — LES SAVETIERS (*Ṭarrāfa*)

A côté des cordonniers existe, à Fès, la corporation des savetiers (*ṭarrāfa*). Ils sont de 120 à 140. La moitié environ travaille dans des boutiques (38 à Šrābliyīne, 9 à Sidi el ʿAwwād, 6 à Fès-Djedid, les autres dispersés dans la médina) ; l'autre moitié travaille en plein air, surtout dans les quartiers excentriques de la médina, souvent par groupes de quatre ou cinq.

La plupart de ces artisans sont originaires du Tafilalet et habitent la *Qaṣbat en-Nouar*, appelée aussi Qaṣba Filala ; ils travaillent seuls en général, car le métier est très simple et l'apprentissage est inexistant ; d'autre part, les gains sont trop faibles pour justifier l'emploi d'ouvriers.

Les savetiers de Fès se livrent à deux sortes de travaux : ou bien ils réparent des babouches usagées pour le compte de leurs clients, ou bien ils achètent de vieilles babouches qu'ils réparent et revendent à leur propre compte.

A cet effet, ils emploient toutes sortes de peaux, usagées ou neuves, peaux de bovins ou de chameaux, moins chères, mais plus rares que les premières, peaux tannées ou non ; quand ils achètent une peau non tannée, ils la découpent en pièces de dimensions variables qu'ils étendent sur le sol devant leurs boutiques ; séchée par le soleil et piétinée par les passants elle suffit pour ce qu'on en veut faire.

Quand les savetiers se servent de peaux tannées, ils achètent surtout des peaux importées qui se vendent au poids dans les boutiques du derb Sbiṭriyīne. Ces peaux valent moins cher que celles tannées à Fès, et surtout on peut les acheter par petits morceaux, alors que les peaux indigènes se vendent au fondouq Sbiṭriyīne par demi-peau au moins, ce qui représente un capital important pour les pauvres diables que sont les savetiers.

Les savetiers se servent encore, mais plus rarement, de fil, quand la réparation est d'importance, et de clous de provenance européenne achetés chez les quincailliers d'ʿAïn ʿAllū, voisins des savetiers de Šrābliyīne à raison de 2 fr. 50 le kilo, quelle que soit leur taille. Quand le carton de l'intérieur de la semelle est usé, on le remplace par de petits morceaux de

carton achetés d'occasion chez les épiciers ou autres commerçants qui reçoivent leurs marchandises dans des boîtes en carton.

L'outillage est très simple aussi : il se compose d'outils employés par les cordonniers : ciseaux (*mqaṣ*), aiguilles (*ibra*), alènes (*išfa*), tranchet (*šefra*), formes (*qāleb* pour le dessous, *lzāz* au milieu, *qorbāṣ* au-dessus), auxquels il faut ajouter quelques outils spéciaux : tenailles (*laqqāṭ*), marteau (*mṭarqa*) pied en métal (*rjel*) destiné à écraser les clous qui pourraient pointer à l'intérieur de la chaussure, tous objets importés d'Europe et achetés chez les quincailliers d'ʿAïn ʿAllū ; maillet (*mjem*) et billot très grossier, (formé d'un cylindre de bois à peine équarri, posé à même le sol (*qarṭa*)), achetés chez les charrons. Enfin un petit banc (*kursī*) et un tablier de cuir formé d'une peau de mouton tannée, achetée au fondouq Sbiṭriyīne et à laquelle les savetiers adaptent des bretelles grossières (*tsabenda*) (1).

Le prix des réparations varie de 0 fr. 50 à 2 fr. 50 et le gain réalisé sur une paire de babouches revendue varie de 1 franc à 1 fr. 50. L'amīne El Ḥasan ben el Maʿati évalue le gain moyen d'un savetier à 5 francs par jour de travail ; il loue pour sa part sa boutique 45 francs par mois et paie 75 francs d'impôt par an, sommes importantes si on les compare à la faiblesse des gains réalisés.

Les Fassis font très peu réparer leurs babouches, surtout depuis que les prix au Souq Ṣebbāṭ ont considérablement diminué ; les clients des savetiers sont donc les très pauvres gens qui vivent dans les quartiers périphériques de la ville et surtout les campagnards des environs qui profitent d'un jour de marché ou d'une visite à Fès pour faire réparer leurs chaussures.

C'est aussi à cette clientèle que les savetiers revendent les babouches qu'ils ont achetées à des Fassis pour les remettre à neuf, mais c'est surtout à des Juifs de la campagne, qui achètent aux savetiers tout un lot de ces chaussures pour les revendre dans leur tribu d'origine ; c'est ainsi que nous avons vu chez l'amīne un Juif des Zayane qui venait s'approvisionner et avançait même à l'artisan l'argent nécessaire pour acheter des babouches d'occasion qu'on venait lui proposer.

On voit donc que les savetiers sont de très pauvres gens qui gagnent très péniblement leur vie ; ils travaillent tous les jours, sauf les jours de

(1) Mot qui désigne le tablier de cuir dont se servent les moissonneurs (cf. W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 243).

grande fête ; quelques-uns se rendent périodiquement aux souqs des environs de Fès et ont à cet effet une tente à l'abri de laquelle ils peuvent exercer leur métier en dépit des intempéries.

Mieux vaut ne pas parler de l'organisation corporative, qui est inexistante : l'amīne n'a presque rien à faire, puisqu'il n'y a pas d'ouvriers pour se quereller avec leurs patrons. Enfin les savetiers n'ont ni saint, ni moussem, ni tradition quelconque.

CONCLUSION

Il nous est apparu au cours de cette étude que la corporation des cordonniers de Fès est, numériquement au moins, l'une des plus importantes, sinon la plus importante de la ville. Mais elle a perdu beaucoup de sa cohésion, à mesure que les ateliers d'autrefois s'éparpillaient, à la faveur d'années prospères, en une grande quantité d'ateliers minuscules, où le patron travaille souvent seul.

Si la consommation intérieure est restée à peu près ce quelle était autrefois (en tenant compte bien entendu de la crise) et si la babouche a lutté jusqu'ici de façon satisfaisante contre la chaussure européenne ou la chaussure japonaise, nous avons vu que l'exportation a diminué de façon appréciable, le marché d'Egypte étant complètement fermé depuis plusieurs années et le marché du Sénégal ayant beaucoup diminué, avec quelque espoir de reprise cependant.

Il est à craindre que, dans les années qui viennent, l'usage de la chaussure européenne ne se répande davantage, surtout dans la campagne, où l'esprit de tradition est moins fort qu'à Fès.

Il semble donc que, comme les tanneurs, les cordonniers de Fès devraient s'adapter aux circonstances. Devraient-ils transformer la fabrication de la babouche, s'efforçant d'en diminuer le prix de revient et d'en améliorer en même temps la commodité, ou bien au contraire essayer résolument de fabriquer certaines variétés, les plus simples, de chaussures européennes ? Ce sont là des problèmes techniques que nous ne sommes pas qualifiés pour résoudre. Mais les artisans fassis n'ont pas l'air de se douter que ces problèmes se posent. Ils se contentent d'exercer au jour le jour leur métier, toujours de la même façon ; ils constatent bien que le commerce ne va pas, mais sans se demander pourquoi, au point que leur résignation risque de

causer leur perte. Il faudrait donc que les plus intelligents d'entre eux se réunissent, échangent des idées, prennent des avis autorisés ; peut-être alors arriveraient-ils à trouver les solutions nécessaires. Mais ils auraient à vaincre, pour y arriver, leur individualisme foncier, et surtout leur inertie intellectuelle, qui les empêche de réfléchir sur les problèmes de leur métier et de prendre les initiatives propres à les résoudre. Les jeunes semblent plus cultivés et plus entreprenants que la masse des anciens ; mais sera-t-il temps encore de sauver leur métier, quand ils auront leur mot à dire ?

R. GUYOT,
Capitaine-Interprète du Service des Affaires indigènes.

R. LE TOURNEAU et L. PAYE,
Agrégés de l'Université.

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'HISTOIRE DES PORTUGAIS AU MAROC (1)

Les publications récentes sur l'expansion portugaise au Maroc se répartissent de façon presque égale entre les deux grandes périodes que l'on peut distinguer *grosso-modo* dans cette histoire, et qui se trouvent correspondre en même temps à une division géographique : la période septentrionale, qui recouvre la plus grande partie du xve siècle (1415-1486), et la période méridionale, qui recouvre approximativement la fin du xve siècle et la première moitié du xvie.

Toutefois, il faut noter que, pour la première période, c'est la prise de Ceuta et la vie de la place sous l'occupation portugaise qui ont surtout retenu l'attention des historiens et des érudits. C'est ainsi que Mad. Virginia de Castro e Almeida, entreprenant la publication d'une collection intitulée « Les grands navigateurs et colons portugais du xve et du xvie siècles, Anthologie des écrits de l'époque », nous donne d'abord, traduits en français, des extraits des *Chroniques de Gomes Eannes de Azurara* (préface du maréchal Lyautey, Paris, s. d. [1934], XIV + 200 p., 21 × 16). Or on n'ignore pas qu'une des principales chroniques de cet auteur est celle de la conquête de Ceuta (cf. *Hespéris*, tome VII, 1927, pp. 42-43). Evidemment, il ne saurait être question de traduire intégralement toutes les sources portugaises. En ne livrant au public que des morceaux choisis reliés par des analyses, Mad. de Castro e Almeida s'est arrêtée à une solution très judicieuse. Malheureusement, si l'initiative mérite toute approbation, l'exécution inspire des réserves. Quelques sondages m'ont fait voir que la traduction, sans être, dans l'ensemble, gravement inexacte, reste peu soignée, pèche trop souvent par omission et ne serre pas le texte d'assez près. En outre, les graphies et les transcriptions sont un peu incertaines.

(1) Voir *Hespéris*, tome VII, 1927, pp. 33-51, tome IX, 1929, pp. 295-301, et tome XVII, fasc. II, 4e trim. 1933, pp. 149-152.

Par ailleurs, Mad. de Castro e Almeida ne semble pas avoir suffisamment respecté la composition même de l'ouvrage. Sans doute, le chroniqueur écrit de façon lente et diffuse. Il fallait beaucoup tailler. Mais n'a-t-on pas exagérément mutilé ? Etait-il nécessaire, surtout, de bloquer en un seul plusieurs des chapitres de l'original ? On aboutit à ce résultat singulier que, dans la traduction de Mad. de Castro e Almeida, la chronique de Zurara compte uniquement sept chapitres, contre 105 dans l'édition du regretté Esteves Pereira (Lisbonne, s. d. [1915-1916]), la seule qui compte aujourd'hui. Je suis obligé de faire des reproches analogues aux extraits de la *Chronique de Guinée* qui forment la seconde partie du volume : ici aussi, neuf chapitres au lieu de 97. Bien plus, il arrive que des chapitres de l'original soient intervertis dans la traduction. Sans avoir à prendre la peine de se reporter au texte portugais, le lecteur pourra apprécier personnellement le travail de Mad. de Castro en comparant son chapitre VII aux deux chapitres que j'ai traduits moi-même dans *Hespéris* (tome XI, 1930, pp. 102-107).

C'est encore le passage sur la prise de Ceuta qui fait pour nous l'intérêt du *Reconfort de Madame du Fresne* d'Antoine de La Salle. Ce passage constitue même le seul récit connu de cet événement qui ait été laissé par un témoin oculaire. C'est ce qui explique que l'Académie des Sciences de Lisbonne ait eu l'idée de publier une traduction portugaise de cet opuscule (*Consolações dirigidas a Catharina de Neufville, Senhora de Fresne*, por Antoine de La Salle, publicadas por ordem da Academia das Ciências de Lisboa e vertidas em português pelo General Carlos du Bocage, com um prefácio de David Lopes, Lisbonne, s. d. [1933], IX + 31 p., 32×23). Mais, rédigé longtemps après les faits, ce récit n'est pas exempt d'erreurs, que le maître David Lopes redresse dans sa préface avec la sûreté qu'on lui connaît. Relevons (p. 25) quelques indications relatives à la topographie de Ceuta en 1415, problème obscur sur lequel j'aurai à revenir.

C'est à Ceuta également qu'est consacrée, de bout en bout, l'étude de M. Baltasar Osório, *Ceuta e a Capitania de D. Pedro de Meneses (1415-1437)* (Lisbonne, s. d. [1933], 191 p., 32×23). Il y a d'excellentes choses dans ce livre, publié, lui aussi, par les soins de l'Académie des Sciences de Lisbonne. Sans doute, l'auteur abuse parfois de l'éloquence, et peut-être se laisse-t-il entraîner trop fréquemment par son imagination. M. Baltasar Osório me paraît mieux inspiré lorsque, s'échappant d'une recherche litté-

raire souvent malheureuse, il s'efforce à préciser les choses et les faits avec rigueur, mais simplicité. On louera, en particulier, un essai d'étude critique des deux chroniques de Zurara — celle de la prise de Ceuta et celle de D. Pedro de Meneses — qui, à ma connaissance, n'avait pas encore été tentée. M. Osório a été frappé, en effet, des divergences que l'on peut noter entre les deux textes. Il a eu aussi l'originalité de recourir aux chapitres de Fr. Luiz de Sousa, dans sa *Chronica de S. Domingos*, sur la prise de Ceuta. Il estime que le témoignage du célèbre Dominicain vaut celui de Zurara parce qu'il a écrit les *Annaes de D. João III*. Mais Luiz de Sousa était presque contemporain de Jean III, tandis qu'il vivait près de deux siècles après Jean Ier, dont Zurara, né au plus tard en 1420, était au contraire tout proche. Si le témoignage de Fr. Luiz de Sousa mérite un crédit spécial, ce n'est pas parce qu'il a écrit les annales de Jean III, c'est parce qu'il a eu entre les mains des textes de Zurara aujourd'hui perdus. Telle est du moins la conclusion qui ressort de plusieurs notes de M. Osório lui-même. En sorte que l'on en revient toujours au vieux chroniqueur. Un point demeure certain, de toute façon, c'est que Zurara n'était pas encore allé au Maroc quand il rédigeait ces deux chroniques ; il parlait par ouï-dire, et M. Osório a encore été frappé, comme je l'ai été moi-même quand j'ai eu à étudier ces textes, de la confusion et de l'incohérence de ses indications topographiques, dans lesquelles il n'est pas toujours aisé de mettre de l'ordre. Le problème se trouve compliqué du fait que les Portugais avaient l'habitude de forger des toponymes avec des noms d'hommes, c'est-à-dire de donner à tel endroit, à telle tour, à telle hauteur, le nom d'un soldat qui s'y était distingué, d'un gentilhomme qui y avait été tué, etc. Cette habitude, que l'on constate également à Tanger et à Mazagan, se retrouve dès le début à Ceuta. Naturellement, toute cette toponymie est aujourd'hui morte, et, sauf exceptions rares, il est impossible actuellement de déterminer à quoi elle correspond sur le terrain. Pour Barbaçote, l'interprétation de M. Osório est certainement la bonne : il s'agit bien de la baie qui se trouve au sud de la péninsule de Ceuta. C'est d'ailleurs l'interprétation qui avait déjà été donnée par M. Vieira Guimarãis, *Marrocos e três Mestres da Ordem de Cristo*, Lisbonne, s. d. [1916], p. 79, p. 93 et p. 97 (cf. *Hespéris*, tome VII, 1927, pp. 41-42). Barbaçote n'est d'ailleurs que le Baḥr Bassūl ou mer de Bassūl des textes arabes (cf. E. Lévi-Provençal, *Le* Musnad *d'Ibn Marzūḳ*, extr. de *Hespéris*,

V, 1925, p. 62, n. 1, et el-Bādisī, *el-Maqṣad*, trad. G. S. Colin, Paris, 1926, p. 98 et n. 331).

Où il me paraît plus difficile de suivre M. Baltasar Osório, c'est quand il fait de l'expédition de Ceuta un simple tournoi de chevalerie. On sait que M. António Sérgio s'est élevé contre cette conception traditionnelle (*A conquista de Ceuta, Ensaio de interpretação não romantica do texto de Azurara,* dans *Ensaios*, I, Rio de Janeiro, s. d. [1920], pp. 279-305, et *Repercussões duma hipótese* : *Ceuta, as navegações e a génese de Portugal*, dans *Ensaios*, IV, Lisbonne, 1934, pp. 229-275). Pour lui, il faudrait surtout voir là une entreprise de caractère économique, machinée par le haut commerce cosmopolite de Lisbonne pour détourner la nation de l'agriculture et la diriger vers le grand négoce international, en lui garantissant l'essentiel de sa subsistance par l'importation des céréales. « Or, — ajoute M. Sérgio, qu'il me semble ici prudent de traduire, — les marchandises que les caravanes transportaient jusqu'au Maroc, depuis la Mer Rouge, par l'Egypte, par la Tripolitaine et par Alger, avaient leur débouché naturel au port de la ville de Ceuta, limitrophe, en même temps, d'une région qui produisait — et qui exportait — des céréales. La conquête de Ceuta était, par conséquent, le premier pas décisif vers la solution du problème auquel s'attachait le haut commerce : celui du trafic de l'Orient » (*Ensaios*, I, p. 299). M. Sérgio ne présente cette interprétation que comme une hypothèse, mais il s'exprime sur un ton qui devait appeler la contradiction. M. David Lopes, au début de sa classique *História de Arzila* (Coimbre, 1924-1925. Cf. *Hespéris*, tome VII, 1927, pp. 46-47), avait déjà discuté les idées de M. Sérgio. Il avait montré ce qu'elles avaient de séduisant, mais aussi de fragile, et il avait insisté sur le danger musulman dans la Péninsule, sur l'antagonisme entre l'Islâm et la chrétienté, sur les ravages de la piraterie barbaresque. Dans la première partie de son *Portugal em Africa* (Lisbonne, 1931, XIX + 219 p., 19×12), mais de manière plus vive, M. Durval Pires de Lima a repris et développé les arguments de M. David Lopes. D'après lui — et ce point de vue me paraît fort juste —, l'expédition de Ceuta ne saurait s'expliquer par une cause unique : elle tient à un ensemble complexe de causes diverses, où l'esprit de chevalerie, la volonté d'employer une noblesse désœuvrée depuis la paix avec la Castille (1411), et surtout le sentiment religieux avaient leur part comme les ambitions ou les nécessités économiques. Il ne faut pas se laisser tromper,

en effet, par le titre très général de ce petit livre. Bien que l'auteur nous mène jusqu'à la fin du xve siècle, réservant pour un second volume la période suivante, c'est la place de Ceuta qui demeure au centre de son étude, et il consacre la moitié de celle-ci à dégager les origines lointaines de l'expédition de 1415, quitte à perdre de vue parfois, me semble-t-il, l'objet précis de sa recherche. En dépit de quelques erreurs de détail, le reste de cet ouvrage substantiel ne manque ni de valeur ni d'intérêt, mais je crois que M. D. Pires de Lima n'évite pas toujours le travers que l'on relève dans certains travaux sur le Maroc portugais, et qui est de disserter et de discuter et de raisonner et d'échafauder des hypothèses sur des faits incertains ou encore mal établis.

C'est la place de Ceuta, enfin, que concernent à peu près exclusivement les pièces groupées par le regretté Pedro de Azevedo dans le second volume de *Documentos das Chancelarias Reais anteriores a 1531 relativos a Marrocos* (Lisbonne, s. d. [1934], 768 p., 32×23) publiés sur l'initiative de l'Académie des Sciences de Lisbonne. Les dates suffisent d'ailleurs à l'expliquer, puisque les 677 documents que rassemble ce gros volume vont du 16 avril 1450 au 31 décembre 1456. A cette époque, Ceuta était encore la seule ville portugaise du Maroc. La plupart de ces pièces, de caractère surtout juridique, sont des lettres de pardon accordées à des criminels ou à des aventuriers à la condition qu'ils aillent servir à Ceuta pendant une durée déterminée. Cet ensemble est révélateur de la manière dont se recrutait une partie de la garnison. On peut faire des réserves sur le critérium qui a présidé à la publication des documents. Outre qu'il y a là une masse énorme à travers laquelle le chercheur n'est guidé d'aucune façon — sauf par de bons index qui ne compensent pas entièrement l'absence de table des matières — et où il risque de se perdre, on peut juger que ces documents ne méritaient pas tous d'être reproduits intégralement. Ils sont trop voisins les uns des autres, et les renseignements qu'ils apportent sur le Maroc me semblent parfois bien minces. Il aurait suffi de résumer. Quelques pièces fournissent des indications intéressantes sur la topographie de Ceuta (X, p. 13; CCVI, p. 212; CCLXXII, pp. 279-280, et Appendice, IX, pp. 659-660). Mais on remarquera surtout les documents qui se rapportent aux premières relations du Portugal avec les ports du sud, en particulier Safi (CIII, pp. 106-107; CCXLI, pp. 250-251; CCXLVIII, pp. 258-259; CCCX, p. 324; CCCLXXVIII, pp. 420-421). On y voit que non seulement

les Portugais cherchaient déjà à commercer avec le sud, entre autres motifs pour se procurer du blé, mais encore que dès cette époque la Couronne envisagea l'occupation de Safi.

Sur la désastreuse expédition de Tanger et la captivité de l'infant Ferdinand, je rappellerai, bien qu'il remonte déjà à quelques années, l'important article de M. Domingos Maurício G. dos Santos, *O Infante Santo e a possibilidade de seu culto canonico* (*Brotéria*, Lisbonne, vol. IV, mars-avril 1927). M. Pierre de Cenival en a donné ici même (*Hespéris*, tome XIX, fasc. I-II, 2e-1e trim. 1934, pp. 139-141) un compte rendu détaillé auquel je me contenterai de renvoyer. La *Crónica incompleta de los Reyes Católicos* (Madrid, 1934, 367 p., 25 × 16 1/2) que publie M. Julio Puyol au nom de l'*Academia de la Historia* de Madrid, encore que les choses portugaises y tiennent une grande place, n'apporte qu'une très maigre information sur les entreprises luso-marocaines : l'occupation d'Arzila et de Tanger en 1471 y est mentionnée avec peu de détails (pp. 170-171), et c'est tout (1). On doit être très reconnaissant à l'Imprimerie de l'Université de Coimbre et à son directeur, M. Joaquim de Carvalho, d'avoir réédité le travail de Carolina Michaëlis de Vasconcelos, *Romances velhos em Portugal* (2e édit., Coimbre, 1934, VII + 320 p. [la table des matières, au début, est mal paginée], 24 × 17), qu'il était malaisé d'aller chercher dans la revue *Cultura española*, où il avait paru en 1907-1909. Ce livre présente en effet un intérêt africain beaucoup plus réel qu'on ne pourrait le penser de prime abord. On y trouve de fréquentes allusions soit à des choses marocaines ou musulmanes (pp. 20-21, p. 55, p. 63, p. 80, p. 117, n. 1, p. 181, p. 183, p. 198, pp. 224-225, pp. 288-289), soit au *romancero* judéo-espagnol et aux *romances* conservés à Tanger (p. 34, n. 1, p. 66, p. 79, p. 84, p. 87, p. 117, p. 129). Mais on y trouve surtout de copieux renseignements, parfois un peu confus, il est vrai, sur les deux D. João de Meneses qui jouèrent

(1) La *Crónica de los Reyes Católicos* de Mosén Diego de Valera, éditée par M. Juan de M. Carriazo (Madrid, 1927, Revista de Filología Española, Anejo VIII), se contente également de mentionner le siège de Ceuta en 1476 (ch. XXV, p. 86) et la visite qu'Alphonse V fit la même année aux places d'Afrique, quand il se rendit en France (ch. XXVII, p. 89). Il est vrai qu'elle ne va que de 1476 à 1488. En revanche, on consultera avec fruit les *Crónicas de los Reyes de Castilla* qui forment le tome LXX de la classique *Biblioteca de Autores Españoles* (réédit., Madrid, 1931). Dans le *Memorial de diversas hazañas* de Diego de Valera, on trouvera un chapitre relativement détaillé sur l'occupation d'Arzila et de Tanger (ch. XXIII, p. 30) et dans l'*Historia de los Reyes Católicos* d'Andrés Bernáldez on relèvera : ch. V (p. 573), occupation d'Arzila et de Tanger (très succinct) ; ch. CCXVIII (pp. 736-737), siège d'Arzila en 1508 ; ch. CCXXXIII (pp. 752-753), attaque des Maures contre Tanger en 1512 ; ch. CCXLV (p. 773), prise d'Azemmour en 1513. D'une façon générale, les chroniques rassemblées dans ce volume constituent une source importante pour l'histoire de l'Afrique du Nord et de ses relations avec la Péninsule.

un rôle si important dans l'histoire des places luso-marocaines. Carolina Michaëlis s'attache plus spécialement à D. João de Meneses-Cantanhede, car cet illustre soldat, célèbre par ses bons mots et surnommé *El grande Africano*, a été un poète remarquable : ses œuvres circulaient de bouche en bouche, on lit ses vers dans le *Cancioneiro Geral* de Garcia de Resende, et son talent a été vanté par l'élite des écrivains portugais. Né sous Alphonse V, il fut, à deux reprises, capitaine d'Arzila, où il remporta des succès variés, il commanda la flotte qui tenta d'enlever Azemmour en 1508, secourut Arzila lors du siège qui eut lieu à l'automne de la même année, et participa en 1513 à la prise d'Azemmour ; il mourut dans cette ville l'année suivante. Ce D. João de Meneses-Cantanhede ne doit pas être confondu avec son aîné D. João de Meneses, comte de Tarouca, poète lui aussi, gouverneur d'Arzila lui aussi (1482-1486), puis de Tanger, et qui appartenait à une autre famille : le comte de Tarouca était le petit-fils du premier gouverneur de Ceuta, D. Pedro de Meneses, et le fils du glorieux gouverneur d'El-Qṣar, D. Duarte de Meneses, qui s'était fait tuer en 1464 pour sauver la vie du roi Alphonse V (pp. 106-107, pp. 175-177, pp. 209-216, et p. 252. Cf. les deux notes de M. de Cenival, *Sources inédites*, Première série, Portugal, I, p. 118). Faut-il enfin, avant de quitter le Nord-Marocain, rappeler l'intérêt portugais de deux importants articles parus dernièrement dans *Hespéris*, celui de M. de Cenival sur *René de Châteaubriand, comte de Guazaua au royaume de Fès, 1493*, et celui de M. Le Tourneau, *Notes sur les lettres latines de Nicolas Clénard relatant son séjour dans le royaume de Fès (1540-1541)* (tome XIX, fasc. I-II, 2e-4e trim. 1934, pp. 27-37 et 45-63) ?

Avec le gros volume des *Sources inédites de l'histoire du Maroc* (Première série, Archives et bibliothèques de Portugal, tome I, juillet 1486-avril 1516, Paris, 1934, XVI + 783 p., 9 pl., 2 plans dans le texte, 28 × 19), que publie M. Pierre de Cenival, nous abordons franchement le sud. L'éditeur, en effet, a placé en tête le plus ancien document connu relatif à l'établissement de la suzeraineté portugaise sur Azemmour ; et si le livre se clôt, ou presque, sur la malheureuse expédition de La Mamora en 1515, les différentes pièces se rapportent à peu près exclusivement à Mazagan, à Mogador, à Agadir, à Massa, à Safi et à Azemmour, et elles peuvent se grouper autour de ces deux dernières places, qui restent au premier plan du recueil. Celui-ci est un modèle de soin, de précision, de loyauté et d'élé-

gance dans l'érudition. J'ai dit ailleurs son importance. On me permettra donc de ne pas insister, et de renvoyer le lecteur à ma recension du *Bulletin hispanique* (tome XXXVII, 1935, pp. 248-251). Je n'insisterai pas davantage, pour une raison analogue, sur les deux bonnes dissertations de M. Durval Pires de Lima, *História da dominação portuguêsa em Çafim (1506-1542)* (Lisbonne, 1930, 115 p., 23×18), et *Azamor. Os precedentes da conquista e da expedição do Duque Dom Jaime* (Lisbonne, 1930, 51 p., 23×18), dont j'ai rendu compte ici même (*Hespéris*, tome XIX, fasc. I-II, 2e-1e trim. 1934, pp. 141-142). De même, je me contenterai de signaler pour mémoire ma note *Azemmour et Safi en Amérique* (*Hespéris*, tome XVII, fasc. I, 2e trim. 1933, pp. 92-95). Enfin, je rappellerai seulement d'un mot l'excellente édition et traduction de la *Chronique de Santa-Cruz du Cap de Gué* (*Agadir*) (Paris, 1934, 170 p., 25×16 1/2), que nous devons encore à l'activité de M. de Cenival et que j'ai également recensée dans le *Bulletin hispanique* (tome XXXVI, 1934, pp. 398-399).

Comme le note justement M. de Cenival, la chute d'Agadir en 1541 marque le « premier craquement dans l'armature du Maroc portugais ». Dès l'hiver 1541-1542, Jean III devra faire évacuer Safi et Azemmour; en 1550, il abandonnera El-Qṣar eṣ-Ṣġîr et Arzila (1). Dès lors, la décadence est irrémédiable. Le désastre du roi Sébastien en 1578, dont on fait dater souvent la fin de la « domination portugaise » au Maroc, apparaît comme une espèce de convulsion d'agonie. En réalité, dès le milieu du siècle, la ruine des établissements luso-marocains était consommée. Cela ne veut pas dire que l'expédition du jeune prince et la bataille des Trois Rois aient une importance négligeable : on sait les conséquences très graves qu'elles ont eues pour le Portugal comme pour le Maroc. Aussi est-on heureux de posséder enfin sur le petit-fils de Jean III un livre qui restera pendant longtemps une base de travail très sûre, le *D. Sebastião* (Lisbonne, 1935, 453 p., 22 1/2×15) de M. J. M. de Queiroz Veloso (2). Cette biogra-

(1) Une erreur tenace, acceptée par les auteurs les plus sérieux, fait gloire à Moulay Ismaïl d'avoir enlevé Arzila aux Espagnols, en 1689, disent les uns, en 1691, disent les autres. En réalité, Arzila fut réoccupée par le roi Sébastien de Portugal en 1577, et abandonnée par Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal, en 1589 (cf. David Lopes, *in* Damião Peres et Eleutério Cerdeira, *História de Portugal*, IV, Barcelos, 1932, p. 126). Jusqu'à nos jours, elle ne retomba jamais plus entre des mains chrétiennes. Il est probable que la date de l'évacuation sous Philippe II a été transposée d'un siècle par un publiciste pressé, et la confusion s'est transmise de livre en livre.

(2) Le texte du livre est très voisin des chapitres d'histoire politique donnés par M. Queiroz Veloso à la grande *História de Portugal* de MM. Damião Peres et Eleutério Cerdeira (tome V, Barcelos, 1933, pp. 8-172). Ces chapitres comportent une illustration et quelques pages un peu extérieures à D. Sébastien que l'on ne retrouve pas dans le livre. Mais le texte de celui-ci est plus développé, il comporte un index et une bonne table des matières, les indications bibliographiques sont plus abondantes, et l'on remarque çà et là des corrections de détail.

phie constitue un réquisitoire accablant contre le roi Sébastien. Peut-être est-il même d'une dureté excessive. Mais on comprend cette sévérité sous la plume d'un historien portugais : la légèreté, l'aveuglement, la folle présomption du roi ont eu pour le pays des résultats si funestes ! On peut reprocher au livre de tourner court : il manque de conclusion. Mais il est vivant, et en même temps solide, fondé sur une connaissance très remarquable du XVI[e] siècle péninsulaire et des archives espagnoles et portugaises. Naturellement, il y est souvent question du Maroc. Toutefois, il est évident que ce qui nous intéresse directement, c'est la tentative de 1578. Le récit qu'en donne M. Queiroz Veloso est ce que nous avons de plus complet et de plus méthodique jusqu'ici. La seule réserve d'ensemble qu'on y fera, c'est son caractère livresque. On sent que l'auteur n'est pas venu au Maroc ou, du moins, qu'il le connaît mal. Cependant, il faut retenir le résultat de ses recherches sur l'emplacement de la bataille des Trois Rois. M. Queiroz Veloso la situe sensiblement au nord d'El-Qṣar et, contrairement à l'opinion du regretté comte de Castries, en deçà de l'Oued Ouarour, entre cette rivière et l'Oued el-Mkhāzen. Aucun texte, d'après lui, ne permet de penser que l'armée portugaise ait franchi l'Oued Ouarour. Il faut retenir aussi cette remarque, faite en passant par l'auteur, et qui me paraît très bien définir la véritable portée de l'expédition : « Le vrai but de D. Sébastien n'était pas de recouvrer les anciennes places portugaises, ni de conquérir le Maroc, ni d'en expulser les Turcs..., c'était seulement de retourner en Afrique, pour combattre les Maures » (p. 249). Et ce qui séduisait le roi, c'était de commander personnellement l'armée. Il eût sans doute préféré renoncer à l'expédition, plutôt que de la confier à quelque général. Pourfendre lui-même l'infidèle, voilà ce qu'il désirait. L'esprit d'aventure, qui allait d'ailleurs chez lui jusqu'aux illusions les plus chimériques, et l'esprit de croisade, au mauvais sens que peut avoir cette expression, ne furent pas corrigés en 1578 par le réalisme, la prévoyance, le sang-froid et le sens de l'organisation qui avaient présidé sous Jean I[er] à l'expédition de Ceuta.

On se rappelle que l'entreprise du malheureux souverain provoqua au Portugal une opposition à peine voilée. Un des chefs de cette opposition fut l'évêque de Silves en Algarve, le célèbre humaniste Jerónimo Osório, dont la biographie par l'excellent hispaniste qu'est M. Aubrey F. G. Bell vient d'être traduite en portugais (Aubrey F. G. Bell, *O humanista Dom*

Jerónimo Osório, trad. do inglês de António Álvaro Dória, com uma introdução de Luiz de Almeida Braga, Coimbre, 1933-1934, CXXIV+ 83 p., 19×12). Selon M. António Sérgio (*Camões panfletário* (*Camões e Dom Sebastião*), dans *Ensaios*, IV, pp. 115-150), il faudrait ranger aussi dans l'opposition le poète Camoëns lui-même, qui passe d'habitude pour favorable au roi Sébastien et à son projet (cf. *Hespéris*, tome VII, 1927, p. 48).

Après le désastre d'El-Qṣar, dès même après les évacuations du milieu du siècle, les places portugaises du Maroc ne mènent plus qu'une vie difficile ou languissante. Un bon témoignage sur ce point est le *Regimento* du gouverneur de Mazagan Jorge de Mascarenhas, que j'ai traduit et étudié dans un petit livre intitulé *Un document portugais sur la place de Mazagan au début du XVIIe siècle* (Paris, 1932, 83 p., 25×16 1/2). J'ai été amené, pour compléter ce travail, à rédiger un bref article, *A propos de « rebato », Note sur la tactique militaire dans les places portugaises du Maroc*, paru dans le *Bulletin hispanique* (XXXV, 1933, pp. 448-453), et à publier *Les inscriptions portugaises de Mazagan*, dans le *Bulletin des études portugaises* de notre Institut Français au Portugal (II, 1932, pp. 154-176, 5 pl.).

Restent quelques ouvrages que leur caractère ne permet pas d'inclure dans des cadres chronologiques rigides. Les *Cartas dos grandes do mundo* (Coimbre, 1934, XVII+112 p., 23×15) éditées par M. Ricardo Jorge comprennent quelques lettres relatives aux affaires marocaines : les plus anciennes remontent au règne de Jean II, la plus récente est de 1541. J'en ai fait l'inventaire dans un compte rendu d'*Hespéris* (tome XIX, fasc. I-II, 2e-4e trim. 1934, pp. 142-143). Les *Letters of the Court of John III, King of Portugal* (Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1933, XIX+169 p., 21×16), que publient MM. J. D. M. Ford et L. G. Moffatt, et qui complètent les *Letters of John III* éditées en 1931 par M. Ford (cf. *Hespéris*, tome XV, 1932, pp. 152-153, et tome XVII, fasc. II, 4e trim. 1933, p. 149), sont moins dispersées dans le temps, puisqu'elles se groupent autour de Jean III et de sa veuve, la régente D. Catarina. Les lettres, d'ailleurs peu nombreuses, qui intéressent l'histoire du Maroc (n°s 76, 142, 159 et 167), couvrent cependant la période 1533-1563. Il faut y joindre plusieurs lettres de l'infant D. Luiz sur la participation des Portugais à l'expédition de Charles-Quint contre Tunis (n°s 17-21).

En dépit de leur portée très générale, il y a plus à prendre dans les deux

luxueux volumes, magnifiquement illustrés, de M. Armando Cortesão, *Cartografia e cartógrafos portugueses dos séculos XV e XVI* (*Contribüição para um estudo completo*) (Lisbonne, 1935, 29×20 1/2, XLIV+389 p. et 453 p., LVI pl.). Cette publication admirable, fruit d'un énorme labeur, est une vraie mine. Les indications sur le Maroc sont fréquentes, et il est impossible d'en donner ici un relevé complet (1). Je signalerai seulement ce qui me paraît d'une importance particulière :

Vol. I, p. 149. — Légende du planisphère de Cantino (début du xvie siècle). Sous « Os montes claros em africa », on lit à gauche ce qui suit : « terra dell Rey organo o qual Rey he muy nobre e muito Rico », et encore à gauche : « terra del Rey de nubia o qual Rey sempre tiene (?) continuadamente guerra com el preste Juã o qual Rey he mouro e é (?) muyto enemiguo de cristãos ».

P. 250. — Sur Rodrigo Reinel, qui fut facteur à Ouadan sous Jean II (cf. *Hespéris*, tome XI, 1930, p. 110), et sur Martim Reinel, qui fut facteur à Azemmour durant quinze ans au moins, de 1486 à 1501 (cf. Cenival, *Sources inédites*, Portugal, I, pp. 4-8). Il faut ajouter la présence d'un Vicente Reinel à Safi en 1534 (II, p. 412).

P. 275. — Légende du planisphère de Jorge Reinel (vers 1520) : « athlas mons maior quacumque (?) ceteris montibus sibi imminentibus (?) vulgariter montes claros jn quibus maxime populationes et ciuitates et maximi belatores per valles istius montys scilicet ara et sus mauri vadunt mercatores ad terram Regis (Regni *ou* Regnorum ?) meli pro auro mec (*sic*) non ad ciuitatem suam sanctam mecham ».

P. 307 sq. — Sur la famille Homem, dont plusieurs représentants se signalèrent au Maroc : Heitor Homem et Garcia Homem participèrent à l'exploration du Sahara occidental (p. 309), Pedro Homem fut « alcaide do mar » à Azemmour (p. 311), Francisco Homem fut captif au Maroc (p. 313), João Homem se trouvait en 1510 au siège de Safi (2), Pedro Afonso Homem et son frère João de Deus servirent au Maroc (p. 316), Vasco Fernandes Homem figurait en 1562 parmi les défenseurs de Mazagan

(1) Il y a un index excellent, mais cependant incomplet : les noms des places marocaines n'y figurent pas.

(2) De la notice même de M. Armando Cortesão (pp. 314-315), il ressort que plusieurs personnages distincts pouvaient porter ce nom. A son relevé j'ajouterai le João Homem qui se distingua au siège d'Arzila en 1508 (Bernardo Rodrigues, *Anais de Arzila*, édit. David Lopes, I, Lisbonne, 1915, p. 20, et Góis, *Crónica do Felicissimo Rei D. Manuel*, II, ch. 29).

et aurait gouverné Arzila en 1580 (pp. 317-318), un João Baptista Homem mourut à la bataille d'El-Qṣar, et un Bento da Costa Homem aurait été gouverneur de Santa Cruz du Cap de Gué (p. 320). L'illustre cartographe Lopo Homem lui-même gagna ses éperons de chevalier à Azemmour en janvier 1521 (p. 325 et pp 362-365) (1).

Vol. II, pp. 17-18. — Sur D. Teotónio de Bragança, qui fut coadjuteur d'Evora avec le titre d'évêque de Fès (2).

P. 105-109. — Sur Duarte Pacheco Pereira (cf. *Hespéris*, tome VII, 1927, p. 229 sq., et tome IX, 1929, p. 296). Noter p. 108, n. 2, la mention de D. João Sutil, évêque de Safi (cf. *Hespéris*, tome IX, 1929, pp. 17-18).

P. 110-120. — Sur Duarte de Armas, en particulier, p. 119, sur son voyage au Maroc en 1507, quand il vint relever la barre de Larache, celle de La Mamora, celle de Salé et celle d'Azemmour.

P. 156. — Légende du planisphère de Weimar (1529) exécuté par Diogo Ribeiro : « MAVRITANIA Toda esta berberia es tierra de mucho pan & vino a vn q̃ elos no lo beuen por ley es tierra de mucho ganado & cauallos muy ligeros & estos desta parte son los mas velientes & belicosos :. ay aqui grandes çibdades :.

Los desta parte aqui son alarues llamãdos asi por que andan sienpre en el canpo buscando sienpre buenos pastos a sus ganados sus vestidos son vnos alquiçes con q̃ se coliJan estos son ya medio negros & medio moros : Aqui tiene el rey de potogal vn castillo adonde tiene su fatoria y tracto con los moros capazes de aqui sacan cada año muchos esclauos : » (3).

Rabat, novembre 1935.

Robert RICARD.

---

(1) M. Armando Cortesão donne à ce propos le texte d'une lettre importante de Jean III, du 17 août 1527. L'opération où Lopo Homem se distingua sous le commandement du capitaine d'Azemmour D. Alvaro de Noronha paraît ignorée des chroniqueurs.

(2) Cf. Fortunato de Almeida, *História da Igreja em Portugal*, III, 2, Coimbre, 1915-1917, pp. 805-807, et Atanasio López, O. F. M., *Los obispos de Fez*, dans *Mauritania*, Tanger, 1er août 1931, p. 227.

(3) Il s'agit vraisemblablement de la factorerie d'Arguin.

Communications

A PROPOS DU PÉRIPLE D'HANNON
(Au sujet des conditions de la navigation antique)

Notre article sur le Périple d'Hannon (1) était écrit quand nous avons pu prendre connaissance du très intéressant ouvrage du Commandant Lefebvre des Noëttes intitulé : *De la marine antique à la marine moderne. La révolution du gouvernail* (Paris, Masson, 1935). Nous sommes heureux de trouver dans ce travail, œuvre d'un technicien particulièrement averti, la confirmation scientifique des vues que nous avions proposées relativement aux conditions de la navigation d'Hannon. M. le Commandant des Noëttes, pour des raisons techniques, estime que les galères antiques destinées à la navigation maritime ne pouvaient guère excéder une soixantaine de tonneaux ; les mentions de tonnages très supérieurs à ce dernier chiffre, ou bien se rapportent à des bateaux utilisés seulement pour la navigation fluviale ou lacustre, ou bien sont à porter au compte de l'exagération littéraire si commune chez les auteurs de l'Antiquité (2) ; les navires d'un déplacement plus élevé eussent été des « monstres ingouvernables » (3), congénitalement incapables comme tels d'affronter les risques de mer. Cette constatation de fait n'infirme point pour autant ce que nous avons dit au sujet de la capacité de transport maxima des galères carthaginoises. Nous pensions, à l'encontre de St. Gsell, que le chiffre n'était pas invraisemblable, de cinq cents personnes embarquées sur une seule galère (4). Or, — ainsi que le remarque M. le Commandant des Noëttes à propos des galères grecques, — « on pouvait entasser deux ou trois cents hommes ou davantage sur des navires de 40 tonneaux environ, et même d'un tonnage plus faible, comme sur les anciens bateaux-mouches de la Seine » (5). Plus loin, et après

(1) Cf. G. Marcy, *Notes linguistiques autour du Périple d'Hannon*, in *Hespéris*, 1935, fasc. 1-2, pp. 21-72.

(2) Ct Lefebvre des Noëttes, *op. cit.*, pp. 48-58 et pp. 69-71.

(3) *Ibid.*, p. 57.

(4) G. Marcy, *op. cit.*, p. 48, n. 1.

(5) Ct Lefebvre des Noëttes, *op. cit.*, p. 48, n. 5.

avoir cité les témoignages de divers auteurs anciens, et notamment de Polybe, — d'après lequel « une quinquérème était montée par 300 rameurs et 120 combattants » (1), soit, au total, 420 personnes — M. le Commandant des Noëttes conclut en ces termes : « Il appert de ces textes que les navires romains pouvaient à l'occasion embarquer des centaines d'hommes, mais cela ne signifie pas nécessairement que ces navires fussent d'un tonnage élevé. On y entassait les occupants sans abri, en vue de courtes traversées. 400 hommes pouvaient ainsi trouver place sur un navire de 40 tonnes » (2). *A fortiori* en devait-il être sur des navires atteignant le déplacement maximum de soixante tonneaux, ce qui pouvait correspondre au cas des galères d'Hannon, la flotte carthaginoise ayant toujours été renommée, au demeurant, pour les grandes dimensions de ses unités.

Voici maintenant un passage relatif aux conditions de la navigation antique, de préférence composée d'une série d'étapes diurnes accomplies le long des côtes, les bateaux étant halés à sec sur le rivage pendant la nuit : « On navigue près de la côte, on (la) rallie chaque soir pour y camper et, si on peut, dans la journée, pour y préparer les repas. On ne fait pas la cuisine à bord ; les trirèmes n'ont, en général, que trois jours de vivres, c'est le chiffre réglementaire cité en maintes occasions (exemple les Corinthiens à l'attaque de Corcyre), la flotte qui tient le blocus d'une ville a presque toujours son camp sur le rivage où l'on tire les bateaux à sec entre deux combats. Sauf urgence, on ne navigue pas la nuit. Lorsque cela se produit, c'est un événement dont on parle. On rame nuit et jour pour aller porter aux Mithyléniens la grâce d'Athènes et arrêter la mise à mort de toute une ville. Il n'en faut pas moins pour susciter un tel effort... » (3).

Ce sont les conditions mêmes que nous avions envisagées (4).

G. MARCY.

*
* *

(1) *Ibid.*, p. 69.

(2) *Ibid.*, p. 69.

(3) Ct LEFEBVRE DES NOËTTES, *op. cit.*, pp. 58-59, citant LA ROÉRIE et VIVIELLE, *Navires et Marins*, Duchartre, Paris, 1930. Voir aussi, à propos du halage à sec des navires sur le rivage, pp. 48-49.

(4) G. MARCY, *op. cit.*, pp. 47-48.

SUR D. SANCHO DE TRUJILLO, Évêque de Maroc, ET SA FAMILLE

Dans son précieux mémoire sur *Los obispos de Marruecos desde el siglo XIII* (*Archivo Ibero-Americano*, novembre-décembre 1920, pp. 399-502), le R. P. Atanasio López a donné une importante notice (pp. 488-492) sur D. Sancho de Trujillo ou Díaz de Trujillo, prélat andalou, originaire de Jerez de la Frontera, qui fut évêque de Maroc de 1539 à 1570. J'ai moi-même signalé le séjour de ce personnage aux Canaries en 1551-1552 (cf. *Hespéris*, tome XXI, fasc. I-II, 2e-4e trim. 1935, pp. 119-120). Le curieux livre d'Agustín Muñoz y Gómez, *Noticia histórica de las calles y plazas de Xerez de la Frontera* (Jerez, 1903), qu'une amicale attention fait tomber entre mes mains, apporte quelques informations complémentaires sur D. Sancho et sa famille. Dans son article sur la *Calle del Algarve* — qui existe encore aujourd'hui, près de l'église San Dionisio — l'auteur écrit ce qui suit :

« En esta calle vivió Don Sancho de Trujillo, Obispo de Marruecos, que comprende Parada en sus *Xerezanos Ilustres.* Era hijo de Alvar López Ortiz de Gatica y de Da. Sancha de Trujillo, llamada también Da. Sancha Ponce de León. « *El Obispo D. Sancho Ortiz de Gatica y Trujillo*, dá á tributo su capellanía las casas, *calle del Algarue*, á Benito de Medina » (*Oficio núm.* 19 *de Escribanos* : *Escrituras de* 1667, *f*o 66) » (p. 10).

Une autre rue de Jerez, la Calle *Alvar-López*, perpétue le souvenir du père de l'évêque de Maroc :

« Lleva ahora dicho nombre porque en el año de 1589 vivía en la misma (collación de San Dionisio), *Alvar López Ortiz de Gatica,* visitador del Hospital de San Cristóbal, según del expediente de este Asilo benéfico consta. Púsosele por acuerdo del Excmo. Ayuntamiento, fecha 22 de Abril de 1852 ; confirmando así el primitivo rótulo con que fué conocida, en memoria de aquel ilustre caballero, padre del célebre Obispo de Marruecos D. Sancho de Trujillo... Polanco en sus Registros refiere de Alvar López esta importante noticia : « D. Sancho de Trujillo y Gatica, hijo de *Alvar-López* Ortiz de Gatica, *Alcalde de la Santa Hermandad por el Estado Noble*, y de Da. Sancha Ponce de León su primera mujer, lo emancipa su padre (folios 307 y 12 vuelto) y le entrega su legítima materna (folio 319) » (p. 12).

Ces renseignements peuvent compléter utilement l'article du P. Fita auquel renvoie le P. López et qui est antérieur à la publication du livre d'Agustín Muñoz.

La famille Trujillo paraît avoir été une des plus importantes de Jerez, et Agustín Muñoz la mentionne fréquemment (pp. 53-54, p. 110, p. 327, p. 351). En 1526, Da. Francisca de Trujillo y Gil de Sanabria fonde le couvent de Nuestra Señora de la Concepción, appelé ensuite Santa María de Gracia (p. 99 et p. 101). Un Rui-López de Trujillo figure parmi la noblessse de Jerez en 1570 (p. 199).

Francisco de Trujillo Riquelme fonde en 1576 l'hôpital de San José (p. 90). D. Diego Gaitán de Trujillo, qui vivait également au XVI[e] siècle, fut *alcaide de los Reales Alcázares* (pp. 101-102). La famille Trujillo semble donc s'être alliée à la famille Gaitán, dont un membre, Aparicio Gaitán, était devenu célèbre pour s'être emparé d'un étendard mérinide à la bataille du Salado (p. 181) (1). Les Trujillo étaient encore alliés aux fameux Ponce de León, comme le prouvent le nom de la mère de l'évêque D. Sancho et différents faits consignés par Muñoz (p. 272 et p. 296). On voit que D. Sancho de Trujillo, dont la personne constitue un lien de plus entre le Maroc et Jerez, appartenait à l'aristocratie la plus puissante de cette ville (2).

Robert RICARD.

---

(1) Cf. Enrique ROMERO DE TORRES, *Catálogo monumental de España, Provincia de Cadiz*, Madrid, 1934, p. 406.

(2) D'après Diego DE PARADA Y BARRETO (*Hombres ilustres de la ciudad de Jerez de la Frontera*, Jerez, 1878, p. 441), D. Sancho de Trujillo aurait été également parent du Chartreux Juan de Trujillo, prieur de la Chartreuse de Jerez, puis de celle de Cazalla (1551), où il mourut en 1555, et du Mercédaire Manuel de Gatica, mort évêque de Badajoz en 1600.

Bibliographie

Raoul d'Harcourt. — *Les textiles anciens du Pérou et leurs techniques*. Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1934, grand in-quarto, 170 p., 85 figures, 109 planches.

Après avoir mis en valeur, dans un précédent livre, *Les tissus indiens du Vieux Pérou* (Paris, 1924), le degré de perfection et de beauté des tissus péruviens de la période préhispanique, voici que M. Raoul d'Harcourt présente les techniques que l'examen de ces tissus lui a révélées, et montre dans quelle mesure elles peuvent être reliées les unes aux autres, par conséquent classées. Tâche ardue entre toutes, ces techniques étant à la fois d'une variété extraordinaire et complètement tombées dans l'oubli.

Au seuil de son livre, M. Raoul d'Harcourt reproduit une image du métier sur lequel durent être exécutées les merveilles péruviennes, image qui a été relevée sur un vase de Trujillo et dans un manuscrit mexicain. Ce métier est très simple : deux bâtons, tendant la chaîne divisée en deux nappes, s'entrecroisant sous l'action d'une lice, suffisent à le composer. Tous ceux qui ont vu confectionner des flijs (toiles de tente) par des nomades marocains, algériens, tunisiens et tripolitains, ne manqueront pas de noter l'analogie frappante qui existe entre l'appareil nord-africain, de type horizontal, et l'appareil péruvien.

Nous voici donc loin du métier vertical et des métiers horizontaux de l'Afrique du Nord, relativement perfectionnés avec leurs châssis de soutien, leurs lices multiples, leurs marches et leurs peignes, et plus encore des métiers mécaniques plus récents dont les ressources apparaissent singulièrement réduites si on les compare à celles du rudimentaire métier péruvien. L'esprit inventif du tisserand serait-il plus fécond à l'intérieur d'un outillage simple ? S'atrophierait-il, au contraire, dans l'emploi de plus savantes mécaniques et en subirait-il l'automatisme ?

Quoi qu'il en soit, la simple énumération des techniques du tisserand péruvien suffira, croyons-nous, à donner une idée de son extraordinaire habileté :

Première partie. — Chapitre I. *Tissus à armure unie* : toile (chaîne et trame continues également apparentes, chaîne et trame apparentes formées de fils discontinus bouclés entre eux) ; reps (chaîne et trame continues avec trame, ou

chaîne, apparente ; chaîne seule apparente formée de fils discontinus et bouclés entre eux) ; tapisserie (chaîne cachée et trame discontinue apparente : faces semblables ou non ; chaîne partiellement laissée à nu) ; tissu à bouclettes.

Chapitre II. *Tissus à armure variée* : serges (avec les deux éléments apparents, à couleurs alternées dans la chaîne ou la trame, à chaîne invisible et trame discontinue, à fils supplémentaires de trame ou de chaîne, à fils de trame ou de chaîne formant des brides à l'envers du tissu, à chaîne à deux ou trois couleurs et à trame cachée).

Chapitre III. *Tissus à fils décoratifs supplémentaires de trame ou de chaîne* : tissus lancés, tissus brochés.

Chapitre IV. *Tissus doubles* : deux chaînes et deux trames également apparentes (un seul élément visible) ; tissage en tuyau (galons, sangles doubles, cordelettes cylindriques) ; tissus à double chaîne et quadruple trame.

Chapitre V. *Gazes* : à deux fils, à jours, irrégulières ; techniques mêlées ; broderies sur gaze.

Chapitre VI. *Tissus ajourés* : suppression de fils de chaîne ou de trame ; jours en forme de losange ; tissus à jours carrés, triangulaires imitant le filet ; broderie ; tissus à chaîne discontinue et trame nouée.

Chapitre VII. *Tissus à chaîne guimpée.*

Chapitre VIII. *Tissus et galons à fils de chaîne ou de trame enroulés. Passements* à huit fils. *Soutache* à six ou huit fils.

Chapitre IX. *Tissus peints ou teints avec des réserves* : peinture à réserves : teinture avec réserves, appliquée après tissage (planghi) ou entre l'ourdissage et le tissage (ikat).

A ces techniques du tissage qui font l'objet de la première partie de son exposé, M. Raoul d'Harcourt joint celles qui, n'en dépendant pas directement, sont cependant inséparables des textiles péruviens, d'où les nouveaux chapitres suivants :

Deuxième partie. — *Tresses ou nattes* : tressage de fils à extrémité inférieure libre (à fils enroulés, à un seul élément visible ; tressage double) ; tressage à fils retenus à leurs deux extrémités (simple et double) ; cordes, enveloppes de cordes tressées.

Troisième partie. — *Réseaux à l'aiguille* : à spires enfilées les unes dans les autres, au point de tulle simple, au point de tulle compliqué, au point de Venise, à boucles imbriquées, formés de rangées de chaînettes superposées, exécutés au point bouclé (apparence de tricot), dont la maille est fixée par un nœud simple, dont la maille est fixée par un nœud en forme de deux demi-clefs (filet chinois), à poil coupé (apparence de velours), au point de perruque ; cordes fourrées.

Quatrième partie. — *Broderies à l'aiguille* : apparence du broché ou de la tapisserie au passé ou point plat, au point de chaînette, au point bouclé (marche horizontale, oblique, verticale), au point de tige, sur tissu à jours carrés.

Cinquième partie. — *Ornements et garnitures des tissus* : revêtements, franges, bordures, pompons, glands.

Sixième partie. — *Feutre.* Chacune de ces techniques donne lieu à une description en termes clairs et précis, et accompagnée de croquis remarquablement expressifs.

Pour ceux qui étudient les tissus barbaresques qui sont de tradition au moins aussi ancienne que les tissus péruviens, cette étude est du plus grand intérêt. Sans doute, entre les deux, y a-t-il des divergences profondes, notamment en ce qui concerne la décoration, mais il y a aussi des coïncidences assez curieuses, surtout au point de vue technique. Si le tissage aux cartons et le tricot, si répandus en Afrique septentrionale, ne paraissent pas avoir été pratiqués dans l'ancien Pérou, celui-ci, par contre, a connu des gazes et des tissus à chaîne guimpée complètement ignorés des pays barbaresques. Mais l'Afrique Mineure offre maints exemples de tissus à armure unie, à armure variée, de tissus doubles, de tissus ajourés, de galons, de passements, de tissus peints ou teints (genres batik, planghi et ikat), de réseaux et de broderies à l'aiguille, non moins remarquables que ceux du Pérou. Et c'est par là que le livre de M. R. d'Harcourt devient si intéressant pour nous.

Pour finir, l'auteur décrit, un à un, plus de deux cents fragments reproduits en d'admirables gravures, la plupart en grandeur naturelle : disposition qui a l'avantage de ne laisser perdre aucun détail de texture et d'ornementation. A noter, en particulier, les planches concernant un tapis, manteau ou écharpe de cérémonie, trouvé dans un tombeau préincasique de la presqu'île de Paracas sur le corps d'un personnage, chef ou prêtre, inhumé avec d'autres vêtements de prix et des ornements d'or, actuellement déposé au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, document tout à fait représentatif de l'ancien art péruvien.

En résumé, M. Raoul d'Harcourt vient de compléter, par un travail de technicien averti, l'œuvre d'archéologue à laquelle il s'était tout d'abord consacré. Ce faisant, il apporte à l'histoire du tissu une contribution importante et nouvelle, et à l'œuvre de rénovation à laquelle il songe, un instrument d'incomparable valeur.

Prosper RICARD.

***

Bibliografia hispànica de ciències historico-eclesiàstiques, fasc. VII, 1934, Bibliografia de 1933, Barcelone, 1935, 160 p., 16 1/2 × 25 (*Analecta Sacra Tarraconensia*, vol. X, 1934).

Il faut signaler ce bon instrument de travail, que l'on doit à l'activité du Dr Josep Vives, assisté du Dr Josep Casanelles, de M. Lewis Hanke, du Dr Antoni

Raventós et du Dr Josep Rius Serra. Les sections consacrées aux Arabes et aux Juifs (nos 5461-5502), aux bibliothèques et archives (nos 5519-5602), à la colonisation et aux missions (surtout nos 5915-5924 et 6005-6009), à la liturgie mozarabe (nos 6206-6218) et aux institutions (nos 6287-6352) seront particulièrement intéressantes ou utiles. La plupart des notices comportent une brève analyse. Il y a quelques fautes d'impression, d'ailleurs faciles à corriger.

Robert RICARD.



Jean BARUZI. — *Problèmes d'histoire des religions*, Paris, 1935, VIII+152 p., 12×19 (Nouvelle encyclopédie philosophique).

Le troisième article de ce petit livre, *Sur une hypothèse d'Asín Palacios* (pp. 111-151), a pour point de départ la dissertation de l'illustre arabisant espagnol, *Un precursor hispanomusulmán de San Juan de la Cruz*, publiée dans *Al-Andalus* (vol. I, 1933, pp. 7-79. Trad. fr. dans les *Etudes Carmélitaines*, avril 1932, pp. 113-167) et résumée ici même par M. E. Lévi-Provençal (*Hespéris*, tome XVIII, fasc. I, 1er trim. 1934, p. 101). C'est une série de réflexions en marge de cette savante étude : l'auteur note des faits, des coïncidences, des rapports, des antagonismes, pose des questions, soulève des difficultés et des problèmes, indique des thèmes de recherche, insiste en particulier sur le rôle, encore mal connu, joué par les Morisques dans l'Espagne du XVIe siècle et sur la complexité de la situation religieuse dans la Péninsule à cette époque. Tout cela est extrêmement riche, extrêmement suggestif et, pour reprendre l'expression que M. Baruzi applique lui-même à l'hypothèse de M. Asín, extrêmement « stimulant ». Mais un exposé si touffu dans sa brièveté, et qui s'ouvre sur tant de directions, échappe à l'analyse. Je chicanerai M. Baruzi sur l'abus qu'il fait du mot « arabe » : il nous parle de résidus arabes, de sensibilité religieuse arabe, de chefs arabes, de coutumes, de vêtements arabes, etc. Aujourd'hui que nous commençons à mieux apprécier, grâce aux recherches des arabisants français et espagnols, toute la diversité ethnique et même linguistique de l'Espagne musulmane, nous savons que ce terme répond rarement à une réalité précise. Et je suis étonné que M. Baruzi, si curieux de toutes choses et si largement informé, ne fasse pas état de la biographie de Fr. Hernando de Talavera par l'*Arcediano del Alcor*, Alonso Fernández de Madrid, qui a été éditée à Madrid en 1931, par le P. Olmedo, S. J., et que j'ai signalée dans *Hespéris* en 1933 (tome XVII, fasc. I, p. 105). Sans doute, elle apporte bien peu de chose sur les relations de l'archevêque de Grenade avec la population musulmane de son diocèse, mais on peut se demander si Alonso Fernández de Madrid, disciple de Talavera et traducteur de l'*Enchiridion* d'Erasme, ne représente pas un des liens possibles entre les milieux morisques et les érasmisants espagnols. M. Baruzi rappelle que, d'après D. Miguel Asín, les *alumbrados* auraient été imprégnés d'éléments morisques. On ne peut pas ne pas remarquer, à ce propos, que la région de Valladolid et de Zamora, qui fut un des grands foyers de l'illuminisme, a été

aussi le centre principal des judaïsants hispano-portugais. La fameuse lettre du mufti d'Oran est citée d'après Pedro Longás, *Vida religiosa de los moriscos* (Madrid, 1915) ; une version moins altérée a été publiée par M. J. Cantineau dans le *Journal Asiatique*, 1927, pp. 1-17.

Robert Ricard.



Julius Klein, *La Mesta, Estudio de la historia económica española, 1273-1836*, traducción del inglés por C. Muñoz, *Revista de Occidente*, Madrid, 1936, 450 p., 16×22.

L'ouvrage de M. Julius Klein sur l'association d'éleveurs de moutons transhumants appelée en Espagne la *Mesta* a paru en 1920, dans les collections de l'Université de Harvard. Il avait alors attiré l'attention des géographes (voir l'important article de M. Max Sorre, *La Mesta d'après le livre de M. J. Klein*, dans *Bulletin hispanique*, tome XXV, 1923, pp. 237-252). La publication d'une traduction espagnole, qui coïncide avec le centenaire de la suppression de la *Mesta*, donne à cette précieuse étude un regain d'actualité. La transhumance joue dans certaines régions du Maroc un rôle trop vital, les liens entre l'histoire de l'Espagne et celle de l'Occident musulman, qui se confondent en partie au Moyen Age, sont trop forts et trop étroits pour que l'on ne soit pas tenté d'en dire ici quelques mots.

Le livre est en même temps très imparfait et très remarquable. Lent, sinueux, désordonné, copieux en parenthèses et en digressions, allant parfois jusqu'à la contradiction dans le détail, il est trop souvent d'une lecture pénible et d'une analyse malaisée. Cette confusion tient sans doute au fait que l'auteur, consciemment ou non, a mêlé deux méthodes difficilement compatibles, la méthode descriptive et la méthode historique. Quatre grandes parties sont consacrées aux différents aspects de la *Mesta* : organisation, activité judiciaire, fiscalité, problèmes de pâturage. A l'intérieur de chacune d'elles, M. Klein suit patiemment l'évolution historique de la *Mesta*. De là des redites fréquentes et de perpétuels retours en arrière, parmi lesquels la longue vie de la *Mesta* au cours des siècles n'apparaît pas toujours clairement. Sur ce point, je ne suis pas entièrement d'accord avec M. Sorre (p. 239), qui voit naturellement les choses en géographe. Puisqu'il s'agissait d'une étude d'histoire, et que le temps est la catégorie propre de l'historien, je crois qu'un plan résolument chronologique aurait peut-être été préférable.

Tout cela rend la tâche du lecteur moins agréable, et les enseignements de l'ouvrage lui-même plus ardus à dégager. Mais ce livre mal fait demeure un très bon livre, et peut-être même un grand livre. M. Klein a eu le mérite d'aborder un domaine, celui de l'histoire économique et sociale de l'Espagne, encore si peu connu (surtout avant la fondation de l'*Anuario de historia del derecho español*) que, même incomplet ou superficiel, son livre n'eût pas été totalement inutile. Il a eu en outre la conscience et le courage de dépouiller avec minutie les archives de la *Mesta* et beaucoup d'archives provinciales. Il a étudié de très près, et avec un sentiment

profond de leur complexité, tous les problèmes qui se posaient à l'intérieur de la *Mesta* et autour d'elle. Il s'est efforcé de replacer la *Mesta* dans l'ensemble de la vie espagnole et de préciser l'influence exercée par cette institution sur l'évolution économique et sociale de la Péninsule. De toute cette enquête est sorti un gros livre très original, qui renouvelle à peu près entièrement les idées trop simples que l'on se faisait sur la *Mesta*, et dont la richesse d'information et de vision ne saurait malheureusement passer dans un simple compte rendu, si long soit-il. On se contentera de relever quelques points qui peuvent avoir pour nous un intérêt particulier.

On sait que le nom du mouton mérinos est généralement rattaché aux Beni Merin du Maghreb. Sans repousser cette étymologie, M. Klein croit que la race mérinos aurait été introduite en Espagne dès l'époque almohade. Toutefois, le mot lui-même, appliqué au mouton ou à la laine, n'apparaît pas en Castille avant le milieu du xve siècle. Il faut noter en revanche que, dès la période romaine, on introduisit périodiquement en Espagne des moutons nord-africains pour améliorer les races locales. Et à partir du XIIIe siècle on se mit à pratiquer dans la Péninsule les méthodes et les usages qui avaient cours en Berbérie. D'ailleurs, durant la seconde moitié du Moyen Age, les souverains les plus avisés profitaient de la moindre trêve avec les Musulmans pour perfectionner les races indigènes par des croisements avec le bétail nord-africain. Sous le règne des Rois Catholiques, le cardinal Cisneros (Ximénès) et le docteur Palacios Rubios, qui occupa pendant douze ans la présidence de la *Mesta*, se mirent d'accord pour développer l'importation du bétail africain et pour éliminer le mouton espagnol de mauvaise qualité. Ces circonstances expliquent que le vocabulaire de l'industrie pastorale en Espagne soit partiellement d'origine arabe. On peut même être tenté d'établir un rapport entre le nom de la *Mesta* et le terme de *mechta* par quoi les nomades d'Algérie désignent les campements d'hiver du bétail. A dire vrai, l'origine du mot est obscure, mais il semble bien roman. Peut-être s'appliquait-il dans les premiers temps au « mélange » des moutons dont les assemblées périodiques des éleveurs avaient à faire le triage.

M. Klein estime que la Reconquête a exercé une influence énorme sur l'histoire de cette institution. C'est ainsi que l'apparition d'un des principaux officiers de la *Mesta*, l'*alcalde entregador*, semble avoir été une conséquence des victoires chrétiennes. La Reconquête avait entraîné, dans les territoires recouvrés, la constitution d'une classe de cultivateurs sédentaires et privilégiés, dont les intérêts se trouvaient opposés à ceux des éleveurs de bétail transhumant. La création de l'*entregador* se présente comme une réaction de défense de ceux-ci. Et ce nouveau magistrat interposé entre deux corporations doit être rapproché des magistrats interposés entre les différentes communautés ethniques et religieuses de l'Espagne médiévale, l'*alcalde de entre Cristianos y Moros*, par exemple, ou les *alcaldes que hacen las entregas de los Cristianos y de los Judíos*, etc. L'*entregador* est précisément le magistrat qui décide la restitution, *entrega*, des propriétés injustement

occupées ou des impôts regardés comme excessifs. Aucun texte ne mentionne l'*entregador* de la *Mesta* avant le règne d'Alphonse X le Savant, exactement avant la lettre de privilège concédée à la *Mesta* en 1273. Il semble ressortir de cette lettre que l'institution remontait aux premières années du règne. Sa création précéda de très peu la reconnaissance officielle de la *Mesta*. Les deux faits sont d'ailleurs étroitement liés à l'unification administrative de la Castille qui suivit l'occupation de la Basse-Andalousie.

En matière de fiscalité, on retrouve également cette influence de la Reconquête. En Aragon, par exemple, l'impôt royal du *carneraje* (de *carnero*, mouton), adaptation d'une taxe locale par Jaime Ier (1213-1276), s'explique sans doute par le fait que la Couronne d'Aragon avait acquis, à la suite de l'expulsion des Musulmans, de vastes pâturages que visitaient fréquemment les troupeaux. En Castille, domaine propre de la *Mesta*, ces rapports sont encore plus évidents, et cela bien avant l'existence officielle de l'institution. Les premières informations relatives à la fiscalité pastorale apparaissent sous la forme de décisions royales qui exemptent les troupeaux de certaines taxes locales. Et il faut remarquer précisément le synchronisme entre la concession de ces exonérations et les campagnes contre les Maures. C'est ainsi que les documents peuvent se grouper en trois séries : exonérations concédées durant les campagnes d'Alphonse VI et du Cid, exonérations concédées durant les campagnes du XIIe siècle, enfin exonérations concédées comme récompense pour la participation à l'offensive qui commence avec la victoire de Las Navas de Tolosa, en 1212, et qui finit en 1262-1264 par l'occupation de la Basse-Andalousie et des pâturages de l'Espagne méridionale. Les défaites de Zalaca (1086) et d'Alarcos (1195) n'empêchèrent pas la Reconquête de progresser tout au long du XIIe siècle, et le domaine de la transhumance de s'étendre vers le Sud dans d'énormes proportions. Il est d'ailleurs à supposer que les troupeaux des éleveurs chrétiens avaient déjà eu accès aux pâturages andalous, moyennant des droits versés aux souverains musulmans. La victoire de Las Navas et les succès qui la suivirent accrurent encore l'étendue des pâturages qui devenaient librement accessibles dans le Sud de la Péninsule ; et les souverains y dispensèrent les éleveurs de payer des taxes aux pouvoirs locaux. Il ne semble donc pas abusif d'établir un lien entre les progrès de la Reconquête et la reconnaissance officielle de la *Mesta* en 1273. On peut seulement ajouter avec M. Sorre dans son très suggestif article (p. 246) : « Le milieu géographique se prêtait au développement de l'élevage transhumant : si tranchés que fussent ses caractères, il n'excluait pas la possibilité de tout autre mode d'exploitation. La prépondérance du troupeau migrateur s'explique en partie par les circonstances historiques, qui ont mis à sa disposition d'immenses terres peu habitées. C'est ainsi qu'il faut entendre que la faible densité de population des terres reconquises joue son rôle dans les origines de la transhumance en Castille ». En outre, le refoulement des Maures dans les montagnes de la Haute-Andalousie se trouva fortifier le sens de la centralisation et de l'unité. Cette atmosphère ne pouvait que favoriser une institution comme la *Mesta*, dont c'était un des caractères essentiels que de dominer les particularismes locaux.

Deux siècles plus tard, pour des raisons analogues, les Rois Catholiques appuyèrent décidément la *Mesta* : elle était à leurs yeux un puissant instrument d'unification. M. Klein va jusqu'à voir dans cette prédilection une des causes de l'expulsion des Juifs en 1492. Les éleveurs et leur personnel se plaignaient depuis longtemps et avec une grande vivacité, des financiers juifs auxquels la plupart des villes avaient affermé la perception des taxes locales. Leur expulsion aurait été un des triomphes de la *Mesta*. Pour remplacer les négociants juifs, qui détenaient d'une façon presque exclusive le commerce extérieur, les Rois Catholiques durent fonder en 1494 le Consulat de Burgos, qui était appelé à jouer un rôle capital dans l'exportation des laines espagnoles. Il semble bien également que la *Mesta* ait été pour une part dans l'expulsion des Morisques en 1609. La plupart de ceux-ci se livraient à l'agriculture. Les archives de la *Mesta* les montrent souvent en conflit avec les éleveurs et leurs agents, qui les accusaient, à tort ou à raison, d'empiéter sur les routes de transhumance (*cañadas*), réservées au passage du bétail à travers les aires cultivées. Cette hostilité de la *Mesta* aurait contribué à leur perte.

M. Klein a joint à son étude des compléments d'une grande importance : dix documents inédits, dont l'un (Appendice C) est intéressant pour l'histoire de la rédemption des captifs, et plusieurs autres (Ap. A, E, F) pour l'histoire de la Reconquête et des relations entre les différentes religions dans l'Espagne médiévale (1), une bibliographie très précise et très riche, et un glossaire des termes fiscaux, dont certains sont d'origine arabe. Le texte du traducteur est parfois un peu confus. Mais on doit savoir gré à M. Muñoz, ainsi qu'à la *Revista de Occidente*, d'avoir si utilement collaboré à la diffusion du beau travail de M. Klein.

Robert Ricard.

***

F. Bonniard. — *La Tunisie du Nord : le Tell septentrional* (*Etude de géographie régionale*), 2 volumes, Paris, Geuthner (texte, 534 pages. Atlas, 48 pl. photo., 76 fig., 3 cartes).

Par leur objet et leur inspiration ces deux volumes consacrés à une région, d'étendue modeste, de notre vaste empire colonial sont un signe des temps. Ils ont valu à M. Bonniard, justement et dans des conditions flatteuses, le titre de docteur ès lettres de l'Université de Paris. L'auteur, dans sa conclusion d'ensemble, a précisé nettement le but profond de son travail, la méthode qu'il a suivie, les modèles qu'il a voulu imiter : « Dans cet ouvrage que nous avons intitulé : Etude de géographie régionale, nous avons tenté d'appliquer les méthodes employées dans

(1) Il faut relever particulièrement le document E (pp. 370-371), qui exempte la petite ville de Buitrago (Madrid), en 1304, de la juridiction des *entregadores* de la *Mesta*. Ce document royal est garanti par un grand nombre de témoins. En tête, immédiatement après la signature du roi Ferdinand IV lui-même, on trouve celle de « Don Maomat Abenazar, Rey de Granada, vasallo del Rey ».

l'étude des régions françaises ». Et effectivement des questions de principes géographiques amènent à plusieurs reprises des renvois, en particulier à la belle thèse de M. Cholley sur les Préalpes de Savoie. C'est pourquoi, en dehors de son intérêt et de sa valeur propres qu'apprécieront les plus sévères spécialistes, cette étude sur la Tunisie septentrionale prend place, autant que dans la collection Geuthner, « Pays et Cités d'Orient », dans la série des monographies géographiques consacrées aux grandes régions françaises. Elle a donc ce mérite de rapprocher en quelque sorte l'Afrique du Nord de la Métropole, de l'y incorporer plus intimement sous le signe d'une commune inspiration scientifique. D'autre part, le succès même de M. Bonniard est une preuve que l'Afrique du Nord a déjà dépassé le stade de l'exploration scientifique : il est clair qu'une étude semblable, où la géographie met en œuvre les acquisitions des sciences les plus diverses, eût été impossible sans le travail préalable des géologues comme M. Solignac, des météorologues comme M. Ginestous, sans les enquêtes officielles des divers Services administratifs, sur la population, la production, etc. Il suffit de comparer les 336 numéros de la bibliographie de M. Bonniard à la bibliographie de la thèse de M. Despois sur le Djebel Nefousa pour comprendre la différence de la situation. D'autre part, aucune documentation, livresque et cartographique, ne peut, bien entendu, suppléer à la connaissance directe et à l'exploration minutieuse du pays : mais il est encore des régions, même en Afrique du Nord, où les conditions matérielles ne permettraient pas des recherches aussi approfondies sur le terrain que celles dont témoigne l'ouvrage de M. Bonniard.

Une telle mise au point nous apparaît donc comme une date importante dans l'histoire de la géographie coloniale. Nous ne sommes plus sur le plan de l'exploration, de la cueillette, voire de la conquête de renseignements inédits. De la documentation manuscrite ou imprimée, comme de ses recherches personnelles, M. Bonniard a d'ailleurs tiré un merveilleux parti. On admirera spécialement la clarté méthodique avec laquelle les problèmes sont posés, analysés, résolus. Les conclusions qui terminent chaque partie résument ce qui est acquis, fixent de nouveaux points de direction. Le lecteur a l'impression, tout le long du livre, de collaborer à une œuvre qui s'élève selon un plan mûrement réfléchi et les règles les plus rigoureuses ; il en approuve l'achèvement avec la certitude que la construction est vraiment « perfecta » et d'une durable solidité. Le livre fermé laisse la sensation qu'on ne s'est pas seulement enrichi de connaissances, mais qu'on a vraiment fait connaissance avec une région de la Tunisie.

Toute l'illustration, photographies, croquis et cartes, a été réunie en un volume spécial. Ainsi se trouve allégé le volume de texte qui ne comprend pas moins de 534 pages, et la lecture en est grandement facilitée.

Le texte est divisé en six parties, comprenant chacune un nombre variable de chapitres. L'auteur a évité de faire apparaître extérieurement le diptyque Géographie physique-Géographie humaine ; mais il n'est guère possible dans une monographie régionale d'y échapper au fond. On ne peut pas ne pas remar-

quer que les quatre premières parties avec 312 pages sont consacrées à l'étude successive des éléments du milieu physique : structure, morphologie, climat, hydrographie et végétation. Les deux dernières parties, populations indigènes d'une part, les Européens d'autre part, au total un peu moins de 200 pages, représentent la géographie humaine. Il y a donc, au rebours des monographies sur les régions françaises, une dissymétrie de quantité au profit de l'étude physique. L'auteur en a expliqué la cause et nous y reviendrons, car elle mérite un commentaire.

Une courte introduction définit, au sens étymologique du mot, la région étudiée : c'est la partie de la Tunisie du Nord comprise entre la vallée de la Medjerda et la Méditerranée. M. Bonniard la désigne sous le nom de Tell Septentrional, et la distingue du Haut Tell étudié par M. Monchicourt et du Tell inférieur dont les plaines basses s'ouvrent sur la Méditerranée orientale. Il en précise avec force l'originalité physique et humaine.

Formé de plis groupés en fuseaux dont la partie centrale se traduit généralement par une aire effondrée, le Tell septentrional, malgré son altitude absolue inférieure à celle du Haut Tell, est cependant plus réellement montagneux que cette région. L'intensité du plissement manifestée par le déversement au sud-est, les étirements et suppressions mécaniques de couches, les déracinements de blocs-klippes, a fait croire naguère à des phénomènes de charriage. M. Bonniard écarte cette hypothèse pour attribuer les accidents observés à l'inconsistance des terrains triasiques de base. Quoique divers auteurs aient rattaché à l'Atlas saharien les plissements de la Tunisie du Nord, M. Bonniard considère que le Tell Septentrional, où ne se voient point les puissants dômes de la Dorsale ni les larges étendues subtabulaires du Haut Tell, est le prolongement du Tell constantinois ; il présente tous les caractères des plis numidiens décrits par M. Joleaud.

L'étude morphologique est évidemment la partie la plus soignée et la plus intéressante du livre. On y retrouve la haute valeur de l'enseignement de M. de Martonne, l'inspiration du Maître dans l'analyse des conditions de l'érosion, l'interprétation des profils, l'établissement des courbes clinographiques des bassins-versants. Deux cycles essentiels appelés par l'auteur « cycle des bassins fermés » et « cycle du drainage maritime » expliquent l'évolution du réseau hydrographique et la morphologie actuelle. « Le second apparaît comme un rajeunissement du premier. Mais la zone des bassins fermés, parvenue avant la conquête à un stade de maturité avancée, n'a encore été que peu remaniée par le stade du drainage maritime et présente les formes les plus mûres de toute la région » (p. 93). « L'érosion actuelle accuse les différences de relief au lieu de les atténuer : la plus grande partie des matériaux de dénudation ne s'arrêtent plus dans les vallées ni même dans les plaines intérieures, mais se joignent aux matériaux arrachés aux vallées pour aller remblayer les plaines littorales. En somme, le Tell Septentrional est un pays qui se creuse » (p. 220).

L'évolution du littoral n'est pas moins intéressante. « C'est une côte élevée,

rocheuse, entre les deux sections basses de la plaine de Bône et de la basse Medjerda : un littoral qui se régularise en reculant par le fait de l'érosion marine, entre deux rivages qui se régularisent en avançant sous l'effet d'un puissant alluvionnement » (p. 199). Cette côte, par la structure et l'évolution de l'arrière-pays, appartient au type des « côtes à anses » mais avec une originalité qui justifie l'expression de « côte à anses intérieures ». Une autre originalité, c'est la formation et l'extension des dunes sur un littoral rocheux et élevé : de véritables fleuves de sables, tantôt étalés, tantôt resserrés, remontent les pentes vers l'intérieur, submergeant les reliefs.

Les détails de la structure et du relief, le climat, le sol et la végétation additionnent leurs effets pour justifier une subdivision du Tell en quatre parties : la région des grès, des Kroumir et des Mogod, couverte d'épaisses et vastes forêts de chênes, la région des calcaires simplement broussailleuse, largement défrichée et infiniment variée, les grandes plaines dénudées de la Moyenne Medjerda, la région lacustre. « Mais l'étude du milieu humain ramène ces divisions à une opposition bien tranchée entre la région forestière des grès, où domine l'élevage, et le reste du Tell Septentrional voué à la culture des céréales. Si nous mettons à part la région de Bizerte, zone sahélienne où la vie maritime est active et les cultures arbustives prospères, nous aurons, en définitive, les trois grandes divisions rationnelles de notre région » (p. 504).

Le Tell Septentrional tunisien est la région qui présente le plus d'affinités avec la France méditerranéenne : d'où la vigueur avec laquelle s'est implantée la colonisation. Il n'est pas sans intérêt, à ce point de vue, de souligner que le merveilleux ensemble constitué par le port et les annexes de Bizerte est devenu une des positions fondamentales de notre défense nationale.

Avec le rôle de Bizerte, le livre se termine par un dernier chapitre solide et vivant qui, dans un ordre de questions tout autre, rappelle les meilleures pages de l'étude morphologique. En effet, malgré la masse et l'exactitude des notations de détail, l'auteur ne réussit qu'incomplètement, sauf peut-être dans le tableau des horticulteurs andalous du Sahel de Bizerte, à évoquer, à faire vivre sous nos yeux les populations indigènes. M. Bonniard l'a sans doute lui-même senti, puisqu'il en a donné l'explication, pleinement justifiée d'ailleurs.

L'insuffisance des renseignements dans le passé est une première raison. « Les études régionales françaises contemporaines ont tiré un excellent parti des résultats d'enquêtes ou d'autres documents qu'ont laissés les siècles passés. Ici, il n'est pas possible d'apporter une telle précision. Les documents historiques sont toujours rares, souvent vagues, difficiles à interpréter » (p. 268). En réalité, la documentation confirmerait sans doute ce qu'on peut induire d'un rapprochement entre la psychologie des indigènes nord-africains et le petit nombre de faits légués par l'histoire. Ce qui fait des monographies régionales françaises des livres vraiment émouvants sous leur forme objective, c'est la lutte longue et continue des habitants contre les forces naturelles, l'effort opiniâtre pour un mieux-être qui aboutit

à l'humanisation profonde de la nature française. Si on ne peut, en Afrique du Nord, raconter une histoire analogue, ce n'est pas faute de documents, c'est le fond lui-même qui manque. « La réaction de l'homme sur les conditions naturelles n'a pas eu la continuité et l'importance qu'elle a connues dans les régions de France, où, depuis de nombreux siècles, elle n'a cessé de s'exercer, combinant les éléments du milieu, les regroupant selon l'évolution des genres de vie, modifiant ainsi d'âge en âge les combinaisons... Pendant 14 ou 15 siècles, en Tunisie, l'action de l'homme, infiniment moins variée et persévérante, s'est bornée, pour tout dire, au seul défrichement... Son exploitation du sol n'a été qu'une continuelle « raubwirtschaft » (pp. 268-269).

Ces remarques sont parfaitement fondées et valent non seulement pour la Tunisie du Nord, mais pour tout notre Empire africain. Ne faudrait-il pas en tirer une conclusion pratique ? S'il y a une différence aussi essentielle, aussi profondément géographique entre la France et son domaine colonial, n'est-ce pas une erreur de transposer outre-mer une méthode qui ne prend sa valeur et son sens que dans nos vieux pays d'Europe occidentale ? Au moment où l'on peut prévoir avec certitude que les études de géographie aux colonies vont se multiplier, la question mériterait une discussion approfondie.

Cette question n'est ni purement formelle, ni simple, et comporte des points de vue différents. On peut ne voir dans la région qu'un cadre choisi pour des commodités pratiques. Ainsi, dans les thèses de géologie, il est visible que nos collègues ne s'embarrassent pas outre mesure de la valeur objective des limites territoriales de leur étude qui s'appelle « Contribution à... » ou « Recherches sur... ». Mais l'Ecole géographique française n'envisage pas les choses de cette façon. Son point de vue présente une analogie avec la Systématique des sciences biologiques qui s'efforce non vers un classement extérieur, mais vers un ordre capable par lui-même de saisir la réalité : la région des géographes n'est pas une abstraction conventionnelle, mais une individualité objective et vivante.

Dans un monde comme l'Afrique du Nord, où les groupes humains n'ont fait que subir et ont si peu imposé leur marque propre aux choses, quel peut être le critérium de cette individualité régionale ? Vidal de La Blache disait qu'il appartenait à la méthode géographique de définir la région géographique, mais toute son œuvre atteste que l'homme était pour lui l'agent géographique essentiel. Nous n'entendons pas renouveler une vieille discussion sur les différences entre régions géographiques et historiques. Ce n'est pas que le Tell septentrional tunisien n'ait pas formé une unité historique qui est un obstacle, c'est qu'aucun phénomène de vie collective, aucune image commune, aucune expression indigène, ne justifie le rapprochement entre les cultivateurs de la Dakhla et les pasteurs de la forêt kroumir, et leur séparation des autres cultivateurs de la basse plaine de la Medjerda. Il y a pour le géographe un excès de liberté qui conduit à un diktat dogmatique ou empirique, fâcheux pour la science. Le beau travail de M. Bonniard fait assez clairement ressortir les défauts de la monographie régionale, au point

de vue pratique comme au point de vue scientifique, dans la géographie physique comme dans le géographie humaine.

Dans l'étude des genres de vie, on sent comme une gêne que connaissent bien d'ailleurs tous les Français vivant en Afrique du Nord et essayant de rendre compte de leurs observations. Nous baignons ici dans une civilisation aussi différente de la nôtre qu'homogène des Syrtes à l'Atlantique. Pour qui écrivons-nous, pour nos compatriotes de la Métropole ou pour ceux de l'Afrique du Nord ? Si nous songeons à ceux-ci, on a honte de ressasser des banalités ; ceux-là, au contraire, ne comprennent pas nos explications truffées d'un vocabulaire qui prend l'aspect d'un sabir avec une orthographe des plus flottantes. Comment parler d'économie rurale en Afrique du Nord sans évoquer le droit coranique, les propriétés habous, les institutions tribales, les khammès ? Une pratique comme celle du vol des bestiaux et de la bechara, bien comprise, situe le stade des populations rurales mieux que le plus long commentaire. Faudra-t-il reprendre à chaque monographie les explications générales ? L'arabisation des Berbères nord-africains est un phénomène si fondamental qu'on ne peut le négliger ; mais ses nuances régionales ne sont perceptibles qu'à qui connaît l'ensemble : allons-nous sans cesse recommencer l'histoire des Hilaliens, des Zénètes... etc. ?

L'étude des divers phénomènes physiques limités à un cadre régional qui ne les embrasse pas dans leur extension risque fort de paraître incomplète. Dans l'évolution du réseau hydrographique, la succession des cycles des bassins fermés et du drainage maritime n'est pas particulier au Tell tunisien : c'est dans l'ensemble nord-africain qu'il faudrait l'étudier. L'explication et la valeur de ce processus d'érosion prendraient plus de force s'il était situé dans son cadre naturel que juxtaposé avec le genre de vie des Kroumir. Que l'on songe, par exemple, à la thèse magistrale de M. Baulig sur le Plateau Central : l'esprit, même en se rebellant contre les conclusions, reste impressionné par la cohérence du monument. M. Bonniard s'est considéré comme obligé d'étudier la disparition du pont continental italo-tunisien. Beau sujet qui à lui seul mériterait une thèse. Mais comment le traiter sans une étude parallèle de la structure de l'Italie méridionale et insulaire ? Il est curieux, d'ailleurs, que l'auteur ait abordé ce problème sans en discuter l'importance biogéographique, sans rappeler les hypothèses ruinées par M. Vaufrey.

Toute tentative pour définir la région par les seuls caractères physiques se heurte à l'hétérogénéité radicale de ces phénomènes, alors que cependant leur résultante commune importe avant tout. L'un des facteurs tend à étendre la région, l'autre à la réduire infiniment. Le témoignage des indigènes le marque très bien. S'ils ne sont pas capables de s'élever aux conceptions géologiques et de voir l'unité d'une chaîne de montagnes humide à l'ouest et désertique à l'est, ils sont cependant aptes à saisir et personnifier des ensembles en rapport avec leurs préoccupations normales qui devraient bien servir de guide aux géographes. Ce sont les Nord-Africains qui ont créé les expressions de Tell, de Sahara, de Sahel, de Dir, d'Azarar... : ces mots ne sont pas des abstractions, mais évoquent des ensembles

vivants dont toute l'histoire des tribus manifeste la force d'attraction ou de répulsion. Si le vieux nom d'Africa a survécu dans le mot déformé de Friguia, c'est qu'il évoque pour les tribus de la zone sèche un ensemble de qualités réelles et proprement géographiques, climat et possibilités alimentaires. Au lieu de ces ensembles trop vastes et à l'autre extrême, les Indigènes sont sensibles à des unités très petites, comme le bled Beja, dont M. Bonniard a souligné l'importance.

Une étude critique de la nomenclature régionale indigène tendrait généralement à cette conclusion : les grands ensembles sont basés sur le climat et ses conséquences immédiates exprimées dans les formations végétales ; les petites unités correspondent à certaines aptitudes uniformes du sol et d'un type de relief. Il nous semble que c'est méconnaître toute réalité en Afrique du Nord que de ne pas ordonner les études régionales autour de la force souveraine du climat. Dans sa conclusion, M. Bonniard commence par le climat pour dégager l'unité de son étude. Au point de vue de la méthode, il nous semble que cette vérité aurait gagné à être dégagée beaucoup plus fortement dès le début, et elle frapperait davantage le lecteur si l'étude du climat avait été la première abordée. Les belles analyses de M. Bonniard font ressortir nettement deux faits opposés en apparence. Si l'on envisage les facteurs essentiels du milieu physique, sa région naturelle est trop réduite ou trop étendue. Les différences qu'il signale entre le Tell tunisien et le Tell constantinois sont vraiment faibles et parfois discutables. Les fleuves côtiers transversaux donnent bien la réplique à la Seybouse et l'importance moindre est en rapport avec la réduction de largeur de la zone : la comparaison avec l'ampleur de la vallée longitudinale de la Medjerda — qui d'ailleurs vient d'Algérie — est un argument à deux fins, car la Medjerda est à la limite de deux régions tunisiennes plutôt qu'incluse dans l'une. Au contraire, les similitudes de structure et de climat sont si profondes que c'est manifestement la même région qui se prolonge de part et d'autre de la frontière.

A l'opposé, M. Bonniard a montré — c'est la base solide de son étude — que le Tell septentrional se subdiviserait en quatre parties : la nature du sol, les nuances climatiques, les possibilités agricoles et les genres de vie opposent la zone gréseuse, la zone calcaire, la Dakhla, la zone lacustre. C'est lui-même incontestablement qui persuade un lecteur ignorant que chacune de ces petites parties a une réelle personnalité manquant à leur ensemble. Que les plaines de la Medjerda, grande voie de circulation et de pénétration, principe par excellence d'unification, se trouvent séparées et séparantes, voilà qui en dit long sur les inconvénients de la méthode régionale.

Ces considérations n'ont pas échappé à M. Bonniard et de nombreuses pages en portent la marque. Nous relevons en particulier quelques lignes qui nous paraissent topiques. « L'action des Européens a facilité la concentration régionale. Avant 1881, il n'y avait pas de vie régionale, mais un ensemble de petites individualités qui, tant bien que mal, se suffisaient à elles-mêmes... L'occupation française a provoqué une résurrection de Beja et de Bizerte qui tendent à devenir des centres de plus en plus importants de vie régionale ».

De telles réflexions concordent parfaitement avec notre point de vue. Si on laisse de côté les grands ensembles climato-botaniques comme le Tell qui sont des réalités d'une autre sorte, les régions géographiques en Afrique du Nord n'ont qu'une personnalité encore élémentaire : il leur manque, d'une part, le long travail par lequel les hommes et le milieu s'influencent réciproquement, d'autre part, l'intensité de la vie de relation qui associe organiquement des cellules territoriales voisines et complémentaires, créant ainsi une individualité plus forte précisément d'une certaine hétérogénéité harmonieuse. Les Berbères nord-africains, de leur peine résignée stérilement reprise à chaque génération, n'ont pas su, comme les Européens, construire un monde où l'élan vers le mieux emporte, ordonne, hiérarchise les choses et les êtres. Cette œuvre est la justification profonde de notre présence en Afrique.

Jean Célérier.

***

Tomás García Figueras. — *Lo africano en las comedias de Lope de Vega*, Ceuta, 1935, 50 p., 15×20 1/2.

Il ne pouvait être question, au cours d'une conférence comme celle-ci, d'étudier en détail les thèmes nord-africains dans l'œuvre immense de Lope de Vega. Du moins M. García Figueras a-t-il bien dégagé les lignes générales du sujet. Lope, dont le génie multiforme ne se désintéressait de rien, a abordé à peu près tous les aspects des relations hispano-musulmanes : histoire de l'Islâm espagnol et de ses rapports avec la Chrétienté, histoire de l'Afrique du Nord et des établissements européens sur la rive méridionale de la Méditerranée, piraterie, Morisques, etc... Les extraits que cite M. García Figueras sont abondants et caractéristiques, et cette brève dissertation forme une contribution précieuse à l'étude des thèmes nord-africains dans la littérature espagnole.

Robert Ricard.

***

Joaquín Báguena. — *El cardenal Belluga, Su vida y su obra.* Estudio preliminar de Cayetano Alcázar y Andrés Sobejano. I, Murcie, 1935, XV+271 p., 16×22, un portrait (Instituto de Estudios Históricos de la Universidad de Murcia).

Le cardinal Belluga (1662-1743) est une des grandes figures de l'Eglise d'Espagne à l'époque de Philippe V. De 1705 à 1724, il occupa le siège de Carthagène-Murcie, et il fut même capitaine général de Murcie et Valence. A ce double titre il s'intéressa de près aux affaires d'Oran. Dès avant sa nomination, en 1704, la ville de Murcie avait envoyé à Oran d'importants secours en hommes, en vivres et en munitions (pp. 15-16). Belluga fit plus : en 1707, il proposa au Roi d'aller lui-même aider à la défense de la place avec les contingents dont il pourrait disposer. Il est vrai que sa suggestion ne fut pas retenue (p. 77). Mais il eut du moins la faculté, dont il usa largement, d'expédier à Oran des renforts, des vivres, de

l'argent et des munitions (pp. 80-84). Plus tard, il s'occupa activement du rachat des captifs (pp. 203-205), mais en 1721, comme il était question d'organiser une expédition pour recouvrer la ville, il prit nettement position contre un projet qui, bon en lui-même, lui paraissait inopportun et prématuré dans l'état de l'Espagne (pp. 261-263 et p. 269). Notons d'autre part qu'en 1720, lorsque Philippe V envoya au secours de Ceuta une armée commandée par le marquis de Lede, il écrivit à Belluga pour lui demander d'ordonner des prières à cette intention (p. 201). Le livre de Joaquín Báguena († 1921) méritait d'être publié. Il est substantiel, instructif et bien mené.

Robert Ricard.

* * *

Edgar Prestage. — *A aliança anglo-portuguesa*, trad. de A. Gonçalves Rodrigues, Publicações da Biblioteca da Universidade, Coimbre, 1936, 40 p., 16×25.

Plusieurs des épisodes que rappelle M. Edgar Prestage dans cette intéressante conférence se rapportent à l'histoire de l'Occident musulman : des Anglais participent à la reconquête de Lisbonne (1147), à celle de Silves (1189), à celle d'Alcácer do Sal (1217), à l'expédition de Ceuta (1415) ; au xvi[e] siècle, le commerce du Maroc et de la Guinée est une occasion de conflits entre le Portugal et l'Angleterre ; on sait enfin que le mariage de l'infante Catherine de Portugal avec le roi Charles II entraîna la cession de Tanger aux Anglais (1661-1662). A ce relevé il faudrait peut-être ajouter le voyage de John Wallop, le futur ambassadeur d'Angleterre en France, dont Góis nous dit dans sa chronique de D. Manuel (4[e] partie, ch. 20) qu'en 1517 il vint offrir ses services au Roi pour les places d'Afrique et qu'il passa deux ans à Tanger (cf. aussi Vicomte de Santarem, *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique*, Paris, 1842, p. 207).

Robert Ricard.



Manuel Ballesteros Gaibrois. — *Don Rodrigo Jiménez de Rada*, Barcelone, 1936, 232 p., 16 pl., 12×18 (Col. Pro Ecclesia et Patria, n° 8).

Le petit livre de M. Manuel Ballesteros, agréable, vivant, substantiel, est plein de promesses. Mais le jeune auteur ne croirait certainement pas ceux qui lui assureraient qu'il est sans défauts. M. Ballesteros n'a pas voulu adopter le plan chronologique, dont il n'est pas question de nier les inconvénients, mais qui est encore le plus naturel quand il s'agit d'une biographie. Il a ainsi bouleversé l'ordre des événements, et le résultat, presque paradoxal, c'est qu'il nous raconte la bataille de Las Navas de Tolosa et nous expose les relations de Don Rodrigo avec le Saint-Siège avant de nous avoir parlé de son élévation à l'archevêché de Tolède. La vie et l'activité du grand prélat, découpées de cette manière en une série de tableaux, perdent une grande partie de leur continuité et de leur unité. Le personnage lui-même tend à s'évanouir et devient un peu flou. En outre, cette étude, ainsi que

M. Ballesteros le reconnaît en plusieurs endroits, est un panégyrique presque continuel. Cela ne va pas sans fatigue pour le lecteur. Et cette admiration trop constante conduit l'auteur à des affirmations étranges. Peut-on dire sérieusement, par exemple, que la mission du Maroc a conservé, dans l'ensemble, l'organisation que lui avait donnée l'archevêque de Tolède au XIIIe siècle (p. 151) ? Il y a là une question que M. Manuel Ballesteros ne semble pas bien connaître, de même que tout ce qui se rattache aux rapports entre la Chrétienté et l'Islâm, sur lesquels son information paraît manquer de précision. En dépit de ces légères insuffisances, le livre mérite d'être signalé à tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'Occident musulman.

Robert RICARD.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

Rochefort-sur-mer. — Imprimerie A. Thoyon-Thèze.

HESPÉRIS

TOME XXIII

Année 1936. *Fascicule II.*

SOMMAIRE

LE MAROC SEPTENTRIONAL AU XVe SIÈCLE D'APRÈS LES CHRONIQUES PORTUGAISES

L'importance des sources portugaises pour la connaissance de l'histoire du Maroc au xve et au xvie siècles est une chose que l'on a longtemps pressentie et qui ne semble plus discutable aujourd'hui : les publications de la Section Historique du Maroc l'ont amplement démontrée. Chroniques et pièces d'archives apparaissent comme le complément indispensable des textes arabes, si confus et si incertains, parfois si fragmentaires, si partiaux ou si tardifs. Toutefois, dernièrement encore, cette copieuse documentation demeurait d'un accès malaisé. Elle était défendue par sa langue même, archaïque, sinon incorrecte, et que l'on étudie peu chez nous. Souvent aussi, il fallait aller la chercher dans des collections rares ou dans des éditions anciennes que l'on atteignait avec peine. C'est pourquoi il a paru nécessaire d'abaisser ces obstacles et de mettre à la portée des chercheurs marocains une information dont il leur était presque impossible d'utiliser convenablement les richesses. C'est à cette nécessité que répondent les publications entreprises par M. Pierre de Cenival et par nous-même tantôt dans les collections de la Section Historique du Maroc, tantôt dans la revue *Hespéris*, et où, soit par le procédé le plus simple de la traduction intégrale, soit par des introductions, des résumés et des commentaires, l'on s'est efforcé de faciliter aux historiens du Maroc l'intelligence de ces vieux textes. Mais les circonstances ont fait que cet effort a porté principalement sur le xvie siècle et le début du xviie. Il sera prochainement complété, pour cette époque, par la traduction des chapitres que Damião de Góis consacre aux affaires marocaines dans sa chronique de D. Manuel (1495-1521). Toute une longue période restait presque intacte, celle qui va de la prise de Ceuta en 1415 à la mort de Jean II en 1495, et qui recouvre l'ensemble du xve

siècle. C'est à ces quatre-vingts années, si chargées d'événements, que se rapporte le présent mémoire.

Peut-être semblera-t-il bien mince pour un espace de temps si prolongé. C'est que nous n'avons eu aucunement l'intention de tirer des chroniques que nous entreprenions d'étudier une histoire complète des relations luso-marocaines au xve siècle. Cette histoire sera peut-être faite ailleurs, et à un autre moment. Ce que nous avons désiré faire, beaucoup plus modestement, c'est extraire de ces chroniques tout ce qu'elles apportent à notre connaissance du Maroc. Car il ne pouvait être question de traduire ces textes abondants et parfois touffus, dont l'intérêt n'est d'ailleurs que partiellement marocain. Il s'agissait uniquement de dégager l'information que ces sources peuvent fournir aux spécialistes de l'histoire, de l'archéologie, de l'ethnographie et de la sociologie marocaines, voire aux arabisants et aux berbérisants. C'est du moins ce que nous avons tenté, avec l'espoir de munir nos confrères d'un instrument de travail utile. Sans doute, celui-ci ne dispensera-t-il jamais, pour une étude approfondie, de recourir aux originaux. Mais nous nous estimerions heureux s'il pouvait aider à aborder ceux-ci, à les dépouiller et à les comprendre.

Un pareil exposé comportait des difficultés. Les différentes chroniques parlent souvent des mêmes faits, des mêmes lieux, des mêmes hommes. Si l'on se contente de les résumer l'une après l'autre, on s'expose donc à des répétitions, et à disperser des renseignements qui eussent gagné à être réunis. En revanche, si l'on groupe ceux-ci méthodiquement, on aboutit à dresser un simple répertoire, tout au plus une espèce de dictionnaire. Or certaines informations ne peuvent se plier à cette présentation. D'autre part, dans un tableau de ce genre, chaque chronique se trouve artificiellement découpée en une multitude de petites données. Sa contribution particulière, son caractère, sa portée, le crédit qu'elle mérite, tout cela disparaît et s'évanouit aux yeux du lecteur. Nous avons donc préféré, tout compte fait, le procédé fort simple qui consistait à étudier successivement les textes et à en extraire au fur et à mesure ce qu'ils nous enseignaient. L'individualité de chacun d'eux est ainsi demeurée sauve, et nous avons essayé de remédier à la dispersion des renseignements en joignant à notre mémoire un index alphabétique grâce auquel tout chercheur pourra, croyons-nous, suivre et retrouver sans peine le personnage ou l'événement auxquels il s'intéressera.

Une dernière précision doit être donnée. Les éditions des chroniques portugaises relatives au xve siècle dont nous disposons actuellement sont pour la plupart fort médiocres. Seules celle de la chronique de la prise de Ceuta de Zurara par Esteves Pereira, celle de la chronique de l'infant Ferdinand de Fr. João Alvares par Mendes dos Remedios et celle de la chronique du prince Jean de Damião de Góis par Gonçalves Guimarãis représentent un texte établi de façon méthodique et, dans l'ensemble, satisfaisante. Les éditions des autres chroniques de Zurara sur le Nord-Marocain et celles des chroniques de Rui de Pina et de Garcia de Resende ne peuvent être utilisées qu'avec une grande réserve.

Notre ami M. Georges S. Colin a bien voulu prendre la peine de revoir notre texte et de mettre au point les transcriptions des noms arabes. Qu'il en soit ici très cordialement remercié.

I. — Les origines : Ceuta (1415-1437)

1. Sur l'occupation de Ceuta et la vie de cette place durant les premières années de la domination portugaise, nous disposons de deux chroniques, qui l'une et l'autre ont pour auteur Gomes Eanes de Azurara ou mieux Zurara, la *Crónica da tomada de Ceuta* (1) et la *Chronica do Conde Dom Pedro de Menezes* (2), gouverneur de la ville de 1415 à 1437.

2. Qui donc est Zurara (3) ? Ses origines et ses débuts nous sont mal connus. On ne sait pas exactement où il est né, et l'on ignore aussi la date de sa naissance. Mais il est possible de déterminer celle-ci approximativement, et l'on estime en général qu'il est né entre 1410 et 1420, probablement peu après 1410. Peut-être était-il le fils d'un chanoine de Coimbre et d'Evora. De toute façon, il devait appartenir à un milieu modeste, car il ne fit son éducation littéraire qu'assez tard, grâce à la protection du roi Alphonse V. Il acquit alors une érudition livresque fort étendue, et dont il

(1) Ed. Francisco Maria Esteves Pereira, Academia das Sciências de Lisboa, Lisbonne, s. d. (1915-1916), CXV+343 p. Extraits traduits en anglais dans Edgar Prestage, *The Chronicles of Fernão Lopes and Gomes Eannes de Zurara*, Watford, 1928, pp. 69-81. Voir *Hespéris*, tome VII, 1927, pp. 42-43, et tome IX, 1929, p. 298.

(2) Publiée par José Corrêa da Serra dans sa *Collecção de livros ineditos de historia portugueza*, tome II, Lisbonne, 1792, pp. 205-635.

(3) Voir l'introduction d'Esteves Pereira, qui résume tous les travaux antérieurs, Prestage, *op. cit.*, pp. 61-68, et Francisco Teófilo de Oliveira jr., dans Damião Peres et Eleutério Cerdeira, *História de Portugal*, IV, Barcelos, 1932, pp. 351-353.

se pare volontiers. C'est en 1449 qu'il entreprend, à titre de chroniqueur officiel, la rédaction de la *Crónica da tomada de Ceuta*, qui était achevée le 25 mars 1450. Cette chronique repose essentiellement sur des témoignages oraux, en particulier ceux de l'infant D. Pedro et surtout de l'infant Henri le Navigateur, qui avaient tous deux participé à l'expédition. En 1452, Zurara reçut du roi Alphonse V l'ordre de raconter les hauts faits de son oncle l'infant Henri, et c'est alors qu'il écrivit la *Chronica do Descobrimento e Conquista de Guiné*, terminée au début de 1453 (1). L'année suivante, il est nommé *guarda das escrituras da Tôrre do Tombo* ou *guarda mór da Tôrre do Tombo*, et cette charge de conservateur des archives royales absorbe son activité. Il donne cependant une suite à sa chronique de la prise de Ceuta en rédigeant l'histoire de la ville sous le gouvernement du premier capitaine, D. Pedro de Meneses (1415-1437), histoire qui repose sur des documents aujourd'hui perdus, comme les lettres de D. Pedro lui-même, et sur des témoignages oraux (2). Assez longue, cette chronique l'occupa de 1458 à 1463. En 1464, le fils naturel de D. Pedro, D. Duarte de Meneses, capitaine d'El-Qṣar eṣ-Ṣġîr, perdait la vie au Maroc en sauvant le roi Alphonse V dans les montagnes de *Benacofú*. Le souverain pria Zurara d'écrire sa vie. Le chroniqueur demanda l'autorisation d'aller se renseigner sur les lieux, et il séjourna à El-Qṣar à peu près un an, d'août 1467 à août 1468 (3). Il en rapporta sa *Chronica do Conde Dom Duarte de Menezes*, histoire de Ceuta pendant l'intérim exercé par D. Duarte et surtout d'El-Qṣar durant son gouvernement (1458-1464), fondée essentiellement, comme les précédentes, sur des témoignages oraux. On attribue encore d'habitude à Zurara tout ce qui se rapporte à l'expédition de Tanger dans la chronique du roi D. Duarte par Rui de Pina et les 129 premiers chapitres de la chronique d'Alphonse V par le même auteur, qui se serait contenté de remanier ses textes (4). Zurara mourut entre le 19 décembre 1473 et le 2 avril 1474 ; il est impossible de préciser davantage.

Les deux chroniques de Zurara relatives à Ceuta ne sont pas d'un très grand intérêt pour la connaissance générale du Maroc. Encore faut-il faire

(1) Ed. vicomte da Carreira et vicomte de Santarém, Paris, 1841. Traduction anglaise Beazley et Prestage, 2 vol., Londres, 1896 et 1899 (Hakluyt Society). Cf. *Hespéris*, tome XI, 1930, fasc. I-II, pp. 101-107.

(2) Cf. Livre II, ch. 5, p. 493.

(3) Cf. *Chronica do Conde Dom Duarte de Menezes*, ch. II. Ce texte a été également publié par José Corrêa da Serra, *Coll. de livros ined. de hist. portugueza*, tome III, Lisbonne, 1793, pp. 3-385.

(4) Sur ces deux chroniques, voir plus loin.

une différence entre la première et la seconde : le récit de la prise de Ceuta, document capital pour l'histoire de l'expansion portugaise, ne nous apporte que des détails secondaires ; la biographie de D. Pedro de Meneses est beaucoup plus riche en informations proprement marocaines. Sans doute, aucune de celles-ci ne paraît avoir une importance remarquable, mais elles peuvent ne pas manquer d'utilité pour les spécialistes du Maroc.

3. Les rares indications sûres (1) que fournit la *Crónica da tomada de Ceuta* sont principalement relatives à l'aspect de la ville au moment de la conquête portugaise. Encore sont-elles fort vagues et banales. On apprend par exemple que la Ceuta musulmane était extrêmement vaste (ch. LXXII, p. 206), ceinte de murailles et de tours, et que cette enceinte comportait une citadelle (ch. XVIII, p. 59, et *passim*) (2), que les rues étaient fort resserrées et que les maisons avaient des portes basses et étroites (ch. LXXVII, p. 213). Il y avait des citernes et une fontaine près de la porte dite de l'Almina, qui s'ouvrait dans le quartier oriental vers l'actuel Monte Acho (ch. LXXII, p. 204) (3). On apprend encore, trait moins banal, qu'il y avait à l'intérieur de la ville une éminence constituée par les ordures que l'on avait l'habitude de jeter à cet endroit (ch. LXXIII, p. 206). On nous dit, chose aujourd'hui bien connue par ailleurs, que la cathédrale était une ancienne mosquée (ch. LXXXIII, p. 224-225), purifiée après l'occupation (ch. LXLV, pp. 251-253), et que l'on y plaça deux cloches que les Maures avaient prises autrefois à Lagos (ch. LXLVI, p. 254) (4). On y

(1) Il y a chez Zurara un élément de fantaisie, dû à une recherche rhétorique, que nous laissons délibérément de côté (par exemple, le ch. LVIII, relatif aux traditions superstitieuses qui annonçaient la prise de Ceuta par les Portugais).

(2) Antoine de la Salle la décrit ainsi : « ...le chastel qui clost la cité de une mer à l'autre, et les portes pour entrer au raval [i. e. l'*Aljazira*, voir plus loin], qui est un faulxbourg très bien encloz, dont le chastel est entre deux » (Joseph Nève, *Antoine de La Salle, sa vie et ses ouvrages, d'après des documents inédits... suivi de* Réconfort de Madame du Fresne, etc., Paris-Bruxelles, 1903, p. 146). Sur Antoine de La Salle, voir l'opuscule d'Anselmo Braamcamp Freire, *Um aventureiro na empresa de Ceuta*, Lisbonne, 1913, où l'on trouve un récit particulièrement clair des événements. La citadelle existait encore lorsque Ehingen séjourna à Ceuta, en 1457 (cf. *Viajes por España de Jorge de Einghen* (sic), *del barón León de Rosmithal* etc., trad. A. M. Fabié, Madrid, 1879, p. 35). Il ressort des textes qu'elle faisait face à l'ouest (cf. Beazley-Prestage, Zurara, *Guiné*, II, p. 303, n. 25).

(3) Cf. Mateus de Pisano, *Livro da guerra de Ceuta*, trad. Corrêa Pinto, Lisbonne, s. d. (1915), p. 43. Cette porte de l'Almina ne doit pas être confondue avec la *puerta de la Almina* de la nomenclature espagnole. Voir plus loin § 4.

(4) La cathédrale actuelle se trouve non loin de la rive méridionale de l'isthme, et Bekri signale, en effet, que la grande mosquée de Ceuta était située près de la mer méridionale, la mer de Bassûl dont il sera question plus loin (*Description de l'Afrique septentrionale*, trad. G. de Slane, Alger-Paris, 1913, p. 202). Dans son *Historia de Ceuta*, encore inédite, et dont M. Antonio Martín de la Escalera a bien voulu me communiquer une copie, l'ecclésiastique Lucas Caro se fait l'écho d'une tradition d'après laquelle la grande mosquée serait aujourd'hui la petite chapelle de Nuestra Señora del Valle (de même Mariano Ferrer Bravo, dans *Libro de Ceuta*, Ceuta, 1928, p. 113). Aucun texte, même celui de Jerónimo de Mascarenhas (*Historia de la ciudad de Ceuta*, éd. Afonso de Dornelas, Lisbonne, s. d. (1918), ch. 4, p. 18), qui est un peu équivoque, n'autorise une pareille

voit encore que Ceuta comportait un fondouk qui servait d'entrepôt pour les marchandises étrangères et d'habitation à des marchands génois, dont certains se trouvaient là au moment du siège ; ce bâtiment s'appelait la douane, et il avait une porte entourée de barrières du côté de l'Almina, c'est-à-dire vers l'est, puisque l'Almina n'est autre que le *Monte Acho* d'aujourd'hui (1).

4. Il faut détacher également quelques détails intéressants sur les fortifications de Ceuta, mais qu'il est aujourd'hui très difficile de localiser. Zurara nous parle d'un point où se rejoignent le mur de la citadelle, un mur de *Barbaçote*, lequel bordait la côte méridionale de l'isthme sur lequel est bâtie la ville, et l'autre mur qui sépare les deux quartiers de Ceuta (2),

identification, du reste peu vraisemblable en soi. Elle semble même contredite par le texte de Zurara (pp. 224-225), et par le témoignage d'Ehingen, qui fut à Ceuta en 1457, et déclare que l'ancienne mosquée était somptueuse (*Viajes por España* etc., p. 34). Il y aurait sans doute là une confusion, due à une autre tradition, selon laquelle Nuestra Señora del Valle aurait été le premier sanctuaire construit par les Portugais. Lucas Caro dit lui-même de cette chapelle : « fué la primera que erigieron los portugueses después de la conquista ». — La plupart des historiens acceptent et mentionnent le détail des cloches de Lagos (par exemple : Vieira Guimarães, *Marrocos e três Mestres da Ordem de Cristo*, Lisbonne, s. d. (1916), p. 96 ; Manuel Criado et Manuel L. Ortega, *Apuntes para la historia de Ceuta*, tome I, Madrid, s. d., p. 56 ; et Baltasar Osório, *Ceuta e a Capitania de D. Pedro de Meneses*, Lisbonne, s. d. (1933), p. 64), mais n'indiquent pas en quelles circonstances ces cloches avaient été prises par les Musulmans. Major insinue, dans son classique ouvrage sur l'infant Henri le Navigateur (*Vida do Infante D. Henrique de Portugal*, trad. Ferreira Brandão, Lisbonne, 1876, p. 94), et M. David Lopes précise (dans Damião Peres et Eleutério Cerdeira, *História de Portugal*, III, Barcelos, 1931, p. 391) qu'il s'agit d'une attaque de corsaires. Peut-être cette explication vient-elle de Lucas Caro (copie Escalera), où on la trouve déjà.

(1) « ...huũas casas, honde descarregauam as mercadorias, que ujnham de fora. e ajmda pousauam alli Genoeses, e chamauasse a aduana, e ajmda sse agora chama. as quaaes casas tijnham huũa porta barreyrada daquella parte dAlmina » (ch. LXXVIII, p. 215). La description arabe de Ceuta au début du xve siècle publiée par M. Lévi-Provençal (*Hespéris*, tome XII, 1931, fasc. II, pp. 145-176), qui a eu l'obligeance de m'en communiquer une traduction, mentionne aussi les entrepôts-hôtelleries des commerçants chrétiens. La présence de Génois à Ceuta est également attestée par la *Chronica do Condestabre de Portugal Dom Nuno Alvarez Pereira*, éd. Mendes dos Remedios, Coimbre, 1911, ch. LXXVIII, p. 202. Sur les relations commerciales des Génois avec le Maroc, cf. Mas-Latrie, *Relations et commerce de l'Afrique Septentrionale ou Magreb avec les nations chrétiennes au Moyen Age*, Paris, 1886, pp. 69-70, pp. 87-90, pp. 117-118 et pp. 150-151. On sait que, dès avant l'expédition de Ceuta, il y avait au Portugal une importante colonie de négociants étrangers, parmi lesquels on trouve notamment des Génois (cf. David Lopes, *História de Arzila durante o domínio português*, Coimbre, 1924-1925, pp. XXX-XXXI ; J. Lúcio de Azevedo, dans Peres et Cerdeira, *História de Portugal*, II, Barcelos, 1929, pp. 425-427, et Durval Pires de Lima, *Portugal em Africa*, I, Lisbonne, 1931, p. 94). La présence de marchands génois à Ceuta semblerait confirmer la thèse des historiens comme MM. António Sérgio et Jaime Cortesão selon lesquels l'expédition de Ceuta aurait été machinée par la bourgeoisie cosmopolite de Lisbonne (cf. nos chroniques d'*Hespéris*, tome VII, 1927, p. 51, et tome XXIII, 1936, p. 58. Voir aussi Luiz T. de Sampayo, *Antes de Ceuta*, Coimbre, 1923, extr. de l'*Arquivo de história e bibliografia*, pp. 18-19). Les Génois de Lisbonne et les Génois de Ceuta pouvaient se trouver d'accord pour pousser à une entreprise qui devait avoir comme résultat un affaiblissement de la piraterie barbaresque, entrave perpétuelle au commerce méditerranéen. Toutefois, il faut remarquer que l'occupation portugaise risquait de diminuer le rôle d'intermédiaires joué par les marchands génois de Ceuta.

(2) C'est ainsi que nous interprétons son texte du ch. LXXVII, p. 216, qui est obscur : « ...se ajumtam alli tres muros. s. o muro do castello, e huũ muro de Barbaçote. e o outro muro que departe as uillas ambas ». Zurara mentionne de nouveau cette porte dans sa *Chronica... de Guiné*, p. 35 (trad. anglaise, I, p. 16). Mascarenhas (ch. 22, p. 90) traduit littéralement, et peut-être sans bien comprendre : « ...se juntavan alli tres murallas, la del Castillo, la del Barbaçote, y otra que diuidia a ambas villas ». Nous supposons qu'il faut prendre ici le mot *villa* dans le sens de quartier, et qu'il s'agit du quartier oriental de l'Almina et du quartier occidental établi sur l'isthme même. Il y avait, en somme, trois quartiers ou trois petites villes que les textes ne dis-

puis d'une porte qui donne d'un quartier vers l'autre. Et voici comment il décrit cette porte :

« ...à côté de cette porte se trouve la muraille, qui est épaisse et forte et où se trouvent deux rangées de créneaux, en sorte qu'elle peut être défendue des deux côtés, et en outre il se trouve là encore une tour dont la voûte est percée en certains endroits, et de cette tour sort la seconde porte faite en coude, et ainsi l'on passe entre cette muraille et la barrière pour arriver à la troisième porte » (1).

Nous savons si peu de chose sur la Ceuta musulmane que ce texte ne manque pas de valeur pour l'archéologue. Mais il faut reconnaître qu'il est obscur et confus. En particulier, Zurara ne précise pas la situation de la tour par rapport à la muraille. On s'explique facilement cette insuffisance si l'on se rappelle qu'il était à peine né lors de l'expédition de Ceuta et que, n'étant pas encore allé au Maroc quand il rédigeait cette chronique, il ne parlait que par ouï-dire. On voit tout de même clairement qu'il s'agit d'une porte coudée ou en baïonnette, dont on a des exemples fréquents dans l'architecture musulmane. Les défenseurs utilisaient les percées faites dans la voûte de la tour pour lancer des projectiles, surtout des pierres, sur les assaillants, lorsque ceux-ci tentaient de forcer la porte. Et c'est ce qu'essayèrent de faire les Musulmans, mais sans y réussir, car les Maures, fort nombreux, et les Portugais — une poignée —, qui se battaient en bas, étaient trop étroitement mêlés (ch. LXXXIX, p. 218). C'est vraisemblablement cette porte qui fut remplacée par la porte dite *puerta de la Almina*, qui était triple également et qui faisait aussi communiquer les deux quartiers (2). Autres détails de toponymie et de fortification : l'*Aljazira*, dont

tinguent pas toujours clairement : le quartier oriental, sur les premières pentes de l'Almina, le quartier occidental, sur l'isthme, et à l'extérieur, à l'ouest de ce dernier, l'*Aljazira.* Les Portugais progressèrent d'est en ouest, occupant successivement l'Almina, les deux quartiers urbains et l'*Aljazira.* Major (*op. cit.*, pp. 86-87) voit les choses à peu près comme nous, bien qu'il ne situe pas exactement *Barbaçote.* Ce nom désigne la baie qui s'étend au sud de l'isthme, vers Castillejos (Vieira Guimarães, *op. cit.*, p. 79, p. 93 et p. 97, et Baltasar Osório, *op. cit.*, pp. 30-32). C'est le Bahr Bassûl ou mer de Bassûl des textes arabes (cf. E. Lévi-Provençal, *Le* Musnad *d'Ibn Marzûk*, p. 62, n. 1, extr. d'*Hespéris*, tome V, 1925, et el-Bâdisî, *el-Maqṣad*, trad. G. S. Colin, Paris, 1926 [*Archives Marocaines*, XXVI], p. 98 et n. 331). Le texte de Zurara demeure de toute façon obscur, et l'interprétation de Braamcamp Freire (*Um aventureiro*, etc., p. 13) ne satisfait pas entièrement.

(1) « ...sobre aquella porta esta o muro, que he grosso e forte. no quall estam duas hordeẽs dameas, de guisa que damballas partes he deffemsauel. e esta ajnda hi mais huũa torre com huũa abobeda furada em çertos lugares. e daquella torre saae a segunda porta feita em uollta. e assy uaão per amtre aquelle muro e a barreira, ataa que cheguam aa terçeira porta » (ch. LXXIX, p. 217). Sur cette porte, voir encore le ch. LXXX, p. 220 ; il y avait un mur ordinaire (« huũa parede ») en face de cette porte. Mascarenhas, qui suit de près Zurara, s'exprime ainsi : « ...sobre la puerta auia una fuerte muralla, con tres ordenes de almenas, i en ella una torre con gran cantidad de troneras. De aqui salia la segunda puerta con una buelta entre la muralla, i la barrera q' llegava a otra tercera » (*Historia de la ciudad de Ceuta*, ch. 23, p. 91).

(2) Cf. Mascarenhas, *Historia de la ciudad de Ceuta*, ch. 4, p. 15. Voir aussi la description de Criado et Ortega, *Apuntes*, p. 60 ; malheureusement, ces derniers auteurs ne citent pas leurs sources. Zurara mentionne aussi une *porta dAlmina* (ch. LXXII, p. 203), qui ne doit pas être

nous parlerons plus loin, et que Zurara appelle « a outra uilla de fora » (ch. LXXXVI, p. 232), comportait du côté de la campagne une porte dite porte de Fès (ch. LXXXVII, p. 234) (1), et une des tours s'appelait tour de Fès (ch. LXXXVI, p. 232). La ville, comme il était naturel, fut complètement saccagée, en particulier les magasins, où de grandes quantités de marchandises, surtout des épices, étaient amoncelées (ch. LXXXVI, pp. 234-235) ; elle fut même en partie détruite dans la recherche du butin. Zurara s'étend sur ce sujet avec assez de complaisance, et les détails qu'il donne font voir dans ce pillage une des causes de la disparition si rapide de la Ceuta musulmane (2). Tel, nous dit-il, qui ne possédait au Portugal qu'une masure s'installait dans une vaste maison ornée de zelliges multicolores, munie de plafonds à caissons, avec de magnifiques terrasses bordées de

confondue avec celle-ci. La porte à laquelle il donne ce nom s'ouvrait dans le quartier oriental vers l'actuel Monte Acho. C'est celle dont parle Mateus de Misano, p. 43 et p. 48.

(1) Voir plus loin. Cette porte de Fès est mentionnée à plusieurs reprises dans la *Chronica do Condestabre* etc., ch. LXXVIII, p. 203. Antoine de La Salle écrit de son côté : « Et de ce raval, par la porte de Fex, va on aux champs et à la très grande cité de Fex qui vuelt » (Nève, *op. cit.*, p. 146).

(2) Notons cependant que la médersa mérinide (cf. E. Lévi-Provençal, *Le* Musnad *d'Ibn Marzûk*, p. 69 et n. 5) existait encore ,du moins partiellement, en 1648. Mascarenhas la décrit ainsi (éd. Dornelas, ch. 6, pp. 24-25) : « En el convento de la Santisima Trinidad, se conserva la Capilla Real de Santiago, obra de los Moros ; sustentase en doze colunas de marmol blanco con pedestales de marmol negro, i assientos delo mismo. Es obra de yeso, i madera pulidamente labrada, en q' se conserva un patio grande labrado de piedras blancas, i grandes, i todo el sitio del es una Cisterna, de q' [se] vsa en aquel convento. Ala entrada de la Capilla ay dos piedras de jaspe con dos letreros en lengua Arabiga ; que bueltos en la nuestra, dice el uno. *Bendito sea Dios, i alabado q' se acabo esta obra para q' se enseñe en ella el Alcoran de gracia atodos. Mandola hazer el fuerte, el guerrero contra Christianos Joseph Beneab el Jali* [Dali dans le ms.], *hijo del Rey Muley Buenan*. Llamasse en la lengua Arabiga esta Casa Almodraça q' es lo mismo q' vniversidad, donde se enseña ; i de la misma hechura ay una en Fez, i otra en Salé... El otro letrero dize : *Bendito sea Dios q' se acabo esta obra en el mes de la pasqua grande en el año de setecientos i quarenta i siete*. I por toda la casa alrededor estan letreros del mismo yeso en lengua Arabiga, q' no dicen otra cosa sino : *He de reynar, he de defender esta Ciudad para siempre*. En toda Ceuta no hallamos otro letrero, o munumento antiguo ». Ibn Marzûḳ et la description arabe publiée par M. Lévi-Provençal attribuent au sultan mérinide Abu 'l-Ḥasan la construction de cette médersa (voir plus haut). Si l'on en croit les inscriptions traduites par Mascarenhas, cette indication serait partiellement inexacte. Toutefois, le *Rawḍat en-Nisrîn* (trad. Ghaoutsi Bouali et Georges Marçais, Paris, 1917) ne signale aucun Yûsef parmi les fils du sultan Abû 'Inân ; on trouve, au contraire, un Yûsef parmi ceux du sultan Abu 'l-Ḥasan, qui s'appelait 'Alî (p. 76 et p. 81). Le *Joseph Beneab el Dali* de Mascarenhas serait donc un Yûsef b. 'Alî, frère (et non pas fils) du sultan Abû 'Inân. La chapelle (*ermita*) de Santiago est mentionnée dans un texte de 1454 (Pedro de Azevedo, *Documentos das Chancelarias Reais anteriores a 1531 relativos a Marrocos*, II, Lisbonne, s. d. [1934], CCVI, p. 212) et on la distingue nettement (*S. Iacobi*) à côté de la cathédrale (*Templŭ Summŭ*) sur la gravure des *Civitates Orbis Terrarum* (Cologne, 1572). Par la suite, elle fut englobée dans le couvent des Franciscains, lequel passa en 1568 ou 1569 aux Trinitaires (Mascarenhas, ch. 4, pp. 17-18, et Lucas Caro, copie Escalera. Cf. Manuel P. Castellanos, O. F. M., *Apostolado Seráfico en Marruecos*, Madrid-Santiago, 1896, p. 190, Fortunato Fernández y Romeral, O. F. M., *Los Franciscanos en Marruecos*, Tanger, 1921, p. 33, et Criado et Ortega, *Apuntes*, p. 64). Le couvent des Trinitaires s'élevait, grosso-modo, entre la cathédrale et l'*Ayuntamiento* actuel, et on le trouve indiqué sur un plan de 1774 qui a été publié par Ernesto de Vasconcelos dans *Sociedade de Geographia de Lisboa, Boletin commemorativo do V Centenario da tomada de Ceuta*, Lisbonne, 1915, pp. 35-43. Les Trinitaires quittèrent leur couvent en 1835, lors de la suppression des Ordres religieux en Espagne (Criado et Ortega, p. 64). C'est en 1891 qu'une décision malheureuse fit disparaître la chapelle de Santiago ; l'année suivante, quelques restes furent envoyés au Musée Archéologique de Cadix. Sur tout cela et sur l'état de la chapelle avant la démolition, on trouvera des indications utiles dans Enrique Romero de Torres, *Catálogo monumental de España, Provincia de Cádiz*, Madrid, 1934, pp. 284-286, pp. 295-298 et p. 360.

marbre « très blanc et très poli », meublée de lits doux et moelleux et remplie de vêtements de prix (ch. LXXXVIII, pp. 235-236) (1).

5. La *Chronica do Conde Dom Pedro de Menezes* a un caractère moins exclusivement portugais. Elle est aussi moins limitée, puisqu'elle ne porte pas sur un événement particulier, mais sur le gouvernement de Ceuta par D. Pedro de Meneses de 1415 à 1437. Elle précise d'abord quelques points relatifs à la topographie de la ville musulmane. Elle nous parle d'une tour de Fès qui était la plus grande de l'enceinte ; près d'elle s'élevait une autre tour appelée de *Madraba*, c'est-à-dire de la Madrague. Toutes deux se trouvaient du côté du pays insoumis, vers cette *Aljazira* dont nous parlerons dans un instant (Liv. I, ch. 6, p. 234). Il y avait une porte appelée de *Madrabaxabe*, qui prit ensuite le nom d'Alvaro Mendes (Liv. I, ch. 14, p. 254, et *passim*) (2). Comme la porte de Fès, dont elle était voisine, elle donnait aussi sur la campagne (3). On apprend encore qu'une des cloches de Lagos fut par la suite utilisée à un poste de vigie que l'on installa sur la tour de Fès, sans doute à cause de la hauteur de celle-ci (I, 18, p. 263).

6. Zurara nous décrit ensuite le palais mérinide qui s'élevait dans les

(1) Nous ne présentons qu'avec la plus grande réserve nos indications sur la topographie de Ceuta, car les textes sont rares et obscurs, et la ville a été complètement bouleversée. C'est sans doute cette difficulté qui explique que beaucoup d'historiens escamotent le récit des opérations, dont aucune source ne nous apporte une version vraiment claire. Braamcamp Freire, dans son excellente brochure *Um aventureiro*, etc., a tenté de donner un récit cohérent ; il y est parvenu en grande partie, mais son ignorance des lieux l'a empêché de voir certaines difficultés.

(2) Zurara mentionne déjà cette porte dans *Ceuta*, ch. LXXXVI, p. 233, mais sans préciser son nom arabe. C'est la madrague dite Madrib aš-Šabka dont parle la description arabe publiée par M. Lévi-Provençal. Une carte anglaise donne encore à la baie sud ou *Barbaçote* le nom de *Almadraba Bay* (cf. Ernesto de Vasconcelos, *art. cité*, p. 41), et en espagnol on l'appelle aussi *ensenada de la Almadraba*. Il est à supposer que la porte de *Madrabaxabe* était de ce côté, celle de Fès se trouvant vers la rive nord. Est-ce sur cet emplacement que fût bâtie la porte dite *de la ribera del pescado* (Mascarenhas, ch. 4, p. 15) ? — Sur la pêche du thon à Ceuta, voir Edrîsî, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. R. Dozy et M. J. de Goeje, Leyde, 1866, p. 201.

(3) La description arabe publiée par M. Lévi-Provençal ne signale de *bâb Fâs* qu'au palais mérinide d'Afrâg, qu'il faudrait identifier avec l'*Aljazira* des textes portugais. La porte de Fès dont parle Zurara et qui faisait partie de l'enceinte même de la ville serait à identifier avec la Porte Neuve (*al-bâb al-ğadid*) de la description arabe, qui s'applique bien à elle. Le nom de « porte de Fès » existait encore, semble-t-il, au XVIᵉ siècle (cf. Afonso de Dornelas, *Camoens en Ceuta*, p. 80, dans *Libro de Ceuta*, pp. 71-82). C'est elle qui serait devenue, par la suite, la *puerta del Campo* (Mascarenhas, ch. 4, p. 15. Cf. Criado et Ortega, *Apuntes*, p. 59). Mais tout cela est extrêmement conjectural, car le problème de la porte et de la tour de Fès est le plus obscur de tous ces petits problèmes topographiques. En effet, Zurara, qui est la source essentielle, se contredit d'une chronique à l'autre. Dans *D. Pedro* (I, 6, p. 234), il place nettement la tour de Fès dans l'enceinte même de la ville proprement dite « contra a terra dos Mouros da parte da Algezira » ; dans *Ceuta* (ch. LXXXVI, p. 232), au contraire, il la situe non pas dans la ville, mais dans l'*Aljazira* même. La *Chronica do Condestabre* et Antoine de La Salle ne parlent que de la porte de Fès, sans mentionner la tour, et les deux textes ont d'ailleurs trop vagues pour permettre de trancher la difficulté. Ce que l'on peut supposer raisonnablement, semble-t-il, c'est que la porte et la tour de Fès se trouvaient bien, primitivement, dans l'Afrâg musulman, puis que ces deux noms furent transférés à une porte et à une tour de la ville même quand les Portugais renoncèrent à conserver l'*Aljazira* et que celle-ci se mit à tomber en ruines.

environs de la ville et dont les ruines portent aujourd'hui le nom de *Ceuta la Vieja* (1). Le passage nous paraît mériter d'être traduit :

« Là, près de cette ville, se trouvait un palais que les anciens rois de Fès y avaient fait faire, et où ils logeaient quand ils venaient là, et cela parce que tous les habitants de la ville, pour la plupart, étaient des marchands, des artisans et des marins, et pour que les gens de la Cour n'aient aucun motif de leur faire du tort aussi bien dans leurs femmes que dans leurs biens... ce palais était fortifié d'une muraille et de tours, et on l'appelait *Aljazira*, et il existait encore au moment où l'on a fait ce livre (2) et ensuite, mais déjà endommagé. Entre ce palais et la ville se trouvaient de grands jardins et vergers, remplis de beaucoup d'arbres ; et comme les Maures virent que ce palais était ainsi fortifié de murailles et de tours, ils jugèrent bon d'en faire une citadelle pour guerroyer de là contre les Chrétiens » (I, 15, pp. 257-258).

Ces jardins et ces vergers furent d'ailleurs saccagés par les Portugais, parce que c'étaient des nids d'embuscades : ils coupèrent les arbres, non sans regret, démolirent les murs, les clôtures et les barrières, et aplanirent complètement le terrain. Il y avait là des tours munies de plafonds à caissons, des cours pavées de marbres et de zelliges de diverses couleurs. Tout fut détruit (I, 16, p. 260).

7. Les indications de Zurara s'étendent encore à des environs plus lointains. C'est ainsi qu'il mentionne les deux vallées voisines de *Bulhões* et de *Barbeche*, « qui sont séparées par une branche de cette *Serra da Ximeira* que l'on appelle maintenant la *Serra de Sam Gẽes* » (3). La vallée de Bulhões, plus riche, était particulièrement peuplée (I, 24, p. 282). Plus loin, d'ailleurs, Zurara décrit celle-ci avec quelque précision :

« ...il faut ici que vous sachiez, écrit-il, que cette vallée de Bulhões est une vallée près de Ceuta dans la direction d'*Alcacer* (El-Qṣar eṣ-Ṣġîr), presque au milieu du Détroit, à l'endroit où une ramification de la montagne tombe dans la mer, où les Maures avaient leurs maisons de campagne avec beaucoup de vergers

(1) Il paraît impossible, en effet, de ne pas identifier cette *Aljazira* avec l'Afrâg mérinide ou la ville d'al-Mansûra dont parle Ibn Marzûḳ (Lévi-Provençal, *op. cit.*, p. 63, n. 4, et p. 74. Voir aussi Gaudefroy-Demombynes, *Quelques passages du* masâlik el-abṣâr *relatifs au Maroc*, p. 274, dans *Mémorial Henri Basset*, 2 vol., Paris, 1928, I, pp. 269-280). Léon l'Africain signale « Al Gezyra », poste du Makhzen à deux portées d'arbalète de Ceuta (cf. Louis Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle*, Alger, 1906, p. 242). L'*Aljazira* est mentionnée dans Pedro de Azevedo, *Documentos das Chancelarias Reais*, I, Lisbonne, s. d. (1915), CCVIII, p. 246 (= vol. II, CCLXXII, p. 280) et Addenda, V, pp. 446-447. Ce second document est un acte royal de donation du palais d'*Aljazira* au comte de Barcelos, fils naturel de Jean Ier (20 septembre 1415). Mascarenhas l'appelle *Algeciras*, « q' es, ajoute-t-il, una muralla de tiempo de los Moros acia Poniente » (ch. 3, p. 12). Sur Ceuta la Vieja, cf. Romero de Torres, *op. cit.*, p. 294.

(2) Rappelons que celui-ci fut composé de 1458 à 1463.

(3) M. Massignon y voit le *Jabal Qîmoura* (*op. cit.*, p. 241).

et de jardins charmants, remplis de tours et de belles constructions, qui étaient peintes pour rehausser leur charme, et elles étaient si touffues dans cette vallée que cela paraissait presque une bourgade ; et parmi elles il y avait une belle et grande tour sur un rocher que battait la mer (1) ; et João Pereira, comme il était en cette ville [de Ceuta], avait fait demander au Roi cette vallée, dont il reçut donation en bonne forme, et ainsi il la tenait pour sienne, bien qu'il la possédât avec peine, car il n'avait là que cette tour, parce qu'elle était plus facile à défendre que toute autre, surtout à cause du secours qui pouvait lui venir par mer, et que, possédant celle-là, il avait l'impression de posséder les autres ; et c'est pour cette raison que João Pereira avait toujours là du monde et des vivres et très souvent il y allait en personne passer plusieurs jours... » (I, 66, p. 429) (2).

8. A Ceuta comme à Tanger et à Mazagan (3), les Portugais avaient élaboré en leur langue et à leur usage personnel toute une toponymie particulière : tantôt elle évoquait un aspect du paysage — par exemple la *Cabeça Ruiva*, le tertre roux (I, 22, pp. 275-276) —, tantôt le souvenir d'un gentilhomme qui s'était distingué en cet endroit, d'un soldat qui y était mort, etc., par exemple l'*outeiro* (colline) *de Martim Gomes* (I, 19, p. 265). Toute cette toponymie est aujourd'hui morte ; il est à peu près impossible actuellement de déterminer à quoi elle correspond sur le terrain, et il faut se résigner à la laisser de côté. En revanche, on peut relever une liste abondante de villages, de lieux dits, de tribus, etc., qui se trouvaient dans la région de Ceuta. Nous donnerons ici les noms qui nous paraissent présenter un intérêt réel (4).

9. *Agoa* (ou *Agua*) *de Ramel* (I, 37, p. 327, I, 45, p. 359, I, 52, p. 379, II, 20, p. 557), « village assez éloigné de la ville », voisin d'*Almarça* (voir plus loin). C'est encore aujourd'hui le nom d'une rivière et d'un village à l'ouest

(1) Les ruines de cette tour sont encore visibles, comme nous avons pu nous en rendre compte lors de diverses excursions à Beliunes.

(2) Sur l'endroit et le nom, cf. Damião de Góis [d'après Léon l'Africain], *Chronica do Prinçipe Dom Ioam*, ch. XV (éd. A. J. Gonçálvez Guimarãis, Coimbre, 1905, p. 43), la note de G. S. Colin dans *Hespéris*, tome VI, 1926, pp. 59-60, M. Gaudefroy-Demombynes, dans al-'Omarî, *Masâlik el-absâr*, Paris, 1927, p. 197, n. 1, Victor Bérard, *Calypso et la mer de l'Atlantide*, Paris, 1929, pp. 352-353, et R. Le Tourneau, *Notes sur les lettres latines de Nicolas Clénard*, etc., dans *Hespéris*, tome XIX, 1934, fasc. I-II, pp. 47-48. Mascarenhas (ch. 27, p. 111, et ch. 32, p. 128) ne fait que résumer ce que dit Zurara. La forme portugaise *Bulhões* s'explique sans doute par une contamination avec le nom propre qui était assez répandu au Portugal et qui était peut-être d'ailleurs d'origine française (Bouillon) ; on se rappelle que saint Antoine de Padoue (né en 1195) s'appelait originairement Fernando de Bulhões. On trouvera dans Avezedo, *Chancelarias Reais*, I, doc. II, pp. 4-5, l'acte de donation de Bulhões (Bolhões) à João Pereira, en date du 14 janvier 1418. La description arabe de Ceuta citée plus haut comprend un long passage fort détaillé sur Beliunes. On sait que le nom actuel est la forme hispanisée *Bullones*.

(3) Cf. Robert Ricard, *Un document portugais sur la place de Mazagan au début du XVIIe siècle*, Paris, 1932, p. 15, p. 34, p. 36, p. 44, p. 51, p. 54.

(4) Des toponymes omis ici sont mentionnés dans les passages cités ou résumés plus loin. L'index permettra de les retrouver aisément.

de Ceuta (*Uad er Rmel* sur certaines cartes espagnoles). Voir Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, p. 213, Massignon, *op. cit.*, p. 239, et Damião de Góis, *Crónica de D. Manuel*, IV, ch. 57.

Alalez (I, 45, p. 356), à quatre lieues de Ceuta, du côté opposé à *Bulhões* et à *Almaça*. Le *Vademecum* publié à Ceuta par les contrôles militaires de la zone espagnole pour l'année 1931 mentionne (p. 22) un village d'*Alalex*, dans la tribu de *Uadrás*. Mais ce point paraît trop éloigné de Ceuta pour être identifié avec l'*Alalez* de Zurara.

Albegal, *Albergal*, *Alvergal* (I, 34, p. 315, I, 50, pp. 369-370), gros village riche en bétail.

Alboazem (I, 34, p. 318), village. Est-ce le *Beluasem* du *Vademecum* (p. 21), dans la tribu du *Haus* ?

Alfageja (II, 30, p. 587, II, 31, p. 590). Les cartes espagnoles signalent chez les Anjera une montagne appelée *El Fahies*, au sud du Jebel Mûsa (*F'gies*, *Fejíes* dans *Yebala y el bajo Lucus*, Madrid, 1914, p. 8 et p. 103, *Fajayez* dans Francisco Sureda Blanes, *Abyla Herculana*, Madrid, 1925, p. 35).

Allacir (I, 50, p. 371), village.

Almaça, *Almarça* (I, 32, p. 311, I, 37, p. 327, I, 45, p. 356 et p. 359, I, 56, pp. 391-392), village assez éloigné de la ville, voisin d'*Agoa de Ramel*, et situé à quatre lieues de Ceuta. Ce point, sur la côte du Détroit au sud-ouest de Ceuta, s'appelle encore *Almarza* sur certaines cartes espagnoles. Cf. Massignon, *op. cit.*, p. 239 et 242.

Alminhacar (I, 51, p. 375, II, 34, p. 597 et p. 599, et *passim*), château. Nom fréquemment cité dans les chroniques ultérieures (voir plus loin). Góis connaît ce point comme un marais entre Ceuta et Tétouan, *paul dalmunhacar* (*Crónica de D. Manuel*, IV, ch. 46). Agustín Manuel y Vasconcelos (*Vida de D. Duarte de Meneses, tercero conde de Viana*, Lisbonne, 1627, f° 34 r°), appelle ce point *Almiñecar*, et le place à trois lieues de Ceuta et cinq de Tétouan. D'après lui, le château aurait été construit par les Portugais « de una mesquita, que alli hallaron aproposito... ». Lucas Caro (*Historia de Ceuta*, copie Escalera) reproduit le passage, mais modifie la distance de Tétouan : il donne quatre lieues, et non cinq. Selon le comte de Castries (*Sources inédites de l'histoire du Maroc*, 1re série, Espagne, I, Paris, 1921, p. 113, n. 1), Almuñécar (le bec) serait le cap Negro. Dans ce cas, il s'agirait chez Góis des marécages qui se trouvent à l'embouchure de l'oued Smir

actuel. La seule difficulté tient à la distance ; le cap Negro est, en effet, plus proche de Tétouan que l'Almuñécar des textes.

10. *Benaaroz* (II, 22, p. 564), tribu. Ce sont évidemment les Beni'Aròs actuels.

Benaazem (II, 31, p. 590), village. Il s'agit vraisemblablement des Beni Ḥassân actuels, peut-être de Souk el Arba des Beni Ḥassân.

Benaberdaõ (I, 38, p. 330 et p. 332), village situé du côté de *Val de Negraõ* et voisin de *Cayde Carream* (voir plus loin).

Benaçaydete (I, 41, p. 342). Le contexte n'apporte aucune lumière.

Benagara (II, 36, p. 607), village près de Tétouan. Une fraction de la tribu de Wadrâs s'appelle aujourd'hui *Begara* (*Vademecum*, p. 22).

Benaioz (I, 30, p. 304), pays. *Benaroz* ?

Benalforge (II, 15, p. 534).

Benamadem (I, 41, p. 346, II, 15, p. 531, II, 36, p. 609), rivière et village. Actuellement plage au sud-est de Tétouan, sur la Méditerranée, et fraction des Beni Hozmar (*Vademecum*, p. 26) (Beni Ma'dân).

Beneçayde, *Beneiçaide*, *Benyçaide* (I, 39, p. 334 et p. 335, I, 41, p. 341), tribu. Ce sont évidemment les Beni Sa'îd actuels.

Benexeme (II, 29, p. 585).

Beneydaõ (I, 39, p. 335), montagne. Beni Îder ?

Boburim (II, 32, p. 591), gros village.

11. *Cayde Carream* (I, 38, p. 330 et p. 332), village situé du côté de *Val de Negraõ* et voisin de *Benaberdaõ*.

Cencem (II, 34, p. 597), village proche de Tétouan. C'est l'actuelle Semsa ou Samsa, au nord-ouest de la ville ; un vif combat y eut lieu pendant la guerre hispano-marocaine de 1859-1860.

Gomeira (I, 39, p. 334, et *passim*), montagne. Evidemment le pays actuel des Ġomara.

Metene (I, 41, p. 345, I, 47, p. 362, I, 53 [45 par erreur], p. 381, I, 62, p. 420, etc.), château proche de Castillejos, sur le bord de la mer. Peut-être s'agit-il des ruines que l'on voit encore en cet endroit, entre la route Ceuta-Tétouan et la mer. Ce toponyme n'aurait donc rien à voir avec *Martil* ou *Martín*, mais peut-être faut-il le rapprocher des Metna de Bekri (*Description de l'Afrique septentrionale*, pp. 211-213).

Ramel. Voir *Agoa de Ramel*.

Tagaça (I, 48, p. 367, I, 57, p. 398). Aujourd'hui *Marsa Tagsa*, sur la côte méditerranéenne, au delà du suivant (Taġaṣṣa).

Tagacete (I, 43, pp. 350-351), sur la côte méditerranéenne, au-delà de Targa. Aujourd'hui *Teguisas* ou *Tiguisas*, ou encore *Ensenada de los Alamos* (anse des peupliers). Cf. Massignon, *op. cit.*, p. 243. Toutefois il ne faut avancer ces deux identifications que sous toutes réserves ; en effet, on confond ces deux points avec une très grande facilité, qui se trouve augmentée du fait qu'il y aurait dans cette région deux villes transcrites l'une et l'autre sous le nom de *Targa* dans les textes chrétiens (cf. *el-Maqṣad*, trad. Colin, p. 87, p. 98, p. 132, et notes ; voir aussi la carte de la p. 251). Dans les *Documents inédits d'histoire almohade* publiés et traduits par M. E. Lévi-Provençal (Paris, 1928), on trouve, p. 151, le toponyme *Îgassâs* que, sur sa carte, l'éditeur place sur la côte entre Tétouan et Bâdis. Bekri connaît *Tîguîças* (*Description de l'Afrique septentrionale*, p. 212 et p. 252). Voir aussi Edrîsî, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, p. 204 (*Tîkisâs*), ʿOmarî, *Masâlik*, trad. Gaudefroy-Demombynes, p. 162, M. Jiménez de la Espada, *La guerra del moro a fines del siglo XV*, p. 34 (extr. du *Boletín de la Real Academia de la Historia*, Madrid, tome XXV, 1894), et la note du comte de Castries, *Sources inédites*, Espagne, I, p. 11, n. 4.

Teguidez (I, 57, p. 399).

Il est intéressant de noter qu'à côté de la toponymie arabo-berbère et de la toponymie portugaise aujourd'hui disparue, il a subsisté jusqu'à notre époque une toponymie européenne qui est encore très vivante et qui est même devenue officielle : *Castellejo* (Castillejos), *Negrão* (Negrón) (1).

12. Outre toute cette information toponymique et topographique, il y a dans la *Chronica do Conde Dom Pedro de Menezes* des éléments d'un intérêt plus large et plus vivant : quelques figures de chefs indigènes et de corsaires, et une série d'épisodes qui ne sont pas sans enseignement pour la connaissance du Maroc à cette époque. C'est par exemple la figure de *Aabu* (ʿAbbû) (2) que les gens de la région choisirent pour diriger les hostilités contre Ceuta

(1) On trouve également toute la toponymie courante du Maroc moderne, par exemple (I, 58, p. 402) *Mançora*, située entre *Fadellar* (appelée aussi *Fadella*, I, 53, p. 383) et *Anafee* (appelée aussi *Nafee*, I, 33, p. 315) — ce qui est d'ailleurs inexact, Al-Manṣôra se trouvant entre Rabat et Fedala (cf. Pierre de Cenival, *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, 1re série, Portugal, I, Paris, 1934, p. 415). On trouve aussi le mot *Tafillete* (I, 56, p. 392), que Zurara avait déjà employé dans sa chronique de Guinée (ch. LXXVII, p. 367) et que l'on rencontre encore (p. 42 et p. 117) dans la chronique de l'infant Ferdinand par Fr. João Alvares que nous étudions plus loin.

(2) Nous conservons aux noms propres la forme qu'ils ont exactement chez Zurara.

aussitôt après la prise de la ville par les Portugais. C'était un *Marim* qui habitait le pays et qui était seigneur d'une terre appelée *Morequeci*, ou plutôt *Moxequeci* (1), homme d'expérience et de grand courage (I, 17, p. 261, et ch. suiv.). Il se présenta devant Ceuta accompagné de deux esclaves noirs vêtus de rouge, et qui menaient chacun en laisse un lévrier muni de colliers précieux. On estimait à vingt mille doubles (2) la valeur de sa personne, et « deux mille *Gomeires*, c'est-à-dire Maures naturels de cette montagne de *Gomeira*, lui rendaient hommage et lui obéissaient en tout ce qu'il ordonnait » (I, 22, p. 276). Il devait avoir aussi quelque influence sur les *Lusmara* (3) et les *Benaioz* (voir plus haut), puisque, de concert avec *Xeber* (Jâber), un autre Maure puissant du Nord-Marocain (4), il leur demanda des renforts pour combattre les Portugais (I, 30, p. 304), et sur la tribu que Zurara appelle les *Gazulles*, qu'il fit venir également pour le même objet (I, 47, pp. 362-365) (5). C'est encore la figure d'*Almançor*, son neveu (I, 20, pp. 267-269), celle du chef *Lalez* (I, 45, p. 359), celle d'*Audalle Taryfa*, fils d'un caïd et grand capitaine, que le roi de Fès envoya contre Ceuta et qui fut tué par ses propres troupes (I, 52, pp. 378-379), celle de *Mafamede Angelim* (Maḥammed al-Anjeri), chef puissant du Nord-Marocain (I, 75, p. 457), celle de *Jufez*, chef de l'Anjera (I, 66, p. 431) (6), celle du seigneur de *Belléz* (Bâdis) *Almançor*, rival malheureux du seigneur de *Benegoim* (II, 9, p. 505) (7), de *Murça Abem Mafomet* (Mûsa aben Maḥommed), frère d'*Aabu*, et *Babucar*

(1) Ailleurs, en effet, Zurara dit *Moxequeci* (I, 30, p. 304) et *Megequece* (II, 29, p. 587). On peut se demander si *Morequeci* n'est pas une faute de lecture ou d'impression. C'est la région indiquée sous le nom de *Majkâsa* sur la carte de Massignon, *op. cit.*, p. 239, au sud de Tétouan. Voir encore p. 152 du même ouvrage (*Majakaça*), et aussi Bekri, p. 197, p. 199 et pp. 210-211, et Edrîsî, p. 203. Voir plus loin la notice sur cette région.

(2) *Dobra*, double ou doublon, monnaie d'or; c'est le *dinar*. Voir sur cette monnaie les précieuses indications de M. Pierre de Cenival, *Sources inédites*, Portugal, I, p. 43, n. 1, p. 149, n. 4, p. 225 et p. 323, n. 2.

(3) Ou *Luzmara* (I, 67, p. 434, et II, 15, p. 534). Nous supposons qu'il s'agit des Beni Hozmar.

(4) Voir aussi I, 75, p. 457. Ce *Xeber* fut fait prisonnier lors du siège de 1419. Il offrit 2.000 doubles pour sa rançon, et mourut en captivité à Ceuta (I, 80, pp. 474-475).

(5) A parler exactement, Zurara les appelle ainsi dans le titre du chapitre : « Como vieraõ os Gazulles a Cepta... ». Mais à la fin il dit : « Estes Mouros eram d'alem da Gazulla, e nom traziaõ mais que doze, ou treze de cavallo, os quaes disseraõ, que forom alli vindos por salvar suas almas ». Ce texte paraît prouver qu'il s'agit de montagnards de l'Extrême-Sud, venus faire la guerre sainte contre les Portugais (cf. Massignon, *op. cit.*, p. 143 et p. 198). Sur les *Gazulles*, voir encore II, 2 et 7.

(6) Ce n'est sans doute pas le même dont il est question II, 7, p. 498, et que D. Pedro de Meneses employait comme informateur. Mascarenhas (ch. 38, p. 151) appelle cet informateur, plus correctement, *Jusef*.

(7) Ce nom de *Benegoim* représente vraisemblablement les « Banû Gamîl » qui faisaient partie des Sanhâja de Bâdis; ce sont les Beni Guemil de la nomenclature espagnole actuelle (cf. *el-Maqṣad*, trad. G. S. Colin, p. 34, p. 112 et n. 366, et *Vademecum*, p. 49).

(Ben-Bûker), chefs de *Meigiece* (II, 15, pp. 530-533) (1), du marabout *Cide Adurra*, « seigneur d'un pays qui avait nom *Phã* et qui est près de *Gazulla* » (2), lequel avait emmené dix mille personnes à La Mecque (II, 18, p. 550), de *Cide Calpa* (II, 25, p. 275) et d'*Allazolo*, « homme de très grand corps, de vaste fortune et de grand courage » (II, 28, p. 581).

13. Ce sont aussi des figures de gens de mer, de corsaires comme *o Esnarigado*, *Abenzagaõ* et *Bocar Caudil* (II, 10, p. 516) (3), comme *Cril* de Tanger (II, 19, p. 552), comme *Benzaguete* (II, 21, p. 560), comme *Boboramonte* et *Bemirgáo*, ce dernier fils d'*o Esnarigado* (I, 33, p. 315), auxquels il faut ajouter ceux que Zurara énumère à propos d'un groupe de fustes qui naviguaient dans le Détroit :

« Lesquelles, dit-il, étaient cinq, à savoir une de quinze bancs de Gibraltar, dont allait pour capitaine, et pour chef de toutes les autres, *Allé Benfamet Bençaide* ('Alî ben Ahmed ben Sa'îd) (4), qui était frère du caïd de Gibraltar ; et une autre de quinze encore, qui appartenait à un renégat qui s'appelait *Mafamede Abengeiri*, qui autrefois avait eu nom Manoel, dans laquelle allait pour capitaine *Focem* (Ḥoṣeïn), le Vieux d'*Alcacer* ; et l'autre fuste était de quatorze, dans laquelle allait le caïd de *Bedre*, qui était aussi renégat, frère du caïd *Abibi Albengerim* (Ḥabîb al-Anjeri ?), qui avait reçu depuis peu *Alcacer* du roi de Grenade, et avec celui-ci allait une autre fuste de treize qui était de sa conserve, et cette fuste était d'*Almaria*, dont était patron *Jufez Agege* (Yûsef Ḥajjâj) ; et une autre était d'*Alminhacar*, et y allait *Allé Toyl* ('Ali Ṭawîl ?), qui était un des meilleurs hommes de ce lieu » (II, 20, p. 555) (5).

14. Zurara donne également d'utiles indications sur les petites migrations qui furent provoquées par l'installation des Portugais à Ceuta. Les habitants de la vallée de *Barbeche* s'en allèrent vivre au-delà de la *Serra*

(1) Ailleurs, Zurara dit *Meigece* (II, 27, p. 578) et *Megeice* (I, 67, p. 434, et II, 36, p. 609). Le passage de I, 67, que nous traduisons plus loin, et où *Megeice* est présenté comme le domaine du chef *Aabu*, prouve que ce mot est à identifier avec le toponyme *Moxequeci-Megequece* (voir plus haut).

(2) Faute de lecture pour Eha ou Hea (= Ḥâḥa, Ḥêḥa) ?

(3) Ce dernier personnage est sans doute distinct du riche habitant de la région de *Benamadem* appelé *Bucar Caudil* (II, 37, p. 610). Quant au corsaire surnommé *o Esnarigado* ou *Desnarigado* (« Nez-coupé »), il était célèbre pour avoir fait en 1417 un débarquement sur la côte du Monte Acho et avoir enlevé par surprise quelques Chrétiens (I, 41, p. 343), qui lui furent d'ailleurs repris rapidement. Le point où la tradition fixe ce débarquement s'appelle encore aujourd'hui *Punta Desnarigado* (cf. Criado et Ortega, *Apuntes*, pp. 72-73).

(4) Plus loin (même chapitre, p. 556 et p. 557) Zurara l'appelle *Allé Bem Mafomet Caucony* et *Alle Abem Mafomet Bem Caucony*.

(5) *Almaria* = Almería, et *Alminhacar* = Almuñécar ; ces deux ports de la côte méditerranéenne d'Andalousie sont bien connus. Quant à *Bedre*, faut-il lire *Bedis* (cf. la note 70, p. 174, de G. S. Colin à *el-Maqṣad*), ou même *Belléz*, puisque c'est la forme employée ailleurs par Zurara ? Mascarenhas l'appelle le caïd *Bedreque* (ch. 41, p. 164) ; *Cril* est chez lui *Coyl* (ch. 41, p. 163).

da Ximeira, à cause de la menace que constituait pour eux le voisinage des Portugais (I, 25, p. 291). Plus loin, il s'exprime ainsi :

« ...déjà le Comte tenait pour certain que dans tout *Bulhões* et de là jusqu'à *Almaça*, c'est-à-dire à quatre lieues de Ceuta, il n'habitait plus personne, ni de l'autre côté jusqu'à *Alalez*, c'est-à-dire à quatre lieues aussi... » (I, 45, p. 356).

Il nous apporte encore quelques renseignements sur l'organisation politique et sociale :

« Les Maures de cette partie de l'Afrique, écrit-il, qui sont voisins de la ville de Ceuta, ont coutume de donner à leurs chefs le titre de *Vieux* (= šaiḫ, berb. amġâr), et ceux qui sont capitaines dans les expéditions ils les appellent *Juges*, et les rassemblements ou bataillons *alcabellas*... » (I, 27, p. 296) (1).

Citons aussi ces informations utiles et curieuses sur les monnaies :

« ...à cette époque la valeur de la vieille couronne de la frappe de France était de 90 à 100 réaux, et les *valedias*, qui étaient une monnaie mauresque, valaient de 80 à 90 réaux, et c'était habituellement la monnaie d'or qui circulait le plus au Portugal (2) ; et cela était parce que, presque constamment à l'époque des anciens rois, les Maures d'au-delà de la mer firent du commerce avec le Portugal, achetant tous les ans la plus grande partie de la récolte de l'Algarve, qu'ils ne payaient qu'en or, et la plupart de ces doubles étaient faites à Tunis, et leur poids était de 13 carats 1/3. Ces infidèles apportaient aussi d'autres doubles, doubles de *Prazida* (Tlemcen ?) et de *Sagilmença* [Sijilmâsa] et de Maroc, dont le Portugal fut assez fourni, spécialement les Trésoriers du roi... » (I, 81, pp. 476-477).

Dans le même ordre d'idées, on apprend que les Maures de Gibraltar importaient du blé de Chaouïa, car ils n'en avaient pas suffisamment (I, 33, p. 315).

15. Zurara jette aussi de temps en temps quelques lueurs sur les intrigues qui divisaient et qui déchiraient les princes marocains :

« ...vint aussi à Ceuta, écrit-il par exemple, un gentihomme maure, avec un serviteur, qui allait trouver le Roi, et il fut enlevé près d'*Alcudia* (3), et la cause de sa

(1) *Aabu* (I, 22, p. 276) et *Lalez* (I, 45, p. 359) avaient le titre de *Juges*. Quant au mot *alcabella*, c'est l'arabe al-qabîla, tribu, dont les Espagnols ont fait *kabila*. Le terme de juge résulte sans doute d'une confusion entre le cadi et le caïd.

(2) Sur ces monnaies d'or qui avaient cours au Portugal au XVe siècle, cf. Costa Lobo, *Historia da Sociedade em Portugal no seculo XV*, Lisbonne, 1903-1904, pp. 365-368 et pp. 419-421. On donne également à la *coroa velha do cunho de França* le nom de *valedia*, ce qui peut prêter à confusion. La *valedia* mauresque était l'équivalent de la double (voir plus haut, § 12).

(3) C'est l'*El-Kodia* de Bekri (*Description*, p. 181, et p. 187). Cf. Lévi-Provençal, *Documents inédits d'histoire almohade*, p. 39. *Alcudia* ou *L'Alcudia* sur différentes cartes anciennes (cf. Mas-Latrie, *Relations et commerce*, p. 332, et Massignon, *op. cit.*, pp. 59-60 et pp. 67-68). D'après le *Masâlik el-abṣâr* (trad. Gaudefroy-Demombynes, p. 163), il faudrait identifier *Alcudia* avec Ġassâsa. Voir également G. S. Colin, *el-Maqṣad*, pp. 223-224, n. 519.

sa venue, c'était qu'il était passé de Grenade à *Bellamarim* (Beni Marîn) (1) avec *Mulley Aaco* (Mûley Yaʿqôb), que quelques-uns de ces notables avaient conçu l'espérance d'élever à la dignité royale, et celui-ci avait été tué par d'autres qui l'emportèrent sur eux et qui préféraient faire un autre roi ; et lui, voyant la cruauté qu'ils avaient faite sur son seigneur, il s'en fut à Ceuta, désireux de se venger en aidant les Chrétiens à combattre les Africains ; mais il y resta peu de temps, car de son royaume on vint le chercher, et, congédié gracieusement et honorablement par le Comte, il reprit le chemin par lequel il était venu » (I, 40, p. 341).

Et un peu plus loin :

« ...le Comte apprit comment *Mulley Abnalle* (Mûley ʿAbd Allâh), roi de Maroc, avait quitté son pays dans l'intention de venir à Ceuta, et, que, en route, il en avait été dissuadé par ses conseillers qui l'avaient fait renoncer à ce voyage et partir pour le pays de son frère *Mulley Buçaide* (Abû Saʿîd), qui était alors roi de Fès, auquel il prit *Azamor, Anafé* et *Çallé*, et de là s'achemina vers Fès, où il se trouvait, pour l'y assiéger ; et beaucoup de Maures, qui se trouvaient prêts à Tanger pour marcher sur Ceuta, retournèrent chez eux quand ils apprirent ces nouvelles » (I, 49, pp. 368-369).

Deux chapitres plus loin, Zurara continue :

« ...à cette époque se battirent certains *Marins*, parmi lesquels il y avait grande division, parce qu'ils voulaient faire deux rois à Fès, à savoir l'un qu'on appelait *Mulley Buçaide* et l'autre *Mulley Açoo* (Yaʿqôb), qui prétendait à ce royaume, et les partisans de *Mulley Açoo* l'emportèrent et tuèrent et prirent beaucoup des autres, ce qui aidait grandement à la défense de notre place, car leurs guerres nous apportaient la paix » (I, 51, p. 377).

Et il précise au sujet de ces guerres intestines :

« ...*Mulley Buçaide* lutta avec *Mulley Aaço* son frère pour la royauté de Fès ; et de même *Mulley Bualley* (Abû ʿAlî), roi de Maroc, avec un autre grand *Marim*, qui s'appelait *Fare* (Fâres) ; en sorte qu'il eurent toujours tant à faire entre eux qu'ils ne purent venir attaquer la ville. Mais le roi de Grenade, qui, outre le déshonneur qu'il recevait de cette perte, en tant qu'il était Maure, ressentait vivement le dommage qu'il recevait, parce que son principal gouvernement était tout entier de ce royaume de *Bellamarim* ; et, comme vous l'avez déjà vu, chaque jour on lui prenait des navires et des hommes ; et cependant il envoyait fréquemment ses ambassadeurs à ces rois leur demandant de terminer ou d'apaiser leurs querelles pour se réunir tous et venir mettre le siège devant la ville ; et dès que le roi *Bualley* eut tué son frère, ce roi de Grenade fit réunir les autres et traita avec eux de se faire donner la seigneurie de la ville de Ceuta, qui appartiendrait pour toujours à la Couronne des souverains qui règneraient à Grenade, et lui viendrait avec tous

(1) Cette forme se trouve déjà dans la *Chronica do Condestabre* etc., ch. LXXVIII, p. 201 ; Mendes dos Remedios n'avait pas réussi à l'identifier (voir glossaire, p. 220, *s. v.* Marim).

les siens et sa flotte contre les nôtres, car il était certain que sans flotte ils ne pouvaient rien faire qui leur procurât la victoire, mais au contraire un dommage certain ; et il insista tellement là-dessus qu'ils finirent par rassembler leurs forces » (I, 62, pp. 418-419).

16. En effet, la seconde partie de la chronique est consacrée aux efforts des Musulmans pour reprendre Ceuta et particulièrement au grand siège de 1419, où les forces alliées de Grenade et du Maroc essayèrent de chasser définitivement les Portugais. C'est un des principaux intérêts de l'ouvrage de Zurara, car, à cette occasion, il nous apporte toute sortes d'informations sur la situation de Maroc et du royaume de Grenade à cette époque. Ici, il faut le suivre pas à pas en donnant d'abondants extraits.

A propos d'une violente attaque contre la tour de Fès, Zurara fournit d'intéressantes précisions sur les contingents qui assiégeaient la ville :

« ...c'était, dit-il, à l'assaut contre la tour de Fès que se trouvaient réunis la plupart des ennemis, dont le capitaine était *Beneaadu Atmyty* (Ben ʿAddu ?), Vieux et chef de *Bemcaruz*, qui est au-dessus de *Cacer Quebir* [El-Qṣar el-Kbîr] (1) ; il y avait là aussi *Huicel Bemrauque*, qui était chef d'une grande partie de l'*alcabella* de *Xoem* (2), et *Jufez*, Juge d'*Angera*, avec tous ceux de ce pays, et *Aabu* avait non seulement ceux de *Megeice*, qui était sa seigneurie personnelle, mais encore ceux de *Beneigem* et de *Benamagim* et de *Bene Algorfoc* (3), avec tous ceux de la côte de la *Gomeira*, qui est du côté du Ponant ; et en continuant vers le bas jusqu'en face du poste d'Alvaro Mendes devait combattre *Xeber* avec tous les autres Vieux de la montagne, et avec lui ceux qui venaient faire la guerre sainte, et qui étaient de pays fort lointains ; car il y en avait là, à ce que l'on sut par la suite, qui étaient partis de leur pays depuis un mois et demi, sans cesser de marcher... et de là jusqu'à la mer combattait un Maure qui venait pour chef de *Xoya* (4) et qui avait nom *Bubeçar* (Bù-Bkar), et avec lui tous ceux de *Luzmara* et de *Gibel-fabibe* (Jebel Ḥabîb) et ceux d'Arzila et de Tanger et d'Alcacer et ceux de *Masmuda...* » (I, 67, p. 434) (5).

Beneaadu Atmyty, « Velho Cabeceira de *Bemcaruz* », et *Jufez*, « Cabe-

(1) Il ne peut s'agir ici que des Beni ʿArôs, que Zurara appelle ailleurs *Benaaroz* (II, 22, p. 564).

(2) La ville de *Xauen* (graphie espagnole) passe généralement pour n'avoir été fondée qu'après la prise d'Arzila par les Portugais en 1471. Cependant, on ne voir guère d'autre manière d'interpréter ce nom.

(3) Beni Gorfoṭ. Sur *Beneigem*, voir plus loin § 18.

(4) Peut-être le village de Chaouia (en graphie française) ou Xauia (en graphie espagnole) de la zone internationale de Tanger ; cf. *Tanger et sa zone* (Villes et Tribus du Maroc, vol. VII), Paris, 1921, p. 392.

(5) Le pays des *Masmuda* ou *Mazmuda* est encore mentionné I, 44, p. 355, et II, 17, p. 540. Sur ces *Masmuda* du Maroc septentrional, voir Georges S. Colin, *Le parler berbère des Ġmâra*, pp. 47-48 (dans *Hespéris*, tome IX, 1929, pp. 43-58), et *Encycl. de l'Islâm, s. v.* Maṣmûda, p. 449, col. 1.

ceira da parte da Alcabella de *Xoem* », furent tués dans cet engagement (*ibid.*, p. 135).

17. Après une première tentative infructueuse contre la place, les Maures se retirèrent. Mais D. Pedro de Meneses reçut peu de temps après quatre lettres de Tarifa,

« par lesquelles on l'informait comment un habitant de ce lieu était arrivé de Málaga peu de jours auparavant et avait affirmé [à l'auteur des lettres] que le roi de Grenade armait toute sa flotte pour venir contre cette ville ; car le roi de *Bellamarim* s'était mis d'accord avec lui pour qu'il allât la prendre et que dorénavant elle restât toujours aux rois de Grenade, avec certaines choses qu'il lui concédait en plus pour qu'il pût mieux la maintenir ; et peu après arriva à Ceuta une embarcation (*zavra*) que les Maures d'Alcacer avaient prise au Comte, alors qu'elle était en train de négocier des rançons (?) près dudit port, laquelle lui envoyait *Focem* (Ḥoseïn), caïd de cette bourgade (1), avec tous les hommes qui y avaient été pris, et en outre deux Maures qui lui apportèrent une lettre de lui et une d'un de ses neveux, s'excusant l'un et l'autre de ce qui avait été fait... »

Le Comte fit grand accueil à ces deux Maures, d'autant plus qu'il entretenait de bonnes relations avec le caïd d'El-Qṣar. Tous deux buvaient du vin, dont ils furent largement pourvus, et se laissèrent ainsi plus facilement persuader de dire au gouverneur portugais ce qu'ils savaient. Ils confirmèrent la conclusion d'une alliance entre le roi de Fès et le roi de Grenade, que le premier avait dépêché un ambassadeur au second, et que Ceuta était sur le point de subir un nouveau siège (I, 71, pp. 447-449). D. Pedro de Meneses eut par ailleurs la chance que, près de la crique de *Cilees* (2), une embarcation portugaise prît la fuste sur laquelle l'ambassadeur marocain revenait de Grenade. Les passagers et l'équipage avaient réussi à se mettre en sûreté, mais le butin suffit à démontrer que l'ambassadeur voyageait à bord. Le Comte jugea cependant nécessaire de vérifier tous ces renseignements, et il envoya un de ses hommes capturer des informateurs sur la côte du royaume de Grenade. Celui-ci, entre Gibraltar et Estepona, réussit à s'emparer de cinq muletiers.

« De l'un de ces Maures le Comte sut très parfaitement comment le roi de Grenade se préparait à passer à Ceuta, et que ce messager qui avait nom *Adur Raphamem Abemquevira* (ʿAbd ur-Raḥmân ben...) rapportait l'affaire toute con-

(1) Sur ce personnage, cf. encore II, 19, p. 555, et 21, p. 559. C'est sans doute lui dont le nom est écorché en *Azaem*, I, 52, p. 380.

(2) Il est à supposer qu'il s'agit de la crique limitée par la *Punta Cires* de la nomenclature espagnole actuelle, entre Ceuta et El-Qṣar.

clue ; et comment *Çalla bem Çalla* (Ṣâlaḥ ben Ṣâlaḥ) se faisait vassal du roi de Grenade et voulait lui payer le tribut qu'il payait au roi de Fès » (I, 72, pp. 449-450).

18. Les troupes du roi de Grenade, « hommes consommés dans les choses de la guerre, à cause des combats qu'ils soutiennent constamment avec le royaume de Castille » (1), étaient commandés par un jeune chef nommé *Moley Çaide*, neveu du Roi et spécialement habile au combat de cavalerie (I, 73, p. 455, et 79, p. 469). Zurara s'élève contre leur habitude de se servir d'armes, en particulier de flèches, empoisonnées (I, 79, p. 470). Ce vaillant guerrier fut d'ailleurs tué par les Portugais, en même temps que le seigneur de *Beneigim* (I, 80, p. 475) (2), que *Aabu*, qu'un chef notable nommé *Zaem*, et que le chef de *Laaroz* et de *Benabroz* (II, 1, p. 485) (3), au cours d'un tel massacre de Grenadins que, d'après Zurara, si le roi de Castille avait été assez âgé et assez puissant pour entreprendre la chose (4), il aurait alors eu la plus grande facilité à conquérir le royaume de Grenade (I, 80, p. 473). Le roi de Grenade, qui s'appelait, dit le chroniqueur, « Rey Esquerdo » (5), fut fort humilié et préoccupé de ce désastre, et il vint tenir une sorte de conseil de guerre à Málaga. Il parla d'assumer lui-même la direction du siège et de demander des galères au roi de Tunis. Mais le Comte, qui avait un bon service de renseignements, fut informé de ces projets et il prit les précautions nécessaires. Du reste, le roi de Grenade dut renoncer à son idée,

« car, à cette époque, *Alubebe*, qui était un homme important et très puissant dans la maison de Fès, tua le roi de ce royaume avec tous ceux de ses fils qu'il trouva, ce qui provoqua de grandes divisions parmi les Maures...» (I, 82, pp. 479-483).

19. Au Maroc, les courages furent aussi fort abattus par le désastre subi devant Ceuta, et il fallut que les marabouts reprissent leurs prédications pour les relever. L'un d'entre eux, nommé *Auderame* (ʿAbd er-Raḥmân), dit Zurara, s'en alla au pays de *Gazulla*, « qui est fort éloigné de

(1) Un peu plus loin (I, 76, pp. 460-461), Zurara insiste encore sur cette réputation militaire des Grenadins.

(2) Ou encore *Beneigem* et *Benigem* (I, 39, p. 334 et p. 335, I, 67, p. 434, II, 1, p. 485). Le contexte prouve que c'est certainement la même chose que *Benegoim* (II, 9, p. 505, et plus haut, § 12).

(3) Ces deux derniers noms ne peuvent, semble-t-il, que désigner la même tribu, celle des Beni ʿArôs.

(4) Il s'agit de Jean II de Castille, qui était monté sur le trône en 1406, alors qu'il n'avait pas deux ans.

(5) Mohammed VIII *el Izquierdo*, « le gaucher » (1417-1427, 1429-1432 et 1432-1445). Voir E. Lévi-Provençal, dans *Encycl. de l'Islâm*, *s. v.* Naṣrides.

cette région » ; il réussit à réunir une centaine de cavaliers et un millier de fantassins, avec lesquels il marcha contre Ceuta, où il échoua du reste, mais après avoir courageusement combattu (II, 2, pp. 486-489). Quatre ans durant, continue Zurara,

« le roi de Grenade mena ses négociations avec *Çallabemçalla* et avec le caïd de *Fere*, qui était alors un des principaux *Marins* qu'il y avait dans la maison de Fès, car le roi *Esquerdo* était un homme de ferme caractère, qui désirait beaucoup étendre les domaines de sa Couronne, d'autant plus que les choses se présentaient tout à fait de manière qu'il pût le faire aisément ; car, à cause du meurtre de son maître par *Alubebe, alguazil mor* (grand vizir) du Roi, il s'ensuivit une grande discorde entre tous ceux de cette maison, car deux rois se levèrent, un dans Fès même, à savoir *Mulley Mafamede*, et un autre à Salé et dans d'autres régions, qui s'appelait *Mulley Buzacri* (Bû-Zakrî), et par suite de cette division le roi de Grenade menait les choses à son plus grand profit comme il lui plaisait, et il passa quatre années à ces négociations, et nous croyons qu'il se rendit même en Afrique personnellement pour rendre sa domination plus sûrement durable (1) ; mais Dieu ne lui permit pas de réaliser son projet comme il le désirait, car, étant à Málaga, les voiles de sa flotte toutes gonflées de l'espérance de se faire très grand et puissant parmi les hommes de sa religion, survint la mort, qui l'enleva » (II, 5, p. 494).

20. Ces divisions soulageaient évidemment Ceuta. Néanmoins, la place fut attaquée de nouveau par les Maures de la *Gazulla*, auxquels se joignirent tous ceux des environs qui avaient envie de se battre (II, 7, p. 499). Ce fut d'ailleurs la dernière tentative des *Gazulles* sous le gouvernement de D. Pedro (II, 7, p. 502). Mais les princes et les chefs musulmans continuaient de s'entrebattre et de s'entretuer. Peu après, on apprit à Ceuta

« comment le roi de Fès tenait assiégé (2) ce grand *Marim Çallabemçalla*, au sujet de quoi Pero Gonçalves parla au Comte, disant que, puisque ce Maure était serré de si près, il serait bon de lui proposer d'abandonner la bourgade au Roi, et qu'en échange le Comte s'engagerait à aller l'aider à se défendre dans ce péril où il se trouvait, ce qui parut fort bien au Comte ainsi qu'aux autres seigneurs, et parlant de cela ils décidèrent qu'il serait avantageux que Pero Gonçalves et son frère et Rui Gomes allassent en ambassade dans une galère auprès de ce grand *Marim* et qu'ils lui portassent leurs lettres de créance et lui fissent ladite proposition, et que de manière analogue ils en portassent une autre au roi de Fès lui disant qu'ils l'aideraient à prendre cette place, à la condition qu'il donnât à la Couronne du roi de

(1) Cette phrase paraît difficilement conciliable avec la manière dont Zurara s'exprime immédiatement après, et par ailleurs, en effet, il ne semble pas que le roi de Grenade ait passé en Afrique. Le texte est sans doute altéré.

(2) Dans Arzila, comme on le voit plus loin.

Portugal la bourgade d'*Alcacer* avec une certaine somme en or. Et ces gentilshommes faisant ainsi leur voyage, ils arrivèrent le lendemain devant la bourgade d'Arzila, et, dès qu'ils eurent montré et fait connaître qu'ils venaient avec des intentions pacifiques, ils envoyèrent aussitôt une embarcation (*zavra*) par laquelle ils dépêchaient la lettre à *Çallabemçalla*, et là ils surent comment le Roi était parti depuis un jour et demi, parce qu'il semble qu'il trouva ses adversaires plus forts qu'il ne pensait, lesquels non seulement furent assez puissants pour se défendre, mais lui firent beaucoup de mal, à cause de quoi le Roi jugea avantageux de s'en aller. *Çallabemçalla* était du meilleur lignage qu'il y eût alors parmi les *Marins*, et ainsi il était noble dans toutes ses actions ; et usant donc de sa noblesse il envoya aussitôt beaucoup de moutons, de volailles et de fruits aux ambassadeurs, les priant de bien vouloir attendre jusqu'au lendemain, où il leur envoya un de ses neveux les prier de venir à terre, et que vînt aussi Rui Gomes, parce qu'il désirait beaucoup le voir ; et ces gentilshommes ayant tenu conseil décidèrent que Pero Gonçalves resterait à bord, et que son frère et Rui Gomes descendraient. *Çallabemçalla* était devant la porte de l'arsenal (*taracena*), et avec lui un groupe nombreux de gens de qualité, et, dès qu'il vit que l'embarcation allait arriver à terre, il alla jusqu'au bord de l'eau et reçut très bien ces ambassadeurs, les emmenant ainsi jusqu'à l'endroit où il était installé, et il fit rester tout le monde au dehors, ne conservant avec lui que ceux qui pouvaient le conseiller » (II, 8, pp. 503-504).

Les ambassadeurs, sachant le siège levé, se contentèrent de lui notifier l'aide que les Portugais avaient eu l'intention de lui donner (p. 504).

21. La prise de Ceuta avait eu un grand retentissement dans tout l'Occident musulman et même en Ifrîqiya. Alors que D. Pedro se trouvait au Portugal,

« Rui Gomes lui écrivit comment l'on savait par certaines nouvelles que le roi de Tunis s'armait pour venir contre la ville ; et comme c'était le roi qui parmi les Maures possédait la plus grande flotte (1) Rui Gomes se hâta d'en aviser le Comte.... Et il est certain que le roi de Tunis partit dans cette intention que nous avons dite et avec de très grandes forces ; mais les Maures du royaume de Fès ou bien y virent une injure ou bien avaient avec lui quelque inimitié, ou encore Dieu voulut de cette manière mettre la discorde parmi eux, et ils ne voulurent jamais consentir qu'il traversât leur pays, mais au contraire combattirent contre lui, avec de grandes pertes de côté et d'autre... » (II, 11, p. 522).

Le Comte fut informé de cet échec du roi de Tunis (II, 12, p. 524) et de ses difficultés avec les *Alarves*. Il sut aussi

(1) Zurara mentionne plus loin la flotte tunisienne, qui comptait 25 galères de 30 bancs et qui était commandée par *Bouadil Esquerdo*, ancien roi de Grenade (II, 22, p. 565), c'est-à-dire par Moḥammed VIII, alors dépossédé de son trône.

« comment le roi *Buamar* (Bû-ʿAmar) avait quitté la maison du roi de Tunis avec sept cents cavaliers et une provision de doubles tunisiennes, qu'il avait déjà toutes dépensées, et qu'il se trouvait à Fès assez pauvre, et que *Mulle Buale* était à cette époque à *Cacer Quebir* avec *Çallabemçalla*, et qu'il gardait une de ses femmes et un de ses fils et deux frères dans un château qu'il avait fait dans la montagne de *Gibel Fabibe*, et ...comment *Çallabemçalla* avait tué beaucoup de ces Maures qui étaient voisins de Ceuta, barbares de *Luzmara* et d'*Angera*, et qu'il avait pillé tout le pays et qu'il avait emmené beaucoup de captifs, et cela parce qu'ils tenaient pour le roi *Buamar* et pour beaucoup d'autres raisons... » (II, 16, p. 539) (1).

II. — Le désastre de Tanger (1437)

22. Pour l'histoire du désastre de Tanger en 1437 nous avons deux sources essentielles, la *Chronica do Infante Santo D. Fernando* de Fr. João Alvares (2), et la *Chronica d'El-Rei D. Duarte* de Rui de Pina (3). Naturellement, il ne s'agit pas ici de raconter l'expédition et la catastrophe à laquelle elle aboutit : elles ont fait l'objet d'une littérature considérable, et elles ne sont pas le but de ce travail. Nous voulons simplement essayer de dégager ce que ces deux textes nous apportent sur la situation du Maroc vers la fin de la première moitié du XVe siècle, exactement entre 1437, date du désastre, et 1443, date de la mort de l'infant Ferdinand de Portugal à Fès.

La *Chronica do Infante Santo D. Fernando* est la plus ancienne. Elle a une valeur inappréciable. L'auteur, Fr. João Alvares, est mal connu. Secrétaire de l'Infant, sans doute avant son entrée en religion, il partagea toute sa captivité. Il ne fut racheté qu'en 1448 sur l'ordre de l'infant D. Pedro, par le Maure *Faquy Guiznamy* (Giznâyi ??) (XLI, p. 118) (4). Vers 1450, il retourna au Maroc pour s'occuper de la libération de deux Portugais et il en rapporta diverses reliques de l'Infant (XXXIX, p. 113, XLI, p. 118, et XLII, pp. 125-126). En 1461, il fut élu abbé commendataire de Paço de

(1) Sur le *Gibel Fabibe* (Jebel Ḥabîb), voir plus loin § 34. La maison de *Çallabemçalla* au Jebel Ḥabîb est mentionnée par Damião de Góis, *Crónica de D. Manuel*, III, ch. 75. — Le but de notre travail n'est pas d'interpréter les événements qui sont rapportés ici depuis le § 15 d'après le texte de Zurara. Une pareille mise au point nous eût entraîné beaucoup trop loin. On trouvera de nombreux éclaircissements dans l'utile étude d'Auguste Cour, *La dynastie marocaine des Beni Waṭṭas*, thèse, Constantine, 1920, pp. 28-49.

(2) Ed. Mendes dos Remedios, Coimbre, 1911, XXIV + 183 p. (Subsidios para o estudo da literatura portuguesa, XIII).

(3) Ed. Bibliotheca de Classicos Portuguezes, Lisbonne, 1901, 152 + IV p.

(4) La date donnée par le texte, « no anno de quatrocentos e oitenta », est manifestement un *lapsus* de l'auteur, du copiste ou de l'éditeur.

Sousa. On sait qu'il fit un voyage à Rome et un autre en Flandre. Il mourut probablement peu après 1471. Il a écrit sa chronique à la demande de l'infant Henri le Navigateur. C'est, dans l'ensemble, le récit, fait pas à pas, des journées qu'il a vécues avec l'infant Ferdinand.

23. Fondamentale pour la biographie de celui-ci, la chronique de Fr. João Alvares apporte peu de chose sur le Maroc. On y trouve cependant à glaner des détails qui ne sont pas sans intérêt. Relevons par exemple l'existence d'une colonie de marchands chrétiens à Arzila, où l'Infant passa plusieurs mois au début de sa captivité. Il y avait là, dit João Alvares, « des chrétiens du pays et des marchands génois, et quelques Castillans » (XIII, p. 32). Ils avaient même une église, où fut enterré provisoirement le confesseur de l'Infant, Fr. Gil Mendes, qui mourut à Arzila de la dysenterie (XVI, p. 36). D'Arzila l'Infant fut envoyé à Fès dans des conditions qui nous rappellent l'anarchie du Maroc à cette époque et l'insécurité des routes :

« ...on suivit pour aller à Fès la route des montagnes, qui sont nombreuses, et fort peuplées, parce que l'on n'osa pas aller par la route de la plaine, de crainte des *Alarves*... » (1).

24. Les captifs arrivèrent à Fès le samedi 31 mai 1438, veille de la Pentecôte. Il s'arrêtèrent un moment au cimetière, un peu avant l'entrée de la ville. Puis on les fit entrer par la porte de la *ville neuve* et on les mena au palais (*Alcaçer*) du Roi. Là on les introduisit dans « le lieu du conseil, qu'on appelait le *Mexoar* (Mešwar) », et ils furent remis à *Benzarmago*, « *alcaide dAçaquifa* (2), qui est quelque chose comme *alcaide* du château » (XIX, pp. 48-49). Puis on les emmena dans « les bâtiments très forts, où l'on frappe la monnaie et où l'on fait les choses dont le Roi a besoin, et on l'appelle l'arsenal (*Darçana*) » (XIX, p. 49). Les captifs eurent la chance de pouvoir se faire prêter de l'argent par un négociant juif de Majorque établi à Fès, *Mosem Cristouom de Yalom*, qui s'attira ainsi toutes sortes de persécutions de la part des Maures (XIX, pp. 48-50, et XXVI, p. 76). L'attitude de cet homme de bien contraste avec la rapacité des marchands génois qui vo

(1) « ...leuarom para Feez o caminho das serras, que som muitas, e de gram pouoaçom, ca non ousarom de hir pello caminho do canpo, com temor dos Alarues... » (XVIII, pp. 46-47). Cette route est vraisemblablement celle qui est indiquée en troisième lieu par M. Massignon, *op. cit.*, p. 108.

(2) Voir encore XXI, p. 54 (« o alcaide da Çaquyfa »), XXXI, p. 90 (« hũa casa dAçaqujfa, que he asy como castelo e prisom »), et XXXVI, p. 101 (« o alcayde da Çaqujfa ») (al qâid d-as-saqîfa).

laient l'Infant et ses compagnons encore plus que les Maures eux-mêmes (XXVI, p. 76). A ces éléments pour une description de Fès en 1438, il faut ajouter encore quelques indications éparses : les compagnons de l'Infant furent emmenés travailler dans le jardin du Roi, « qu'on appelle *Ariate* (ar-riyâḍ), où se trouve le bagne » (XXI, p. 54), puis hors de la ville, entre la vieille ville et la neuve, « à l'endroit qu'on appelle l'*Almecem* » ; là ils furent obligés d'aplanir tout ce chemin, qui était fort accidenté, et de combler des fosses qui avaient autrefois contenu du blé (XXIV, p. 64) (1). Plus tard, quand l'Infant fut séparé des siens, on l'enferma à l'intérieur du palais royal (*alcaçer del Rey*), dans une maison sans étage, « où se trouvaient les latrines des eunuques, qui gardent la porte de *Benbuzigary* (Ben Bû-Zekri ou Bâb ez-Zegârî) ; elle est dans le passage qui mène à la porte du *Mexoar* » (XXXII, p. 91). Le vendredi qui suivit l'exposition du corps de l'Infant à la porte *Delbeiçaba* (Bâb el-Qaṣaba ou Bâb es-Saba') (XL, p. 115), Abû Zakariya alla faire la prière à la mosquée *Alcoroim* (Al-Qarwîyîn) qui est dans la vieille ville (XL, p. 113) (2).

25. Fr. João Alvares nous donne la liste des notables musulmans qui signèrent la capitulation de l'armée portugaise devant Tanger. Elle fut acceptée, nous dit-il,

« par *Lazeraque*, *algozil mor* et régent du roi de Fès (3), et par *Mançor Bemzia*, son frère, seigneur de *Belez*, et par *Çala-ben-çala*, seigneur de Tanger et d'Arzila, et par *Lahene*, seigneur de Meknès et de Salé, et par les *çalas* et *faquys Abdela*, *Abduçe* et *Mafomed Carrax*, et par d'autres... » (XIV, p. 36) (4).

De ceux-ci, le plus important est *Lazeraque* (El-Azraq), autrement dit le régent waṭṭâside Abû Zakariya, qui apparaît d'ailleurs comme le principal personnage de la chronique après l'Infant lui-même — le traître à côté du héros chevaleresque. En tout cas, c'est le chef marocain sur lequel

(1) Sur ces silos, cf. Massignon, *op. cit.*, p. 235. Voir aussi 'Omari, *Masâlik*, trad. Gaudefroy-Demombynes, p. 157. Peut-être faut-il voir dans le mot *almecem* l'arabe al-mers.

(2) João Alvares parle aussi à deux reprises de l'*Almila* (XX, p. 53, et XLI, p. 119), que nous ne parvenons pas à identifier avec certitude. L'hypothèse de Mendes dos Remedios (p. 160), *Almila* = Almería, est insoutenable. M. Goulven (*Une funèbre tragédie à Fez au XVe siècle*, extr. de la *Revue de Géographie Marocaine*, septembre 1931, p. 219) y voit le mellah. C'était, d'après Alvares, un endroit où il y avait des Chrétiens en 1438 (p. 53). Il déclare ensuite qu'à la place des magnifiques édifices de l'*Almila*, « qui était habituellement la résidence honorable des Chrétiens », les Musulmans avaient fait des vergers et des jardins (p. 119). Ces traits conviennent-ils au mellah ? On ne voit pourtant pas d'autre explication (cf. M. Gaudefroy-Demombynes, *Marocain « mellâh »*, dans *Journal Asiatique*, mai-juin 1914, pp. 651-658, et *Masâlik*, pp. 154-155).

(3) Ailleurs (XII, p. 27), Alvares donne seulement à *Lazeraque* le titre d'*algozil*.

(4) Les deux derniers personnages sont encore mentionnés, XVII, p. 44, « os Çalas s.— : Abduc e Carax ». Sur cette liste, cf. les remarques d'Auguste Cour, *La dynastie marocaine des Beni Waṭṭas*, p. 54.

João Alvares nous donne le plus de détails. Voici d'abord le portrait qu'il trace de lui :

« On l'appelait *Lazeraque* parce qu'il avait les yeux verts, et son nom particulier était *Buzacar* (Bû-Zakrî) (1), et de naissance il s'appelait *Benjotaçy* (Beni-Waṭṭâṣi), et du côté de son père il appartenait à la famille des *Marijs*, et du côté de sa mère il était d'origine chrétienne. Ce fruit si mauvais, qui n'aurait pas dû naître, outre qu'il était mauvais par nature, grandit mêlé familièrement aux *Alarves* (2), en voleur et en coupeur de routes. Par l'âge il était le plus petit de tous ses frères, et il devint le plus grand en malices, et par ses tromperies il l'emporta peu à peu sur eux en autorité et en puissance. Par des ruses et des faussetés il priva de leur héritage les deux fils aînés de *Buçaide*, roi de Fès, et ôta la charge d'*algozil* (*priuou o Dalgosys*) à *Çala-ben-çala* et à *Lahene* (Laḥsen). Et il éleva à la royauté *Abdelaaque* (ʿAbd el-Ḥaqq), troisième fils dudit *Buçaide*. Et avec ce jeune homme il prit possession de Fès et il y tyrannisait de telle façon qu'il fit décapiter tous les grands et tous les puissants personnages du pays, et il dépouilla les riches du parti contraire et mit en prison les jeunes gens de haute naissance ; il donna les places, aux dépens des *Marijs*, à des bouchers, à des esclaves et à des personnages de basse extraction. Il terrorisa si bien tout le pays qu'il accapara le pouvoir, les revenus et les honneurs, et il forçait le jeune homme à se contenter uniquement du titre de Roi, car il se tenait encore pour heureux (3) de se lever et de se coucher vivant, et il le tenait à l'écart de toute connaissance des choses du royaume, de tout jugement et de tout commerce amical. Ce *Lazeraque* était servi de tous avec beaucoup de révérence, par crainte, et nullement par amour ; ses forces et ses habiletés étaient des tromperies et des ruses ; il mêlait beaucoup de paroles insinueuses et hypocrites à des manifestations de courtoisie et de sainte vie, à cause de quoi parmi ces barbares il était tenu pour vertueux et saint. La crainte de ses tromperies et de ses ruses annihilait la force et la puissance des notables. Tout le monde fut si bien mis en défiance par la crainte de ses malices, et d'autre part il les caressa par la douceur de ses insinueuses démonstrations de telle manière qu'ils n'avaient pas le courage de le contrarier. Il subjugua tout le pays le long de la côte depuis Salé jusqu'à Oran ; et dans l'intérieur sa domination allait jusqu'à Maroc et Tlemcen. Ce *Lazeraque* fit épouser à son Roi une de ses sœurs nommées *Halu*, laquelle avait déjà été la femme d'un *Marim* et la concubine de plusieurs autres ; et lui épousa une sœur du Roi (4) nommée *Mileez*, qui avait déjà été la concubine de plusieurs autres, et il

(1) Plus loin (XX, p. 53), João Alvares dit *Buzacary*. Sur la généalogie des Beni Waṭṭâs, voir Auguste Cour, *L'établissement des dynasties des chérifs au Maroc*, Paris, 1904, p. 47.

(2) Le texte dit *Aluares*, qui ne peut être interprété que *Alarues* ou *Alarves*. Mendes dos Remedios (voir sa note p. 167, *s. v.* Lazeraque) y a vu un nom d'homme (Alvares, Alvarez) et déclare — à bon droit dans son hypothèse — que le passage lui est incompréhensible. Cette note est du reste contredite par une autre, celle de la p. 159, *s. v.* Aluares, où son interprétation est correcte.

(3) « viandante ». Sur ce mot et sa signification, cf. le glossaire de la *Chronica do Condestabre* établi par Mendes dos Remedios, p. 215, *s. v.* Beandante.

(4) Cf. encore XXXVI, p. 101.

avait trois autres femmes légitimes, et dix maîtresses ou concubines, dont il avait neuf enfants, entre fils et filles, et le fils aîné s'appelait *Bea* (Hea = Yaḥya), qui était borgne d'un œil, et qu'il avait eu d'une de ses femmes légitimes, qui était de la famille des *Laaleses* » (XX, pp. 51-52).

26. *Lazeraque* habitait à Fès une maison fort belle, qu'on appelait *Cuba* (qubba), nous dit Alvares, et qui se trouvait dans l'*Ariate* dont nous avons parlé plus haut (XXI, p. 54). Il avait pour confident un certain *Laheçencalcal* (XXII, p. 57), que le chroniqueur appelle ailleurs *Laaçem* (XXXVI, p. 101), et pour trésorier le caïd *Mançor-Ben-Gilhaire* (XXVI, p. 76) (1). Le P. Alvares tient à donner un exemple de la cruauté de *Lazeraque*. Comme celui-ci assiégeait Arzila, dont le seigneur était alors *Buberquer* (Bû-Bekr), frère et successeur de *Çala-ben-çala*, il y avait parmi les captifs qui suivaient son armée un Biscayen nommé Ichoa (2), qui s'enfuit une nuit vers Ceuta. *Lazeraque*, furieux, fit fustiger devant lui tous les captifs, il fit arracher les cheveux et la barbe à celui qui dormait à côté du fugitif, et il fit décapiter sur la plage deux autres qui, sous les coups de fouet, avaient invoqué Notre-Dame de Guadalupe. Quant au Biscayen, qui fut repris le lendemain, il lui fit passer des cordes aux tendons d'Achille, et on le traîna ainsi à travers le camp. Puis, le soir, on le cloua la tête en bas sur une croix de Saint-André, et le lendemain matin il fut trouvé mort d'un coup de poignard en plein cœur. *Lazeraque*, ajoute João Alvares, fut puni de sa férocité par une mort cruelle. Voici comment il la conte :

« ...il arriva que, imaginant ce malicieux *Lazeraque* comment il prendrait à *Abdemumem* ('Abd el-Mûmen), chef des gens de *Aledefoçem*, une bourgade à laquelle on donne le nom de *Guçeley* (3), par ruse et habileté elle lui échut en partage. Et feignant d'aller vers le *Taffilete* il parla avec des *Alarves* qu'il rencontra, leur disant qu'il voulait les prendre pour amis, avec lesquels *Abdemumem* avait tramé la mort de *Lazeraque* et leur avait donné deux de ses nègres, lesquels, dans la tente même desdits *Alarves*, tandis qu'il était en train de manger tranquillement tuèrent ledit *Lazeraque* cruellement à coups de poignard ».

Et João Alvares ajoute cette brève et miséricordieuse oraison funèbre :

(1) A cette occasion, João Alvares signale que 15 réaux portugais font 10 deniers mauresques.

(2) C'est-à-dire « l'aveugle » en basque. L'exactitude de ce détail est de nature à confirmer la confiance que nous pouvons avoir en João Alvares. Cf. Aubrey F. G. Bell, *A literatura portuguesa*, p. 107.

(3) Gerselwîn. *Kerselouïn* d'après Cour, *Beni Waṭṭas*, p. 57 (cf. Massignon, *op. cit.*, p. 257), et *Akirsikoîn* dans Georges Marçais, *Les Arabes en Berbérie*, thèse, Constantine-Paris, 1913, p. 549, p. 551 et p. 564. C'était un lieu de passage important. Quant aux *Aledefoçem*, ce sont vraisemblablement les Arabes Ma'qil Aulâd Ḥoseïn.

« Et ainsi il reçut la récompense des œuvres qu'il avait faites, et son âme maudite fut reçue aux peines infernales, où elle pâtit pour toujours» (XLI, pp. 116-118) (1).

27. Ṣâlaḥ ben Ṣâlaḥ reste forcément au second plan, loin derrière ce personnage truculent. João Alvares nous informe qu'avec lui vivait un Chrétien qu'on appelait l'*alcaide Migeel* et qui servit d'interprète quand on lui remit l'Infant (XII, p. 29). Il indique rapidement la mort de Ṣâlaḥ ben Ṣâlaḥ, son remplacement par son frère *Bobucer* (ou *Buberquer*, XLI, p. 116), les intrigues de *Lazeraque* contre celui-ci, qu'il finit par assiéger dans Arzila (XXV, p. 68). Un autre personnage apparaît encore épisodiquement : c'est le Maure *Faquy Aamar* (ou *Faqui Amar*), ancien précepteur de « l'infant maure *Ismael* », qui avait été au Portugal ; il s'était rendu à Fès pour essayer de faire évader l'Infant (XXV, p. 68, et XXXI, p. 88). Un espoir de salut plus précieux pour l'Infant résida un moment dans les négociations que *Lazeraque* engagea par la médiation du roi de Grenade, à qui il envoya un Maure nommé *Benzarneff* ou *Ben-Zarnefe* pour l'informer qu'il ne libérerait son prisonnier que lorsqu'il aurait recouvré Ceuta. Cet émissaire partit avec une ambassade grenadine qui était venue apporter des présents au Régent. Le roi de Grenade envoya à *Lazeraque* un Chérif pour lui dire que, s'il acceptait de remettre l'Infant à certains marchands génois, il se portait garant de son côté de la restitution de Ceuta. *Lazeraque* dissimula son mécontentement, mais il tenait à avoir Ceuta d'abord, et la négociation échoua (XXVI, pp. 75-76, et XXX, p. 87) (2).

28. La *Chronica d'El-Rei D. Duarte* de Rui de Pina nous parle abondamment du désastre de Tanger, mais demeure très discrète sur la captivité de l'Infant à Fès. Si nous l'examinons maintenant, contrairement à la succession chronologique des événements, c'est d'une part qu'elle est elle-même d'une date plus récente que la chronique de João Alvares, d'autre part que nous allons tout de suite après retrouver Pina pour le règne d'Alphonse V et celui de Jean II, et qu'il est nécessaire de donner quelques indications sur ce chroniqueur, dont l'œuvre est considérable (3).

(1) Sur la mort de *Lazeraque*, cf. *Istiqça*, tome IV, trad. Ismaël Hamet, Paris, 1934, p. 470.

(2) Le passage sur les vexations légales dont étaient victimes les Chrétiens établis en Berbérie (XLI, p. 120) ne semble rien apporter qui ne soit fort connu par ailleurs. Faut-il signaler la mention du couscous ,« daquela vianda a que chamam *cozcuz* » (XXXIV, p. 95) ?

(3) Voir la notice de Barbosa Machado en tête de l'édition de Lisbonne, 1901, pp. 5-8, Aubrey F. G. Bell, *A literatura portuguesa*, pp. 104-106, et Francisco Teófilo de Oliveira jr, dans Peres et Cerdeira, *História de Portugal*, IV, pp. 354-355.

On ne sait pas la date exacte de la naissance de Rui de Pina. On s'arrête, hypothétiquement, à l'année 1440. Né à Guarda d'une famille d'origine aragonaise, Pina est d'abord employé aux fonctions diplomatiques : il fait partie d'une ambassade en Castille et d'une mission spéciale auprès du Saint-Siège (1). C'est ensuite qu'il fut chargé par Jean II d'écrire la chronique du royaume. D. Manuel le confirma dans cette charge, à laquelle Rui de Pina joignit, comme son prédécesseur Zurara, celle de *guarda mór da Tôrre do Tombo*. Il mourut entre 1519 et 1523. Pour la période qui nous intéresse, nous devons à Pina la chronique de D. Duarte, celle d'Alphonse V et celle de Jean II. On a fait à cet écrivain, dans une certaine mesure, une réputation de plagiaire (2), parce que, dans sa chronique de D. Duarte, il a utilisé le texte préparé en partie par Fernão Lopes, en partie par Zurara (3), et que le véritable auteur d'une partie de la chronique d'Alphonse V serait encore Zurara. Les textes dont Pina se serait servi étant, par définition, perdus, le problème est difficilement soluble. Il ne faut pas oublier qu'à son époque on était moins chatouilleux en pareille matière. D'autre part, les chroniques officielles des rois de Portugal étaient une espèce d'œuvre collective, et il ne semble pas bien scandaleux qu'un chroniqueur investi du mandat royal ait mis à profit les travaux inédits de ses prédécesseurs. Dans l'ensemble, Rui de Pina apparaît comme un annaliste sérieux et relativement impartial.

29. Toutefois, en dehors du récit détaillé, mais parfois tendancieux (4), de l'expédition de Tanger, la chronique de D. Duarte, aussi brève que le règne de ce mélancolique souverain (1433-1438), n'apporte sur le Maroc que des informations tout à fait secondaires et sporadiques. Aussi est-il à peu près impossible de les organiser. Nous en ferons simplement le relevé, renvoyant, pour la plupart des identifications, aux différentes chroniques de Zurara que nous analysons dans le présent mémoire.

Ch. XXI, p. 96. — Tribus du Maroc septentrional : *Benamade*, *Beneigem* et *Beneguym* ; ces deux dernières apparaissent comme distinctes dans le texte. Nom de « pays » : *Alfageja*.

(1) En 1485 (cf. Pina, *João II*, ch. XX, et Garcia de Resende, *João II*, ch. LVIII, tome I, pp. 139-140. Voir aussi Angelo Ribeiro, dans Peres et Cerdeira, *História de Portugal*, III, pp. 195-196). M. Aubrey Bell (p. 105) place cette ambassade en 1497. Nous ignorons sur quoi il se fonde. D. Manuel envoya bien au début de son règne une ambassade au Saint-Siège, mais en 1498 (Góis, *D. Manuel*, I, 33).
(2) En particulier Góis, *D. Manuel*, IV, 38.
(3) De celui-ci serait ce qui se rapporte à l'expédition de Tanger.
(4) Voir nos remarques dans *Hespéris*, tome XV, fasc. 1, 2e trim. 1932, pp. 150-151.

Ch. XXIII, p. 98. — Toponymes : « *o Porto da Calçada*, que é caminho d'*Almarça* », « o *Porto do Lião* », *Almunhacar*, *Torre do Negrão*, *Val d'Angera* (+ *ibid.*, p. 100). Mention de *Jale*, neveu de *Focem*, caïd d'El-Qṣar eṣ-Ṣġîr ; il est tué par les Portugais. — P. 99. Toponymes : « a *Atalaya do Lião* », à quatre lieues à l'intérieur du *Val d'Angera*, point d'eau ; quatre lieues plus loin, « a *Fonte dos Adays*», village très riche en vivres, où l'on est à trois lieues de Tanger. — Tétouan est encore dépeuplé, à la suite d'une récente incursion de D. Duarte de Meneses.

Ch. XXIV, p. 100. — De même, Tanja el-Bâlia (*Tanger o Velho*) est déjà dépeuplé, « comme aujourd'hui ». — P. 101. Une des portes de Tanger est appelée « o Postigo (guichet) de *Guyrer* ». Le chroniqueur signale la présence dans la place d'un certain nombre d'archers grenadins (cf. aussi ch. XXVIII, p. 110).

Ch. XXV, p. 102. — Mention d'une *porta de Fez* dans l'enceinte de Tanger.

Ch. XXIX, p. 111. — On annonce l'arrivée au secours de Tanger du roi de Fès, du roi de Velez, du roi de Maroc et *Tafilete*, de *Lazeraque* et de cinq *Enxouvias* (Chaouïa) (1). Ce sont ces *Enxouvios* principalement qui violeront les clauses de la capitulation, en essayant d'empêcher les Portugais de se rembarquer (ch. XXXIV, p. 126).

III. — Du désastre de Tanger (1437) a la mort de Jean II (1495)

30. La *Chronica do Conde Dom Duarte de Menezes* de Zurara (voir plus haut) forme la transition et marque la liaison entre le règne de Jean Ier (+ 1433) et celui d'Alphonse V (1438-1481) par le règne de D. Duarte (1433-1438). Les premiers chapitres nous racontent en effet les débuts de D. Duarte de Meneses à Ceuta, du temps de Jean Ier, sous son père D. Pedro, premier gouverneur de la place, et les derniers nous laissent en 1464, six ans après la conquête d'El-Qṣar eṣ-Ṣġîr par Alphonse V.

L'intérêt de cette troisième chronique de Zurara se trouve réduit par les mutilations tout à fait malencontreuse qu'elle a subies : il nous manque

(1) Cf. ch. XXXI, pp. 115-116, et ch. XXXII, p. 120. « ...*Lazeraque*, que na casa de Fez era poderoso e grande, e mui astucioso *Marin*... » (p. 116). Plus loin, ch. XLII, p. 144, il est appelé « *Lazeraque Maim* de *Abdelac*, Rei que então era de Fez... » (*Maim* = Marim).

précisément le récit de la prise d'El-Qṣar, et le chapitre XXXI, où l'auteur faisait la description du pays qu'il avait annoncée au début de son ouvrage (ch. II, p. 11). Par ailleurs, Zurara est lent et diffus à son habitude, et il se répand en détails qui n'ont plus aujourd'hui qu'une valeur purement anecdotique, ou bien nous renseignent sur les méthodes politiques et militaires des Portugais, bien connues par ailleurs, beaucoup plus que sur la situation du Maroc à cette époque. Mais, de même que la chronique de D. Pedro, ce texte de Zurara nous apporte toute une série de toponymes qui peuvent avoir leur intérêt pour le linguiste et le sociologue comme pour l'historien (1).

31. *Aamar* (CIX, p. 252), village aux environs de Tanger. Cf. *Tanger et sa zone* (Villes et Tribus du Maroc, vol. VII), Paris, 1921, p. 381.

Adeymuz (CXXII, p. 300), gros village dans un endroit fort peuplé. C'est vraisemblablement le *Diamus* de Fernando de Meneses, *Historia de Tangere*, Lisbonne, 1732, p. 160 et pp. 292-293, et le *Deïmous* de *Tanger et sa zone*, p. 398, à 11 kilomètres au sud de Tanger. Sur ce toponyme, cf. Georges S. Colin, *Etymologies magribines*, n° 17, dans *Hespéris*, tome VI, 1926, p. 64.

Agoa, Agua, Aguoa, Augoa, Augua de (ou *do*) *Liam* ou *Liaõ* (XLVII, p. 125, LXXXIX, pp. 236-237, CIX, p. 251, CXII, p. 255, CXV, p. 272, CXVII, p. 277, CXVIII, pp. 279-280, CXXVI, p. 312, CXXX, p. 322, CXXXIV, pp. 336-337). On trouve aussi la forme *Guadeliaõ* (LXVII, p. 177). Zurara précise qu'il s'agit d'une rivière qui naît loin d'El-Qṣar, au milieu de ces montagnes qui s'étendent entre l'*Anjara* et *Benavolence* (voir plus loin), et qu'elle est à deux lieues de la place quand on va vers Tanger (p. 237). Les Maures de Tanger y avaient des vigies (p. 251, p. 255, p. 272). Zurara décrit la région que traverse cette rivière comme un « pays merveilleux, aussi bien pour labourer et semer que pour l'élevage de toute espèce d'animaux » (p. 177). L'identification avec le *Río el Líam* ou *Uad Lian* des cartes espagnoles actuelles ne fait aucun doute. C'est le *Nehr Iliân* de Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, p. 212.

(1) Il va sans dire que, ici aussi, nous laissons de côté toute la toponymie spéciale aux Portugais. On trouve un exemple caractéristique de la manière dont cette toponymie se constituait et qui rend aujourd'hui, quoi que prétendent certains, toute identification impossible : « ...comme D. Duarte cria « Santiago ! » en franchissant une rivière qui se trouve là, quand il se vit proche de l'ennemi, Pero Borges déclara qu'il fallait désormais appeler ce gué : *gué de Santiago*, comme ils l'appelèrent en effet toujours » (XXXVII, p. 101).

**Agoa de Ramel* (CXIX, p. 282, CXXV, p. 307) (1).

Alemos ou *Allemos* (porto dos) (IV, p. 19, VIII, p. 37), aux environs de Ceuta. Il ne s'agit donc pas de *Tiguisas*. Ce point est signalé dans Luiz de Sousa, *Annaes de ElRei Dom João Terceiro*, éd. Herculano, Lisbonne, 1844, p. 237, et dans une lettre du capitaine de Ceuta D. Afonso de Noronha, 13 octobre 1547, doc. LXXII du Supplément à Bernardo Rodrigues, *Anais de Arzila*, éd. David Lopes, II, Lisbonne, s. d. (1919-1920), p. 409.

**Alfageia, Alfajes* (VI, p. 29, X, p. 42 et p. 45, XI, p. 46), rivière et village à 6 lieues environ de Ceuta, près du village de *Colleate*. Agustín Manuel y Vasconcelos (*Vida de Don Duarte de Meneses*, fo 19 ro) appelle ce village *Alfayates* et le situe, avec *Colleate*, dans la montagne de *Mexeqise* (voir ces deux mots).

**Aljazira* (IV, p. 18, V, p. 21), à côté de Ceuta.

Almenar (CVII, p. 245), cap et hauteur entre El-Qṣar et Tanger. Voir aussi CVIII, p. 246, CIX, p. 250 et p. 252, CXII, p. 257, CXV, p. 274, CXLVI, p. 355. Les Maures y avaient des sentinelles (p. 252). C'est la pointe Malabata (Ras el-Menar) et le village qui se trouve derrière (cf. Bekri, p. 206, Meneses, *Historia de Tangere*, p. 5 et p. 108, et *Tanger et sa zone*, p. 4 et p. 399).

**Alminhacar, Almunhacar* (XIII, pp. 52, 54 et 55, XIV, p. 57, XVII, p. 72, XXII, p. 78), château et gué à mi-chemin entre Ceuta et Tétouan.

Almizcar (CXVI, p. 275), village.

Anexames, Anexamex, Anexamez (LXII, p. 172, LXVIII, p. 182, LXXXVI, p. 227, LXXXVII, p. 228 et p. 230, LXXXIX, p. 235, CXIV, pp. 268-270, CXVIII, p. 281, CXXV, p. 306, CXXX, p. 319), montagne et important village « au commencement d'Anjara », « lugar rico, i grande, puesto a poniente de Tanjar... » (Manuel y Vasconcelos, fo 120 vo).

32. **Beeluaazem, Beluaazem, Beluazem* (voir *Alboazem*) (XI, p. 45, XII, pp. 47-48), village à 7 lieues de Ceuta, dans la même montagne qu'*Alfajes*. *Beluasen*, dans Manuel y Vasconcelos, fo 26 vo. Rivière et village de la tribu du *Haus* (*Vademecum*, p. 21).

Bemaqueda (CXXXVIII, p. 343). Ce toponyme ne figure que dans le titre du chapitre, qui est presque entièrement perdu. Beni Makada, à quelques kilomètres au sud de Tanger (*Tanger et sa zone*, p. 388).

(1) Nous marquons d'un astérisque les toponymes qui figurent déjà dans les autres chroniques de Zurara, en particulier dans celle de D. Pedro de Meneses.

**Benaaroz* (IV, p. 20), tribu. Ce sont les Beni 'Arôs.

Benacofu (I, p. 7, CLIII, p. 362, CLIV, p. 363), montagne. M. David Lopes (dans Peres et Cerdeira, *História de Portugal*, II, p. 440) l'identifie avec le pays des Beni Gorfoṭ. Cela paraît être également l'opinion de Ed. Michaux-Bellaire et A. Péretié, *El-Qçar eç-Ceghir*, p. 332 (dans *Revue du Monde Musulman*, XVI, 1911, pp. 329-375). Ed. Michaux-Bellaire estime du reste que l'habitat des Beni Gorfoṭ était autrefois probablement plus proche de Ceuta et de Tétouan (*Quelques tribus de montagne de la région du Habt* [*Archives marocaines*, vol. XVII], Paris, 1911, p. 512). Il ne s'agit là toutefois que d'hypothèses. Voici comment Zurara décrit cette montagne :

« Il faut savoir que cette *Serra* coupe la *Serra d'Anjara* et la *Serra de Majaquice* ; et les eaux qui coulent de ces montagnes se rejoignent au milieu de la campagne, et enfin elles sont grossies d'autres qui coulent de la *Serra de Benamenir de Guaderez*, à l'endroit qui s'appelle *Minquel*, et là arrivent les autres eaux qui sortent de cette *Serra de Benacofu*, et elles passent entre cette *Serra* et celle de *Mejaquice*, se dirigeant vers Tétouan et coulant dans la campagne de *Benamadem* jusqu'à ce qu'elles entrent dans la mer ; et une pointe de cette *Serra de Benacofu* va vers la *Serra de Gibelfabibe* du côté du nord, et du côté du sud elle a une autre pointe vers la *Serra de Benjacem*. Et cette *Serra de Benacofu* a deux arêtes, et les eaux de pluie se réunissent entre elles, où il y a de grands buissons et halliers ; dans les parties hautes de la *serra*, il y a de grandes étendues plates, avec des vallées où il y a beaucoup d'eaux et beaucoup d'élevage ; pour cette raison, la population y est nombreuse, et les habitants sont très audacieux, et, tant à cause de leur multitude que de l'âpreté du pays et de leur propre courage, il est rare et très extraordinaire qu'ils acceptent une sujétion, et encore pour la plupart ils ne sont jamais en paix avec leurs voisins, et leur commerce se fait presque toujours avec *Targa* et *Belez* » (CLIV, pp. 363-364).

Minquel est vraisemblablement le *Menkal* de la nomenclature espagnole actuelle.

Benafayal (CXXII, p. 302), « village fort ».

**Benagara* (XVI, p. 67), village près de Tétouan. « ...poblacion grande de la sierra de Benifilet... », dit Manuel y Vasconcelos (f° 40 v°).

**Benamade, Benamadem* (XVI, p. 70, XVII, p. 71, XXII, p. 79, CLIV, p. 363).

Benambroz (LXII, pp. 166-167, LXVII, p. 177, LXVIII, p. 179), riche village et capitale du pays de *Mazmuda*. Dans un autre passage, Zurara s'exprime ainsi au sujet de ce village :

« ...il y avait dans ce village des Maures qui faisaient du commerce, car il était

situé dans un très bon pays, car presque tous ceux de la vallée d'*Anjara* comme de la plus grande partie de la *Serra de Mejaquice* et de *Benavolence* et de *Guaderez* (Wâdrâs) et de *Benamenir de Guaderez* et encore de *Minquei* (*Minquel* ?) et de quelques villages de la *Serra de Benacofu*, tous trouvaient là des artisans, et des gens pour leur acheter leurs choses, et pour leur en vendre d'autres, s'ils en avaient besoin... » (LXXXVII, pp. 232-233).

Manuel y Vasconcelos dit : « aldea frontera a Alcaçar [El-Qṣar eṣ-Ṣġîr] » (fo 121 ro).

Benamenir, Benaminir (CXIII, p. 265, CXXVI, p. 308, CXXXIII, p. 332, CLIV, p. 363). D'après le contexte, il paraît s'agir d'une chaîne de montagne orientée nord-sud, à cheval sur les tribus d'Anjera et de Wâdrâs.

Benavolence (LXXXVII, p. 233, LXXXIX, p. 237, CXIII, p. 265, CXXX, pp. 318-319, CXXXI, p. 323), région limitrophe de l'Anjera. C'est sans doute le toponyme *Benaulente* de Meneses, *Historia de Tangere*, p. 121, p. 155, p. 163, p. 168 et pp. 289-290.

Benaxame (IX, p. 40), douar dans la *Serra de Mexaquice*, à 7 lieues de Ceuta. *Benaiame* dans Manuel y Vasconcelos, fo 26 vo.

Beneçoleimaõ (Beni Suleïmân) (CVIII, p. 246), village sur la hauteur d'*Almenar*.

Benimagrafot (CXIII, p. 261). Il s'agit, semble-t-il, d'un nom de tribu. Peut-être les Beni Gorfoṭ ?

Benjacem (CLIV, p. 363), montagne. Sans doute les Beni Ḥassân.

Bobmi (XII, pp. 47-48), douar dans la montagne de *Mejequice*. Manuel y Vasconcelos écrit *Abodmi* (fo 26 vo).

Bogalmaze (CXVII, p. 277), sur la rive de l'*Uad Liam*. Manuel y Vasconcelos écrit *Bogalmaee* (fo 141 vo), sans doute faute d'impression pour *Bogalmace*.

33. *Çafa* (CXVIII, p. 280, CXXV, p. 306, CXXVI, pp. 307-308, CXXX, p. 318, CXXXIII, p. 331).

« ... un grand village qui s'appelait *Çafa Danjara*, et qui à cette époque devait compter plus de trois cents feux, lequel se trouvait sur une grande hauteur fort escarpée de tous côtés ; il ne comportait pour les cavaliers qu'une seule entrée possible, qui n'était pas plus large qu'une porte d'El-Qṣar. Et cette hauteur, ou, pour parler plus exactement, cette montagne est entourée de campagne de tous côtés... c'était un village fort, qui avait vue sur Tanger à deux lieues, et qui était limitrophe avec le pays de *Benamenir* et avec le pays de *Luzmara* » (CXXVI, p. 308).

Bernardo Rodrigues place *Çafa* à 3 lieues de Tanger (*Anais de Arzila*, éd. David Lopes, I, Lisbonne, s. d. [1915], p. 237 et p. 239), et Manuel y Vasconcelos (f° 144 v°) à 2 lieues seulement, comme Zurara. Cf. aussi Meneses, *Tangere*, p. 115 et *passim*.

Canacoxa (CXII, p. 257), hauteur entre El-Qṣar et *Almenar*.

Canhete (rio) (LXVIII, p. 181), nom donné à la rivière d'El-Qṣar.

Casabranca (XXXVII, p. 100, CXIII, p. 261, CXVIII, p. 280), village sur une hauteur aux environs d'El-Qṣar.

**Cencem* (XIII, p. 52), village peuplé, riche et courageux, dans la montagne, du côté de Tétouan lorsque l'on vient de Ceuta (*Samsa*).

Ceta (CIX, p. 252), village aux environs de Tanger (voir *Aamar*). C'est le *Setta* de Bekri, *Description*, p. 222.

Cohaira (CXXXII, p. 330), village aux environs d'El-Qṣar. Est-ce le *Joain* du *Vademecum* (p. 21) ?

Colleale (VI, p. 29), village à environ 6 lieues de Ceuta (voir *Alfageia*).

34. *Farrobo* (CXXII, p. 300, CXXVI, p. 308, CXXX, pp. 318-320, CXXXI, p. 323, CXXXIII, p. 332). Cf. Bekri, p. 215. C'est le Jebel Ḥabîb, ainsi nommé par les Portugais parce qu'au sommet se trouvait un bois de caroubiers (*farrobo*, port. mod. *alfarrobo*) que l'on remarquait de partout et qui, visible du large, servait d'amer aux navigateurs. Voir la description de Bernardo Rodrigues, *Anais de Arzila*, II, p. 13 (cf. David Lopes, *História de Arzila*, pp. 109-110 et p. 290). Il y a encore aujourd'hui dans cette tribu un village appelé *Harrub* (*Vademecum*, p. 24) ou *Jarrub* (Ḫarrôb). C'est aussi le nom de la rivière qui arrose cette région. Le toponyme *Farrobo* se retrouve au Portugal, en particulier en Algarve.

**Gibelfabibe*, *Gibelfabibi* (CIX, p. 251, CXIII, p. 259 et p. 261, CLIV, p. 363). Voir le précédent.

Guadalez, *Guadelez*, *Guaderez* (XII, p. 49, LXXXVII, p. 233, CXIV, p. 270, CXXII, p. 300, CLIV, p. 363). Wâdrâs.

Helene (VI, p. 29), château. Certainement faute de lecture ou d'impression pour *Metene*.

Jarda (LXXXVII, p. 229, CXVI, p. 275), village à trois lieues d'El-Qṣar. Le *Vademecum* (p. 20) mentionne un *Yarda* dans l'Anjera, et certaines cartes espagnoles connaissent un *Xarda* dans la même région.

Leonçar (CIX, p. 253), village aux environs de Tanger, plus proche de



cette ville que *Aamar*, *Ceta* et *Palmeira*. Aujourd'hui El-'Onṣar ; on y trouve une source (cf. William Marçais, *Textes arabes de Tanger*, Paris, 1911, pp. 160-162).

Liaõ (*Agoa de*). Voir *Agoa*.

Liziraõ (V, p. 24), point aux environs de Ceuta.

**Luzmara* (CIX, p. 251, CXV, p. 271 et p. 273, CXXVI, pp. 307-308, CXXXII, p. 328). Les Beni Hozmar ?

35. *Marjomar*, *Marjoomar* (CXXXII, p. 333, CXXXVIII, p. 343), village. Peut-être le *Maxacomar* de Bernardo Rodrigues, *Anais de Arzila*, I, p. 364.

**Mazmuda* (VIII, p. 35), montagne et pays.

**Meiequice*, *Mejequice*, *Mejaquice*, *Mexaquice* (VI, p. 28, IX, p. 40, XII, p. 47, XVI, p. 70, LXXXVII, p. 233, CXIV, p. 270, CLIV, p. 363).

« Toute cette montagne est celle de *Mejequice*, tant là où elle commence, qui est près de la Mer Méditerranée, que dans la partie qui va à travers le pays des Maures vers le midi, qui finit de près *Miquel* (*Menkal* ?), ce qui fait à peu près cinq lieues... » (XII, p. 47) « Está esta sierra, segun la situa Gomez Eanes, siete leguas de Ceuta. Entiendo yo que es la de Benihuet Filoth, que algunos llaman Benigued Elfethot por estar frontera a Ceuta, i a Tanjar... » (Manuel y Vasconcelos, f° 19 r°).

Ce passage a été à peu près textuellement copié par Lucas Caro, *Historia de Ceuta*, copie Escalera. Manuel y Vasconcelos ajoute, au sujet de cette région :

« Estos aduares son unas poblaciones de ciento, ó dozientas tiendas puestas en rueda, que hazen un ambito redondo, donde los Alarabes meten sus ganados de noche. Son de color de burel negro, hecho de lana de pelo de cabras, i de telas de palma, todo rebuelto, i texido, que haze un paño gruesso, i mui tiezo, para resistir la furia del sol, i del agua ; estan assentadas unas con otras tan juntas, que forman un muro al rededor, i no se puede entrar en el, sino por dos puertas, i estas las sierran de noche con espinos, porque los leones no entren a hazer daño. En Arabigo quieren dezir, circulo redondo : uzavanlos antiguamente de la misma manera, que aora los barbaros Africanos » (f° 26 r°. On retrouve également ce passage chez Lucas Caro).

Minquei, *Minquel*, *Miquel* (XII, p. 47, LXXXVII, p. 233, CLIV, p. 363). Peut-être aujourd'hui *Menkal*, chez les Beni Îder (*Vademecum*, p. 25).

Mitene (CIX, p. 251), montagne. Ce toponyme ne semble pas pouvoir être identifié avec *Metene*. Mais peut-être, originairement, se rattache-t-il aussi aux Metna.

Nazare, Nazere (CXV, p. 271, CXXII, p. 300), village important de *Luzmara*. Cf. Meneses, *Historia de Tangere*, p. 177, p. 184, p. 231 et p. 291.

Palmeira (CIX, p. 252), village aux environs de Tanger, près d'*Amar* et de *Ceta*. Cité dans l'appendice à Meneses, p. 287.

Paul (XIV, pp. 59-61), endroit difficile et marécageux, avec un seul gué, à 2 lieues de Ceuta lorsque l'on va vers Tétouan. Peut-être *Almunhacar*. Le terme *paul* signifie « marais », et c'est un toponyme fréquent dans les pays de langue portugaise.

Ramele (CXXXIII, pp. 331-332, CXXXIV, p. 336), village situé sur la pointe de la *Serra de Benaminir*. Actuellement sans doute *Ain Remel* (*Vademecum*, p. 19) dans l'Anjera.

Roça (XXXV, p. 96), endroit à 2 lieues de Fès. Sans doute la *Pietra Rossa* de Léon (Massignon, *op. cit.*, p. 218).

Tagadarte (rio) (CIX, p. 250, CLI, p. 358), rivière bien connue, qui se jette dans l'Océan entre le cap Spartel et Arzila (Tahaddârt). Cf. Massignon, *op. cit.*, p. 241.

Tagarte (rio) (CIX, p. 251), sans doute le même que le précédent.

Tagofult (CXXXVI, p. 340), montagne où les Maures de Tanger avaient des sentinelles (1).

36. De Tétouan, Zurara dit uniquement que « c'était une place ceinte de murs et de tours, où il y avait un donjon, et des *fronteiros* » (XIV, p. 56) (2). Il apporte un peu plus de détails sur Tanger et ses environs. A propos de la malheureuse tentative de l'infant D. Fernando en 1464, il donne par exemple quelques indications sur les fortifications de la place :

« ...Il faut savoir, écrit-il, que cet endroit par où l'on devait prendre cette ville est un pan de muraille qui rejoint la citadelle du côté de la campagne, où il y a cinq

(1) La toponymie courante et encore usitée que nous avons notée dans la chronique de D. Pedro se retrouve naturellement dans celle de D. Duarte, comme *Castellejo*, *Negraõ*, etc.

(2) Ces indications sur Tétouan sembleraient confirmer l'opinion de M. David Lopes (dans Peres et Cerdeira, *História de Portugal*, III, p. 538, n. 1), qui juge insuffisamment établie la réalité de l'expédition castillane de 1399-1400 et qui n'admet ni son existence ni la destruction totale de Tétouan qui en aurait été la conséquence. On sait, d'autre part, que la plupart des auteurs fixent vers 1487 la restauration de la ville par des Musulmans d'Andalousie (cf. Cour, *Beni Wattas*, pp. 77-79). Il faut noter que, aussi bien pour l'expédition de 1399-1400 que pour la restauration de 1487, on se fonde, entre autres textes, sur l'*Istiqça*, qui est un livre aussi peu sûr que possible pour tout ce qui regarde l'activité des Européens au Maghreb. Des chroniques portugaises ressortent, de toute manière, deux choses à peu près certaines : la première, c'est que Tétouan avait été au moins partiellement relevé de ses ruines avant 1487, comme le montre le passage que nous traduisons ici ; la seconde, c'est que D. Duarte de Meneses avait fait contre cette ville une incursion à la suite de laquelle elle était restée dépeuplée (Pina, *D. Duarte*, ch. XXIII. Voir plus haut, § 29). On peut se demander s'il n'y a pas eu quelque confusion entre l'expédition castillane et l'incursion de D. Duarte de Meneses.

bastions, au bout desquels en continuant vers le bas se trouve une tour qui s'appelle la tour *Gilhaire* (1). Et comme il y avait une sortie de la citadelle vers la muraille au moyen d'un pont-levis qu'on levait et qu'on abaissait quand on voulait... »

Et il ajoute qu'il y avait

« ...une autre tour qui est au-dessus d'un guichet (*postigo*) qu'on appelle guichet de *Gurrer...* » (CXLVI, pp. 355-356).

Dans les environs, outre les villages que nous avons mentionnés dans notre relevé des toponymes, Zurara parle fréquemment de *Tanger o velho*, Tanja el-Bâlia. Et il précise :

« ...entre ce point et Tanger le vieux se trouve une rivière qui vient de ces montagnes, et par laquelle la marée remonte sur une bonne longueur, outre une autre qui est plus grande et plus proche de Tanger, et que l'on franchit sur un pont que l'on appelle, croyons-nous, *Alcantarilha* » (CVII, p. 240) (2).

Zurara connaît aussi le *Xarfe* (CXLIII, p. 346) et des *Medoõs*, c'est-à-dire des dunes, près de Tanger (CXLIII, p. 349).

37. En l'absence du ch. XXXI, malheureusement perdu, ainsi que nous l'avons indiqué, les notations sur le pays demeurent naturellement rares et maigres. Voici cependant une description assez curieuse des indigènes qui habitaient aux environs d'El-Qṣar :

« Toute cette population, en majorité, est pauvre et mal vêtue, aussi bien la nuit que le jour. Ils habitent sur les flancs de ces chaînes de montagnes qui se rencontrent dans toute cette région. En fait de richesses, ils mettent toutes leurs espérances dans l'élevage du bétail (3). Ce sont des gens très audacieux et rusés, comme je le dirai plus loin, chez lesquels il n'y a point de modération et de justice, pleins d'une cupidité extrême, et de médiocre loyauté. Tous leurs actes reposent sur tromperie, et non sans raison, puisque c'est le fondement de la secte qu'ils professent. Leurs maisons sont faites comme celles du pays d'Entre Douro e Minho (4), couvertes de chaume ou de paille de massette. Les bœufs et les vaches sont petits, mais robustes, les vaches donnent beaucoup de lait ; tout ce bétail est charnu et savoureux à manger ; et c'est entièrement un bétail pacifique, parce qu'il dort

(1) Zurara mentionne ailleurs un caïd nommé *Guilhayre* (LIX, p. 155).

(2) On sait qu'*Alcantarilha* signifie « le petit pont ». La traduction de ce passage n'est pas absolument sûre, car une partie du contexte manque, le ch. CVII étant mutilé. Plus loin, Zurara dit *Alcantarinha* et signale une tour près de Tanger le vieux (CIX, p. 252. Voir aussi CXII, pp. 256-257).

(3) Même indication, X, p. 44.

(4) De son côté, Mascarenhas (*Historia de la ciudad de Ceuta*, ch. 5, p. 20) rapproche les Beni Hassân des habitants de la Galice, qui est, en Espagne, le pays limitrophe de l'Entre Douro e Minho au Portugal.

généralement dans les maisons au milieu des gens. Dans leurs aliments ils usent beaucoup de beurre, car, outre que c'est plus doux, ils n'ont pas d'huile, qui est très chère parmi eux, parce qu'ils la font venir de loin. Ils ont peu de poissons, et ce sont des poissons de mer, car dans les rivières il n'y a presque rien. Ils ont des fruits en abondance et tous très savoureux. Tous pour la plupart boivent du vin, et sans retenue (1). Et finalement parmi les nations païennes ils sont ceux qui craignent le moins la mort » (II, p. 12).

Plus loin, Zurara ajoute « que toute la population de ces contrées est une population barbare », et que, protégée par l'âpreté de ses montagnes, elle n'est nullement soumise au roi de Fès (LXXXII, p. 218).

38. On peut relever aussi, comme exceptionnel, le ch. XXXV (pp. 95-97), qui contient un certain nombre d'informations d'intérêt général. En voici le début :

« Le roi qui à cette époque [1458] régnait à Fès avait nom *Moleyabdelac*, et le *Marim* qui était régent s'appelait *Moley Aboacim Benautuz* (2), et cet *Abdelac* était le roi qui régnait déjà à l'époque où les Infants [Henri et Ferdinand] marchèrent contre Tanger, mais il était alors tout jeune et il avait pour régent le fameux et fourbe *Marim* qui s'appelait *Lazeraque*. Et il arriva que, à l'époque où la flotte du roi de Portugal (3) se montra en vue de Tanger, ce roi maure n'était pas à Fès, mais il se trouvait à trois journées de marche de cette ville, qui était sa principale capitale, en direction du *Tafilete*, avec la secrète intention de remonter vers Tlemcen, et de la prendre par surprise, parce qu'elle s'était soulevée contre lui » (p. 95).

Il paraît également utile de traduire le début du ch. CXIII :

« ...Au temps où régnèrent sur la maison de *Belamarim Mulei Aaco* et *Mulei Buale*, il y eut dans cette région un grand et puissant *Marim*, de famille royale, lequel était seigneur de la ville de Ceuta, et d'El-Qṣar, de Tanger et d'Arzila, avec tout le pays de *Gibelfabibi*, avec beaucoup d'autres plats pays. Et quand le roi Jean eut pris la principale, qui était Ceuta, il passa à Tanger, et c'est tantôt là, tantôt à Arzila qu'il vécut constamment jusqu'à la fin de sa vie. Il eut beaucoup d'enfants, et comme les Maures se disputent continuellement et qu'il y a entre eux beaucoup d'occasions de morts..., quand ce *Çalabemçala* fut mort, il resta quelques fils de moins que ceux qu'il avait eus, et ensuite avec le temps ils disparurent peu à peu, en sorte qu'à l'époque où ce comte D. Duarte était capitaine d'El-Qṣar,

(1) Ce trait est confirmé par Léon l'Africain, éd. Schefer, II, Paris, 1897, p. 258 et p. 270. Cf. Massignon, *op. cit.*, p. 118. Ailleurs, Zurara écrit encore ceci : « ...on était au milieu d'octobre, moment où sous ce climat les raisins atteignent leur complète maturité et où les vins sont dans leur plus vive fermentation » (XIV, pp. 57-58).

(2) Ailleurs *Albofacem Benatuz* (LXXXV, p. 223) (Abû ʿAsim ben Waṭṭâs).

(3) Il s'agit de la flotte qui devait prendre El-Qṣar.

deux seulement survivaient encore, lesquels étaient seigneurs de cette *Serra de Gibelfabibi*, qui est une région où il y a de gros villages avec une grande abondance de vivres... » (CXIII, p. 259).

Signalons enfin, comme dans la chronique de D. Pedro, la mention élogieuse des archers et des arbalétriers venus du royaume de Grenade (XLVI, p. 119, LXXVI, p. 199, LXXVIII, p. 200, LXXXII, p. 216).

39. Un certain nombre de personnages, distincts de ceux que nous avons déjà eu à citer, apparaissent dans le texte de Zurara. Ce sont :

Cide Muz, « Alfaqueque de toda a terra de *Mazmuda* » (VIII, p. 35) (Sîdi Mûsa).

Larzoco ou *Marzoco*, chef important du Maroc septentrional (VIII, p. 35 et p. 39, XXXIII, p. 91) (Marzòq).

Cegamuci, notable de *Beluazem* et frère d'*Aabu* (XI, p. 45. Sur *Aabu*, cf. IX, p. 42).

Bucar Caudil, riche notable de la montagne (XVII, p. 71 et 73).

Xarat, *Xarate*, *Xarete*, *Xarrat*, *Xarrate*, caïd de Tanger (XXXV, p. 95, XXXVI, p. 98, LI, p. 136, LXII, p. 164 et p. 172, LXXXIX, p. 237, CXII, p. 257, CXIII, p. 261).

Xeque Laroz ou *Larooz*, *Abdela Laroz* (LI, p. 133, LXII, p. 172, LXIII, p. 174 et 176, CXXVII, p. 313) (el-ʿArôṣi).

Ballarao (LXII, p. 171), principal *alfaqueque* de la région de Tanger.

Focem (LXXVIII, pp. 200-201) (Ḥoṣeïn).

Toar ou *Atoar*, moqaddem de Tanger (CIX, p. 251, CXVIII, pp. 280-81).

Barraque (CXV, p. 271), *alfaqueque* de Tanger.

Zurara nous donne ailleurs la liste des huit caïds qui assiégeaient El-Qṣar en 1458, avant l'arrivée du roi de Fès (XLIII, p. 112). C'étaient :

Moley Heaya Bemferez, neveu du Roi (Yaḥya ben Fâres).

Moley Hea, fils de *Lazaraque*, encore mentionné LXXVI, p. 198 (*Molei Ehea*, fils de *Lazeraque*), LXXIX, p. 204 (*Muley Hea*), et CXXVII, p. 313 (*Muley Hea*) (voir ici § 25 *in fine*).

Moley Bel Fages, seigneur de Velez.

Moley Audelac, « senhor de terra de Arrife ».

Muley Mafamede Benamar.

Hot Benaquir, caïd d'Arzila.

Abraem Benamar, caïd d'El-Qṣar el-Kbîr.

Nacor, caïd de Fès et de *Carca* (Naçor = Nâṣer ?).

40. Enfin, bien que nous laissions de côté, dans cette étude, tout ce qui se rapporte uniquement à l'histoire des Portugais au Maroc, il ne nous paraît pas inutile de traduire ici, à cause de son intérêt très général, le texte du traité proposé en 1463 par D. Duarte de Meneses aux indigènes des environs. Voici les conditions que le gouverneur d'El-Qṣar imposa (CXXXI, pp. 326-328) :

« Premièrement, tous les habitants de vos pays, aussi bien ceux qui y habitent aujourd'hui que ceux qui y habiteront à l'avenir, donneront en tribut au Roi mon maître et en signe de sujétion et de vassalité deux doubles de bon or et de juste poids, ou leur équivalent exact ; et ce tribut sera payé par tous les hommes mariés ou qui auront leur maison particulière, encore qu'ils ne soient pas mariés, et vos fils ne paieront pas tribut tant qu'ils seront petits et seront dans votre dépendance. *Item*, toute veuve paiera une double tant qu'elle ne sera pas remariée. *Item*, aucun des habitants desdits pays ne viendra en amogavar par lui-même, ni en compagnie d'autrui, ni sous aucune autre forme de guerre, devant cette place d'El-Qṣar, ni dans tout son territoire, ni devant la ville de Ceuta, et ils n'auront pour se garder ni sentinelles de nuit ni vedettes de jour, mais ils se reposeront sur la sauvegarde que je leur aurai donnée au nom du Roi mon maître. *Item*, bien qu'ils s'aperçoivent, de jour ou de nuit, que des Chrétiens ont pénétré dans le territoire, ils ne feront pas de feux ni de fumées qui pourraient alerter les autres, et ils ne consentiront d'aucune manière qu'il y ait parmi eux des gardes d'autres régions ; au contraire, ils me feront connaître les gardes que les autres auront et dont ils auraient eux-mêmes connaissance ; et s'ils trouvent mes amogavars de jour ou de nuit, ils ne leur feront pas dommage, mais me les amèneront en toute sûreté. *Item*, si par hasard ils trouvent parmi eux quelque Chrétien qui s'enfuie du pays des Maures, ils me l'amèneront en toute sûreté ; et quiconque le trouvera aura dix onces d'argent de récompense. Et de même ils m'amèneront tout Chrétien qui fuira d'ici vers le pays des Maures, ou de Ceuta vers ici, ou d'ici vers Ceuta, et ils ne le feront pas captif. *Item*, s'ils savent que quelques gens de cheval se réunissent pour venir vers ici ou vers Ceuta, il me le feront savoir pour que je sois sur mes gardes. *Item*, bien qu'ils voient passer des Chrétiens à travers leur territoire, ils n'abandonneront pas leurs villages ni leurs maisons ni les travaux auxquels ils seront occupés, mais ils demeureront tranquilles sans bouger. *Item*, les habitants de ces régions ne se réuniront pas contre moi ni contre mes hommes, ni contre le capitaine de Ceuta, ni contre ses hommes, pour favoriser ou aider d'autres Maures des régions environnantes, bien qu'ils me voient circuler, ou d'autres gens de ces places du Roi mon maître, à travers leurs dits pays, ou en dehors d'eux (1), mais ils resteront dans leurs maisons sans en bouger aucunement. *Item*, si quelques Maures dudit pays s'aperçoivent la nuit que je passe

(1) Traduction approximative. Le texte est obscur et semble altéré : « posto que me vejaõ ir, nem vir ; nem outras gentes destas frontarias Del-Rey meu Senhor pollas ditas suas Comarcas, nem fora dellas, mas que antes estem em suas casas sem fazerem nenhum abalamento » (p. 327).

pour aller en quelque endroit, ils n'en donneront pas avis de bouche ou par quelque autre moyen que ce soit à aucun des autres Maures des autres pays pour qu'ils se gardent de moi et de mes hommes ; et si quelque Maure fait le contraire et donne un pareil avis à autrui, lesdits notables et habitants dudit pays seront tenus et obligés à me livrer ledit Maure ou les Maures qui auront agi ainsi, avec leurs femmes et leurs enfants, et, s'ils ne les livrent pas, lesdits notables et habitants me paieront trois cents doubles d'indemnité. *Item*, les habitants desdits pays ne donneront avis ni conseil à aucun des autres Maures d'ailleurs, ni faveur ni aide contre moi ou contre mes hommes, en quelque manière que ce soit, ni contre le capitaine de Ceuta ou contre ses hommes. *Item*, les habitants de ces pays qui signeront la paix avec moi ne consentiront pas à laisser paître sur leur territoire du bétail étranger au territoire soumis. *Item*, pour tous les Maures qui voudront venir parler, ou apporter quelque chose à vendre à cette place, les Maures qui se trouveront dans ce cas viendront en cheminant tout droit avec un drapeau déployé, et ces Maures ne viendront pas au nombre de plus de trente sans ma permission ; et ceux qui voudront venir ainsi en parleront aux notables ou à chacun d'entre eux, m'apportant la preuve qu'ils viennent avec leur permission. *Item*, tous les Maures qui viendront habiter dans lesdits pays seront tenus et obligés à payer lesdites deux doubles de redevance et de tribut au Roi mon maître, selon le contenu dudit contrat ; et lesdits notables desdits pays seront tenus et obligés à me faire savoir tous les Maures du dehors qui viendraient y habiter, dans le délai d'un mois après le jour de leur arrivée, et s'ils ne me le font pas savoir ils seront tenus et obligés à payer redevance et tribut au Roi mon maître (1) ; et ils me feront aussi savoir ceux qui viendront ainsi du dehors habiter dans ledit pays ; et l'endroit ou le village où ils s'installeront pour habiter ; et si je leur ordonne d'aménager quelque passage ou chemin sur leur territoire, ils me le feront ou aménageront comme je l'ordonnerai » (CXXXI, pp. 326-328) (2).

Zurara ajoute que les Maures acceptèrent ces conditions. Par la suite, certains rompirent le traité, mais d'autres, en particulier les Anjera, l'observèrent très fidèlement. Au temps où le chroniqueur se trouvait à El-Qṣar, sous le gouvernement de D. Henrique de Meneses, plus de trois cents foyers payaient tribut (CXXXII, pp. 328-329).

41. Comme sa *Chronica d'El-Rei D. Duarte*, la *Chronica d'El-Rei D. Affonso V* (3) de Rui de Pina, importante pour l'histoire générale du Portugal et de l'expansion portugaise en Afrique, n'apporte sur le Maroc que

(1) Nous traduisons ainsi, mais il y a sans doute une lacune dans le texte : « ...theudos e obrigados de pagar de foro e trebuto a ElRey meu Senhor ; e tambem etc. » (p. 328). La somme d'argent manque.

(2) Cf. Ed. Michaux-Bellaire et A. Pérétié, *El-Qçar eç-Ceghir*, *art. cité*, p. 358.

(3) Ed. Bibliotheca de Classicos Portuguezes, 3 vol., I, Lisbonne, 1901, 159 p. ; II, Lisbonne, 1902, 160 p. ; III, Lisbonne, 1902, 152+XIV p.

des informations sporadiques qu'il est malaisé d'organiser. En outre, la plupart de ses indications sur El-Qṣar semblent provenir de Zurara. Au ch. LIV (I, p. 109), au sujet des négociations engagées pour le rachat de l'infant Ferdinand, Pina signale la mort de

« *Çalabençala*, qui avait été seigneur de Ceuta à l'époque où on la prit, et qui à cette époque était caïd de Tanger et d'Arzila... Après sa mort, son frère *Muley Buquer* demeura protecteur du fils aîné dudit *Çalabençala*, lequel fils, par suite de la même circonstance du siège de Tanger, était captif et avait été donné en otage au Portugal ».

Le roi de Fès était alors *Muley Buzaceri* (I, p. 110), et il avait pour gouverneur *Lazaraque-Martin* (I, p. 112) (1). Dans ce passage, Pina fait de *Lazaraque* un portrait hostile, et il prétend qu'il ne tenait pas à recouvrer Ceuta en échange de l'Infant,

« parce que, écrit-il, avec la nécessité de la guerre de Ceuta, il occupait ainsi l'esprit du peuple infidèle, ce qui ne lui donnait pas le loisir de pouvoir parvenir à se rendre compte des grands maux de sa tyrannie et d'y remédier » (I, p. 113).

A propos de la prise d'El-Qṣar eṣ-Ṣġîr (ch. CXXXVIII, II, p. 149), le chroniqueur nous indique que la ville comportait, comme il était naturel, une mosquée, qui fut transformée en église, et qu'elle était bien fortifiée « de tours et de murs ». D'Anfa, ou *Anafee*, comme il l'appelle, Pina nous dit qu' « elle est sur la côte de la mer », que son enceinte était fort vaste et qu'elle comportait une citadelle (ch. CLX, III, pp. 53-54). Les Portugais abattirent une grande partie de ces fortifications lorsqu'ils prirent la ville en 1468 ou 1469, sous le commandement du frère du Roi, l'infant D. Fernando. Arzila aussi comportait une citadelle, de même qu'une mosquée, qui fut, suivant l'usage, transformée en église (ch. CLXV, III, pp. 61-64). Le butin fut évalué à 80.000 doubles d'or (III, p. 63), et les Portugais y prirent deux femmes et un fils de « *Mollexeque*, seigneur d'Arzila, grand seigneur parmi les Maures, qui depuis fut roi de Fès » (ch. CLXVI, III, p. 64) (2). On se rappelle que, peu après la prise d'Arzila, les Portugais occupèrent Tanger le 28 août 1471, en la fête de saint Augustin, et Pina déclare à cette occasion que le saint avait été évêque de la ville (3).

(1) Il faut évidemment corriger *Martin* en *Marin*.

(2) Pina ajoute que, lorsque les Portugais prirent Arzila, ce *Mollexeque* (Mûley eš-šeikh) « était à Fès en train de combattre un *Marim*, qui gouvernait le roi dudit royaume, par la mort duquel il devint roi » (III, p. 64).

(3) On ne voit pas où chercher la source de cette fantaisie. Peut-être s'agit-il d'une confusion entre Tanger et la ville natale de saint Augustin, Thagaste ? Cette confusion n'est pas invraisemblable, puisqu'un érudit a pris pour un évêque de Tanger le Dominicain Fr. Juan de Enita,

42. A ces renseignements épars, il faut ajouter quelques toponymes et quelques personnages : le village d'*Anexanuz* (faute d'impression pour *Anexamez* ?) dans la région d'El-Qṣar eṣ-Ṣġîr (ch. CXLI, III, p. 7), la *Serra de Benaminir*, dans la même région, « pays fort accidenté et fort peuplé, où l'on dit que vivent les meilleurs combattants de cette frontière » (ch. CL, III, p. 28), la hauteur d'*Almenar*, toujours dans la région d'El-Qṣar (ch. CLIII, III, p. 37), la tour de *Gillahare* et la porte de *Gurer* dans l'enceinte de Tanger (ch. CLIII, III, p. 38) (1), le col d'*Alfeixe* (Al-Fejj) (2) et la rivière de *Tagadarte*, vers El-Qṣar eṣ-Ṣġîr et Arzila (ch. CLV, III, p. 44), la *Serra de Benacofú*, où il y avait aussi les hommes les plus belliqueux d'Afrique et dont Pina nous indique qu'elle forme deux arêtes (ch. CLVI, III, pp. 45-46), le château d'*Almunhacar* (ch. CLVI, III, p. 46), enfin l'*Almina* et l'*Aljazira* de Ceuta (ch. CLXIV, III, p. 107) (3), — *Xarate*, caïd de Tanger (ch. CXL, II, p. 155), *Abrahem Benaamet*, également caïd de Tanger (ch. CLIII, III, p. 40), *Molley Belfagege* et son fils *Molley Belfaca* (ch. CLXXII, III, p. 71) (4).

43. La *Chronica do Príncipe Dom Ioam* de Damião de Góis (5) est parallèle à la chronique d'Alphonse V de Rui de Pina, puisqu'elle nous raconte la vie du futur Jean II tant qu'il fut prince héritier, c'est-à-dire de 1455 à 1481. Elle recouvre donc une grande partie du règne d'Alphonse V, et elle apparaît comme le complément naturel de la chronique de Pina. Sur l'auteur (1502-1574), nous nous contenterons de renvoyer à la notice que nous lui consacrons en tête du volume où nous avons traduit, avec M. Pierre de Cenival, les chapitres marocains de sa chronique de D. Manuel. Rappe-

évêque titulaire de Thagaste et auxiliaire de Lisbonne (cf. Atanasio López, O. F. M., *Obispos de Tánger*, dans *Mauretania*, Tanger, 1er avril 1932, p. 97). De toute manière, on établissait un lien entre saint Augustin et Tanger, car le premier évêque résidentiel de la ville fut Fr. Nuno Alvares de Aguiar, religieux cistercien qui était abbé commendataire d'une maison de chanoines réguliers de Saint-Augustin, le monastère de S. Vicente de Fora près de Lisbonne (Pina, *D. Affonso V*, ch. CLXVII, III, p. 67. Cf. López, *art. cité*, p. 98). Góis (*Príncipe Dom Ioam*, ch. XXXI, p. 98) fait même de lui également un chanoine régulier de Saint-Augustin. On se souvient que les instructions nautiques (*Esmeraldo*) de Duarte Pacheco Pereira font naître saint Augustin à Marrakech (*Hespéris*, tome VII, 1927, p. 247). Rapprocher aussi la tradition de l'ermite augustin de Tagaost, encore rappelée dernièrement par M. Frédéric de La Chapelle, *Les Tekna du Sud Marocain*, Paris, 1934, pp. 42-43.

(1) Le passage où ces deux points sont mentionnés paraît emprunté au passage de Zurara que nous avons partiellement traduit plus haut.

(2) Ce point est fréquemment cité dans les *Anais de Arzila* (voir l'index de l'édit. David Lopes).

(3) Pina mentionne ces deux points au sujet du siège de Ceuta par les Maures et les Castillans en 1479, mais il s'étend peu sur cet épisode.

(4) Sur *M. Belfagege* (*Befageja*, *Belfaqueque*, etc.), cf. notre article *Le commerce de Berbérie et l'organisation économique de l'empire portugais aux XVe-XVIe siècles*, à paraître prochainement dans les *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales* de la Faculté des Lettres d'Alger.

(5) Ed. A. J. Gonçálvez Guimarãis, Coimbre, 1905, XXI+278+[25] p.

lons seulement que la chronique du prince Jean fut publiée à Lisbonne en 1567.

Comme Pina, Góis relate la prise d'El-Qṣar, la prise d'Arzila, l'occupation de Tanger. Sur chacune de ces villes il nous donne une notice historique et géographique. Mais il n'y a pas grand'chose à en retenir. En dépit d'un sens critique encore rare à son époque, Góis accepte trop de légendes et de traditions fabuleuses. En outre, dans ce domaine, il est peu original : il emprunte beaucoup à Léon l'Africain (1). Pour Arzila, il nous apprend que la ville comportait, outre l'habituelle mosquée, une citadelle, et, dans l'enceinte de celle-ci, une porte secrète, « que nous appelons porte de la Trahison » (ch. XXIV, p. 76, ch. XXV, p. 77, ch. XXVI, p. 78). Moins chiche que Pina, il évalue le butin à plus de 800.000 doubles d'or (ch. XXVI, p. 80) (2). Quant à Ceuta, à El-Qṣar, à Tanger, il ne nous apporte rien d'important qui ne soit déjà dans Léon (3). Quelques noms sont à relever çà et là : les montagnes de *Benacofu*, où D. Duarte de Meneses perdit la vie (ch. XVII, p. 54), les Maures de *Benamarim* et de *Gaderez* (*ibid.*, p. 55), *Anfá*, « que nous appelons *Anafé* » (*ibid.*, p. 58), *Mulei Abdehac*, qui régnait à Fès lors du désastre de Tanger en 1437 et qui vint assiéger El-Qṣar en 1458, et son favori *Mulei Abuaçim Benãluz* (ch. XVI, p. 45), et, à propos du rachat des restes de l'infant Ferdinand, *Molei Belfaqueque* et son fils *Molei Belfaça* (ch. XXXIV, p. 93). Le reste paraît emprunté à peu près textuellement à Léon, et il suffit de renvoyer à celui-ci.

44. Du règne de Jean II (1481-1495) nous avons deux chroniques, celle de Rui de Pina et celle de Garcia de Resende. Mais à vrai dire elles n'en font qu'une, car, dans la chronique de Resende, qui avait connu familièrement le Roi et vécu tout près de lui (4), c'est la partie anecdotique

(1) Ainsi, *grosso modo*, le début du ch. XI (sur El-Qṣar eṣ-Ṣġîr) = Léon, II, pp. 247-248, le ch. XV (sur Ceuta) = Léon, II, p. 249-253, le ch. XXII (sur Arzila) = Léon, II, pp. 239-242, et le ch. XXX (sur Tanger) = Léon, II, pp. 243-245.

(2) Garcia de Resende (*D. João II*, ch. V, I, p. 33) donne le même chiffre que Góis.

(3) Góis, grand humaniste, ne tombe pas dans les fantaisies de Pina au sujet de saint Augustin : « Augustinho, dit-il, bispo de Hipporegio » (p. 87).

(4) Né à Evora vers 1470, mort en 1536, Garcia de Resende, d'abord page à la Cour, fut de 1491 à 1495 secrétaire particulier de Jean II. Sans doute, cette situation put lui permettre de suivre de près la politique du Roi, et l'on peut expliquer sa discrétion par le mystère dont Jean II entoura ses entreprises à l'extérieur et qu'il imposa presque farouchement à ses collaborateurs. Nous remarquerons que Pina, plus personnel que Resende en ce domaine, est lui-même souvent vague et flou. Le titre de l'ouvrage de Resende, publié après sa mort, en 1545, n'est pas sûrement établi. Sur Resende, cf. Aubrey Bell, *op. cit.*, pp. 118-119. Pour sa chronique, nous suivons l'édition de la Bibliotheca de Classicos Portuguezes, 3 vol., Lisbonne, 1902, 160 p., 159 p., 240+XIV p. La *Chronica d'ElRei Dom João II* de Rui de Pina est au tome II de la *Collecção de livros ineditos de historia portugueza* de José Corrêa da Serra, Lisbonne, 1792, pp. 1-204.

surtout qui est originale. Pour le reste, et en particulier pour le Maroc, il a emprunté largement à son prédécesseur (1). Il serait donc tout à fait inutile d'étudier successivement les deux chroniques. Nous suivrons Rui de Pina, en indiquant au fur et à mesure les passages correspondants de Garcia de Resende.

La contribution de Pina, pour ce qui est de l'histoire propre du Maroc, se ramène d'ailleurs à peu de chose (2). Quelques toponymes et quelques noms de personnes :

I. — *Benegeneve* (ch. XXXVI, p. 88), gros village dans les environs d'El-Qṣar el-Kbîr.

Çamice, Çamjce (ch. XLI, p. 103 et p. 105 — *Camice,* chez Resende, ch. CXI, II, p. 57), village sans enceinte, situé dans la région d'El-Qṣar eṣ-Ṣġîr, fort peuplé ; son site dans la montagne était extrêmement fort. Les Maures l'appelaient l'*Encantado* parce qu'il n'avait jamais encore été vu ou attaqué par des Chrétiens. Il semble ressortir du texte, un peu confus, que ce village comportait une série de qasbas. Brûlé par les Portugais et dépeuplé (1490). Il s'agit évidemment d'un Souk el-Ḫemis ; il y en a encore un aujourd'hui chez les Anjera.

Colotos (ch. XXXVIII, p. 97), les Ḫoloṭ.

Emxouvia (ch. XXVII, p. 77. *Enxouvia,* chez Resende, ch. LXVII, I, p. 151), la Chaouia.

Enxouvios (ch. XXXVIII, p. 97). Voir le précédent.

Nafe (ch. XXVII, p. 77 — *Anafé* chez Resende, ch. LXVII, p. 151), Anfa.

Targa (ch. XLI, pp. 103-104 — *Targua* chez Resende, ch. CXI, pp. 55-56), bourgade sur la côte de la Méditerranée ; les Portugais trouvèrent dans ce port 25 bâtiments, entre grands et petits, et, dans l'arsenal, des bombardes, des munitions, des armes et des ancres (1490).

Xamez (ch. XXXVIII, p. 101 — *Xames* chez Resende, ch. LXXXII, II, p. 29), Tchemmich, près de Larache.

II. — *Muley Befageja* (ch. XXVII, p. 77 — *Muley Beljabe* chez Resende, ch. LXVII, I, p. 151) (cf. § 42 et 43).

(1) Cf. la préface de Mendes dos Remedios à son édition de la *Miscellanea* de Resende, Coimbre, 1917, p. XI. Le ms. de Pina ne fut publié qu'en 1792 (voir plus haut), mais Resende l'eut entre les mains (cf. Bell, p. 118).

(2) Nous laissons complètement de côté la savoureuse histoire de « Monsieur du Lion », racontée par Pina (ch. LXVII, p. 180) et à sa suite par Resende (ch. CLXIX, III, pp. 25-27). Nous ne pouvons sur ce point que renvoyer à l'étude, sans doute définitive, de M. Pierre de Cenival, *René de Châteaubriand, comte de Guazaua au royaume de Fès, 1493*, dans *Hespéris*, tome XX, fasc. I-II, 2e-4e trim. 1934, pp. 27-37.

Alle-Barraxa, Baraxa (ch. XXVIII, p. 78, ch. XXXV, p. 87, ch. XLI, p. 103 — *Ale Barraxe, Barraixe*, chez Resende, ch. LXVIII, I, pp. 152-153, ch. LXXV, II, p. 9, ch. CVIII, II, p. 52, ch. CXI, II, p. 55), notable et chérif du Maroc septentrional. C'est lui qui fut le premier caïd de Šefšawen (cf. H. de Castries, *Sources inédites*, Espagne, I, p. 108, David Lopes, *História de Arzila*, pp. 388-389, et G. S. Colin, dans *Encycl. de l'Islâm, s. v. Shafshâwan*, p. 263, col. 2, et p. 264, col. 1).

Cide Omar (ch. XXVIII, p. 78 — *Cideomar*, chez Resende, ch. LXVIII, I, p. 152), oncle du précédent.

Moe-Heia (ch. XXXVIII, p. 97 — *Moley-hea*, chez Resende, ch. LXXXI, II, p. 23), fils aîné du roi de Fès (M. Yaḥya).

Rabat, novembre 1934-mai 1936.

Robert RICARD.

INDEX [1]

I. — Index historique

(1) Ce double index a pour but essentiel de permettre de suivre les sujets, les personnages, les tribus et les toponymes à travers les différentes chroniques. De là son caractère sommaire : un index exhaustif eût été inutilement démesuré. — Les chiffres renvoient aux numéros des paragraphes. L'abréviation M. = Mûley.

II. — Index ethnique et géographique

BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE 1952-1953

TABLE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

A : Annales.
Ac : Académie.
Af, af : Afrique, Africa, africain, African, etc.
A F : L'Afrique Française.
B : Bulletin, Boletín, etc.
C, c : Colonie, Colonia, colonial, etc.
C R : Compte(s) Rendu(s).
F, f : France, français.
G, g : Géographie, Geography, géographique, geográfico, etc.
H, h : Histoire, History, historique, historical, etc.
L'abréviation H employée seule désigne la revue *Hespéris.*
I : Institut.
J : Journal.
M, m : Maroc, marocain, etc.
R : Revue, Revsta, etc.
R C : Renseignements Coloniaux (supplément de *L'Afrique Fr.*).
S : Société, etc.
Sc, sc : Sciences, scientifique(s),etc.

Les cotes placées entre parenthèses sont celles de la Bibliothèque Générale du Protectorat.

BIBLIOGRAPHIE, GÉNÉRALITÉS, DIVERS

1122. **L'Afrique du Nord. Régions et paysages.** 1933, Libr. de l'Enseignement, 2 albums de 30 pl. (Coll. France-Métropole et Colonies, XIX et XX).
C. R. : J. CÉLÉRIER, *B. enseign. pub. M.*, juil.-août 1933, 317-18 ; G. W[EULERSSE], *B. S. prof. hist. et géogr.*, nov. 1933, 113-14.

1123. ALVES (Francisco Manuel). — **Catalogo dos manuscritos de Simancas respeitantes a història portuguesa** (5). *O Instituto*, vol. 83, 97-113, 456-72, 637-52 ; vol. 84, 86-102, 318-33, 453-62 (*J* 206).

1124. BEAU (M. et L.). — **Les colonies françaises et pays de protectorat et mandat de la S. D. N.** Le Versoud par Domène (Isère), les auteurs, 1933, in-8° oblg., 100 p.

1125. **Bibliographie africaine.** *B. Comité d'ét. A. O. F.*, janv.-mars 1932, 178-204 (*J* 13).

1126. **XLIIe Bibliographie géographique internationale,** 1932... publ. sous la direction de Elicio Colin. Colin, 1933, 4°, 584 p. (Assoc. des géogr. fr.) (*J* 43).

1127. BLATTL (J.). — **Unbekanntes Nordafrica (Marokko),** Salzburg, Kiesel, 1933, 90 p.

1128. CAMBON (Jules). — **Esquisse sur l'Afrique du Nord.** *R. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1933, 326-34 (*J* 80).
Sur : CÉLÉRIER (Jean). — **Le Maroc** (9) : L. F[EBVRE], *A. H. écon. et soc.*, mai 1933, 327-8 ; J. LE MEUR, *Hespéris*, t. XV, 1932, 144-6 ; A. PERPILLON, *A. G.*, 15 janv. 1933, 85-8 ; Ch. POISSON, *Etudes*, 20 juil. 1932, 242 ; L. QUESNOT, *R. Sc. polit.*, janv.-mars 1932, 137-41.

1129. CENIVAL (Pierre de). — **Bibliographie d'histoire coloniale, 1900-1930.** Pub. par les soins de MM. Alfred Martineau, Roussier, Tramond, *S. de l'H. des C. fr.*, Leroux, 1932, 8°, 667 p. [Maroc, pp. 294-310] (*C* 563).

1130. DYCK (R.). — **Land ohne Zeit : Marokko.** Berlin-Schöneberg, Oestergaard, 1933, 303 p.

1131. [FOUCAULD]. — CANAL (J.). — **Les martyrs du Sahara. Charles de Foucauld.** *B. S. G.*, Alger, 3e trim. 1932, 325-41 (*J* 64).

1132. GALLIÉNI (H.-R.). — **L'ermite du désert. Quatre images de la vie de Charles de Foucauld.** Haton, 1933, in-12, 96 p. (*B* 5788).

1133. HECTOR (Paul). — **Recherches sur la vraie pensée du Père de Foucauld...** *M. cathol.*, 1933, 217-18, 250-51, 269-72, 300-04, 334-36 (*J* 114).

1134. LESOURD (Paul). — **La vraie figure du Père de Foucauld.** Flammarion, 1933, in-12, 284 p. (*B* 5653).

1135. MARIEL (Pierre). — **Charles de Foucauld au Maroc.** Tallandier, 1933, 8°, 124 p. (*A travers l'univers*) (*C* 1094).

1136. **Quelques traits inédits sur le serviteur de Dieu, le R. P. de Foucauld, pendant son séjour à Nazareth.** *En terre d'Islam*, janv.-fév. 1932, 2-9 (*J* 232).

1137. RENARD (Edmond). — **Le Père de Foucauld**, Spes, 1932, pet. in-12, 187 p. (*Savoir*) (*B* 4629).

1138. THÉVENEY (Général). — **Charles de Foucauld et ses carnets de route.** *France militaire*, 3 et 8 nov. 1933 (*K* 3).

1139. VAUSSARD (M.-M.). — **Charles de Foucauld, maître de vie intérieure.** Juvisy, éd. du Cerf, 1933, in-12, 236 p. (*B* 5051).

1140. FUNCK-BRENTANO (Christian). — **Ce qu'ils écrivent sur le Maroc.** *B. économ. du Maroc*, 1933, 58-61 (*J* 4° 358).

1141. HANOTAUX (Gabriel). — **Pour l'Empire colonial français.** Plon, 1933, in-12, 357 p. (*B* 5008).

1142. HARDY (Georges). — **Géographie et colonisation.** Gallimard, 1933, 8°, 207 p., 40 pl. h. t. (*Géographie humaine*) (*C* 1052).

C. R. : R. DELAVIGNETTE, *Europe Nouvelle*, 3 juin 1933, 528-9 ; J. DESPOIS, *R. tunis.*, 3e-4e trim. 1933, 368 ; L. JALABERT, *Etudes*, 5 nov. 1933, 370-1 ; C. VALLAUX, *Mercure de Fr.*, 1er nov. 1933, 686-8.

1143. H[ÉRAIN] (de). — **Armes à composer pour Port-Lyautey.** *Intermédiaire des chercheurs*, 30 mai 1932, col. 431 (*J* 197).

1144. **Initiation au Maroc**, ouvrage publié par l'Institut des hautes-études marocaines. Préf. de MM. GOTTELAND et BRUNOT. Rabat, Ecole du Livre, 1932, 8°, 230 p., 1 carte en déplié (*C* 982).

C. R. : Marcel COHEN, *B. S. linguist.*, Paris, 1933, XXXIV, p. 202.

1145. JOLEAUD (L.). — **Le congrès de Fès à l'Institut des hautes-études marocaines.** *R. sc. ill.*, 22 juil. 1933, 439-40 (*J* 4° 45).

1146. **Kritische Bibliographie.** *Der Islam*, XX, 1932, 63-108 ; XXI, 1933, 243-68 (*J* 4° 15).

1147. LÓPEZ (Fr. Atanasio). — **Bibliografía hispano-africana.** *Mauritania* (Tanger), fév. 1932, 53-6 (*J* 4° 112).

1148. [LYAUTEY]. — BUGNET (Lieut.-col. Charles). — **Le Maréchal Lyautey.** Tours, Mame, 1933, in-12, 320 p., 7 pl. h. t. (*B* 4535).

1149. DUROSOY (Pierre). — **L'esprit d'équipe.** *Etudes*, 5 janv. 1933, 37-58 (*J* 207).

1150. GUIARD (Marcel). — **Avec Lyautey** (mai 1912). *R. de Paris*, 1er sept. 1932, 141-71 (*J* 81).

1151. **Le maréchal Lyautey instructeur.** *Rev. de cavalerie*, janv.-fév. 1932.

1152. MORDACQ (général). — **Clémenceau parle : Lyautey quitte le Maroc.** *R. hebdom.*, 18 mars 1933, 280-2 (*J* 83).

1153. RIVIÈRE (Paul-Louis). — **Lyautey et Machiavel.** *R. hebdom.*, 16 sept. 1933, 325-42 (*J* 83).

1154. THARAUD (Jérôme et Jean). — **Histoires vraies.** Flammarion, 1933, in-12, 283 p. [avec Lyautey : pp. 61-91].

1155. MASSÉ (H.). — **Les études arabes en Algérie (1830-1930).** *R. af.*, 3e et 4e trim. 1933, 208-58, 458-505 (*J* 8).

1156. RICARD (Robert). — **Notes de bibliographie luso-marocaine.** *Hespéris*, 4e trim. 1933, 149-52 (*J* 4° 11).

1157. [SORBIER DE POUGNADORESSE]. — VOGUÉ (Félix de). — **Pierre de Sorbier de Pougnadoresse.** *A. F.*, avril 1932, 217-18 (*J* 4° 4).

1158. [TERRIER]. — CAIX (Robert de). — **Auguste Terrier.** *A. F.*, mai 1932, 271-76 (*J* 4° 4).

Sur : TERRIER (Auguste). — **Le Maroc** (54) : J. CÉLÉRIER, *A. de G.*, 15 juil. 1932, 434-6 ; P. DEFFONTAINES, *B. S. de G.*, Lille, juil.-août 1933, 113 ; G. GOULUT, *En terre d'Islam*, janv.-fév. 1933, 62-4 ; J. H., *B. S. professeurs d'H. et de G.*, mars 1932, 257-8 ; *R. d'H. des C. fr.*, janv.-fév. 1932, 110-11.

1159. THARAUD (Jérôme et Jean). — **Le Maroc.** Flammarion, 1932, pet. in-12, 127 p., 4 pl. h. t. (*B* 4681).

1160. VIDALENC (Georges). — **[Mémoire sur le Maroc].** *A. Ac. Sc. c.*, V, 1932, 71-152, 4 cartes.

Sur : WILLETTE (H.). — **Au Maroc avec Lyautey** (44) : L. JALABERT, *Etudes*, 20 avril 1933, 247 ; M. RICHARD, *Polybiblion*, août-sept. 1932, 145 ; *R. d'H. des C. fr.*, juil-août 1932, 111-12.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE. GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

1161. BESSON (Maurice). — **Les découvreurs africains de l'Antiquité.** *A. F.*, janv. 1932, 27-31, 1 carte (*J* 4° 4).

1162. CARY (M.) et E.-H. WARMINGTON. — **Les explorateurs de l'Antiquité**, trad. fr. de ANNETTE et Henri COLLIN — DELAVAUD. Payot, 1932, 8°, 349 p., 15 cartes (Bibliothèque Sc.) (*C* 913).

1163. CORTESÃO (Dr Armando). — **Os Homens (cartógrafos portugueses do século XVI).** *O Instituto*, 1932, vol. 82, 188-224 ; vol. 83, 539-80 ; vol. 84, 59-85 (*J* 206).

1164. DELANNEY (J.). — **La géographie de l'Afrique dans l'Antiquité.** *R. d'Afr.*, nov-déc. 1932, 7-16 (*J* 228).

1165. DÍAZ DE VILLEGAS (José). — **Ensayo de una interpretación geográfica de la historia. El Mogreb, su suelo y su pasado.** *Africa* (Ceuta), juin, juil. et août 1933, 113-16, 137-39, 150-2, 6 phot., 3 cartes, 3 croquis (*J* 4° 86).

1166. HARDY (Georges). — **Géographie de la France extérieure.** Larose, 1932, pet. in-4°, 378 p., croquis de l'auteur (*Les manuels coloniaux*) (*C* 693).

1167. HARDY (G.) et J. CÉLÉRIER. — **Les grandes lignes de la géographie du Maroc,** 3e éd., Larose, 1933, pet. in-4°, 210 p., 74 fig. (*C* 1527).

1168. LEFRANC (Georges). — **En naviguant dans le passé et dans le présent. III. Les grands voyageurs de l'Antiquité...** Libr. de la *R. nautique*, 1933, in-12, X — 277 p., 4 cartes h. t.

1169. **Les originaux des carnets de route du Père de Foucauld sont découverts dans une vieille demeure à Fès.** *Vie m. ill.*, oct. 1933, 360 (*J* 4° 110).

Sur : *R. de G. m.*, 1931 : H. FROIDEVAUX, *B. section de G. du Com. des trav. h.*, XLVII, 1932, IX-XII et XLVI. — 1932, fasc. 2 : B. DAILLIER, *R. d'H. des C. fr.* (Memento C.), nov.-déc. 1932, 201-2. — 1932, fasc. 3, et 1933, fasc. 1 : H. FROIDEVAUX, *B. section de G. du Com. des trav. h.*, XLVIII, 1933, XVI-XVII, LXXVII-LXXVIII.

1170. YOUSSOUF KAMAL. — **Monumenta cartographica Africae et Ægypti,** t. II (Ptolémée et époque gréco-romaine), fasc. II à IV. Leyde, 1932-33, in plano, ff. 234-480 et A 1-A 130, 26 pl. h. t. — T. III (Epoque arabe), fasc. I à III, Leyde, 1932-33, in plano, ff. 481-824, pl. h. t. (*F* 538).

C. R. : Y. M. GOBLET, *Terre-Air-Mer*, mai-juin 1933, 433-4.

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE. VOYAGES

1171. ALLEN (Fletcher). — **Cook's traveller's handbook to North Africa...** London, S. Marshall, 1933, in-8°, 320 p., 9 cartes et plans.

1172. **Annuaire de l'automobile et du tourisme au Maroc.** 1933, 4e année. Casablanca, Impr. réunies, 1933, gr. 8°, 480 p., cartes, ill. (*J* 4° 314).

Sur : BENOÎT (Fernand). — *L'Empire de Fez* : G. H[ARDY], *Outre-*

Mer, 1er trim. 1932, 97 ; A. VAN GENNEP, *Mercure de Fr.*, 15 déc. 1932, 636-7.

1173. BÉRARD (Victor). — **Dans le sillage d'Ulysse.** Photographies de Fred. BOISSONNAS. Colin, 1933, pet. in-4°, 9 p., 138 pl. de phot., 6 ff. n. ch., 1 carte h. t. (*E* 393).

1174. BERNARD (Augustin). — **L'Atlas de Marrakech.** *A. de G.*, 15 juil. 1933, 428-32 (*J* 43).

1175. CENIVAL (Pierre de). — **Mogador.** *Encyclopédie de l'Islam*, 1932, t. III, 622-3 (*A* 4° 941).

1176. CHEVRILLON (André). — **Visions du Maroc**, ill. de F. DETAILLE. Marseille, Detaille, 1933, gr. in-8°, 177 p., ill. (*G* 91).

1177. CLÉRISSE (Henry). — **Du Grand Nord à l'Atlas.** Lettre-préf. du maréchal LYAUTEY. Tallandier, 1933, in-12, 253 p. (*B* 6383).

1178. COLIN (Georges S.). — **Melilla.** *Encyclopédie de l'Islam*, 1932, t. III, 524-5 (*A* 4° 941).

1179. DELAYE (capitaine Th.-J.). — **Il faut créer dans l'Atlas un parc national de haute montagne.** *Vie m. ill.*, 15 juil. 1933, 278-9, 3 ill. (*J* 4° 110).

1180. DELAYE (capitaine Th.-J.). — **Note au sujet de l'alpinisme au grand Atlas de Marrakech.** *R. de G. m.*, sept. 1932, 233-7 (*J* 63).

1181. FLEURY (Jean-Gérard). — **A tire d'ailes. Chemins du ciel.** Préf. de J. KESSEL, lettre de Jean MERMOZ. Nouv. éd. latines, 1933, in-12, 204 p. (Coll. aéronautique) (*B* 4987).

1182. FUNCK-BRENTANO (Chr.). — **Meknès.** *Encyclopédie de l'Islam*, 1932, t. III, 518-23 (*A* 4° 941).

1183. GANZ (Hans). — **Marokkanisches Tagebuch eines Malers.** *Atlantis* (Berlin), oct. 1932, 621-24, 1 phot. h. t. (*J* 4° 188).

1184. GATTEFOSSÉ (Jean). — **Oulmès, région naturelle et centre touristique.** *La Terre et la Vie*, fév. 1932, 74-83, phot. (*J* 453).

1185. GATTEFOSSÉ (Jean). — **Le Sud marocain. Au delà du grand Atlas.** *R. Touring-Club de Fr.*, 1933, 13-21, 11 phot.

1186. GISCARD D'ESTAING (Ed.). — **Afrique.** *R. universelle*, 15 déc. 1932, 713-28 (*J* 57).

1187. GOUD (Henry). — **Le tourisme au Maroc.** 1932. Rabat, Impr. nouv., 1932, pet. 8°, 105 p., ill. (*A* 14.686.)

1188. GREENWOOD (Thomas). — **Du Riff à l'Atlas.** *A. c.*, 24 nov. à 24 déc. 1933 (*K* 66).

1189. GUY (Jane). — **Cinq semaines au Maroc.** Lemerre, 1932, in-16, VII — 139 p.

1190. HÉRIOT (Virginie). — **Sur mer. Impressions et souvenirs.** Préf. du Dr J.-B. CHARCOT. Fasquelle, 1932, in-12, 226 p., pl. h. t. (*B* 4956).

1191. **In Morocco the miraculous.** Visit of the delegation of the American Chamber of Commerce in France. *Foreign Trade*, juin 1932, 12-34, phot. (*A* 4° 3714).

1192. JACKSON (Eric Pearson). — **The Moroccan Atlas : a study in mountain geography.** Michigan papers in G., *Ann Arbor*, III, 1933, 209-37, 4 cartes, 3 profils.

1193. JOUGLET (René). — **Triptyque marocain.** *Cahiers du Sud*, janv. 1933. 3 p. (*J* 464).

1194. LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **Au Maroc en suivant Foucauld.** Ill. de Théophile-Jean DELAYE. S. d'éd. g., marit. et c., 1932, gr. 4°, 226 p., ill., pl. et cartes h. t. (*G* 3).

C. R. : J. M. BOURGET, *R. de Paris*, 15 oct. 1932, 957-8 ; A. BROU, *R. d'H. des Missions*, sept. 1932, 443 ; L. B[RUNOT], *B. enseign, pub. du M.*, oct. 1932, 375 ; R. CHAUVELOT, *Mercure de F.*, 1er juil. 1932, 217-8 ; G. ESQUER, *R. af.*, 1er, 2e trim. 1932, 119-20 ; G. H[ARDY], *Outre-Mer*, 2e, 3e trim. 1932, 226 ; L. JALABERT, *Etudes*, 20 fév. 1933, 502-3 ; R. PINON, *R. des Sc. polit.*, oct.-déc. 1932, 629.

1195. LAURENT DU CAILAR (Alice). — **Au Maroc.** *La Terre et la Vie*, juin 1933, 363-71, 6 ill. (*J* 453).

1196. LECOCQ (André). — **Une excursion à Chechaouen.** *B. S. G. et Archéol. Oran*, mars 1933, 135-48, phot. (*J* 9).

1197. LECOMTE (lieut.). — **La région de Sidi Yahia ou Youssef.** *A. F.*, janv.-fév. 1933, 28-38, 96-116, 6 phot., 1 plan, 1 carte (*J* 4° 4).

1198. LEWIS (Wyndham). — **Filibusters in Barbary (Record of a visit to the Sous).** London, Grayson, 1932, pet. 8°, 257 p. (*C* 256).

1199. MAJEROVA (Marie). — **Afriké Vteriny (Tunis-Alžir-Maroko).** Praha, Čin, 1933, in-12, 258 p., 1 carte et pl. h. t. (*B* 5438).

1200. MALDONADO (Eduardo). — **Algo sobre el Uarga.** *Africa* (Ceuta), avril-juil. 1932, 63-5, 89-92, 131-3, 7 phot. (*J* 4° 86).

1201. MANUE (George-R.). — **Un été au Maroc.** *R. de Paris*, 1er oct. 1933, 528-48 (*J* 81).

1202. MAUCLAIR (Camille). — **Les couleurs du Maroc.** Grasset, 1933, in-12, 241 p. (*B* 5493).

1203. MAUCLAIR (C.). — **Marrakech.** Trente pl. en couleur d'après les tableaux de Mathilde ARBEY, ornementations du peintre. Laurens, 1933, 8°, 172 p., 30 pl. h. t. (*C* 1497).

1204. MAZIÈRES (M. de). — **Pour servir le tourisme. Moulay Bou-Azza.** *R. de G. m.*, janv. 1933, 93-100 (*J* 63).

1205. MAZIÈRES (M. de) et J. GOULVEN. — **Les Kasbas du haut Atlas.** Casablanca, éd. de la *Vie m. ill.*, 1932, in-12, 1 carte et pl. h. t. (*B* 3932).

1206. **Meknès, capitale berbère. Son histoire, son art, sa région.** Préf. de A. DOGE. Guide touristique 1933. Logier, 1933, 8°, 60 p., ill., 1 carte, 1 plan, pl. h. t. (*A* 14.345).

1207. **Le miracle marocain. II : la région de Rabat.** Rabat-Casablanca, éd. de la *Vérité marocaine*, 1932, in-f°, 188 p., ill., cartes, pl. h. t. (*H* 13).

1208. MORALES DÍAZ (José). — **Estampas marroquíes.** Madrid, éd. Vida Médica, 1933, 8°, 64 p.

1209. PEHAU (Charles-Tristan). — **Lettre de Fès.** *Cahiers du Sud*, juil. 1933, 3 p. (*J* 464).

1210. PELLEGRINESCHI (Angelo V.). — **I collegamenti aeri coloniali della Francia.** *Oltremare*, sept. 1933, 354-6 (*J* 4° 133).

1211. POLLITZER-POLLENGHI (A. de). — **L'Atlante. La traversata per cresta dei massici del Toubkal e del Likoumt.** *R. mensile del Club alpino ital.* (Roma), 1933, LII, 350-61, 409-23.

1212. ROUCH (J.). — **Au Maroc avec Madame Virginie Hériot.** *B. S. de G. d'Alger*, 1er trim. 1932, 63-86 (*J* 64.)

Sur : SAISSET (Pascale). — *Heures juives au Maroc* : J. BONSIRVEN, *Études*, 5 août 1932, 370-1 ; *Mercure de F.*, 1er août 1932, 686-7.

1213. SITRI (Edouard). — **Un tour d'horizon au Maroc.** S. l., 1932, gr. 8°, 16 p. (*A* 14.177).

1214. THARAUD (Jérôme et Jean). — **Fez ou les bourgeois de l'Islam.** Avec 12 gravures imprimées en couleur d'après les aquarelles de Pierre BRISSAUD. Plon, 1933, pet. 8°, 244 p., 12 pl. h. t. (coll. Byblis) (*B* 5492).

1215. THARAUD (J. et J.). — **Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas.** Avec 12 gravures imprimées en couleur d'après les aquarelles de A. MAMMERI. Plon, 1933, pet. 8°, 238 p., 12 pl. h. t. (coll. Byblis) (*B* 5286).

1216. **Villes et Tribus du Maroc.** Documents et renseignements publiés par la Direction des Affaires Indigènes (Section sociologique). Volumes X et XI. Région des Doukkala : I. *Les Doukkala.* — II. *Azemmour et sa banlieue.* Champion, 1932, 2 vol. gr. 8°, 178 et 216 p., pl. h. t. (*A* 10.991).

C. R. : J. L. de L[ACHARRIÈRE], *R. C.*, fév. 1933, 48.

Sur : WEHRLI (Leo). — **Marokko von Marrakech bis Fès** : E. Pröbster, *Orientalist. Literaturzeit.*, fév. 1932, col. 134.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. SCIENCES NATURELLES

1217. ANTOINE (M.). — **Notes d'entomologie marocaine.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 mars et 31 déc. 1932, 23-39, 173-88, 19 fig. ; 31 déc. 1933, 181-230, 6 fig. (*J* 23).

1218. ARAMBOURG (C.). — **Révision des ours fossiles de l'Afrique du Nord.** *A. Museum H. nat.*, Marseille, t. 25, 1932-33, 56 p., 6 pl., 9 fig.

1219. AUFRÈRE (Léon). — **Un nouveau livre sur l'Afrique** [de Fritz JAEGER], *A. de G.*, 15 mai 1933, 318-22 (*J* 43).

1220. BALACHOWSKY (A.). — **Etude biologique des coccides du bassin occidental de la Méditerranée.** Lechevalier, 1932, 214 — LXXI p., 46 fig., 7 pl., 14 cartes.

1221. BALACHOWSKY (A.). — **Contribution à l'étude des coccides de l'Afrique mineure.** *B. S. entomol. de F.*, 1932, XXXVII, 18-20, 5 fig. ; 1933, XXXVIII, 245-8, fig.

1222. BÉDÉ (Paul). — **Le genre « anodonta « au Maroc.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 déc. 1932, 223-27, 3 ill. (*J* 23).

1223. BELLOC (G.). — **Les fonds chalutables de la côte occidentale d'Afrique (du Cap Vert au Cap Spartel).** *R. des trav. de l'Office scientif. et techn. des pêches marit.*, VI, 1933, 141-96, 39 croquis.

1224. BELLOC (G.). — **Note sur la limite méridionale de l'aire de distribution du merlu.** *R. des trav. de l'Office scientif. et techn. des pêches marit.*, VI, 63-5.

1225. BOUHELIER (R.). — **Les cochenilles nuisibles aux plantes cultivées au Maroc.** *Terre m.*, 1er mars, 15 juin, 1er sept., 1er déc. 1933, 13-16, 23-28, 20-22, 23-25, ill. (*J* 4° 110).

1226. BOUHELIER (R.). — **Les insectes xylophages des arbres fruitiers au Maroc.** *Id.*, 1er janv. 1933, 13-15, 2 ill. (*J* 4° 110).

1227. BROLEMANN. — **Tableaux de détermination des chilopodes signalés en Afrique du Nord.** *B. S. H. nat. de l'A. du Nord*, fév. 1932, 31-63 (*J* 478).

1228. CABRERA (Angel). — **Los mamíferos de Marruecos.** Madrid, 1932, 8°, 361 p., 12 pl. h. t., 34 fig. (Museo nac. de ciencias nat.) (*C* 1381).

1229. **Cahiers du service géographique de l'Armée.** Rapport sur les travaux exécutés en 1932 et 1933 [Maroc : Travaux de la délégation française de la commission de délimitation franco-espagnole au Maroc, levés au 40.000e, pp. 65-66].

1230. CARLE (Georges). — **Troisième étude sur les sols marocains. Considé-**

rations sur la formation des sols et régions arides et semi-arides. *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 mars 1932, 69-89 (*A* 14.395).

1231. CARLE (G.) et Jean GATTEFOSSÉ. — **Réserves naturelles et parcs chérifiens (Des diverses formations biologiques mondiales).** *R. sc. ill.*, 28 oct. 1933, 622-8 (*A* 4° 1099).

1232. CARPENTIER (C. J.). — **Contribution à l'étude de l'ornithologie marocaine. Les oiseaux du pays zaïan.** *B. S. H. nat. du M.*, 1933, 23-68 (*J* 23).

1233. CARPENTIER (C. J.). — **Les mammifères du pays zaïan.** *Id.*, 31 mars 1932, 11-22 (*J* 23).

1234. CARRIÈRE (Pierre). — **Contribution à l'étude des eaux sulfureuses de l'Afrique du Nord.** Alger, Impr. nord-africaine, s. d. [1932], 8°, 124 p., fig., pl. (Thèse de pharmacie).

1235. CHABANAUD (Paul). — **Description d'un poisson inédit de la famille des Gobiidés, originaire de la côte marocaine (Tanger) du détroit de Gibraltar.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 déc. 1933, 171-80, 4 fig. (*J* 23).

1236. CHABANAUD (Paul). — **Poissons hétérosomes recueillis par M. le Professeur A. Gruvel et par MM. R. Ph. Dollfus et J. Liouville sur la côte atlantique du Maroc.** *Mém. S. Sc. nat. du M.*, 30 avril 1933, 111 p., 51 fig., 2 pl. h. t. (*J* 25).

1237. COLAS-BELCOUR. — **Sur une nouvelle forme d'ornithodose nord-africaine.** *Arch. I. Pasteur*, t. 22, 1933, 505-08, fig.

1238. **Le Congrès des recherches scientifiques coloniales de 1931.** *R. gén. des Sc.*, 30 nov. 1932, 631-2 (*J* 4° 44).

1239. DORIER (A.). — **Sur une petite collection de Gordiacées au Maroc, rassemblée par Rob. Ph. Dollfus.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 1933, 109-11, fig. (*J* 23).

1240. DRESCH (Jean). — **Bibliographie marocaine 1932. Géographie physique, géologie.** *R. de G. m.*, avril 1933, 159-70 (*J* 63).

1241. DRESCH (J.). — **Maroc occidental.** Rapport au congrès international de géographie de Paris 1931. A. Colin, 1933, 8°, *C. R. du congrès intern. de G. de Paris*, t. II, fasc. 1.

1242. DUMONT (C.). — **Les lépidoptères des gommiers du Nord de l'Afrique.** *S. entomol. de F.*, Livre du Centenaire, 1932, pp. 689-719 (*E* 339).

1243. EMBERGER (L.) et G. ROUX. — **Carte des pluies du Maroc.** Rabat, Service g. du M., oct. 1933.

1244. FREY (Robert). — **Les analyses d'eau et leur interprétation géologique.** Rabat, Impr. off., 1933, gr. 8°, 68 p., 30 fig. (Serv. des Mines) (*A* 14.509).

1245. GASPARIN (Lucien). — **Les stations océaniques du Maroc.** *A. C.*, 15 oct. 1932 (*K* 66).

1246. GRANDJEAN (F.). — **Oribates de l'Afrique du Nord (1re série).** *B. S. H. nat. de l'Af. du Nord*, nov. 1933, 308-23, 7 fig. (*J* 478).

1247. GROUBÉ (W.). — **Les tremblements de terre au Maroc en juillet et août 1933.** *L'Astronomie*, oct. 1933, 480-1 (*J* 113).

1248. GRUVEL (A.) et W. BESNARD. — **Recherches sur la nature des fonds de la côte occidentale du Maroc entre le Cap Cantin et le Cap Guir.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 18 déc. 1933, 1675-6 (*J* 4° 17).

1249. HEDIGER (H.). — **Note sur la biologie d'un crabe de l'embouchure de l'oued Bou Regreg « Uca Tangeri » (Eydoux).** *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 déc. 1933, 254-9, 1 fig., 2 pl. (*J* 23).

1250. HÉE (Mme A.). — **La séismicité dans l'Afrique du Nord de 1911 à 1931.** *Matériaux pour l'étude des calamités*, t. IV, 1931-32, 291-337 (*J* 252).

1251. HEIM DE BALSAC (Henri). — **Etudes ornithologiques en Afrique du Nord pendant la période hivernale.** *Alauda*, Dijon, 1932, t. IV, 89-102, 227-37.

1252. HEIM DE BALSAC (H.). — **La protection des grands vertébrés de l'Afrique du Nord.** Résumé de rapport. S. d'éd. marit. et c., IIe Congr. intern. pour la protect. de la nat., 1932, p. 120 (*C* 1505).

1253. HENRY, MONGUILLON, DÉAN-LAPORTE et P. DELAUNAY. — **Le Maroc nouveau, étude géologique, géographique, zoologique et botanique.** *B. S. Agric., Sc. et Arts*, Le Mans, 1931-32, 77-214.

1254. HUSTACHE (A.). — **Curculionides du Maroc.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 mars 1932, 40-53 ; 30 juin 1933, 139-42 (*J* 23).

1255. **Les insectes xylophages des arbres fruitiers au Maroc.** *R. agric. Af. du N.*, 31 mars 1933.

1256. JOLEAUD (L.). — **Etudes de géographie zoologique sur la Berbérie.** *R. G. m.*, déc. 1933, 177-92 (*J* 63). — *Id.* : Les Périssodactyles, I. Les Rhinocéros, *Arch. zool. ital.*, XVI, Atti, Congr. intern. zool., 1930 [1932], 680-86. — *Id.* : Les Proboscidiens, I. L'éléphant d'Afrique. *B. S. zool. Fr.*, 15 fév. 1932, 483-99. — *Id.* : Les Ovins et les Caprins. *Ass. Franc. Avanc. des Sc.*, LVII, Chambéry, 1933, 488-492. — Les Crocodiliens, *B. S. zool. F.*, LVIII, 1933, 397-404.

1257. JOLEAUD (L.). — **Transport par le vent de coquilles de cephalopodes (Spirules) sur les côtes du Maroc.** *C. R. séances S. biog. Paris*, 16 janv. 1932, pp. 3-4.

1258. JOURDAN (Max L.). — **Note sur quelques microcepidoptères.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 déc. 1933, p. 262 (*J* 23).

1259. KARST. — **L'hydrographie marocaine. Les sources du Sebou.** *Vie m. ill.*, 1er nov. 1932, 420-1, 7 phot. (*J* 4° 110).

1260. KOZLOVSKY (S.) et Ch. RUNGS. — **Note sur « Depressaria Cynarivora Meyr », lépidoptère oecophoridae, ravageur du Cynara Scolymus (artichaut) au Maroc.** *B. S. Sc. nat. M.*, 30 juin 1932, 101-3, 1 fig. (*J* 23).

1261. KOZLOVSKY (S.) et Ch. RUNGS. — **Sur quelques insectes ennemis des plantes maraîchères au Maroc.** *B. S. Sc. nat. M.*, 31 mars 1932, 66-8 (*J* 23).

1262. LE CERF (F.). — **Lépidoptères hétérocères nouveaux du Maroc.** *B. S. entom.* 1933, t. 38, 213-9.

1263. LE CERF (F.). — **Lépidoptères nouveaux du Maroc.** *B. S. entom.*, 1932, t. 37, 163-6.

1264. LE CERF (F.). — **Lépidoptères nouveaux du Moyen-Atlas.** *B. Museum*, 1932, t. IV, 510-5.

1265. LE CERF (F.). — **Un « papilio « nouveau d'Afrique.** *B. S. entom.*, 1932, 275-8.

1266. LE CONTE (René). — **Les fossiles vivants d'Afrique.** *R. C.*, juil. 1932, 278-86 (*J* 4° 4).

1267. LEIGH-SHARPE (W. Harold). — **Report upon a collection of leeches from Morocco and elsewhere.** *B. S. Sc. nat. M.*, 30 juin 1933, 121-8, 10 fig. (*J* 23).

1268. LÉPINEY (J. de). — **Le rôle de la Direction des Eaux et Forêts et de l'Institut scientifique chérifien dans la lutte biologique contre « Lymantria dispar » à l'aide du « Schedius Kuwanae ».** 5e Congr. intern. entomol., Paris, 1932, pp. 807-12.

1269. LÉPINEY (J. de) et J. M. MIMEUR. — **Notes d'entomologie agricole et forestière du Maroc.** *Mém. S. Sc. nat. M.*, 29 fév. 1932, 195 p. (*J* 25)
C. R. signé M. R. : *R. gén. des sc.*, 30 nov. 1932, p. 629.

1270. LUCAS (Daniel). — **Lépidoptères nouveaux de l'Afrique du Nord.** *B. S. entomol.*, 1932, t. 37, 185-7 ; 1933, t. 38, 310-12.

1271. LUCAS (D.). — **Lépidoptères nouveaux de la France occidentale et de l'Afrique du Nord.** *B. S. entomol.*, 1932, t. 37, 166-9 ; 1933, t. 38, 195-200.

1272. LUCAS (D.). — **Les « Phyticinae » de l'Afrique du Nord.** 5e Congr. intern. entomol., Paris, 1932, 173-85.

1273. LYNES (Rear Amiral Hubert). — **Contribution à l'histoire naturelle du Maroc.** Missions de l'Institut scientifique chérifien en 1925. 2e partie : L'Ornithologie du cercle d'Azilal (Maroc central). *Mém. S. Sc. nat. M.*, 31 mai 1933, 65 p., 7 pl., 2 cartes, 2 croquis h. t. (*J* 25).

1274. MAINE (M.). — **A la recherche de l'eau perdue.** Casablanca, 1932, 8°, 82 p.

1275. MARAIS DE BEAUCHAMP (Paul). — **Sur une collection de Turbellaries d'eau douce (triclades) du Maroc rassemblés par Robert Ph. Dollfus.** *B. S. Sc. nat. M.*, 31 déc. 1932, 221-2 (*J* 23).

1276. MIÈGE (Em.). — **La cecidomye au Maroc.** *Terre m.*, 15 mars 1933, 3-6 (*J* 4° 110).

1277. MIÈGE (Em.). — **La question des eaux salées au Maroc.** *R. G. m.*, sept. 1932, 179-232, 4 ph. h. t., 4 croquis (*J* 63).

1278. MIMEUR (J. M.). — **Aphididae du Maroc (2e note).** *B. S. Sc. nat. M.*, 1933, p. 104 fig., (*J* 23).

1279. MIMEUR (J. M.). — **Les insectes du cotonnier au Maroc.** *B. assoc. cotonn. c.*, avril 1932, 40-42 (*J* 309).

1280. MIMEUR (J. M.). — **Sur la présence au Maroc de deux coccides non encore signalés.** *B. S. Sc. nat. M.*, 31 déc. 1933, 260-61 (*J* 23).

1281. MONOD (Théodore). — **Anes sauvages.** *La Terre et la Vie*, août 1933, 451-62, 7 fig. (*J* 453).

1282. MONOD (Th.). — **« Brachyura maroccana ».** I. Pinnoteridae (description d'Asthenognatus atlanticus nov. sp.). II. Dromidae, Oxystomata, Oxyrhyncha, Brachyrhyncha (excl. Pimoteridae). *B. S. Sc. nat. M.*, 30 juin et 31 déc. 1932, 142-55, 199-220, 16 fig. (*J* 23).

1283. MONTAGNE (Robert). — **Peut-on prédire la houle en Afrique sur les côtes de l'Atlantique ?** Larose, 1932, pet. 4°, 9 p. [extr. des *A. de la commission pour l'ét. des raz de marée*] (*A* 14.436).

1284. MORALES (E.). — **Datos y observaciones sobre algunos mamíferos marroquíes.** *B., Mem. y Res. cient. de la S. esp. de H. nat.*, juin-oct. 1933.

1285. PALLARY (Paul). — **Diagnose de quinze mollusques continentaux du Maroc.** *B. S. H. nat. Af. du N.*, juil. 1933, 243-8 (*J* 478).

1286. PEYERHIMOFF (P. de). — **Les coléoptères attachés aux conifères dans le Nord de l'Afrique.** *A. S. entom.*, t. 102, 1933, 359-408, fig.

1287. PIC. — **Notes rectificatives sur les Anthicus Payk (col. Hétéromères).** *B. S. Sc. nat. M.*, 31 déc. 1933, 231-3 (*J* 23).

1288. ROTH (P.). — **Description d'une nouvelle espèce d'anophèle de l'Afrique du Nord.** *B. S. H. nat. Alger*, 1932, t. 23, 82-4, fig.

1289. ROUCH (cap. de vaisseau). — **Le Maroc maritime français. Notice météorologique et océanographique.** *R. maritime*, nov. 1933, 591-615 (*J* 37).

1290. ROUCH (J.). — **La météorologie dans « Au Maroc » de Loti.** *R. maritime*, mai 1932, 645-55.

1291. ROUCH (J.). — **Notice météorologique sur les côtes de France et d'Afrique du Nord.** Impr. Nat., 1933, 8°, VII — 192 p., fig. (Serv. hydrogr. de la Marine).

1292. RUNGS (Ch.). — **Une diaspine nouvelle du Maroc. Targionia Regnieri.** *B. S. H. nat. Af. du N.*, mai 1933, 114-17, fig. (*J* 478).

1293. RUSSO (P.). — **L'eau en Chaouïa et dans le Gharb méridional.** *B. com. eaux souterraines*, mars 1932, 194-201 (*J* 454).

1294. RUSSO (P.). — **Etudes hydrogéologiques sur le Tafilalet.** *B. com. eaux souterr.*, sept.-déc. 1933, 94-117 (*J* 454).

1295. RUSSO (P.). — **La recherche et l'épuration des eaux.** *B. com. eaux souterr.*, mars 1932, 165-75 (*J* 454).

1296. SCHINDLER (P.). — **La variation du niveau des eaux souterraines et ses relations avec la pluviométrie.** *B. com. eaux souterr.*, sept.-déc. 1933, 88-93 (*J* 454).

1297. SÉGUY (T.). — **Trois nouveaux Stenopogon marocains.** *B. S. entomol.*, 1932, t. 37, p. 259.

1298. **Les serpents venimeux au Maroc.** *M. médical*, 15 mars 1933, 216-18 (*J* 115).

1299. SURCOUF (J.). — **Note sur l'importance de l'étude des eaux dans les grottes et les cavernes du Maroc.** *B. com. eaux souterr.*, juin 1933, 57-9 (*J* 454).

1300. THÉRY (André). — **Notes d'entomologie marocaine et nord-africaine (10e à 12e note).** *B. S. H. nat. M.*, 30 juin 1932, 119-27 ; 31 déc. 1932, 189-98 ; 30 juin 1933, 129-38 ; 29 fig. (*J* 23).

1301. THÉRY (A.). — **Notes sur les espèces africaines de Buprestidae appartenant à la tribu des Chrysobothrini, sous-tribu des Actenodae.** *B. S. Sc. nat. M.*, 31 déc. 1933, 234-53, 11 fig. (*J* 23).

1302. TINTHOIN (Robert). — **Revue des ouvrages récents sur l'Afrique du Nord.** *B. S. G. et archéol. Oran*, mars 1933, 103-34 (*J* 9).

1303. UVAROV (B. P.). — **Ecological studies on the Moroccan locust in Western Anatolia.** *B. entomol. res.*, Londres, 1932, XXIII, 273-87, 6 fig., 1 carte.

1304. VAYSSIÈRE (Paul). — **Insectes utiles ou nuisibles acclimatés en France**

ou dans les colonies depuis un siècle. *S. entomol., Fr.*, livraison du Centenaire, 1932, 629-48 (*E* 339).

1305. VAYSSIÈRE (P.). — **Monophlébines et pseudo-coccines de l'Afrique du Nord.** *B. S. entomol.*, 1932, t. 37, 24-8.

1306. VILLENEUVE DE JANTE (J.). — **A propos de deux diptères inédits du Maroc.** *B. S. entomol.*, 1933, t. 38, 102-4.

1307. YOVANOVITCH (B.). — **Etude hydrogéologiqqe du bled « el Harba », région de Ras el Aïn.** *B. com. eaux souterr.*, déc. 1932, 276-87, 2 phot., 1 carte h. t. (*J* 454).

BOTANIQUE

1308. ALLORGE (P.). — **Contribution à la flore bryologique du Maroc espagnol.** *R. bryolog. et lichenol.*, II, 1933, 206-08.

1309. DELMAS (Hugues). — **Contribution à l'étude de la végétation et des plantes halophiles de l'embouchure du Bou-Regreg (Maroc).** Toulouse, 1931, 8°, 68 p., fig.

1310. EMBERGER (Louis). — **La distribution géographique au Maroc du palmier nain (Chamaerops humilis).** *C. R. somm. S. biogéogr.*, 16 juin 1933, 57-60.

1311. EMBERGER (L.). — **Exploration botanique du Sagho (Maroc).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 26 juin 1933, 2021 (*J* 4° 17).

1312. EMBERGER (L.). **La flore et la végétation du Grand Atlas oriental, en particulier des massifs du Ghat et du Mgoun.** *C. R. somm. S. biog.*, 1932, 42-5.

1313. EMBERGER (L.). — **Matériaux pour l'étude de la flore et de la végétation du Maroc.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 déc. 1933, 291-303 (*J* 23).

1314. EMBERGER (L.). — **Recherches botaniques et phytogéographiques dans le grand Atlas oriental (massifs du Ghat et du Mgoun).** *M. S. Sc. nat. du M.*, 15 déc. 1932, 1-49, 2 pl. h. t. (*J* 25).

1315. EMBERGER (L.). — **Répartition géographique au Maroc de l'Alfa (Stipa tenacissima).** *C. R. som. S. biogéogr.*, X, 1933, 61-3.

1316. EMBERGER (L.) et Dr R. MAIRE. — **Matériaux pour la flore marocaine (fasc. 3).** *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 déc. 1933, 276-90 (*J* 23).

1317. GATTEFOSSÉ (Jean). — **Flore cryptogamique de la source thermale de Lalla Aïa.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 30 juin 1932, 164-7, et *La Terre et la Vie*, mars 1933, 183-5 (*J* 23 et *J* 453).

1318. GATTEFOSSÉ (J.) et R.-G. WERNER. — **Catalogus Bryophytum maro-**

canorum adhuc cognitorum. *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 déc. 1932, 228-80 (*J* 23).

1319. GEORGE (L.). — **Note sur le genre Pinus en Afrique du Nord.** *B. Museum*, IV, 1932, 349-53.

1320. HEIM (Roger). — **Observations systématiques et anatomiques sur quelques champignons africains.** *A. de Cryptogamie exot.*, VI, 1933, 131-49, 1 pl. h. t.

1321. JAHANDIEZ (Emile). — **Vieux arbres remarquables du Maroc.** *La Terre et la Vie*, avril 1933, 207-13, 6 phot. (*J* 453).

1322. JAHANDIEZ (E.) et René MAIRE. — **Catalogue des plantes du Maroc. Spermatophytes et Ptéridophytes.** T. II : Dicotylédones archichlamydées. Lechevallier, 1933, 8°, pp. 157-557.

1323. JOUBERT (A.). — **Formations forestières marocaines. La subéraie. Les Cupressinées.** *R. des Eaux et Forêts*, fév. et oct. 1933.

1324. MAIRE (René). — **Champignons nord-africains nouveaux ou peu connus.** Fasc. 6. *B. S. H. nat. A. du Nord*, t. 23, 1932, 223-4.

1325. MAIRE (R.). — **Contributions à l'étude de la flore de l'Afrique du Nord (suite).** *B. S. H. nat. de l'Af. du Nord*, t. 23, 1932, 163-222 ; juil. 1933, 194-232, et *B. S. Sc. nat. du M.*, 31 déc. 1933, 263-79 (*J* 478 et *J* 23).

1326. MAIRE (R.). — **Observations sur quelques plantes du Maroc septentrional.** *Cavanillesia*, 1933, 5-24.

1327. MAIRE (R.). — **La végétation de l'Anti-Atlas oriental et du Djebel Bani.** *B. S. Sc. nat. du M.*, 30 juin 1933, 156-64 (*J* 23).

1328. MAIRE (R.) et Louis EMBERGER. — **La végétation de l'Anti-Atlas.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 18 janv. 1932, 232-3 (*J* 4° 17).

1329. MAIRE (René), Etienne FOEX et Georges MALENÇON. — **Sur l'étiologie du Bayoud, maladie du palmier dattier.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 8 mai 1933, 1349-50 (*J* 4° 17).

1330. MAS Y GUINDAL (Joaquín). — **Notes sur la flore de Tetuan et ses environs.** *Office nat. des matières premières végétales*, 1933, 8°, 47 p.

1331. MAS Y GUINDAL (Joaquín). — **Plantas medicinales e industriales del Marruecos español.** *Africa* (Ceuta), avril-oct. 1933, 75-8, 88-91, 107-10, 140-1, 147-9, 168-70, 191-3, phot. (*J* 4° 86).

1332. MIÈGE (Em.). — **Réapparition, par hybridation spontanée, d'une espèce d' « Hordeum » (H. intermedium K. C. K.).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 10 juil. 1933, 185-7 (*J* 4° 17).

1333. MIÈGE (Em.). — **Toxicité des sorghos.** *B. botan. appl. et agricult. tropic.*, fév. 33, 105-13 (*J* 275).

1334. NADAUD (G. P.). — **Les conifères de l'Afrique du Nord et leur application en thérapeutique**. Toulouse, Cleder, 1931, 8°, 84 p.

1335. POTIER DE LA VARDE (R.). — **Sur la présence au Maroc du Fissidens Herzogii Ruthe.** *A. Crypt. exot.*, IV, 1931, 161-5.

1336. SAUVAGE (Ch.). — **Aperçu sur la végétation du Zerhoun.** *B. S. botan. de Fr.*, 1933, t. 80, 742-55, et *R. de G. m.*, déc. 1933, 211-14 (*J* 63).

1337. SENNEN (le fr.). — **Seconde campagne botanique du Maroc.** *B. S. botan. Afr. du Nord*, mai-juin 1933, 390.

1338. WERNER (R. G.). — **Contribution à la flore cryptogamique du Maroc.** *R. Bryolog. et lichenol.*, V, 1932, 210-28, 1 pl.; *Cavanillesia*, V, 1932, 18 p., 3 pl. ; *B. S. Sc. nat. du M.*, 30 juin 1932, 156-63, 1 pl. (*J* 23).

1339. WERNER (R. G.). — **Etude phytogéographique comparée du Rif et du Moyen Atlas.** *R. de G. m.*, déc. 1933, 215-24.

GÉOLOGIE

1340. BIGOT (A.) et J. DUBOIS. — **Fossiles ordoviciens de la région de Keradid (Maroc).** *C. R. S. géol. Fr.*, 20 mars 1933, 68-9 (*J* 229).

1341. BLUMENTHAL (Maurice). — **Les éléments structuraux du Bokoya (Rif espagnol oriental).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 9 mai 1932, 1669-71, carte (*J* 4° 17).

1342. BLUMENTHAL (M.). — **Le matériel stratigraphique de la nappe de Bokoya.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 30 mai 1932, 1969-1970. (*J* 4° 17).

1343. BLUMENTHAL (M.). — **Quelques observations stratigraphiques et tectoniques sur le haut Kert (Rif oriental).** *B. S. géol. Fr.*, 1932, 553-71, 2 fig. (*J* 229 *a*).

1344. BLUMENTHAL (M.). — **Les séries dites « lustrées » du Rif oriental.** *C. R. S. géol. Fr.*, 4 avril 1932, 89-90 (*J* 229).

1345. BONDON (Jacques) et Louis NELTNER. — **Sur la série cambrienne des plateaux du Draa (Sud marocain) et la présence du géorgien dans cette série.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 10 juil. 1933, 170-2 (*J* 4° 17).

1346. BOURCART (Jacques). — **A propos de la formation subatlasique.** *C. R. S. géol. Fr.*, 18 déc. 1933, 255-6, 1 croquis (*J* 229).

1347. BOURCART (J.). — **Au sujet des formations quaternaires du Maroc atlantique.** *C. R. S. géol. Fr.*, 16 mai 1933, 119-20 (*J* 229).

1348. BOURCART (J.). — **Le contact entre la zone des phosphates (Meseta marocaine) et le Moyen Atlas.** *C. R. S. géol. Fr.*, 3 avril 1933, 75-7 (*J* 229).

1349. BOURCART (J.). — **Les dépôts marins du second cycle miocène du Maroc occidental.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 2 nov. 1932, 736-8 (*J* 4° 17).

1350. BOURCART (J.). — **Essai de carte géologique du quaternaire de la zone atlantique du Maroc.** *C. R. Congrès intern. de G.* 1931, A. Colin, 8°, 1993, 818-21, carte ; et *Anthropologie*, XLII, 1932, 74 (*J* 121).

1351. BOURCART (J.). — **Essai de reconstitution de l'histoire du réseau fluvial du haut Atlas à l'est de Marrakech.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 20 nov. 1933, 1239-42 (*J* 4° 17).

1352. BOURCART (J.). — **Notice sur un essai de carte géologique du quaternaire de la zone atlantique du Maroc.** *C. R. Congr. intern. G.*, 1931, t. II, A. Colin, 1933, 818-826, 1 carte h. t. (*C* 2436).

1353. BOURCART (J.). — **Le Pliocène marin du Maroc. Essai d'histoire de l'Atlantique marocain.** *C. R. Ac. des Sc.*, 28 nov. 1932, 1031-3 (*J* 4° 17).

1354. BOURCART (J.). — **Remarques sur la manière d'être du Trias dans la région d'Ouezzan (R'arb marocain).** *C. R. S. géol. Fr.*, 7 nov. 1932, 181-2 (*J* 229).

1355. BOURCART (J.). — **La ride prérifaine d'el Kansera (Maroc).** *C. R. S. géol. Fr.*, 2 mai 1932, 106, et *B. S. géol. Fr.*, 1932, 221-6, 1 fig., 1 pl. h. t. (*J* 229 et *J* 229 *a*).

1356. BOURCART (J.). — **Les sédiments du Schlier au Maroc. Essai de reconstitution paléogéographique.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 24 oct. 1932, 710-12 (*J* 4° 17).

1357. BOURCART (J.). — **Sur l'existence du Bubale antique dans les limons de l'Oued Imar'ir'en (Haut Atlas de Marrakech) et la signification paléoclimatique de cette trouvaille.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 6 nov. 1933, 1053-5 (*J* 4° 17).

1358. BOURCART (J.). — **Sur l'ordovicien du Djebel Tachilla dans le Sous (Sud marocain).** *C. R. S. géol. Fr.*, 20 fév. 1933, 46 (*J* 229).

1359. BOURCART (J.). — **Sur la présence d'un grand crocodilien dans la molasse glauconieuse miocène d'el Kansera (Prérif marocain) et sa signification stratigraphique.** *C. R. séances Ac. des Sc.* 17 oct. 1932, 666-8 (*J* 4° 17).

1360. BOURCART (J.). — **Sur la situation stratigraphique et l'âge probable**

de la formation de tritique subatlasique dans le haut Atlas de **Marrakech.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, oct. 1933, 845-7 (*J* 4° 17).

1361. BOURCART (J.) et Mlle Elisabeth DAVID. — **Sur la série des grès à foraminifères d'Ouezzan (Maroc occidental).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 18 avril 1932, 1358-60 (*J* 4° 17).

1362. BRICHANT (A. L.). — **Observations sur les terrains paléozoïques du Maroc oriental.** *C. R. S. géol. de Fr.*, 7-14 mars 1932, 66-8 (*J* 229).

1363. BRICHANT (A. L.). — **Sur les relations du paléozoïque des Zekkara avec le Culm du bord nord du bassin de Djerada (Maroc oriental).** *C. R. S. géol. de Fr.*, 16 mai 1933, 121-2 (*J* 229).

1364. CANDEL VILA (Rafael). — **Contribución al estudio de la geología de Marruecos. Los yacimientos petrolíferos de nuestra zona.** *Africa* (Ceuta), fév. 1932, 24 (*J* 4° 86).

1365. CHEROTZKI (G.). — **Etude hydrogéologique de la région située au S. O. de Fedhala.** *B. com. eaux souterr.*, sept.-déc. 1933, 118-26, 3 graph. h. t. (*J* 454).

1366. CIZANCOURT (H. de). — **Plissements disharmoniques et diapirisme.** 1re note : sur quelques types de plis disharmoniques. *B. S. géol. Fr.*, 1933, 659-79, 9 fig. (*J* 229 *a*).

1367. CIZANCOURT (Mme de). — **Note sur quelques nummulites du Rif marocain.** *B. S. géol. Fr.*, 1933, 361-6, 1 pl. h. t. (*J* 229 *a*).

1368. CLARIOND (L.). — **Les affleurements primaires de la plaine de Meridja (hauts plateaux du Maroc oriental).** *C. R. S. géol. Fr.*, 24 avril-mai 1933, 110-12 (*J* 229).

1369. CLARIOND (L.). — **Sur l'extension des mouvements antiviséens au Maroc.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 24 oct. 1932, 717-18 (*J* 4° 17).

1370. CLARIOND (L.). — **Sur le stéphanien des Ida ou Zal (Maroc occidental).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 4 juil. 1932, 62-4 (*J* 4° 17).

1371. CLARIOND (L.). — **Les terrains primaires et la hammada de Taouz (Confins algéro-marocains du Sud).** *C. R. S. géol. Fr.*, 20 fév.-6 mars 1933, 47-8 (*J* 229).

1372. CLARIOND (L.), N. GOUSKOV et E. ROCH. — **La série ancienne du pays de Skoura (haut Atlas central marocain).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 19 sept. 1932, 542-4, fig. (*J* 4° 17).

1373. CLARIOND (L.) et F. LECA. — **Etudes sur le stéphanien du versant nord de l'Atlas de Marrakech.** *B. S. géol. Fr.*, 1933, 161-71, 5 fig. (*J* 229*a*).

1374. CLARIOND (L.), F. LECA et H. TERMIER. — **Observations géologiques sur les terrains primaires de la bordure méridionale du Djebel**

Grouz (confins algéro-marocains du Sud). *B. S. géol. Fr.*, 1933, 139-53, 4 fig. (*J* 229 *a*).

1375. CLARIOND (L.) et H. TERMIER. — **La base du carbonifère dans le bassin de Djerada (Maroc oriental).** *C. R. S. géol. Fr.*, 26 juin 1933, 176-8 (*J* 229).

1376. CLARIOND (L.) et H. TERMIER. — **Sur le Djebel Sagho (Maroc saharien).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 19 juin 1933, 1911-13 (*J* 4° 17).

1377. COURTENAY DE KALB. — **Morocco : the iron mines of Monte Uixan.** *Assoc. pour l'étude géol. de la Méditerranée occid.*, Barcelone, vol. V, 10 juil. 1933, pp. 1-23.

1378. DAGUIN (Fernand). — **Observations stratigraphiques sur la région de Tissa (Maroc occidental).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 11 juil. 1932, 159-60 (*J* 4° 17).

1379. DAGUIN (F.). — **Sur des affleurements jurassiques des vallées de l'oued Innaouen et de l'oued Leben (Maroc occidental).** *C. R. S. géol. Fr.*, 1er juin 1933, 159-60 (*J* 229).

1380. DAGUIN (F.). — **Sur une faune du crétacé aux environs de Tissa (Maroc occidental).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 18 juil. 1932, 261-2 (*J* 4° 17).

1381. DAGUIN (F.) et J. LACOSTE. — **Sur l'extension du crétacé dans le Prérif méridional et autres observations nouvelles concernant ces régions.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 10 juil. 1933, 169-70 (*J* 4° 17).

1382. DESPUJOLS (P.). — **Historique des recherches géologiques au Maroc (zone française) des origines à 1930.** Rabat, Impr. off., 1933, gr. 8°, 79 p., 1 carte h. t. (Service des Mines) (*A* 14.457).

1383. **Le développement des connaissances géologiques et minières.** Maroc. *Chronique des mines c.*, févr. et juin 1933, 101-07, 319-21, 1 carte (*J* 4° 347).

1384. DRESCH (Jean). — **Essai sur l'évolution du relief dans la région prérifaine (Maroc occidental).** Larose, 1933, 8°, 156 p., 7 cartes et croquis h. t., 23 fig., 32 ph. (I. des hautes-études m.) (*C* 1506).

1385. DRESCH (J.). — **Le modelé de la région prérifaine du Maroc occidental dans son rapport avec le climat.** *C. R. Congr. intern. G.*, 1931, t. II, A. Colin, 1933, 651-8 (*C* 2436).

1386. DRESCH (J.). — **Remarques sur la morphologie de l'Atlas de Marrakech.** *C. R. de la 56e session de l'Ass. fr. pour l'av. des Sc.*, Masson, 1932, 8°, pp. 505-7, 1 carte.

1387. DUBAR (G.). — **Formes peu connues de Terebratules et de Zeilleries plissées du Lias marocain.** *A. S. géol. Nord*, Lille, 1932, t. 56, 274-5.

1388. DUBAR (G.). — **Le Lias et le Jurassique de la haute Moulouya et du haut Atlas (Sud et Sud-Est de Midelt).** *B. S. géol. Fr.*, 1932, 573-94, 3 fig. (*J 229 a*).

1389. DUBAR (G.) et H. TERMIER. — **Sur les faciès du Lias inférieur au Toarcien dans le moyen Atlas marocain.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 14 nov. 1932, 890-2, 1 carte (*J 4° 17*).

1390. DUPARC (L.). — **Les gisements de molybdénite d'Azegour (Maroc).** *Congr. intern. des Mines*, VIe session, Liége, 1930, pp. 75-8, 2 fig. (1932).

1391. DUPARC (L.). — **Sur les roches éruptives et métamorphiques d'Azegour (Maroc).** *B. Suisse minér., pétrogr.*, Zurich, 1932, t. XII, 533-6.

1392. **Etudes géologiques dans la région paléozoïque comprise entre Rabat et Tiflet.** Stratigraphie, par M. Georges LECOINTRE. Fossiles carbonifères, par M. Gaston DELÉPINE. Mâcon, Protat, 1933, pet. 4°, 80 p., 14 pl. et 1 carte h. t. (Service des Mines) (*C 2288*).

1393. FALLOT (Paul). — **Essai de définition des traits permanents de la paléographie secondaire dans la Méditerranée occidentale.** *B. S. géol. Fr.*, 1932, 533-52, 7 fig. (*J 229 a*).

1394. FALLOT (P.). — **Nota sobre la constitución de la cadena del Rif.** Notas y comunicaciones del I. geol. y minero de España, 1932, 10 p., 1 pl.

1395. FALLOT (P.). — **Observations géologiques dans le massif du Djebel Kelti (Maroc espagnol).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 16 janv. 1933, 194-6, 1 fig. (*J 4° 17*).

1396. FALLOT (P.). — **Sur l'extension vers le sud-est des chevauchements marginaux de la chaîne calcaire du Rif espagnol.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 29 fév. 1932, 794-7 (*J 4° 17*).

1397. FALLOT (P.). — **Sur les accidents de la chaîne du Rif selon la transversale de Xauen.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 8 fév. 1932, 552-4 (*J 4° 17*).

1398. FALLOT (P.). — **Sur les racines du témoin du massif de Xauen (Rif espagnol).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 13 fév. 1933, 495-7 (*J 4° 17*).

1399. FALLOT (P.) et L. DONCIEUX. — **Le Flysch du Rif espagnol.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 23 oct. 1933, 927-9 (*J 4° 17*).

1400. FALLOT (P.) et E. ROCH. — **Observations géologiques entre Midelt et Ksar-es-Souk (Maroc oriental).** *B. S. géol. Fr.*, 1932, 337-54, 1 pl., 5 fig. (*J 229 a*).

1401. FRANC DE FERRIÈRE (J.). — **Observations sur le PH de quelques sols de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale française.** *A. agronomiques*, sept.-oct. 1932, 674-89.

1402. GLANGEAUD. — **La notice structurale et paléographique de l'Atlas**

méditerranéen (Algérie, Maroc, Tunisie). Bordeaux, Actes Soc. lin., t. 85, 1933.

1403. GROSCLAUDE (R.). — **Etude du gisement de molybdénite d'Azegour (Maroc).** Genève, Kundig, 1933 (Thèse).

1404. HEIM (Arnold). — **Observations tectoniques dans le haut Atlas (note préliminaire).** *C. R. S. géol. Fr.*, 23 mai 1932, 128-9 (*J* 229).

1405. KATCHEVSKY (A.). — **Carte géologique de l'Afrique...** avec la collab. de Jacques BOURCART pour le Sahara occidental, éd. sous les auspices de la *R. de G. physique et de géol. dynamique.* Paris, P. H. Barrère, Berlin, Dietrich, 1933.

1406. KOBER (Léopold). — **El problema geológico del Rif.** *Investigación y Progreso,* 1er nov. 1932, 161-2 (*J* 4° 192).

1407. LACOSTE (Jean). — **Observations sur la série nummulitique prérifaine et rifaine méridionale : niveaux transgressifs et décollements.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 4 janv. 1932, 112-4 (*J* 4° 17).

1408. LACOSTE (Jean). — **Sur l'état du problème tectonique prérifain et rifain méridional : possibilités de coordination.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 2 mai 1932, 1589-91 (*J* 4° 17).

1409. LACOSTE (J.). — **Sur la présence de l'Eocène inférieur dans le Rif méridional : remarques paléographiques.** *C. R. S. géol. Fr.* 24 avril-1er mai 1933, 93-5 (*J* 229).

1410. LACOSTE (J.). — **Sur le massif des Senhadjas (Rif méridional).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 7 mars 1932, 897-9 (*J* 4° 17).

1411. LACOSTE (J.). — **Sur quelques cas de plissements disharmoniques dans les synclinaux du Rif méridional.** *C. R. S. géol. Fr.*, 7-14 mars 1932, 64-6 (*J* 229).

1412. LACROIX (A.). — **Sur une météorite pierreuse tombée au Maroc le 22 août 1932.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 31 juillet 1933, 368-70 (*J* 4° 17).

1413. LAMBERT (J.). — **Echinides fossiles du Maroc.** Introduction stratigraphique par H. TERMIER, Mâcon, Protat, 1933, pet. 4°, 79 p., 3 pl. et 1 carte h. t. (Service des Mines) (*C* 2289).

1414. LARNAUDE (Marcel). — **Géologie de l'Afrique du Nord** [a. s. de J. SAVORNIN]. *A. de G.*, 15 janv. 1933, 81-5 (*J* 43).

1415. LAURADOUX (P.) et P. DELEAU. — **Etude géologique de la région frontière algéro-marocaine au Nord-Ouest de Colomb-Béchar.** *B. Service carte géol. Algérie*, 1933, série 2, 127-43, 1 carte.

1416. MARÇAIS (Jean). — **Sur le Crétacé et le Nummulitique dans le Rif oriental.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 29 fév. 1932, 790-92 (*J* 4° 17).

1417. MARIN (A.) et P. FALLOT. — **Le flysch transgressif sur le paléozoïque rifain.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 25 janv. 1932, 382-4 (*J* 4° 17).

1418. MARIN (A.) et P. FALLOT. — **Sur la constitution d'ensemble de la chaîne calcaire du Rif espagnol de Ceuta à Punta Pescadores.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 21 mars 1933, 871-3 (*J* 4° 17).

1419. MARIN (A.) et P. FALLOT. — **Sur la géologie de Punta Pescadores (Rif espagnol).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 11 janv. 1932, 186-92, 1 fig. (*J* 4° 17).

1420. MARIN (A.) et P. FALLOT. — **Sur le raccord des dislocations de Punta Pescadores avec celles de la chaîne calcaire du Rif.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 6 mars 1933 (*J* 4° 17).

1421. MARIN BERTRAN DE LIS (Agustín). — **Estudio tectónico del Rif y sus consecuencias prácticas.** *B. S. G. nac.*, Madrid, sept. 1933, 579-619, 1 carte, 2 croquis, 6 ph. (*J* 67).

1422. MORET (Léon). — **Compléments à la stratigraphie de la zone subatlasique méridionale de l'Atlas de Marrakech.** *C. R. S. géol. Fr.*, 18 déc. 1933, 257-8 (*J* 229).

1423. MORET (Léon) et Edouard ROCH. — **A propos de la formation attribuée à l'oligo-miocène dans l'Atlas de Marrakech.** *C. R. géol. Fr.*, 4 déc. 1933, 238-40 (*J* 229).

1424. ORCEL (J.). — **Sur l'existence de la coronadite dans les minerais de manganèse de Bou Tazoult, région de l'Imini (Maroc).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 30 mai 1932, 1956-8 (*J* 4° 17).

1425. PIA (Julien), Juliette PFENDER et Henri TERMIER. — **Etudes géologiques sur les calcaires de Bekrit et de Timhadit (Moyen Atlas).** Mâcon, Protat, 1932, 8°, 20 p., 3 pl. (Service des Mines).

1426. ROCH (Edouard). — **Complément à la note sur les recherches géologiques au Maroc en 1931 et 1932.** *Chroniques des mines c.*, 1er juin 1933, 311 (*J* 4° 347).

1427. ROCH (E.). — **Interprétation de la série stratigraphique de la région d'Entifa et des Beni Ayatt (Maroc central) et hypothèse concernant d'autres régions marocaines.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 4 juil. 1932, 64-5 (*J* 4° 17).

1428. ROCH (E.). — **Itinéraire géologique de Bou Denib au M'hammid (Sud marocain).** *B. S. géol. Fr.*, 1933, 245-57 (*J* 229 *a*).

1429. ROCH (E.). — **Observations géologiques dans la région d'Entifa et des Beni Ayatt au Nord-Est de Marrakech (Maroc).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 13 juin 1932, 2151-3 (*J* 4° 17).

1430. Roch (E.). — **Les recherches géologiques au Maroc en 1931 et 1932** (avec une bibliographie). *Chronique des mines c.*, 1er avril 1933, 192-206, 1 carte h. t. (*J* 4° 347).

1431. Roch (E.). — **Sur deux gisements fossilifères dans les grès d'Ourgata (Confins algéro-marocains du Sud).** *C. R. S. géol. Fr.*, 6 fév. 1933, 30-31 (*J* 229).

1432. Roch (E.). — **Sur la présence du gothlandien fossilifère dans les Djebilet (Maroc).** *C. R. S. géol. Fr.*, 20 juin 1932, 170-72 (*J* 229).

1433. Roch (E.). — **Les terrains paléozoïques du pays de Skoura (haut Atlas marocain).** *C. R. S. géol. Fr.*, 19 déc. 1932, 223-4 (*J* 229).

1434. Russo (P.). — **Au sujet des rapports des divers segments du moyen Atlas et du grand Atlas (Maroc).** *C. R. S. géol. Fr.*, 4 déc. 1933, 238 (*J* 229).

1435. Russo (P.). — **Au sujet du paléozoïque des Hauts-plateaux septentrionaux (Maroc oriental).** *C. R. S. géol. Fr.*, 26 juin 1933, 172 (*J* 229).

1436. Russo (P.). — **Les déplacements des continents.** Gap, Louis Jean, 1933, gr. 8°, 105 p., pl. h. t. (*C* 1100).

1437. Russo (P.). — **Découverte d'une faunule à affinités miocènes dans les assises supérieures du Tadla (Maroc central).** *C. R. S. géol. Fr.*, 3 avril 1933, 79-81 (*J* 229.)

1438. Russo (P.). — **Observations géologiques dans les régions volcaniques de la basse Moulouya (Rif oriental). Présence de mouvements antévinboniens dans le Sud-Est du Rif oriental.** *B. S. géol. Fr.*, 1933, 533-540, 1 croquis (*J* 229 *a*).

1439. Russo (P.). — **Observations sur le crétacé des Doukkala et des Abda (Maroc occidental).** *B. S. géol. Fr.*, 1932, 131-43, 4 fig. (*J* 229 *a*).

1440. Russo (P.). — **Observations sur les rapports entre le miocène continental d'Espagne et celui du Maroc.** *C. R. S. géol. Fr.*, 3 avril 1933, 81 (*J* 229), et *B. S. géol. Fr.*, 1933, 321-5 (*J* 229 *a*).

1441. Russo (P.). — **Présence de dépôts burdigaliens au Tadla (Maroc central).** Barcelone, Verlaguer, Assoc. pour l'ét. géol. de la Méditerranée occid., vol. V, 1re partie, n° 9, 30 sept. 1933, 8 p., 2 pl.

1442. Russo (P.). — **Recherches sur les fossiles du genre Frondicularia recueillis dans les couches phosphatées du Maroc central.** *B. S. géol. Fr.*, 1933, 355-60, 1 pl. (*J* 229 *a*).

1443. Russo (P.). — **Remarques tectoniques sur le moyen Atlas et les Djebilet.** *C. R. S. géol. Fr.*, 6 nov. 1933, 195-7 (*J* 229).

1444. RUSSO (P.). — **Sur l'âge des terrains de la cuvette de Zima, région de Safi (Maroc).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 4 janv. 1932, 116-8 (*J* 4° 17).

1445. RUSSO (P.). — **Sur la position du bord Nord de la meseta marocaine.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 11 avril 1932, 1253-4 (*J* 4° 17).

1446. RUSSO (P.). — **Sur la signification tectonique des plissements intéressant l'éocène à l'Est de Kasbah Tadla (Maroc central).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 5 déc. 1932, 1094-5 (*J* 4° 17).

1447. RUSSO (P.) et Mme L. RUSSO. — **Essai d'une coordination tectonique de l'évolution de la Méditerranée.** *M. S. Sc. nat. du M.*, 31 mars 1933, 39 p., 7 fig., 3 pl. h. t. (*J* 25).

1448. RUSSO (P.) et Mme L. RUSSO. — **Remarques sur la constitution du Rif.** *C. R. S. géol. Fr.*, 4 avril 1932, 91-2 (*J* 229).

1449. SEGAUD (E.). — **Le synclinal de Tiznit (Maroc sud-occidental).** *Chronique des mines c.*, 1er mai 1933, 248-58, 8 fig. (*J* 4° 347).

1450. SEGAUD (E.) et H. TERMIER. — **Sur l'ordovicien du Djebel Tachilla (Maroc sud-ouest).** *C. R. S. géol. Fr.*, 6 fév. 1933, p. 33 (*J* 229).

1451. TERMIER (Henri). — **Carte géologique provisoire du Maroc central au 200.000e.** Mâcon, Protat, 1932 (Service des mines).

1452. YOVANOVITCH (B.). — **Les boutonnières de paléozoïque entre Casablanca et Azemmour.** *C. R. S. géol. Fr.*, 6 fév. 1933, p. 31 (*J* 229).

1453. YOVANOVITCH (B.). — **Deux profils de forages profonds dans le Prérif.** *C. R. S. géol. Fr.*, 24 avril-1er mai 1933, 95-6 (*J* 229).

1454. YOVANOVITCH (B.). — **Observations complémentaires sur l'anticlinal de Casablanca.** *C. R. S. géol. Fr.*, 3 avril 1933, 81-3 (*J* 229).

1455. YOVANOVITCH (B.). — **La position anormale du burdigalien entre jurassique et crétacé au Djebel Tselfat (Maroc).** *C. R. S. géol. Fr.*, 12 juin 1933, 150-2 (*J* 229).

CARTOGRAPHIE

1456. **Atlas des colonies françaises, protectorats et territoires sous mandat de la France**, publ. sous la dir. de G. GRANDIDIER. [Algérie-Tunisie-Maroc, par E. F. GAUTIER]. Paris, S. d'éd. g., marit. et c., s. d., in plano, 44 p., fig., XI cartes h. t. (*F* 149).

Sur : *La Carte de l'Empire colonial français* (Expos. c. intern. Paris, 1931 : Les Armées fr. d'outre-mer) : L. RAVENEAU, *B. section de G. du Com. trav. h.*, 1933, XLVIII, p. CII-CIV.

1457. **Catalogue des cartes et brochures publiées par le service géographi-**

que du Maroc. 1933. Rabat, *Serv. g. du M.*, 1933, in-f°, 12 p. (*A* 4° 3590).

1458. **Catalogue des cartes, plans et ouvrages divers publiés par le service géographique de l'Armée.** 2e fascicule : cartes (en service) de l'Afrique du Nord, du Levant, des colonies françaises et de divers pays étrangers. Impr. du Serv. g. de l'Armée, 1932, gr. 4°, 39 p. (*A* 4° 3500).

1459. Célérier (Jean). — **La cartographie du Maroc.** *R. de G. m.*, sept. 1932, 269-70 ; déc. 1933, 243-5 (*J* 63).

1460. Delaye (Th. J.). — **Cartographie marocaine.** *R. de G. m.*, janv. 1933, 101-103 (*J* 63).

1461. Marin (Commt). — **Emploi de la photographie aérienne pour le levé des cartes de reconnaissance du Maroc.** Colin, s.d. (1932), *C. R. du Congr. intern. de G. de Paris*, t. I, 8°, 187-91, 2 cartes.

1462. Marin (Commt) et Cap. Th. J. Delaye. — **La cartographie du Maroc.** Rabat, Moncho, s.d. (1932), 8°, 84 p., 7 pl. (Cours préparatoire aux Affaires indigènes) (*A* 14339).

1463. Martonne (Col. Ed. de). — **La délimitation des frontières intercoloniales.** *Outre-Mer*, 2e-3e trim. 1932, 174-96 (*J* 248).

1464. Martonne (Emmanuel de). — **La structure géographique de l'Afrique du Nord française. A propos de la nouvelle carte de l'Atlas Vidal-Lablache.** *A. de G.*, 1933, t. 42, pp. 61-72, 1 carte h. t. (*J* 43).

1465. Sicard (Capt). — **La carte de l'Afrique du Nord au 500.000e**, publiée par le Service géographique de l'Armée. *B. S. g. Alger*, 2e trim. 1933, 150-6, 1 carte (*J* 64).

Géographie humaine. Urbanisme

1466. Anfreville de la Salle (L. d'). — **La France dans l'Afrique du Nord. Le mouvement des naturalisations à Casablanca.** *A. F.*, janv. 1932, 26-7 (*J* 4° 4).

1467. Balleyguier (André). — **La photographie aérienne au service de l'urbanisme colonial, conférence.** *J. des Géomètres-experts et topographes fr.*, févr. 1932, 72-82 (*A* 14.188).

1468. *Bâtir*, revue mensuelle, Rabat (*J* 4° 65 *a*).

1469. Bernard (Augustin). — **Le recensement de 1931 dans l'Afrique du Nord.** *A. de G.*, 15 mars 1932, 212-6 (*J* 43).

1470. Borély (Jules). — **Notes sur Rabat.** Ed. du Portique, 1933, in-12, 33 p. (*A* 14.459).

1471. **Les chantiers nord-africains** (*J* 4° 129).

1472. Darlet (Jean). — **La culture du henné à Azemmour et ses rapports avec la situation démographique de la cité.** *B. enseign. pub. M.*, juil.-août 1933, 290-6 (*J* 29).

1473. Denis (Henry). — **Dans le Sud marocain. Agadir, ville nouvelle.** *L'avenir immobilier*, 19 mars 1932, 3-10, 6 ill. (*P* 98).

1474. Franc (Julien). — **La population du Maroc en 1931.** Alger, Impr. Minerva, 1932, 8°, 10 p.

1475. **France, métropole et colonies.** 2e série. Colonies. Album n° XX. L'Afrique du Nord : genres de vie et peuplement. Libr. de l'enseign., 33, 4° obl., 8 p., 30 ph. h. t. (*E* 510).

1476. Hebsamer (Dr H.). — **Die marokkanische Stadt.** *Mitteil. g. ethn. Ges.*, Zürich, 1932-33, XXXIII, pp. 27-45, 5 plans, 2 pl. h. t.

1477. **Le home marocain** [N° spécial consacré à l'urbanisme au Maroc]. *Le Phare*, 21 mars 1932, 35 p., fig. (*J* 4° 144).

1478. Imbert (Charles). — **L'Eglise du Sacré-Cœur à Casablanca.** *Technique des travaux*, mai 1932, 259-63, fig. (*J* 4° 165).

1479. Joleaud (L.). — **Les indigènes des villes marocaines.** *R. sc.*, 25 fév. 1933, 102-14, 10 fig. (*P* 185).

1480. Ladreit de Lacharrière (J.). — **Les Italiens au Maroc.** *Dépêche c.*, 14 avr. 1932 (K 3).

1481. Ladreit de Lacharrière (J.). — **Kenitra, Port-Lyautey.** *A. F.*, août 1932, 461-5, 4 ph., 1 graph. (*J* 4° 4).

1482. Ladreit de Lacharrière (J.). — **L'urbanisme colonial français et ses réalisations au Maroc.** *A. F.*, mars 1932, 158-63, 3 ph. (*J* 4° 4).

1483. Laforgue (Adrien). — **Architecture moderne.** *Chantiers nord-afric.*, janv. 1933, 19-30, 18 ill. (*J* 4° 129).

1484. Macaluso-Aleo (Gius.). — **L'acclimatazione degli Europei nell' Africa settentrionale.** Roma, I. poligrafico, 1933, vol. V, 495-534.

1485. Masi (Corrado). — **Colonizzazione e populamento francese in Africa del Nord.** *Oltremare*, août 1932, p. 319 (*J* 4° 133).

1486. Payen (Edouard). — **Les constructions urbaines au Maroc.** *R. C.*, juil. 1932, 266-8 (*J* 4° 4).

1487. Perpillon (A.). — **La géographie humaine du Maroc.** *A. de G.*, XLII, 1933, 85-8.

1488. Quiring (H.). — **Die zeitlichen Beziehungen der Flussterrassen Europas und Nordafrikas zu den Menschheitskulturen.** Stuttgart, Enke, 1930, 34 p.

1489. **Rapport pour le Congrès international de l'Urbanisme aux colonies** (Paris, Exposition coloniale, 10-13 octobre 1931). Rabat, Impr. off., 8°, 36 p. (*A* 1419 2).

1490. **Résultats statistiques du recensement de la population de la zone française de l'Empire chérifien effectué le 8 mars 1931.** Rabat, Impr. nouv., 1932, pet. 4°, 477 p. (Serv. de l'Adm. Gén.) (*E* 266).

1491. Ricard (Robert). — **L'émigration des Juifs marocains en Amérique du Sud.** *J. S. Américanistes*, 1932, 201-2 (*P* 134).

1492. **L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux.** Communications et rapports au Congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale réunis et présentés par Jean Royer. Préf. de M. le Maréchal Lyautey. Introd. de E. du Vivier de Streel. Rapport général par Henri Prost. T. I, Nevers, Fortin, 1932, 4°, 388 p., fig. (*E* 310).

1493. Viatet (Charles). — **L'urbanisme au Maroc.** *Nouvelle R.*, 1er avril 1932, 215-21 (*J* 110).

Ethnographie. Folklore. Sociologie

1494. Allier (Raoul). — **De quelques croyances et pratiques dans le Maroc d'aujourd'hui.** *La Méditerranée*, 1er juil. 1933, 172-6, 1 phot. (*J* 4° 179).

1495. Beguinot (Francesco). — **I Berberi e le recenti scoperte nel Fezzan.** *R. C. ital.*, avril 1933, 308-17 (*J* 202).

1496. Bel (Alfred). — **La fête des sacrifices en Berbérie.** Cinquant. de la Fac. des L. d'Alger. Articles pub. par les Prof. de la Fac., 1932, pp. 87-125 (*C* 956).

1497. Ben Daoud (Mohammed). — **Conte du folklore indigène de Rabat, « Petite rose ouvre-toi »**, recueilli et trad. par M. L. Brunot, *B. Enseign. pub. M.*, mars-avril 1933, 107-11. « **Histoire de denx co-épousées** », *id.*, juil.-août 1933, 297-303. « **L'orpheline et sa marâtre** », *id.*, sept.-déc. 1933, 364-70 (*J* 29).

1498. Benoît (Fernand) et N. Kossovitch. — **Recherches sur les berbérophones. Djerba, Hoggar, Maroc.** XVe Congr. intern. d'anthrop. et d'arch. préh., Paris, 1931 [1933], 25-37 (*C* 399).

1499. Benoît (Fernand) et N. Kossovitch. — **Les groupes sanguins chez les berbérophones (Ile de Djerba, Hoggar, Maroc).** *C. R. S. biol.*, 1932, t. 109, 198-200.

1500. BERNARD (Augustin). — **La psychologie des indigènes nord-africains.** *Séances et travaux de l'Ac. des Sc. mor. et polit.*, nov.-déc. 1933, 366-83, et *A. F.*, juil. 1933, 371-7 (*J* 4° 4).

Sur : BERNARD (A.). — *L'habitation indigène dans les possessions françaises* (518) : P. DEFFONTAINES, *Polybiblion*, avril 1933, 172 ; L. JALABERT, *Etudes*, 5 août 1933, 370 ; R. ROUTIL, *Anthropos*, janv.-avril 1933, 227-8.

1501. BOISBOISSEL (Lieut.-col. de). — **Les confréries religieuses musulmanes dans l'Islam occidental (Afrique occidentale française et Maroc).** *R. milit. de l'A. O. F.*, 1933, n° 17, 1-10.

1502. BOURRILLY (Joseph). — **Eléments d'ethnographie marocaine,** publ. par E. Laoust, Larose, 1932, in-12, 262 p., 30 pl. et 1 carte h. t. (*B* 3860).

C. R. : L. B[RUNOT], *B. enseign. pub. du M.*, janv.-fév. 1933, 50 ; H. LABOURET, *Anthropologie*, mars 1933, 174-5 ; M. MARTIN DU GARD, *Nouvelles littéraires*, 5 nov. 1932 ; R. RICARD, *R. de l'Aucam*, oct. 1932, 289-94 ; A. VAN GENNEP, *Mercure de F.*, 15 mai 1933, 193 ; Z[WEMER], *Moslem World*, juil. 1933, 317.

Sur : BRUNEL (R.). — *Essai sur la confrérie religieuse des Aïssaoua du Maroc* : A. VAN GENNEP, *Mercure de F.*, 15 mai 1932, 189-90.

1503. CAPAZ (Coronel). — **La cofradía darkauia.** *Africa* (Ceuta), août 1932, 143-6, 4 ph. (*J* 4° 86).

1504. CARCOPINO (Jérôme). — **Survivances par substitution des sacrifices d'enfants dans l'Afrique romaine.** *R. H. des relig.*, sept.-déc. 1932, 593-9 (*J* 2).

Sur : CAUVET (commt). — *Les Berbères en Amérique* : D. KREICHGAUER, *Anthropos*, janv.-avril 1932, 312-3 ; S. R[EINACH], *R. archéol.*, janv.-avril 1932, 184 ; A. VAN GENNEP, *Mercure de F.*, 15 déc. 1932, 637-8.

1505. **Chansons marocaines,** trad. de Guy DERWIL et TAHAR ESSAFI, *R. méditerr.*, juin 1932, 2029-31 (*J* 236).

1506. CHOTTIN (Alexis). — **Airs populaires marocains.** *Le Menestrel*, 1932, 351-2, 359-60, 367-8.

1507. CHOTTIN (Alexis). — **Chants et danses berbères au Maroc.** *Le Menestrel*, 8 sept. 1933 (*K* 3).

1508. COLIN (Georges S.). — **Mellah.** *Encycl. de l'Islam*, 1932, livr. 45, 533 (*A* 4° 941).

1509. COLIN (Georges S.). — **La noria marocaine et les machines hydrauliques dans le monde arabe.** *H.*, 1er trim. 1932, 24-60, 3 pl. h. t., 1 glossaire (*J* 4° 11).

1510. COLIN (Georges S.). — **L'origine des norias de Fès.** *H.*, 1er-3e trim. 1933, 156-7 (*J* 4° 11).
Sur : COON (C. S.). — *Tribes of the Rif* (526) : D. J. WÖLFEL, *Anthropos*, sept.-déc. 1933, 805-8.

1511. CORJON (F.). — **Maladies, soins, rites magiques de protection ou d'expulsion du mal chez les enfants berbères du Moyen-Atlas.** *B. enseign. pub. M.*, mai 1932, 243-52 (*J* 29).

1512. DAILLIER (P.). — **La zaouïa de Sidi Hamza.** *R. G. m.*, juin 1933, 95-102, 1 ph. h. t. (*J* 63).

1513. DELMARÈS (C.). — **Sortilèges pratiqués à Mazagan pour préserver les jeunes épousées d'une maternité trop précoce.** *R. anthropol.*, 1933, nos 10-12.

1514. DOMENECH (cap.). — **Hagiografía musulmana.** *Africa* (Ceuta), janv. et juin 1932, 14-16, 105-7, phot. (*J* 4° 86).

1515. DUCATI (Angelo). — **Le schiatte berbere nel passato del Maghreb.** *Oltremare*, oct. 1932, 412-14, carte (*J* 4° 133).

1516. FAURE (Elie). — **L'âme islamique.** *Grande R.*, sept. et oct. 1932, 353-68, 573-90 (*J* 89).

1517. FIMBERT (Elian J.). — **Les proverbes de l'Islam.** *R. d'Af.*, 1932, n° 9, 4-9.

1518. FOGG (W.). — **The Suq, a study in the human geography of Morocco.** *Geography* (Manchester), XVII, 1932, 257-67.

1519. HARDY (Georges) et Ch. RICHET fils. — **L'alimentation indigène dans les colonies françaises, protectorats et territoires sous mandat...** Préf. de M. le médecin inspecteur général LASNET. Vigot, 1933, gr. 8°, 388 p., 16 cartes et 71 fig. (*C* 1119).

1520. HARDY (Georges). — **L'alimentation des indigènes au Maroc.** *Terre, Air, Mer*, oct. 1932, 143-58 (*J* 4° 13).

1521. HECTOR (Paul). — **Essai de monographie psychologique berbère d'après le parler familial des tentes.** Hebbab-Khenifra-Casablanca, Impr. réunies, 1933, gr. 8°, 108 p. (Cahiers Charles de Foucauld). (*C* 1901).

1522. HÉRAIN (François de). — **Types marocains.** Deuxième album : pays Zemmour, Marrakech, Maroc sud-occidental, préf. de M. Lucien SAINT. Troisième album : Rabat, Tanger, Ouezzan, Rif, Taza, Oujda, préf. de M. Théodore STEEG. Chez l'artiste, 1932-33, 2 vol. gr. 4°, 1 f. n. ch., 10 pl., 2 ff. n. ch. et 3 ff. n. ch., 10 pl., 4 ff. n. ch. (*R* 4° 121).

1523. HERBER (J.). — **Miroir zemmour (Maroc).** *B. Musée d'ethn. du Trocadéro*, janv. 1932, 23-7, 6 fig. (*J* 468).

1524. HERBER (J.). — **Le détatouage indigène dans l'Afrique du Nord.**

Lyon, Desvigne, 1933, pet. 4°, 14 p. (Biblioth. de la *R. intern. de criminalistique*) (*A* 14.700).

1525. HERBER (J.). — **Le mensonge et la feinte prophylactiques au Maroc.** *R. H. des relig.*, sept.-déc. 1933, 229-45 (*J* 2).

1526. HERBER (J.). — **Notes sur les poteries de Karia (Cheraga).** *H.*, 1932, t. XV, 157-64, 2 pl. h. t. (*J* 4° 11).

1527. HERBER (J.). — **Les potiers de Mazagan.** *H.*, 1933, t. XVII, 49-57, 3 pl. (*J* 4° 11).

1528. IMPERATORI (Giulio), — **Barbaria e Berberi.** *R. C. ital.*, mars 1933, 244-7 (*J* 202).

1529. **Le jeu de Dames au Maroc.** *R. fr. du jeu de Dames*, 1933, 70-5, ill. (*P* 182).

1530. JOLEAUD (L.). — **Bœufs, moutons et chèvres sauvages de Berbérie aux temps préhistoriques et historiques.** *La Terre et la Vie*, oct. 1933, 579-85, 6 fig. (*J* 453).

1531. JOLEAUD (L.). — **Fossiles magiques du Maroc.** *La Nature*, 15 avril 1933, 337-43, 2 cartes, 5 fig. (*P* 194).

1532. JOLEAUD (L.). — **Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord.** *J. S. Africanistes*, 1933, III, 197-282, 2 pl. h. t. (*J* 4° 302).

1533. JOLEAUD (L.). — **Les rites de l'eau aux temps néolithiques dans le nord-ouest africain.** *R. sc.*, 25 nov. 1933, 673-80, 10 fig. (*J* 4° 45).

1534. JOLEAUD (L.). — **Rites de l'eau et toponymie chez les Aït Haddidou (Région médiane du haut Atlas marocain).** *J. S. Africanistes*, 1933, III, 346-7 (*J* 4° 302).

1535. JOLEAUD (L.). — **Traditions corporatives des constructeurs de cours d'eau souterrains (rhettaris) et des maîtres de l'heure d'eau (Moul el Keits) de Marrakech.** *R. sc.*, 23 déc. 1933, p. 748 (*J* 4° 45).

1536. JOUIN (Jeanne). — **Iconographie de la mariée citadine dans l'Islam nord-africain.** Geuthner, 1932, 8°, pp. 313-40, 23 pl. (extr. de *R. ét. islam.*, 1931) (*A* 14.510),.

1537. JOUIN (Jeanne). — **Les thèmes décoratifs des broderies marocaines. Leur caractère et leurs origines.** *H.*, 1932, t. XV, 11-30, 1 fig., 21 pl. (*J* 4° 11).

1538. KOSSOVITCH (N.). — **Contribution à l'étude anthropologique et sérologique des Indigènes du Maroc.** Série féminine. *C. R. S. biol.*, 1933, t. 113, n° 23.

1539. KOSSOVITCH (N.). — **Recherches anthropométriques et sérologiques (groupes sanguins) chez les Israélites du Maroc.** *C. R. S. biol.*, 1932, t. 109, 9-11.

1540. KOSSOVITCH (N.) et Fernand BENOÎT. — **Contribution à l'étude anthropologique et sérologique (groupes sanguins) des Juifs modernes.** *R. anthropol.*, avril-juin 1932, 99-125, 5 fig., 4 pl. (*J* 429).

1541. KOSSOVITCH (N.) et Fernand BENOÎT. — **Contribution à l'étude des Indigènes du Maroc (série féminine).** *R. anthropol.*, XLIII, 1933, nos 7-9, 5 fig.

1542. LAOUST (E.). — **L'habitation chez les transhumants du Maroc central (suite).** *La maison. H.*, 3e trim. 1932, 115-218, 15 pl. h. t., 38 fig. (*J* 4° 11).

1543. LEBLANC (E.), RIBET, F. MORAND, H. LIARAS et J. SEROR. — **Recherches sur les Berbères.** *Folia morfologica*, Varsovie, III, 1931, 217-25.

1544. LE COEUR (Ch.). — **Les rites de passage d'Azemmour.** *H.*, 4e trim. 1933, 129-48 (*J* 4° 11).

1545. LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Mizwar.** *Encycl. de l'Islam*, IV, 1932, p. 616 (*A* 4° 941).

1546. MAITROT DE LA MOTTE-CAPRON (A.). — **De l'art dans les objets usuels nord-africains.** *B. S. G. Alger*, 4e trim. 1932, 502-24 (*J* 64).

1547. MALDONADO (Eduardo). — **La cofradía naciría.** *Africa* (Ceuta), fév. 1933, 29-32, 2 pl., 1 carte (*J* 4° 86).

1548. MANGIN-BALTHAZARD. — **Note concernant les empreintes de mains de Marocains.** XVe Congr. d'anthrop. et d'arch. préh., Paris, 1931 [1933], pp. 15-19 (*C* 399).

1549. MARTY (Paul). — **La zaouia Sidi ben 'Âchir à Salé**, *R. ét. isl.*, 1933, 143-52 (*J* 6 *a*).

Sur : MONTAGNE (Robert). — *Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc* : E. DE MICHELIS, *R. storic. ital.*, 1932, 544-53 ; E. PRÖBSTER, *Orientalist. Literaturzeit.*, juil. 1933, col. 440-2 ; A. VAN GENNEP, *Mercure de F.*, 15 juil. 1932, 428-30.

Sur : MONTAGNE (R.). — *Villages et Kasbas berbères* : W. CASKEL, *Orientalist. Literaturz.*, avril 1933, col. 249-50.

1550. MONTET (Edouard). — **Choix de proverbes, dictons, maximes et pensées de l'Islam.** Maisonneuve, 1933, in-12, 205 p. (*B* 5403).

1551. NAROUN (L.). — **L'évolution de la famille berbère.** *Maurétanies* (Alger), janv. et mars 1932, 18-24, 14-18 (*J* 472).

1552. OLEAGA (Fr. Luis). — **Cofradías musulmanas.** *Mauritania* (Tanger), fév. 1932, 42-4 (*J* 4° 112).

1553. PARR (Leland W.). — **Blood studies on peoples of Western Asia and**

North Africa. *Amer. j. of physic. anthrop.*, Washington, XVI, 1931, 1932, 15-29.

1554. PIPYN (J.). — **Saints musulmans du Maroc.** *M. Cathol.*, avril-oct. 1932. 119-20, 250-1, 279-80, 312-3 (*J* 114).

1555. PROBST BIRABEN (J. H.). — **Le serpent : persistance de son culte dans l'Afrique du Nord.** *J. S. Africanistes*, III, 1933, 289-95 (*J* 4° 302).

1556. **Quelques jeux berbères,** notes prises par M. NOBLET. *B. enseign. pub. M.*, fév. 1932, 85-9, 3 fig. (*J* 29).

1557. RICARD (Robert). — **Contribution à l'étude des fêtes de « Moros y Cristianos » au Mexique.** *J. S. Américanistes*, XXIV, 1932, 51-84 (*A* 4° 3499).

1558. RICARD (R.). — **Les fêtes de « Moros y Cristianos » au Mexique (addition),** *ibid.*, 287-291.

1559. RICARD (R.). — **La littérature des Berbères marocains.** *R. de l'Aucam*, avril 1933, 121-9 (*A* 14.463).

1560. SÁNCHEZ PÉREZ (cap.). — **Orígenes y datos históricos de los Kotama.** *Africa* (Ceuta), déc. 1932, 223-5, 3 ph., 1 carte (*J* 4° 86).

Sur : SBIHI (Ahmed). — *Proverbes inédits des vieilles femmes marocaines* : L. BRUNOT, *B. enseign. pub. M.*, janv.-fév. 1933, 51-2, et *H.*, 1er trim. 1932, 104-8 ; E. DH[ORME], *R. H. des relig.*, mars-juin 1932, 327-8 ; J. A. F. MAYNARD, *J. S. of or. res.*, juil.-oct. 1932, 139 ; A. VAN GENNEP, *Mercure de F.*, 15 mai 1933, 193-4.

1561. SOULÉ (Mme). — **Jeux de fillettes musulmanes à Fès-Djedid.** *B. enseign. pub. M.*, sept.-déc. 1933, 355-63 (*J* 29).

1562. WEISSEN-SZUMLANSKA (Marcelle). — **L'âme archaïque de l'Afrique du Nord.** Nouv. éd. latines, 1933, in-12, 212 p., 3 cartes et pl. h. t. (*B* 5255).

1563. WESTERMARCK (Edward). — **Pagan survivals in mohammedan civilization.** London, Macmillan, 1933, 8°, 190 p. (*C* 2000).

Sur : WESTERMARCK (E.). — *Wit and Wisdom in Morocco* : G. KAMPFFMEYER, *Orientalist. Literaturz.*, 1er avril 1933, col. 250-2 ; H. LABOURET, *Africa* (London), 228-9 ; D. S. MARGOLIOUTH, *Folklore*, 30 juin 1932, 240-2.

Préhistoire

1564. Agnault (René d'). — **Un important document de préhistoire marocaine [céramique d'Achakar].** *Vie m. ill.*, 1er juin 1933, 218-9., 4 ph. (*J* 4° 110).

1565. A[ntoine] (M.). — **Bibliographie préhistorique marocaine (suite).** *B. S. Préh. M.*, 3e-4e trim. 1933, 96-9 (*J* 235).

1566. Antoine (M.). — **Notes de préhistoire marocaine (V à VII).** *B. S. Préh. M.*, 1932, 23-46, 27 fig. ; 1933, 50-60 et 65-89, 73 fig. (*J* 235).

1567. Benoît (Fernand). — **Signes gravés des pétroglyphes de la vallée du Bou-Regreg au Maroc et des mégalithes du Morbihan.** XVe Congr. intern. d'anthrop. et d'arch. préh., Portugal, 1930 (Paris, Nourry, 1931), 395-400, 1 fig. (*C* 2210).

1568. Benoît (F.). — **La stèle du Maaziz.** *B. S. Préh. M.*, 1er sem. 1932, 47-50, 2 fig. (*J* 235).

1569. Bosch Gimpera (P.). — **La prehistoria africana y el origen de los pueblos camitas.** *A. de Preh. madrileña*, 1932, I, 11-28.

1570. Cauvet (Commt). — **Rapports préhistoriques de l'Afrique du Nord et de l'Europe occidentale.** XVe Congr. intern. d'anthrop. et d'arch. préh., Portugal, 1930 (Paris, Nourry, 1931), 258-65 (*C* 2210).

1571. Clariond (L.). — **Les gravures rupestres d'Aït Saadane (Maroc saharien).** *B. S. Préh. M.*, 3e-4e trim. 1933, 90-5, 4 fig. (*J* 235).

1572. Gattefossé (Jean). — **L'Atlantide et le tritonis occidental.** *B. S. Préh. M.*, 2e sem. 1932, 53-152, 1 carte h. t. (*C* 1817).
C. R. : P. Le Cour, *Atlantis*, janv.-fév. 1933, 83-4.

1573. Gattefossé (J.). — **Graphismes en fer à cheval du Dadès.** *B. S. Préh. M.*, 1er sem. 1933, 32-6, 1 pl. (*J* 235).

1574. Gattefossé (J.). — **Les pieds humains gravés des Aït Dadès.** *B. S. Préh. M.*, 1er sem. 1933, 37-8 (*J* 235).

1575. Ghirelli (Angelo). — **Apuntes de prehistoria norte-marroquí.** Madrid, Gráficas reun., 1932, 8°, 75 p. (Notas y comun. del I. geol. y min. de Esp.) (*A* 14.747).

1576. Gobert (E. G.) et R. Vaufrey. — **Deux gisements extrêmes d'ibéromaurusien... Gisements de Casablanca.** *Anthropologie*, déc. 1932, 449-90 (*J* 121).

1577. Herber et David. — **A propos des dalles gravées au Cap Cantin.** *B. S. Préh. M.*, 1er sem. 1933, 27-31, 2 fig. (*J* 235).

1578. JOLEAUD (L.). — **Chronologie des phénomènes quaternaires, des faunes de mammifères et des civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord.** Ve Congr. intern. d'arch., Alger, 1930, publ. par S. h. alg., 1933, pp. 13-46 (*C* 1011).

1579. JOLEAUD (L.). — **Communication sur l'interprétation des gravures rupestres d'ovidés et de bovidés du néolithique nord-africain d'après des rites magiques berbères actuels de la pluie.** *Anthropologie*, XLIII, 1933, 676-7 (*J* 121).

1580. JOLEAUD (L.). — **La faune des gravures rupestres nord-africaines.** 5e session de l'I. intern. d'anthropol., Paris, 1931. Nourry, 1933, 220-7.

1581. KOEHLER (le P. Henry). — **La civilisation mégalithique au Maroc.** *B. S. préh. fr.*, 1932, no 9, 7 p., 5 fig. (*A* 14.678).

1582. KOEHLER (H.). — **Fouilles de la grotte d'Achakar (Résumé).** XVe Congr. intern. d'anthrop. et d'archéol. préh., Portugal, 1930, Paris, Nourry, 1931, p. 335 (*C* 2210).

1583. KOEHLER (H.). — **Notes de préhistoire marocaine, à propos de l'ouvrage « Afrique ».** *R. anthropol.*, XLII, 1932, 71-4, 2 fig.

1584. KOEHLER (H.). — **Quartzites taillés de la région côtière de Rabat.** *B. S. Préh. M.*, 1er sem. 1932, 3-13, 11 fig. (*J* 235).

1585. KOEHLER (H.). — **La station de l'aguelman de Sidi Ali (Maroc).** Notes complémentaires à l'article de M. RUHLMANN... *B. S. préh. fr.*, 1933, no 7-8, 15 p., 9 fig. (*A* 14.683).

1586. MAITROT DE LA MOTTE-CAPRON (A.). — **Glozel au point de vue berbère.** *B. S. G. Alger*, 1er trim. 1932, 87-108 (*J* 64).

1587. MARCHAND (H.). — **Récoltes paléolithiques du capitaine Favard dans la zone de Missour (Maroc oriental).** *B. S. H. nat. Af. du N.*, juil. 1933, 188-93, 1 pl. (*J* 478).

1588. MARCHAND (H.). — **Les squelettes du Souk Khemis Zemamra (Maroc occidental).** *B. S. arch., h. et g. du dép. de Constantine*, 29 mars 1933, 91-4 (*J* 11 *a*).

1589. MARCHAND (H.) et cap. FAVARD. — **Gisements préhistoriques inédits de la moyenne Moulouya (Maroc oriental).** *B. S. H. nat. Af. du N.*, XXIII, 1932, 87-90, 1 fig.

1590. MARCY (Georges). — **A propos du vase de l'oued Mellah.** *B. S. Préh. M.*, 1er sem. 1933, 39-49, 3 fig. (*J* 235).

1591. MARCY (G.). — **La pierre écrite d'Aïn Jma'a.** *B. S. Préh. M.*, 1er sem. 1932, 14-22 (*J* 235).

1592. OBERMAIER (Hugo). — **Das Alter der vorgeschichtlichen Felskunst**

Nordafrikas. *Forschungen u. Fortschritte*, Berlin, VIII, 1932, 35-36.
C. R. : A. Ch[arton], *B. Com. ét. h. et sc. A. O. F.*, janv.-mars 1932, p. 199 ; R. Vaufrey, *Anthropologie*, 1932, XLII, 363-4 ; *Anthropos*, sept.-déc. 1932, 965-6.

1593. Obermaier (H.). — **La antigüedad del arte rupestre del Norte de Africa.** *B. Ac. de la H.*, janv.-mars 1932, 243-53, 2 pl. h. t. (*J* 210).

1594. Peyrony (D.). — **Paléolithiques supérieurs européens et africains, rapports entre eux.** *R. anthropol.*, avril-juin 1932.

1595. Ruhlmann (Armand). — **Contribution à la préhistoire sud-marocaine. La collection Terrasson.** *H.*, XV, 1932, 79-119, 6 fig., 7 pl. et 1 carte h. t. (*A* 4° 3593).
C. R. : E. G. Gobert, *Anthropologie*, XLIII, 1933, p. 580, et *R. tunis.*, 2e sem. 1932, p. 401; R. L[antier], *R. archéol.*, janv.-avril 1933, p. 127.

1596. Ruhlmann (A.). — **Note archéologique sur l'aguelman de Sidi Ali (Moyen Atlas).** *B. S. Préh. fr.*, 1932, n° 12, 16 p., 1 fig. (*A* 14.447).

1597. Ruhlmann (A.). — **Objets préhistoriques de Dchîra.** *H.*, 2e trim. 1933, 89-91, 1 pl. (*A* 4° 3631).

1598. Ruhlmann (A.). — **Le Volubilis préhistorique.** Casablanca, Impr. fr., 1933, gr. 8°, 24 p., 13 fig. (*A* 14.704).

Art et Archéologie

1599. Armani (Dr.). — **Découverte de sépultures préislamiques à Zemamra (Maroc occidental).** *B. S. arch. Constantine*, 29 mars 1933, 89-90 (*J* 11 *a*).

1600. Bel (Alfred). — **Contribution à l'étude des dirhems de l'époque almohade.** *H.*, XVI, 1933, 1-68, 30 fig. (*J* 4° 11).

1601. Borély (Jules). — **Chella et l'archéologie.** *Vie m. ill.*, juil. 1932, 5 p., 14 ph. (*A* 4° 3553).

1602. Borély (J.). — **Nouvelles observations sur Tinmel.** Au Portique, s.d. [1933], 10 p., 8 pl. h. t. (*A* 4° 3601).

1603. Carcopino (Jérôme). — **Les travaux des érudits français sur le monde romain depuis vingt ans.** *Mél. d'arch. et d'h. anc. él. de l'Ec. de Rome*, 1933, 5-41, 5 fig. (*J* 45).

1604. Carcopino (J.). — **Volubilis Regia Iubae**, *H.*, XVII, 1933, 1-24 (*J* 4° 11).

1605. Chatelain (Louis). — **L' « Ephèbe versant à boire » de Volubilis.** Leroux, 1933, in-f° (Extr. Monuments Piot, XXXIII).

1606. CHATELAIN (L.). — **Guide du visiteur à Volubilis.** Rabat, Moncho, 1933, in-16, 32 p. (*A* 14517).

1607. CHATELAIN (L.). — **Note sur un lingot de plomb découvert à Volubilis.** *B. archéol. du Com. des trav. hist.*, années 1928-29. Impr. Nat., 1932, 416-18 (*J* 47).

1608. DIEZ (E.). — **Mihrab.** *Encycl. de l'Islam*, livr. 45, 1932, 551-7, 11 fig. (*A* 4° 941).

1609. ESPÍN (Joaquín). — **Una cabezada árabe granadina y una bandera morisca.** *B. de la Junta de Patr. del. Museo... de Murcia*, 1932-33, 6 p., 4 ph. (*J* 4° 433).

1610. GLÜCK (Heinrich) y Ernst DIEZ. — **Arte del Islam.** Obra directamente trad. del alemán por M. SÁNCHEZ SARTO, con un e studio original sobre el arte islámico en España y en el Magreb por Manuel GÓMEZ-MORENO. Madrid, Labor, 1932, pet. 4°, 776 p., fig., pl. h. t. (Historia del Arte Labor) (*E* 283).

C. R. : E. LAFUENTE FERRARI, *Arch. esp. de arte y arqueol.*, janv., avril 1933, 75-7.

1611. GSELL (Stéphane). — **Rapport sur une communication du capitaine Odinot** [a. s. d'une découverte dans le Djebel Seddina aux environs de Fès]. *B. arch. du Com. des trav. hist.*, 1928-29. Impr. Nat., 1932, 281-2 (*J* 47).

1612. LAMBERT (E.). — **L'art hispano-mauresque et l'art roman.** *H.*, XVII, 2[e] trim. 1933, 29-43 (*J* 4° 11).

1613. LAURENTI. — **Communication de la photographie et du dessin d'une inscription [coufique] qui figure en double exemplaire sur les côtés d'un pont ruiné existant sur l'oued Beth (Maroc)**, présentée par William MARÇAIS, *B. arch. Com. trav. hist.*, 1928-29. Impr. Nat., 1932, 304-5, 1 fig. (*J* 47).

1614. **Lettre du Résident Général du Maroc au Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres**, au sujet de la découverte à Volubilis d'une statue en bronze de 1 m. 40, figurant un jeune homme. *C. R. Ac. Inscr.*, janv.-mars 1932, 53-4 (*J* 31).

Sur : LÉVI-PROVENÇAL (E.). — *Inscriptions arabes d'Espagne* : A. BEL, *R. afr.*, 1[er] sem. 1932, 125-7 ; A. DESSUS-LAMARE-*J. asiat.*, juil.-déc. 1933, 154-9 ; E. LAMBERT, *R. h.*, janv.-fév. 1933, p. 231 ; J. SCHACHT, *Orientalist. Literaturz.*, oct. 1933, col. 627-9.

1615. MAITROT DE LA MOTTE-CAPRON (A.). — **L'architecture indigène nord-africaine.** *B. S. G. Alger*, 3[e] trim. 1932, 289-305 (*J* 64).

1616. MAMMERI (Azouaou). — **Bijoux marocains.** *Vie m. ill.*, déc. 1933, 2 p., 6 fig. (*J* 4° 110).

1617. MARÇAIS (Georges). — **Nouvelle histoire de l'art,** pub. sous la dir. de Marcel AUBERT. *L'Art musulman.* F. Didot, 1932, pet. 4°, p. 304-30, ill. (*A* 4° 3240).

Sur : MARÇAIS (G.). — *Manuel d'art musulman* : E. DIEZ, *Orientalist. Literaturz.*, fév. 1932, col. 123-5 ; GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *R. h.* ,fév. 1933, 75-91.

1618. MASI (Corrado). — **Nuove luci su Sala, cittá romana del Marocco.** *Oltremare*, mars 1932, 113-4 (*J* 4° 133).

Sur : MONTALBÁN Y DE MAZAS (C. L. de). — *Las mazmorras de Tetuán* : R. THOUVENOT, *H.*, XV, 1932, p. 143.

1619. PRIETO VIVES (Antonio). — **La carpintería hispano-musulmana.** *Arquitectura*, 1932, 265-302, 91 fig.

1620. PICARD (Charles). — **Courrier de l'art antique.** *Gaz. des B. Arts*, avril 1933, p. 207, fig. [a. s. de l'« éphèbe « de Volubilis].

1621. **Rapport sur les documents archéologiques recueillis par les brigades topographiques pendant l'hiver 1927-1928...** 2e Maroc, Feuilles d'el-Kenitra, de Sidi Yahia du Gharb et de Bataille. *B. archéol. com. trav. h.*, 1928-29. Impr. Nat., 1932, 259-60 (*J* 47).

1622. RICARD (Prosper). — **Reliures marocaines du XIIIe siècle.** *H.*, 4e trim. 1933, 109-27, 22 fig., 8 pl. h. t. (*J* 4° 11).

1623. RICARD (P.). — **Un cartable du Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790).** Communication... résumée. *B. Section de G. com. trav. hist.*, XL, 1932, p. XLII-XLIII (*J* 49).

1624. RICARD (P.) et Alexandre DELPY. — **Notes au sujet des vieilles portes de maisons marocaines.** *H.*, XV, 1932, 165-92, 17 pl. h. t. (*J* 4° 11).

1625. RIVERO (Casto María del). — **La moneda arábigo-española.** Compendio de numismática musulmana. Madrid, Maestre, 1933, pet. 8°, XV — 193 p., tableaux, pl. et carte h. t. (*C* 1851).

1626. ROISSET (Maurice). — **Les visages du passé. Regards sur Mehedya.** *Vie m. ill.*, 15 mars 1933, 116-7, 6 ph. (*J* 4° 110).

1627. RUHLMANN (Armand). — **Le bracelet-bourse romain de Volubilis.** Fenardent, 1933, gr. 8°, 11 p., 3 fig. (extr. de *R. numismat.*) (*A* 14604).

1628. TERRASSE (Henri). — **L'art hispano-mauresque des origines au XIIIe siècle.** Van Oest, 1932, 4°, X — 506 p., 83 fig., 80 pl. h. t. (Public. de l'I. des hautes-ét. m.) (*J* 21).

C. R. : L. B[RUNOT], *B. enseign. pub. du M.*, juil.-août 1933, 309-11 ; P. DONCOEUR, *Etudes*, 5 nov. 1933, p. 378 ; J. FERRANDIS,

Al-Andalus, 1933, 484-7 ; J. LASSUS, *B. d'ét. orient.*, 1933, 178-82 ; *L'Architecture*, 15 août 1933, p. 288 ; *R. de l'Art*, juil. 1933, p. 350.

1629. TERRASSE (Henri). — **Les influences ifriqiyennes sur l'art de l'Espagne musulmane aux Xe et XIe siècles.** *R. tunis.*, 2e sem. 1933, 251-62, 2 fig. (*J* 12).

1630. THOUVENOT (R.). — **Tête de déesse en marbre trouvée à Chella.** *H.*, 2e trim. 1933, 25-8, 3 fig. (*J* 4° 11).

1631. THOUVENOT (R.). — **Tête de marbre antique trouvée au Maroc** [en 1912, par le capitaine VENET, à Banasa]. *R. études anc.*, juil.-sept. 1932, 254-8, 1 fig. (*J* 204).

1632. THOUVENOT (R.). — **Une forteresse almohade près de Rabat (Dohîra).** Larose, 1933, 4°, 30 p., 15 fig. [extr. d'*H.*] (*A* 4° 3758).

1633. THOUVENOT (R.). — **Une forteresse musulmane sur l'oued Yquem.** *H.*, XV, 1933, 127-35, 12 fig. (*J* 4° 11).

1634. UCEL (Jeanne d'). — **Berber art. An introduction.** Norman, Univ. of Oklahoma, 1932, 8°, 227 p., 44 pl. h. t. (*C* 520).

1635. VAN DE PUT (Albert). — **Le ceramiche ispano-moresche.** *Faenza*, XX, 1932, 67-83, 6 pl. h. t. (*J* 4° 56).

1636. WUILLEUMIER (P.). — **Les fouilles récentes en Afrique.** *R. de Paris*, 1er sept. 1932, 202-17 (*J* 81).

MUSIQUE

1637. CHOTTIN (Alexis). — **Au Congrès de la musique arabe. Le Caire (mars-avril 1932). Journal d'un congressiste.** *B. enseign. pub. du M.*, janv.-fév. 1933, 3-21, 8 ph. h. t. (*J* 29).

1638. CHOTTIN (A.). — **Instruments, musique et danse chleuh.** *Zeits. f. vergleich. Musikwiss.*, 1933, 11-15, 1 pl. h. t. (*J* 499).

1639. **Corpus de musique marocaine...** II. Musique et danses berbères du pays chleuh, préf. et note par Prosper RICARD, études et notations musicales et chorégraphiques par Alexis CHOTTIN (776). Heugel, 1933, 4°, 72 p., ill. (Serv. des Arts indig.) (*A* 4° 3392).

Sur : le *VIIIe Congrès de l'Institut des hautes études marocaines (arts musicaux)* : P. RICARD, *Zeits. f. vergleich. Musikwiss.*, I, 1933, 64-5.

1640. DOLMETSCH (M.). — **Musik in Marokko.** *Zeits. f. Instrumentenbau*, 52, 1932, 378-80.

1641. FARMER (Henry George). — **An old moorish lute tutor.** Being four arabic texts... ed. with transl., commentary and a appendix. Glasgow, Civic press, 1933, 4°, VII — 40 p., et texte arabe, 1 pl. h. t. (Coll. of Orient. writers on music) (*A* 4° 1176), et *J. of roy. Asiat. S.*, 1932, 99-109, 379-89 et 897-904 (*J* 69).

1642. FARMER (H. G.). — **The influence of Alfarabi's « Ihsa al-utum » (De scientiis) on the writers on music in western Europe.** *J. of. roy. Asiat. S.*, juil. 1932, 561-92.

1643. HORNBOSTEL (Erich M. von) et Robert LACHMANN. — **Asiatische Parallelen zur Berbermusik.** *Zeits. f. vergleich. Musikwiss.*, I, 1933, 4-11, 3 pl. h. t. (*J* 499).

1644. RICARD (Prosper). — **Le conservatoire de musique marocaine de Rabat.** *Outre-Mer*, 1er trim. 1932, 19-29 (*J* 248).

LINGUISTIQUE

1645. **Arrêté résidentiel fixant les règles de transcription en français de l'arabe et du berbère en vue de déterminer l'orthographe française des termes géographiques et des noms de collectivités.** *B. off. Prot.*, 17 juin 1932, 699-700 (*K* 1).

1646. ARSALAN (Shakīb). — **'Alaqat al-ta'rikh bi-l-lahjāt al'-Arabīyah** (dialectes arabes et leur signification historique). *Muqtataf*, janv. à mars 1932, 38-44, 139-45, 323-7 (*J* 4° 159).

1647. BASSET (André). — **Note sur l'élément démonstratif en berbère.** *B. S. lingu. Paris*, 1933, 213-15 et XXII-XXIII (*J* 5).

1648. BASSET (A.). — **Note sur l'état d'annexion en berbère.** *B. S. lingu. Paris*, 1932, 173-4 (*J* 5).

1649. BASSET (A.). — **Notes sur le genre dans le verbe et dans le nom en berbère.** Cinquantenaire de la Fac. des L. Alger. Articles pub. par les prof. de la Fac., 1932, 62-71 (*C* 956).

Sur : BASSET (A.). — *Etudes de géographie linguistique en Kabylie* : G. S. COLIN, *J. asiat.*, juil.-sept. 1932, 186-8.

1650. BEGUINOT (Francesco). — **Proposition en vue d'éditer un dictionnaire comparé des dialectes de la langue berbère.** Congr. de l'I. intern. des langues et des civilis. af., Paris, 1931 [1932], 41-6. Discussion par M. COHEN, p. 47-8.

Sur : BEGUINOT (F.). — *Il berbero nefusi di Fassato* : A. KLINGENHEBEN, *Africa* (Londres), avril 1932, 226-7 ; G. MARCY et G. S. COLIN, *H.*, 1er trim. 1932, 94-8 et 98-102 ; E. PRÖBSTER, *Orientalist. Literaturz*, déc. 1933, col. 764-5.

1651. BROCKELMANN (C.). — **Gibt es einen hamitischen Sprachstamm?** *Anthropos*, XXVII, 1932, 797-818.
C. R. : A. BASSET, *R. afr.*, 1er sem. 1933, 177.
Sur : BRUNOT (L.). — *Textes arabes de Rabat* (595) : M. COHEN, *B. S. lingu. Paris*, 1932, 189-90 ; H. PÉRÈS, *R. afr.*, 1er sem. 1932, 134-9.
Sur : BRUNOT (L.). — *Topographie dialectale de Rabat* : K. L[ÉVY[, *Der Islam*, janv. 1932, 102.
Sur : BRUNOT (L.). — *Yallah ou l'arabe sans mystère* : M. COHEN, *B. S. lingu. Paris*, 1933, 193-4.

1652. BRUNOT (L.) et E. MALKA. — **Textes judéo-arabes de Fès.** *H.*, 1er trim. 1932, 1-16 (*J* 4° 11).

1653. CESARO (Antonio). — **Ancora per gli studi berberistici in Italia.** *Oltremare*, avril 1932, p. 172 (*J* 4° 133).

1654. COLIN (Georges S.). — **A propos d'un manuscrit berbère.** *H.*, 1er trim. 1932, p. 90 (*J*.4° 11).
Sur : COLIN (G. S.). — *Notes de dialectologie arabe* : K. LÉVY, *Der Islam*, janv. 1932, p. 68.
Sur : COLIN (G. S.). — *Notes sur l'arabe d'Aragon* : K. LÉVY, *Der Islam*, janv. 1932, 68-9.

1655. COULLET (G.). — **Cours rationnel et pratique d'arabe dialectal, suivi d'un exposé succinct du dogme et des pratiques orthodoxes de la religion musulmane.** Fez, Domenech, s.d., pet. 8°, 60 p. (*A* 14508).

1656. DEN VELDEN (F. von). — **Der nordafrikanische Untergrund der Keltischen Sprachen.** *Literae orientales*, juil. 1933, 1-6 (*J* 456).

1657. FRÉTÉ (R.) et R. MAGNE. — **Leçons de langage au cours préparatoire des écoles musulmanes (premier trimestre).** Rabat, Ecole du Livre, s.d. (1932), in-4°, 124 p., 1 tableau h. t. (*E* 277).
C. R. : M. COHEN, *B. S. lingu. Paris*, 1933, p. 194.
Sur : LAOUST (H.). — *Cours de berbère marocain* : A. KLINGENHEBEN, *Orientalist. Literaturz.*, janv. 1932, col. 47-8.
Sur : LAOUST (H.). — *Siwa* : M. COHEN, *B. S. lingu. Paris*, 1932, 208-11.

1658. MARCY (Georges). — **Les phrases berbères des « Documents inédits d'histoire almohade ».** *H.*, 1er trim. 1932, 61-77 (*J* 4° 11).

1659. MARCY (G.). — **Sur l'alternance a x ad dans le pronom relatif commun en berbère du Sous.** *B. S. lingu. Paris*, 1933, 203-12 (*J* 5).

1660. MARTIN (Marceau) et J.-H. DURASCOUX. — **Méthode de lecture du petit écolier indigène d'Afrique du Nord.** Tours, Deslis, 1933, pet. 8°, 56 p., ill. (*A* 14741).

1661. NAVARRO TOMÁS (T.), A. M. ESPINOSA fils, C. RODRÍGUEZ CASTELLANO. — **La frontera del andaluz.** *R. de filol. española*, juil.-sept. 1933, 225-77, fig. (*J* 209).

1662. RENISIO (A.). — **Etude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhadja de Sraïr. Grammaire, textes et lexiques.** Leroux, 1932, pet. 4°, XII — 465 p., 1 carte h. t. (Public. de l'I. des hautes-ét. m.) (*J* 21).
C. R. : M. COHEN, *B. S. lingu. Paris*, 1932, 204-8.

1663. STEIGER (Arnald). — **Contribución a la fonética del hispano-árabe y de los arabismos en el ibero-románico y el siciliano.** Madrid, Hernando, 1932, pet. 4°, 519 p. (*R. de filol. esp.*) (*C* 1105).
C. R. : M. COHEN, *B. S. lingu. Paris*, 1933, 191-3 ; G. S. COLIN, *H.*, XVI, 1933, 171-6.

1664. **Les Touareg et l'écriture berbère.** *Atlantis*, mai-juin 1933, 130-44 (*J* 319).

1665. TRENGA (Victor). — **Notes d'étymologie pratique. Esquisses d'anthroponymie nord-africaine. Patronymes arabes empruntés aux noms de professions et de métiers.** *Maurétanies*, mai 1932, 19-32 (*J* 472).

1666. ZANON (Fernando). — **A proposito di studi berberistici.** *Oltremare*, janv. 1932, p. 33-4 (*J* 4° 133).

1667. ZYHLARZ (Ernst). — **Aeltere und jüngere Pluralbildung in Berberischen.** *Zeits. f. eingebor. Sprach.*, 1932, 1-15.

1668. ZYHLARZ (E.). — **Baskisch-afrikanische Sprachverwandschaft ?** [a. s. de H. Schuchardt]. *Präh. Zeits.*, XXIII (1932), 69-77.
C. R. : *Anthropos*, sept.-déc. 1933, 788-9.

1669. ZYHLARZ (E.). — **Die Sprache Numidiens.** *Zeits. f. eingebor. Sprach.*, juil. 1932, 275-80 (*J* 178).

1670. ZYHLARZ (E.). — **Ursprung und Sprachcharakter des Altägyptischen.** *Zeits. f. eingebor. Sprach.*, 17 oct. 1932, 25-45 [comparaison avec le berbère].

LITTÉRATURE ET SCIENCES ARABES

Sur : ALARCÓN (Maximiliano), trad. de Abubéquer de Tortosa. — *Lámpara de los príncipes*, Madrid, 1930-31 : L. BOUVAT, *J. asiat.*, juil.-déc. 1933, 149-51 ; G. LEVI DELLA VIDA, *Oriente moderno*, mai 1932, 261-5.

1671. ALLOUCHE (I. S.). — **La relation du siège d'Alméria en 709 (1309-**

1310) d'après de nouveaux manuscrits de la « Durrat al-Higal ». *H.*, 1er-3e trim. 1933, pp. 122-38 [texte et trad.] (*A* 4° 3694).

1672. El Anesi (Aly Nuruddin). — **Il pensiero economico di Ibn Khaldun.** *R. C. ital.*, fév. 1932.

1673. Antuña (le P. Melchor M.). — **Sobre el « Mustayad » de al-Tancŷi.** *Al-Andalus*, 1933, 191-2.

1674. Antuña (M.). — **Una versión árabe compendiada de la « estoria de España « de Alfonso el Sabio.** *Al-Andalus*, 1933, 105-54 (*J* 624).

1675. Asín Palacios (Miguel). — **El « Abecedario » de Yusuf Benaxeij el Malagueño.** *B. Ac. de la H.*, janv.-mars 1932, 195-228 (*J* 210).

1676. Asín Palacios (M.). — **Abenházam de Córdoba y su historia de las ideas religiosas**, t. V, Madrid, *R. de Archivos*, 1932, 383 p. (*B* 4° 454).

1677. Asín Palacios (M.). — **Ibn al-Arif Mahasin al-Majalis.** Texte arabe, trad. et commentaire. Geuthner, 1933, gr. 8°, 106 p. (Coll. de textes inéd. relatifs à la mystique mus.) (*A* 14554).

1678. Asín Palacios (M.). — **L'Islam christianisé**, trad. par Michel Baréa. *M. cathol.*, nov. 1932, 340-3 (*J* 114).

Sur le texte original : D. S. M(argoliouth), *J. roy. Asiat. S.*, oct. 1932, 983-7.

1679. Asín Palacios (M.). — **Un precursor hispano-musulmán de San Juan de la Cruz (Ibn 'Abbad de Ronda).** *Al-Andalus*, 1933, 7-79 (*J* 624).

1680. Asín Palacios (M.). — **Una descripción nueva del Faro de Alejandría.** *Al-Andalus*, 1933, 241-92 (*J* 624).

1681. Asín Palacios (M.). — **Vidas de santones andaluces. La « Epístola de la Santidad » de Ibn ʿArabi de Murcia.** Madrid, *Esc. de est. ár.*, 1933, 4°, 202 p.

C. R. : G. S. Colin, *H.*, 1er-3e trim. 1933, 169-71 ; F. O'Brian, *Le Muséon*, 1933, XLVI, 325-6.

1682. Averroès. — **Talkiç Kitab al-Maqoulât** (Paraphrase du livre des catégories). Texte arabe inédit, pub. avec une récension nouvelle du Kitab al-Maqoulât (catégories) d'Aristote, par Maurice Bouyges. Beyrouth, Impr. cath., 1932, gr. 8°, XL — 184 p. de texte arabe.

1683. Beichert (E.). — **Die Wissenschaft der Musik bei al-Farabi. Ein Beitrag zur mittelalterlichen Musiktheorie.** Regensburg, Pustet, 1932, 48 p. (extr. du *Kirchenmusikal Jahrbuch*, 1932).

1684. [Ben zidan]. — **Hommage de la jeunesse musulmane du Maroc au grand historien le chérif Ben Zidane.** Discours prononcés... à l'occasion de l'apparition de son grand ouvrage *Ithaf Alam en-Nas* qui

est l'objet de l'admiration de tous les arabisants et des grands savants du monde musulman. Préf. de M. A. ELOUAZANI. Casablanca, 1933, in-8°, 49 p., 1 portrait et 1 pl. h. t. (*A* 14919).

1685. BLACHÈRE (Régis). — **Extraits des principaux géographes arabes.** Geuthner, et Beyrouth, Impr. cath., 1932, in-12, 391 p. (Bibliotheca arabica pub. par la Fac. des L. Alger) (*B* 5457).

1686. BLACHÈRE (R.). — **Un pionnier de la culture arabe orientale en Espagne au Xe siècle : Sa'id de Bagdad.** Larose, 1933, in-4°, 22 p. (extr. d'*H.*) (*A* 4° 3659).
C. R. : K. LÉVY, *Der Islam*, janv. 1932, p. 67.

1687. BROWNE (Edward G.). — **La médecine arabe (Arabian medicine).** Conférences « Fitz-Patrick » faites au Collège des Médecins. Éd. fr. mise à jour et annotée par le Dr H. P. J. RENAUD. Larose, 1933, in-12, XII — 173 p. (Biblioth. de culture et de vulgar. nord-afr.) (*B* 5229).
C. R. : L. B[RUNOT], *B. enseign. pub. M.*, juil.-août 1933, 308-9 ; M. CANARD, *R. afr.*, 3e trim. 1933, 365-6 ; H. MASSÉ, *J. des Sav.*, sept.-oct. 1933, 236-8 ; P. SAINTYVES, *R. du folkl. fr.*, mars-avril 1933, p. 137.

1688. COLIN (Georges S.). — **A propos de la multiplication chez les Marocains.** *H.*, 1er-3e trim. 1933, 151-5 (*J* 4° 11).
Sur : COLIN (G. S.). et LÉVI-PROVENÇAL. — **Un manuel hispanique de hisba** (617) : GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *R. h.*, mai-juin 1932, 693-4.

1689. FARMER (H. G.). — **The influence of Alfarabî's «Ihsā 'al'ulūm» (De scientiis) on the writers on music in western Europo.** *J. roy. As. S.*, 1932, 561-92.

1690. AL-FĀSI ('Abd al-Hafîd). — **Al Mudhi's al-mutrib.** T. I, Rabat, 1932, 186 — 5 p.
C. R. : A. BEL, *R. afr.*, 1er sem. 1932, 131-4.

1691. GARCÍA GÓMEZ (Emilio). — **Elogio de Al-Andalus por al-Saqundi.** *R. de Occid.*, juin 1933, 341-50 (*J* 270).

1692. GARCÍA GÓMEZ (E.). — **Observaciones sobre la « qasida maqsura » de Abu-l-Hasan al Quartaŷanni.** *Al- Andalus*, 1933, 81-104.

1693. GARCÍA GÓMEZ (E.). — **Una voz de la calle (Aben Guzmán).** *Cruz y Raya*, 1933, 31-59.

1694. GATEAU (A.). — **Ibn Abd' al-Hakam. La conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne,** trad. annotée. *R. tunis.*, 1er trim. 1932, 71-8 (*J* 12).

1695. GIBB (H. A. R.). — **The islamic background of ibn Khaldoun's political theory.** *B. school or. stud.*, 1933, 23-31 (*J* 74).

1696. GONZÁLEZ PALENCIA (Angel). — **Alfarabi. Catálogo de las ciencias.** Ed. y trad. castellana. Madrid, Maestre, 1932, 8°, XIX — 173 — 83 p. (Fac. de Filos. y Let. Madrid).
C. R. : L. BOUVAT, *J. asiat.*, juil.-déc. 1933, 151-3.

1697. HARLAIRE (André). — **Ibn ʿArabi.** *En terre d'Islam*, janv.-fév. 1932, 10-28.

1698. HIRSCHWELD (Hartwig.). — **Judah Hallevi's Kitab al Khazari,** transl. from the arabic, with introd., notes a. appendix. New revised ed., London, Cailingold, 1931, 8°, VIII — 294 p. (*C* 1813).

1699. LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Sur de nouveaux manuscrits de la « Dahira » d'Ibn Bassam.** *H.*, XVI, 1933, 158-61. (*J* 4° 11).

1700. MAHMASSANI (Sobhi). — **Les idées économiques d'Ibn Khaldoun. Essai historique, analytique et critique.** Lyon, Bosc, 1932, pet. 4°, 229 p. (*C* 1344).

1701. MAS Y GUINDAL. — **El libro de Suyuti y el ejercicio de la medicina y farmacía por los musulmanes del Protectorado.** *A. Univ. Madrid*, Sección de Ciencias, t. II, 1, 1933, pp. 89-100.

1702. MEÏSSA (M. S.). — **Le message du pardon d'Abou' l'Ala de Maarra.** Préf. de William MARÇAIS. Geuthner, 1932, in-12, 203 p. (*B* 4980).

1703. MILLÁS VALLICROSA (J.). — **El literalismo de los traductores de la corte de Alfonso el Sabio.** *Al-Andalus*, 1933, 155-87 (*J* 624).

1704. NYKL (A. R.). — **El cancionero del Šeij, nobilísimo visir, maravilla del tiempo, Abū Bakr Ibn ʿAbd al-Malik Aben Guzmán (Ibn Quzmān).** Madrid, Maestre, 1933, 8°, LII — 464 p. (Esc. de est. ár. de Madrid y Granada) (*C* 1443).
C. R. : G. S. COLIN, *H.*, 1er trim. 1933, 165-9.
Sur : NYKL (A. R.). — *A book containing the Risala...* by... Ibn HAZM... (627) : G. CIROT, *B. hisp.*, avr.-juin 1932, 167-8 ; H. CORBIN, *R. crit. H. et Litt.*, juin 1933, 262-5 ; W. MULERTT, *R. hisp.*, 1933, 2e partie, 548-53.

1705. RENAUD (Dr. H. P. J.). — **Additions et corrections à Suter, « Die Mathematiker und Astronomen der Araber ».** Bruges, St. Catherine Press, 1932, gr. 8°, pp. 166-83 (extr. d'*Isis*, juil. 1932) (*A* 14348).
C. R. : Abbé A. ROME, *R. questions sc.*, 20 sept. 1932, p. 281.

1706. RENAUD (H. P. J.). — **L'enseignement des sciences exactes et l'édition d'ouvrages scientifiques au Maroc avant l'occupation européenne.** *H.*, 1er trim. 1932, 78-89 (*J* 4° 11).

1707. RENAUD (H. P. J.). — **Un problème de bibliographie arabe : le « Taq-**

wun al-adwiya » d'al-'Ala'i. *H.*, XVI, 1933, 69-98, 1 pl. h. t. (*J* 4° 11).
Sur : RENAUD (H. P. J.). — *Aperçu sur la géographie scientifique des Arabes* : l'abbé A. ROME, *R. questions sc.*, 20 sept. 1932, p. 283.

1708. ROSENTHAL (Erwin). — **Ibn Khalduns Gedanken über den Staat. Ein Beitrag zur Geschichte der mittelalterlichen Staatslehre.** München u. Berlin, Oldenburg, 1932, 8°, VIII — 116 p. (*C* 570).

1709. SÁNCHEZ ALBORNOZ (C.). — **Notas para el estudio de dos historiadores hispano-árabes de los siglos VIII y IX.** *B. Univ. Santiago de Compostela*, 1933, 401-40.

1710. SCHMIDT (Nathaniel). — **Ibn Khaldun and his prolegomena.** *Moslem World*, janv. 1932, 61-3 (*J* 71).

1711. SCHUMACHER (Dorothea Abd el Gawad). — **Europe als Erbe maurischer Kultur.** *Moslemische R.*, avril 1932, 39-44 (*J* 574).

1712. VAUX (R. de). — **Mauritius Hispanus, le mahométan d'Espagne.** *R. des Sc. philos. et théol.*, 1932, XXI, 236-41.

1713. VERA (Francisco.) — **Historia de la matemática en España.** T. III-IV : Arabes y Judíos, siglos VIII-XI, XII-XVI. Madrid, Suárez, 1933, 2 vol. in-16, 310 et 291 p. (Bibl. esp. de divulg. cient.) (*B* 3532).

1714. ZAKI ALY — **La chirurgie arabe en Espagne.** *B. S. fr. d'H. de la méd.*, XXV, 1932, 236-44.

HISTOIRE

1715. ABDUL-WAHAB (H. H.). — **Un témoin de la conquête arabe de l'Espagne.** *R. tunis.*, 2e trim. 1932, 145-51 (*J* 12).

1716. ANDRÉ (Louis). — **Les sources de l'histoire de France. XVIIe siècle (1610-1715).** VI : Histoire maritime et coloniale... Picard, 1932, 8°, XII — 462 p. (Manuels de bibliogr. hist.) (*B* 564).

1717. BABINGER (Franz). — **Sherleiana.** 1932, 8°, 52 p., 7 fig.

1718. BABINGER (F.). — **Sir Anthony Sherley's marokkanische Sendung (1605-06).** *Mitt. Sem. f. as. Spr.*, II, Westas. St., XXXV, 1932, 128-48, 2 ill. h. t. (*J* 60).

1719. BALLESTEROS Y BERETTA (Antonio). — **Historia de España y su influencia en la historia universal.**, t. VI-VII. Barcelone, Salvat, 1932, 804 p., ill., pl.

1720. BATELLI (Guido). — **Filippo Terci en la batalla de Alcázarquivir.** *Gil Vicente*, Guimarãis, nov. et déc. 1933.

1721. Bovill (E. W.). — **North Africa in the Middle Ages.** *J. of the Af. S.*, XXX, 1931, 128-41.

1722. Carranza (Fernando de). — **Apuntes coloniales.** *Africa* (Ceuta), sept. à déc. 1932, 173-5, 207-08, 226-8 (*J* 4° 86).

1723. Carranza (F. de). — **La guerra santa por mar de los corsarios berberiscos.** Ceuta, impr. Africa, s. d., 8°, 170 p., pl. h. t. (*C* 338).
C. R. : R. Ricard, *H.*, XVII, 1933, p. 105.

1724. Carranza (F. de). — **Sidi Osmán, barón y duque de Riperdá.** *Africa* (Ceuta), oct. 1933, 194-8, 6 ph. (*J* 4° 86).

1725. Cauvet (Comm^t^ G.). — **Les Perses de Salluste au Maroc.** *B. S. G. Alger*, 2e trim. 1933, 185-212 (*J* 64).

1726. Cenival (Pierre de). — **Le partage des conquêtes entre le Portugal et l'Espagne sur la côte africaine au sud du Maroc (1509).** 7e Congr. intern. des Sc. h., Varsovie, août 1933.

1727. Cenival (P. de). — **Le prétendu évêché de la Kala' des Beni Hammad.** *H.*, XV, 1932, 1-10 (*J* 4° 11).

1728. Cenival (P. de). — **Relations commerciales de la France avec le Maroc au XVe siècle.** *R. H. C. fr.*, sept.-oct. 1932, 451-60 (*J* 40).

1729. Cenival (P. de). — **La zaouïa dite de « Berada'a ».** *H.*, XV, 1932, 137-9 (*J* 4° 11).
Sur : Cenival (P. de). — *Les sources inédites de l'histoire du Maroc*, 2e série, France, t. IV (641) : Général Bourgeois, *B. section G. du Com. des trav. h.*, XLVII, 1932, p. LXXXII-LXXXIII ; D. S. M[argoliouth], *J. of roy. As. S.*, oct. 1932, 987-9 ; J. A. F. Maynard, *J. of. S. of or. res.*, janv.-avril 1932, 72-3 ; G. Pagès, *R. H. mod.*, nov.-déc. 1932, 518-9 ; R. Ricard, *B. hisp.*, janv.-mars 1932, 87-90.

1730. Charles-Roux (F.). — **France et Afrique du Nord avant 1830. Les précurseurs de la conquête.** Alcan, 1932, 8°, 749 p., XLII pl. h. t. (Coll. du Centenaire de l'Alg.). (*C* 651).
C. R. : L. Jalabert, *Etudes*, 20 déc. 1932, 748-9 ; M. Reclus, *Le Temps*, 2 juil. 1933 ; R. Ricard, *B. hisp.*, juil.-sept. 1933, 315-18 ; J. Tramond, *R. H. C. fr.*, janv.-fév. 1933, 225-7.
Sur : Coissac de Chavrebière. — *Histoire du Maroc* (645) : L. Febvre, *A. d'H. écon. et soc.*, mai 1933, p. 327 ; P. Defrennes, *Etudes*, 5 janv. 1932, 122-3 ; E. Pröbster, *Orientalist. Literaturz.*, juil. 1933, col. 439-40 ; A. Reussner, *R. d'H. mod.*, nov.-déc. 1932, 520-21.

1731. **Les colonies et la vie française pendant huit siècles,** par MM. Paul

DESCHAMPS, Joannès TRAMOND, Maurice BESSON, J. LADREIT DE LACHARRIÈRE, André REUSSNER, Georges HARDY..., préf. de Léon BÉRARD. Firmin-Didot, 1933, 4°, 238 p., ill., XVI pl. h. t. (Exp. col. intern. 1931).

1732. COON (Carleton Stevens). — **Flesh of the wild Ox. A riffian chronicle of high valleysand long rifles.** Préf. de E. A. HOOTON. New York, Morrowand, 1932, XI — 339 p.

1733. COUR (A.). — **Une lettre inédite d'Ibn Zaidūn à Abu Behr ben al-Aftâs, deBadajoz.** Cinquantenaire de la Fac. des L. d'Alger. Articles pub. par les prof. 1932, 191-206, 1 pl. h. t. (*C* 956).

1734. DONADIEU (M.). — **Les relations diplomatiques de l'Espagne et du Maroc (de janvier 1592 à juillet 1926).** Montpellier, éd. du Languedoc médical, 1933, 8°, 221 p. (thèse).

1735. DOZY (R.). — **Histoire des Musulmans d'Espagne jusqu'à la conquête de l'Andalousie par les Almoravides (711-1110).** Nouv. éd. revue et mise à jour par E. LÉVI-PROVENÇAL. Leyde, Brill, et Paris, Maisonneuve, 1932, 3 vol. gr. 8°, VIII — 362, 346 et 391 p. (*C* 487).
C. R. : R. BLACHÈRE, *H.*, XIV, 1932, p. 219.

1736. **Exposition portugaise de l'époque des grandes découvertes jusqu'au XXe siècle.** Gauthier-Villars, 1931, pet. 4°, 76 p., 24 pl. h. t. (*C* 1663).

1737. GARCÍA FIGUERAS (Vicente). — **La conquista de Melilla (1497). Política de España en Africa,** *Africa* (Ceuta), janv. 1933, 10-12, 6 ph. (*J* 4° 86).

1738. GARCÍA FIGUERAS (V.). — **El Jerezano Pedro de Estupiñán, conquistador de Melilla y adelantado de Indias.** Cádiz, Ac. hisp.-americ. de Ciencias y Artes, 1933, 34 p. (*A* 14.405).
C. R. : R. RICARD, *H.*, XVII, 1933, p. 106.

1739. GAUTIER (E.-F.). — **Genséric, roi des Vandales.** Payot, 1932, 8°, 326 p., 25 fig. (Biblioth. h.).
C. R. : A. d'ALÈS, *Etudes*, 5 juin 1933, 68-75 ; S. CHARLÉTY, *R. bleue*, 1er avril 1933, 218-20 ; J. FRALON, *B. S. arch. Constantine*, mai 1933, 157-62 ; B. HELFENBEIN, *R. d'Af.*, août-sept. 1933, 29-31 ; J. NIEL, *B. S. prof. d'H. et de G.*, janv. 1933, 484-6 ; F. VELA, *R. de Occidente*, mars 1933, 332-44.

1740. GIACCARDI (A.) et S. CATTAN. — **La colonizzazione spagnola e portoghese nei secoli XVI et XVII secondo i documenti dei diplomatici veneziani.** Roma, Rassegna it., 1932, 8°, 35 p. (*A* 14.427).

1741. GILLES (Fr.). — **Un médecin franciscain français missionnaire au Maroc au XVIIe siècle.** *M. cathol.*, déc. 1931, 377-9 ; fév. et mars 1932, 48-50, 79-81 (*J* 114).

Sur : GOULVEN (J.). — *Une funèbre tragédie à Fez au XVe siècle* (660) : R. RICARD, *H.*, XV, 1932, 149-51.

1742. GSELL (Stéphane). — **Grandeur et décadence de Rome en Afrique.** *Correspondant*, 10 avril 1933, 3-20 (*J* 86).

1743. [GSELL]. — ALBERTINI (Eugène). — **Stéphane Gsell (1864-1932).** *R. af.*, 1er sem. 1932, 20-27 (avec une bibliographie) (*J* 8).

1744. AUDOLLENT (A.). — **L'oeuvre de Stéphane Gsell.** *R. tunis.*, 1er sem. 1933, 3-18 (*J* 12).

1745. MICHON. — **Stéphane Gsell.** *C. R. séances Ac. des Inscr.*, 1932, 7-13.

1746. REINACH (Salomon). — **Stéphane Gsell.** *R. archéol.*, XXXV, 1932, 132-3.

1747. HAMET (Ismaël). — **Notice sur les Arabes hilaliens.** *R. H. C. fr.*, 1932, 241-64 (*A* 14.220).

Sur : *Histoire et historiens de l'Algérie* : H. HAUSER, *R. h.*, mars-avril 1933, 415-6 ; G. JACQUETON, *A. F.*, nov. 1932, 695-6 ; E. de MICHELIS, *R. stor. it.*, 1932, 392-8 ; E. PRÖBSTER, *Orientalist. Literaturz.*, juil. 1933, col. 436-7.

1748. JARDIM DE VILHENA (João). — **José de Seabra da Silva. A sua politica e o seu desterro.** *O Instituto*, 1933, 117-34 (*J* 206).

Sur : JULIEN (Ch. A.). — *Histoire de l'Afrique du Nord* (664) : F. BRAUDEL, *B. S. prof. d'H. et de G.*, juin 1932, 297-9, et *R. af.*, 1er sem. 1933, 37-53 ; J. DESPOIS, *R. tunis.*, 2e sem. 1933, 365-6 ; L. HALPHEN, *R. crit. d'hist. et de litt.*, mai 1932, 215-7 ; H. HAUSER, *R. h.*, mai-juin 1932, 668-9 ; E. J. HOLMYARD, *J. roy. As. S.*, avril 1933, 455-7 ; L. JALABERT, *Etudes*, 20 janv. 1933, 242-3 ; R. L., *R. archéol.*, mai-juin 1932, p. 341 ; G. MONDAINI, *Nuev. R. storica*, sept.-déc. 1933, 589-90 ; E. PRÖBSTER, *Orientalist. Literaturz.*, juil. 1933, col. 437-9.

1749. JUSTINARD (lieut.-col.). — **Notes sur l'histoire du Sous au XVIe siècle.** I. Sidi Ahmed ou Moussa. II. Carnet d'un lieutenant d'el-Mansour. Champion, 1933, pet. 4°, VII — 230 p., cartes et pl. h. t. (*Archives Marocaines*, XXIX) (*J* 7).

C. R. : G. HARDY, *R. af.*, 4e trim. 1933, 506-7.

1750. KOEHLER (le R. P. Henry). — **L'Eglise chrétienne du Maroc et la mission franciscaine (1220-1790).** *M. Cathol.*, janv. 1933, 19-24 (*J* 114).

1751. KOEHLER (H.). — **Les exécutions sanglantes de Moulei Ismaël et les captifs chrétiens, d'après un manuscrit inédit de son temps.** *B. hispan.*, oct.-déc. 1933, 428-47 (*J* 190).

1752. KOEHLER (H.). — **Les oeuvres de Meknès au XVIIIe siècle.** *En terre d'Islam*, janv.-fév. 1933.

1753. KOEHLER (H.). — **Le Maroc au temps de la jeunesse des Dieux.** *Les Anciens*, avril 1933, 6-22 (*J* 466).

1754. KRUEGER (Hilmar). — **Genoese trade with Northwest Africa in the twelfth century.** *Speculum*, XIII, 1933, 377-95.

Sur : LA CHAPELLE (lieut. de). — *Le sultan Moulay Isma'il et les Berbères Sanhaja du Maroc central* (667) : R. RICARD, *R. d'H. mod.*, nov.-déc. 1932, 519-20.

1755. LEJARZA (Fidel de). — **Rincones de historia marroquí.** *Mauritania* (Tanger), 1er juin, 1er sept., 1er nov. 1932, 166-8, 269-70, 326-9 ; 1er janv. à 1er juin 1933, 8-10, 39-41, 72-3, 106-8, 133-5, 169-71 (*J* 4° 112).

Sur : *Letters of John III King of Portugal, 1521-1557*. Portuguese text ed. with an introd. by J. D. M. FORD : R. RICARD, *H.*, XV, 1932, 152-3.

1756. LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **L'Espagne musulmane au Xe siècle. Institutions et vie sociale.** Larose, 1932, 8°, 272 p., 24 pl., 1 carte h. t. (*C* 421).

C. R. : R. BLACHÈRE, *H.*, XIV, 1932, 220-21 ; R. BRUNSCHVIG, *R. af.*, 4e trim. 1933, 507-11 ; J. FRALON, *B. S. archéol. Constantine*, nov. 1933, 259-65 ; G. H[ARDY], *Outre-Mer*, 2e-3e trim. 1932, p. 225 ; E. LAMBERT, *R. archéol.*, janv.-avril 1933, p. 141.

1757. LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Réflexions sur l'empire almoravide au début du XIIe siècle.** Cinquantenaire de la Fac. des L. d'Alger. Articles pub. par les prof., 1932, 307-30.

Sur : LÉVI-PROVENÇAL (E.). — *Documents inédits d'histoire almohade* : W. BJÖRKMAN, *Der Islam*, 1932, 275-7.

1758. LOPES (David). — **Os Portugueses em Marrocos. História de Portugal,** ed. da *Portucalense Ed.*, dirigida pelo prof. D. PERES. Barcelos, 1932, 4°, vol. III, 485-544 ; vol. IV, 78-129, cartes et ill. (*E* 274).

1759. LÓPEZ (Fr. Atanasio). — **Conversión de Príncipes musulmanes.** *Mauritania* (Tanger), 1er juin 1933, 161-3 (*J* 4° 112).

1760. LÓPEZ (Fr. Atanasio). — **Obispos de Tánger.** *Mauritania* (Tanger), 1er avril et 1er mai 1932, 97-100, 129-31 (*J* 4° 112).

1761. LÓPEZ (Fr. José María). — **El cristianismo en Marruecos. Siglo XVI al XVII.** *Mauritania* (Tanger), 1932, 3-6, 10-14, 132-5, 161-6, 199-203, 257-60, 295-7, 323-6, 355-9 ; 1933, 6-8, 43-8, 68-71, 102-6, 131-3, 163-6, 227-30, 293-5, 323-7, 356-9 (*J* 4° 112).

Sur : LÓPEZ (J.). — *La Orden Franciscana en la asistencia de los Cristianos cautivos en Marruecos* (*Semana de Misiología de Barcelona*, I, 1930, 131-78) : R. RICARD, *H.*, XV, 1932, p. 152.

1762. MACLER (F.). — **Une lettre royale de sauvegarde chez les Infidèles.** *R. H. des relig.*, janv.-fév. 1932, 85-97, 1 pl. h. t. (*J* 2).

1763. MARÇAIS (Georges). — **La Berbérie du VIIe au XVIe siècle.** 2e Congr. nat. des Sc. h., Alger, avril 1930 [1932], 277-87 (*C* 519).

1764. MARÇAIS (G.). — **Mérinides.** *Encycl. de l'Islam*, livr. 45, 1932, 527-30 (*A* 4° 941).

1765. MIESES (Matthias). — **Les Juifs et les établissements puniques en Afrique du Nord.** *R. études juives*, avril-juin, juil.-sept., oct.-déc. 1932, 113-5, 53-72, 135-56 ; janv.-mars 1933, 73-89 (*J* 142).

1766. ODINOT (Paul). — **Le Maroc en 1609.** Trad. de R. O. C. Marrakech, L'Atlas, 1932, 4°, 133 ff. n. ch., 2 pl. h. t. (*A* 4° 3637).

1767. PRESTAGE (Edgar). — **The Portuguese Pioneers.** London, A. a. C. Black, 1933, 8°, XIV — 352 p., cartes.

1768. REPARAZ (Gonzalo de). — **El estrecho de Gibraltar. Episodios de una tragedia histórica.** Madrid, Aguilar, 1932, in-12, 225 p. (*B* 4680), et *Africa* (Ceuta), 1932 et 1933, *passim*.

Sur : REYNIERS (lieut.). — *Un document sur la politique de Moulay Isma'il dans l'Atlas* (683) : R. RICARD, *R. d'H. mod.*, nov.-déc. 1932, 519-20.

1769. RICARD (Robert). — **A propos de « rebato ». Note sur la tactique militaire dans les places portugaises du Maroc.** *B. hispan.*, oct.-déc. 1933, 448-53 (*J* 190).

1770. RICARD (R.). — **L'Afrique du Nord dans la « Gazeta de México » (1728-1742).** *H.*, XV, 1932, 53-76. Notes du texte par Pierre de CENIVAL, 77-8 (*J* 4° 11).

1771. RICARD (R.). — **Les inscriptions portugaises de Mazagan.** *B. des études portug.*, 1932, 154-76, 5 pl. h. t. (*J* 471).

1772. RICARD (R.). — **Les relations de l'ambassade de Jorge Juan au Maroc (1767).** *H.*, XVII, 1933, 45-7 (*J* 4° 11).

1773. RICARD (R.). — **Azemmour et Safi en Amérique.** *Ibid.*, 92-5 (*J* 4° 11).

1774. RICARD (R.). — **Un document portugais sur la place de Mazagan au début du XVIIe siècle.** Trad. fr. avec introd. et commentaires. Geuthner, 1932, gr. 8°, 81 p. (Pub. de la Section hist. du M.) (*C* 1225), C. R. : P. DE CENIVAL, *B. ét. portug.*, 1932, 244-6 ; G. HÖLTKER. *Anthropos*, janv.-avril 1932, 309-10 ; P. L. GÓMEZ-CANEDO, *Arch. ibero-amer.*, janv.-mars 1932, 139-43 ; Ch. DE LA RONCIÈRE, *B. section de G. du Com. des trav. h.*, 1933, XLVIII, p. CVII-CVIII.

1775. SÁNCHEZ ALBORNOZ (Claudio). — **L'Espagne et l'Islam**, trad. par Paul GUINARD. *R. h.*, mars-avril 1932, 327-39 (*J* 44).

1776. SILVA BASTOS (José T. da). — **Porque fomos nos a Ceuta ?** *O Instituto*, 1933, 129-40 (*J* 206).

1777. **Un viejo manuscrito árabe con noticias históricas de Ceuta (suite)** (690). *Africa* (Ceuta), fév. 1932, p. 41 (*J* 4° 86).

1778. **Une ambassade marocaine en Espagne sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah, petit-fils de Moulay Ismail (1766).** Relation de voyage de l'ambassadeur Sid Ahmed ben Sid el Mahdi el Ghazzal, secrétaire du Sultan (trad. analytique inéd. par le comm^t D.). *Le lien médical m.*, mars-juil. 1933, 37-46, 29-39, 29-40, 20-31 (*J* 501).

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Sur : COSSÉ-BRISSAC (Ph. de). — *Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie* (695) : G. H[ARDY], *Outre-Mer*, 2e-3e trim. 1932, p. 224 ; G. PAGÈS, *R. d'H. mod.*, nov.-déc. 1932, p. 521 ; G. YVER, *R. af.*, 1er sem. 1933, 158-62.

1779. FLOURNOY (F. R.). — **Political relations of Great Britain with Morocco, from 1830 to 1841.** *Politil. Sc. Quarterly*, mars 1932, 27-56 (*C* 739).

1780. GAUNA (Fr. Antonio). — **Por tierras del Rif. Notas históricas referentes a la kabila de Beni-Bu-Ifrur.** *Mauritania* (Tanger), 1er août 1932, 331-3 (*J* 4° 112).

1781. GOUVION (Marthe). — **Le Tafilalet et le Djebel Sarhro.** *Errihala* (Alger), mars-avril 1933, 115-20 (*J* 4° 353).

1782. KOHT (Halvedan). — **Les répercussions de la conquête de l'Algérie sur la politique scandinave.** 2e Congr. nat. des Sc. h., Alger, 1930 [1932], 243-52 (*C* 519).

1783. LINARÈS (Dr. Fernand). — **Voyage au Tafilalet avec S. M. le Sultan Moulay Hassan en 1893.** Rabat-Casablanca, Fortin-Moullot, 1932, 4°, 66 p., 1 pl. et 1 carte h. t. (extr. du *B. de l'I. d'hygiène*) (*A* 4° 3620).

1784. LINARÈS (F.). — **Après le voyage au Tafilalet.** *B. I. d'hygiène du M.*, oct.-déc. 1933, 71-7 (*J* 4° 191).

1785. PONS (A.). — **La nouvelle église d'Afrique, ou le catholicisme en Algérie, en Tunisie et au Maroc depuis 1830.** Geuthner, 1932, XIII — 142 p.

1786. ROZET (Cap. H.). — **La bataille d'Isly (14 août 1844).** Lavauzelle, s.d., 8°, 184 p., 24 ill., 1 portrait h. t. (*C* 312).

1787. VECCIA VAGLIERI (Laura). — **Santa Sede e Barbareschi dal 1814 al 1819.** *Oriente moderno*, oct. 1932, 465-84 (*J* 4° 14).

1788. VOINOT (L.). — **Les entraves au commerce algéro-marocain et la conclusion d'accords spéciaux (1898-1902).** Oran, Fouque, 8°, 64 p. (extr. *B. S. g. et archéol. Oran*, mars 1933) (*A* 14658).

ORIGINES ET DÉBUTS DU PROTECTORAT

1789. **Algeciras und die russische Anleihe von 1906.** *Neue russische Dokumente.* Berlin, *Monatshefte*, avril 1932, p. 362.

1790. BARRÈRE (Camille). — **Souvenirs diplomatiques : Le prélude de l'offensive allemande de 1905. La chute de Delcassé.** *R. des Deux-Mondes*, 1er fév. 1932, 634-41 ; 1er août 1932, 603-18 ; 1er janv. 1933, 123-33 (*J* 80).

1791. BARRÈS (Maurice). — **Mes Cahiers.** T. VII, juin 1908-novembre 1909. Plon, 1933, in-12, 376 p. (*A* 9974).

1792. BARTELS (Albert). — **Fighting the French in Morocco.** Transl. by H. J. STENNING. London, A. Rivers, 1932, pet. 8°, 255 p., 12 pl. h. t. (*C* 562).

1793. BAUMONT (Maurice). — **L'affaire Eulenburg et les origines de la guerre mondiale.** 1932, in-8°.

1794. **British documents on the origins of the war. 1898-1914.** Ed. by G. P. GOOCH and Harold TEMPERLEY. Vol. VII : the Agadir crisis. London, H. M. Stationery off., 1932, pet. 4°, LXXII — 917 p. (*A* 4° 4001).
C. R. : R. B. MOWAT, *Contemp. Review*, juin 1932, 708-14 ; *Le Temps*, 24 mars 1932.
Ed. allemande par H. LUTZ, Stuttgart, 1932, gr. 8°.

1795. CAILLAUX (Joseph). — **D'Agadir à la grande pénitence.** Flammarion, 1933, in-12, X — 282 p. (*B* 4964).

1796. COCHIN (Colonel). — **Responsabilités d'avant-guerre.** *Correspondant*, 25 mars 1933, 823-34 (*J* 86).

1797. **Documents diplomatiques français (1871-1914).** 1re série (1871-1900). T. IV (13 mai 1881-20 février 1883). Costes, 1932, 4°, XXXVII — 614 p. (Min. des Aff. Etr.) (*A* 4° 1272). — 2e série (1901-1911). T. III (3 janvier-4 octobre 1903) et IV (5 octobre 1903-8 avril 1904). Costes, 1932, 2 vol. 4°, XXVII — 640, et XXXVII — 565 p. (*A* 4° 4040). — 3e série (1911-1914). T. IV (1er octobre 1912-4 décembre 1912) et VI (15 mars-30 mai 1913). Costes, 1932-33, 2 vol. 4°, XXXVIII — 668. et XLIII — 798 p. (*A* 4° 1272).

1798. **Les émeutes de Fès (17, 18, 19 avril 1912).** Notes d'un médecin de la Mission militaire. *B. de l'I. d'hygiène du M.*, juil.-sept. 1933, 51-8 (*J* 4° 191).

1799. ENTHOVEN (H. E.). — **Kiderlen-Wächter und die deutsche Agadir-Politik.** *Europäische Gespräche*, juil.-août 1932, 192-208 (*P* 130).

1800. ENTHOVEN (H. E.). — **Van Tanger tot Agadir.** La Haye, 1932, 8°.

1801. **Erinnerungen und Gedanken des Botschafters Anton Graf Monts.** Hrsg. von K. F. NOWAK u. F. THIMME. Berlin, Verlag. f. Kulturpolitik, 1932, 8°, 606 p., ph. h. t.

1802. FABRE-LUCE (Alfred). — **Caillaux.** Gallimard, 1933, in-12, 285 p. (*B* 4733).

1803. FARAMOND (Amiral de). — **Souvenirs de Berlin et de Vienne.** *R. de Paris*, 15 mars 1932, 241-66.

1804. GALTIER-BOISSIÈRE (Jean). — **Histoire de la guerre. Les origines et les causes secrètes de la guerre mondiale.** *Crapouilllot*, mai 1932. [*La crise marocaine*, pp. 26-30]. (*J* 4° 164).

1805. HARTUNG (Fritz). — **Die englische Politik in der Marokkokrise des Jahres 1911.** Berlin, *Monatshefte*, août 1932, 752-6.

1806. HURAULT DE LIGNY (Colonel). — **La division marocaine aux marais de Saint-Gond (5-10 septembre 1914).** Préf. du général WEYGAND. Lavauzelle, 1933, 8°, VIII — 104 p., cartes h. t. (*C* 1513).

1807. **Die internationalen Beziehungen im Zeitalter des Imperialismus** (trad. du russe). Berlin, 1930-33, 3 vol. 8°.

1808. ISAAC (Jules).— **L'histoire des origines de la guerre dans les manuels allemands.** *R. d'H. de la guerre mondiale*, janv. 1932, 25-52 (*J* 143).

1809. JAURÈS (Jean). — **Œuvres. Pour la Paix.** T. III: Le guêpier marocain (1906-1908). Rieder, 1932, pet. 4°, 424 p. (*A* 4° 4437).

1810. LANCKEN (baron von der). — **Mémoires. Mes trente années de service.** Trad. de l'allemand par Maurice TENINE. Gallimard, 1932, in-12, 253 p. (*B* 4149).

1811. LE GLAY (Maurice). — **Chronique marocaine. Année 1911 jusqu'à l'arrivée des Français à Fez.** Berger-Levrault, 1933, in-12, VIII — 267 p. (*B* 5104).

1812. LEUPOLT (Erich). — **Die Aussenpolitik in den bedeutendsten politischen Zeitschriften Deutschlands 1890-1909.** Leipzig, Reinicke, 1933, 8°, VIII — 181 p. (*C* 1674).

1813. **Le « Livre jaune » de l'Afrique française.** Public. du Com. de l'A. F., 1933, pet. 8°, 16 p. (*A* 14811).

1814. MANNESMANN (Claus Herbert). — **Die Unternehmungen der Brüder Mannesmann in Marokko.** Leipzig, Scholl, 1931, 8°, VIII — 61 p., carte h. t. (Wirtschaftsstudien) (*A* 14755).

1815. PALÉOLOGUE (Maurice). — **Un prélude à l'invasion de la Belgique (1904).** *R. des Deux-Mondes*, 1er oct. 1932, 481-534. — **Sur le chemin de la guerre mondiale (févr.-mars 1913).** *Id.*, 1er oct. 1933, 481-506 (*J* 80).

1816. **La politique extérieure de l'Allemagne 1870-1914.** Documents officiels publiés par le Ministère allemand des Affaires Etrangères. T. XIX, 8 août 1900-17 janvier 1901, trad. par Henri AUDOUIN. Costes, 1932, gr. 8°, XXIV — 228 p. (Public. de la S. de l'H. de la guerre) (*C* 952).

1817. RADZIWILL (princesse). — **A la cour de Guillaume II : 1905-1907.** Lettres inédites au Général de ROBILANT : le débarquement à Tanger. *R. universelle*, 15 déc. 1933, 642-52 (*J* 57).

1818. RAIN (Pierre). — **Delcassé et les accords de 1904.** *R. Sc. polit.*, oct.-déc. 1933, 604-11 (*J* 91).

1819. RECOULY (Raymond). — **De Bismarck à Poincaré. Soixante ans de diplomatie républicaine.** Éd. de France, 1932, in-12, VIII — 548 p. (*B* 4146).

1820. RECOULY (R.). — **Les grandes crises diplomatiques franco-allemandes** (II. La crise franco-allemande de 1905. III. La crise d'Agadir). *R. de Fr.*, 1-15 fév. 1932, 415-36, 611-36 (*J* 58).

1821. SFORZA. — **Autour d'Algésiras : souvenirs diplomatiques.** *R. de Paris*, 15 janv. 1933, 282-91 (*P* 160).

1822. STALEY (Eugen). — **Mannesmann mining interests and the Franco-German conflict over Morocco.** *J. of polit. econ.*, fév. 1933, 52-73.

1823. SUGNY (amiral de). — **La crise franco-allemande de 1905 vue par notre attaché naval à Berlin.** *Correspondant*, 10 sept. 1932, 657-73 (*J* 86).

1824. TARDE (Guillaume de). — **Souvenirs des débuts du Protectorat marocain (1914-1915).** *R. hebdom.*, 16 avril 1932, 289-313 (*P* 110).

1825. TORRE (Augusto). — **Le origine della guerra mondiale. La crisi di Algesiras. Francia-Germania e Marroco. Tangeri. L'offerta inglesa di garanzia, etc.** *Nuova R. stor.*, janv.-fév. 1932, 86-97 (*J* 250).

1826. VALENTINI (Rudolf von). — **Mémoires (Guillaume II et son chef de cabinet).** *R. polit. et parlem.*, 10 févr. 1932 (La visite à Tanger, pp. 84-6) [trad. partielle de *Kaiser und Kabinetts-chef*, pub. par SCHWERTFEGER] (*J* 109).

HYGIÈNE. MÉDECINE

1827. ALONSO ALONSO (Luis). — **Campaña antipalúdica en Marruecos.** *Medicina de los países cálidos*, mai 1932, 177-210.

1828. BELLE (G.). — **Composition des laits au Maroc et alimentation des enfants.** *B. S. pathol. exot.*, 14 juin 1933, 792-95 (*J* 303).

1829. BRAVO (Dr Julián). — **La medicina española y la medicina indígena en Marruecos.** Pref. del pr. GIMÉNEZ. Cuartillas de Gonzalo de Reparaz. Orense, impr. La Industrial, 1932, gr. 8°, 220 p., pl. h. t. (*C* 1096).

1830. BREVIÈRE (A.). — **Contribution à l'étude épidémiologique du paludisme au Maroc.** Legrand, 1933, 8°, 75 p. (Thèse).

1831. CHARPENTIER (René). — **Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française.** XXXVIIIe session. Rabat, 1933. Compte-Rendu. Masson, 1933, gr. 8°, 488 p. (*C* 1510).

1832. COLOMBANI (Dr. J.). — **L'importance respective du rat et de la puce de l'homme dans les épidémies de peste au Maroc.** *B. S. pathol. exot.*, 5 avril 1933, 562-6 (*J* 303).

1833. COLOMBANI (Dr. J.). — **La protection sanitaire de l'Indigène au Maroc.** Conférence faite aux journées médicales c. de Paris. Rabat, Blanc, 1932, 26 p. (Dir. de la Santé) (*A* 14931).

1834. DELANOË (P.). — **Au sujet de la présence , chez deux carnassiers du Maroc, d'une variété de la puce de l'homme « Pulex irritans L. ».** *B. S. pathol. exot.*, t. 25, 1932, 960-2. — **Au sujet de la présence, chez l'écureuil de Gétulie, d'un spirochète sanguinole, probablement récurrent...** *Id.*, 13 déc. 1933, 1246-8. — **La belette... réservoir du spirochète hispano-marocain**, *Id.*, 13 déc. 1933, p. 1249. — **L'écureuil de Gétulie... est-il un réservoir du spirochète hispano-marocain ?** *Id.*, 13 déc. 1933, 1244-6. — **L'importance de la puce de l'homme... dans les épidémies de peste au Maroc**, *Id.*, t. 25, 1932, pp. 958-60 (*J* 303).

1835. FRIED (Mlle Etie). — **Etude clinique et expérimentale de la fièvre récurrente hispano-africaine.** Strasbourg, Goeller, 1932, 8°, 48 p.

1836. GAUTHIER (H.). — **Histoire de la syphilis en Afrique du Nord.** Alger, Carbonel, 1931, 8°, 122 p. [Thèse].

1837. **Le groupe sanitaire mobile de Lyautey.** *R. médic. fr.*, avr. 1933.

1838. MELNOTTE (P.). — **Les affections typhoïdes au Maroc. Statistiques générales et épidémiologie.** *B. S. pathol. exot.*, t. 25, 1932, 447-60.

1839. NADAUD (G. P.). — **Les conifères de l'Afrique du Nord et leur application en thérapeutique.** Toulouse, Cleder, 1931, 8°, 84 p.

1840. PERAUD (Jeanne). — **La femme médecin en Afrique du Nord et son rôle d'éducatrice.** Bordeaux, Cadoret, 1932, 4°, 90 p. [Thèse] (*C* 968).

1841. POROT (prof. A.).— **La paralysie générale chez l'indigène nord-africain.** *R. gén. méd. et chir. Af. du N.*, nov. 1932, 2020-29 (*J* 485).

1842. POTET (Col. méd.). — **Au sujet de l'hygiène mentale au Maroc.** Masson, 1933, C. R. Congr. Méd. aliénistes 1933, 8°, pp. 449-51 (*C* 1510).

1843. RAYNAUD (Lucien), Henri SOULIÉ et Paul PICARD. — **Hygiène et pathologie nord-africaines. Assistance médicale.** Masson, 1932, I, IV — 552 p. ; II, 616 p.

1844. REMLINGER (P.) et J. BAILLY. — **La rage et le virus rabique au Maroc.** *B. S. pathol. exot.*, 1932, 289-94.

1845. ROQUES (Dr.). — **Un foyer important de trachome à Rabat (Maroc). Note sur l'activité du dispensaire antitrachomateux israélite au cours de l'année 1930.** *R. intern. Trachome*, janv. 1932, 36-40 (*J* 333).

1846. RUSSO (médecin-major). — **Rapport sur l'alimentation en eau de la place de Rabat.** *B. Com. eaux souterr.*, déc. 1932, 296-308 (*J* 454).

1847. SERGENT (Ed.). — **L'Institut Pasteur du Maroc à Casablanca.** *A. I. Pasteur*, 1933, p. 1.

1848. VAISSIÈRE (Dr. Raymond). — **Etude de la fièvre exanthématique méditerranéenne au Maroc.** Montbrison, Robert, 1932, 8°, 75 p., fig.

1849. VIALATTE (Ch.). — **La bilharziose vésicale au Maroc. Le foyer d'Erfoud.** *Arch. I. Pasteur Algérie*, juin 1932, p. 157.

SAHARA OCCIDENTAL

GÉNÉRALITÉS. GÉOGRAPHIE. SCIENCES NATURELLES

1850. AHARONI (Bathscheba). **[Note sur les Gerbillinae du Rio de Oro]** *Zeits. f. Säugetierkunde*, déc. 1932, 10-11.

1851. AUFRÈRE (L.). — **Morphologie dunaire et météorologie saharienne.** *B. ass. géographes fr.*, fév. 1932, 34-48, 4 fig.

1852. BERNARD (lieut.-col. M.). — **Le Sahara occidental.** *Terre, Air, Mer*, mai-juin 1933, 345-70, fig. (*J* 4° 13).

1853. BILLARD (Armand). — **Hydroïdes de Mauritanie.** *B. Museum*, nov. 1931 [1932], 673-8, 2 fig.

1854. CHABANAUD (P.). — **Sur la ceinture et quelques autres éléments morphologiques des poissons hétérosomates. Importance phylogénétique des caractères observés.** *B. S. zool. Fr.*, 15 janv. 1932, 386-98, 4 fig.

1855. CHEVALIER (Auguste). — **Etudes sur les prairies de l'ouest africain.** *R. bot. appl. et agr. trop.*, déc. 1933, 845-92, 1 carte, 6 fig. (*J* 275).

1856. CHEVALIER (A.). — **Les places dépourvues de végétation dans le Sahara et leur cause sous le rapport de l'écologie végétale.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 1er fév. 1932, 480-2 (*J* 4° 17).

1857. CHEVALIER (A.). — **Les productions végétales du Sahara et de ses confins Nord et Sud. Passé, présent, avenir.** *R. de bot. appl. et d'agric. trop.*, sept.-oct. 1932, 669-724 (*J* 275).

1858. CHEVALIER (A.). — **Sur les plantes qui croissent à travers le Sahara et le Soudan depuis les déserts et les steppes de l'Asie jusqu'au littoral de la Mauritanie et du Sénégal.** Masson, 1932, 8°, *Assoc. fr. pour l'av. des Sc.*, 58e session, pp. 469-74.

1859. CHEVALIER (A.). — **Le territoire géo-botanique de l'Afrique tropicale nord occidentale et ses subdivisions.** *B. S. bot. de Fr.*, LXXX, 1933, 4-26, 1 carte.

Sur : CHEVALIER (Aug.). — *Ressources végétales du Sahara et de ses confins nord et sud* : L. HEDIN, *R. sc.*, 11 fév. 1933, p. 96 ; Général MEYNIER, *R. C.*, déc. 1932, 470-2 ; R. MUSSET, *A. de G.*, 15 nov. 1933, 651-5.

1860. FAMIN. — **Raz de marée dans la baie du Repos (Mauritanie).** Larose, 1931-33, Union géodés. et géophys. intern., *Ann. de la commiss. pour l'ét. des raz de marée*, 8°, p. 51-61, carte.

1861. FURON (Raymond). — **Bibliographie géologique de l'Afrique occidentale française.** *B. Ag. gén. des C.*, juil. 1932, 1089-1119.

1862. FURON (R.). — **Essai sur l'évolution structurale de l'Afrique occidentale.** *B. Ag. gén. des C.*, août 1933, 1037-66, 5 fig., 1 carte h. t.

1863. FURON (R.). — **Introduction à la géologie du Soudan occidental.** *B. Ag. gén. des C.*, oct. 1932, 1473-1553, 20 fig. (*J* 313).

1864. FURON (R.). — **Observations sur la stratigraphie de l'Ouest africain (Mauritanie et Soudan).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 19 juin 1933, 1905-06 (*J* 4° 17).

1865. GATTEFOSSÉ (Jean). — **Evolution biologique du Sahara occidental. Proposition d'hypothèse synthétique.** *La Terre et la Vie*, juin 1933, 323-35, 1 carte, 11 phot. (*J* 453).

1866. GÉRARD (lieut. H.). — **Etude sur l'Adrar mauritanien.** *R. C.*, mai 1932, 205-21, 21 fig. (*J* 4° 4).

1867. GERMAIN (Louis). — **Contribution à la faune malacologique de l'Afrique équatoriale.** LXIV. Mollusques subfossiles recueillis dans le Sahara par M. le colonel ROULET. *B. Museum*, nov. 1932, 890-4.

1868. GERMAIN (L.). — **Mollusques terrestres et fluviatiles de l'Afrique occidentale française (Mission A. Chevalier, 1931-32).** *B. com. h. et sc. de l'A. O. F.*, avril-juin 1933, 169-236 (*J* 13).

1869. GRANDIDIER (P.). — **Les éléphants de Mauritanie.** *La Terre et la Vie*, mars 1932, 130-4, 4 ph. (*J* 453).

1870. GUILLERMO R. SÁNCHEZ (José). — **El Sahara occidental.** Pról. de Luis de HOYOS SAINZ. Madrid, Hernando, 1932, in-12, 200 p. (*B* 3947).
C. R. : R. RICARD, *H.*, XVII, 1933, p. 106.

1871. HUBERT (H.). **Sur la présence d'organismes voisins des Collenia dans la région d'Atar.** *C. R. S. géol. Fr.*, le 16 mai 1933, 123-4.

1872. HUGUET (comm[t]). — **Géographie de Mauritanie.** Lesot, 1932 (Coll. géographies départementales et c.).

1873. KÉZ (Andor). — **A mauritaniai Adrar és Környeke [Adrar en Mauritanie et régions voisines].** *A. Foldgömb*, janv. 1932, 22-6.

1874. **La Mauritanie.** Larose, 1932, 8°, pl. (Exp. c. intern... Commissariat de l'Af. occ., fasc. 7).

1875. MENCHIKOFF (Nicolas). — **Données nouvelles sur la géologie du Sahara occidental.** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 24 avril 1933, 123-68 (*J* 4° 17).

1876. MENCHIKOFF (N.). — **La houille au Sahara.** *R. de l'ind. min.*, 1[er] juin 1933, 253-4 (*J* 4° 186).

1877. MENCHIKOFF (N.). — **Sur le dévonien du Menakeb (Sahara occidental).** *C. R. séances Ac. des Sc.*, 3 avril 1933, 1038-9 (*J* 4° 17).

1878. MONOD (Théodore). — **Notes bibliographiques sur le Sahara occidental.** *J. S. Africanistes*, 1933, 128-96, 335-40 (*J* 4° 302).

1879. MONOD (Th.). — **Phoques sahariens.** *La Terre et la Vie*, mai 1932, 256-61. 4 fig. (*J* 453).

1880. MONOD (Th.). — **Sur quelques cloportes sahariens.** *B. S. H. nat. Af. du N.*, nov. 1932, 243-52, 8 pl.

1881. MONOD (Th.). — **Sur quelques crustacés de l'Afrique occidentale.** (Liste des Décapodes mauritaniens et des Xanthidés ouest-africains). *B. com. ét. h. et sc. A. O. F.*, avril-sept. 1932, 456-548, 26 fig. (*J* 13).

HISTOIRE. ÉTHNOGRAPHIE. PRÉHISTOIRE

Sur : BERTHELOT (A.). — *L'Afrique saharienne et soudanaise, ce qu'en ont connu les Anciens* : W. ULE, *Orientalist. Literaturz.*, janv. 1932, col. 22-3.

Sur : BEYRIES (J.). — *Proverbes et dictons mauritaniens* : A. CH[ARTON], *B. Com. ét. h. et sc. A. O. F.*, janv.-mars 1932, p. 193.

1882. BONAFOS (Vincent). — **Vestiges humains dans le Sahara occidental.** *R. milit. de l'A. O. F.*, 15 juil. 1933, 1-18.

1883. BOVILL (E. W.). — **Caravans of the old Sahara. An introduction to the history of the western Sudan.** London, H. Milford (Oxford Univ. press), 1933, 8°, pl. et cartes h. t. (*C* 1549).

C. R. : A. DEMANGEON, *R. crit. d'H. et de litt.*, mai 1933, 238-9 ; H. LABOURET, *A. F.*, août 1933, p. 488, et *Africa* (Londres), juil. 1933, 340-42.

1884. BROSSET (cap. Diégo). — **Les Nemadi. Monographie d'une tribu artificielle des confins sud du Sahara occidental.** *R. C.*, sept. 1932, 337-46, 4 ph., 1 carte (*J* 4° 4).

1885. COHEN (Marcel). — **Inscriptions arabes en caractères séparés recueillies en Mauritanie par P. Boëry.** *H.*, 1er trim. 1932, 17-21, 4 fig. (*J* 4° 11).

1886. FURON (R.). — **Notes sur le préhistorique soudanais.** *La Terre et la Vie*, oct. 1932, 601-9, 12 fig., 1 carte.

1887. LA CHAPELLE (Frédéric de). — **Les Tekna du sud marocain.** *A. F.*, oct.-nov. 1933, 587-96, 633-45, 8 ph., 1 carte (*J* 4° 4).

1888. LAFORGUE (Pierre). — **Contribution à l'ethnographie ancienne de la Mauritanie.** *B. S. G. et arch. Oran*, 1932, 120-4, 2 pl. (*J* 9).

1889. LAFORGUE (P.). — **Les Djenoun de la Mauritanie saharienne. Magiciens, croyances, légendes.** *B. Com. ét. h. et sc. A. O. F.*, avril-sept. 1932, 400-24 (*J* 13).

Sur : LAFORGUE (P.). — *La préhistoire de l'Ouest africain* (1096) : A. CH[ARTON), *B. Com. ét. h. et sc. A. O. F.*, janv.-mars 1932, 196-200 ; J. M. KLEIWEG DE ZWAAN, *Tijds. Kon. nederl. aardrijk. gen.*, mars 1932, 314-6.

1890. MAHMADOU AHMADOU BA. — **Contribution à l'histoire des Regueibat.** *B. Com. ét. h. et sc. A. O. F.*, juil.-sept. 1933, 333-59.

1891. MAHMADOU AHMADOU BA. — **L'émirat de l'Adrar mauritanien de 1872 à 1908.** *B. S. G. et arch. Oran*, 1932, 83-119, 263-98.

1892. MAHMADOU AHMADOU BA. — **Les tribus secondaires du Sahel mauritanien.** *B. S. G. et arch. Oran*, juin 1933, 163-82, carte h. t. (*J* 9).

1893. RODRIGUEZ DE VIGURI Y SEOANE. — **Santa Cruz de Mar Pequeña en los convenios diplomáticos.** *B. S. G. nacional*, LXXIII, 1933, 243-56.

QUESTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

1894. ALVAREZ AMADO (Fernando). — **Notas sobre el Sahara español.** *Africa* (Ceuta), déc. 1933, 238-41, 11 phot. (*J* 4° 86).

1895. BEAUGÉ (Comm[t]). — **La grande pêche en Mauritanie et sur la côte d'Afrique.** Off. scient. et techn. des pêches marit., *R. des trav.*, VI, 1933, 271-303, 17 fig. et cartes.

1896. BESSON (Maurice). — **Le problème de l'esclavage devant l'opinion et devant la Société des Nations.** *R. Sc. polit.*, juil.-sept. 1932, 439-49 (*J* 91).

1897. BOISBOISSEL (lieut.-col. de). — **L'aéronautique de l'Afrique occidentale sur les confins sahariens.** *R. des forces aériennes*, fév. 1933.

1898. BROSSET (cap. Diégo). — **La saline d'Idjil.** *R. C.*, nov. 1933, 259-65, fig. (*J* 4° 4).

1899. CHARBONNEAU (col.). — **Le problème de la liaison Maroc-Mauritanie et des enclaves espagnoles.** *R. troupes c.*, nov.-déc. 1933, 543-70 (*J* 497).

1900. DINAUX (général). — **Questions sahariennes. Un rezzou touareg en Mauritanie (1906).** *R. C.*, oct. 1933, 233-5, 1 croquis (*J* 4° 4).

1901. **En Mauritanie : Mohamed Mamoun.** *A. F.*, nov. 1932, 672-7, 2 cartes (*J* 4° 4).

1902. LEHURAUX (cap. Léon). — **Au Sahara avec le commandant Charlet.** Préf. du maréchal LYAUTEY. Plon, 1932, in-12, XI-246 p., pl. h. t. (*B* 4461).

C. R. : F. D'ALVERNY, *Polybiblion*, avril 1933, 201-2 ; L. JALABERT, *Etudes*, 20 avril 1933, 246-7 ; G. MONDAINI, *Nuova R. Stor.*, sept.-déc. 1933, 588-9 ; général SIMON, *A. F.*, janv. 1933, 6-7.

1903. LHOTE (Henri). — **Les salines du Sahara. La saline de Deguidda n'Tisenit.** *La Terre et la Vie*, déc. 1933, 727-35, 6 fig. (*J* 453).

1904. MALAVOY (J.). — **Les mines en Afrique occidentale française.** *A. F.*' juin 1932, 379-80 (*J* 4° 4).

1905. MASI (Corrado). — **[Série d'articles politiques].** *Oltremare*, 1932, 112-3, 362-3, 371-2, 405-6 ; 1933, p. 26 (*J* 4° 133).

1906. PERRIGAULT (Jean). — **On se bat dans le désert.** Fournier, 1933, pet. 8°, 166 p. (Coll. de l'Ancre). (*B* 5294).

1907. PRÖBSTER (Edgar). — **Frankreich in der saharischen Zone Marokkos.** *Deutsche allg. Zeitg.*, 22 sept. 1933 (K 3).

1908. **La question d'Ifni.** *A. F.*, sept. 1933, 524-9 (*J* 4° 4).

1909. **La question du Sahara espagnol** [a. s. d'un article de GIL BENUMEYA]. *A. F.*, juil. 1933, 415-7 (*J* 4° 4).

1910. **Le rezzou du 6 avril 1932.** *A. F.*, oct. 1932, 582-5, 3 phot., 1 carte (*J* 4° 4).

1911. ROCHÉ (G.). — **L'organisation de la pêche française sur la côte du Sahara.** *R. gén. des Sc.*, 15 nov. 1932, 729-34, 1 carte (*J* 4° 44).

1912. **Une opinion espagnole sur la pacification du Sahara occidental et du Sud marocain.** *R. d'infanterie*, oct. 1933.

1913. VENTURA BELTRÁN (Joaquín). — **Al sur de Marruecos. El enclave de Ifni.** *Africa* (Ceuta). 1932, 11-13, 69-72, 126, 13 ph., 2 cartes (*J* 4° 86).

LITTÉRATURE. VOYAGES

1914. BONARDI (P.). — **Aux oasis sud-marocaines.** Ed. des Portiques, 1933, in-16, 127 p.

1915. [CAILLIÉ (René)].— **Le voyage de René Caillié à Tombouctou et à travers l'Afrique, 1824-1828.** Pub. par Jacques BOULENGER. Plon, 1932, in-12, XXIII — 239 p., pl. h. t. (Nouv. biblioth. des voyages) (*B* 4258).

C. R. : A. BROU, *Etudes*, 5 nov. 1933, p. 376 ; P. DEFFONTAINES, *Polybiblion*, avril 1933, 174-5 ; D. MILLARD, *Correspondant*, 10 fév. 1933, 468-9.

1916. BELLESSORT (André). — **Les voyageurs d'aujourd'hui, conférence... René Caillié...** *R. hebdom.*, 25 fév. 1933, 423-41 (*J* 83).

1917. NORMAND (Jean). — **Tombouctou la mystérieuse (René Caillié).** Tallandier, 1932, 8°, 124 p. ill. (*A travers l'Univers*) (*C* 1029).

1918. DEMAISON (André). — **Zib, le chacal.** *R. des Deux-Mondes*, 1er sept. 1933, 5-24 (*J* 80).

1919. DUKAY (Pierre). — **Le naufrage de la Méduse.** Tallandier, 1932, gr. 8°, 124 p., ill. (*A travers l'Univers*) (*C* 691).

1920. GATTEFOSSÉ (Juan). — **Viaje al desierto de Sahara por el Sur del Gran Atlas.** *R. geogr. americ.*, Buenos Aires, nov. 1933, 151-8.

1921. GERVILLE-RÉACHE (Léo) et J.-R. MATHIEU. — **L'enfer du sel.** Ed. des Portiques, 1932, in-12, 251 p., pl. h. t. (*B* 3930).

1922. GUSTOWSKI (Leszek). — **Od Warszawy do Sahary.** Poznan, 1932, 8°, 276 p. (*C* 1800).

1923. LESTANG (Y.). — **La tragédie de la Méduse.** *B. enseign. A. O. F.*, Gorée, janv.-mars 1932, 31-33.

1924. MONOD (Théodore). — **Trab-el-Beïdane. Souvenirs de Mauritanie.** *Maurétanies*, juin-juil. 1932, 9-28.

1925. PSICHARI (Ernest). — **Lettres du Centurion. L'adolescent. Le voyageur. Le croyant.** Introd. de Henriette PSICHARI. Préf. de Paul CLAUDEL. Conard, 1933, in-12, XVII — 334 p. (*B* 4887).
C. R. : P. DEFFRENNES, *Etudes*, 5 août 1933, 373-4.

1926. PSICHARI (Henriette). — **Ernest Psichari, mon frère.** Plon, 1933, in-12, 236 p., 6 pl. h. t. (*B* 4833).
C. R. : A. CAHUET, *Illustration*, 1er avril 1933, 396-7 ; LANZAC DE LABORIE, *Correspondant*, 25 juil. 1933, 303-4; P. PÉGUY, *Vie intellectuelle*, 10 sept. 1933, 474-6.
Sur : E. PSICHARI : R. GARRIC, *R. des Jeunes*, 15 avril 1933, 489-500.

1927. RÊME. — **Routes et chemins à travers le Sahara.** *B. Amis Sahara*, 1933, 21-31, 2 ph. h. t.

1928. SEABROOK (William B.). — **Aventure aérienne.** Trad. de l'anglais par Alice Turpin. Grasset, 1933, in-12, 261 p., pl. h. t. (*B* 5224).

1929. SIXTE DE BOURBON (Prince). — **Great routes of the Sahara, past and future.** *Geogr. j.*, fév. 1933, 97-107, 8 ph. et 1 carte h. t. (*J* 65).

1930. VALENZUELA (Félix).— **Album histórico. 10 agosto 1932. Río de Oro, Villa Cisneros**, 1933, gr. 8°, 11 p., XXVII — 137 pl. h. t. (*C* 1471).

1931. VIEUCHANGE (Jean). — **La reconnaissance de Michel Vieuchange à Smara (Sahara occidental).** *R. de G. m.*, juin 1932, 133-57, ill. et carte h. t. (note par Henri Terrasse) (*J* 63).
C. R. : P. G., *Oltremare*, sept. 1932, p. 382.

1932. VIEUCHANGE (Michel). — **Smara, the forbidden city...** Ed. with introd. and epilogue by Jean VIEUCHANGE. With a pref. by Paul CLAUDEL. Transl... by Fletcher ALLEN. London, Methuen, 1933, in-12, XII — 276 p., pl. et carte h. t. (*B* 5723).
Sur Michel VIEUCHANGE : Marcel ARLAND, *Nouv. R. Fr.*, mars 1933, 521-2 ; A. BELLESSORT, *R. hebdom.*, 25 fév. 1933, 433-4 ; DANIEL-ROPS, *R. des Jeunes*, 15 avril 1933, 520-3 ; J. G. DARNORAS, *Vie intellectuelle*, 1er juin 1933, 286-300 ; Elie FAURE, *Art et médecine*, nov. 1932, 20-7, 9 ph. ; T. GARCIA FIGUERAS,

Africa (Ceuta), janv. 1932, p. 5 ; L. JALABERT, *Etudes*, fév. 1933, 500-1 ; L. de L[ACHARRIÈRE], *A. F.*, août 1933, p. 478 ; M. MERCIER, *R. afr.*, 3e trim. 1933, 353-6 ; Prince SIXTE DE BOURBON, *Correspondant*, 10 mars 1933, 641-6 ; Philippe SOUPAULT, *Europe*, 15 déc. 1933, 606-7 ; THIERRY-MAULNIER, *R. Univers.*, 1er mars 1933, 615-8 ; *A. F.*, mai 1933, p. 300.

Christian FUNCK-BRENTANO et Marcel BOUSSER.

Bibliographie

Fernando de CARRANZA. — *Estudios históricos sobre las provincias de Yebala y el Rif*, Imp. Africa, Ceuta, s. d. (1935), 226 p., 14 1/2×20 1/2, ill.

M. Fernando de Carranza a réuni dans ce petit livre quatre articles et une conférence. Il nous entretient successivement de l'expédition du roi Sébastien de Portugal, de *Ghailán*, de Tanger sous l'occupation anglaise (mais il ne semble pas connaître le livre fondamental de E. M. G. Routh, *Tangier: England's lost Atlantic outpost*, Londres, 1912), du pacha *Ahmed Ben-Alí Er-Rifi*, du duc de Riperdá, et enfin de l'Islâm. M. de Carranza travaille dans une direction intéressante, et son activité pourrait être féconde. Malheureusement, l'exécution reste inférieure aux desseins de l'auteur. Ce recueil, qui ne manque pas de vie, est confus, peu soigné, peu sûr, et M. Fernando de Carranza, mêlant trop volontiers la politique à la recherche érudite, y apparaît comme un partisan autant que comme un historien.

Robert RICARD.



CADALSO. — *Cartas marruecas*, Prólogo, edición y notas de Juan Tamayo y Rubio, Madrid, 1935, 302 p., 12 1/2 × 19(Clásicos castellanos, nº 112).

Comme tout le XVIIIe siècle espagnol, et en particulier Feijóo, Cadalso revient à la mode. Les érudits se mettent à l'étudier, on a réédité en 1928 ses *Eruditos a la violeta* (cf. *Bulletin hispanique*, XXXVII, 1935, pp. 515-518), et voilà coup sur coup, en 1934 et en 1935, deux nouvelles éditions des *Cartas marruecas*, qui viennent se substituer à l'édition, un peu insuffisante, publiée à Madrid, en 1917, par l'illustre *Azorín*. La seconde, celle de M. Juan Tamayo y Rubio, est très différente des précédentes, parce que l'éditeur a pris pour base le texte paru dans le *Correo de los Ciegos de Madrid* en 1789, et non pas, comme on avait fait auparavant, l'édition de 1793. Ces deux versions sont d'ailleurs posthumes l'une et l'autre, et M. Tamayo y Rubio estime que, contrairement aux apparences, c'est le manuscrit utilisé pour l'édition la plus ancienne qui représente le dernier état du texte. On sait ce que sont les *Cartas marruecas*: des espèces de *Lettres persanes*, où un Marocain nommé Gazel, qui séjourne dans la Péninsule, échange avec son com-

patriote Ben-Beley des impressions sur la société espagnole du XVIIIe siècle. Cet ouvrage ne nous intéresse donc ici que de façon indirecte, mais il faut noter qu'il a été très probablement inspiré, en partie du moins, par l'ambassade d'el-Ghazzâl en Espagne en 1766 (cf. ma note du *Bulletin hispanique*, XXXVIII, 1936). Chose curieuse, M. Tamayo semble ignorer cet épisode. Par ailleurs, l'édition paraît solide et consciencieuse. L'annotation est volontairement sobre, mais on peut juger que cette sobriété confine parfois à l'indigence. P. 17, l. 34, il faut lire *Vejer* (et non Végez).

Robert RICARD.

***

Bibliografia hispànica de ciències historico-eclesiàstiques, fasc. VIII, 1935, Bibliografia de 1934, Barcelone, 1936, 152+23 p., 16½×25 (*Analecta Sacra Tarraconensia*, vol. XI, 1935).

Le Dr Josep Vives poursuit avec persévérance l'entreprise dont j'ai déjà parlé ici (cf. *Hespéris*, XXIII, 1936, f. I, pp. 73-74). Il a cette fois pour collaborateurs le Dr Josep Ruis Serra, M. Lewis Hanke et notre compatriote Mlle Jeanne Vielliard. Le nouveau fascicule rendra les mêmes services que le précédent. Je note seulement que la liturgie mozarabe n'a pas fourni matière à une rubrique spéciale.

Robert RICARD.



ALLOUCHE (I.-S.). — *Al- Ḥulal al-mawchiyya fi l-akhbâr al-marrakuchiyya* (dans la *Collection des textes arabes publiés par l'Institut des Hautes Études marocaines*, vol. VI), 1 vol. in-4°, III+178 pp., introduction, texte arabe et index. Rabat, 1936.

La chronique publiée par M. Allouche a été écrite par un anonyme espagnol, en 783 de l'Hégire (1381 de J.-C.), et constitue une source importante pour l'histoire des dynasties almoravide, almohade et mérinide qui ont régné en Occident musulman, de la fin du XIe à la fin du XIVe siècle de J.-C. Jusqu'à ce jour, cette chronique n'était malheureusement accessible que dans une détestable édition parue à Tunis en 1329 de l'Hégire. Il était donc tout à fait souhaitable qu'une édition critique vînt permettre d'utiliser un document dont nul n'ignorait la valeur. Il faut être reconnaissant à M. Allouche d'avoir bien voulu s'astreindre à cette tâche. Le texte de cette édition est établi de façon fort consciencieuse. A ce qu'il semble, M. Allouche n'a eu à sa disposition que des manuscrits très médiocres. Peut-être, dans certains passages, de bonnes leçons auraient-elles été fournies par des textes imprimés. C'est ainsi que :

P. 40, lig. 1, et p. 54, lig. 7, au lieu de لبيط il faut lire ليّيط : *Aledo*.

P. 41, lig. 2, au lieu de فيد نيني, il faut فيد و نيني ;

P. 88, lig. 7, au lieu de اسماعيل, il faut سليمان (cf. Lévi-Provençal, *Docum. almohades*, 49) ;

P. 88, lig. 8, lire يجيتا au lieu de تنجيتا ; lig. 9, supprimer بن entre حفص et عمر ; lig. 12, lire السبعين ;

P. 102, lig. 13, au lieu de ابوزكر يا بن العربي, il faut lire sans doute ابوبكر الصير في comme dans I. Ḫaldūn (*Muqaddima*, Caire, 1336, p. 240), qui cite deux fragments du poème attribué à ce personnage ;

P. 104. Des variantes heureuses sont offertes par I. Ḫaldūn, *op. cit.*, pour de nombreux vers de cette pièce.

Ces remarques ne diminuent en rien le mérite de M. Allouche qui, partant de manuscrits fort médiocres, a su fournir aux islamisants un document de première importance dont la consultation est facilitée par l'index très complet qui lui fait suite.

R. BLACHÈRE.

L'Editeur-Gérant : R. PINARDON.

Table des Matières

du Tome XXIII

ARTICLES

***

COMMUNICATIONS

***

***

COMPTES RENDUS

Rochefort-sur-mer. — Imprimerie A. Thoyon-Thèze.


TABLES ET INDEX

PUBLICATIONS

DE

L'INSTITUT

DES

HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

(1915-1935)

TABLES ET INDEX

SUPPLÉMENT A HESPÉRIS, 1936

TABLES ET INDEX

ÉTABLIS PAR

LA BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DU PROTECTORAT

ET PAR

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines

I. Laoust (Emile). — *Etude sur le dialecte berbère des Ntifa. Grammaire. Textes.* 1918, in-8°, XVI+446 p.

II. Milliot (Louis). — *Démembrements du Habous. Menfa'â, Gzâ, Guelsâ, Zinâ, Istighrâq.* 1918, in-8°, 185 p., fac-sim. h. t.

III-IV. Milliot (Louis). — *Recueil de jurisprudence chérifienne. Tribunal du Ministre chérifien de la Justice et Conseil supérieur d'Ouléma (Medjlès al-Istinâf).* 1920, 2 vol. in-8°, 406 et 343 p., fac-sim. h. t.

V. Brunot (Louis). — *La Mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé.* 1920, in-8°, XIV+358 p., 4 pl. h. t., 46 fig.

VI. Brunot (Louis). — *Notes lexicologiques sur le vocabulaire de Rabat et Salé.* 1920, in-8°, XVI + 153 p.

VII. Westermarck (Edward). — *Les cérémonies du mariage au Maroc*, trad. de l'anglais par J. Arin. 1921, in-8°, 394 p.

VIII. Lévi-Provençal (E.). — *Les Manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale du Protectorat français au Maroc, première série). Pet. in-8°, XI+306+74 p., XIII pl. h. t.

IX. Lévi-Provençal (E.). — *Textes arabes de l'Ouargha. Dialecte des Jbala (Maroc septentrional).* In-8°, 1922, 285 p., 1 carte h. t.

X-XI. Mélanges René Basset. — *Etudes nord-africaines et orientales.* 1923-25, 2 vol. in-8°, III+315 et 505 p.

XII. Biarnay (S.). — *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines*, publiées par L. Brunot et E. Laoust. 1924, in-8°, IV+272 p.

XIII. Milliot (Louis). — *Recueil de jurisprudence chérifienne. Tribunal du Ministre chérifien de la Justice et Conseil supérieur d'Ouléma (Medjlès al-Istinâf)*, tome III. 1924, in-8°, 408 p., fac-sim. h. t.

XIV. Loubignac (V.). — *Etude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou.* 1924, in-8°, 288 p.

XV. Serres (Jean). — *Mémoires concernant l'état présent du Royaume de Tunis par M. Poiron, avec une préface et des notes.* 1925, in-8°, XVII+106 p.

XVI. Legey (Doctoresse). — *Contes et légendes populaires du Maroc recueillis à Marrakech et traduits.* 1926, in-8°, 321 p.

XVII-XVIII. Mémorial Henri Basset. — *Nouvelles études nord-africaines et orientales.* 1928, 2 vol. in-4°, XIV+337 et 292 p., pl. h. t.

XIX. *Le « Ṣaḥīḥ » d'al-Buḫārī.* — Reproduction en phototypie des manuscrits originaux de la recension occidentale dite « Recension d'Ibn Sa'āda » établie à Murcie en 492 de l'Hégire (1099 de J.-C.), publiée avec une introduction par E. Lévi-Provençal. Volume I, Recension d'Ibn Sa'āda, titres XXV à LVIII. 1928, in-4°, 30 p. + 177 ff.

XX. Brunot (L.). — *Textes arabes de Rabat,* I. *Textes, transcription et traduction annotée.* 1931, in-8°, XXX+207 p.

XXI. *Un manuel hispanique de Ḥisba. Traité d'Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Abī Muḥammad as-Sakaṭī de Málaga sur la surveillance des corporations et la répression des fraudes en Espagne musulmane.* Texte arabe publié avec une introduction, des notes linguistiques, un glossaire et une traduction française par G.-S. Colin et E. Lévi-Provençal. I, Texte arabe, introduction, notes linguistiques et glossaire. 1931, in-8°, XI+73+78 p.

XXII. Renisio (Interprète-Capitaine A.). — *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr. Grammaire, textes et lexique.* 1932, in-8°, XII+465 p., carte h. t.

XXIII. Laoust (E.). — *Siwa.* I, Son parler. 1931-1932, in-8°, XVIII+317 p.

XXIV. *TUḤFAT AL-AḤBĀB.* — *Glossaire de la matière médicale marocaine.* Texte publié pour la première fois avec traduction, notes critiques et index, par H. P. J. Renaud et Georges S. Colin. 1934, in-8°, XXXV+218+79 p.

XXV. Terrasse (Henri). — *L'art hispano-mauresque des origines au XIIIe siècle.* 1932, in-4°, XVI+506 p., LXXX pl. h. t.

XXVI. Dresch (Jean). — *Essai sur l'évolution du relief dans la région prérifaine (Maroc occidental).* 1933, in-8° carré, 156 p., VII dépliants et XV pl. h. t., 23 fig.

Les volumes I à XVI sont édités chez Leroux, les volumes XVII à XXIV chez Geuthner, le volume XXV chez Van Oest, le volume XXVI chez Larose.

Collection " HESPÉRIS "

LAROSE, Editeur

I. BASSET (Henri) et E. LÉVI-PROVENÇAL. — *Chella, une nécropole mérinide.* In-4°, 198 p., XVI pl. h. t., 61 fig.

II. PARIS (Docteur André). — *Documents d'architecture berbère. Sud de Marrakech.* 1925, in-4°, 23 p., 90 fig. h. t.

III. BOURRILLY (J.) et E. LAOUST. — *Stèles funéraires marocaines.* 1927, in-4°, 125 p., fig.

IV. RICARD (Prosper). — *Dentelles algériennes et marocaines.* 1929, in-4°, 47 p., 66 pl. h. t.

V. BASSET (Henri) et Henri TERRASSE. — *Sanctuaires et forteresses almohades.* Dessins et relevés de Jean Hainaut. 1932, in-4°, VIII + 481 p., LVII pl. h. t., 187 fig.

SOMMAIRES

des ARCHIVES BERBÈRES

du BULLETIN DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

d' HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES

LEROUX, Editeur

Volume I (1915-1916) :

Fascicule 1 :

Fascicule 2 :

Fascicule 3 :

Fascicule 4 :

Volume II (1917) :

Fascicule 1 :

Fascicule 2 :

Fascicule 3 :

Fascicule 4 :

Volume III (1918) :

Fascicule 1 :

Fascicules 2-3 :

Fascicule 4 :

Volume IV (1919-1920) :

Fascicules 1-2 :

BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

Nº 1 (unique), décembre 1920, Larose, Editeur

HESPÉRIS

Tome I. Année 1921. — 1er *Trimestre*

TOME I. ANNÉE 1921. — 4e *Trimestre*

Bibliographie :

TOME II. ANNÉE 1922. — 1er et 2e *Trimestres*

Bibliographie :

Tome II. Année 1922. — 3e *Trimestre*

Tome II. Année 1922. — 4e *Trimestre*

***

Communications :

Bibliographie :

***

TOME IV. ANNÉE 1924. — 1er *Trimestre*

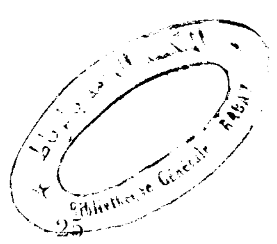
Communication :

Bibliographie :

TOME IV. ANNÉE 1924. — 2e *Trimestre*

TOME IV. ANNÉE 1924. — 3e *Trimestre*

TOME IV. ANNÉE 1924. — 4e *Trimestre*



TOME VII. — ANNÉE 1927. — 2e *Trimestre*

TOME VII. ANNÉE 1927. — 3e *Trimestre*

Communications :

Bibliographie :

TOME VII, ANNÉE 1927. — 4e *Trimestre*

***

Bibliographie :

TOME VIII. ANNÉE 1928. — 1er *Trimestre*

TOME VIII. ANNÉE 1928. — 2e *Trimestre*

Communication :

***

Bibliographie :

TOME X. ANNÉE 1930. — *Fascicule I*

Communications :

Bibliographie :

TOME X. ANNÉE 1930. — *Fascicule II*

Bibliographie :

TOME XI. ANNÉE 1930. — *Fascicules I et II*

Notes et documents :

TOME XII. ANNÉE 1931. — *Fascicule I*

TOME XII. ANNÉE 1931. — *Fascicule II*

TOME XIII. ANNÉE 1931. — *Fascicule I*

TOME XIII. ANNÉE 1931. — *Fascicule II*

TOME XIV. ANNÉE 1932. — *Fascicule I*

Bibliographie :

Tome XV. Année 1932. — *Fascicule II*

Bibliographie :

Tome XVI. Année 1933. — *Fascicules I et II*

Communications :

TOME XVII. ANNÉE 1933. — *Fascicule I*

TOME XVII. ANNÉE 1933. — *Fascicule II*

Bibliographie :

TOME XVIII. ANNÉE 1934. — *Fascicule I*

Bibliographie :

TOME XVIII. ANNÉE 1934. — *Fascicule II*

Communications :

Bibliographie :

TOME XIX. ANNÉE 1934. — *Fascicules I-II*

Communications :

Bibliographie :

Tome XX. Année 1935. — *Fascicules I et II*

TOME XXI. ANNÉE 1935. — *Fascicules I et II*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

Abréviations :

AB = Archives Berbères.
BI = Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.
CH = Collection Hespéris.
H = Hespéris.
MHB = Mémorial Henri Basset (T. XVII-XVIII des Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines).
MRB = Mélanges René Basset (T. X-XI des Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines).
P = Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.

La pagination n'est indiquée que pour les références qui ne figurent pas aux sommaires reproduits plus haut.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

— *Etat actuel des études d'ethnographie au Maroc.* — BI.
— *Quelques notes sur l'Ammon libyque.* — MRB I, pp. 1-30.
— *Rapport sur les travaux d'ethnographie relatifs au Maroc.* — H I.
— *Rapport sur une mission chez les Ntifa.* — AB II.
— *Les rites du travail de la laine à Rabat.* — H II.
— *Les troglodytes de Taza.* — H V.
Basset (H.) et E. Lévi-Provençal. — *Chella : une nécropole mérinide* — H II, CH I.
Basset (H.) et H. Terrasse. — *Sanctuaires et forteresses almohades.* — H I, V, VI et VII, CH V.
Basset (H.). — V. Campardou.
Sur Basset (H.). — V. Hardy, Laoust, Lévi-Provençal, Publications d'H. B.
Basset (R.). — *Les généalogistes berbères.* — AB I.
Sur Basset (R.). — V. Bibliographie des travaux de R. B., Lévi-Provençal.
Bataillon (M.). — *L'Arabe à Salamanque au temps de la Renaissance.* — H XXI.
Battandier (J.-A.). — *Aperçu sur la géographie botanique du Maroc.* — BI.
Beguinot (Francesco). — *Appunti di epigrafia libica III.* — H XIX, pp. 182-3.
— *Sugli* Ἀτάραντες *di Erodoto e sul nome berbero del Grande Atlante.* — MHB I, pp. 29-42.
Bel (A.). — *Contribution à l'étude des dirhems de l'époque almohade.* — H XVI.
— *Sidi Bou Medyan et son maître Ed-Daqqâq à Fès.* — MRB I, pp. 31-68.
Ben Cheneb (M.). — *La Fârisiya ou les débuts de la dynastie ḥafside par Ibn Qonfoḏ de Constantine.* — H VIII.
— *Notes chronologiques, principalement sur la conquête de l'Espagne par les chrétiens.* MBR I, p. 69-77.
— *Qacida.* — MRB I, pp. 1-III.
— *Quelques adages algériens.* — MHB I, pp. 43-68.
Ben Daoud (Officier interprète). — *Notes sur le pays zaïan.* — AB II.
— *Recueil du droit coutumier de Massat.* — H IV.
— V. Montagne.
Bernard (A.). — *Un mémoire inédit de Pellissier de Reynaud.* — MHB I, pp. 69-82
Biarnay (E.). — *Voleurs, recéleurs et complices dans les vallées inférieures du Sebou et de l'Ouargha.* — AB II.
Biarnay (S.). — *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines.* — P XII.
— *Notes sur les chants populaires du Rif.* — AB I.
— *Un cas de régression vers la coutume berbère chez une tribu arabisée.* — AB I.
Bibliographie des travaux scientifiques de M. René Basset. — MRB II, pp. 463-503.
Bibliographie marocaine. — H I, II, III, IV, V, VI, VII.
Blachère (R.). — *Fès chez les géographes arabes du moyen âge.* — H XVIII.

— *Quelques détails sur la vie privée du sultan mérinide Abu'l Ḥasan.* — MHB I, pp. 83-89.

— *Un pionnier de la culture arabe orientale en Espagne : Ṣā'id de Baġdād.* — H X.

— *Une source de l'histoire des sciences chez les Arabes.* — H VIII.

— *La vie et l'œuvre du poète épistolier andalou Ibn Darrāğ al-Ḳastallî.* — H XVI.

Blachère (R.) et Renaud (H.-P.-J.). — *Inventaire sommaire des manuscrits arabes acquis par la bibliothèque générale du Protectorat français au Maroc* (années 1929-1930). — H XII.

Blondel (E.). — *Note sur la genèse de l'ornementation arabe.* — H I.

Bodin (M.). — *Une rédemption de captifs musulmans en Espagne au XVIIIe siècle.* — AB III.

— *La zaouïa de Tamegrout.* — AB III.

Boulifa (S.). — *Le Kanoun de la Zaouïa Sisi Mansour (Aït Djennad).* — MRB I, pp. 79-86.

Bourilly (J.). et Laoust (E.). — *Stèles funéraires marocaines.* — CH III.

Bousser (M.). — V. Funck-Brentano (Chr.).

Bruno (H.). — *Introduction à l'étude du droit coutumier des Berbères du Maroc central.* — AB III.

— *La justice berbère au Maroc central.* — H II.

— *Note sur le statut coutumier des Berbères marocains.* — AB I.

Brunot (L.). — *Cultes naturistes à Sefrou.* — AB III.

— *L'élaboration du questionnaire destiné à l'établissement de l'Atlas linguistique du Maroc.* — H XIX, pp. 183-86.

— *Etat actuel des études de dialectologie arabe au Maroc.* — BI.

— *Jeux d'enfants à Fès.* — AB II et III.

— *La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé.* — P VI.

— *Le moulin à manège à Rabat-Salé.* — MHB I, pp. 91-116.

— *Noms de récipients à Rabat.* — H I.

— *Noms de vêtements masculins à Rabat.* — MRB I, pp. 87-142.

— *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé.* — P V.

— *Proverbes et dictons arabes de Rabat.* — H VIII.

— *Textes arabes de Rabat*, t. I. — P XX.

— *Topographie dialectale de Rabat.* — H X.

— *Vocabulaire de la tannerie indigène à Rabat.* — H III.

Brunot (L.) et Malka (E.). — *Textes judéo-arabes de Fès.* — H XIV.

Al-Buḫārī. — *Le « Ṣaḥīḥ »*, publ. par E. Lévi-Provençal, t. I. — P XIX.

Bulit (D^r). — *Notes sur la thérapeutique indigène dans le Sud marocain.* — H II.

Buret (M.-T.). — « *Madame la mosquée des fleurs d'oranger* ». — MHB I, p. 117-127.

— *Le vocabulaire arabe du jardinage à Sefrou.* — H XX.

CAGNAT (R.). — *L'inscription du Capitole de Volubilis.* — H VII.

CAMPARDOU et ANDRÉ (Lieutenants). — *Un grand marabout de Taza : Si el Hadj Ali Ibn Bari.* — AB II.

CAMPARDOU (J.) et BASSET (H.). — *Le Bastioun de Taza.* — AB III.

— *Graffiti de Chella.* — H I.

CARCOPINO (J.). — *Note sur une inscription chrétienne de Volubilis.* — H VIII.

— *Sur quelques passages controversés du règlement d'Henchir-Mettich.* — MHB I pp. 129-139.

— *Volubilis regia Iubae.* — H XVII.

CASTELLS (F.). — *Note sur la fête de Achoura à Rabat.* — AB I.

CASTRIES (H. DE). — *Le cimetière de Djama el-Mansour.* — H VII.

— *La conquête du Soudan par Moulay Ahmed el-Mansour.* — H III.

— *Le Danemark et le Maroc* (1750-1767). — H VI.

— *Identification de l'atelier monétaire de Mohammedia.* — H II.

— *Kabara et Karabara.* — H V.

— *Outger Cluyt, voyageur hollandais au Maroc.* — H VI.

— *Les sept patrons de Marrakech.* — H IV.

— *Les signes de validation des Chérifs saadiens.* — H I.

— *Trois princes marocains convertis au christianisme.* — MHB I, pp. 141-158.

Sur CASTRIES (H. DE). — V. Cenival.

CÉLÉRIER (J.). — *L'année géographique au Maroc.* — H I.

— *L'Atlas et la circulation au Maroc.* — H VII.

— *Ce que nous savons de la géographie du Maroc.* — BI.

— *Les conditions géographiques du développement de Fès.* — H XIX.

— *La géographie de l'histoire au Maroc.* — MHB I, pp. 159-173.

— *L'intérêt du Sahara occidental pour l'étude du Maroc.* — H XI, p. 3.

— *Les « merjas » de la plaine de Sebou.* — H II.

— *L'Oued el Abid.* — H VI.

— *Le Sahara occidental : problèmes de structure et de morphologie.* — H XI.

— *La transhumance dans le Moyen Atlas.* — H VII.

CÉLÉRIER (J.) et CHARTON (A.). — *Sur la présence de formes glaciaires dans le Haut-Atlas de Marrakech.* — H II.

— *Un lac d'origine glaciaire dans le Haut-Atlas* (*le lac d'Ifni*). — H III.

CENIVAL (P. DE). — *La cathédrale portugaise de Safi.* — H IX.

— *Le comte Henry de Castries.* — H VII.

— *L'Eglise chrétienne de Marrakech au XIIIe siècle.* — H VII.

— *La légende du juif Ibn Mech'al et la fête du sultan des Tolba à Fès.* — H V.

— *Lettre de Louis XVI à Sidi Mohammed ben Abdallah* (19 décembre 1778). — MHB I, pp. 175-196.

— *La maison de Louis de Chénier, consul de France à Salé.* — H VIII.
— *Note sur la bibliographie générale du Maroc.* — B I.
— *Le prétendu évêché de la Kal'a des Beni Ḥammad.* — H XV.
— *Rapport sur les travaux de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.* — H II, IV et V.
— *René de Châteaubriand, comte de Guazaua au royaume de Fès.* — H XIX.
— *La Zaouïa dite de « Berada a ».* — H XV.
Cenival (P. de) et La Chapelle (F. de). — *Possessions espagnoles sur la côte occidentale d'Afrique : Santa Cruz de Mar Pequeña et Ifni.* — H XXI.
Charton (A.). — V. Célérier.
Chatelain (L.). — *Ce que nous savons des antiquités romaines du Maroc.* — B I.
— *Inscriptions de Volubilis.* — H III.
— *Inscriptions et fragments de Volubilis, d'Anoceur et de Mechra Sidi Jabeur.* — H I.
— *Le poste romain d'Anoceur, résumé de communication.* — H XIX, pp. 224-25.
— *Tocolosida.* — MHB I, pp. 197-201.
Chottin (A.). — *Airs populaires recueillis à Fès.* — H III et IV.
— *Note sur le « Nfir ».* — H VII.
Claverie. — *Jeux berbères (région d'Azrou).* — H VIII.
Cohen (Marcel). — *Dabra-Warq.* — MRB I, pp. 143-162.
— *Genou, famille, force dans le domaine chamito-sémitique.* — MHB I, pp. 203-210.
— *Inscriptions arabes en caractères séparés recueillies en Mauritanie par P. Boëry.* — H XIV.
Colin (G.-S.). — *A propos d'un manuscrit berbère.* — H XIV.
— *A propos de la multiplication chez les Marocains.* — H XVI.
— *Autour du Jâma' el-fna de Marrakech.* — H X.
— *Etymologies magribines.* — H VI, VII et X.
— *La fausse « plaine du preux » des traducteurs de Léon l'Africain.* — H X.
— *Mauritanica.* — H XI.
— *Noms d'artisans et de commerçants à Marrakech.* — H XII.
— *La noria marocaine et les machines hydrauliques dans le monde arabe.* — H XIV.
— *Note sur l'origine du nom de « Mahomet ».* — H V.
— *Note sur le système cryptographique du sultan Aḥmad al-Manṣūr.* — H VII.
— *Notes de dialectologie arabe : observations sur un vocabulaire maritime berbère.* — H IV.
— *Notes de dialectologie arabe : I. Les trois interdentales de l'arabe hispanique. II. Sur l'arabe marocain de l'époque almohade.* — H X.
— *L'origine des norias de Fès.* — H XVI.
— *Le parler berbère des Ġmāra.* — H IX.

MARTINO (Pierre). — *L'interdiction du Mahomet de Voltaire et la dédicace au Pape* (1742-1745). — MHB II, pp. 89-104.

MARTY (Paul). — *Les Nimadi, Maures sauvages et chasseurs.* — H XI.

MASSÉ (H.). — *Ibn Zaïdoun.* — H I.

— *La profession de foi (ʿaqîda) et les guides spirituels (morchoda) du Mahdi Ibn Toumart.* — MHB II, pp. 105-122.

— *Un chapitre des Analectes d'Al-Maqqari sur la littérature descriptive chez les Arabes.* — MRB I, pp. 235-258.

MASSIGNON (L.). — *Le folklore chez les mystiques musulmans.* — MRB I, pp. 259-270.

— *Ibn Sabʿīn et la critique psychologique dans l'histoire de la philosophie musulmane.* — MHB II, pp. 123-130.

MAUNIER (R.). — *La femme en Kabylie.* — MHB II, pp. 131-138.

— *Leçon d'ouverture d'un cours de sociologie algérienne.* — H II.

MAURAN (Dr). — *Considérations sur la médecine indigène actuelle au Maroc.* — BI.

— *Une république de pirates.* — AB II.

MÈGE (R.). — *Notes sur le Mzab et les Achache, tribus chaouïa.* — AB III.

MERCIER (M.). — *Notes sur une architecture berbère saharienne.* — H VIII.

MERLIN (A.). — V. Poinssot.

MICHAUX-BELLAIRE (E.). — *A propos d'une inscription mérinide à al-Kaṣr al-kabīr.* — H VII.

— *Le centenaire du retour de René Caillié.* — H VIII. ACTES DU VIe CONGRÈS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES MAROCAINES, pp. XVI-XX.

— *Essai sur l'histoire des confréries marocaines.* — H I.

— *Essai sur les samâʿs ou la transmission orale.* — H IV.

— *Note sur les Amhaouch et les Ahançal.* — AB II.

— *Les terres collectives du Maroc et la tradition.* — H IV.

— *Le Touat et les Chorfa d'Ouezzan.* — MHB II, pp. 139-151.

MILLIOT (L.). — *Démembrements du Habous.* — P II.

— *Les nouveaux qânoûn kabyles.* — H VI.

— *Le qânoûn des Aït Hichem.* — MHB II, pp. 153-158.

— *Le qânoûn des Mʿâtqâ.* — H II.

— *Recueil de Jurisprudence chérifienne.* — P III, IV et XIII.

MONTAGNE (R.). — *L'Aghbar et les hautes vallées du Grand Atlas.* — H VII.

— *Coutumes et légendes de la côte berbère du Maroc.* — H IV.

— *Le développement du pouvoir des caïds de Tagontaft (Grand Atlas).* — MHB II, pp. 169-184.

— *La limite du Maroc et du Sahara atlantique.* — H XI.

— *Les marins indigènes de la zone française du Maroc.* — H III.

— *Note sur la Kasbah de Mehdiya.* — H I.

— *Le régime juridique des tribus du Sud Marocain.* — H IV.

— *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas. - L'Agadir des Ikounka.* — H IX.

— *Une tribu du Sud Marocain ; Massat.* — H IV.

— *Le jama' al-gnaïz de la mosquée d'al-Qarawiyin, résumé de communication.*— H XIX, pp. 212-213.
— *Notes sur l'origine des bijoux du Sud-Marocain.* — H XI.
— *Les portes de l'arsenal de Salé.* — H II.
— V. Basset (H.).
THOUVENOT (R.). — *Note sur les monnaies antiques trouvées à Chella.* — H XIX.
— *Note sur deux inscriptions chrétiennes de Volubilis.* — H XXI.
— *Tête de déesse en marbre trouvée à Chella.* — H XVII.
— *Une forteresse almohade près de Rabat : Dchîra.* — H XVII.
— *Une forteresse musulmane sur l'oued Yquem.* — H XV.
TISSERANT (E.) et WIET (G.). — *Une lettre de l'Almohade Murtaḍâ au Pape Innocent IV.* — H VI.
TRENGA (G.). — *Les Branès.* — AB I.
— *Contribution à l'étude des coutumes berbères.* — AB II.
VIGY (P. DE). — *Notes sur quelques armes du Musée du Dar Batha à Fès.* — H III.
— *Les sabres marocains.* — H IV.
WENSINCK (A.-J.). — *Quelques remarques sur le soleil dans le folk-lore des Sémites.* — MHB II, pp. 267-278.
WESTERMARCK (E.). — *Cérémonies du mariage au Maroc*, chapitre I. — AB II.
WIET (G.). — *La bibliothèque de Max Van Berchem.* — H V.
— *Les secrétaires de la Chancellerie en Egypte sous les Mamlouks circassiens* (784-922/1383-1517). — MRB I, pp. 271-314.
— *Une inscription d'un prince de Tripoli de la dynastie des Banu 'Ammâr.* — MHB II, pp. 279-284.
— V. Tisserant (E.).

TABLE PAR MATIÈRES

I. — ARCHÉOLOGIE

AIMEL (G.). — *Le palais d'El Bedi à Marrakech et le mausolée des Chorfa saadiens.* — AB III.

BASSET (H.) et LÉVI-PROVENÇAL (E.). — *Chella, une nécropole mérinide.* — H II et CH I.

BASSET (H.) et TERRASSE (H.). — *Sanctuaires et forteresses almohades.* — H IV, V, VI et VII ; CH V.

BLONDEL (E.). — *Note sur la genèse de l'ornementation arabe.* — H I.

CAMPARDOU (J.) et BASSET (H.). — *Le Bastioun de Taza.* — AB III.

— *Graffiti de Chella.* — H I.

DELHOMME (Capitaine). — *Les armes dans le Sous occidental.* — AB II.

FERRANDIS (J.). — *Recherches récentes sur l'atelier d'ivoires de Cuenca.* — H XIX.

FERRIOL (F.). — *Les ruines de Tinmel.* — H II.

GALLOTTI (J.). — *Le lanternon du minaret de la Koutoubia à Marrakech.* — H III.

— *Sur une cuve de marbre datant du khalifat de Cordoue.* — H III.

LAMBERT (E.). — *L'art hispano-mauresque et l'art roman.* — H XVII.

— *Les chapelles octogonales d'Eunate et de Torres del Rio.* — MHB II.

— *Les voûtes nervées hispano-musulmanes du XIe siècle et leur influence possible sur l'art chrétien.* — H VIII.

MAITROT (Capitaine). — *Fortification berbéro-marocaine.* — AB II.

— *Les fortifications nord-africaines.* — AB I.

— *Les ruines dites portugaises des Doukkala.* — AB I.

MARÇAIS (G.). — *La chaire de la grande mosquée d'Alger.* — H I.

— *Les échanges artistiques entre l'Egypte et les pays musulmans occidentaux.* — H XIX.

— *Le Miḥrâb maghrebin de Tozeur.* — MHB II.

— *Note sur la chaire à prêcher de la grande mosquée d'Alger.* — H VI.

— *Note sur les ribâṭs en Berbérie.* — MRB II.

MERCIER (M.). — *Notes sur une architecture berbère saharienne.* — H VIII.

MONTAGNE (R.). — *Note sur la Kasbah de Mehdiya.* — H I.

O'FARREL. — *Les chapiteaux de Volubilis.* — H XIX.

PARIS (D^r). — *Documents d'architecture berbère (sud de Marrakech).* — CH II.

PAUTY (E.). — *Le plan de l'Université Qarawiyin à Fès.* — H III.

— *Rapport sur la défense des villes et la restauration des monuments historiques.* — H II.

POINSSOT (L.) et MERLIN (A.). — *Chapiteaux ioniques trouvés en mer près de Mahdia (Tunisie).* — H XIX.

RICARD (P.). — *Note sur la mosquée de Tinmal.* — H III.

RICARD (P.) et DELPY (A.). — *Note sur la découverte de spécimens de céramique marocaine du moyen âge.* — H XII.

RUHLMANN (A.). — *Le bracelet-bourse romain de Volubilis.* — H XIX.

— *Moules à bijoux d'origine musulmane.* — H XXI.

TERRASSE (H.). — *L'art hispano-mauresque des origines au XIIIe siècle.* — P XXV.

— *Le décor des portes anciennes du Maroc.* — H III.

— *La grande mosquée almohade de Séville.* — MHB II.

— *Le jama' al-gnaïz de la mosquée d'al-Qarawiyin.* — H XIX.

— *Les portes de l'arsenal de Salé.* — H II.

THOUVENOT (R.). — *Tête de déesse en marbre trouvée à Chella.* — H XVII.

— *Une forteresse almohade près de Rabat : Dchîra.* — H XVII.

— *Une forteresse musulmane sur l'oued Yquem.* — H XV.

VIGY (F. DE). — *Notes sur quelques armes du musée du Dar Batha à Fès.* — H III.

— *Les sabres marocains.* — H IV.

Cf. les rubriques *Epigraphie, Numismatique, Préhistoire,*
et CENIVAL sous la rubrique *Histoire,*
LÉVI-PROVENÇAL, sous la rubrique *Littérature.*

II. — ARTS INDIGÈNES

GOUDARD (Lieutenant). — *Bijoux d'argent de la « Tache de Taza ».* — H VIII.

— *Tapis berbères des Beni Alaham (Moyen Atlas marocain).* — H VI.

JOUIN (J.). — *Les thèmes décoratifs des broderies marocaines. Leur caractère et leurs origines.* — H XV et XXI.

RICARD (P.). — *Les arts marocains. Situation et tendances.* — H II.

— *Le batik berbère.* — H V.

— *Dentelles algériennes et marocaines.* — CH IV.

— *Les métiers manuels à Fès.* — H IV.

— *Nattes berbères de l'Afrique du Nord.* — H V.

— *Note au sujet de la fabrication des tapis dans le Proche-Orient.* — H VI.

— *Poteries berbères à décors de personnages.* — H I.

— *Reliures marocaines du XIIIe siècle.* — H XVII.

— *Tapis berbères des Aït Ighezran (Moyen Atlas marocain).* — H VI.

— *Tapis de Rabat.* — H III.

— *Tissage berbère des Aït Aïssi (Grande Kabylie).* — H V.

RICARD (P.) et DELPY (A.). — *Note au sujet de vieilles portes de maisons marocaines.* — H XV.

TERRASSE (H.). — *Notes sur l'origine des bijoux du Sud Marocain.* — H XI.
Cf. la rubrique *Folklore*,
et DELHOMME, FERRANDIS, RICARD, VIGY, sous la rubrique *Archéologie* ;
BASSET, HERBER, RICARD, sous la rubrique *Ethnographie*.

III. — BIBLIOGRAPHIE

ACTES DES CONGRÈS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES MAROCAINES. — H I, II, IV, V, VIII, XI, XIX.

Bibliographie des travaux scientifiques de M. René Basset. — MRB II.

Bibliographie marocaine. — H I à VII.

BLACHÈRE (R.) et RENAUD (H.-P.-J.). — *Inventaire sommaire des manuscrits arabes acquis par la Bibliothèque générale du Protectorat français au Maroc (années* 1929-1930). — H XII.

CENIVAL (P. DE). — *Le comte Henry de Castries.* — H. VII.

— *Note sur la bibliographie générale du Maroc.* — BI.

— *Rapport sur les travaux de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.* — H II, IV et V.

COLIN (G.-S.). — *A propos d'un manuscrit berbère.* — H XIV.

— *Quelques poètes arabes d'Occident au XIV*e *siècle.* — H XII.

Comptes rendus des séances mensuelles de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. — H I et II.

FUNCK-BRENTANO (C.). — *Bibliographie du Sahara occidental.* — H XI.

— *Bibliographie marocaine.* — H VIII, IX et XV.

FUNCK-BRENTANO (C.) et BOUSSER (M.). — *Bibliographie marocaine.* — H XVII.

HARDY (G.). — *Henri Basset.* — MHB I.

LEBEL (Roland). — *Le Maroc dans les relations des voyageurs anglais aux XVI*e*, XVII*e *et XVIII*e *siècles.* — H IX.

LÉVI-PROVENÇAL (E.). — *Henri Basset.* — H VI.

— *Les manuscrits arabes de Rabat.* — P VIII.

— *Note sur un Qor'ân royal du XIV*e *siècle.* — H I.

— *René Basset.* — H IV.

— *Un manuscrit de la bibliothèque du calife al-Ḥakam II.* — H XVIII.

Liste des ouvrages [de langue arabe] imprimés au Maroc ou relatifs à ce pays, édités en 1930. — H XII.

Publications d'Henri Basset. — MHB II.

RENAUD (Dr H.-P.J.). — *Un prétendu catalogue de la bibliothèque de la grande mosquée de Fès, daté de* 1268 *Hég.*/1851-1852 J.-C. — H XVIII.

— *Un problème de bibliographie arabe : le « Taqwīm al-Aqwiya » d'al-'Alā'ī.* — H XVI.

RICARD (R.). — *L'Afrique du Nord dans la « Gazeta de México » (1728-1742).* — H XV.

— *Les dernières publications portugaises sur l'histoire du Maroc.* — H VII.

— *Notes de bibliographie luso-marocaine.* — H XVII.

— *Publications portugaises sur l'histoire du Maroc. Notes bibliographiques.* — H IX.

WIET (G.). — *La bibliothèque de Max Van Berchem.* — H V.

Cf. les rubriques *Littérature* et *Sciences*,

et BASSET, sous la rubrique *Ethnographie* ;

CÉLÉRIER, FERRAND, sous la rubrique *Géographie* ;

BASSET, BLACHÈRE, CHATELAIN, KRENKOW, LÉVI-PROVENÇAL, RICARD, sous la rubrique *Histoire* ;

BRUNOT, COLIN, LAOUST, sous la rubrique *Linguistique.*

IV. — DROIT

ARIN (F.). — *Le talion et le prix du sang chez les Berbères du Maroc.* — AB I.

BEN DAOUD. — *Recueil du droit coutumier de Massat.* — H IV.

BIARNAY (S.). — *Un cas de régression vers la coutume berbère chez une tribu arabisée.* — AB I.

BOULIFA (S.). — *Le Kanoun de la Zaouïa Sidi Mansour (Aïth Djennad).*— MRB I.

BRUNO (H.). — *Introduction à l'étude du droit coutumier des Berbères du Maroc central.* — AB III.

— *La justice berbère au Maroc central.* — H II.

— *Note sur le statut coutumier des Berbères marocains.* — AB I.

GROS (P.). — *Deux kanouns marocains du début du XVIe siècle.* — H XVIII.

MICHAUX-BELLAIRE (E.). — *Essai sur les samâ's ou la transmission orale.* — H IV.

— *Les terres collectives du Maroc et la tradition.* — H IV.

MILLIOT (L.). — *Démembrements du Habous.* — P II.

— *Les nouveaux qânoûn kabyles.* — H VI.

— *Le qânoûn des Aït Hichem.* — MHB II.

— *Le qânoûn des M'âtqâ.* — H II.

— *Recueil de jurisprudence chérifienne.* — P III, IV et XIII.

MONTAGNE (R.). — *Le régime juridique des tribus du Sud Marocain.* — H IV.

MONTAGNE (R.) et BEN DAOUD. — *Documents pour servir à l'étude du droit coutumier du Sud Marocain.* — H VII.

NEHLIL. — *L'azref des tribus et qsour berbères du Haut-Guir.* — AB I.

SURDON (G.). — *Les concepts du droit public en Occident et en droit musulman dans la notion du Protectorat.* — H XIX.

TRENGA. — *Contribution à l'étude des coutumes berbères.* — AB II.

Cf. la rubrique *Sociologie.*

V — Epigraphie

VI. — Ethnographie

BOURILLY (J.) et LAOUST (E.). — *Stèles funéraires marocaines.* — CH III.
BRUNOT (L.). — *La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé.* — P VI.
BULIT (Dr). — *Notes sur la thérapeutique indigène dans le Sud Marocain.* — H II.
CAMPARDOU et ANDRÉ (Lieutenants). — *Un grand marabout de Taza : Si el Hadj Ali Ibn Bari.* — AB II.
COLIN (G.-S.). — *A propos de la multiplication chez les Marocains.* — H XVI.
— *La noria marocaine et les machines hydrauliques dans le monde arabe.* — H XIV.
— *L'origine des norias de Fès.* — H XVI.
COURSIMAULT (Capitaine). — *Note sur l'extraction du goudron liquide chez les Aït Bou Zemmour.* — H I.
FEGHALI (Mgr M.). — *La maison libanaise.* — MHB I.
GOULVEN (J.). — *Notes sur les origines anciennes des Israélites au Maroc.* — H I.
HERBER (Dr J.). — *A propos de deux pétroglyphes du musée Henri Basset.* — H IX.
— *Contribution à l'étude des poteries zaër (Poteries à la tournette. Poteries au moule).* — H XIII.
— *Graffiti de Moulay Idris (Zerhoun).* — H VII.
— *Les Hamadcha et les Djoughiyyin.* — H III.
— *Notes sur les poteries de Karia.* — H XV.
— *Les potiers de Mazagan.* — H XVII.
— *Technique des poteries rifaines du Zerhoun.* — H II.
— *Technique des potiers Beni Mtir et Beni Mgild.* — MHB I.
— *Tombes Beni Mguild.* — H VIII.
— *Un four à chaux à Moulay Idris (Zerhoun).* — H III.
— *Un oppidum en pays braber (Aïn Leuh).* — H VIII.
HUGUET (Dr J.). — *Latins et berbères.* — AB I.
JOLEAUD (L.). — *Les rites magiques de l'eau aux temps néolithiques dans le nord-ouest africain.* — H XIX.
JOUIN (J.). — *Recherches sur le costume de la femme israélite au Maroc.* — H XIX.
LAOUST (E.). — *Au sujet de la charrue berbère.* — H X.
— *Pêcheurs berbères du Sous.* — H III.
LE CŒUR (Ch.). — *Les rites de passage d'Azemmour.* — H XVIII.
LÉVI-PROVENÇAL (E.). — *Mulaï Buchta-l-Khammar.* — AB II.
MAURAN (Dr). — *Considérations sur la médecine indigène actuelle au Maroc.* — BI.
MICHAUX-BELLAIRE (E.). — *Note sur les Amhaouch et les Ahançal.* — AB II.
MONTAGNE (R.). — *Coutumes et légendes de la côte berbère du Maroc.* — H IV.
— *Les marins indigènes de la zone française du Maroc.* — H III.
PARIS (A.) et FERRIOL (F.). — *Hauts-fourneaux berbères des Aït Chitachen.* — H II.
RICARD (P.). — *Technique et rites du travail de la laine en Algérie.* — MHB II.

VII. — FOLKLORE

NOIVILLE (J.). — *Le culte de l'étoile du matin chez les Arabes préislamiques et la fête de l'Epiphanie.* — H VIII.

PARIS (Dr). — *Haouach à Telouet.* — H I.

RICARD (P.). — *Gâteaux berbères.* — H VI.

— *Sucreries marocaines.* — H VII.

WENSINCK (A.-J.). — *Quelques remarques sur le soleil dans le folklore des Sémites.* — MHB II.

Cf. les rubriques *Arts indigènes*, *Linguistique* ;
BRUNOT, LE CŒUR, sous la rubrique *Ethnographie* ;
CENIVAL, sous la rubrique *Histoire* ;
HOUCEIN KACI, TADJOURI, sous la rubrique *Sociologie*.

VIII. — GÉOGRAPHIE

CÉLÉRIER (J.). — *L'année géographique au Maroc.* — H I.

— *L'Atlas et la circulation au Maroc.* — H VII.

— *Ce que nous savons de la géographie du Maroc.* — B I.

— *Les conditions géographiques du développement de Fès.* — H XIX.

— *La géographie de l'histoire au Maroc.* — MHB I.

— *L'intérêt du Sahara occidental pour l'étude du Maroc.* — H XI.

— *Les « merjas » de la plaine du Sebou.* — H II.

— *L'oued el Abid.* — H VI.

— *Le Sahara occidental : problèmes de structure et de morphologie.* — H XI.

CÉLÉRIER (J.) et CHARTON (A.). — *Sur la présence de formes glaciaires dans le Haut-Atlas de Marrakech.* — H II.

— *Un lac d'origine glaciaire dans le Haut-Atlas (le lac d'Ifni).* — H III.

DELAYE (Th. J.). — *Application actuelle de la phototopographie aérienne à la rédaction de la carte de reconnaissance de la région du Dra.* — H XI.

DELAYE (Th. J.) et LA CHAPELLE (F. DE). — *Croquis du Sahara occidental au 1/200000e.* — H XI.

DRESCH (J.). — *Essai sur l'évolution du relief dans la région prérifaine.* — P XXVI.

— *Remarques sur le cours de l'oued Sebou dans la région de Fès.* — H XIX.

FERRAND (G.). — *Géographie et cartographie musulmanes.* — H XX.

GAUTIER (E.-F.). — *Les cavernes du Dir.* — H V.

— *La cuvette de Ouaouizert.* — H V.

— *Le Moyen Atlas.* — H V.

MARTIN (Capitaine). — *Observations géographiques sur les Eglab et le Haut-Plateau du Dra.* — H XI.

MONTAGNE (R.). — *La limite du Maroc et du Sahara atlantique.* — H XI.

IX. — HISTOIRE

— *Lettre de Louis XVI à Sidi Mohammed ben Abdallah* (19 décembre 1778). — MHB I.

— *La maison de Louis de Chénier, consul de France à Salé.* — H VIII.

— *Le prétendu évêché de la Kal'a des Beni Ḥammad.* — H XV.

— *René de Châteaubriand, comte de Guazaua au royaume de Fès.* — H XIX.

— *La Zaouïa dite de « Berada'a ».* — H XV.

CENIVAL (P. DE) et LA CHAPELLE (F. DE). — *Possessions espagnoles sur la côte occidentale d'Afrique : Santa Cruz de Mar Pequeña et Ifni.* — H XXI.

CHATELAIN (L.). — *Ce que nous savons des antiquités romaines du Maroc.* — BI.

— *Le poste romain d'Anoceur.* — H XIX.

COLIN (G.-S.). — *Autour du Jâma' el-fna de Marrakech.* — H X.

— *Note sur le système cryptographique du sultan Aḥmad al-Manṣūr.* — H VII.

COSSÉ BRISSAC (Ph. DE). — *Les rapports de la France et du Maroc pendant la conquête de l'Algérie* (1830-1847). — H XIII.

COUR (A.). — *De l'opinion d'Ibn al-Ḫâṭib sur les ouvrages d'Ibn Ḫâqân considérés comme source historique.* — MRB II.

DELAFOSSE (M.). — *Les débuts des troupes noires au Maroc.* — H III.

— *Les relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges.* — H IV.

DENY (J.). — *Instructeurs militaires turcs au Maroc sous Moulay Hafidh.* — MHB I.

DESTAING (E.). — *Les Beni Merin et les Beni Wattas.* — MHB I.

FERRAND (G.). — *Notes d'histoire orientale.* — MRB I.

— *Les sultans de Kilwa.* — MHB I.

FUNCK-BRENTANO (C.). — *Deux lettres sur le Maroc adressées au Connétable de Montmorency.* — MHB I.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES (M.). — *Quelques passages du Masālik el Abṣār relatifs au Maroc.* — MHB I.

— *Une lettre de Saladin au calife almohade.* — MRB II.

GAUTIER (E.-F.). — *Medinat ou Daï.* — H VI.

— *Un passage d'Ibn Khaldoun et du Bayan.* — H IV.

GSELL (S.). — *Connaissances géographiques des Grecs sur les côtes africaines de l'Océan.* — MHB I.

— *Vieilles exploitations minières de l'Afrique du Nord* — H VIII.

HAMET (I.). — *Note sur l'histoire du Maroc.* — BI.

HUGUET (J.). — *Le diplomate Chénier au Maroc.* — HI.

KOELHER (R. P.). — *Quelques points d'histoire sur les captifs chrétiens de Meknès.* — H VIII.

KRENKOW (F.). — *Deux nouveaux manuscrits arabes sur l'histoire musulmane acquis par le Musée britannique.* — H X.

— *Les relations de l'ambassade de Jorge Juan au Maroc* (1767). — H XVII et XXI.

— *Remarques sur l'*Arte *et le* Vocabulista *de Fr. Pedro de Alcalá.* — MHB II.

Sémach (Y.-D.). — *Un rabbin voyageur marocain : Mardochée Aby Serour.* — H VIII.

— *Une chronique juive de Fès : le « Yahas Fès » de Ribbi Abner Hassarfaty.* — H XIX.

Serres (J.). — *Comment Pellissier de Reynaud ne fut pas consul de France à Mogador.* — MHB II.

— *Mémoires concernant le Royaume de Tunis.* — P XV.

Tisserant (E.) et Wiet (G.). — *Une lettre de l'Almohade Murtadâ au Pape Innocent IV.* — H VI.

Wiet (G.). *Les secrétaires de la Chancellerie en Egypte sous les Mamlouks circassiens* (784-922/1383-1517). — MRB I.

Cf. les rubriques *Epigraphie, Numismatique, Préhistoire* ;

Cf. Aimel, Basset et Lévi-Provençal, Basset et Terrasse, Campardou et Basset, Maitrot, sous la rubrique *Archéologie* ;

Gros, sous la rubrique *Droit* ;

Colin, Goulven, Lévi-Provençal, sous la rubrique *Ethnographie* ;

Célérier, sous la rubrique *Géographie* ;

Justinard, Marcy, sous la rubrique *Linguistique* ;

Bataillon, sous la rubrique *Littérature* ;

Colin et Lévi-Provençal, Montagne, sous la rubrique *Sociologie*.

X. — Linguistique

Aspinion. — *Textes relatifs aux maladies dans le parler des Aït Arfa du Guigou.* — H VIII.

Basset (A.). — *Le nom de la « porte » en berbère.* — MRB II.

— *Notes de linguistique berbère.* — H III.

— *Sur quelques termes berbères concernant la basse-cour.* — MHB I.

Beguinot (F.). — *Sugli* Ἀτάραντες *di Erodoto e sul nome berbero del Grande Atlante.* — MHB I.

Brunot (L.). — *L'élaboration du questionnaire destiné à l'établissement de l'Atlas linguistique du Maroc.* — H XIX.

— *Etat actuel des études de dialectologie arabe au Maroc.* — BI.

— *Le moulin à manège à Rabat-Salé.* — MHB I.

— *Noms de récipients à Rabat.* — H I.

— *Noms de vêtements masculins à Rabat.* — MRB I.

— *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé.* — P V.

— *Textes arabes de Rabat,* t. I. — P XX.

— *Topographie dialectale de Rabat.* — H X.

— *Notes linguistiques autour du périple d'Hannon.* — H XX.

— *Les phrases berbères des « Documents inédits d'histoire almohade ».* — H XIV.

Renisio (A.). — *Etude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr.* — P XXII.

Ricard (R.). — *A propos du langage sifflé des Canaries.* — H XV.

Roux (A.). — *Les « Imdyazen » ou aèdes berbères du groupe linguistique beraber.* — H VIII.

— *Un chant d'amdyaz, l'aède berbère du groupe linguistique beraber.* — MHB II.

— *Le verbe dans les parlers berbères des Ighezran, Beni Alaham, et Marmoucha.* — H XIX.

Savin. — *Productions poétiques relevées dans le parler des Beni Mtir.* — H VIII.

Cf. Beguinot, sous la rubrique *Epigraphie* ;

Biarnay, Brunot, Colin, Laoust, sous la rubrique *Ethnographie* ;

Brunot, Laoust, Lévi-Provençal, sous la rubrique *Folklore* ;

Renaud, sous la rubrique *Sciences* ;

Laoust, sous la rubrique *Sociologie.*

XI. Littérature

Aldécoa (de). — *Ibn el Khaṭib Lisàn ed Dîn.* — AB II.

Bataillon. — *L'arabe à Salamanque au temps de la Renaissance.* — H XXI.

Ben Cheneb (M.). — *Qacida.* — MRB I.

Blachère (R.). — *Un pionnier de la culture arabe orientale en Espagne : Ṣā'id de Baġdād.* — H X.

— *Une source de l'histoire des sciences chez les Arabes.* — H VIII.

— *La vie et l'œuvre du poète épistolier andalou Ibn Darrāǧ al-Kasṭallī.* — H XVI.

Al-Buḫārī. — *Le « Ṣaḥīḥ »*, publ. par E. Lévi-Provençal, t. I. — P XIX.

Gauthier (L.). — *L'argument de l'âne de Buridan et les philosophes arabes.* — MRB I.

Laoust (E.). — *La littérature des Berbères d'après l'ouvrage de M. Henri Basset.* — H I.

Lévi-Provençal (E.). — *Les derniers travaux d'histoire littéraire maghribine.* — H II.

— *La littérature et l'archéologie arabes marocaines.* — BI.

Massé (H.). — *Ibn Zaïdoun.* — H I.

— *La profession de foi ('aqîda) et les guides spirituels (morchida) du Mahdi Ibn Toumart.* — MHB II.

— *Un chapitre des Analectes d'Al-Maqqari sur la littérature descriptive chez les Arabes.* — MRB I.

XII. — MÉTHODOLOGIE

XIII. — NUMISMATIQUE

XIV. — PRÉHISTOIRE

XV. — SCIENCES

— *Trois études d'histoire de la médecine arabe en Occident.* — H X et XII.

— *Un chirurgien musulman du royaume de Grenade : Muḥammad aš-Šafra.* — H XX.

— *Un essai de classification botanique dans l'œuvre d'un médecin marocain du XVI*e *siècle.* — MHB II.

RENAUD (H.-P.-J.) et COLIN (G.-S.). — *La Tuḥfat al-Aḥbāb.* — P XXIV.

Cf. BULIT, COLIN, MAURAN, sous la rubrique *Ethnographie* ;
FERRAND, sous la rubrique *Histoire* ;
BLACHÈRE, sous la rubrique *Littérature*.

XVI. — SOCIOLOGIE

ABÈS (M.). — *Les Izayan d'Oulmès.* — AB I.

— *Monographie d'une tribu berbère : les Aït Ndhir (Beni Mtir).* — AB II et III.

BEN DAOUD. — *Notes sur le pays zaïan.* — AB II.

CÉLÉRIER (J.). — *La transhumance dans le Moyen Atlas.* — H VII.

COLIN (G.-S.) et LÉVI-PROVENÇAL (E.). — *Un manuel hispanique de Ḥisba, I.* — P XXI.

CORNICE (Sous-lieutenant). — *Notice sur les Cherarda.* — AB IV.

COURSIMAULT (Capitaine). — *La Ttatta.* — AB II.

DUPAS (Lieutenant). — *Note sur les magasins collectifs du Haut-Atlas occidental.* — H IX.

GUENNOUN (Capitaine). — *Les Aït Oumalou.* — H VIII.

HOUCEIN KACI. — *Les cérémonies du mariage à Bahlil.* — H I.

LA CHAPELLE (F. DE). — *La formation du pouvoir monarchique dans les tribus berbères du Haut-Atlas occidental.* — H VIII.

— *Une cité de l'oued Dra sous le protectorat des Nomades : Nesrat.* — H IX.

LAOUST (E.). — *Le mariage chez les Berbères du Maroc.* — AB I.

— *L'habitation chez les transhumants du Maroc central.* — H X, XIV et XVIII.

LE TOURNEAU (R.), PAYE (L.) et GUYOT (R.). — *La corporation des tanneurs et l'industrie de la tannerie à Fès.* — H XXI.

MARCY (G.). — *Une tribu berbère de la confédération des Aït Warain : les Aït Jellidasen.* — H IX.

MARTY (P.). — *Les Nimadi, Maures sauvages et chasseurs.* — H XI.

MAUNIER (R.). — *La femme en Kabylie.* — MHB II.

— *Leçon d'ouverture d'un cours de sociologie algérienne.* — H II.

MÈGE (E.). — *Notes sur le Mzab et les Achache, tribus chaouïa.* — AB III.

MONTAGNE (R.). — *L'Aghbar et les hautes vallées du Grand Atlas.* — H VII.

— *Le développement du pouvoir des caïds de Tagontaft (Grand Atlas).* — MHB II.

XVII. — ETUDES ÉTRANGÈRES A L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE ET A L'ESPAGNE MUSULMANE

TABLE DES MATIÈRES

ROCHEFORT-SUR-MER.— IMPRIMERIE A. THOYON-THÈZE